



The Project Gutenberg EBook of La corde au cou, by Émile Gaboriau

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org

Title: La corde au cou

Author: Émile Gaboriau

Posting Date: January 1, 2009 [EBook #15107]

Release Date: February 18, 2005

Language: French

*** START OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK LA CORDE AU COU

Produced by Ebooks libres et gratuits, and Chuck Greif

LA
CORDE AU COU

PAR

Émile Gaboriau

(1873)

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE—*Le feu du Valpinson*

I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX

DEUXIÈME PARTIE—*L'affaire de Boiscoran*

I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII,
XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX,
XXI, XXII, XXIII, XIV, XXV, XVI, XXVII,
XXVIII, XXIX, XXX, XXXI

TROISIÈME PARTIE—*Cocoleu*

I, II, III, IV

PREMIÈRE PARTIE

Le feu du Valpinson

Du reste, voici les faits:

I

DANS LA NUIT DU 22 AU 23 JUN 1871, VERS UNE HEURE, LE FAUBOURG DE PARIS, qui est le principal et le plus peuplé faubourg de la jolie ville DE SAUVETERRE, FUT MIS EN ÉMOI PAR LE GALOP FRÉNÉTIQUE D'UN COCHON sonnante sur les pavés pointus.

Quantité de bourgeois se précipitèrent à leurs fenêtres. Ils ne virent DANS LA NUIT SOMBRE QU'UN PAYSAN EN BRAS DE CHEMISE ET LA TÊTE TALONNANT ET BÂTONNANT FURIEUSEMENT UNE GROSSE JUMENT BLANCHE qui montait à cru.

CE PAYSAN, APRÈS AVOIR LONGÉ LE FAUBOURG, PRIT À DROITE LA RUE NATIONALE—RUE IMPÉRIALE JADIS—, TRAVERSA LA PLACE DU MAJOUR NEUF, TOURNA LA RUE MAUTREC ET S'ARRÊTA COURT DEVANT LA BELLE MAISON QUI FAIT L'ANGLE DE LA RUE DU CHÂTEAU. C'EST LÀ QU'HABITE LE M

SAUVETERRE, M. SÉNESCHAL, ANCIEN AVOUÉ, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL.

AYANT MIS PIED À TERRE, LE CAMPAGNARD EMPOIGNA LA SONNETTE ET MIT À LA SECOUER SI VIOLEMMENT, QU'À L'INSTANT TOUTE LA MAISON DEBOUT. LA MINUTE D'APRÈS, UN GROS ET GRAS DOMESTIQUE, LES YEUX ENCORE CHARGÉS DE SOMMEIL, VENAIT OUVRIR, ET D'UN ACCENT BRÛLÉ S'ÉCRIAIT TOUT D'ABORD :

—QUI ÊTES-VOUS, L'HOMME? QUE VOULEZ-VOUS? AVEZ-VOUS BU UN COUP DE TROP? IGNOREZ-VOUS CHEZ QUI VOUS CASSEZ LES SONNETTES?

—JE VEUX PARLER À MONSIEUR LE MAIRE, RÉPONDIT LE PAYSAN À L'INSTANT MÊME, RÉVEILLEZ-LE...

M. SÉNESCHAL ÉTAIT TOUT RÉVEILLÉ. DRAPÉ DANS UNE AMPLE ROBE DE CHAMBRE DE MOLLETON GRIS, UN BOUGEOIR À LA MAIN, INQUIÈTEMENT DISSIMULANT MAL SON INQUIÉTUDE, IL VENAIT D'APPARAÎTRE DANS LE VESTIBULE ET AVAIT ENTENDU.

—LE VOILÀ, LE MAIRE, PRONONÇA-T-IL DU TON LE PLUS MÉCONTENT. LUI VOULEZ-VOUS À CETTE HEURE OÙ TOUS LES HONNÊTES GENS SONT COUCHÉS?

ÉCARTANT LE DOMESTIQUE, LE PAYSAN S'AVANÇA, ET SANS LA MOINDRE FORMULE DE POLITESSE :

—Je viens, répondit-il, vous dire de nous envoyer les pompiers.

—Les pompiers!

—Oui, tout de suite, dépêchez-vous! Le maire hochait la tête.

—HUM!... FAISAIT-IL, CE QUI ÉTAIT CHEZ LUI LA MANIFESTATION D'UNE perplexité, hum! hum!

Et qui n'eût été perplexé à sa place!

POUR RÉUNIR LES POMPIERS, FAIRE BATTRE LA GÉNÉRALE INDISPENSABLE; OR, EN PLEINE NUIT, FAIRE BATTRE LA GÉNÉRALE, METTRE LA VILLE SENS DESSUS DESSOUS, C'ÉTAIT FAIRE BONDIR D'ÉPOUSE DANS LEUR LIT LES BRAVES SAUVETERRIENS, QUI NE L'AVAIENT QUE DÉCOURTÉMENT ENTENDUE, DEPUIS UN AN, CETTE LUGUBRE BATTERIE, LORS DE L'INVASION prussienne et ensuite pendant la Commune. Aussi:

—S'agit-il d'un incendie sérieux? demanda M. Séneschal.

—SÉRIEUX! S'ÉCRIA LE PAYSAN; COMMENT NE LE SERAIT-IL PAS, PAR UN vent qu'il fait; un vent à décorner les bœufs!

—HUM! FIT ENCORE LE MAIRE, HUM! HUM! C'EST QUE CE N'ÉTAIT PAS LA PREMIÈRE FOIS, DEPUIS QU'IL ADMINISTRAIT SAUVETERRE, QU'IL ÉTAIT RÉVEILLÉ PAR UN CAMPAGNARD VENANT CRIER SOUS SES FENÊTRES: secours! au feu!...»

À SES DÉBUTS, SAISI DE COMPASSION, IL SE HÂTAIT DE RÉUNIR LES POMPIERS, IL SE METTAIT À LEUR TÊTE ET ON COURAIT AU LIEU DU SINISTRE. QUAND ON ARRIVAIT, ESSOUFFLÉ, SUANT, APRÈS CINQ OU SIX KILOMÈTRES FRANCHIS AU PAS DE COURSE, ON TROUVAIT QUOI? QUELQUE MÉCANTRE PAILLER VALANT BIEN DIX ÉCUS, ACHEVANT DE SE CONSUMER. ON S'ÉTOIT DÉRANGÉ POUR RIEN.

LES PAYSANS DES ENVIRONS AVAIENT SI SOUVENT CRIÉ AU LOUP, QUAND IL Y EN AVAIT À PEINE L'OMBRE, QUE LE LOUP VENANT POUR TOUT DE BOU...

devait hésiter à les croire.

—VOYONS, REPRIT M. SÉNESCHAL, QU'EST-CE QUI BRÛLE, DÉFINITIVE?...

EN PRÉSENCE DE TANT DE DÉLAIS, LE PAYSAN MORDAIT DE RAGE
manche de son fouet.

—FAUT-IL DONC QUE JE VOUS RÉPÈTE, INTERROMPIT-IL, QUE TOUT
FEU, QUE TOUT FLAMBE: GRANGES, MÉTAIRIES, RÉCOLTES, MAISONS, CHÂ
TOUT!... SI VOUS TARDEZ ENCORE, VOUS NE TROUVEREZ PLUS PIERR
Pierre du Valpinson.

L'effet de ce nom fut prodigieux.

—QUOI! DEMANDA LE MAIRE D'UNE VOIX ÉTRANGLÉE, C'EST
Valpinson qu'est le feu?

—Oui.

—Chez le comte de Claudieuse?

—Comme de juste, pardi!

—IMBÉCILE! QUE NE LE DISIEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT! S'ÉCRIA LE MA
(IL N'HÉSITAIT PLUS.) VITE, DIT-IL À SON DOMESTIQUE, VIENS ME DONNER
QUOI M'HABILLER... C'EST-À-DIRE, NON! MADAME M'AIDERA, CAR IL N'Y A
PAS UNE SECONDE À PERDRE. TOI, TU VAS COURIR CHEZ BOLTON, TU SAIS
TAMBOUR, ET TU LUI COMMANDERAS DE MA PART DE BATTRE LA GÉNÉRALITÉ
L'INSTANT, PARTOUT. TU PASSERAS ENSUITE CHEZ LE CAPITAINE PARENT
LUI EXPLIQUERAS CE QUI EN EST ET TU LE PRIERAS DE PRENDRE LA C
POMPES À LA MAIRIE, CHEZ LE CONCIERGE. ATTENDS!... CELA FAIT

REVIENDRAS ICI, ATTELER... LE FEU AU VALPINSON!... J'ACCOMPAGNERAI
POMPIERS!... ALLONS, COURS, FRAPPE AUX PORTES, CRIE AU FEU! ON
réunira place du Marché-Neuf!...

Et le domestique s'étant éloigné de toute la vitesse de ses jambes:

—Quant à vous, mon brave, reprit M. Séneschal en s'adressant au
PAYSAN, ENFOURCHEZ VOTRE BÊTE ET ALLEZ RASSURER MONSIEUR
CLAUDIEUSE, QU'ON NE PERDE PAS COURAGE, QU'ON REDOUBLE D'EFFORTS
les secours arrivent.

Mais le paysan ne bougeait pas.

—AVANT DE RETOURNER AU VALPINSON, DIT-IL, J'AI ENCORE
commission à faire en ville.

—Hein! vous dites?...

—IL FAUT QUE J'AILLE CHERCHER, POUR LE RAMENER AVEC MOI, MON
Seignebos, le médecin..

—Le docteur! Y a-t-il donc quelqu'un de blessé?

—Oui, le maître, monsieur de Claudieuse.

—L'imprudent! Il se sera jeté au danger, selon son habitude...

—Oh, non! C'est qu'il a reçu deux coups de fusil.

PEU S'EN FALLUT QUE LE MAIRE DE SAUVETERRE NE LAISSÂT ÉCHAPPER
bougeoir.

—DEUX COUPS DE FUSIL! S'ÉCRIA-T-IL. OÙ? QUAND? COMMENT?

qui?

—Ah! je ne sais pas.

—Cependant...

—TOUT CE QUE JE PEUX VOUS DIRE, C'EST QU'ON L'A PORTÉ DANS UNE PETITE GRANGE, OÙ LE FEU N'ÉTAIT PAS ENCORE. C'EST LÀ QUE JE L'AI ÉTENDU SUR UNE BOTTE DE PAILLE, BLANC COMME UN LINGE, LES YEUX FERMÉS ET TOUT COUVERT DE SANG.

—Mon Dieu! serait-il donc mort?

—Il ne l'était pas quand je suis parti.

—Et la comtesse?

—LA DAME DE CLAUDIEUSE, RÉPONDIT LE PAYSAN, AVEC UN ACCENT MARQUÉ DE VÉNÉRATION, ÉTAIT DANS LA GRANGE, AGENOUILLÉE PRÈS DE MONSIEUR LE COMTE, LAVANT SES BLESSURES AVEC DE L'EAU FRAÎCHE. DEUX PETITES DEMOISELLES ÉTAIENT LÀ AUSSI..

M. Séneschal frissonnait.

—Un crime aurait donc été commis, murmura-t-il.

—Pour cela, oui, sûrement.

—Par qui? Dans quel but?

—Ah! voilà!...

—MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EST TRÈS EMPORTÉ, C'EST VRAI,

VIOLENT, MAIS C'EST LE MEILLEUR ET LE PLUS JUSTE DES HOMMES, TOUT LE MONDE LE SAIT.

—Tout le monde.

—Il n'a jamais fait que du bien dans le pays.

—Personne n'oserait dire le contraire.

—Quant à la comtesse...

—Oh! fit vivement le paysan, c'est la sainte des saintes.

Le maire essayait de conclure.

—LE COUPABLE, POURSUIVIT-IL, SERAIT DONC UN ÉTRANGER. ILS SONT SOMMES INFESTÉS DE VAGABONDS, DE MENDIANTS DE PASSAGE. IL N'EST PAS DE JOUR QU'IL NE SE PRÉSENTE À LA MAIRIE, POUR DEMANDER secours de route, des hommes à figure patibulaire.

De la tête, le paysan approuvait.

—C'EST BIEN MON IDÉE, DIT-IL. ET LA PREUVE, C'EST QU'EN VENANT JE M'ÉTOUS SONGÉ À PRÉVENIR LA JUSTICE... JE M'ÉTOUS SONGÉ QU'APRÈS AVOIR AVERTI LE MÉDECIN, JE FERAIS PEUT-ÊTRE BIEN

—INUTILE! INTERROMPIT M. SÉNESCHAL, C'EST UN SOIN QUI ME REÇOIT AVANT DIX MINUTES JE SERAI CHEZ LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE. ALLONS, NE MÉNAGEZ PAS VOTRE CHEVAL, ET DITES BIEN À MADAME CLAUDIEUSE QUE NOUS VOUS SUIVONS.

DE SA VIE ADMINISTRATIVE, LE MAIRE DE SAUVETERRE N'AVAIT ÉTÉ TRÈS RUDEMENT SECOUÉ. IL EN PERDAIT LA TÊTE, NI PLUS NI MOINS QU'UN

FAMEUX JOUR OÙ IL LUI ÉTAIT TOMBÉ À L'IMPROVISTE NEUF CENTS MO
NOURRIR ET À LOGER. JAMAIS, SANS L'ASSISTANCE DE SA FEMME, IL N'É
FINI DE SE VÊTIR. POURTANT, IL ÉTAIT PRÊT LORSQUE SON DOMI
reparut.

CE BRAVE GARÇON S'ÉTAIT ACQUITTÉ DE TOUTES SES COMMISSIONS
DÉJÀ, DANS LE LOINTAIN DE LA HAUTE VILLE, RETENTISSAIENT LES RO
sourds de la générale.

—MAINTENANT, ATTELLE, LUI DIT M. SÉNESCHAL. QUE LA VOIT
devant la maison quand je reviendrai.

DEHORS, IL TROUVA TOUT EN RUMEUR. À CHAQUE FENÊTRE, UN
S'ALLONGEAIT, CURIEUSE OU TERRIFIÉE. DE TOUTS CÔTÉS, DES P
brusquement refermées claquaient.

Pourvu, mon Dieu! pensait-il, que je trouve Daubigeon chez lui.

SUCCESSIVEMENT PROCUREUR IMPÉRIAL, PUIS PROCUREUR DE
RÉPUBLIQUE, M. DAUBIGEON ÉTAIT UN DES GRANDS AMIS DE
SÉNESCHAL. C'ÉTAIT UN HOMME D'UNE QUARANTAINE D'ANNÉES, AU RE
FIN, AU VISAGE SOURIANTE, QUI S'ÉTAIT OBSTINÉ À RESTER CÉLIBATAIRE
S'EN VANTAIT VOLONTIERS. ON NE LUI TROUVAIT À SAUVETERRE NI LE C
NI L'EXTÉRIEUR DE SA SÉVÈRE PROFESSION. CERTES, ON L'ESTIMAIT FOR
ON LUI REPROCHAIT AMÈREMENT SA PHILOSOPHIE OPTIMISTE, SA BONH
SOURIANTE ET SURTOUT SA MOLLESSE À REQUÉRIR, UNE MOLLESSE QUI,
on, dégénérait en une coupable inertie dont le crime s'enhardissait.

LUI-MÊME S'ACCUSAIT DE N'AVOIR PAS LE FEU SACRÉ, ET, SELON S
EXPRESSION, DE DÉROBER À LA FROIDE THÉMIS LE PLUS DE TEMPS Q
POUVAIT, POUR LE CONSACRER AUX MUSES FAMILIÈRES. COLLECTION

ÉCLAIRÉ, IL AVAIT LA PASSION DES BEAUX LIVRES, DES ÉDITIONS RARES, RELIURES PRÉCIEUSES, DES BELLES SUITES DE GRAVURES, ET LE PLUS CLASSESES DIX MILLE FRANCS DE RENTES PASSAIT À SES CHERS BOUQUINS. ÉRUDI LA VIEILLE ÉCOLE, IL PROFESSAIT POUR LES POÈTES LATINS, POUR VIRGILE, POUR JUVÉNAL, POUR HORACE SURTOUT, UN CULTÉ QUE TRAHISSENT d'incessantes citations.

RÉVEILLÉ EN SURSAUT COMME TOUT LE MONDE, CE DIGNÉ ET GÉNÉREUX HOMME SE DÉPÊCHAIT DE S'HABILLER POUR COURIR AUX RENSEIGNEMENTS. LORSQUE SA VIEILLE GOUVERNANTE, TOUT EFFARÉE, VINT LUI ANNONCER L'ARRIVÉE de M. Séneschal.

—Qu'il entre! s'écria-t-il, qu'il entre! Et dès que le maire parut:

—CAR VOUS ALLEZ M'APPRENDRE, CONTINUA-T-IL, POURQUOI TOUT CE TUMULTE, CES CRIS ET CES ROULEMENTS DE TAMBOUR.

Clamor que virum, clangorque tubarum.

—Un épouvantable malheur arrive, prononça M. Séneschal.

Tel était son accent, qu'on eût juré que c'était lui qui était atteint. Et ce fut si bien l'impression de M. Daubigeon que tout aussitôt:

—Qu'est-ce, mon cher ami? fit-il. *Quid?* Du courage, morbleu! du sang-froid!... SOUVENEZ-VOUS QUE LE POÈTE CONSEILLE DE GARDER EN FACE DE L'ADVERSITÉ une âme toujours égale:

Æquam, memento, rebus in arduis, Servare mentem...

—DES MALFAITEURS ONT MIS LE FEU AU VALPINSON! L'INTERROMPIT le maire.

—Que me dites-vous là! grands dieux!

O Jupiter. Quod verbum audio...

—VICTIME D'UNE LÂCHE TENTATIVE D'ASSASSINAT, LE COMTE Claudieuse se meurt peut-être en ce moment.

—Oh!...

—LE TAMBOUR QUE VOUS ENTENDEZ RÉUNIT LES POMPIERS, QUE JE V ENVOYER COMBATTRE L'INCENDIE, ET SI JE ME PRÉSENTE CHEZ VOUS À C heure, c'est officiellement, pour vous dénoncer le crime et demander bonne et prompte justice!

IL N'EN FALLAIT PAS TANT POUR GLACER TOUTES LES CITATIONS SUR I du procureur de la République.

—IL SUFFIT! DIT-IL VIVEMENT. VENEZ, NOUS ALLONS PRENDRE NOS M pour que les coupables ne puissent échapper.

LORSQU'ILS ARRIVÈRENT DANS LA RUE NATIONALE, ELLE ÉTAIT PLUS QU'EN PLEIN MIDI, CAR SAUVETERRE EST UNE DE CES SOUS-PRÉFECTURES où les distractions sont trop rares pour qu'on n'y saisisse pas avidement tout prétexte d'émotion.

DÉJÀ LES TRISTES ÉVÉNEMENTS ÉTAIENT CONNUS ET COMMENTÉS. ON COMMENCÉ PAR DOUTER, MAIS ON AVAIT ÉTÉ SÛR, LORSQU'ON AVAIT PASSER AU GRAND GALOP LE CABRIOLET DU DOCTEUR SEIGNEBOS, ESC d'un paysan à cheval.

Les pompiers, de leur côté, n'avaient pas perdu leur temps.

DÈS QUE LE MAIRE ET M. DAUBIGEON FURENT SIGNALÉS SUR LA PLACE MARCHÉ-NEUF, LE CAPITAINE PARENTEAU SE PRÉCIPITA À LEUR RENCOUFRANCE et portant militairement la main à son casque :

—Mes hommes sont prêts, déclara-t-il.

—Tous?

—IL N'EN MANQUE PAS DIX. QUAND ON A SU QU'IL S'AGISSAIT DE PORTER SECOURS AU COMTE ET À LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, NOM D'UN GRAND tonnerre! vous comprenez que personne ne s'est fait tirer l'oreille.

—ALORS, PARTEZ ET FAITES DILIGENCE, COMMANDA M. SÉNESCOURG. NOUS VOUS RATTRAPERONS EN ROUTE. NOUS ALLONS, DE CE PAS, MONSIEUR DAUBIGEON ET MOI, PRENDRE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, LE JUGE d'instruction.

ILS N'EURENT PAS LOIN À ALLER. CE JUGE, PRÉCISÉMENT, LES CHERCHAIT DANS LA VILLE DEPUIS UNE DEMI-HEURE, IL ARRIVAIT SUR LA PLACE ET VENAIT à l'apercevoir.

VIVANT CONTRASTE DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, M. GALPIN-DAVELINE ÉTAIT BIEN L'HOMME DE SON ÉTAT, ET MÊME QUELQUE CHOSE DE PLUS. TOUT EN LUI, DE LA TÊTE AUX PIEDS, DEPUIS SES GUÊTRES DE CROCODILE JUSQU'À SES FAVORIS D'UN BLOND RISQUÉ, DÉNONÇAIT LE MAGISTRAT. N'ÉTAIT PAS GRAVE, IL ÉTAIT L'INCARNATION DE LA GRAVITÉ. NUL, BIEN JEUNE ENCORE, NE SE POUVAIT FLATTER DE L'AVOIR VU SOURIRE NI EN PLAISANTER. ET, TELLE ÉTAIT SA ROIDEUR, QU'AU DIRE DE M. DAUBIGEON, IL L'EÛT CRU EMPALÉ PAR LE GLAIVE MÊME DE LA LOI.

À SAUVETERRE, M. GALPIN-DAVELINE AVAIT LA RÉPUTATION D'UN HOMME

SUPÉRIEUR. IL PENSAIT L'ÊTRE. AUSSI S'INDIGNAIT-IL D'OPÉRER SUR UN TROP ÉTROIT ET DE DÉPENSER LES GRANDES FACULTÉS DONT IL SE DOUÉ À DES BESOGNES VULGAIRES, À RECHERCHER LES AUTEURS D'UN VOYAGE FAGOTS OU DE L'EFFRACTION D'UN POULAILLER. C'EST QUE SES DÉMARCHES DÉSESPÉRÉES POUR OBTENIR UN POSTE EN ÉVIDENCE AVAIENT TOUJOURS ÉCHOUÉ. VAINEMENT, IL AVAIT MIS TOUS SES AMIS EN CAMPAGNE. INUTILEMENT, IL S'ÉTAIT, EN SECRET, MÊLÉ DE POLITIQUE, DISPOSÉ À S'ENFILER DANS UN PARTI, QUEL QU'IL FÛT, QUI LE SERVIRAIT LE MIEUX.

MAIS L'AMBITION DE M. GALPIN-DAVELINE N'ÉTAIT PAS DE CELLES QUI DÉCOURAGENT, ET EN CES DERNIERS TEMPS, À LA SUITE D'UN VOYAGE À PARIS, IL AVAIT DONNÉ À ENTENDRE QU'UN BRILLANT MARIAGE NE TAIENT PAS À LUI ASSURER LES PROTECTIONS QUI, JUSQU'ALORS, AVAIENT MANQUÉ À ses mérites.

Lorsqu'il rejoignit M. Séneschal et M. Daubigeon:

—EH BIEN! COMMENÇA-T-IL, VOICI UNE TERRIBLE AFFAIRE, ET QUI VA certainement avoir un immense retentissement.

Le maire voulait lui donner des détails.

—Inutile, lui dit-il. Tout ce que vous savez, je le sais. J'ai rencontré ET INTERROGÉ LE PAYSAN QUI VOUS AVAIT ÉTÉ EXPÉDIÉ. (PUIS, RETOURNANT VERS LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:) JE PENSE, MONSIEUR, QUE NOTRE DEVOIR EST DE NOUS TRANSPORTER IMMÉDIATEMENT SUR LE THÉÂTRE DU CRIME.

—J'allais vous le proposer, répondit M. Daubigeon.

—Il faudrait avertir la gendarmerie...

—MONSIEUR SÉNESCHAL VIENT DE LA FAIRE PRÉVENIR. L'AGITATION DU
JUGE D'INSTRUCTION ÉTAIT GRANDE, SI GRANDE QU'ELLE FAISAIT EN
sorte éclater son écorce d'impassible froideur.

—Il y a flagrant délit, reprit-il.

—Évidemment.

—DE TELLE SORTE QUE NOUS POUVONS AGIR DE CONCERT,
PARALLÈLEMENT, CHACUN SELON NOTRE FONCTION, VOUS REQUÉRER
statuant sur vos réquisitions...

UN IRONIQUE SOURIRE GLISSAIT SUR LES LÈVRES DU PROCUREUR
République.

—VOUS DEVEZ ASSEZ ME CONNAÎTRE, RÉPONDIT-IL, POUR SAVOIR QU'IL
A JAMAIS AVEC MOI DE CONFLIT D'ATTRIBUTIONS; JE NE SUIS PLUS QU'
vieux bonhomme, ami du repos et de l'étude.

Sum piger et senior, Pieridumque cornes...

—ALORS, RIEN NE NOUS RETIENT PLUS! S'ÉCRIA M. SÉNESCHAL.
bouillait d'impatience, ma voiture est attelée! Partons!

II

DE SAUVETERRE AU VALPINSON, PAR LA TRAVERSE, ON NE COMPTE QU'
lieue; seulement c'est une lieue de pays, elle a sept kilomètres.

MAIS M. SÉNESCHAL AVAIT UN BON CHEVAL, LE MEILLEUR PEUT-ÊTRE DE L'ARRONDISSEMENT, AFFIRMAIT-IL, EN MONTANT EN VOITURE, À M. DAVELINE ET À M. DAUBIGEON. LE FAIT EST QU'EN MOINS DE DIX MINUTES ILS EURENT REJOINT LES POMPIERS, PARTIS BIEN AVANT EUX.

CES BRAVES GENS, PRESQUE TOUS MAÎTRES OUVRIERS DE SAUVETERRE, MAÇONS, CHARPENTIER ET COUVREURS, SE HÂTAIENT CEPENDANT DE METTRE EN SCÈNE LEUR ÉNERGIE. ÉCLAIRÉS PAR UNE DEMI-DOUZAINE DE TORCHES FUMANTES, ILS ALLAIENT, PEINANT ET SOUFFLANT, LE LONG DU CHEMIN RABOTEUX, À LA TÊTE DE LEURS DEUX POMPES ET LE CHARIOT QUI CONTENAIT LE MATÉRIEL DU SAUVETAGE.

—COURAGE, MES AMIS! LEUR CRIA LE MAIRE EN LES DÉPASSANT. ILS EURENT COURAGE!

À TROIS MINUTES DE LÀ, GALOPANT DANS LA NUIT DU TRAIN D'UN CAVALIER DE BALLADE, UN PAYSAN À CHEVAL APPARUT SUR LA ROUTE.

M. DAUBIGEON LUI COMMANDA DE S'ARRÊTER. IL OBÉIT. C'ÉTAIT LE SEUL HOMME QUI DÉJÀ ÉTAIT VENU À SAUVETERRE DONNER L'ALARME.

—Vous revenez du Valpinson? lui demanda M. Séneschal.

—Oui, répondit le paysan.

—Comment va le comte de Claudieuse?

—Il a repris connaissance.

—Qu'a dit le médecin?

—QU'IL S'EN TIRERA PROBABLEMENT. ET MOI JE COURS CHEZ

pharmacien chercher des remèdes.

POUR MIEUX ENTENDRE, M. GALPIN-DAVELINE, LE JUGE D'INSTRUCTION penchait hors de la voiture.

—La rumeur publique accuse-t-elle quelqu'un? demanda-t-il.

—Personne.

—Et l'incendie?

—ON A DE L'EAU, RÉPONDIT LE PAYSAN, MAIS PAS DE POMPES, QU'VOULEZ-VOUS QU'ON FASSE!... ET LE VENT QUI REDOUBLE!... AH! C'EST UN MALHEUR, quel malheur!

ET IL PIQUA DES DEUX, PENDANT QUE M. SÉNESCHAL ROUAIT DE SON PAUVRE CHEVAL, LEQUEL, SOUS CE TRAITEMENT EXTRAORDINAIRE d'avancer plus vite, se cabrait et faisait des bonds de côté.

C'EST QUE L'EXCELLENT MAIRE ÉTAIT EXASPÉRÉ. C'EST QUE CE CRIME paraissait comme un défi à son adresse et la plus cruelle injure qu'on pût faire à son administration.

—CAR, ENFIN, RÉPÉTAIT-IL POUR LA DIXIÈME FOIS À SES COMPAGNONS DE ROUTE, EST-IL NATUREL, JE VOUS LE DEMANDE, EST-IL LOGIQUE QUE LE MALFAITEUR SOIT ALLÉ S'ADRESSER PRÉCISÉMENT AU COMTE ET À LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, À L'HOMME LE PLUS CONSIDÉRABLE ET LE PLUS CONSIDÉRÉ DE L'ARRONDISSEMENT, À UNE FEMME DONT LE NOM EST SYNONYME de vertu et de charité?

ET INTARISSABLE, MALGRÉ LES CAHOTS DE LA VOITURE, M. SÉNESCHAL RACONTAIT TOUT CE QU'IL SAVAIT DE L'HISTOIRE DES PROPRIÉTAIRES

Valpinson.

LE COMTE TRIVULCE DE CLAUDIEUSE ÉTAIT LE DERNIER DESCENDANT DES PLUS VIEILLES FAMILLES DU PAYS. À SEIZE ANS, VERS 1832, IL S'ÉMBARQUÉ EN QUALITÉ D'ENSEIGNE DE VAISSEAU, ET PENDANT DE LONGS ANNÉES IL N'AVAIT FAIT À SAUVETERRE QUE DE RARES ET DE BRÉVES APPARITIONS. IL ÉTAIT CAPITAINE DE VAISSEAU EN 1859, ET DÉSIGNÉ POUR L'ÉPAULETTE DE CONTRE-AMIRAL, LORSQUE TOUT À COUP IL AVAIT DÉPOSÉ SA DÉMISSION ET ÉTAIT VENU S'INSTALLER AU CHÂTEAU DE VALPINSON, LEQUEL GARDAIT PLUS, DE SES ANTIQUES SPLENDEURS, QUE DEUX TOURELLES TOMBÉES EN RUINE AU MILIEU D'ÉNORMES AMAS DE PIERRES NOIRCIES ET MOUSSUES. DEUX ANNÉES DURANT, IL Y AVAIT VÉCU SEUL, SE RÉÉDIFIANT TANT BIEN QUE MAL UN LOGIS, ET, DES BRIBES ÉPARSES DE LA FORTUNE DE SES ANCÊTRES, RECONSTITUANT, À FORCE DE SOIN ET D'ACTIVITÉ, UNE MODESTE AISANCE.

ON PENSAIT BIEN QU'IL FINIRAIT SES JOURS AINSI, LORSQUE LE BRUIT RÉPANDU QU'IL ALLAIT SE MARIER. ET LE BRUIT, CHOSE RARE, ÉTAIT VRAI. M. DE CLAUDIEUSE, UN BEAU MATIN, ÉTAIT PARTI POUR PARIS, ET PAR LES MOYENS DE FAIRE-PART QUI ÉTAIENT ARRIVÉES PEU APRÈS, ON AVAIT APPRIS QU'IL VENAIT D'ÉPOUSER LA FILLE D'UN DE SES ANCIENS CAMARADES DE LA PROMOTION, M^{lle} Geneviève de Tassar de Bruc.

L'ÉTONNEMENT AVAIT ÉTÉ GRAND. LE COMTE AVAIT TOUT À FAIT GRÉGUAIRE ET ÉTAIT ENCORE REMARQUABLEMENT BIEN DE SA PERSONNE; MAIS IL VÉNÉRAIT D'AVOIR QUARANTE-SEPT ANS, ET M^{lle} DE TASSAR DE BRUC EN AVAIT À PEINE VINGT. AH! SI LA NOUVELLE MARIÉE EÛT ÉTÉ PAUVRE, ON EÛT COURU ET MÊME APPROUVÉ LE MARIAGE. IL EST SI NATUREL QU'UNE FILLE SAISISSANT LE CAS, SACRIFIE SON CŒUR À LA QUESTION DU PAIN QUOTIDIEN. MAIS TEL N'ÉTAIT PAS LE CAS. LE MARQUIS DE TASSAR DE BRUC PASSAIT POUR RICHE ET AV

disait-on, compte à son gendre cinquante mille écus.

ALORS, ON S'ÉTAIT IMAGINÉ QUE LA JEUNE COMTESSE DEVAIT ÊTRE LA FAIRE PEUR, INFIRME OU CONTREFAITE POUR LE MOINS, IDIOTE PEUT-ÊTRE D'UN CARACTÈRE IMPOSSIBLE. ERREUR. ELLE ÉTAIT APPARUE, ET ON EN ÉTOIT DEMEURÉ SAISI DE SA NOBLE ET CALME BEAUTÉ. ELLE AVAIT PARLÉ À CHACUN ÉTAIT RESTÉ SOUS LE CHARME. CE MARIAGE ÉTAIT-IL DONC, COMME ON DIT À SAUVETERRE, UN MARIAGE D'INCLINATION? ON LE CRUT. MAIS CE NE N'EMPÊCHA PAS QUANTITÉ DE VIEILLES DAMES DE HOCHER LA TÊTE ET DE DÉCLARER QUE VINGT-SEPT ANS, C'EST TROP ENTRE DEUX ÉPOUX, ET QUE CETTE UNION NE SERAIT PAS HEUREUSE.

LES FAITS N'AVAIENT PAS TARDÉ À DÉMENTIR CES SOMBRES PRONOSTICS. À DIX LIEUES À LA RONDE, IL N'EXISTAIT PAS DE MÉNAGE AUSSI PARFAIT QUE CELUI DE M. ET M^{me} DE CLAUDIEUSE, ET DEUX ENFANTS, DEUX FILLES, QU'ILS AVAIENT EUES À QUATRE ANS D'INTERVALLE, DEVAIENT POUR TOUJOURS, FIXÉ LE BONHEUR À LEUR PAISIBLE Foyer.

DE SON ANCIENNE PROFESSION, DE CE TEMPS OÙ IL ADMINISTRAIT LES POSSESSIONS LOINTAINES DE LA FRANCE, LE COMTE AVAIT, IL EST VRAI, CES HABITUDES HAUTAINES DE COMMANDEMENT, UNE ATTITUDE SÉVÈRE, FROIDE, UNE PAROLE BRÈVE. IL ÉTAIT, DE PLUS, D'UNE SI EXTRÊME VIGILANCE QUE LA PLUS LÉGÈRE CONTRADICTION EMPOURPRAIT SON VISAGE. MAIS LA COMTESSE ÉTAIT LE CALME ET LA DOUCEUR MÊMES, ET COMME ELLE SE METTOIT TOUJOURS SE JETER ENTRE LA COLÈRE DE SON MARI ET CELUI QUI SE LAISSAIT ATTIRÉE, COMME ILS ÉTAIENT L'UN ET L'AUTRE JUSTES, BONS JUSQU'À LA FAIBLESSE, GÉNÉREUX ET PITOYABLES AUX MALHEUREUX, ILS ÉTAIENT ADORÉS.

IL N'Y AVAIT GUÈRE QUE SUR L'ARTICLE CHASSE QUE M. DE CLAUDIEUSE N'ENTENDAIT PAS RAISON. CHASSEUR PASSIONNÉ, IL VEILLAIT TOUTE

SUR SON GIBIER AVEC LA SOLLICITUDE INQUIÈTE D'UN AVARE, MULTIPLIANT LES GARDES ET LES DÉFENSES, POURSUIVANT LES BRACONNIERS AVEC UN ACHARNEMENT QU'ON DISAIT : « MIEUX VAUT LUI VOLER CENT PISTOLES QUE TUEZ-LE. »

M. ET M^{ME} DE CLAUDIEUSE VIVAIENT D'AILLEURS ASSEZ ISOLÉS, ABSORBÉS PAR LES SOINS D'UNE VASTE EXPLOITATION AGRICOLE ET PAR L'ÉDUCATION DE LEURS FILLES. ILS RECEVAIENT RAREMENT, ET ON NE LES VOYAIT PAS SI CE N'ÉTOIT QU'À FOIS PAR HIVER À SAUVETERRE, CHEZ LES DEMOISELLES DE LAVARANDIÈRE, CHEZ LE VIEUX BARON DE CHANDORÉ. TOUS LES ÉTÉS, PAR EXEMPLE, VERS LA FIN DE JUILLET, ILS S'INSTALLAIENT, POUR UN MOIS, À ROYAN, OÙ ILS AVAIENT UN CHALET. TOUS LES ANS, ÉGALEMENT, À L'OUVERTURE DE LA CHASSE, LA COMTESSE ALLAIT, AVEC SES FILLES, PASSER QUELQUES SEMAINES PRÈS DE LEURS PARENTS QUI HABITAIENT PARIS.

POUR BOULEVERSER CETTE PAISIBLE EXISTENCE, IL NE FALLUT PAS MOINS QUE LES CATASTROPHES DE 1870. EN APPRENANT QUE LES PRUSSIENS, LES VAINQUEURS FOULAIENT LE SOL SACRÉ DE LA PATRIE, L'ANCIEN CAPITAINE DE VAISSEAU SENTIT SE RÉVEILLER EN LUI TOUS SES INSTINCTS DE FRANÇAIS SOLDAT. QUOI QU'ON PÛT FAIRE POUR LE RETENIR, IL PARTIT. LÉGER ET OBSTINÉ, IL SE DÉCLARAIT PRÊT À MOURIR POUR LA RÉPUBLIQUE, POUR LA FRANCE FÛT SAUVÉE. SANS L'OMBRE D'UNE HÉSITATION, IL OFFRIT SON SERVICE À GAMBETTA, QU'IL DÉTESTAIT. NOMMÉ COLONEL D'UN RÉGIMENT DE MARCHÉ, IL SE BATTIT COMME UN LION, DEPUIS LE PREMIER JOUR JUSQU'AU DERNIER, OÙ IL FUT RENVERSÉ ET FOULÉ AUX PIEDS EN ESSAYANT D'ARRÊTER L'affreuse débandade d'un des corps d'armée de Chanzy.

REVENU AU VALPINSON À LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE, PERSONNE, HORMIS SA FEMME, N'AVAIT PU LUI ARRACHER UN MOT DE COMPLAINTES SUR SA DOULOUREUSE CAMPAGNE. ON L'ENGAGEAIT À SE PRÉSENTER AUX ÉLECTI-

ET CERTAINEMENT IL EÛT ÉTÉ ÉLU; IL REFUSA, DISANT QUE S'IL SAVAIT S
il ne savait pas discourir.

MAIS C'EST D'UNE OREILLE DISTRAITE QUE LE PROCUREUR DE LA RÉPU
ET LE JUGE D'INSTRUCTION ÉCOUTAIENT CES DÉTAILS, QU'ILS CONNA
aussi bien que M. Séneschal.

Aussi tout à coup:

—N'AVANÇONS-NOUS DONC PAS? DEMANDA M. GALPIN-DAVELINE; J'A
beau regarder, je n'aperçois aucune apparence d'incendie.

—C'EST QUE NOUS SOMMES DANS UN BAS-FOND, RÉPONDIT LE MAIR
Mais nous approchons, et lorsque nous serons en haut de cette côte
que nous gravissons, soyez tranquille, vous verrez...

CETTE CÔTE EST BIEN CONNUE DANS LE DÉPARTEMENT, ET MÊME CÉL
SOUS LE NOM DE MONTAGNE DE SAUVETERRE. ELLE EST SI RAIDE ET FO
D'UN GRANIT SI DUR QUE LES INGÉNIEURS QUI ONT TRACÉ LA ROUTE N
DE BORDEAUX À NANTES SE SONT DÉTOURNÉS D'UNE DEMI-LIEUE P
L'ÉVITER. ELLE DOMINE DONC TOUT LE PAYS, ET, PARVENUS À SON SOM
M. Séneschal et ses compagnons ne purent retenir un cri.

—*Horresco!* murmura le procureur de la République.

LE FOYER MÊME DE L'INCENDIE LEUR ÉTAIT ENCORE CACHÉ PAR LES H
FUTAIES DE ROCHEPOMMIER, MAIS LES JETS DE FLAMME S'ÉLANÇAIENT
AU-DESSUS DES GRANDS ARBRES, ILLUMINANT TOUT L'HORIZON DE SI
lueurs...

TOUTE LA CAMPAGNE ÉTAIT EN MOUVEMENT. LE TOCSIN SONNAIT À C

PRÉCIPITÉS À L'ÉGLISE DE BRÉCHY, DONT LE CLOCHER TRONQUÉ SE DÉTACHA EN NOIR SUR LA POURPRE DU CIEL. DANS L'OMBRE, RETENTISSAIENT LES BRUITS RAUQUES MUGISSEMENTS DE CES CONQUES MARINES DONT ON SE SERT POUR APPELER LES OUVRIERS DES CHAMPS. DES PAS EFFARÉS SONNAIENT LE LONG DES SENTIERS, ET DES PAYSANS PASSAIENT EN COURANT, UN SEAU À LA MAIN, CHAQUE MAIN.

—Les secours arriveront trop tard! dit M. Galpin-Daveline.

—Une si belle propriété, dit le maire, si sagement aménagée!

ET, AU RISQUE D'UN ACCIDENT, IL LANÇA SON CHEVAL AU GALOP SUR LE REVERS DE LA CÔTE, CAR LE VALPINSON EST TOUT AU FOND DE LA VALLÉE, À CINQ CENTS MÈTRES DE LA PETITE RIVIÈRE.

TOUT Y ÉTAIT TERREUR, DÉSORDRE, CONFUSION. ET POURTANT LES ÉVALUÉS MANQUAIENT PAS, NI LA BONNE VOLONTÉ. AUX PREMIERS CRIS D'ALARME, TOUS LES GENS DES ENVIRONS ÉTAIENT ACCOURUS, ET IL EN ARRIVAIT EN FLOTTE À CHAQUE MINUTE, MAIS PERSONNE NE SE TROUVAIT LÀ POUR DIRIGER.

LE SAUVETAGE DU MOBILIER SURTOUT LES PRÉOCCUPAIT. LES PLUS HÂTÉS TENAIENT BON DANS LES APPARTEMENTS ET, EN PROIE À UNE SORTIE DE VERTIGE, JETAIENT PAR LES FENÊTRES TOUT CE QUI LEUR TOMBAIT EN MAIN. ET DANS LE MILIEU DE LA COUR, S'AMONCELAIENT PÊLE-MÊLE LES MATÉRIELS, LES MATELAS, LES CHAISES, LE LINGE, LES LIVRES, LES VÊTEMENTS...

CEPENDANT UNE IMMENSE CLAMEUR SALUA L'ARRIVÉE DE M. SÉNÈS ET DE SES COMPAGNONS.

—VOILÀ MONSIEUR LE MAIRE! S'ÉCRIAIENT LES PAYSANS, RASSURÉS PAR LA SEULE PRÉSENCE ET PRÊTS À LUI OBÉIR.

M. Séneschal, du reste, jugea bien d'un coup d'œil la situation.

—OUI, C'EST MOI, MES AMIS, DIT-IL, ET JE VOUS FÉLICITE DE VOTRE empressement, il s'agit, à cette heure, de ne pas gaspiller nos forces. LA FERME, LES CHAIS ET LES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION SONT PRÊTS. ABANDONNONS-LES. CONCENTRONS NOS EFFORTS SUR LE CHÂTEAU. ORGANISONS-NOUS! LA RIVIÈRE EST TOUT PROCHE, FORMONS LA CHAÎNE. TOUT LE MONDE À LA CHAÎNE, HOMMES ET FEMMES!... ET DE L'EAU... l'eau... voilà les pompes.

ON LES ENTENDAIT, EN EFFET, ROULER COMME UN TONNERRE. LES POMPIERS PARURENT. LE CAPITAINE PARENTEAU PRIT LA DIRECTIO... SECOURS. ET, ENFIN, M. SÉNESCHAL PUT S'INFORMER DU COMTE DE CLAUDIEUSE.

—LE MAÎTRE EST LÀ, LUI RÉPONDIT UNE VIEILLE FEMME EN MONTANT. CENT PAS, UNE MAISONNETTE À TOIT DE CHAUME, C'EST LE MÉDECIN QU'IL A FAIT TRANSPORTER.

—ALLONS LE VOIR, MESSIEURS, DIT VIVEMENT LE MAIRE AU PROCUREUR. LA RÉPUBLIQUE ET AU JUGE D'INSTRUCTION.

MAIS ILS S'ARRÊTÈRENT AU SEUIL DE L'UNIQUE PIÈCE DE CETTE MAISON. C'ÉTAIT UNE GRANDE CHAMBRE, AU SOL DE TERRE BATTUE, LES SOLIVES NOIRCIES ET TOUTES CHARGÉES D'OUTILS ET DE PAQUETS DE GR... DEUX LITS À COLONNES TORSSES ET À RIDEAUX DE SERGE JAUNÂTRE, DEUX BONS GRANDS LITS DE SAINTONGE, OCCUPAIENT TOUT LE FOND. SUR CE CÔTÉ GAUCHE, UNE PETITE FILLE DE QUATRE À CINQ ANS DORMAIT, ROULÉE SOUS UNE COUVERTURE, SOUS LA GARDE DE SA SEUR, DE DEUX OU TROIS ANS. À DROITE, ÂGÉE. SUR LE LIT DE DROITE, LE COMTE DE CLAUDIEUSE ÉTAIT ÉTÉ...

PLUTÔT ASSIS, CAR ON AVAIT ENTASSÉ SOUS SES REINS TOUT CE QU'ON A
pu arracher d'oreillers à l'incendie.

IL AVAIT LE TORSSE NU ET RUISSELANT DE SANG, ET UN HOMME, LE D
SEIGNEBOS, EN BRAS DE CHEMISE ET LES MANCHES RETROUSSÉES JUSQU'A
COUDE, S'INCLINAIT VERS LUI ET, UNE ÉPONGE D'UNE MAIN, UN BISTOU
L'AUTRE, SEMBLAIT ABSORBÉ PAR QUELQUE GRAVE ET DÉLICATE OPÉR
VÊTUE D'UNE ROBE DE MOUSSELINE CLAIRE, LA COMTESSE DE CLAUDI
ÉTAIT DEBOUT AU PIED DU LIT DE SON MARI, PÂLE, MAIS SUBLIME DE C
et de fermeté résignée. Elle tenait une lampe et en dirigeait la lumière
SELON LES INDICATIONS DU DOCTEUR. DANS UN COIN, DEUX SERVAN
ÉTAIENT ASSISES SUR UN COFFRE ET, LEUR TABLIER RELEVÉ SUR D
pleuraient.

SINGULIÈREMENT ÉMU, LE MAIRE DE SAUVETERRE PRIT ENFIN S
d'entrer. Ce fut le comte de Claudieuse qui le premier l'aperçut:

—EH! C'EST CE BRAVE SÉNESCHAL! DIT-IL. APPROCHEZ, CHER A
APPROCHEZ!... L'ANNÉE 1871, VOUS LE VOYEZ, EST UNE ANNÉE FATALE.
TOUT CE QUE JE POSSÉDAIS, IL NE RESTERA PLUS, AU JOUR, QUE QUEL
pelletées de cendres...

—C'EST UN GRAND MALHEUR, RÉPONDIT LE DIGNE MAIRE, MAIS NOU
avons craint un bien plus irréparable... Dieu merci, vous vivrez..

—Qui sait! Je souffre terriblement... M^{me} de Claudieuse tressaillit.

—TRIVULCE! MURMURA-T-ELLE D'UNE VOIX DOUCEMENT SUPPLI
Trivulce!

JAMAIS AMANT N'ARRÊTA SUR L'AMIE DE SON ÂME UN REGARD PLUS TI

que celui dont M. de Claudieuse enveloppa sa femme.

—PARDONNE-MOI, CHÈRE GENEVIÈVE, PARDONNE-MOI MON MANQUE de courage...

UN SPASME NERVEUX LUI COUPA LA PAROLE, ET TOUT AUSSITÔT, D'UNE éclatante comme une trompette:

—MONSIEUR! S'ÉCRIA-T-IL, DOCTEUR! TONNERRE DU CIEL!... V m'écorchez!

—J'ai là du chloroforme, prononça froidement le médecin.

—Je n'en veux pas!

—RÉSIGNEZ-VOUS ALORS À SOUFFRIR... ET TENEZ-VOUS TRANQUILLE CHACUN DE VOS MOUVEMENTS AUGMENTE LA SOUFFRANCE. (SUR QU ÉPONGEANT UN FILET DE SANG QUI VENAIT DE JAILLIR SOUS SON BISTOU RESTE, AJOUTA-T-IL, NOUS ALLONS PRENDRE QUELQUES MINUTES DE MES YEUX ET MA MAIN SE FATIGUENT... JE NE SUIS PLUS JEU décidément.

LE DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIT SOIXANTE ANS. C'ÉTAIT UN PETIT HO AU TEINT BILIEUX, MAIGRE, CHAUVÉ, D'UNE TENUE PLUS QUE NÉGLIG PORTEUR D'UNE PAIRE DE LUNETTES D'OR QU'IL PASSAIT SA VIE À RET essayer et à remettre.

SA RÉPUTATION MÉDICALE ÉTAIT GRANDE, ON CITAIT DE LUI, À SAUV DES CURES MERVEILLEUSES; CEPENDANT IL N'AVAIT QUE PEU D'AMIS. L OUVRIERS LUI REPROCHAIENT SA MORGUE DÉDAIGNEUSE, LES PAYSANS âpreté au gain, et les bourgeois ses opinions politiques.

ON RAPPORTE QU'UN SOIR, DANS UN BANQUET, IL S'ÉTAIT ÉCRIÉ EN LÉVANT SON VERRE: «JE BOIS À LA MÉMOIRE DU SEUL MÉDECIN DONT J'ENVIE LA PURE ET NOBLE GLOIRE: À LA MÉMOIRE DE MON COMPATRIOTE LE DOCTEUR GUILLOTIN, DE SAINTES!» AVAIT-IL VRAIMENT PORTÉ CE TOAST? LE MÉDECIN C'EST QU'IL SE POSAIT EN DÉMOCRATE FAROUCHE, ET QU'IL ÉTAIT L'ÉLÉMENT L'ORACLE DES PETITS CONCILIABULES SOCIALISTES DES ENVIRONS. IL ÉTAIT QUAND IL ENTAMAIT LE CHAPITRE DES RÉFORMES QU'IL RÊVAIT ET DES PROGRÈS QU'IL CONCEVAIT. ET IL FAISAIT FRÉMIR PAR LE DON DONNÉ DONT IL PARLAIT DE LE FER ET LE FEU JUSQU'AU FOND DES ENTRAÎLLES POURRIES DE LA SOCIÉTÉ.

CES OPINIONS, DES THÉORIES UTILITAIRES SOUVENT ÉTRANGES, CERTAINES EXPÉRIENCES PLUS ÉTRANGES ENCORE QU'IL POURSUIVAIT AU SU ET VANTAGE, TOUS, AVAIENT FAIT DOUTER PARFOIS DE L'INTÉGRITÉ DE L'INTELLECT DE SEIGNEBOS. LES PLUS BIENVEILLANTS DISAIENT: «C'est un original.»

CET ORIGINAL, COMME DE RAISON, N'AIMAIT GUÈRE M. SÉNESCHAL, L'ANCIEN AVOUÉ RÉACTIONNAIRE. IL TENAIT EN PIÈTRE ESTIME LE PROCUREUR LA RÉPUBLIQUE, UN INUTILE FURETEUR DE BOUQUINS. MAIS IL DÉSAIMENT cordialement M. Galpin-Daveline.

POURTANT, IL LES SALUA TOUS LES TROIS, ET SANS SE SOUCIER D'ÊTRE ENTENDU DE SON MALADE:

—VOUS VOYEZ, LEUR DIT-IL, MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EN TRÈS FÂCHÉ ÉTAT. C'EST AVEC UN FUSIL CHARGÉ DE PLOMB DE CHASSE QU'ON LUI A TIRÉ DESSUS, ET LES DÉSORDRES DES BLESSURES DE CETTE ORIGINE SONT INCALCULABLES. J'INCLINERAI VOLONTIERS À CROIRE QU'AUCUN ORGANES ESSENTIEL N'A ÉTÉ ATTEINT, MAIS JE N'EN RÉPONDRAIS PAS. J'AI VU SOUVENT DANS MA PRATIQUE, DES LÉSIONS MINUSCULES TELLES QU'EN PEUT PRODUIRE UN GRAIN DE PLOMB, LÉSIONS MORTELLES CEPENDANT, NE SE RÉVÈLANT

qu'après douze ou quinze heures.

Il eût continué longtemps, s'il n'eût été brusquement interrompu:

—MONSIEUR LE DOCTEUR, PRONONÇA LE JUGE D'INSTRUCTION, C'EST QU'UN CRIME A ÉTÉ COMMIS QUE JE SUIS ICI. IL FAUT QUE LE COUPABLE RETROUVÉ ET PUNI. ET C'EST AU NOM DE LA JUSTICE QUE, DÈS CE MOMENT, je requiers le concours de vos lumières.

III

PAR CETTE SEULE PHRASE, M. GALPIN-DAVELINE S'EMPARA despotiquement de la situation et reléguait au second plan le docteur SEIGNEBOS, M. SÉNESCHAL ET LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE MÊME. RIEN PLUS N'EXISTAIT QU'UN CRIME DONT L'AUTEUR ÉTÀIT à découvrir, et un juge: lui.

MAIS IL AVAIT BEAU EXAGÉRER SA RAIDEUR HABITUELLE ET CE DÉDAIGNÉ des SENTIMENTS HUMAINS QUI A FAIT À LA JUSTICE PLUS D'ENNEMIS QUE SES CRUELLES ERREURS, TOUT EN LUI TRESSAILLAIT D'UNE SATISFACTION TOUTE particulière, JUSQU'ÀUX POILS DE SA BARBE, TAILLÉE COMME LES BUISSONS de Versailles.

—DONC, MONSIEUR LE MÉDECIN, REPRIT-IL, VOYEZ-VOUS QUEL INCONVÉNIENT à ce que j'interroge le blessé?

—MIEUX VAUDRAIT CERTAINEMENT LE LAISSER EN REPOS, GRONCE LE DOCTEUR SEIGNEBOS, JE VIENS DE LE MARTYRISER PENDANT UNE HEURE.

VAIS DANS UN MOMENT RECOMMENCER À EXTRAIRE LES GRAINS DE PLOMB dont ses chairs sont criblées. Cependant, si vous y tenez...

—J'y tiens...

—EH BIEN! DÉPÊCHEZ-VOUS, CAR LA FIÈVRE NE VA PAS TARDER À reprendre.

M. Daubigeon ne cachait guère son mécontentement.

—Daveline! faisait-il à demi-voix, Daveline!

L'AUTRE N'Y PRENAIT GARDE. AYANT TIRÉ DE SA POCHE UN CALEPIN ET UN CRAYON, IL S'APPROCHA DU LIT DE M. DE CLAUDIEUSE, ET TOUJOURS AU MÊME ton:

—VOUS SENTEZ-VOUS EN ÉTAT, MONSIEUR LE COMTE, DEMANDA-T-IL, pour répondre à mes questions?

—Oh! parfaitement.

—ALORS, VEUILLEZ ME DIRE CE QUE VOUS SAVEZ DES FUNESTES événements de cette nuit.

AIDÉ DE SA FEMME ET DU DOCTEUR SEIGNEBOS, LE COMTE DE CLAUDIEUSE se haussa sur ses oreillers.

—CE QUE JE SAIS, COMMENÇA-T-IL, N'AIDERA GUÈRE à élucider MALHEUREUSEMENT, LES INVESTIGATIONS DE LA JUSTICE... IL POUVAIT ÊTRE ONZE HEURES, CAR JE NE SAURAI MÊME PRÉCISER L'HEURE, J'ÉTAIS COUCHE ET DEPUIS UN BON MOMENT J'AVAIS SOUFFLÉ MA BOUGIE, LORSQU'UNE LUMIÈRE TRÈS VIVE FRAPPA MES VITRES. JE M'EN ÉTONNAI, MAIS TRÈS CONFUSÉMENT.

CAR J'ÉTAIS DANS CET ÉTAT D'ENGOURDISSEMENT QUI, SANS ÊTRE LE SOMMEIL, N'EST DÉJÀ PLUS LA VEILLE. JE ME DIS BIEN: «QU'EST-CE QUE CELA?», ET JE NE ME LEVAI PAS. C'EST UN GRAND BRUIT, COMME LE FRACAS D'UN CHATELAIN QUI S'ÉCROULE, QUI ME RENDIT AU SENTIMENT DE LA RÉALITÉ. OH! ALORS JE BONDIS HORS DE MON LIT, EN ME DISANT: «C'EST LE FEU!...» CE BRUIT REDOUBLAIT MON INQUIÉTUDE, C'EST QUE JE ME RAPPELAIS QU'IL Y AVAIT DES FUMES DANS MA COUR ET AUTOUR DES BÂTIMENTS, SEIZE MILLE FAGOTS DE LAISSÉS DE L'AN DERNIER.. À DEMI VÊTU, JE M'ÉLANÇAI DANS LES ESCALIERS. J'ÉTAIS TRÈS FORT TROUBLÉ, JE L'AVOUE, À CE POINT QUE J'EUS TOUTES LES PEINES DU MONDE À OUVRIR LA PORTE EXTÉRIEURE. J'Y PARVINS CEPENDANT. MAIS À PEINE METTAIS-JE LE PIED SUR LE SEUIL QUE JE RESSENTIS AU CÔTÉ DROIT DE LA TÊTE UN PEU AU-DESSUS DE LA HANCHE, UNE AFFREUSE DOULEUR ET QUE J'ENTENDIS tout près de moi une détonation..

D'UN GESTE, LE JUGE D'INSTRUCTION INTERROMPIT.—VOTRE QUESTION, MONSIEUR LE COMTE, DIT-IL, EST CERTES D'UNE REMARQUABLE NÉCESSITÉ. CEPENDANT, IL EST UN DÉTAIL QU'IL IMPORTE DE PRÉCISER. C'EST EN QUOI CE MOMENT JUSTE OÙ VOUS PARASSIEZ QU'ON A TIRÉ SUR VOUS?

—Oui, monsieur.

—DONC L'ASSASSIN ÉTAIT TOUT PRÈS, À L'AFFÛT. IL SAVAIT QUE, FATALEMENT, L'INCENDIE VOUS ATTIRERAIT DEHORS ET IL ATTENDAIT...

—Telle a été, telle est encore mon impression, déclara le comte.

M. Galpin-Daveline se retourna vers M. Daubigeon.

—DONC, LUI DIT-IL, L'ASSASSINAT EST LE FAIT PRINCIPAL QUE DOIT ÊTRE L'OBJET DE LA PRÉVENTION; L'INCENDIE N'EST QU'UNE CIRCONSTANCE AGGRAVANTE, UN MOYEN IMAGINÉ PAR LE COUPABLE POUR ARRIVER PLUS SÛREMENT

PERPÉTRATION DU CRIME... (APRÈS QUOI, REVENANT AU COM
Poursuivez, monsieur, dit le juge d'instruction.

—ME SENTANT BLESSÉ, CONTINUA M. DE CLAUDIEUSE, MON PREMIER MOUVEMENT, MOUVEMENT TOUT INSTINCTIF, D'AILLEURS, FUT DE PRÉCIPITER VERS L'ENDROIT D'OÙ M'AVAIT PARU VENIR LE COUP DE FUSIL. N'AVAIS PAS FAIT TROIS PAS QUE JE ME SENTIS ATTEINT DE NOUVEAU À L'ÉPAULE ET AU COU. CETTE SECONDE BLESSURE ÉTAIT PLUS GRAVE QUE LA PREMIÈRE, CAR LE CŒUR ME FAILLIT, LA TÊTE ME TOURNA, ET JE TOMBAI...

—Vous n'aviez pas même entrevu le meurtrier?

—PARDONNEZ-MOI. AU MOMENT OÙ JE TOMBAIS, IL M'A SEMBLÉ VOIR UN HOMME S'ÉLANCER DE DERRIÈRE UNE PILE DE FAGOTS, TRAVERSER LA COUR ET DISPARAÎTRE DANS LA CAMPAGNE.

—Le reconnaîtriez-vous?

—Non.

—MAIS VOUS AVEZ VU COMMENT IL ÉTAIT VÊTU, VOUS POUVEZ DONNER À PEU PRÈS SON SIGNALEMENT?

—NON PLUS. J'AVAIS COMME UN NUAGE DEVANT LES YEUX, ET IL A PARU COMME UNE OMBRE.

Le juge d'instruction dissimula mal un mouvement de dépit.

—N'IMPORTE, FIT-IL, NOUS LE RETROUVERONS... MAIS CONTINUEZ, MONSIEUR.

Le comte hocha la tête.

—JE N'AI PLUS RIEN À VOUS APPRENDRE, MONSIEUR, RÉPONDIT-IL. J'AI ÉTÉ ÉVANOUÏ, ET CE N'EST QUE QUELQUES HEURES PLUS TARD QUE J'AI REPRIS CONNAISSANCE, ICI, SUR CE LIT.

AVEC UN SOIN EXTRÊME, M. GALPIN-DAVELINE NOTAIT LES RÉPONSES DU COMTE. LORSQU'IL EUT TERMINÉ :

—NOUS REVIENDRONS, REPRIT-IL, ET MINUTIEUSEMENT, SUR LES CIRCONSTANCES DU MEURTRE. POUR LE MOMENT, MONSIEUR LE COMTE, IL NE VOUS IMPORTE DE SAVOIR CE QUI S'EST PASSÉ APRÈS VOTRE CHUTE. QUI POURRAIT-IL ME L'APPRENDRE ?

—Ma femme, monsieur.

—JE LE PENSAIS. MADAME LA COMTESSE A DÛ SE LEVER EN MÊME TEMPS QUE VOUS ?

—MA FEMME N'ÉTAIT PAS COUCHÉE, MONSIEUR. VIVEMENT LE JUGE SE RETOURNA VERS LA COMTESSE, ET IL LUI SUFFIT D'UN COUP D'ŒIL POUR RECONNAÎTRE QUE LE COSTUME DE LA COMTESSE N'ÉTAIT PAS CELUI D'UNE FEMME ÉVEILLÉE EN SURSAUT PAR L'INCENDIE DE SA MAISON.

—En effet, murmura-t-il.

—BERTHE, POURSUIVIT LE COMTE, LA PLUS JEUNE DE NOS FILLES, CE QU'ELLE EST LÀ SUR CE LIT, ENVELOPPÉE D'UNE COUVERTURE, EST ATTEINTE D'UNE FIÈVRE ROUGEOLE ET SÉRIEUSEMENT SOUFFRANTE. MA FEMME ÉTAIT RESTÉE D'ELLE. MALHEUREUSEMENT, LES FENÊTRES DE NOS FILLES DONNENT SUR LE JARDIN, DU CÔTÉ OPPOSÉ À CELUI OÙ LE FEU A ÉTÉ MIS...

—COMMENT DONC MADAME LA COMTESSE A-T-ELLE ÉTÉ AVERTIE DU DÉSASTRE ? demanda le juge d'instruction.

SANS ATTENDRE UNE QUESTION PLUS DIRECTE, ^{me}M^{me} CLAUDIEUSE s'avança.

—AINSI QUE MON MARI VIENT DE VOUS LE DIRE, MONSIEUR, RÉPONDIT-ELLE, J'AVAIS TENU À VEILLER MA PETITE BERTHE. AYANT DÉJÀ PASSÉ D'ELLE LA NUIT PRÉCÉDENTE, J'ÉTAIS UN PEU LASSE, ET J'AVAIS FINI M'ASSOUPIR, LORSQUE JE FUS RÉVEILLÉE PAR UNE DÉTONATION... À CE MOMENT M'A SEMBLÉ. JE ME DEMANDAIS SI CE N'ÉTAIT PAS UNE ILLUSION, QUAND UN SECOND COUP RETENTIT PRESQUE IMMÉDIATEMENT. PLUS ÉTOURDI QU'INQUIÈTE, JE QUITTAI LA CHAMBRE DE MES FILLES. AH! MONSIEUR, C'ÉTAIT DÉJÀ LA VIOLENCE DE L'INCENDIE QU'IL FAISAIT CLAIR, DANS L'ÉTOURDISSEMENT COMME EN PLEIN JOUR. JE DESCENDIS EN COURANT. LA PORTE EXTÉRIEURE ÉTAIT OUVERTE, JE SORTIS... À CINQ OU SIX PAS, À LA LUEUR DES FLAMMES, J'APERÇUS LE CORPS DE MON MARI. JE ME JETAI SUR LUI, IL NE M'ENTENDAIT PLUS, SON CŒUR AVAIT CESSÉ DE BATTRE, JE LE CRUS MORT, J'APPELLAI À SECOURS D'UNE VOIX DÉSESPÉRÉE...

M. Séneschal et M. Daubigeon frémissaient.

—Bien! approuva d'un air satisfait M. Galpin-Daveline, très bien!

—VOUS SAVEZ, MONSIEUR, CONTINUAIT LA COMTESSE, COMBIEN PROFOND LE SOMMEIL DES GENS DE LA CAMPAGNE... IL ME SEMBLE QUE JE SUIIS RESTÉE BIEN LONGTEMPS SEULE, AGENOUILLÉE PRÈS DE MON MARI. LONGUE, CEPENDANT, LES CLARTÉS DE L'INCENDIE ÉVEILLAIENT NOS MÉNAGES. LES OUVRIERS DE LA FERME ET NOS DOMESTIQUES. ILS SE PRÉCIPITÈRENT DEHORS EN CRIANT: «AU FEU!» M'APERCEVANT, ILS VINRENT À MON SECOURS. ILS M'AIDÈRENT À TRANSPORTER MON MARI LOIN DU DANGER, QUI GRANDISSAIT MINUTE EN MINUTE. ATTISÉ PAR UN VENT FURIEUX, L'INCENDIE SE PROPAGEA...

AVEC UNE EFFRAYANTE RAPIDITÉ. LES GRANGES N'ÉTAIENT PLUS QU'UN IMMENSE FOURNAISE, LA MÉTairie BRÛLAIT, LES CHAIS REMPLIS D'EAU-CHAUDE ÉTAIENT EN FEU, ET LA TOITURE DE NOTRE MAISON S'ALLUMAIT DE TOIT EN TOIT. ET PERSONNE DE SANG-FROID!... MA TÊTE ÉTAIT À CE POINT PERDUE, QUE J'OUBLIAIS MES ENFANTS ET QUE LEUR CHAMBRE ÉTAIT DÉJÀ PLEINEMENT FUMÉE, LORSQU'UN HONNÊTE ET COURAGEUX GARÇON EST ALLÉ LES AIDER AU PLUS HORRIBLE DES PÉRILS.. POUR ME RAPPELER À MOI-MÊME, IL ME FALLU L'ARRIVÉE DU DOCTEUR SEIGNEBOS ET SES PAROLES D'ESPOIR.. L'INCENDIE NOUS RUINE PEUT-ÊTRE; QUE M'IMPORTE, PUISQUE MES ENFANTS et mon mari sont sauvés!

C'EST D'UN AIR D'IMPATIENCE DÉDAIGNEUSE QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS ASSISTAIT À CES PRÉLIMINAIRES INÉVITABLES. LES AUTRES, M. SÉNESCHAU, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, LES DEUX SERVANTES, MÊME, AVAIENT À PEINE À MAÎTRISER LEUR ÉMOTION. LUI HAUSSAIT LES ÉPAULES ET GROMMELAIT ENTRE LES DENTS:

—Formalités! Subtilités! Puérilités!

APRÈS AVOIR RETIRÉ, ESSUYÉ ET REMIS SUR SON NEZ SES LUNETTES D'OR, IL S'ÉTAIT ASSIS DEVANT LA TABLE BOITEUSE DE LA PAUVRE CHAMBRE, ET COMPTAIT ET ALIGNAIT, DANS UNE ÉCUELLE, LES QUINZE OU VINGT GRAMMES DE plomb qu'il avait extraits des blessures du comte de Claudieuse.

MAIS, SUR LES DERNIERS MOTS DE LA COMTESSE, IL SE LEVA ET, D'UN AIR bref, s'adressant à M. Galpin-Daveline:

—MAINTENANT, MONSIEUR, DIT-IL, VOUS ME RENDEZ MON MALADE, EN DOUTE?

OFFENSÉ—ON L'EÛT ÉTÉ À MOINS—, LE JUGE D'INSTRUCTION FRO

sourcil, et froidement:

—JE SAIS, MONSIEUR, DIT-IL, L'IMPORTANCE DE VOTRE BESOGNE, MAIS TÂCHE N'EST NI MOINS GRAVE NI MOINS URGENTE.

—Oh!...

—PAR CONSÉQUENT, VOUS M'ACCORDEREZ BIEN CINQ MINUTES ENCORE, MONSIEUR LE DOCTEUR...

—DIX SI VOUS L'EXIGEZ, MONSIEUR LE JUGE. SEULEMENT, JE VOUS DÉCLARE QUE CHAQUE MINUTE QUI S'ÉCOULE DÉSORMAIS PEUT COMPROMETTRE LA VIE DU BLESSÉ.

ILS S'ÉTAIENT RAPPROCHÉS ET, LA TÊTE REJETÉE EN ARRIÈRE, ILS SE TROUVAIENT EN FACE À FACE AVEC DES YEUX OÙ ÉCLATAIT LA PLUS VIOLENTE ANIMOSITÉ. ALLAIENT-ILS ENFIN PRENDRE DE QUERELLE AU CHEVET MÊME DE M. DE CLAUDIEUSE?

La comtesse dut le craindre, car, d'un accent de reproche:

—Messieurs, prononça-t-elle, messieurs, de grâce...

PEUT-ÊTRE SON INTERVENTION N'EÛT-ELLE PAS SUFFI, SI M. SÉNESCROUILLE ET M. DAUBIGEON NE SE FUSSENT ENTREMIS, CHACUN S'ADRESSANT EN MÊME TEMPS À L'UN DES ADVERSAIRES.

DES DEUX, M. GALPIN-DAVELINE ÉTAIT ENCORE LE PLUS OBSTINÉ; CAUTÉLIEUX, DÉPITÉ DE TOUT, REPRENANT LA PAROLE:

—JE N'AI PLUS, MONSIEUR, DIT-IL À M. DE CLAUDIEUSE, QU'UNE SEULE QUESTION À VOUS ADRESSER: OÙ ET COMMENT ÉTIEZ-VOUS PLACÉ? OÙ ÉTAIT PLACÉ L'ASSASSIN AU MOMENT DU CRIME?

—MONSIEUR, RÉPONDIT LE COMTE D'UNE VOIX ÉVIDEMMENT FATIGUÉ, J'ÉTAIS, JE VOUS L'AI DIT, DEBOUT, SUR LE SEUIL DE MA PORTE, FAISANT LA COUR. L'ASSASSIN DEVAIT ÊTRE POSTÉ À UNE VINGTAINE DE PAS, SUR LA DROITE, DERRIÈRE UNE PILE DE FAGOTS.

AYANT ÉCRIT LA RÉPONSE DU BLESSÉ, LE JUGE SE RETOURNA VERS LE MÉDECIN.

—VOUS AVEZ ENTENDU, MONSIEUR, LUI DIT-IL. C'EST À VOUS MAINTENANT À FIXER LA PRÉVENTION SUR CE POINT DÉCISIF: À QUELLE DISTANCE LE MEURTREUR LORSQU'IL A FAIT FEU?

—Je ne suis pas devin, répondit brutalement le médecin.

—AH! PRENEZ GARDE, MONSIEUR, INSISTA M. GALPIN-DAVELINE, LE PROCUREUR EN CHÈFE, JUSTICE, DONT JE SUIS ICI LE REPRÉSENTANT, A LE DROIT ET LES MOYENS DE FAIRE RESPECTER. VOUS ÊTES MÉDECIN, MONSIEUR, ET LA MÉDECINE DOIT ÊTRE ARRIVÉE À RÉPONDRE D'UNE FAÇON PRESQUE MATHÉMATIQUE À LA QUESTION que je vous pose...

M. Seignebos ricanaît.

—VRAIMENT, LA MÉDECINE EST ARRIVÉE À CE PRODIGE! FIT-IL. C'EST LA MÉDECINE? LA MÉDECINE LÉGALE, SANS DOUTE, CELLE QUI EST LA DÉVOTION DES PARQUETS ET À LA DISCRÉTION DES PRÉSIDENTS D'ASSISES...

—Monsieur!...

MAIS LE MÉDECIN N'ÉTAIT PAS D'UN NATUREL À SUPPORTER UN SEUL ÉCHEC.

—JE SAIS CE QUE VOUS M'ALLEZ DIRE, POURSUIVIT-IL TRANQUILLEMENT.

N'EST PAS UN MANUEL DE MÉDECINE LÉGALE QUI NE TRAIT
SOVERAINEMENT LE PROBLÈME DONT IL S'AGIT. JE LES AI ÉTUDIÉS
MANUELS, QUI SONT VOS ARMES À VOUS AUTRES, MESSIEURS LES MAGISTRE
INSTRUCTEURS. JE CONNAIS L'OPINION DE DEVERGIE ET CELLE D'ORFÈVRE
CELLE ENCORE DE CASPER, DE TARDIEU ET DE BRIANT ET CHAUDEY
N'IGNORE PAS QUE CES MESSIEURS PRÉTENDENT DÉCIDER À UN CENTIMÈTRE
PRÈS LA DISTANCE D'OÙ UN COUP DE FUSIL A ÉTÉ TIRÉ. JE NE SUIS PAS
FORT. JE NE SUIS QU'UN PAUVRE MÉDECIN DE CAMPAGNE, MOI, UN SIMPLE
GUÉRISSEUR... ET, AVANT DE DONNER UNE OPINION QUI PEUT FAIRE TOUT
la tête d'un pauvre diable, la tête d'un innocent, peut-être, j'ai besoin
de réfléchir, de me consulter, de recourir à des expériences.

IL AVAIT SI ÉVIDEMMENT RAISON QUANT AU FOND, SINON QUANT À LA FORME
que M. Galpin-Daveline se radoucit.

—C'EST À TITRE DE SIMPLE RENSEIGNEMENT, MONSIEUR, DIT-IL, QUE
VOUS DEMANDE VOTRE AVIS. VOTRE OPINION RAISONNÉE ET DÉFINITIVE
nécessairement l'objet d'un rapport motivé.

—Ah!... comme cela...

—VEUILLEZ DONC ME COMMUNIQUER OFFICIEUSEMENT LES CONJECTURES
QUE VOUS A INSPIRÉES L'EXAMEN DES BLESSURES DE MONSIEUR DE
Claudieuse.

D'un geste prétentieux, M. Seignebos rajusta ses lunettes.

—MON SENTIMENT, RÉPONDIT-IL, SOUS TOUTES RÉSERVES, BIEN ENTENDU
EST QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE S'EST PARFAITEMENT RENDU COMPTES
DES FAITS. JE CROIS VOLONTIERS QUE L'ASSASSIN ÉTAIT EMBUSQUÉ À
DISTANCE QU'IL INDIQUE. CE QUE JE PUIS AFFIRMER, PAR EXEMPLE, C'

QUE LES DEUX COUPS DE FUSIL ONT ÉTÉ TIRÉS DE DISTANCES DIFFÉRENTES, LE PREMIER ÉTAIT PARTI DE BEAUCOUP PLUS PRÈS QUE L'AUTRE, ET LA PREUVE, C'EST QUE SI L'UN D'EUX, CELUI DE LA HANCHE, A, COMME DISENT LES CHASSEURS, «ÉCALÉ LÉGÈREMENT, L'AUTRE, CELUI DE L'ÉPAULE, A PRESQUE «FAIT BALLE»...

—MAIS ON SAIT À COMBIEN DE MÈTRES UN FUSIL FAIT BALLE, INTERROMPIIT M. SÉNESCHAL, QU'AGAÇAIT LE TON DOGMATIQUE DU DOCTEUR.

M. Seignebos salua.

—ON SAIT CELA? FIT-IL. QUI? VOUS, MONSIEUR LE MAIRE? M. SÉNESCHAL DÉCLARE L'IGNORER. IL EST VRAI QUE JE N'OUBLIE PAS, COMME VOUS SEMBLEZ L'OUBLIER, QUE NOUS N'AVONS PLUS, COMME AUTREFOIS, DEUX OU TROIS TYPES SEULEMENT DE FUSILS DE CHASSE. AVEZ-VOUS RÉFLÉCHI À LA GRANDE L'IMMENSE VARIÉTÉ D'ARMES FRANÇAISES, ANGLAISES, AMÉRICAINES ET ALLEMANDES QUI SONT AUJOURD'HUI RÉPANDUES PARTOUT? COMMENT OSEZ-VOUS, MONSIEUR, VOUS PRONONCER SI DÉLIBÉRÉMENT? IGNOREZ-VOUS DONC, VOUS, UN ANCIEN AVOUÉ ET UN MAGISTRAT MUNICIPAL, QUE C'EST EN RÉPONSE À cette grave question que roulera tout le débat de la cour d'assises?

APRÈS QUOI, DÉCIDÉ À NE PLUS RIEN RÉPONDRE, LE MÉDECIN REPRENANT SON BISTOURI ET SES PINCES, LORSQUE TOUT À COUP, AU-DEHORS, DES CLAMEURS ÉCLATÈRENT, SI TERRIBLES QUE M. SÉNESCHAL, M. DAUBIGNY ET M^{me} de Claudieuse elle-même se précipitèrent vers la porte.

Et ces clameurs, hélas!, n'étaient que trop justifiées.

LA TOITURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL VENAIT DE S'EFFONDRE, ENSEVELISSANT SOUS SES DÉCOMBRES EMBRASÉS LE PAUVRE TAMBOUR QUI, DEUX HEURES PLUS TÔT, AVAIT BATTU LA GÉNÉRALE, BOLTON, ET UN POMPIER, M. GUILLEBAULT, LE PLUS ESTIMÉ DES CHARPENTIERS DE SAUVETERRE, U

DE CINQ ENFANTS. LE CAPITAINE PARENTEAU SEMBLAIT PRÈS DE DEVENIR fou, et c'était à qui se dévouerait pour arracher à la plus horrible des MORTS CES INFORTUNÉS, DONT ON ENTENDAIT, PAR-DESSUS LE CRAC DE l'incendie, les hurlements désespérés.

TOUTES LES TENTATIVES POUR LES SECOURIR DEVAIENT ÉCHOUER. UN GENDARME ET UN FERMIER DES ENVIRONS, QUI AVAIENT ESSAYÉ D'ARRIVER JUSQU'À EUX, FAILLIRENT RESTER DANS LA FOURNAISE ET NE FURENT QU'AU PRIX D'EFFORTS INOUÏS, ET DANS LE PLUS TRISTE ÉTAT, LE GENDARME surtout.

ALORS, VÉRITABLEMENT, ON SE RENDIT COMPTE DE L'ABOMINABLE CRIME DE L'INCENDIAIRE... ALORS, EN MÊME TEMPS QUE LES COLONNES DE FUMÉE ET LES TOURBILLONS D'ÉTINCELLES, MONTÈRENT VERS LE CIEL DES COLÈRES DE vengeance:

—À mort, l'incendiaire, à mort!...

C'EST À CE MOMENT QUE LA PLUS LÉGITIME DES FUREURS INSPIRÉES PAR LES SÉNESCHAL. IL SAVAIT, LUI, CE QU'EST LA PRUDENCE DES CAMPAGNES. COMBIEN IL EST DIFFICILE D'ARRACHER À UN PAYSAN CE QU'IL SAIT. IL DRESSANT donc sur un monceau de débris, d'une voix claire et forte:

—OUI, MES AMIS, S'ÉCRIT-IL, OUI, VOUS AVEZ RAISON; À MORT! C'EST LA JUSTICE POUR LES COURAGEUSES VICTIMES DU PLUS LÂCHE DES CRIMES DOIVENT ÊTRE VENGÉES.. IL FAUT RETROUVER L'INCENDIAIRE, IL LE FAUT ABSOLUMENT. VOUS LE VOULEZ, N'EST-CE PAS? CELA DÉPEND DE VOUS.. IL EST IMPOSSIBLE QU'IL NE SOIT PAS PARMI VOUS UN HOMME QUI SACHE QUELQUE CHOSE... QUE CELUI-LÀ SE MONTRE ET PARLE. SOUVENEZ-VOUS QUE LE PLUS LÉGER INDICE PEUT GUIDER LA JUSTICE... SE TAIRE, MES AMIS, SERA

rendre complice. Réfléchissez, consultez-vous...

DE RAPIDES CHUCHOTEMENTS COURURENT À TRAVERS LA FOULE, PUIS
coup:

—Il y a quelqu'un, dit une voix, qui peut parler.

—Qui?

—Cocoleu! Il était là tout au commencement.

C'EST LUI QUI EST ALLÉ CHERCHER DANS LEUR CHAMBRE LES FILLES
dame de Claudieuse. Qu'est-il devenu? Cocoleu!... Cocoleu!...

IL FAUT AVOIR VÉCU TOUT AU FOND DES CAMPAGNES, EN PLEINS CHAMPS,
POUR IMAGINER, POUR COMPRENDRE L'ÉMOTION ET LA COLÈRE DE TOUTES
BRAVES GENS QUI SE PRESSAIENT AUTOUR DES RUINES EMBRASÉES DE
VALPINSON. L'HABITANT DES VILLES, LUI, N'A NUL SOUCI DU BRIGAND S'IL
QUI, POUR VOLER, TUE. IL A LE GAZ, DES PORTES SOLIDES, ET LA POLICE
SUR SON SOMMEIL. IL REDOUTE PEU L'INCENDIE: À LA PREMIÈRE ÉTINCELLE
TOUJOURS QUELQUE VOISIN SE TROUVE POUR CRIER «AU FEU!» LES POMPIERS
ACCouRENT, ET L'EAU JAILLIT COMME PAR ENCHANTEMENT. LE PAYSAN
CONTRAIRE, A LA CONSCIENCE DES PÉRILS DE SON ISOLEMENT. UN SI
LOQUET DE BOIS FERME SON HUIS, ET NUL N'EST CHARGÉ D'ASSURER SA
SÉCURITÉ DE SES NUITS. ATTAQUÉ PAR UN ASSASSIN, SES CRIS, S'IL APPELLE
NE SERONT PAS ENTENDUS. QUE LE FEU SOIT MIS À SA MAISON, ELLE SERA
CENDRES AVANT L'ARRIVÉE DES PREMIERS SECOURS, TROP HEUREUX S'IL
sauve et s'il réussit à sauver sa famille des flammes.

AUSSI, TOUS CES CAMPAGNARDS, QUE VENAIT DE REMUER LA PAROLE
M. SÉNESCHAL, S'EMPLOYAIENT FIÈVREUSEMENT À RETROUVER CELUI

pensaient-ils, savait quelque chose: Cocoleu.

TOUS LE CONNAISSAIENT BIEN, ET DE LONGUE DATE. IL N'EN ÉTAIT PAS SEUL, PARMIS EUX, QUI NE LUI EÛT DONNÉ UNE BEURRÉE OU UNE ÉCUEILLE DE SOUPE, QUAND IL AVAIT FAIM; PAS UN SEUL QUI NE LUI EÛT ABANDONNÉ UNE BOTTE DE PAILLE DANS LE COIN D'UNE ÉCURIE, QUAND IL PLEUVAIT QUAND IL FAISAIT FROID ET QU'IL VOULAIT DORMIR. C'EST QUE COCOLEU ÉTAIT UN DE CES INFORTUNÉS QUI TRAÎNENT À TRAVERS LA CAMPAGNE LE POIDS DE QUELQUE TERRIBLE DIFFORMITÉ PHYSIQUE OU MORALE.

QUELQUE VINGT ANS PLUS TÔT, UN DES GROS PROPRIÉTAIRES DE BRAYANT AVANT FAIT BÂTIR, AVAIT FAIT VENIR D'ANGOULÊME UNE DEMI-DOUZAINE DE PEINTRES-DÉCORATEURS QUI PASSÈRENT CHEZ LUI PRESQUE TOUT L'ÉTÉ. CES PEINTRES AVAIT MIS À MAL UNE PAUVRE FILLE DE FERME DES ENVIRONS NOMMÉE COLETTE, QU'AVAIENT AFFOLÉE SA LONGUE BLOUSE BLANCHE, SES FINES MOUSTACHES BRUNES, SA GAÏETÉ, SES CHANSONS ET SES PROPOS GALANTS.

MAIS LES TRAVAUX ACHÈVÉS, LE SÉDUCTEUR S'ÉTAIT ENVOLÉ AVEC SES CAMARADES, SANS PLUS SE SOUCIER DE LA MALHEUREUSE QUE DU DERNIER CIGARE QU'IL AVAIT FUMÉ. Elle était enceinte, pourtant.

LORSQU'ELLE NE SUT PLUS DISSIMULER SON ÉTAT, ELLE FUT JETÉE À L'ÉCART DE LA MAISON OÙ ELLE ÉTAIT EMPLOYÉE, ET SES PARENTS, QUI AVAIENT VU DU MAL À SE SUFFIRE, LA REPOUSSÈRENT IMPITOYABLEMENT. DÈS QU'ELLE HÉBÉTÉE DE DOULEUR, DE HONTE ET DE REGRETS, ELLE ERRA DE FERME EN FERME, DEMANDANT L'AUMÔNE, INSULTÉE, RAILLÉE, BRUTALISÉE quelquefois.

C'EST AU COIN D'UN BOIS, UN SOIR D'HIVER, QUE SEULE, SANS SECOU

ELLE MIT AU MONDE UN GARÇON. COMMENT LA MÈRE ET L'ENFANT N'ÉTAIENT-ILS PAS MORTS DE FROID, DE FAIM ET DE MISÈRE!... IL EST DES GRÂCES D'ÉTAT INCOMPRÉHENSIBLES.

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES, ON LES VIT TRAÎNER LEURS HAILLONS AU SAUVETERRE, VIVANT DE LA GÉNÉROSITÉ, CHÈREMENT ACHETÉE, PAR LES PAYSANS. PUIS LA MÈRE MOURUT, ABANDONNÉE, COMME ELLE AVAIT VÉCUE. ON RAMASSA SON CORPS UN MATIN, SUR LE REVERS D'UN FOSSÉ. L'ENFANT RESTAIT SEUL.

IL AVAIT HUIT ANS, IL ÉTAIT ASSEZ FORT POUR SON ÂGE; UN FERMIER PITIÉ ET LE PRIT POUR GARDER SES VACHES. LE PETIT MISÉRABLE N'ÉTAIT PAS CAPABLE.

TANT QU'IL AVAIT EU SA MÈRE, ON AVAIT ATTRIBUÉ À SON EXISTENCE SAUVAGE SON MUTISME, SES REGARDS EFFARÉS, SES ALLURES DE BÊTE TRAQUÉE. LORSQU'ON ESSAYA DE S'OCCUPER DE LUI, ON RECONNUT QU'AUCUNE INTELLIGENCE NE S'ÉTAIT ÉVEILLÉE EN CE PAUVRE CERVEAU DÉPRIMÉ. IL ÉTAIT IDIOT, ET DE PLUS ATTEINT D'UNE DE CES EFFROYABLES MALADIES NERVEUSES DONT LES ACCÈS AGITENT TOUT LE CORPS, ET PARTICULIÈREMENT LES MUSCLES DU VISAGE, DE MOUVEMENTS CONVULSIFS. IL N'ÉTAIT PAS MÊME CAPABLE DE PARLER, MAIS CE N'EST QU'AVEC DES EFFORTS INOUÏS ET EN BÉGAYANT LAMENTABLEMENT QU'IL PARVENAIT À ARTICULER QUELQUES SYLLABES. UN JOUR, des paysans en belle humeur lui criaient:

—Dis-nous comment tu t'appelles, et tu auras un sou.

IL EN AVAIT POUR CINQ MINUTES À BÉGAYER, AVEC TOUTES SORTES DE CONTOUSIONS, LE NOM DE SA MÈRE:

—Co... co... co... lette. De là son surnom.

ON AVAIT CONSTATÉ QU'IL N'ÉTAIT BON À RIEN; ON CESSA DE S'INTÉRESSER
lui; il se remit à vagabonder comme jadis.

C'EST VERS CETTE ÉPOQUE QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS, EN ALLANT
VISITES, LE RENCONTRA UN MATIN SUR LA GRANDE ROUTE. CET EX
DOCTEUR, ENTRE AUTRES THÉORIES SURPRENANTES, SOUTENAIT ALORS
L'IMBÉCILLITÉ N'EST QU'UNE FAÇON D'ÊTRE DU CERVEAU, UN OUBLI
NATURE AISÉMENT RÉPARABLE PAR L'ADJONCTION DE CERTAINES SUBSTANCES
CONNUES, DE PHOSPHORE, PAR EXEMPLE. L'OCCASION D'UNE EXPÉRIENCE
mémorable était trop belle pour qu'il ne s'empressât pas de la saisir.

IL FIT MONTER COCOLEU PRÈS DE LUI, DANS SON CABRIOLET, L'INSTALLER
SA MAISON ET LE SOUMIT À UN TRAITEMENT DONT LE SECRET EST RESTÉ
LUI ET UN PHARMACIEN DE SAUVETERRE, BIEN CONNU POUR SES OPINIONS
avancées.

AU BOUT DE DIX-HUIT MOIS, COCOLEU AVAIT CONSIDÉRABLEMENT MAL
IL PARLAIT PEUT-ÊTRE UN PEU MOINS MALAISÉMENT, MAIS SON INTELLECT
n'avait fait aucun progrès appréciable.

DÉCOURAGÉ, M. SEIGNEBOS FIT UN PAQUET DES QUELQUES NIPPES QU'IL
AVAIT DONNÉES À SON PENSIONNAIRE, LES LUI MIT DANS LA MAIN ET LE
poussa dehors en lui défendant de revenir jamais.

Le médecin avait rendu un triste service à Cocoleu. Désaccoutumé
DES PRIVATIONS, DÉSHABITUÉ D'ALLER DE PORTE EN PORTE DEMANDER
PAIN, LE PAUVRE IDIOT EÛT PÉRI DE BESOIN SI SA BONNE ÉTOILE NE
AMENÉ AU VALPINSON. TOUCHÉS DE SA DÉTRESSE, LE COMTE ET LA
comtesse de Claudieuse résolurent de se charger de lui.

Seulement, c'est en vain qu'ils essayèrent de le fixer à l'une de leurs métairies, où ils lui avaient fait donner un lit. L'humeur vagabonde de COCOLEU L'EMPORTAIT SUR TOUT, MÊME SUR LA FAIM. L'HIVER, PAR LE FROID ET LA NEIGE, ON LE TENAIT ENCORE. MAIS DÈS LES PREMIÈRES FEUILLES, IL REPRENAIT SES COURSES SANS BUT À TRAVERS LES BOIS ET LES CHAMPS, RESTANT SOUVENT DES SEMAINES ENTIÈRES SANS REPARAÎTRE.

À LA LONGUE, POURTANT, S'ÉTAIT ÉVEILLÉ EN LUI QUELQUE CHOSE QUI RESSEMBLAIT ASSEZ À L'INSTINCT D'UN ANIMAL DOMESTIQUE PATIEMMENT DRESSÉ. SON AFFECTION POUR M^{ME} DE CLAUDIEUSE SE TRADUISAIT COMME CELLE D'UN CHIEN, PAR DES GAMBAGES ET DES CRIS DE JOIE DÈS QU'ELLE L'APERCEVAIT. SOUVENT, QUAND ELLE SORTAIT, IL L'ACCOMPAGNAIT, ET BONDISSANT AUTOUR D'ELLE, TOUJOURS COMME UN CHIEN. IL AIMAIT LES PETITES FILLES, ET IL PARAÎSSAIT SOUFFRIR QU'ON L'ÉCARTÂT D'ELLES. IL L'EN ÉCARTAIT, REDOUTANT POUR DES ENFANTS SI JEUNES LE CONTACT DE ses tics nerveux.

AVEC LE TEMPS AUSSI, IL ÉTAIT DEVENU CAPABLE DE RENDRE QUELQUES PETITS SERVICES. IL ÉTAIT CERTAINES COMMISSIONS FACILES DONT ON POUVAIT LE CHARGER. IL ARROSAIT LES FLEURS, IL ALLAIT APPELER UN DOMESTIQUE, IL SAVAIT PORTER UNE LETTRE À LA POSTE DE BRÉCHY. MÊME, SES PRODUITS AVAIENT ÉTÉ ASSEZ SENSIBLES POUR INSPIRER DES DOUTES À QUELQUES PAYSANS DÉFIANTS, LESQUELS PRÉTENDAIENT QUE COCOLEU N'ÉTAIT QU'UN «INNOCENT» QU'IL EN AVAIT L'AIR, QUE C'ÉTAIT «UN MALIN» AU CONTRAIRE, QUI FAISAIT LA BÊTE POUR BIEN VIVRE SANS TRAVAILLER.

—Nous le tenons! crièrent enfin quelques voix; le voilà! le voilà!...

LA FOULE S'ÉCARTA VIVEMENT, ET PRESQUE AUSSITÔT, MAINTENU ET ENTRAÎNÉ EN AVANT PAR PLUSIEURS HOMMES, UN JEUNE GARÇON PARUT.

—Il s'était caché là-bas, derrière une haie, disaient ces hommes, et il ne voulait pas venir, le matin!

LE DÉSORDRE DES VÊTEMENTS DE COCOLEU ATTESTAIT EN EFFET résistance opiniâtre.

C'ÉTAIT UN GARÇON DE DIX-HUIT ANS, IMBERBE, TRÈS GR EXTRAORDINAIREMENT MAIGRE, ET SI DÉGINGANDÉ QU'IL EN PARA CONTREFAIT. UNE FORÊT DE RUDES CHEVEUX ROUX S'EMMÊLAIT AU-D DE SON FRONT ÉTROIT ET FUYANT. ET SES PETITS YEUX, SA LARGE MEUBLÉE DE DENTS AIGUËS, SON NEZ, LARGEMENT ÉPATÉ, ET SES IMMEN OREILLES DONNAIENT À SA PHYSIONOMIE UNE EXPRESSION ÉTR d'effarement et d'idiotisme, et aussi, pourtant, de ruse bestiale.

—QU'EST-CE QUE NOUS ALLONS EN FAIRE? DEMANDÈRENT LES PAYSAN M. Séneschal.

—IL FAUT LE CONDUIRE AU JUGE D'INSTRUCTION, MES AMIS, RÉPON MAIRE, LÀ, DANS LA PETITE MAISON OÙ VOUS AVEZ PORTÉ MONSIEUR Claudieuse...

—ET IL FAUDRA BIEN QU'IL PARLE, GRONDÈRENT LES PAYSANS. TU EN n'est-ce pas? Allons! arrive...

IV

METTANT LEUR AMOUR-PROPRE À LUTTER DE FLEGME ET D'IMPASSIE LE DOCTEUR SEIGNEBOS, NI M. GALPIN-DAVELINE N'AVAIENT FAI

mouvement pour reconnaître ce qui se passait au-dehors.

LE MÉDECIN S'APPRÊTAIT À REPRENDRE SON OPÉRATION, MÉTHODIQUEMENT, TRANQUILLE AUTANT QUE S'IL EÛT ÉTÉ CHEZ LUI, CABINET, IL LAVAIT L'ÉPONGE DONT IL VENAIT DE SE SERVIR ET ESSUYAIT SES PINCES ET SES BISTOURIS.

LE JUGE D'INSTRUCTION, LUI, DEBOUT AU MILIEU DE LA CHAMBRE, LES BRAS CROISÉS, SEMBLAIT SUIVRE DE L'ŒIL, DANS LE VIDE, D'INSAISSANTES COMBINAISONS. PEUT-ÊTRE SONGEAIT-IL QUE SA BONNE ÉTOILE L'AVAIT GUIDÉ VERS CETTE CAUSE RETENTISSANTE QU'IL AVAIT SI LONGTEMPS INUTILEMENT APPELÉE DE TOUT SES VŒUX.

MAIS M. DE CLAUDIEUSE ÉTAIT LOIN DE PARTAGER LEUR INDIFFÉRENCE. IL S'AGITAIT SUR SON LIT, ET DÈS QUE M. SÉNESCHAL ET M. DAUBIGNY REPARURENT, PÂLES ET BOULEVERSÉS :

— Pourquoi tout ce tumulte ? interrogea-t-il.

Et lorsqu'on lui eut appris la catastrophe :

— MON DIEU !... S'ÉCRIA-T-IL, ET MOI QUI GÉMISSAIS DE ME VOIR PARTIELLEMENT RUINÉ. DEUX HOMMES MORTS !... VOILÀ LE VRAI MALHEUR ! PAUVRES GENS, VICTIMES DE LEUR COURAGE ! BOLTON, UN GARÇON DE TRENTE ANS ! GUILLEBAULT, UN PÈRE DE FAMILLE, QUI LAISSE CINQ ENFANTS SANS SOUTIEN !...

LA COMTESSE, QUI RENTRAIT, AVAIT ENTENDU LES DERNIERS MOTS PRONONCÉS PAR SON MARI.

— TANT QU'IL NOUS RESTERA UNE BOUCHÉE DE PAIN, INTERROMPIT-ELLE.

D'UNE VOIX PROFONDÉMENT TROUBLÉE, NI LA MÈRE DE BOLTON, NI LES ENFANTS DE Guillebault ne manqueront de rien!

ELLE N'EN PUT DIRE DAVANTAGE. LES PAYSANS QUI AVAIENT DÉCOUVERT COCOLEU ENVAHISSENT LA CHAMBRE, POUSSANT DEVANT EUX LE PRISONNIER.

—Où est le juge? demandaient-ils. Voilà un témoin...

—Quoi! Cocoleu! s'écria le comte.

—OUI, IL SAIT QUELQUE CHOSE, IL L'A DIT, IL FAUT QU'IL LE RÉPONDRE À LA JUSTICE ET QUE L'INCENDIAIRE SOIT RETROUVÉ.

M. SEIGNEBOS AVAIT FRONCÉ LE SOURCIL. IL EXÉCRAIT COCOLEU, CE DOCTEUR, DONT LA VUE LUI RAPPELAIT CETTE FAMEUSE EXPÉRIENCE DE LA FÊTE QUI FAIT ENCORE DES GORGES CHAUDES À SAUVETERRE.

—EST-CE QUE VÉRITABLEMENT VOUS ALLEZ L'INTERROGER? DEMANDA M. GALPIN-DAVELINE.

—Pourquoi non? fit sèchement le juge.

—PARCE QU'IL EST COMPLÈTEMENT IMBÉCILE, MONSIEUR, STUPIDE, ET PARCE QU'IL EST INCAPABLE DE SAISIR LA VALEUR DE VOS QUESTIONS DONT LA PORTÉE DE SES RÉPONSES.

—Il peut nous fournir un indice précieux, monsieur...

—LUI!... UN ÊTRE DÉNUÉ DE RAISON!... VOUS N'Y PENSEZ PAS! IL EST IMPOSSIBLE QUE LA JUSTICE TIENNE COMPTE DES RÉPONSES INCOHÉRENTES D'UN FOU!

LE MÉCONTENTEMENT DE M. GALPIN-DAVELINE SE TRADUISAIT PAR UN
redoublement de roideur.

—Je sais ce que j'ai à faire, monsieur, dit-il.

—ET MOI, RIPOSTA LE MÉDECIN, JE CONNAIS MON DEVOIR. VOUS AVEZ
REQUIS LE CONCOURS DE MES LUMIÈRES, JE VOUS L'APPORTE. JE VOUS
DÉCLARE QUE L'ÉTAT MENTAL DE CE GARÇON EST TEL QU'IL NE SAURAIT
ÊTRE
ENTENDU, MÊME À TITRE DE RENSEIGNEMENTS. J'EN APPELLE À MONSIEUR
procureur de la République.

IL ESPÉRAIT UN MOT D'ENCOURAGEMENT DE M. DAUBIGEON. LE MOT
venant pas:

—PRENEZ GARDE, MONSIEUR, AJOUTA-T-IL, VOUS VOUS ENGAGEZ D'AVANCE
UNE VOIE SANS ISSUE. QUE FEREZ-VOUS SI CE MALHEUREUX RÉPOND À VOS
QUESTIONS PAR UNE ACCUSATION FORMELLE? POURSUIVREZ-VOUS CELUI QUI
accusera?

Les paysans écoutaient, bouche béante, cette discussion.

—Oh! Cocoleu n'est pas tant innocent qu'on croit, fit l'un d'eux.

—Il sait bien dire ce qu'il veut, le mâtin! ajouta un autre.

—JE LUI DOIS, EN TOUT CAS, LA VIE DE MES ENFANTS, PRONÇA
doucement M^{me} de Claudieuse. Il s'est souvenu d'eux lorsque j'étais
COMME FRAPPÉE DE VERTIGE ET QUE TOUT LE MONDE LES OUBLIAIT.
APPROCHE, COCOLEU, APPROCHE, MON AMI, N'AIE PAS PEUR, PERSONNE
ici ne te veut de mal..

Il était bien besoin de ces bonnes paroles. Effrayé au-delà de toute

EXPRESSION PAR LES BRUTALITÉS DONT IL VENAIT D'ÊTRE L'OBJET, LE
idiot tremblait si fort que ses dents en claquaient.

—Je... je n'ai pas... pas... peur..., bégaya-t-il.

—Une fois encore, je proteste, insista le médecin.

Il venait de reconnaître qu'il n'était pas seul de son avis.

—JE CROIS, EN EFFET, QU'IL EST PEUT-ÊTRE DANGEREUX D'INTER-
Cocoleu, dit M. de Claudieuse.

—JE LE CROIS AUSSI, APPUYA M. DAUBIGEON. MAIS LE JUGE ÉTAIT
MAÎTRE DE LA SITUATION, ARMÉ DES POUVOIRS PRESQUE ILLIMITÉS QUE
confère au magistrat instructeur.

—JE VOUS EN PRIE, MESSIEURS, FIT-IL D'UN TON QUI NE SOUFFRAIT PAS
RÉPLIQUE, LAISSEZ-MOI AGIR À MA GUISE. (ET S'ÉTANT ASSIS, ET S'ADRES-
SANT À COCOLEU:) VOYONS, MON GARÇON, REPRIT-IL DE SA MEILLEURE
ÉCOUTE-MOI BIEN ET TÂCHE DE ME COMPRENDRE. SAIS-TU CE QU'IL Y A
cette nuit, au Valpinson?

—Le feu, répondit l'idiot.

—OUI, MON AMI, LE FEU, QUI A DÉTRUIT LA MAISON DE TES BIENFAIT-
LE FEU OÙ VIENNENT DE PÉRIR DEUX PAUVRES POMPIERS.. ET CE N'EST
TOUT: ON A ESSAYÉ D'ASSASSINER LE COMTE DE CLAUDIEUSE. LE VOIS-TU
DANS CE LIT, BLESSÉ ET COUVERT DE SANG? VOIS-TU LA DOULEUR
madame de Claudieuse?...

COCOLEU COMPRENAIT-IL? SA FIGURE GRIMAÇANTE NE TRAHISSAIT RIEN
ce qui pouvait se passer en lui.

—Absurdité! grommelait le docteur. Témérité! Ténacité!

M. Galpin-Daveline l'entendit.

—MONSIEUR! PRONONÇA-T-IL VIVEMENT, NE M'OBLIGEZ PAS À RAPPELER QU'IL Y A LÀ, TOUT PRÈS, DES GENS CHARGÉS DE FAIRE RESP MON CARACTÈRE... (ET REVENANT AU PAUVRE IDIOT :) TOUS CES MALH MON AMI, POURSUIVIT-IL, SONT L'ŒUVRE D'UN LÂCHE INCENDIAIRE. détestes, n'est-ce pas, ce misérable, tu le hais?...

—Oui, dit Cocoleu.

—Tu désires qu'il soit puni...

—Oui, oui!

—EH BIEN! IL FAUT M'AIDER À LE DÉCOUVRIR, POUR QU'IL SOIT ARRÊ LES GENDARMES, MIS EN PRISON ET JUGÉ. TU LE CONNAIS, TU AS DIT même que tu le connaissais...

Il s'arrêta, et au bout d'un instant, Cocoleu se taisant toujours:

—Dans le fait, demanda-t-il, à qui ce pauvre diable a-t-il parlé?

C'EST CE QUE PAS UN PAYSAN NE PUT DIRE. ON S'INFORMA, ON N'APP RIEN. PEUT-ÊTRE COCOLEU N'AVAIT-IL PAS TENU LE PROPOS QU'O attribuait.

—CE QUI EST SÛR, DÉCLARA UN DES MÉTAYERS DU VALPINSON, C'EST CE PAUVRE SANS CERVELLE NE DORT AUTANT DIRE JAMAIS, ET QUE TOU nuits il rôde comme un chien de garde autour des bâtiments...

CE FUT POUR M. GALPIN-DAVELINE UN TRAIT DE LUMIÈRE. CHA
brusquement la forme de l'interrogatoire:

—Où as-tu passé la soirée? demanda-t-il à Cocoléu.

—Dans... dans... la cour...

—Dormais-tu, quand l'incendie s'est déclaré?

—Non.

—Tu l'as donc vu commencer?

—Oui.

—Comment a-t-il commencé?

OBSTINÉMENT, L'IDIOT TENAIT SES REGARDS RIVÉS SUR ^{ME} M^{ME} CLAUDIEUSE, AVEC L'EXPRESSION CRAINTIVE ET SOUMISE DU CHIEN cherche à lire dans les yeux de son maître.

—RÉPONDS, MON AMI, INSISTA DOUCEMENT LA COMTESSE, OBÉI
parle...

Un éclair brilla dans les yeux de Cocoléu.

—On... on a mis le feu, bégaya-t-il.

—Exprès?

—Oui.

—Qui?

—Un monsieur...

IL N'ÉTAIT PAS UN DES TÉMOINS DE CETTE SCÈNE QUI, POUR MIEUX
entendre, ne retînt sa respiration. Seul le docteur se dressa.

—CET INTERROGATOIRE EST INSENSÉ! S'ÉCRIA-T-IL. MAIS LE
D'INSTRUCTION NE PARUT PAS L'ENTENDRE, ET SE PENCHANT VERS CO
d'une voix qu'altérait l'émotion:

—Tu l'as vu, ce monsieur? demanda-t-il.

—Oui.

—Et tu le connais?

—Très... très bien.

—Tu sais son nom?

—Oh, oui!

—Comment s'appelle-t-il?

UNE EXPRESSION D'AFFREUSE ANGOISSE CONTRACTA LA FIGURE BLÈME
Cocoleu; il hésita, puis enfin, avec un violent effort, il répondit:

—Bois... Bois... Boiscoran.

DES MURMURES DE MÉCONTENTEMENT ET DES RICANEMENTS INCRÉDULES
ACCUEILLIRENT CE NOM. D'HÉSITATION, DE DOUTE, IL N'Y EN EUT
l'ombre.

—MONSIEUR DE BOISCORAN, UN INCENDIAIRE? DISAIENT LES PAYSANS

qui jamais fera-t-on accroire ça?

—C'est absurde! déclara M. de Claudieuse.

Insensé! approuvèrent M. Séneschal et M. Daubigeon.

LE DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIT RETIRÉ SES LUNETTES ET LES ESSUYAIT d'un air de triomphe.

—QU'AVAIS-JE ANNONCÉ! S'ÉCRIA-T-IL. MAIS MONSIEUR LE JUGE D'INSTRUCTION N'A PAS DAIGNÉ TENIR COMPTE DE MES OBSERVATIONS...

M. LE JUGE D'INSTRUCTION ÉTAIT DE BEAUCOUP LE PLUS ÉMU DE TOUS. IL ÉTAIT DEVENU EXCESSIVEMENT PÂLE, ET LES EFFORTS ÉTAIENT VISIBLES QU'IL FAISAIT POUR GARDER SON IMPASSIBLE FROIDEUR.

Le procureur de la République se pencha vers lui.

—À VOTRE PLACE, MURMURA-T-IL, J'EN RESTERAI LÀ, CONSIDÉRANT comme non avenu ce qui vient de se passer.

MAIS M. GALPIN-DAVELINE ÉTAIT DE CES GENS QU'AVEUGLE L'OPINION EXAGÉRÉE QU'ILS ONT D'EUX-MÊMES, ET QUI SE FERAIENT HACHER EN MORCEAUX PLUTÔT QUE DE RECONNAÎTRE QU'ILS ONT PU SE TROMPER.

—J'irai jusqu'au bout, répondit-il.

ET S'ADRESSANT DE NOUVEAU À COCOLEU, AU MILIEU D'UN SILENCE profond qu'on eût entendu le bruissement des ailes d'une mouche:

—COMPRENDS-TU BIEN, MON GARÇON, LUI DEMANDA-T-IL, CE QUE TU ME DIS? COMPRENDS-TU QUE TU ACCUSES UN HOMME D'UN CRIME abominable?

QUE COCOLEU COMPRÎT OU NON, IL ÉTAIT EN TOUT CAS AGITÉ ANGOISSE MANIFESTE. DES GOUTTES DE SUEUR PERLAIENT LE LONG DE SES TEMPES DÉPRIMÉES, ET DES SECOUSSES NERVEUSES SECOUAIENT SES MEMBRES ET CONVULSAIENT SA FACE.

—Je... je dis la vérité, bégaya-t-il.

—C'est monsieur de Boiscoran qui a mis le feu au Valpinson?

—Oui.

—Comment s'y est-il pris?

L'ŒIL ÉGARÉ DE COCOLEU ALLAIT INCESSAMMENT DU COMTE DE CLAUDIEUSE, QUI SEMBLAIT INDIGNÉ, À LA COMTESSE, QUI ÉCOUTAIT D'UNE AIR de douloureuse surprise.

—Parle! insista le juge d'instruction.

APRÈS UN MOMENT D'HÉSITATION ENCORE, L'IDIOT ENTREPRIT D'EXPOSER CE QU'IL AVAIT VU, ET IL EN EUT POUR CINQ MINUTES D'EFFORTS CONTORSIONS ET DE BÉGAIEMENTS À FAIRE COMPRENDRE QU'IL AVAIT VU BOISCORAN, QU'IL CONNAISSAIT BIEN, SORTIR DES JOURNAUX DE SA POCHE, LES ENFLAMMER AVEC UNE ALLUMETTE ET LES PLACER SOUS UNE MEULE DE PAILLE QUI ÉTAIT TOUT PROCHE DE DEUX ÉNORMES PILES DE FAGOTS, LESQUELLES PILES S'APPUYAIENT AU MUR D'UN CHAI PLEIN D'EAU VIE.

—C'EST DE LA DÉMENCE! S'ÉCRIA LE DOCTEUR, TRADUISANT CERTAINEMENT L'OPINION DE TOUS.

MAIS M. GALPIN-DAVELINE AVAIT RÉUSSI À MAÎTRISER SON TROU
Promenant autour de lui un regard méchant:

À LA PREMIÈRE MARQUE D'APPROBATION OU D'IMPROBATION, DÉCLAR
IL, JE REQUIERS LES GENDARMES ET JE FAIS RETIRER TOUT LE MONDE. (C
QUOI, REVENANT À COCOLEU:) PUISQUE TU AS SI BIEN VU MONSIEUR
Boiscoran, interrogea-t-il, comment était-il vêtu?

—IL AVAIT UN PANTALON BLANCHÂTRE, RÉPONDIT L'IDIOT, TOUJ
BREDOUILLANT AFFREUSEMENT, UNE VESTE BRUNE ET UN GRAND CHAP
paille. Son pantalon était rentré dans ses bottes.

DEUX OU TROIS PAYSANS S'ENTRE-REGARDÈRENT COMME SI ENFIN
EUSSENT ÉTÉ EFFLEURÉS D'UN SOUPÇON. C'ÉTAIT AVEC LE COSTUME D
PAR COCOLEU QU'ILS AVAIENT L'HABITUDE DE RENCONTRER M
Boiscoran.

—Et quand il eut mis le feu, poursuivit le juge, qu'a-t-il fait?

—Il s'est caché derrière les fagots.

—Et ensuite?

—Il a préparé son fusil, et, quand le maître est sorti, il a tiré.

OUBLIANT LA DOULEUR DE SES BLESSURES, M. DE CLAUDIEUSE BONDI
d'indignation sur son lit.

—IL EST MONSTRUEUX, S'ÉCRIA-T-IL, DE LAISSER CE MISÉRABLE IDIO
UN GALANT HOMME DE SES STUPIDES ACCUSATIONS! S'IL A VU MONSIEUR
BOISCORAN METTRE LE FEU ET SE CACHER POUR M'ASSASSINER, POUR
n'a-t-il pas donné l'alarme, pourquoi n'a-t-il pas crié!

DOCILEMENT, À LA GRANDE SURPRISE DE M. SÉNESCHAL ET DE Daubigeon, M. Galpin-Daveline répéta la question.

—Pourquoi n'as-tu pas appelé? demanda-t-il à Cocoleu.

Mais les efforts qu'il faisait depuis une demi-heure avaient épuisé le MALHEUREUX IDIOT. IL ÉCLATA D'UN RIRE HÉBÉTÉ ET, PRESQUE AUSSI D'UNE CRISE DE SON MAL, IL TOMBA EN SE DÉBATTANT ET EN CRIANT fallut l'emporter.

LE JUGE D'INSTRUCTION S'ÉTAIT LEVÉ ET, PÂLE, ÉMU, LES SOURCILS FR la lèvre contractée, il semblait réfléchir.

—QU'ALLEZ-VOUS FAIRE? LUI DEMANDA À L'OREILLE LE PROCUREUR République.

—Poursuivre! dit-il à voix basse.

—Oh!

—PUIS-JE FAIRE AUTREMENT, DANS MA SITUATION? DIEU M'EST TÉ QU'EN POUSSANT CE MALHEUREUX IDIOT, MON BUT ÉTAIT DE FAIRE É l'absurdité de son accusation. Le résultat a trompé mon attente...

—Et maintenant...

—IL N'Y A PLUS À HÉSITER: DIX TÉMOINS ONT ASSISTÉ À L'INTERRO MON HONNEUR EST EN JEU, IL FAUT QUE JE DÉMONTRE L'INNOCENCE CULPABILITÉ DE L'HOMME ACCUSÉ PAR COCOLEU... (ET TOUT AUS S'APPROCHANT DU LIT DE M. DE CLAUDIEUSE:) VOULEZ-VOUS, À C HEURE, MONSIEUR, M'APPRENDRE CE QUE SONT VOS RELATIONS AV monsieur de Boiscoran?

La surprise et l'indignation enflammaient les joues du comte.

—EST-IL POSSIBLE, MONSIEUR, S'ÉCRIA-T-IL, QUE VOUS CROYIEZ CE VOUS VEZ D'ENTENDRE!

—JE NE CROIS RIEN, MONSIEUR, PRONONÇA LE JUGE. J'AI MISSION DÉCOUVRIR LA VÉRITÉ, JE LA CHERCHE...

—Le docteur vous a dit quel est l'état mental de Cocoleu...

—Monsieur, je vous prie de me répondre.

M. de Claudieuse eut un geste de colère, et vivement:

—EH BIEN! RÉPONDIT-IL, MES RELATIONS AVEC MONSIEUR DE BOISCORAN ne sont ni bonnes ni mauvaises; nous n'en avons pas.

—ON PRÉTEND, JE L'AI ENTENDU DIRE, QUE VOUS ÊTES FORT ENSEMBLE...

—NI BIEN, NI MAL. JE NE QUITTE PAS LE VALPINSON. MONSIEUR BOISCORAN VIT À PARIS LES TROIS QUARTS DE L'ANNÉE. IL N'EST JAMAIS CHEZ MOI, JE N'AI JAMAIS MIS LES PIEDS CHEZ LUI.

—ON VOUS A ENTENDU VOUS EXPRIMER SUR SON COMPTE EN TERMES peu mesurés...

—C'EST POSSIBLE. NOUS N'AVONS NI LE MÊME ÂGE, NI LES MÊMES GOÛTS, NI LES MÊMES OPINIONS, NI LES MÊMES CROYANCES. IL EST JEUNE, JE SUIS VIEUX. IL AIME PARIS ET LE MONDE, JE N'AIME QUE MA SOLITUDE ET LA CHASSE. JE SUIS LÉGITIMISTE, IL ÉTAIT ORLÉANISTE ET EST DÉMOCRATE. JE CROIS QUE SEUL LE DESCENDANT DE NOS ROIS LÉGITIMES...

peut sauver notre pays, il est persuadé que la République est le salut DE LA FRANCE. MAIS ON PEUT ÊTRE ENNEMIS POLITIQUES SANS CESSER S'ESTIMER. MONSIEUR DE BOISCORAN EST UN GALANT HOMME. IL EST CEUX QUI, PENDANT LA GUERRE, ONT FAIT BRAVEMENT LEUR DEVOIR, bien battu, il a été blessé.

SOIGNEUSEMENT, M. GALPIN-DAVELINE NOTAIT LES RÉPONSES DU COMTE.
Ayant fini:

—IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE DISSIDENTIMENTS POLITIQUES, REPONDIT-IL.
Vous avez eu avec monsieur de Boiscoran des conflits d'intérêts...

—Insignifiants.

—Pardon, vous avez échangé du papier timbré.

—NOS TERRES SE TOUCHENT, MONSIEUR. IL Y A ENTRE NOS TERRES UN MALHEUREUX COURS D'EAU QUI EST POUR LES RIVERAINS UN ÉTERNEL SUJET DE contestations.

M. Galpin-Daveline hochait la tête.

—VOUS N'AVEZ PAS EU QUE CES DIFFÉRENDS, MONSIEUR, DIT-IL. VOUS EN AVEZ EU, AU SU ET VU DE TOUT LE PAYS, DES ALTERCATIONS VIOLENTE.

Le comte de Claudieuse paraissait désolé.

—C'EST VRAI, NOUS AVONS ÉCHANGÉ QUELQUES PROPOS... MONSIEUR DE BOISCORAN AVAIT DEUX MAUDITS BASSETS QUI TOUJOURS S'ÉCHAPPAIENT DE LEUR CHENIL ET VENAIENT CHASSER SUR MES TERRES. C'EST INCROYABLE qu'ils détruisaient de gibier...

—PRÉCISÉMENT... ET UN JOUR QUE VOUS AVEZ RENCONTRÉ MONSIEUR BOISCORAN, VOUS L'AVEZ MENACÉ DE DONNER UN COUP DE FUSIL À S... chiens...

—J'ÉTAIS FURIEUX, JE LE RECONNAIS; MAIS J'AVAIS TORT, MILLE FOIS T... l'ai menacé.

—C'EST BIEN CELA. VOUS ÉTIEZ ARMÉS L'UN ET L'AUTRE, VOUS VOUS ANIMÉS, VOUS MENACIEZ, IL VOUS A COUCHÉ EN JOUE... NE LE NIEZ PAS, DIX PERSONNES L'ONT VU, JE LE SAIS, IL ME L'A DIT.

V

IL N'ÉTAIT PERSONNE DANS LE PAYS QUI NE SÛT DE QUEL MAL AFFREUX ATTEINT LE PAUVRE COCOLEU, PERSONNE QUI NE FÛT BIEN PERSUADÉ N'Y AVAIT PAS DE SOINS À LUI DONNER. LES DEUX HOMMES QUI L'AVAIENT EMPORTÉ AVAIENT DONC CRU FAIRE ASSEZ EN LE DÉPOSANT SUR UN TA... PAILLE HUMIDE. L'ABANDONNANT ENSUITE À LUI-MÊME, ILS S'ÉTAIENT... à la foule pour raconter ce qu'ils venaient d'entendre.

C'EST UNE JUSTICE À RENDRE AUX QUELQUES CENTAINES DE PAYSANS SE PRESSAIENT AUTOUR DES DÉCOMBRES FUMANTS DU VALPINSON, QUE LE PREMIER MOUVEMENT FUT D'ACCABLER DE QUOLIBETS OU DE MALÉDICTI... L'ÊTRE SANS CERVELLE QUI VENAIT D'ATTRIBUER L'INCENDIE À... Boiscoran.

MALHEUREUSEMENT, LES PREMIERS MOUVEMENTS, LES BONS, SONT... COURTE DURÉE. UN DE CES MAUVAIS DRÔLES, PARESSEUX, IVROGNES

BASSEMENT JALOUX, COMME IL S'EN TROUVE AU FOND DES CAMPAGNES
AUSSI BIEN QUE DANS LES VILLES, S'ÉCRIA: «POURQUOI DONC PAS?» ET
SEULS MOTS DEVINRENT LE POINT DE DÉPART DES SUPPOSITIONS LES
hasardées.

LES QUERELLES DU COMTE DE CLAUDIEUSE ET DE M. DE BOISCORAN
AVAIENT ÉTÉ PUBLIQUES. IL ÉTAIT BIEN CONNU QUE PRESQUE TOUJOURS
PREMIERS TORTS ÉTAIENT VENUS DU COMTE ET QUE TOUJOURS SON
VOISIN AVAIT FINI PAR CÉDER. POURQUOI M. DE BOISCORAN, HUMILIÉ,
N'AURAIT-IL PAS EU RECOURS À CE MOYEN DE SE VENGER D'UN HOMME QU'
devait haïr, pensait-on, et surtout craindre?

«EST-CE PARCE QU'IL EST NOBLE ET QU'IL EST RICHE?» RICANERENT-ILS
garnement.

DE LÀ À CHERCHER DES CIRCONSTANCES À L'APPUI DES AFFIRMATIONS
COCOLEU, IL N'Y AVAIT QU'UN PAS ET IL FUT VITE FRANCHI. DES GROUPES
FORMÈRENT, ET BIENTÔT DEUX HOMMES ET UNE FEMME DONNÈRENT
ENTENDRE QU'ON SERAIT PEUT-ÊTRE BIEN SURPRIS S'ILS RACONTAIENT
QU'ILS SAVAIENT. ON LES PRESSA DE PARLER, ET COMME DE RAISON,
REFUSÈRENT. MAIS DÉJÀ ILS EN AVAIENT TROP DIT. BON GRÉ MAL GRÉ
FURENT CONDUITS À LA MAISON OÙ, DANS LE MOMENT MÊME, M. GAUDIN
Daveline interrogeait le comte de Claudieuse.

TELLE ÉTAIT L'ANIMATION DE LA FOULE ET LE TAPAGE QU'ELLE FAISAIT
M. SÉNESCHAL, FRÉMISSANT À L'IDÉE D'UN NOUVEL ACCIDENT, SE PRÉCIPITA
vers la porte.

—Qu'est-ce encore? s'écria-t-il.

—Des témoins! voilà d'autres témoins! répondirent les paysans.

M. SÉNESCHAL SE RETOURNA VERS L'INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE, ET UN REGARD ÉCHANGÉ AVEC M. DAUBIGEON :

—On vous amène des témoins, monsieur, dit-il au juge.

SANS NUL DOUTE M. GALPIN-DAVELINE MAUDIT L'INTERRUPTION. CONNAISSAIT ASSEZ LES PAYSANS POUR SAVOIR QU'IL ÉTAIT IMPORTANT PROFITER DE LEUR BONNE VOLONTÉ ET QU'IL N'EN TIRERAIT RIEN S'IL leur cauteleuse prudence le temps de reprendre le dessus.

—NOUS REVIENDRONS PLUS TARD À NOTRE... ENTRETIEN, MONSIEUR COMTE, DIT-IL À M. DE CLAUDIEUSE. (ET RÉPONDANT À M. SÉNESCHAL) Que ces témoins entrent, dit-il, mais seuls et un à un...

LE PREMIER QUI SE PRÉSENTA ÉTAIT LE FILS UNIQUE D'UN FERMIER AUBOURG DE BRÉCHY, NOMMÉ RIBOT. C'ÉTAIT UN GRAND GARS DE VINGT-SEPT ANS, LARGE D'ÉPAULES, AVEC UNE TÊTE TOUTE PETITE, UN FRONT TRÈS ÉLEVÉ, DE FORMIDABLES OREILLES D'UN ROUGE VIF. IL AVAIT À DEUX LIEUES DE BRÉCHY LA RÉPUTATION D'UN SÉDUCTEUR IRRÉSISTIBLE ET N'EN ÉTAIT MÉDIOCREMENT FIER.

Après lui avoir demandé son nom, ses prénoms et son âge :

—Que savez-vous? poursuivit M. Galpin-Daveline.

LE GARS RIBOT SE REDRESSA, ET D'UN AIR DE FATUITÉ QUI FUT BIEN COMPRIS QUE LES PAYSANS ÉCLATÈRENT DE RIRE :

—J'AVAIS, CE SOIR, RÉPONDIT-IL, UNE AFFAIRE... TRÈS IMPORTANTE À FAIRE À L'AUTRE CÔTÉ DU CHÂTEAU DE BOISCORAN. ON M'ATTENDAIT, J'ÉTAIS EN RETARD, JE PRIS DONC AU PLUS COURT, PAR LES MARAIS. JE SAVAIS QUE

SUITE DES PLUIES DE CES JOURS PASSÉS, LES FOSSÉS SERAIENT PLEINS D'EAU. MAIS POUR UNE AFFAIRE COMME CELLE QUE J'AVAIS, ON TROUVE TOUJOURS des jambes...

—Épargnez-nous ces détails oiseux, prononça froidement le juge.

Le beau gars parut plus surpris que choqué de l'interruption.

—COMME MONSIEUR LE JUGE VOUDRA, FIT-IL. POUR LORS, IL ÉTAIT UN PEU PLUS DE HUIT HEURES, ET LE JOUR COMMENÇAIT À BAISSER QUAND J'ALLAIS AUX ÉTANGS DE LA SEILLE. ILS ÉTAIENT SI GONFLÉS QUE L'EAU PASSAIT PAR-DESSUS DE DEUX POUCES PAR-DESSUS LES PIERRES DU DÉVERSOIR. JE ME DEMANDAIS COMMENT TRAVERSER SANS ME MOUILLER, QUAND, DE L'AUTRE CÔTÉ, VENANT EN SENS INVERSE DE MOI, J'APERÇUS MONSIEUR DE Boiscoran.

—Vous êtes bien sûr que c'était lui?

—PARDI! PUISQUE JE LUI AI PARLÉ!... MAIS ATTENDEZ. IL N'EUT PAS LE TEMPS DE SE MOUILLER. SANS FAIRE NI UNE NI DEUX, IL RELEVA SON PANTALON ET LE FOURRA DANS LES TIGES DE SES GRANDES BOTTES JAUNES ET PASSA. C'EST ALORS SEULEMENT QU'IL ME VIT, ET IL PARUT ÉTONNÉ. JE NE L'ÉTAIS PAS MOINS ÉTONNÉ QUE LUI. «COMMENT! C'EST VOUS, NOTRE MONSIEUR!» LUI DIS-JE. IL ME RÉPONDIT: «Oui, j'ai quelqu'un à voir à Bréchy.» C'était bien possible; MAIS CEPENDANT JE LUI DIS ENCORE: «TOUT DE MÊME, VOUS PRENEZ UN GRAND DETOUR DE CHEMIN!» IL SE MIT À RIRE. «JE NE SAVAIS PAS QUE LES ÉTANGS FUSSENT DÉBORDÉS, RÉPONDIT-IL, ET JE COMPTAIS TIRER DES OISEAUX D'EAU...» EN DISANT CELA, IL ME MONTRAIT SON FUSIL. SUR LE MOMENT, JE NE VU LAISSER À RÉPLIQUER, MAIS MAINTENANT, APRÈS CE QUI S'EST PASSÉ, JE TROUVE QUE c'est drôle...

CETTE DÉPOSITION, M. GALPIN-DAVELINE L'AVAIT ÉCRITE MOT POUR

Ensuite:

—Comment était vêtu monsieur de Boiscoran? interrogea-t-il.

—ATTENDEZ... IL AVAIT UN PANTALON GRISÂTRE, UN VESTON DE V
marron et un panama à larges bords.

La stupeur et l'inquiétude se peignaient sur les traits du comte et de
LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, DE M. DAUBIGEON ET MÊME DU DOCT
SEIGNEBOS. UNE CIRCONSTANCE DE LA DÉPOSITION DE RIBOT LES FRAP
SURTOUT: IL AVAIT VU M. DE BOISCORAN RENTRER SON PANTALON DA
bottes pour passer le déversoir...

—Vous pouvez vous retirer, dit M. Galpin-Daveline au gars Ribot:
qu'un autre témoin se présente.

CET AUTRE ÉTAIT UN VIEIL HOMME D'ASSEZ FÂCHEUX RENOM, QUI HA
SEUL UNE MASURE À UNE DEMI-LIEUE DU VALPINSON. ON L'APPELA
père Gaudry.

AUTANT LE FILS RIBOT AVAIT MONTRÉ D'ASSURANCE, AUTANT CE BON
vêtu de haillons malpropres et puants semblait humble et craintif.

Après avoir donné son nom:

—IL POUVAIT ÊTRE ONZE HEURES DU SOIR, DÉPOSA-T-IL, ET JE TRAV
les bois de Rochepommier par un des petits sentiers...

—Vous alliez voler des fagots! fit sévèrement le juge.

—JOUR DU BON DIEU! GEIGNIT LE VIEUX EN JOIGNANT LES MAINS, I

BIEN POSSIBLE DE DIRE UNE CHOSE PAREILLE! VOLER DES FAGOTS, MO
NON, MON BON MONSIEUR, J'ALLAIS TOUT SIMPLEMENT COUCHER AU FIN
DU BOIS POUR Y ÊTRE TOUT RENDU AU LEVER DU SOLEIL ET CHERCHER
CHAMPIGNONS, DES CÈPES, QUE J'AURAI ÉTÉ VENDRE À SAUVETERRE.
DONC, JE SUIVAIS LE ROUTIN, QUAND VOILÀ QUE TOUT À COUP, DERRIÈRE
j'entends les pas d'un homme. Naturellement, la peur me prend...

—Parce que vous voliez!

—OH, NON! MON BON MONSIEUR; SEULEMENT, LA NUIT, VOUS
COMPRENEZ... ENFIN, JE ME CACHE DERRIÈRE UN ARBRE, ET PRESQUE
AUSSITÔT JE VOIS PASSER MONSIEUR DE BOISCORAN, QUE JE RECONNAIS TOUT
BIEN, MALGRÉ L'OBSCURITÉ, ET QUI DEVAIT ÊTRE TRÈS EN COLÈRE,
PARLAIT TOUT HAUT, IL JURAIT, IL GESTICULAIT, ET PAR MOMENTS IL
aux branches des poignées de feuilles.

—Avait-il un fusil?

—OUI, MON BON MONSIEUR, PUISQUE MÊME C'EST À CAUSE DE CE FUSIL
qu'il m'avait fait peur, je l'avais pris pour un garde...

LE TROISIÈME ET LE DERNIER TÉMOIN ÉTAIT UNE BONNE ET
MÉTAYÈRE, MAÎTRESSE COURTOIS, DONT LA MÉTAIRIE ÉTAIT SITUÉE DE
côté du bois de Rochepommier.

Interrogée, après un moment d'indécision:

—JE NE SAIS PAS GRAND-CHOSE, RÉPONDIT-ELLE; MAIS JE VAIS TOUJOURS
LE DIRE: COMME NOUS COMPTIONS AVOIR BEAUCOUP D'OUVRIERS CHACUN
JOURS-CL, ET QUE JE VOULAIS FAIRE UNE FOURNÉE DEMAIN, J'ÉTAIS ALLÉE
MON ÂNE AU MOULIN DE LA MONTAGNE DE SAUVETERRE POUR CHERCHER

LA FARINE. IL N'Y EN AVAIT PAS DE PRÊTE, MAIS LE MEUNIER ME DIT M'EN DONNERAIT SI JE VOULAIS ATTENDRE, ET JE RESTAI À SOUPER AVERS DIX HEURES, ON ME LIVRA UN SAC QUE LES GARÇONS ATTACHÈREN MON ÂNE, ET JE ME MIS EN ROUTE. J'AVAIS DÉJÀ FAIT PLUS DE LA MOITI CHEMIN, ET IL DEVAIT ÊTRE ONZE HEURES, QUAND, EN ARRIVANT AU BO ROCHEPOMMIER, MON ÂNE FIT UN FAUX PAS, ET LE SAC TOMBE. J'É BIEN EN PEINE, N'ÉTANT PAS DE FORCE À LE RECHARGER SEULE, LORSQU PAS DE MOI, UN HOMME SORT DU BOIS. JE L'APPELLE, IL VIENT. C'É MONSIEUR DE BOISCORAN. JE LUI DEMANDE DE M'AIDER, ET AUSSITÔT, SE FAIRE PRIER, IL POSE SON FUSIL À TERRE, PREND LE SAC ET LE REM l'âne. Je le remercie, il me dit qu'il n'y a pas de quoi, et... voilà tout.

TOUJOURS DEBOUT SUR LE SEUIL DE LA CHAMBRE DONT IL DISPUTAIT À L'AMIDE CURIOSITÉ DES PAYSANS, LE MAIRE DE SAUVETERRE SE RÉSIG aux humbles fonctions d'appariteur.

LORSQUE MAÎTRESSE COURTOIS SE RETIRA TOUTE CONFUSE, ET DÉJÀ être regrettant ce qu'elle venait de dire:

—EST-IL ENCORE QUELQU'UN QUI SACHE QUELQUE CHOSE? CRIA-T-IL COMME NUL NE SE PRÉSENTAIT, IL FERMA SANS FAÇON LA PORT AJOUTANT:) ALORS, ÉLOIGNEZ-VOUS, MES AMIS, ET LAISSEZ LA JUSTI recueillir en paix.

LA JUSTICE, EN LA PERSONNE DU JUGE D'INSTRUCTION, ÉTAIT ALORS EN aux plus cruelles perplexités.

CONSTERNÉ JUSQU'À CE POINT DE N'ESSAYER PAS MÊME DE RÉAGIR, M GALPIN-DAVELINE DEMEURAIT ACCOUDÉ À LA TABLE DEVANT LAQU S'ÉTAIT ASSIS POUR ÉCRIRE, LE FRONT ENTRE LES MAINS, SEMBLANT CH

une issue à l'impasse où il se trouvait engagé.

TOUT À COUP IL SE DRESSA, ET, OUBLIEUX DE SA MORGUE ACCOUTUMÉE, laissant tomber son masque de glaciale impassibilité:

—EH BIEN! FIT-IL COMME SI DANS LA DÉTRESSE DE SON ESPRIT IL ESPÉRE UN SECOURS OU IMPLORÉ UN CONSEIL, EH BIEN!...

On ne lui répondit pas.

SA STUPEUR AVAIT GAGNÉ TOUS CEUX QUI L'ENTOURAIENT: LE COMTE DE COMTESSE DE CLAUDIEUSE, M. SÉNESCHAL, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, ET MÊME LE DOCTEUR SEIGNEBOS. CHACUN D'EUX EN ÉTAIT ENCORE À SE DÉBATTRE CONTRE CE RÉSULTAT INVRAISEMBLABLE, INCONCEVABLE, INOÛI!

Enfin, après un moment de silence:

—VOUS LE VOYEZ, MESSIEURS, REPRIT LE JUGE AVEC UNE AMERTUME ÉTRANGE, J'AVAIS RAISON D'INTERROGER COCOLEU. OH! N'ESSAYEZ PAS D'ÊTRE NIER: VOUS PARTAGEZ MAINTENANT MES DOUTES ET MES SOUPÇONS. QUI VOUS OSERAIT SOUTENIR QUE, SOUS L'EMPIRE D'UNE ÉMOTION TERRIBLE, UN MALHEUREUX N'A PAS RECOUVRÉ DURANT QUELQUES MINUTES LA PLÉNITUDE DE SA RAISON! LORSQU'IL VOUS A DIT AVOIR VU LE CRIME ET QU'IL VOUS A NOMMÉ LE COUPABLE, VOUS AVEZ HAUSSÉ LES ÉPAULES. MAIS D'AUTRES TÉMOINS SONT VENUS, ET DE L'ENSEMBLE DE LEURS DÉPOSITIONS RÉSULTE UN FAISCEAU DE PRÉSOMPTIONS TERRIBLES.. (IL S'ANIMAIT. L'HABITUDE PROFESSIONNELLE, PLUS FORTE QUE TOUT, REPRENAIT LE DESSUS;) M. COCOLEU DE BOISCORAN, POURSUIVAIT-IL, EST VENU CE SOIR AU VALPINSON. C'EST DÉSORMAIS INCONTESTABLE. OR, COMMENT Y EST-IL VENU? EN SE CACHANT DU CHÂTEAU DE BOISCORAN AU VALPINSON, IL Y A DEUX CHEMINS.

FRÉQUENTÉS, CELUI DE BRÉCHY ET CELUI QUI TOURNE LES ÉTANGS. MAI
DE BOISCORAN PREND-IL L'UN OU L'AUTRE? NON. POUR VENIR, IL
DROIT À TRAVERS LES MARAIS, AU RISQUE DE S'EMBOURBER ET D'ÊTRE
DE SE METTRE À L'EAU JUSQU'AUX ÉPAULES. POUR RETOURNER, IL SE
DANS LES BOIS DE ROCHEPOMMIER, EN DÉPIT DE L'OBSCURITÉ, ET MAL
LE DANGER ÉVIDENT DE S'Y PERDRE ET D'Y ERRE JUSQU'AU J
QU'ESPÉRAIT-IL DONC? N'ÊTRE PAS VU, CELA TOMBE SOUS LE SENS. ET
FAIT, QUI RENCONTRE-T-IL? UN COUREUR DE FEMMES, RIBOT, QUI LUI
SE CACHE POUR SE RENDRE À UN RENDEZ-VOUS D'AMOUR. UN VOLEUR
FAGOTS, GAUDRY, DONT L'UNIQUE SOUCI EST D'ÉVITER LES GENDARMES.
FERMIÈRE, ENFIN, MAÎTRESSE COURTOIS, ATTARDÉE PAR UNE CIRCON
TOUTE FORTUITE. TOUTES SES PRÉCAUTIONS ÉTAIENT BIEN PRISES, M
Providence veillait...

—OH! LA PROVIDENCE!... GRONDA LE DOCTEUR SEIGNEBOS,
Providence!...

MAIS M. GALPIN-DAVELINE N'ENTENDIT MÊME PAS L'INTERRUPTIO
toujours plus vite:

—PEUT-ON, DU MOINS, CONTINUA-T-IL, INVOQUER EN FAVEUR
MONSIEUR DE BOISCORAN CERTAINES DISCORDANCES DE TEMPS?... NON.
QUEL MOMENT EST-IL APERÇU VENANT DE CE CÔTÉ? À LA TOMBÉE
NUIT. IL ÉTAIT HUIT HEURES ET DEMIE, DÉCLARE RIBOT, QUAND MONS
BOISCORAN TRAVERSAIT LE DÉVERSOIR DES ÉTANGS DE LA SEILLE. DO
POUVAIT ÊTRE AU VALPINSON VERS NEUF HEURES ET DEMIE. ALORS, LE
N'ÉTAIT PAS COMMIS ENCORE. À QUELLE HEURE LE RENCONTRE-
REGAGNANT SON LOGIS? GAUDRY ET LA FEMME COURTOIS L'ONT DIT
ONZE HEURES. MONSIEUR DE CLAUDIEUSE ÉTAIT BLESSÉ ALORS, E
VALPINSON BRÛLAIT. SAVONS-NOUS QUELQUE CHOSE DES DISPOSITI

D'ESPRIT DE MONSIEUR DE BOISCORAN? OUI, ENCORE. EN VENANT, IL A SON SANG-FROID. IL EST FORT SURPRIS DE RENCONTRER RIBOT, ET CEPE il lui explique sa présence en cet endroit presque dangereux, et aussi POURQUOI IL A UN FUSIL SUR L'ÉPAULE. IL A, PRÉTEND-IL, QUELQU'UN BRÉCHY, ET IL SE PROPOSAIT DE TIRER DES OISEAUX D'EAU. EST ADMISSIBLE? EST-CE MÊME VRAISEMBLABLE? CEPENDANT, EXAMIN SON ATTITUDE AU RETOUR. IL MARCHAIT TRÈS VITE, DÉPOSE GAU SEMBLAIT FURIEUX ET ARRACHAIT AUX BRANCHES DES POIGNÉES DE FE QUE DIT-IL À MAÎTRESSE COURTOIS? RIEN. QUAND ELLE L'APPELLE, FUIR, CE SERAIT UN AVEU, MAIS C'EST EN TOUTE HÂTE QU'IL REND LE QU'ELLE LUI DEMANDE. ET APRÈS? SON CHEMIN, PENDANT UN C D'HEURE, EST LE MÊME QUE CELUI DE CETTE FEMME. MARCHE-T-IL ELLE? NON. IL LA QUITTE PRÉCIPITAMMENT, IL PREND LES DEVANTS, IL DE RENTRER CHEZ LUI, CAR IL CROIT QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EST CAR IL SAIT QUE LE VALPINSON EST EN FLAMMES, CAR IL TREMBLE D'EN sonner le tocsin et crier au feu!...

CE N'EST PAS D'ORDINAIRE AVEC CE LAISSER-ALLER FAMILIER QUE PRO LA JUSTICE, ET CEUX QUI LA REPRÉSENTENT S'ESTIMENT, EN GÉNÉRAL, T DESSUS DU COMMUN DES MORTELS POUR EXPLIQUER LEURS IMPRESSIO rendre compte de leurs agissements, et, en quelque sorte, demander CONSEIL. CEPENDANT, LORSQU'IL S'AGIT D'UNE ENQUÊTE, IL N'EST I PROPREMENT PARLER, DE RÈGLES FIXES. DU MOMENT OÙ UN J D'INSTRUCTION EST SAISI D'UN CRIME, TOUTE LATITUDE LUI EST LAIS ARRIVER JUSQU'AU COUPABLE. MAÎTRE ABSOLU, NE RELEVANT QUE D conscience, armé de pouvoirs exorbitants, il procède à sa guise...

MAIS EN CETTE AFFAIRE DU VALPINSON, M. GALPIN-DAVELINE AVAI EMPORTÉ PAR LA RAPIDITÉ DES ÉVÉNEMENTS. ENTRE LA PREMIÈRE QUE

ADRESSÉE À COCOLEU ET LE MOMENT PRÉSENT, IL N'AVAIT PAS EU LE TEMPS DE SE RECONNAÎTRE. ET SA PROCÉDURE AYANT ÉTÉ PUBLIQUE, IL A ÉTÉ FATALEMENT AMENÉ À L'EXPLIQUER.

—DÉCIDÉMENT, C'EST UN RÉQUISITOIRE EN RÈGLE! S'ÉCRIA LE DOCTEUR SEIGNEBOS. (IL AVAIT RETIRÉ ET ESSUYAIT FURIEUSEMENT SES LUNETTES.) ET BASÉ SUR QUOI? POURSUIVAIT-IL AVEC TROP DE VÉHÉMENCE POUR QU'IL PÛT ESPÉRER L'INTERROMPRE; BASÉ SUR LES RÉPONSES D'UN MALHEUREUX COMME MOI, MÉDECIN, JE DÉCLARE INCONSCIENT DE SES PAROLES. C'EST QU'IL N'Y A PAS D'INTELLIGENCE NE S'ALLUME PAS ET NE S'ÉTEINT PAS DANS UN CÉRAMIQUE COMME LE GAZ DANS UN RÉVERBÈRE. ON EST OU ON N'EST PAS IDIOT, ET ON TOUJOURS ÉTÉ, ET TOUJOURS IL LE SERA. MAIS, DITES-VOUS, LES DÉPOSITIONS SONT CONCLUANTES. DITES QU'ELLES VOUS PARAISSENT TROP FAIBLES POURQUOI? PARCE QUE LES ACCUSATIONS DE COCOLEU VOUS ONT ÉTÉ INFLUENCÉ. EST-CE QUE SANS CELA VOUS VOUS OCCUPERIEZ DE CE QU'AVAIT FAIT OU NON MONSIEUR DE BOISCORAN? IL S'EST PROMENÉ TOUTE LA SOIRÉE. N'EST-CE PAS SON DROIT? IL A TRAVERSÉ LES MARAIS! QUI L'EN EMPÊCHERAIT? IL A PASSÉ LES BOIS! EST-CE DÉFENDU? ON L'A RENCONTRÉ! N'EST CE LA CHANCE NATUREL? MAIS NON, UN IDIOT L'ACCUSE, TOUS SES GESTES SONT SUSPECTS. PARLE! C'EST LE SANG-FROID DU SCÉLÉRAT ENDURCI. IL SE TAIT! RECONNAÎT D'UN COUPABLE TREMBLANT DE PEUR. AU LIEU DE NOMMER MONSIEUR DE BOISCORAN, COCOLEU POUVAIT ME NOMMER, MOI, SEIGNEBOS. C'EST ALORS MES DÉMARCHES QU'ON INCRIMINERAIT, ET, SOYEZ TRANQUILLE, ON DÉCOUVRIRAIT MILLE PREUVES DE MA CULPABILITÉ. ON AURAIT BEAUCOUP À DIRE D'AILLEURS. MES OPINIONS NE SONT-ELLES PAS PLUS AVANCÉES ENCORE QUE LES VÔTRES? CELLES DE MONSIEUR DE BOISCORAN! CAR VOILÀ LE GRAND MOT LE PLUS MODÈRE. MONSIEUR DE BOISCORAN EST RÉPUBLICAIN, MONSIEUR DE BOISCORAN RECONNAÎT D'AUTRE SOUVERAINETÉ, D'AUTRE MAGISTRATURE QUE CE QUE VOUS RECONNAÎTEZ, VOUS LE PEUPLE...

—DOCTEUR, INTERROMPIT LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, DO
vous ne pensez pas ce que vous dites...

—Je le pense, morbleu! et même...

MAIS IL FUT DE NOUVEAU INTERROMPU, ET PAR M. DE CLAUDIEUSE,
fois:

—POUR MOI, DÉCLARA LE COMTE, JE RECONNAIS LA FORCE
PROBABILITÉS QU'INVOQUE MONSIEUR LE JUGE D'INSTRUCTION. MAIS
DESSUS DES PROBABILITÉS, JE PLACE UN FAIT POSITIF: LE CARACTÈRE
L'HOMME ACCUSÉ. MONSIEUR DE BOISCORAN EST UN GALANT HOMME ET
homme de cœur, incapable d'un crime lâche et odieux...

Les autres approuvaient.

—ET MOI, PRONONÇA M. SÉNESCHAL, JE DIRAI: POURQUOI CE CRIM
Ah! si monsieur de Boiscoran n'avait rien à perdre!... Mais est-il ici
BAS UN HOMME PLUS HEUREUX QUE LUI, QUI EST JEUNE, BIEN DE
PERSONNE, DOUÉ D'UNE SANTÉ ADMIRABLE, IMMENSÉMENT RICHE, EST
ET RECHERCHÉ DE TOUS! ENFIN, IL EST UN FAIT, QUI EST ENCORE UN SEC
FAMILLE, MAIS QUE JE PUIS VOUS DIRE ET QUI SEUL ÉCARTERAIT
SOUPÇON: MONSIEUR DE BOISCORAN AIME ÉPERDUMENT MADEMOISEL
DENISE DE CHANDORÉ, IL EST AIMÉ D'ELLE À LA FOLIE, ET DEPUIS AVANT
leur mariage est fixé au 20 du mois prochain.

LE TEMPS PASSAIT, CEPENDANT. LA DEMIE DE QUATRE HEURES TINTAI
CLOCHER DE BRÉCHY. LE JOUR ÉTAIT VENU, FAISANT PÂLIR LA LUMIÈRE
LAMPES. DÉGAGÉ DES BRUMES MATINALES, LE SOLEIL FRAPPAIT LES VITRES
ses gais rayons. Mais nul ne le remarquait, de ces hommes que de si
PUISSANTES CONSIDÉRATIONS RÉUNISSAIENT AUTOUR DU LIT DE M

Claudieuse.

SANS UN MOT, SANS UN GESTE, M. GALPIN-DAVELINE AVAIT ÉCOUTÉ LES OBJECTIONS QUI LUI ÉTAIENT PRÉSENTÉES, ET IL ÉTAIT REDEVENU ASSEZ DE SOI POUR QU'IL FÛT DIFFICILE DE DISCERNER L'IMPRESSION QU'IL RESSENTAIT. À LA FIN, HOCHANT GRAVEMENT LA TÊTE :

—PLUS QUE VOUS, MESSIEURS, PRONONÇA-T-IL, J'AI BESOIN DE CROIRE EN L'INNOCENCE DE MONSIEUR DE BOISCORAN. MONSIEUR DAUBIGEON, QUI SAIT CE QUE JE VEUX DIRE, PEUT VOUS L'AFFIRMER... MON CŒUR, AVANT VÔTRE, PLAIDAIT SA CAUSE. MAIS JE SUIS LE REPRÉSENTANT DE LA LOI AU-DESSUS DE MES AFFECTIONS, IL Y A MON DEVOIR... DÉPEND-IL DE MOI D'ANÉANTIR, SI STUPIDE, SI ABSURDE QU'ELLE PARAISSE, L'ACCUSATION CONTRE MON COCOLEU! PUIS-JE FAIRE QUE TROIS DÉPOSITIONS INATTENDUES NE SOIENT PAS VENUES DONNER À CETTE DÉNONCIATION UN CARACTÈRE DE VRAISEMBLANCE INQUIÉTANT! Le comte de Claudieuse se désolait :

—CE QU'IL Y A D'AFFREUX, DISAIT-IL, C'EST QUE MONSIEUR DE BOISCORAN ME CROIT SON ENNEMI. POURVU QU'IL N'AILLE PAS IMAGINER QUE LES SOUPÇONS INDIGNES ONT ÉTÉ SUGGÉRÉS PAR MA FEMME OU PAR MOI. QU'EST-CE QUE JE NE PUIS-JE ME LEVER!... DU MOINS, MESSIEURS, QUE MONSIEUR DE BOISCORAN SACHE BIEN QUE J'AI DÉCLARÉ RÉPONDRE DE LUI COMME DE MOI-MÊME!... COCOLEU, DÉTESTABLE IDIOT!... AH! GENEVIÈVE, CHÈRE FEMME AIMÉE, POURQUOI L'AVOIR ENGAGÉ À PARLER! IL SE FÛT TENU obstinément sans ton insistance!

M^{me} DE CLAUDIEUSE SUCCOMBAIT ALORS AUX ANGOISSES DE CETTE AFFREUSE NUIT. PENDANT LES PREMIÈRES HEURES, ELLE AVAIT ÉTÉ SOULEVÉE PAR CETTE EXALTATION QUI SUIT LES GRANDES CRISES; MAIS, DEPUIS CE MOMENT, ELLE S'ÉTAIT AFFAISSÉE SUR UN ESCABEAU, PRÈS DU LI

REPOSAIENT SES DEUX FILLES; ET, LA TÊTE ENFONCÉE DANS L'OREILLE, ELLE paraissait dormir. Elle ne dormait pas, pourtant.

AU REPROCHE DE SON MARI, ELLE SE REDRESSA, PÂLE, LES TRAITES GONFLÉS, les yeux rouges, et, d'une voix pénétrante:

—QUOI!... S'ÉCRIA-T-ELLE, ON A TENTÉ D'ASSASSINER TRIVULCE, NOS ENFANTS ONT FAILLI MOURIR AU MILIEU DES FLAMMES, ET J'AURAIS ÉCHAPPÉ UN MOYEN DE DÉCOUVRIR LE MISÉRABLE ASSASSIN, LE LÂCHE INCENDIAIRE!... NON! CE QUE J'AI FAIT, JE DEVAIS LE FAIRE. QUOI QU'IL ADVIENNE, je ne regrette rien...

—MAIS MONSIEUR DE BOISCORAN N'EST PAS COUPABLE, GENEVIÈVE, C'EST EST IMPOSSIBLE QU'IL LE SOIT. COMMENT UN HOMME QUI A CE BONHOMME IMMENSE D'ÊTRE AIMÉ DE DENISE DE CHANDORÉ, QUI COMPTE LES JOUJONS QUI LE SÉPARENT DE SON MARIAGE, EÛT-IL PU COMBINER UN CRIME abominable?

—Qu'il démontre donc son innocence! fit durement la comtesse.

LE PLUS IMPERTINEMMENT DU MONDE, LE DOCTEUR FAISAIT CLAQUER ses lèvres.

—Voilà pourtant la logique des femmes, grommelait-il.

—CERTES, REPRIT M. SÉNESCHAL, ON NE TARDERA PAS À RECONNAÎTRE L'INNOCENCE DE MONSIEUR DE BOISCORAN. IL N'EN AURA PAS MOINS ÉTÉ SOUPÇONNÉ. ET, TEL EST L'ESPRIT DE NOTRE PAYS, QUE CE SOUPÇON RESTERA L'OMBRE À SA VIE ENTIÈRE. DANS VINGT ANS D'ICI, EN PARLANT DE MONSIEUR DE BOISCORAN, ON DIRA ENCORE: «AH! OUI, CELUI QUI A MIS LE FEU À Valpinson...»

CE FUT NON M. GALPIN-DAVELINE, MAIS LE PROCUREUR DE
République qui répondit.

—JE NE SAURAI, FIT-IL TRISTEMENT, PARTAGER LA MANIÈRE DE
MONSIEUR LE MAIRE, MAIS PEU IMPORTE. APRÈS CE QUI S'EST PASSÉ
MONSIEUR LE JUGE D'INSTRUCTION NE PEUT PLUS RECULER, SON DEVOIR
INTERDIT, ET PLUS ENCORE L'INTÉRÊT DE L'HOMME ACCUSÉ. QUE D'
TOUS CES PAYSANS, QUI ONT ENTENDU LA DÉCLARATION DE COCOLEU
DÉPOSITION DES TÉMOINS, SI L'ENQUÊTE ÉTAIT ABANDONNÉE? ILS DIRONT
QUE MONSIEUR DE BOISCORAN EST COUPABLE ET QUE, SI L'ON NE
POURSUIT PAS, C'EST QU'IL EST NOBLE ET TRÈS RICHE. SUR MON HONNEUR
CROIS À SON INNOCENCE ABSOLUE. MAIS PRÉCISÉMENT PARCE QU'ELLE
MA CONVICTION, JE SOUTIENS QU'IL FAUT LE METTRE À MÊME DE
DÉMONTRER VICTORIEUSEMENT. IL DOIT EN AVOIR LES MOYENS. QUAND
RENCONTRÉ RIBOT, IL LUI A DIT QU'IL SE RENDAIT À BRÉCHY POUR
quelqu'un...

—ET S'IL N'Y ÉTAIT PAS ALLÉ? OBJECTA M. SÉNESCHAL. ET S'IL N'Y
PERSONNE? SI CE N'EÛT ÉTÉ LÀ QU'UN PRÉTEXTE POUR SATISFAIRE L'INDISCRÈTE
CURIOSITÉ DE RIBOT?

—EH BIEN! IL EN SERAIT QUITTE POUR DIRE LA VÉRITÉ À LA JUSTICE.
SUIS PAS INQUIET. ET, TENEZ, IL EST UNE PREUVE MATÉRIELLE QUI, MIEUX
TOUT, DISCULPE MONSIEUR DE BOISCORAN. EST-CE QUE SI, PAR IMPOSSIBLE
IL EÛT EU DESSEIN DE TUER MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, IL N'EÛT PAS
SON FUSIL À BALLE AU LIEU D'Y LAISSER DU PLOMB DE CHASSE...

—Et il ne m'eût point manqué à dix pas..., fit le comte.

Des coups précipités, frappés à la porte, les interrompirent.

—Entrez! cria M. Séneschal.

LA PORTE S'OUVRI, ET TROIS PAYSANS PARURENT, EFFARÉS, visiblement satisfaits.

—NOUS VENONS, DIT L'UN D'EUX, DE TROUVER QUELQUE CHOSE singulier.

—Quoi? interrogea M. Galpin-Daveline.

—ON DIRAIT, MA FOI, UN ÉTUI, MAIS PITARD PRÉTEND QUE l'enveloppe d'une cartouche.

M. de Claudieuse s'était haussé sur ses oreillers.

—MONTREZ! FIT-IL VIVEMENT. J'AI TIRÉ, CES JOURS PASSÉS, PLUS COUPS DE FUSIL AUTOUR DE LA MAISON, POUR ÉCARTER LES OISEAUX mangeaient nos fruits; je verrai si cette enveloppe vient de moi.

Le paysan la lui tendit.

C'ÉTAIT UNE ENVELOPPE DE PLOMB, TRÈS MINCE, COMME EN ONT CARTOUCHES DE DEUX OU TROIS SYSTÈMES DE FUSILS DE CHASSE AMÉRICAINS. FAIT SINGULIER, ELLE AVAIT ÉTÉ NOIRCIE PAR L'INFLAMMATION LA POWDRE, MAIS ELLE N'AVAIT ÉTÉ NI DÉCHIRÉE, NI MÊME FAUSSÉE PAR L'EXPLOSION. ELLE ÉTAIT SI PARFAITEMENT INTACTE QU'ON Y POUVAIT encore, en lettres repoussées, le nom du fabricant: Klebb.

—Cette enveloppe ne m'a jamais appartenu, fit le comte.

MAIS IL ÉTAIT DEVENU FORT PÂLE EN DISANT CELA, SI PÂLE QUE SA TÊTE SE RAPPROCHA DE LUI, L'INTERROGEANT D'UN REGARD OÙ SE LISAIT

horrible angoisse.

—Eh bien?...

IL NE RÉPONDIT PAS. ET TELLE ÉTAIT EN CE MOMENT L'ÉLOQUENCE DE
DE CE SILENCE, QUE LA COMTESSE PARUT SUR LE POINT DE SE TROUVER
et murmura:

—Cocoleu avait donc toute sa raison!

PAS UN DÉTAIL DE CETTE SCÈNE RAPIDE N'AVAIT ÉCHAPPÉ À M. GAL
DAVELINE. SUR TOUS LES VISAGES, AUTOUR DE LUI, IL AVAIT PU SURPRENDRE
L'EXPRESSION D'UNE SORTE D'ÉPOUVANTE. POURTANT, IL NE FIT AUCUNE
REMARQUE. IL PRIT DES MAINS DE M. DE CLAUDIEUSE CETTE ENVELOPPE
MÉTALLIQUE, QUI POUVAIT DEVENIR UNE PIÈCE À CONVICTION DE LA
TERRIBLE IMPORTANCE, ET DURANT PLUS D'UNE MINUTE IL LA RETOURNA
SENS, L'EXAMINANT AU JOUR AVEC UNE SCRUPULEUSE ATTENTION. ENSUIVANT
QUOI, S'ADRESSANT AUX PAYSANS, DEBOUT ET RESPECTUEUSEMENT, IL
découverts à l'entrée:

—OÙ AVEZ-VOUS TROUVÉ CE DÉBRIS DE CARTOUCHE, MES AMIS
interrogea-t-il.

—TOUT PRÈS DE CETTE VIEILLE TOUR, QUI RESTE DU VIEUX CHÂTEAU.
On serre des outils et qui est toute couverte de lierre.

DÉJÀ M. SÉNESCHAL AVAIT MAÎTRISÉ LA STUPEUR DONT IL AVAIT ÉTÉ
en voyant blêmir et se taire le comte de Claudieuse.

—ASSURÉMENT, FIT-IL, CE N'EST PAS DE LÀ QUE L'ASSASSIN A TIRÉ
cette place, on ne voit même pas l'entrée de la maison.

—C'EST POSSIBLE, RÉPONDIT LE JUGE, MAIS L'ENVELOPPE D'UNE CARTOUCHE NE TOMBE PAS NÉCESSAIREMENT À L'ENDROIT D'OU L'ON FAIT TIRER. Elle tombe quand on ouvre le tonnerre de l'arme pour recharger...

C'ÉTAIT SI EXACT QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS LUI-MÊME N'OSA protester.

—MAINTENANT, MES AMIS, REPRIT M. GALPIN-DAVELINE, LEQUEL VOUS A TROUVÉ CE DÉBRIS DE CARTOUCHE?

—Nous étions ensemble quand nous l'avons aperçu et ramassé.

—EH BIEN! DITES-MOI TOUS TROIS VOTRE NOM ET VOTRE DOMICILE, que je puisse, au besoin, vous faire citer régulièrement.

ILS OBÉIRENT, ET CETTE FORMALITÉ REMPLIE, ILS SE RETIRAIENT, APRÈS DE BRÈVES SALUTATIONS, QUAND LE GALOP D'UN CHEVAL RETENTIT SUR L'AVENUE. Le cheval précédait la maison.

L'INSTANT D'APRÈS, L'HOMME QUI AVAIT ÉTÉ EXPÉDIÉ À SAUVETERRE ALLAIT chercher des médicaments entrainé. Il était furieux.

—GREDIN DE PHARMACIEN! S'ÉCRIA-T-IL, J'AI CRU QUE JAMAIS IL NE ME S'EN MOUVRAIT!

LE DOCTEUR SEIGNEBOS S'ÉTAIT EMPARÉ DES OBJETS QU'ON LUI AVAIT rapportés.

S'INCLINANT ALORS DEVANT LE JUGE D'INSTRUCTION, D'UN AIR D'IMPASSIBLE respect:

—JE N'IGNORE PAS, MONSIEUR, DIT-IL, COMBIEN IL EST URGENT DE

COUPER LE COU DE L'ASSASSIN, MAIS JE CROIS AUSSI PRESSANT DE SAUVER
VIE DE L'ASSASSINÉ. J'AI INTERROMPU LE PANSEMENT DE MONSIEUR
CLAUDIEUSE PLUS PEUT-ÊTRE QUE NE LE PERMETTAIT LA PRUDENCE
vous prie de vouloir bien me laisser seul faire en paix mon métier...

VI

RIEN, DÉSORMAIS, NE RETENAIT PLUS LE JUGE D'INSTRUCTION, LE PRO
DE LA RÉPUBLIQUE NI M. SÉNESCHAL. À COUP SÛR, M. SEIGNEBOS E
PU S'EXPRIMER PLUS CONVENABLEMENT, MAIS ON ÉTAIT FAIT AUX FA
BRUTALES DE CE CHER DOCTEUR, CAR ELLE EST INOUÏE, LA FACILIT
LAQUELLE, EN NOTRE PAYS DE COURTOISIE, LES ÊTRES LES PLUS GROSSI
FONT ACCEPTER, SOUS PRÉTEXTE QU'ILS SONT COMME CELA ET QU'IL FA
les prendre tels qu'ils sont.

DONC, APRÈS AVOIR SALUÉ LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, APRÈS AV
SERRÉ LA MAIN DU COMTE EN LUI PROMETTANT DE PROMPTES ET
informations, ils sortirent.

FAUTE D'ALIMENTS, L'INCENDIE S'ÉTEIGNAIT. QUELQUES HEURES A
SUFFI POUR ANÉANTIR LE FRUIT DE LONGUES ANNÉES DE SOINS ET DE T
INCESSANTS. DE CE DOMAINE CHARMANT ET TANT ENVIÉ DU VALPINSON
NE RESTAIT PLUS QUE DES PANS DE MURS CALCINÉS ET CROULANTS, DES
DE CENDRES NOIRES ET DES MONCEAUX DE DÉCOMBRES D'OÙ MONTAIE
encore des spirales de fumée.

GRÂCE AU CAPITAINE PARENTEAU, TOUT CE QU'ON AVAIT PU ARRACH

FLAMMES AVAIT ÉTÉ TRANSPORTÉ À UNE CERTAINE DISTANCE ET MIS À VERS LES RUINES DU VIEUX CHÂTEAU. LÀ S'ENTASSAIENT LES MEUBLES ET EFFETS SAUVÉS. LÀ SE VOYAIENT LES CHARRETTES ET LES INSTRUMENTS D'AGRICULTURE, DES HARNAIS, DES BARRIQUES VIDES, DES SACS D'AVOINE ET DE BLÉ. LÀ ÉTAIENT ATTACHÉS LES BESTIAUX QU'ON ÉTAIT PARVENU À SAUVER DE MILLE DANGERS, À TIRER DE LEURS ÉCURIES: DES CHEVAUX, DES BŒUF, QUELQUES MOUTONS ET UNE DOUZAINE DE VACHES QUI MEUGLAIENT lamentablement.

PEU DE GENS S'ÉTAIENT ÉLOIGNÉS. AVEC PLUS D'ACHARNEMENT QU'ON N'AVAIT JAMAIS, LES POMPIERS, AIDÉS DES PAYSANS, CONTINUAIENT À INONDER LES RESTES DU BÂTIMENT PRINCIPAL. ILS N'AVAIENT RIEN À REDOUTER DE LA CHALEUR, MAIS ILS CONSERVAIENT LE VAGUE ESPOIR DE PRÉSERVER D'UNE PARTIELLE CARBONISATION COMPLÈTE LES CORPS DE BOLTON ET DE GUILLEBAUD, deux infortunés qui avaient péri victimes de leur courage.

—Quel fléau que le feu!... murmura M. Séneschal.

NI M. DAUBIGEON NI M. GALPIN-DAVELINE NE RÉPONDIRENT. ILS ÉTAIENT AUSSI, MÊME APRÈS TANT D'ÉMOTIONS VIOLENTES, ILS SE SENTAIENT LE CŒUR serré par le sinistre spectacle qui s'offrait à leurs regards.

C'EST QU'UN INCENDIE N'EST RIEN, SUR LE MOMENT MÊME, TANT QUE L'ON A LA FIÈVRE DU PÉRIL ET L'ESPOIR DU SALUT, TANT QUE LES FLAMMES ILLUMINENT L'HORIZON DE LEURS ROUGES REFLÈTS! LE LENDEMAIN SEULEMENT, tout est fini, éteint, on mesure l'horreur du désastre.

MAIS LES POMPIERS VENAIENT D'APERCEVOIR LE MAIRE DE SAUVETERRE. ILS LE SALUAIENT DE LEURS ACCLAMATIONS. RAPIDEMENT IL SE DIRIGEAIT VERS EUX, ET POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS QUE L'ALARME AVAIT ÉTÉ DONNÉE,

JUGE D'INSTRUCTION ET LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE SE TROUVAIENT
seuls.

ILS ÉTAIENT DEBOUT, TRÈS RAPPROCHÉS, ET PENDANT UN BON MOMENT
GARDÈRENT LE SILENCE, CHACUN CHERCHANT À SURPRENDRE DANS LE
de l'autre le secret de ses pensées.

Enfin:

—Eh bien?... demanda M. Daubigeon.

M. Galpin-Daveline tressaillit.

—C'est une épouvantable affaire! murmura-t-il.

—Quelle est votre opinion?

—EH! LE SAIS-JE MOI-MÊME!... J'AI LA TÊTE PERDUE, IL ME SEMBLE QU'
je suis le jouet d'un infernal cauchemar!

—Croiriez-vous donc à la culpabilité de monsieur de Boiscoran?

—JE NE CROIS RIEN. MA RAISON ME CRIE QU'IL EST INNOCENT, QU'
PEUT PAS NE PAS L'ÊTRE, ET CEPENDANT JE VOIS S'ÉLEVER CONTRE LUI
charges accablantes.

Le procureur de la République était consterné.

—HÉLAS! MURMURA-T-IL, POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS OBSTINÉ, ENVE
contre tous, à interroger Cocoleu, un malheureux idiot!...

Mais le juge d'instruction se révolta.

—ME REPROCHERIEZ-VOUS DONC, MONSIEUR, INTERROMPU
violemment, d'avoir obéi aux inspirations de ma conscience?

—Je ne vous reproche rien.

—UN CRIME ABOMINABLE A ÉTÉ COMMIS; TOUT CE QUI ÉT
HUMAINEMENT POSSIBLE, MON DEVOIR ME COMMANDAIT DE LE TEN
pour en découvrir l'auteur.

—OUI!... ET L'HOMME QU'ON ACCUSE EST VOTRE AMI, ET HIER EN
VOUS METTIEZ SON AMITIÉ AU NOMBRE DE VOS MEILLEURES CHAN
d'avenir...

—Monsieur!

—CELA VOUS ÉTONNE QUE JE SOIS SI EXACTEMENT INFORMÉ? ALLEZ,
N'ÉCHAPPE À LA CURIOSITÉ DÉSEUVRÉE DES PETITES VILLES.. JE SAIS
VOTRE ESPOIR LE PLUS CHER ÉTAIT D'ENTRER DANS LA FAMILLE DE MONS
BOISCORAN, ET QUE VOUS COMPTIEZ SUR SON APPUI POUR OBTENIR LA M
d'une de ses cousines...

—Je ne le nie pas.

—MALHEUREUSEMENT, VOUS AVEZ ÉTÉ SÉDUIT PAR LA PERSPECTIVE D
AFFAIRE RETENTISSANTE; VOUS AVEZ OUBLIÉ TOUTE PRUDENCE, ET VO
PROJETS À VAU-L'EAU. QUE MONSIEUR DE BOISCORAN SOIT INNOCENT
COUPABLE, JAMAIS SA FAMILLE NE VOUS PARDONNERA VOTRE INTERVEN
COUPABLE, ELLE VOUS REPROCHERA DE L'AVOIR LIVRÉ À LA COUR D'AS
INNOCENT, ELLE VOUS REPROCHERA PLUS CRUELLEMENT ENCORE DE
soupçonné.

PEUT-ÊTRE POUR CACHER SON TROUBLE, M. GALPIN-DAVELINE BAIS

tête.

—Que feriez-vous donc à ma place, monsieur? interrogea-t-il.

—JE ME RÉCUSERAI, RÉPONDIT M. DAUBIGEON, QUOIQU'IL SOIT D
bien tard.

—Ce serait compromettre ma carrière.

—CELA VAUDRAIT MIEUX QUE DE VOUS CHARGER D'UNE AFFAIRE OÙ
N'APPORTEREZ NI LE CALME, NI LA FROIDE IMPARTIALITÉ QUI SO
PREMIÈRES ET LES PLUS INDISPENSABLES VERTUS D'UN MAGIST
instructeur.

Le juge peu à peu s'irritait.

—MONSIEUR! S'ÉCRIA-T-IL, ME CROYEZ-VOUS DONC HOMME À M
LAISSER DÉTOURNER DE MON DEVOIR PAR DES CONSIDÉRATIONS D'AMITI
d'intérêt personnel?

—Je ne dis pas cela.

—NE VENEZ-VOUS PAS DE ME VOIR À L'ŒUVRE! AI-JE BRONCHÉ, QUAN
LE NOM DE MONSIEUR DE BOISCORAN EST TOMBÉ DES LÈVRES
COCOLEU? S'IL SE FÛT AGI D'UN AUTRE, PEUT-ÊTRE EN SERAIS-JE RE
MAIS MONSIEUR DE BOISCORAN EST MON AMI, MAIS J'AI BEAUCOUP
ATTENDRE DE LUI, ET, POUR CELA PRÉCISÉMENT, J'AI INSISTÉ ET PERSI
j'insiste et je persiste encore.

Le procureur de la République haussait les épaules.

—C'EST BIEN CELA, FIT-IL. PARCE QUE MONSIEUR DE BOISCORAN

VOTRE AMI, DE PEUR D'ÊTRE TAXÉ DE FAIBLESSE, VOUS ALLEZ ÊTRE DUL
LUI, IMPITOYABLE, INJUSTE MÊME... PARCE QUE VOUS AVEZ BEAUCOUP
ATTENDRE DE LUI, VOUS VOUDREZ ABSOLUMENT LE TROUVER COUPABLE
vous vous dites impartial!

M. Galpin-Daveline se redressait de toute sa roideur accoutumée.

—Je suis sûr de moi! prononça-t-il.

—Prenez garde!

—Mon parti est arrêté, monsieur.

IL ÉTAIT TEMPS. M. SÉNESCHAL REVENAIT, ACCOMPAGNÉ DU CAPITAINE
Parenteau.

—Eh bien! messieurs, demanda-t-il, qu'avez-vous résolu?

—NOUS ALLONS PARTIR POUR BOISCORAN, RÉPONDIT LE
d'instruction.

—Quoi! tout de suite?

—OUI. JE TIENS À TROUVER MONSIEUR DE BOISCORAN ENCORE COUPABLE
J'y tiens si fort que je me passerai de mon greffier.

Le capitaine Parenteau s'inclina.

—VOTRE GREFFIER EST ICI, MONSIEUR, DIT-IL, ET MÊME IL
demandait, il n'y a qu'un instant...

Sur quoi, de sa plus belle voix, il se mit à appeler:

—Méchinnet! Méchinnet!

UN PETIT HOMME GRISONNANT, JOVIAL ET JOUFFLU, ACCOURUT P
AUSSITÔT ET, BIEN VITE, SE MIT À RACONTER COMMENT UN VOISIN ÉTA
LE PRÉVENIR DES ÉVÉNEMENTS ET DU DÉPART DU JUGE D'INSTRUCTIO
COMMENT, N'ÉCOUTANT QUE SON ZÈLE, IL S'ÉTAIT MIS EN ROUTE, S
pied.

—COMMENT ALLEZ-VOUS, MONSIEUR, VOUS RENDRE À BOISCORAN
demanda le maire à M. Galpin-Daveline.

—JE L'IGNORE, MÉCHINET VA SE METTRE EN QUÊTE D'UN MOYEN
locomotion.

PROMPT COMME L'ÉCLAIR, LE GREFFIER S'ÉLANÇAIT DÉJÀ, M. SÉNESC
retint.

—NE CHERCHEZ PAS, DIT-IL, JE VAIS METTRE À VOTRE DISPOSITION
CHEVAL ET MA VOITURE. LE PREMIER PAYSAN VENU VOUS CONDUIRA.
CAPITAINE PARENTEAU ET MOI PROFITERONS, POUR RENTRER À SAUV
DU CABRIOLET D'UN FERMIER DE BRÉCHY. CAR IL NOUS FAUT Y RENT
plus tôt. Je viens de recevoir des nouvelles inquiétantes. Je crains du
DÉSORDRE. LES PAYSANNES, QUI SE RENDAIENT AU MARCHÉ, Y O
RACONTÉ, AVEC TOUTES SORTES D'EXAGÉRATIONS, LES MALHEURS DÉ
GRANDS DE CETTE NUIT. ELLES ONT ASSURÉ QUE DIX OU DOUZE HO
AVAIENT ÉTÉ TUÉS ET BLESSÉS, ET QUE L'INCENDIAIRE, MONSIEUR
BOISCORAN, ÉTAIT ARRÊTÉ. LA FOULE S'EST PORTÉE CHEZ LA VEU
MALHEUREUX GUILLEBAULT, ET IL Y A UNE MANIFESTATION DEVANT L
DES DEMOISELLES DE LAVARANDE, OÙ DEMEURE LA FIANCÉE DE MONSIE
de Boiscoran, mademoiselle Denise de Chandoré.

POUR RIEN AU MONDE, EN DES TEMPS ORDINAIRES, M. SÉNESCHAL N'AVAIT CONSENTI À CONFIER À DES MAINS ÉTRANGÈRES SON BON CHEVAL—CAR C'ÉTAIT LE MEILLEUR PEUT-ÊTRE DE L'ARRONDISSEMENT. MAIS IL ÉTAIT AFFREUSEMENT BOULEVERSÉ, ON LE VOYAIT BIEN, MALGRÉ SES EFFORTS POUR CONSERVER cette impassible dignité qui sied si bien à l'autorité.

IL FIT UN SIGNE, ET EN UN MOMENT SA VOITURE FUT PRÊTE. SEULEMENT LORSQU'IL DEMANDA QUELQU'UN POUR CONDUIRE, PERSONNE NE SE PRÉSENTA. TOUS CES BRAVES CAMPAGNARDS QUI VENAIENT DE PASSER LA nuit dehors avaient hâte de regagner leur logis, où les réclamaient les soins à donner à leur bétail. Voyant l'hésitation des autres :

—EH BIEN! C'EST MOI QUI MÈNERAI LA JUSTICE, DÉCLARA LE FILS RIBBARD, LE GARS AVANTAGEUX QUI AVAIT RENCONTRÉ M. DE BOISCORAN AU DÉVERGEMENT de la Seille.

ET S'EMPARANT DU FOUET ET DES GUIDES, IL S'INSTALLA SUR LA BANDE DE DEVANT, PENDANT QUE PRENAIENT PLACE LE PROCUREUR DE LA République, le juge d'instruction et le greffier Méchinot.

—SURTOUT, MÉNAGE CARABY, RECOMMANDA M. SÉNESCHAL, QUI SEUL À CET INSTANT suprême se réveiller toute sa sollicitude.

—N'AYEZ PAS PEUR, MONSIEUR LE MAIRE, RÉPONDIT LE GARS EN ENLEVANT VIGOREUSEMENT LE CHEVAL, SI JE TAPAIS TROP FORT, MONSIEUR MÉCHINOT ME retiendrait...

C'ÉTAIT PRESQUE UNE PUISSANCE À SAUVETERRE QUE CE MÉCHINOT, LE GREFFIER DU JUGE D'INSTRUCTION, ET LES PLUS HUPPÉS COMPTAIENT AVEC SES FONCTIONS OFFICIELLES ÉTAIENT HUMBLÉS ET PEU RÉTRIBUÉS, MAIS IL AVAIT EU L'ART D'Y ADJOINDRE, SANS QUE LE TRIBUNAL Y TROUVÂT

REDIRE, QUANTITÉ D'OCCUPATIONS PARASITES QUI GRANDISSAIENT SINGULIÈREMENT son importance et sextuplaient ses revenus.

LITHOGRAPHE DISTINGUÉ, C'ÉTAIT LUI QUI FAISAIT TOUTES LES VISITES QUE L'ON COMMANDAIT À M. SERPIN, LE PREMIER IMPRIMEUR DE LA VILLE ET LE PROPRIÉTAIRE ET GÉRANT RESPONSABLE *Indépendant de Sauveterre*. COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ, IL TENAIT LES LIVRES, DÉBROUILLAIT LES COMPTES CHEZ PLUSIEURS NÉGOCIANTS. IL DONNAIT DES CONSULTATIONS DE DROIT AUX PAYSANS PROCESSIFS ET RÉDIGEAIT HABILLEMENT DES ACTES SOUS SEING PRIVÉ. DEPUIS LONGTEMPS IL ÉTAIT de la musique des pompiers et directeur de l'orphéon.

CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS DRAMATIQUES, DOUZE PERCEVAIT LES DROITS, IL DEVAIT À CE TITRE SES ENTRÉES AU THÉÂTRE SEULEMENT DANS LA SALLE, PAR LA PORTE DU PUBLIC, MAIS DANS LES COULISSES, PAR LE COULOIR ÉTROIT ET MALPROPRE RÉSERVÉ AUX AUTEURS. ENFIN, IL DONNAIT, SELON LA VOLONTÉ DES PERSONNES, DES LEÇONS D'ÉCRITURE ET DE FRANÇAIS AUX PETITES FILLES ET DES LEÇONS DE FLÛTE et de cornet à pistons aux jeunes amateurs.

TANT DE TALENTS DIVERS LUI AVAIENT LONGTEMPS ATTIRÉ LA SOURDE VÉNÉRATION DES AUTRES EMPLOYÉS DE LA LOCALITÉ, DU SECRÉTAIRE DE LA MAIRIE, DU FACTOTUM DE LA SOUS-PRÉFECTURE, DU PREMIER COMMIS DES BUREAUX D'HYPOTHÈQUES ET MÊME DU FONDÉ DE POUVOIR DE LA RECEPTE PARTICULIÈRE. MAIS TOUS CES ENNEMIS AVAIENT FINI PAR DÉSARMER DE SA PROPRE UNE SUPÉRIORITÉ UNIVERSELLEMENT RECONNUE. ET DE MÊME QUE TOUT LE MONDE, LORSQU'UN ÉVÉNEMENT IMPRÉVU LES PRENAIT SANS VERT: «Allez consulter Méchineb», disaient-ils.

LUI DISSIMULAIT, SOUS LES APPARENCES RASSURANTES D'UNE ÉTERNELLE

BONNE HUMEUR, L'AMBITION QUI LE DÉVORAIT DE DEVENIR RICHE ET L'AMOUR DES
PREMIERS PERSONNAGES DE SAUVETERRE. C'EST QUE C'ÉTAIT UN DIPLOMATE ET UN
RETORS QUE CE MÉCHINET, FIN COMME L'AMBRE ET PLUS DÉLIÉ QUE LA CIRE,
IL L'AVAIT BIEN PROUVÉ, EN RÉALISANT CE PROBLÈME DE REMPLIR LA VIE DE
MOUVEMENT DE SA PERSONNALITÉ REMUANTE, DE SE MÉLER DE TOUT ET DE
TOUTES SANS SE FAIRE UN SEUL ENNEMI DÉCLARÉ.

LE FAIT EST QU'ON LE CRAIGNAIT ET QU'ON AVAIT UNE PEUR TERRIBLE DE SA
LANGUE. NON QU'IL EÛT JAMAIS FAIT DE MAL À PERSONNE—IL N'ÉTAIT PAS
SOT—, MAIS À CAUSE DU MAL QU'IL EÛT PU FAIRE, PENSAIT-ON, IL ÉTAIT
L'HOMME LE MIEUX AU COURANT DE TOUS LES PETITS SECRETS DE LA VILLE DE
SAUVETERRE, ET LE PLUS EXACTEMENT INFORMÉ DE TOUTES LES INTRIGES DE
TOUTES LES VILÉNIES ET DE TOUTES LES TRIPOTAGES.

CELA TENAIT À SA SITUATION PARTICULIÈRE. CÉLIBATAIRE, IL VIVAIT EN
MILIEU DE SES FRÈRES, LES DEMOISELLES MÉCHINET, QUI ÉTAIENT LES PREMIÈRES
COUTURIÈRES DE LA VILLE, ET DE PLUS DES DÉVOTES CÉLÈBRES AFFILIÉES À
TOUTES LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES. PAR ELLES, IL AVAIT L'ŒIL ET LE
DOIGT DANS LA BELLE SOCIÉTÉ, ET IL SAVAIT LE FIN ET LE DERNIER MOT DES
CONVERSATIONS, DONT IL RECUEILLAIT L'ÉCHO, SOIT À SON IMPRIMERIE, SOIT AU PALAIS.

IL DISAIT PLAISAMMENT: «COMMENT M'ÉCHAPPERAIT-IL QUELQUE CHOSE DE
NOUVEAU, MOI, QUI AI POUR ME RENSEIGNER L'ÉGLISE ET LE JOURNAL, LE TRIBUNAL ET LE
THÉÂTRE?...»

UN TEL HOMME EÛT FAILLI À SON RÔLE S'IL N'EÛT PAS CONNU SUR LE PAYS
LE DOIGT TOUT CE QU'ON POUVAIT CONNAÎTRE DANS LE PAYS DES ANTÉCÉDENTS
DE M. DE BOISCORAN. AUSSI, TANDIS QUE ROULAIT LA VOITURE, SUR LA ROUTE
BIEN UNIE, PAR LA PLUS BELLE MATINÉE DE JUIN, DÉBITAIT-IL CE
DISCOURS, ET IL APPELAIT LE CASIER JUDICIAIRE DU PRÉVENU.

M. DE BOISCORAN—JACQUES DE SON PRÉNOM—N'ÉTAIT PAS FIXÉ À PROPRIÉTÉ ET RAREMENT Y SÉJOURNAIT PLUS D'UN MOIS DE SUITE. IL VIVAIT À PARIS, OÙ SA FAMILLE POSSÉDAIT, RUE DE L'UNIVERSITÉ, UN CONFORTABLE hôtel. Car il avait encore ses parents.

SON PÈRE, LE MARQUIS DE BOISCORAN, MAÎTRE D'UNE BELLE FORTUNE TERRITORIALE, DÉPUTÉ SOUS LOUIS-PHILIPPE, REPRÉSENTANT EN PARLEMENT, S'ÉTAIT RETIRÉ DES AFFAIRES À L'AVÈNEMENT DU SECOND EMPIRE. IL DÉPENSAIT, DEPUIS, TOUT CE QU'IL AVAIT D'ACTIVITÉ ET DE CAPITAL À COLLECTIONNER TOUTES SORTES DE BIBELOTS ARTISTIQUES, DES PORCELAINES, SPÉCIALEMENT ET DES FAÏENCES, dont il avait écrit une monographie.

SA MÈRE, UNE CHALUSSE, AVAIT EU LA RÉPUTATION D'UNE DES PLUS charmantes et des plus spirituelles femmes de la cour du roi-citoyen. Même, à une certaine époque, la médisance ne l'avait pas épargnée, ET VERS 1845 OU 1846, ELLE AVAIT ÉTÉ, PRÉTENDAIT-ON, L'HÉROÏNE D'UNE AVENTURE UN PEU VIVE, DONT LE HÉROS ÉTAIT UN GALANT SUBSTITUT DE son mari depuis le plus austère des magistrats.

EN VIEILLISSANT, LA MARQUISE DE BOISCORAN AVAIT INCLINÉ VERS LA POLITIQUE COMME D'AUTRES SE JETTENT DANS LA DÉVOTION. ET TANT QU'ELLE SON MARI SE VANTAIT DE N'AVOIR PAS OUVERT UN JOURNAL DEPUIS DIX ANS, ELLE AVAIT FAIT DE SON SALON UN PETIT CENTRE PARLEMENTAIRE QU'ELLE NE PAS sans influence.

AYANT ENCORE SON PÈRE ET SA MÈRE, JACQUES DE BOISCORAN POSSÉDAIT NÉANMOINS UNE FORTUNE PERSONNELLE ASSEZ IMPORTANTE. VINGT-CINQ OU TRENTE MILLE LIVRES DE RENTES. CETTE FORTUNE COMPRENAIT LE CHÂTEAU DE BOISCORAN, SES TERRES, SES PRAIRIES ET SES BOIS, LUI AVAIT ÉTÉ LÉGUÉE PAR UN DE SES ONCLES, LE FRÈRE AÎNÉ DE son père.

père, mort veuf et sans enfants en 1868...

JACQUES DE BOISCORAN ÉTAIT ALORS UN HOMME DE VINGT-SIX À VINGT-SEPT ANS, BRUN, GRAND, VIGOUREUX, BIEN DÉCOUPLÉ, NON PAS JOLI GARÇON PRÉCISÉMENT, MAIS AYANT, CE QUI VAUT MIEUX, UNE DE CES PHYSIONOMIES OUVERTES ET INTELLIGENTES QUI PRÉVIENNENT EN LEUR ÉLÈVE UN MAUVAIS CARACTÈRE. À SAUVETERRE, MOINS CONNU QUE SA PERSONNE, LES GENS QUI AVAIENT EU AVEC LUI DES RELATIONS LE DISAIENT LOYAL, GÉNÉREUX, GRAND AMI DU PLAISIR, SPIRITUEL ET GAI, DE CETTE BONNE franche gaieté devenue si rare.

LORS DE L'INVASION PRUSSIENNE, IL AVAIT ÉTÉ NOMMÉ CAPITAINE D'UNE DES COMPAGNIES DE MOBILES DE L'ARRONDISSEMENT, ET MÊME—CHOSE HONTEUSE À DIRE, ET QU'IL FAUT DIRE POURTANT—IL S'ÉTAIT TROUVÉ DANS LE PAYS POUR LUI REPROCHER DE N'AVOIR PAS SU, COMME D'AUTRES CHEFS, ÉVITER LE DANGER. IL AVAIT VAILLAMMENT CONDUIT SES HOMMES AU FEU ET S'Y ÉTAIT SI BIEN COMPORTÉ QUE LE GÉNÉRAL CHANZY AVAIT DÙ DEVOIR APPLIQUER, SUR UNE BLESSURE QU'IL AVAIT REÇUE, UN BOUT DE ruban rouge.

—ET UN TEL HOMME AURAIT COMMIS LE CRIME SI LÂCHE DU VALPÊTRE, DIT M. DAUBIGEON AU JUGE D'INSTRUCTION. NON! CE N'EST PAS POSSIBLE. IL VA, DÈS LES PREMIERS MOTS, DISSIPER LES DOUTES AFFREUX QUI NOUS tourmentent...

—Et ce sera bientôt, fit le gars Ribot, car nous arrivons...

EN SAINTONGE, PAYS AISÉ, MAIS OÙ LES GRANDES FORTUNES SONT ASSEZ RARES, ON DONNE CARRÉMENT LE NOM DE CHÂTEAU À LA MOINDRE BICOQUE AYANT GIROUETTE SUR UN TOIT POINTU. MAIS BOISCORAN EST BEL ET

CHÂTEAU. C'EST UNE CONSTRUCTION DE LA FIN DU SIÈCLE, D'UN GOÛT DÉPLORABLE, MAIS MASSIVE COMME UNE FORTERESSE. L'EMPLACEMENT EST HEUREUX. TOUT AUTOUR VERDOIENT DES BOIS ET DES PRAIRIES, ET EN BAS DES JARDINS EN PENTE, COULE SUR UN LIT DE CAILLOUX UNE RIVIÈRE QUI DOIT SANS DOUTE À SON PERPÉTUEL GAZOUILLEMENT SON NOM. Pibole, la pie, en patois saintongeais.

VII

IL ÉTAIT SEPT HEURES QUAND LA VOITURE «QUI PORTAIT LA JUSTICE» ARRIVA DANS LA COUR DE BOISCORAN—UNE VASTE COUR PLANTÉE DE TILLES ET ENTOURÉE DE BÂTIMENTS D'EXPLOITATION.

LE CHÂTEAU ÉTAIT BIEN ÉVEILLÉ. DEVANT LA PORTE DE SON LOGIS, LA MÉTAYÈRE RÉCURAIT LE CHAUDRON OÙ ELLE AVAIT FAIT CUIRE LA SOUPPE DU MATIN; DES FILLES DE FERME ALLAIENT ET VENAIENT, ET, PRÈS DE L'ÉCURIE, UN ROBUSTE GARS BROSSAIT À TOUR DE BRAS UN CHEVAL DE SANG. DEBOUT SUR LE PERRON, LE VALET DE CHAMBRE DE M. DE BOISCORAN, M. ANTOINE, SURVEILLAIT TOUT EN FUMANT SON CIGARE AU SOLEIL.

C'ÉTAIT UN HOMME D'UNE CINQUANTAINE D'ANNÉES, FORT ALERTE ET VIGILANT, QUI AVAIT ÉTÉ LÉGUÉ À JACQUES DE BOISCORAN PAR SON ONCLE, EN MÊME TEMPS QUE SA FORTUNE. IL AVAIT ÉTÉ MARIÉ ET IL AVAIT PERDU SA FEMME, MAIS SA FILLE ÉTAIT AU SERVICE DE LA MARQUISE DE BOISCORAN. NÉCESSAIRE À LA FAMILLE, NE L'AYANT JAMAIS QUITTÉE, IL SE CONSIDÉRAIT COMME FAISANT PARTIE ET NE VOYAIT AUCUNE DIFFÉRENCE ENTRE SON INTÉRÊT ET CELUI DE SES MAÎTRES. ET DE FAIT, ON LE TRAITAIT MOINS EN SERVITEUR

AMI, ET IL PENSAIT BIEN NE RIEN IGNORER DES AFFAIRES DE M. Boiscoran.

VOYANT DESCENDRE DE VOITURE LE JUGE D'INSTRUCTION ET LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, IL JETA SON CIGARE, ET S'AVANÇANT RAPIDEMENT vers eux en les saluant de son plus accueillant sourire:

—AH! MESSIEURS, FIT-IL, QUELLE BONNE SURPRISE! MONSIEUR VA ÊTRE BIEN CONTENT!

AVEC DES ÉTRANGERS, ANTOINE NE SE FÛT POINT PERMIS D'UNE GRANDE FAMILIARITÉ, CAR IL ÉTAIT FORMALISTE, MAIS IL AVAIT DÉJÀ VU AU CHÂTEAU DAUBIGEON, ET IL SAVAIT QUELS PROJETS AVAIENT ÉTÉ AGITÉS ENTRE LE MAÎTRE ET M. GALPIN-DAVELINE. AUSSI FUT-IL SINGULIÈREMENT ÉTONNÉ DE LA RAIDEUR EMBARRASSÉE DE CES MESSIEURS, ET DE L'ACCENT DONT LE JUGE D'INSTRUCTION LUI DEMANDA:

—Monsieur de Boiscoran est-il levé?

—PAS ENCORE, RÉPONDIT-IL, ET MÊME MONSIEUR M'AVAIT BIEN RECOMMANDÉ DE NE PAS LE RÉVEILLER. COMME IL EST RENTRÉ ASSEZ TARD, IL SE PROPOSAIT DE DORMIR LA GRASSE MATINÉE...

INSTINCTIVEMENT, LE JUGE ET LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DÉTOURNÈRENT LA TÊTE, CHACUN CRAIGNANT DE RENCONTRER LE REGARD DE L'AUTRE.

—AH! MONSIEUR DE BOISCORAN EST RENTRÉ TARD? INSISTA M. GALPIN-DAVELINE.

—Vers minuit; plutôt après qu'avant.

—Et il était sorti?...

—Sur les huit heures.

—Comment était-il vêtu?

—COMME D'ORDINAIRE. IL AVAIT UN PANTALON GRIS CLAIR, DE VELOURS CÔTELÉ, UNE JAQUETTE DE VELOURS MARRON ET UN GRAND CHAPEAU DE PAILLE.

—Avait-il son fusil?

—Oui, monsieur.

—Savez-vous où il est allé?

LE RESPECT SEUL QUE PROFESSAIT ANTOINE POUR LES AMIS DE SON MAÎTRE AVAIT PU LE DÉTERMINER À RÉPONDRE À CET INTERROGATOIRE, QU'IL JURAIT PARTIR SOI DE LA PLUS HAUTE INCONVENANCE. MAIS CETTE DERNIÈRE QUALITÉ QUI LUI PARUT PASSER LES BORNES. ET C'EST D'UN TON DE RÉSERVE OFFENSÉE qu'il répondit:

—JE N'AI PAS L'HABITUDE DE DEMANDER À MONSIEUR OÙ IL VA QUAND IL SORT, NI D'OÙ IL VIENT QUAND IL RENTRE.

À QUELS HONORABLES SENTIMENTS OBÉISSAIT L'HONNÊTE VALENTIN DE CHAMBRE, M. DAUBIGEON LE COMPRIT. ET C'EST D'UN AIR DONNANT UNE CERTAINE CONVICTION S'IMPOSAIT QUE, PRENANT LA PAROLE:

—Ne croyez pas, mon ami, dit-il, qu'une vaine curiosité nous fasse VOUS POSER TOUTES CES QUESTIONS. RÉPONDEZ. VOTRE FRANCHISE PEUT ME SERVIR VOTRE MAÎTRE PLUS QUE VOUS NE L'IMAGINEZ.

C'EST D'UN REGARD DÉCIDÉMENT STUPÉFAIT QU'ANTOINE EXAMINAIT TOUR LE JUGE D'INSTRUCTION ET LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, LE MÉCHINET ET ENFIN RIBOT QUI, DESCENDU DE SON SIÈGE, AVAIT DÉROULÉ une longue de Caraby et l'attachait à un arbre.

—JE VOUS JURE, MESSIEURS, RÉPONDIT-IL, QUE J'IGNORE OÙ MONSIEUR Boiscoran a passé la soirée.

—Vous ne le soupçonnez même pas?

—Non.

—Peut-être était-il à Bréchy, chez un de ses amis?

—Je ne lui connais pas d'amis à Bréchy.

—Qu'a-t-il fait en rentrant?

L'inquiétude, visiblement, gagnait le digne serviteur.

—ATTENDEZ! RÉPONDIT-IL. MONSIEUR, EN RENTRANT, EST MONTÉ EN CHAMBRE ET Y EST RESTÉ QUATRE OU CINQ MINUTES. IL EST REDESCENDU EN SUITE, ET A MANGÉ UNE TRANCHE DE PÂTÉ ET BU UN VERRE DE VIN. APRÈS, IL A ALLUMÉ UN CIGARE ET M'A DIT D'ALLER ME COUCHER. IL NE VOULENT PAS FAIRE UN TOUR ET QU'IL SE DÉSHABILLERAIT SEUL.

—Et vous êtes allé vous coucher?

—Naturellement.

—De sorte que vous ignorez ce qu'a pu faire votre maître?

—PARDONNEZ-MOI: JE L'AI ENTENDU OUVRIR LA PORTE QUI DONNE :

jardin.

—Il ne vous a pas paru... extraordinaire?

—NON... IL ÉTAIT COMME TOUS LES JOURS, PLUS GAI, PEUT-ÊTRE CHANTAIT...

—Pouvez-vous me montrer le fusil qu'il avait emporté?

—Non... Monsieur a dû le déposer dans sa chambre.

M. DAUBIGEON OUVRIT LA BOUCHE POUR PRÉSENTER UNE OBJECTION, LE JUGE L'ARRÊTA D'UN GESTE, ET VIVEMENT:

—Y A-T-IL LONGTEMPS, DEMANDA-T-IL AU DOMESTIQUE, QUE MONSIEUR DE BOISCORAN ET MONSIEUR DE CLAUDIEUSE NE SE SONT RENCONTRÉS?

ANTOINE TRESSAILLIT, COMME SI UN PRESENTIMENT EÛT TRAVERSÉ SON ESPRIT.

—Très longtemps, répondit-il. À ce que je crois, du moins.

—Vous n'ignorez pas qu'ils sont au plus mal?

—Oh!...

—Ils ont eu ensemble les altercations les plus violentes...

—DES FÂCHERIES, TOUT AU PLUS... NE SE FRÉQUENTANT PAS, COMMENT SE SERAIENT-ILS HAÏS? VINGT FOIS, D'AILLEURS, J'AI ENTENDU MONSIEUR DE BOISCORAN QU'IL TENAIT LE COMTE DE CLAUDIEUSE POUR LE MEILLEUR ET LE PLUS HONNÊTE DES HOMMES, ET QU'IL LE RESPECTAIT INFINIMENT.

DURANT PLUS D'UNE MINUTE, M. GALPIN-DAVELINE SE TUT, CHERCHANT N'OUBLIAIT RIEN. PUIS, TOUT À COUP :

—Quelle distance y a-t-il d'ici au Valpinson? interrogea-t-il.

—Six kilomètres, monsieur, répondit Antoine.

—SI VOUS AVIEZ À VOUS RENDRE CHEZ MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, QUEL CHEMIN PRENDRIEZ-VOUS?

—La grande route, celle qui passe par Bréchy.

—Vous ne traverseriez pas les marais?

—Certes, non...

—Pourquoi?

—PARCE QUE LA SEILLE EST DÉBORDÉE, MONSIEUR, ET QUE LES FOISSONS SONT PLEINS D'EAU.

—Est-ce qu'en coupant à travers bois, on ne s'abrègerait pas?...

—ON AURAIT MOINS DE CHEMIN À FAIRE, MAIS ON METTRAIT PLUS DE TEMPS... LES SENTIERS SONT MAL TRACÉS ET ENCOMBRÉS D'AJONCS.

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DISSIMULAIT MAL UNE RÉELLE DÉCONFIDANCE. DE PLUS EN PLUS, LES RÉPONSES D'ANTOINE LUI SEMBLAIENT FÂCHEUSES.

—MAINTENANT, REPRIT LE JUGE, SI LE FEU PRENAIT À BOIS, POUVRIEZ-VOUS APERCEVRAIT-ON L'INCENDIE DE LA COUR DU VALPINSON?

—JE NE LE CROIS PAS, MONSIEUR; NOUS SOMMES SÉPARÉS PAR DES

collines et des bois...

—D'ici, entendez-vous les cloches de Bréchy?

—Quand le vent est au nord, oui, monsieur.

—Et hier soir? Et cette nuit?

—Le vent était à l'ouest, comme toujours quand il y a tempête.

—DE SORTE QUE VOUS NE SAVEZ RIEN, VOUS N'AVEZ PAS ENTENDU PARLER
d'un... accident épouvantable.

—Un accident... Je ne sais pas ce que monsieur veut dire.

C'EST DANS LA COUR QU'AVAIT LIEU CET INTERROGATOIRE, ET SES
DERNIERS MOTS PARURENT, À CHEVAL, DEUX GENDARMES À QUI M. GAILLARD
DAVELINE, AVANT DE QUITTER LE VALPINSON, AVAIT COMMANDÉ DE VENIR
rejoindre. Les apercevant:

—MON DIEU!... S'ÉCRIA LE VIEIL ANTOINE, QU'EST-CE QUE ÇA
signifie!... Je cours réveiller monsieur!...

Le juge l'arrêta.

—PAS UN MOUVEMENT, LUI DIT-IL DUREMENT, PAS UN MOT! (ET MON
RIBOT AUX GENDARMES QUI AVAIENT MIS PIED À TERRE:) VOUS AVEZ
GARDER CE GARÇON À VUE, AJOUTA-T-IL, ET L'EMPÊCHER DE COMMUNIQUER
AVEC QUI QUE CE SOIT. (PUIS, REVENANT À ANTOINE:) ET MAINTENANT
COMMANDA-T-IL, CONDUISEZ-NOUS À LA CHAMBRE DE MONSIEUR
Boiscoran!

VIII

AVEC SES APPARENCES DE DEMEURE FÉODALE, LE CHÂTEAU DE BOISCORAN N'ÉTAIT EN RÉALITÉ QU'UN PIED-À-TERRE DE GARÇON—PIED-À-TERRE passablement négligé, même.

DES QUATRE-VINGT'S OU CENT PIÈCES QUI S'Y TROUVAIENT, C'EST TOUS AU PLUS SI HUIT OU DIX ÉTAIENT MEUBLÉES, ET ENCORE DE LA FAÇON LA PLUS RUDIMENTAIRE. UN SALON, UNE SALLE À MANGER, QUELQUES CHAMBRES D'AMIS, C'ÉTAIT TOUT AUTANT QU'IL EN FALLAIT POUR LES SÉJOURS D'ÉTÉ à Boiscoran.

LUI-MÊME OCCUPAIT AU PREMIER ÉTAGE UN TOUT PETIT APPARTEMENT dont la porte ouvrait sur le palier du grand escalier.

LORSQU'ARRIVÈRENT DEVANT CETTE PORTE, GUIDÉS PAR LE VIEIL ANTOINE, JUGE D'INSTRUCTION, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET LE COMMISSAIRE Méchinot:

—Frappez, commanda M. Galpin-Daveline au valet de chambre.

Le bonhomme obéit, et tout aussitôt de l'intérieur:

—Qui est là? cria une voix jeune et forte.

—C'est moi, monsieur, répondit le fidèle serviteur, je voudrais...

—Va-t'en au diable! interrompit la voix.

—Cependant, monsieur...

—Laisse-moi dormir, bourreau, je n'ai pu fermer l'œil qu'au jour...

IMPATIENTÉ, LE JUGE D'INSTRUCTION ÉCARTA LE DOMESTIQUE ET, SAISISSANT LA POIGNÉE DE LA PORTE, IL ESSAYA DE L'OUVRIR: ELLE ÉTAIT FERMÉE dedans.

Mais il eut vite pris un parti.

—C'est moi, monsieur de Boiscoran, prononça-t-il, ouvrez...

—Eh! c'est ce cher Daveline! fit joyeusement la voix.

—Il faut que je vous parle...

—ET JE SUIS À VOUS, MAGISTRAT TRÈS ILLUSTRÉ!... LE TEMPS DE VOUS parler d'un inexpressible^[1] mes formes apolloniennes et j'apparais.

PRESQUE AUSSITÔT, EN EFFET, LA PORTE S'OUVRIT, ET M. DE BOISCORAN MONTRA, LES CHEVEUX ÉBOURIFFÉS, LES YEUX ENCORE CHARGÉS DE SOMMEIL, MAIS RAYONNANT DE JEUNESSE ET DE SANTÉ, LA LÈVRE SOURIRE et la main largement tendue.

—PAR MA FOI! DISAIT-IL, C'EST UNE FAMEUSE INSPIRATION QUE VOUS M'AVEZ EUE LÀ, MON CHER DAVELINE, DE VENIR ME DEMANDER À DÉJEUNER... (SALUANT M. DAUBIGEON:) SANS COMPTER, AJOUTA-T-IL, QUE JE NE SAIS BIEN TROP VOUS REMERCIER D'AVOIR DÉCIDÉ À VOUS ACCOMPAGNER NOTRE CHER procureur de la République. C'est une vraie descente de justice...

MAIS IL S'ARRÊTA, GLACÉ PAR L'EXPRESSION DU VISAGE DE M. DAUBIGEON stupéfait de voir M. Galpin-Daveline se reculer au lieu de prendre et de serrer la main qu'il lui tendait.

—AH ÇÀ, QU'EST-CE QUI ARRIVE, MON CHER AMI?... JAMAIS LE JUGE D'INSTRUCTION N'AVAIT ÉTÉ SI ROIDE.

—IL NOUS FAUT OUBLIER NOS RELATIONS, MONSIEUR, PRONONÇA-T-IL. N'EST PAS L'AMI QUI SE PRÉSENTE CHEZ VOUS AUJOURD'HUI, C'EST LE JUGE.

M. de Boiscoran semblait confondu, mais nulle ombre d'inquiétude n'assombrissait sa franche et loyale physionomie.

—Je veux être pendu, commença-t-il, si je comprends...

—Entrons! fit M. Daveline.

Ils entrèrent, et au moment de passer la porte:

—MONSIEUR, MURMURA MÉCHINET À L'OREILLE DE M. DAUBIGEON. L'HOMME EST CERTAINEMENT INNOCENT. JAMAIS UN COUPABLE NE NOUS ACCUEILLIS AINSI...

—SILENCE! MONSIEUR, DIT SÈVÈREMENT LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, QUI, CEPENDANT, ÉTAIT UN PEU DE L'AVIS DU GREFFIER. SILENCE!

Et, grave et attristé, il alla se placer dans l'embrasement d'une fenêtre.

M. GALPIN-DAVELINE, LUI, ÉTAIT DEBOUT AU MILIEU DE LA CHAMBRE. IL S'EFFORÇAIT D'EN EMBRESSER ET D'EN FIXER, DANS SON ESPRIT, JUSQU'AU MOINDRES DÉTAILS.

LE DÉSORDRE DE CETTE CHAMBRE DISAIT AVEC QUELLE PRÉCIPITATION M. DE BOISCORAN AVAIT DÛ SE COUCHER LA VEILLE. SES EFFETS, SES BOTTES, SA CHEMISE, SON GILET, SA JAQUETTE ET SON CHAPEAU DE PAILLE ÉTAIENT

AU HASARD SUR LES MEUBLES ET À TERRE. IL AVAIT SUR LUI CE PANTALON CLAIR, RECONNU ET DÉSIGNÉ SUCCESSIVEMENT PAR COCOLEU, PAR RICHARD par Gaudry et par la femme Courtois.

—MAINTENANT, MONSIEUR, COMMENÇA M. DE BOISCORAN, AVEC CE TON NUANCE DE MÉCONTENTEMENT D'UN HOMME QUI SE DEMANDE SI ON NE MOQUE PAS DE LUI, M'expliquerez-vous, puisque vous n'êtes plus mon ami, ce qui me vaut l'honneur matinal de votre visite?

PAS UN MUSCLE DE LA FIGURE DE M. GALPIN-DAVELINE NE BOUGEA comme si la question se fût adressée à tout autre qu'à lui:

—Veuillez, monsieur, me montrer vos mains, dit-il froidement.

UNE VIVE ROUGEUR COLORA LES JOUES DE M. DE BOISCORAN, ET SA PERPLEXITÉ SINGULIÈRE SE LUT DANS SES YEUX.

—Si c'est une plaisanterie, dit-il, elle a peut-être trop duré!

IL ALLAIT S'EMPORTER, C'ÉTAIT ÉVIDENT. M. DAUBIGEON CRUT INTERVENIR:

—MALHEUREUSEMENT, MONSIEUR, PRONONÇA-T-IL, JAMAIS SITUATION FUT PLUS GRAVE. FAITES CE QUE VOUS DEMANDE MONSIEUR LE JUGE d'instruction.

DE PLUS EN PLUS SURPRIS, M. DE BOISCORAN PROMENAIT AUTOUR D'ELLE un rapide regard.

DANS LE CADRE DE LA PORTE, ANTOINE, LE VIEUX VALET DE CHAMBRE TENAIT DEBOUT, L'ANGOISSE PEINTE SUR LE FRONT. PRÈS DE LA CHEMINÉE, LE GREFFIER MÉCHINET AVAIT AVISÉ UNE TABLE, ET IL S'Y ÉTAIT INSTALLÉ.

papier, ses plumes et son écritoire de corne.

ALORS, AVEC UN MOUVEMENT D'ÉPAULES QUI ANNONÇAIT QU'IL DÉCIDÉMENT, IL RENONÇAIT À COMPRENDRE, M. DE BOISCORAN MOUVAIT SES MAINS. ELLES ÉTAIENT PARFAITEMENT BLANCHES ET NETTES. LES ONGLES, assez longs, étaient soigneusement nettoyés.

—QUAND VOUS ÊTES-VOUS LAVÉ LES MAINS POUR LA DERNIÈRE FOIS ? demanda M. Galpin-Daveline, après un minutieux examen.

À CETTE QUESTION, LE VISAGE DE M. DE BOISCORAN S'ÉCLAIRA, éclatant de rire :

—PAR MA FOI ! S'ÉCRIA-T-IL, J'AVOUE QUE J'AI ÉTÉ PRIS. J'AI VU M'EMPORTER. J'ai eu presque peur...

—ET VOUS AVEZ RAISON D'AVOIR PEUR, MONSIEUR, PRONONÇA M. GALPIN-DAVELINE, CAR UNE ACCUSATION TERRIBLE PÈSE SUR VOUS. EN VOTRE RÉPONSE À LA QUESTION QUE JE VOUS POSE, ET QUI VOUS SEMBLE RIDICULE, DÉPENDENT PEUT-ÊTRE VOTRE HONNEUR ET VOTRE LIBERTÉ...

AH ! IL N'Y AVAIT PLUS CETTE FOIS À S'Y MÉPRENDRE. M. DE BOISCORAN SENTIT SAISI DE CET EFFROI QUE LA JUSTICE INSPIRE AUX PLUS HONNÊTES, plus sûrs d'eux-mêmes.

Il pâlit, et d'une voix troublée :

—QUOI ! DIT-IL, UNE ACCUSATION PÈSE SUR MOI, ET C'EST VOUS, MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, QUI VOUS PRÉSENTEZ CHEZ MOI POUR M'INTERROGER...

—Je suis magistrat, monsieur !

—MAIS VOUS ÉTIEZ AUSSI MON AMI. SI QUELQU'UN DEVANT MOI SE PERMIS DE VOUS ACCUSER D'UN CRIME, D'UNE LÂCHETÉ, D'UNE INFAMIE, VOUS AURAIS DÉFENDU, MONSIEUR, ET DE TOUTE MON ÉNERGIE, SANS HÉSITATION, SANS ARRIÈRE-PENSÉE... JE VOUS AURAIS DÉFENDU JUSQU'À CE QU'ON M'ÉÛT FOURNI DES PREUVES ÉCLATANTES, IRRÉCUSABLES, MATÉRIELLES DE VOTRE CULPABILITÉ. ET SI, À LA FIN, IL M'ÉÛT ÉTÉ DÉMONTRÉ QUE VOUS ÉTIEZ COUPABLE, JE VOUS AURAIS PLAINT, ET JE NE M'EN SERAIS PAS MOINS RAPPELÉ QU'À UN CERTAIN MOMENT JE VOUS AVAIS ASSEZ ESTIMÉ POUR VOUS FACILITER UNE ALLIANCE QUI EÛT FAIT DE VOUS MON PARENT. C'EST QUE VOUS!... ON M'ACCUSE, JE NE SAIS DE QUOI, FAUSSEMENT ET ÉVIDEMMENT, ET TOUT DE SUITE VOUS AJOUTEZ FOI À L'ACCUSATION ABUSIVE ET VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE MON JUGE... EH BIEN! SOIT! JE ME SUIS LAVÉ LES MAINS HIER SOIR, EN RENTRANT.

C'EST AVEC RAISON QUE M. GALPIN-DAVELINE AVAIT VANTÉ SON SANG FROID ET SA PUISSANCE SUR SOI. IL NE SOURCILLA PAS À CETTE APOSTROPHE, ET TOUJOURS DU MÊME TON:

—Qu'est devenue l'eau dont vous vous êtes servi? demanda-t-il.

—Elle doit encore être là, dans mon cabinet de toilette.

Le juge d'instruction y courut.

SUR LA TABLE DE MARBRE ÉTAIT UNE CUVETTE DE PORCELAINES PLEINE D'EAU. CETTE EAU ÉTAIT NOIRE ET SALE. AU FOND, ON VOYAIT DISTINCTEMENT DES RÉSIDUS DE CHARBON. À LA SURFACE, MÊLÉS À DE LA MOUSSE DE SAVON, SURNAGEAIENT QUELQUES FRAGMENTS D'UNE EXTRÊME TÉNUITÉ, MAIS TRÈS cependant appréciables, de papier brûlé.

AVEC DES PRÉCAUTIONS INFINIES, LE JUGE D'INSTRUCTION APPORTA

MÊME LA CUVETTE SUR LA TABLE OÙ ÉCRIVAIT MÉCHINET, ET LA MONTRE.
M. de Boiscoran:

—EST-CE BIEN LÀ, INTERROGEA-T-IL, L'EAU DANS LAQUELLE VOUS VOUS ÊTES
lavé les mains en rentrant?

D'un ton d'insouciance dédaigneuse:

—Oui, répondit M. de Boiscoran.

—VOUS AVEZ DONC MANIÉ DU CHARBON, TOUCHÉ DES MATIÈRES
enflammées?

—Vous le voyez bien!

PLACÉS PRESQUE EN FACE L'UN DE L'AUTRE, LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA
RÉPUBLIQUE ET LE GREFFIER MÉCHINET ÉCHANGÈRENT UN RAPIDE
d'œil. Ils avaient, en même temps, senti la même impression.

SI M. DE BOISCORAN N'ÉTAIT PAS INNOCENT, C'ÉTAIT À COUP SÛR UN
HOMME D'UNE AUDACE ET D'UNE ÉNERGIE EXTRAORDINAIRES, ET
OBEÏSSAIT À QUELQUE PLAN LONGUEMENT MÉDITÉ, CAR SES RÉPONSES
COMME AUTANT D'AVEUX, SEMBLAIENT LE LIVRER PIEDS ET POINGS LIÉS
à toute
prévention.

LE JUGE D'INSTRUCTION LUI-MÊME PARUT FRAPPÉ DE STUPEUR. MAIS
il se leva
fut qu'un éclair, et se retournant vers son greffier:

—Écrivez! lui commanda-t-il.

ET IL LUI DICTA LE PROCÈS-VERBAL DE CETTE SCÈNE, EXACTEMENT
MINUTIEUSEMENT, SE REPRENANT MÊME PARFOIS POUR ARRIVER

l'expression juste et châtier son style.

Ayant terminé:

—REPRENONS, MONSIEUR, DIT-IL À M. DE BOISCORAN. VOUS AVIEZ
passé dehors la soirée d'hier.

—Oui, monsieur.

—Sorti à huit heures, vous n'êtes rentré qu'à minuit.

—Après minuit.

—Vous aviez emporté votre fusil?

—Oui.

—Où est-il?

D'UN GESTE INSOUCIANT, M. DE BOISCORAN LE MONTRA, DANS L'ANGLE
la cheminée, et dit:

—Le voilà!

Vivement M. Galpin-Daveline s'en empara.

C'ÉTAIT UNE ARME DE LUXE, À DOUBLE CANON, D'UN TRAVAIL ET D'UNE
EXCEPTIONNELS. SUR LES INCRUSTATIONS DE LA CROSSE SE LISAIT LE NOM
fabricant:

Klebb.

—QUAND AVEZ-VOUS FAIT FEU AVEC CE FUSIL POUR LA DERNIÈRE
monsieur? interrogea le juge d'instruction.

—Il y a quatre ou cinq jours.

—À quelle occasion?

—POUR TUER DES LAPINS QUI RAVAGENT MES BOIS. AVEC TOUTE L'ATTENTION DONT IL ÉTAIT CAPABLE, M. GALPIN-DAVELINE EXAMINA LA BATTERIE DE CETTE ARME, DONT LE MÉCANISME AVAIT UNE CERTAINE ANALOGIE AVEC LE SYSTÈME REMINGTON. BIENTÔT IL OUVRIIT LA BATTERIE ET CONSTATA QUE LE FUSIL ÉTAIT CHARGÉ. DANS CHACUN DES DEUX CANONS SE TROUVAIT UNE CARTOUCHE À ENVELOPPE DE PLOMB. CELA FAIT REVENIR L'ARME À SA PLACE, ET TIRANT DE SA POCHE L'ENVELOPPE MÉTALLIQUE TROUVÉE PAR PITARD, IL LA PRÉSENTA À M. DE BOISCORAN, EN DEMANDANT :

—Reconnaissez-vous ceci?

—PARFAITEMENT! RÉPONDIT M. DE BOISCORAN. C'EST L'ENVELOPPE D'UNE DE MES CARTOUCHES QUE J'AURAI JETÉE APRÈS L'AVOIR BRÛLÉE.

—CROYEZ-VOUS DONC ÊTRE LE SEUL DANS LE PAYS À AVOIR UNE ARME DE CE SYSTÈME?

—Je ne le crois pas, j'en suis sûr.

—DE TELLE SORTE QU'UNE ENVELOPPE DE CARTOUCHE KLEBB, CELLE PAR EXEMPLE, TROUVÉE DANS UN ENDROIT QUELCONQUE, ATTESTE-ELLE NÉCESSAIREMENT VOTRE PRÉSENCE?

—NÉCESSAIREMENT, NON. J'AI VU PLUS D'UNE FOIS DES ENFANTS RAMASSER LES ENVELOPPES QUE JE VENAIS DE JETER ET JOUER AVEC.

TOUT EN FAISANT VOLER SA PLUME SUR LE PAPIER, LE GREFFIER MÉCH...

PERMETTAIT CERTAINES GRIMACES DES PLUS SIGNIFICATIVES. IL ÉTAIT T
FAIT DES ALLURES D'UNE INSTRUCTION CRIMINELLE POUR NE PAS SE
COMPTE DE LA TACTIQUE DE M. GALPIN-DAVELINE, TACTIQUE HORRIB
DANGEREUSE ET PERFIDE, QUI CONSISTE À TOURNER LE PRÉVENU AVANT
l'attaquer sérieusement.

—Il joue serré, murmura-t-il en se penchant vers M. Daubigeon.

Le juge d'instruction s'était assis.

—CECI POSÉ, REPRIT-IL, JE VOUS PRIE, MONSIEUR, DE VOULOIR BIEN
DONNER L'EMPLOI DE VOTRE SOIRÉE DE HUIT HEURES À MINUIT... NE
PRESSEZ PAS, RÉFLÉCHISSEZ, PRENEZ VOTRE TEMPS, VOTRE RÉPONSE A
certainement une influence décisive.

M. DE BOISCORAN, JUSQU'À CE MOMENT, ÉTAIT DEMEURÉ CALME, M
DE CE CALME INQUIÉTANT QUI DÉCÈLE DE TERRIBLES TEMPÊTES INTÉR
DIFFICILEMENT CONTENUES. LES AVERTISSEMENTS DU JUGE, ET PLUS EN
LE TON DONT ILS ÉTAIENT DONNÉS, LE RÉVOLTÈRENT COMME LA PLUS
des hypocrisies, et cessant de se contenir, les yeux pleins d'éclairs:

—ENFIN, MONSIEUR! S'ÉCRIA-T-IL, QUE VOULEZ-VOUS DE MOI? DE C
m'accuse-t-on?

M. Galpin-Daveline ne broncha pas.

—VOUS LE SAUREZ, MONSIEUR, QUAND LE MOMENT SERA VE
RÉPONDIT-IL. COMMENCEZ PAR RÉPONDRE, ET CROYEZ-MOI, DANS VO
intérêt, répondez franchement. Qu'avez-vous fait hier soir?

—Eh! le sais-je!... Je me suis promené...

—Ce n'est pas une réponse.

—C'EST CEPENDANT LA VÉRITÉ. J'ÉTAIS SORTI SANS BUT, J'AI MARCHÉ
hasard...

—Votre fusil sur l'épaule.

—J'EMPORTE TOUJOURS MON FUSIL, MON VALET DE CHAMBRE VOUS
dira.

—N'avez-vous pas traversé les marais de la Seille?

—Non.

Le juge d'instruction hocha gravement la tête.

—Vous ne dites pas la vérité, monsieur, fit-il.

—Monsieur...

—VOS BOTTES, QUE J'APERÇOIS LÀ, SUR VOTRE DESCENTE DE LIT,
DONNENT LE DÉMENTI LE PLUS FORMEL. D'OÙ VIENT LA BOUE DONT ELLES
sont couvertes?

—Les prairies, autour de Boiscoran, sont très humides.

—N'insistez pas. Vous avez été vu.

—Cependant...

—VOUS AVEZ ÉTÉ RENCONTRÉ PAR LE FILS RIBOT AU MOMENT OÙ
vous passiez le déversoir des étangs.

M. de Boiscoran ne répondit pas.

—Où alliez-vous? demanda le juge.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE INQUIÉTUDE RÉELLE CONTRACTA LES TENDONS DE
M. DE BOISCORAN, L'INQUIÉTUDE D'UN HOMME QUI VOIT TOUT À COUP
S'OUVRIR SOUS SES PAS UN PRÉCIPICE QU'IL NE SOUPÇONNAIT PAS.

Il hésita, et comprenant que nier était inutile:

—J'allais à Bréchy, répondit-il.

—Chez qui?

—Chez le marchand de bois à qui j'ai vendu mes coupes de 1870.
Ne l'ayant pas trouvé, je suis revenu par la grande route...

D'un geste, M. Galpin-Daveline l'arrêta.

—C'est faux! prononça-t-il durement.

—Oh!

—Vous n'êtes pas allé à Bréchy.

—Permettez...

—ET LA PREUVE, C'EST QUE, VERS ONZE HEURES, VOUS TRAVERSIEZ
PAS HÂTIF LES BOIS DE ROCHEPOMMIER.

—Moi!...

—VOUS-MÊME. ET NE DITES PAS NON, CAR, TENEZ, VOTRE PANTALON
ENCORE TOUT HÉRISSÉ DES ÉPINES DES AJONCS QUE VOUS AVEZ TRAVERSÉS.

—Il y a des ajoncs ailleurs que dans les bois de Rochepommier.

—C'est vrai, mais on vous y a vu.

—Qui?

—GAUDRY, LE BRACONNIER. ET IL VOUS A SI BIEN VU QU'IL A PU NOUS VOTRE HUMEUR. VOUS ÉTIEZ TROUBLÉ ET FORT EN COLÈRE, VOUS PARLIEZ, VOUS JURIEZ, VOUS ARRACHIEZ DES FEUILLES AUX BRANCHES D'ARBRES...

TOUT EN PARLANT, LE JUGE D'INSTRUCTION S'ÉTAIT LEVÉ ET AVAIT PRIS LE FAUTEUIL LA JAQUETTE DE M. DE BOISCORAN. IL EN FOUILLA LES POCHES ET EN RETIRA UNE POIGNÉE DE FEUILLES FLÉTRIES.

—Et tenez, voilà une preuve de la véracité de Gaudry.

—Il y a des feuilles d'arbres partout, murmura M. de Boiscoran.

—OUI, MAIS UNE FEMME, MAÎTRESSE COURTOIS, VOUS A VU SORTIR DU BOIS DE ROCHEPOMMIER. VOUS L'AVEZ AIDÉE À REPLACER SUR SON ÂNE UN SAC QU'ELLE NE POUVAIT SOULEVER SEULE. LE NIEZ-VOUS? NON. VOUS AVEZ RAISON, CAR ICI, TENEZ, SUR LA MANCHE ET SUR UN DES PANS DE VOTRE JAQUETTE, J'APERÇOIS DE LA POUSSIÈRE BLANCHE QUI CERTAINEMENT EST LA FARINE.

M. de Boiscoran baissait la tête.

—AVOUEZ DONC, INSISTA LE JUGE D'INSTRUCTION, QUE HIER AU SOIR, DIX ET ONZE HEURES, VOUS ÉTIEZ AU VALPINSON...

—Jamais, monsieur, cela n'est pas.

—C'EST CEPENDANT AU VALPINSON, PRÈS DES RUINES DE L'ANCIENNE

CHÂTEAU, QU'A ÉTÉ RAMASSÉE CETTE ENVELOPPE DE CARTOUCHE K
que je viens de vous montrer...

—EH! MONSIEUR, INTERROMPIT M. DE BOISCORAN, NE VOUS AI-JE
DIT QUE VINGT FOIS J'AI VU DES ENFANTS RAMASSER, POUR JOUER, DE
ENVELOPPES MÉTALLIQUES?... (ET, ESSAYANT DE RÉAGIR:) SI J'ÉTAIS AL
Valpinson, ajouta-t-il, quel intérêt aurais-je à le nier?

M. Galpin-Daveline se redressa, et de sa voix la plus solennelle:

—JE VAIS VOUS LE DIRE, PRONONÇA-T-IL. HIER SOIR, ENTRE DIX ET
HEURES, LE FEU A ÉTÉ MIS AU VALPINSON, DONT IL NE RESTE PLUS QU
cendres...

—Oh!...

—HIER AU SOIR ON A TIRÉ DEUX COUPS DE FUSIL SUR LE COMTE
Claudieuse...

—Grand Dieu!

—ET LA JUSTICE PENSE, LA JUSTICE A DE FORTES RAISONS DE CROIRE
l'incendiaire, que l'assassin, c'est vous, Jacques de Boiscoran.

IX

Tel qu'un homme pris de vertige, pâle comme si tout le sang de ses
VEINES EÛT AFFLUÉ À SON CŒUR, JACQUES DE BOISCORAN JETAIT AUTOC
LUI DES REGARDS ÉPERDUS. IL NE RENCONTRA QUE DES VISAGES MORNE

consternés.

ANTOINE, SON VIEUX VALET DE CHAMBRE, S'APPUYAIT CHANCELÉ CONTRE L'HUISSIERIE DE LA PORTE. LE GREFFIER MÉCHINET RESTAIT LA PLUME À LA MAIN, BÉANT DE STUPEUR. M. DAUBIGEON BAISSAIT LA TÊTE.

—C'est horrible, murmura-t-il, horrible!

ET LOURDEMENT IL SE LAISSA TOMBER SUR UN FAUTEUIL, COMPRIMANT SES DEUX MAINS LE SANGLOT QUI BRISAIT SA POITRINE.

IL N'Y AVAIT QUE M. GALPIN-DAVELINE À NE PAS PARAÎTRE ÉMU. LAISSANT SA TÊTE DROITE, DONT IL SE CONSIDÉRAIT COMME UNE IMPOSANTE MANIFESTATION DE CALME, IL S'ÉMEUT PAS. MÊME LE PLI DE SES LÈVRES MINCES TRAHISSAIT COMME L'ÉBAUCHE D'UN SOURIRE AUSSITÔT RÉPRIMÉ; LE FROID SOURIRE D'UN HOMME L'AMBITIEUX, CONTENT D'AVOIR BIEN JOUÉ SON PETIT RÔLET.

TOUT NE LUI PROUVAIT-IL PAS QUE JACQUES DE BOISCORAN ÉTAIT UN HOMME COUPABLE, ET QU'AYANT À CHOISIR ENTRE UN AMI ET L'OCCASION DE SE METTRE EN ÉVIDENCE, IL AVAIT HABILLEMENT CHOISI?

APRÈS UNE MINUTE DE SILENCE QUI PARUT UN SIÈCLE, SE POSANT DEBOUT, LES BRAS CROISÉS, DEVANT L'INFORTUNÉ:

—Avouez-vous? interrogea-t-il.

Comme s'il eût été mû par un ressort, M. de Boiscoran se dressa.

—Quoi? fit-il, que voulez-vous que j'avoue?

—QUE VOUS ÊTES L'AUTEUR DU CRIME DE VALPINSON. D'UN MOUVEMENT CONVULSIF, LE MALHEUREUX JEUNE HOMME PRESSAIT SON FRONT EN

mains.

—MAIS C'EST DE LA FOLIE! S'ÉCRIA-T-IL. MOI, L'AUTEUR D'UN TEL CRIME ODIEUX, SI LÂCHE!... EST-CE POSSIBLE, EST-CE VRAISEMBLABLE! L'AVOUERAI, QUE VOUS NE VOUDRIEZ PAS ME CROIRE! NON, VOUS NE M'EN CROIRIEZ PAS!

Il eût réussi à émouvoir le marbre de la cheminée avant M. Galpin-Daveline.

—CE N'EST PAS DE MOI QU'IL S'AGIT, PRONONÇA LE MAGISTRAT D'UN TON GLACÉ. POURQUOI REVENIR SUR DES RELATIONS QUI DOIVENT ÊTRE OUBLIÉES ICI, CE N'EST PLUS L'AMI, CE N'EST MÊME PLUS L'HOMME QUI VOUS PARLE, C'EST LE JUGE. ON VOUS A VU...

—Quel est le misérable?...

—Cocoleu.

M. de Boiscoran parut anéanti.

—COCOLEU, BALBUTIA-T-IL, CE PAUVRE IDIOT ÉPILEPTIQUE RECUEILLI PAR LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE!

—Lui-même.

—ET IL A SUFFI DES PROPOS INCOHÉRENTS D'UN MALHEUREUX FRAPPÉ PAR L'ÉCLAT D'IMBÉCILLITÉ POUR QUE L'ON ME CRÛT COUPABLE, MOI, D'UN INCEPTE CRIME D'UN MEURTRE...

JAMAIS LE JUGE D'INSTRUCTION N'AVAIT VISÉ AVEC TANT D'EFFORTS À LA SOLENNITÉ QUI FRAPPE LES ESPRITS ET S'IMPOSE.

—PENDANT UNE HEURE, AU MOINS, MONSIEUR, LE PAUVRE COCOLEU JOUI DE LA PLÉNITUDE DE SA RAISON. LES DESSEINS DE LA PROVIDENCE SONT IMPÉNÉTRABLES...

—Eh! monsieur...

—QU'A DIT COCOLEU? QU'IL VOUS A VU ALLUMER L'INCENDIE DES MAINS, PUIS VOUS CACHER DERRIÈRE UNE PILE DE FAGOTS ET TIRER SON COMTE DE CLAUDIEUSE DEUX COUPS DE FUSIL...

—Et cela vous a paru tout simple!

—NON. J'AI ÉTÉ RÉVOLTÉ COMME TOUT LE MONDE. VOUS SEMBLEZ PLANER SI HAUT AU-DESSUS DES SOUPÇONS. MAIS VOILÀ QUE L'INSTRUCTION D'APRÈS, ON RAMASSE SUR LE THÉÂTRE DU CRIME UNE ENVELOPPE ET UNE CARTOUCHE QUI NE PEUT APPARTENIR QU'À VOUS. MAIS VOICI QUE M'ARRIVANT ICI, À L'IMPROVISTE, JE TROUVE NOIRE DE CHARBON ET DE SANG DE PAPIER BRÛLÉ L'EAU OÙ VOUS VOUS ÊTES LAVÉ LES MAINS EN RENTRANT...

—Oui, murmura M. de Boiscoran, c'est une fatalité.

—ET CE N'EST PAS TOUT, POURSUIVIT LE JUGE, ENFLANT DE PLUS EN PLUS SA VOIX. JE VOUS INTERROGE ET VOUS CONFESSEZ ÊTRE RESTÉ DEHORS HIER SOIR DE HUIT HEURES À MINUIT. JE VOUS DEMANDE L'EMPLOI DE CES QUATRE HEURES, VOUS REFUSEZ DE ME LE DIRE. J'INSISTE, VOUS MENTEZ. ET JE SUIS OBLIGÉ, POUR VOUS CONFONDRE, DE VOUS PRODUIRE LES TÉMOIGNAGES DE RIBOT, DE GAUDRY ET DE LA FEMME COURTOIS, QUI VOUS ONT RECONNU OÙ VOUS PRÉTENDEZ N'ÊTRE PAS ALLÉ. CETTE DERNIÈRE CIRCONSTANCE VOUS CONDAMNE. QUEL A DONC ÉTÉ L'EMPLOI DE CETTE SOIRÉE, QUE VOUS NE POUVEZ LE FAIRE CONNAÎTRE!... VOUS VOUS PRÉTENDEZ INNOCENT. AIDEZ-MOI À FAIRE ÉCLATER VOTRE INNOCENCE. PARLEZ. QU'AVEZ-

fait, de huit heures à minuit?...

M. DE BOISCORAN N'EUT PAS LE TEMPS DE RÉPONDRE. DEPUIS UN MOMENT DÉJÀ MONTAIENT DE LA COUR COMME DES CLAMEURS SOURDES le tumulte d'une foule irritée.

Un gendarme entra tout effaré.

—MESSIEURS, DIT-IL, S'ADRESSANT AU JUGE D'INSTRUCTION ET AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, IL Y A EN BAS UNE CENTAINE DE PAYSANS HOMMES ET FEMMES, QUI VEULENT FAIRE UN MAUVAIS PARTI À MONSIEUR BOISCORAN; ILS LE DEMANDENT, ILS DISENT QU'IL LE LEUR FAUT POUR LE CONDAMNER À LA RIVIÈRE. QUELQUES HOMMES SONT ARMÉS DE FOURCHES, MAIS LES FEMMES SONT LES PLUS ENRAGÉES. MON CAMARADE ET MOI AVONS TOUJOURS LES PEINES DU MONDE À LES CONTENIR...

ET, EN EFFET, COMME POUR APPUYER SES ASSERTIONS, LES CLAMEURS SE RAPPROCHÈRENT ET REDOUBLÈRENT, ET TRÈS DISTINCTEMENT, ON POUVAIT EN TENDRE CRIER:

—À L'EAU BOISCORAN! À L'EAU L'INCENDIAIRE! LE PROCUREUR DE LA République se leva.

—DESCENDEZ DIRE À CES PAYSANS, COMMANDA-T-IL, QUE LA JUSTICE INTERROGE LE PRÉVENU, ET QU'ILS LA TROUBLENT, ET QUE S'ILS CONTINUENT C'EST À MOI QU'ILS AURONT AFFAIRE!

Le gendarme obéit.

M. de Boiscoran était devenu livide.

—Tous ces malheureux me croient donc coupable! murmura-t-il.

—OUI, RÉPONDIT M, GALPIN-DAVELINE, ET VOUS COMPRENDRIEZ INDIGNATION, JUSQU'À UN CERTAIN POINT LÉGITIME, SI VOUS CONNAISSIEZ LES DÉPLORABLES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT...

—Quoi encore!

—DEUX POMPIERS DE SAUVETERRE, DONT UN, PÈRE DE CINQ ENFANTS, ONT PÉRI DANS LES FLAMMES. DEUX HOMMES, UN FERMIER DE BRÉCHY, UN GENDARME, EN ESSAYANT DE LEUR PORTER SECOURS, ONT ÉTÉ grièvement brûlés qu'on craint pour leur vie.

M. de Boiscoran se taisait.

—ET C'EST VOUS, POURSUIVIT LE JUGE, QU'ON ACCUSE DE TANT DE MALHEURS. Vous voyez combien il importerait de vous justifier.

—Eh! le puis-je...

—SI VOUS ÊTES INNOCENT, OUI. FAITES-MOI CONNAÎTRE L'EMPLOI DE VOTRE SOIRÉE...

—Je vous ai dit tout ce que je pouvais dire.

LE JUGE D'INSTRUCTION, PENDANT UNE BONNE MINUTE, PARUT RÉFLEXIF, puis:

—PRENEZ GARDE, MONSIEUR DE BOISCORAN, PRONONÇA-T-IL, JE VAIS ÊTRE OBLIGÉ DE DÉCERNER CONTRE VOUS UN MANDAT...

—Faites.

—JE VAIS ÊTRE FORCÉ DE VOUS FAIRE ARRÊTER SÉANCE TENANTE ET I

sur la prison de Sauveterre...

—Soit.

—Vous avouez donc!

—J'AVOUE QUE JE SUIS VICTIME D'UN CONCOURS INOÛI DES CIRCONSTANCES. J'AVOUE... QUE VOUS AVEZ RAISON, ET QU'IL FAUT L'INTERVENEIR D'UNE PROVIDENCE POUR EXPLIQUER CERTAINES FATALITÉS. MAIS, PARCE QUE QU'IL Y A DE SAINT AU MONDE, JE LE JURE, JE SUIS INNOCENT.

—Prouvez-le!

—Eh! ce serait fait, si je pouvais.

—VEUILLEZ ALORS VOUS HABILLER, MONSIEUR, ET VOUS PRÉPARER À ÊTRE CONDUIT PAR les gendarmes.

SANS UN MOT, M. DE BOISCORAN PASSA DANS SON CABINET DE TOILETTE et il y fut suivi par son valet de chambre portant des vêtements.

TOUT OCCUPÉ DE DICTER À SON GREFFIER LA DERNIÈRE PARTIE DE l'interrogatoire, M. Galpin-Daveline semblait oublier «son prévenu».

Le vieil Antoine en profita.

—MONSIEUR..., SOUFFLA-T-IL À L'OREILLE DE SON MAÎTRE, TOUT EN paraissant l'aider.

—Quoi.

—CHUT! PLUS BAS! LA FENÊTRE DU FOND DU CABINET EST OUVERTE. C'EST N'EST QU'À VINGT PIEDS DU SOL DU JARDIN... LA TERRE, AU-DESSOUS,

MOLLE... TOUT PRÈS EST UN DES SOUPIRAUX DES CAVES, ET AU FOND EST CACHETTE QUE VOUS CONNAISSEZ... LA MER N'EST QU'À CINQ LIEUES, J'AI un bon cheval cette nuit, à l'entrée du parc.

Un amer sourire monta aux lèvres de M. de Boiscoran.

—Et toi aussi, fit-il, toi, mon vieil ami, tu me crois coupable.

—JE VOUS EN CONJURE, MONSIEUR, INSISTA ANTOINE, JE RÉPONDS tout; il n'y a que vingt pieds... Au nom de votre mère!

MAIS, AU LIEU DE LUI RÉPONDRE, JACQUES DE BOISCORAN SE RETOURNA ET APPELA LE JUGE D'INSTRUCTION. ET QUAND M. GALPIN-DAVELINE approché:

—VOYEZ CETTE FENÊTRE, MONSIEUR, LUI DIT-IL. J'AI DE L'ARGENT, DE CHEVAUX, ET LA MER EST À CINQ LIEUES... UN COUPABLE VOUS échappé... Je suis innocent, je reste.

EN UN POINT, DU MOINS, M. DE BOISCORAN DISAIT VRAI: RIEN NE LUI PLUS AISÉ QUE DE S'ÉVADER ET DE GAGNER LE JARDIN, ET PROBABLEMENT CETTE RETRAITE QUE LUI RAPPELAIT SON VALET DE CHAMBRE. Mais après?

IL AVAIT, C'ÉTAIT INCONTESTABLE, LE VIEIL ANTOINE L'AIDANT QUELQUES CHANCES DE SE SOUSTRAIRE À TOUTES LES RECHERCHES. MAIS IL ÉTAIT PLUS PROBABLE, MILLE FOIS, QU'IL SERAIT DÉCOUVERT DANS SA CHAMBRE même, ou rejoint en essayant d'atteindre la côte.

S'IL RÉUSSISSAIT À FUIR, QUE DEVENDRAIT-IL? EN QUELS PAYS ET EN QUELS TRAVESTISSEMENTS ÉVITERAIT-IL UNE EXTRADITION TRÈS menaçante?

CE SERAIT BIEN AUTRE CHOSE, S'IL ÉTAIT REPRIS. SA SITUATION, DÉJÀ COMPROMISE, SERAIT ALORS PERDUE SANS RESSOURCES. FATALEMENT TOUTE TENTATIVE DE FUITE SERAIT CONSIDÉRÉE COMME LE PLUS EXPLICIT DES AVEUX.

EN DE TELLES CONDITIONS, RÉSISTER À LA TENTATION DE S'ÉVADER, OU FAIRE SAVOIR QU'ON RÉSISTAIT, QU'ON TENAIT À RESTER SOUS LA MAIN DE LA JUSTICE, C'ÉTAIT BIEN MOINS DÉMONTRER SON INNOCENCE QUE DONNER PREUVE D'UNE RARE HABILITÉ. VOILÀ CE QU'EN CLIN D'ŒIL APERÇUT CÉCILE en apercevoir M. Galpin-Daveline.

C'EST D'APRÈS SOI QU'ON JUGE LES AUTRES. CALCULATEUR OBLIQUE ET CIRCONSPÉCT, IL N'ADMETTAIT PAS LES INSPIRATIONS SOUDAINES, LES MOUVEMENTS IRRÉFLÉCHIS. ET DANS CET ACCENT DE FROID PERSIFLANT, L'HOMME QUI TIENT À BIEN FAIRE COMPRENDRE QU'IL N'EST PAS DUPE :

—IL SUFFIT, MONSIEUR, FIT-IL. CETTE CIRCONSTANCE, COMME TOUTES LES AUTRES, SERA RELATÉE AU PROCÈS-VERBAL.

BIEN AUTRES ÉTAIENT LES IDÉES DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, LE JUGE AU GREFFIER Méchinot.

SI LE JUGE D'INSTRUCTION ÉTAIT TROP AVEUGLÉ PAR SES PRÉVENTIONS, IL NE POUVAIT RIEN DISCERNER, ILS AVAIENT FORT BIEN REMARQUÉ, EUX, PAR COMBINAISON DE D'ÉMOTIONS ÉTRANGÈMENT DIVERSES VENAIT DE PASSER LE PRÉVENU.

ÉTOURDI TOUT D'ABORD, JUSQU'AU POINT DE PARAÎTRE CROIRE À SA PROPRE PLAISANTERIE DE MAUVAIS GOÛT, SA CONTENANCE AVAIT ENSUITE TRAHIE PAR LA PLUS VIOLENTE COLÈRE, PUIS LA PEUR, PUIS L'ABATTEMENT LE PLUS COMPLET. MAIS À MESURE QUE LES CHARGES S'ÉTAIENT ACCUMULÉES, TOUJOURS

ACCABLANTES, ET QUE LE CERCLE DE L'ACCUSATION S'ÉTAIT RÉTRÉCI, E
DE SE DÉMORALISER DAVANTAGE, IL AVAIT SEMBLÉ RECOUVRER
assurance.

—C'est tout de même singulier, grommela Méchinot.

M. DAUBIGEON, LUI, NE SOUFFLA MOT. MAIS LORSQUE M. DE BOISCO
sortit de son cabinet de toilette, habillé et prêt:

—Une question encore, monsieur, fit-il.

Le malheureux s'inclina. Il était pâle, mais calme et maître de soi.

—Je suis, dit-il, prêt à répondre.

—JE SERAI BREF. VOUS AVEZ PARU SURPRIS ET INDIGNÉ QU'ON OSÂT V
ACCUSER, C'EST UNE FAIBLESSE. INSTITUTION HUMAINE, LA JUSTICE NE
JUGER QUE SUR DES APPARENCES. RÉFLÉCHISSEZ, ET VOUS RECONNAÎT
que toutes les apparences sont contre vous.

—Je ne le reconnais que trop.

—JURÉ, VOUS N'HÉSITERIEZ PAS À CONDAMNER UN ACCUSÉ QUI
trouverait dans la même situation que vous...

—Non, monsieur, non!

Le procureur de la République bondit sur sa chaise.

—VOUS N'ÊTES PAS SINCÈRE, FIT-IL. TRISTEMENT, M. DE BOISCO
hocha la tête.

—C'EST SANS ESPOIR DE VOUS CONVAINCRE, MONSIEUR, RÉPONDIT-

MAIS C'EST EN TOUTE SINCÉRITÉ QUE JE VOUS PARLE. NON, JE CONDAMNERAIS PAS L'HOMME QUE VOUS DITES, S'IL S'AFFIRMAIT INNOCENT ET SI JE NE DISCERNAIS PAS LE MOBILE DE SON ACTION. CAR ENFIN, À MÊME D'ÊTRE FOU, ON NE COMMET PAS UN CRIME UNIQUEMENT POUR SE COMMETTRE. OR, MOI, JE VOUS LE DEMANDE, MOI POUR QUI LA DESTINÉE N'A EU QUE DES SOURIRES, MOI QUI SUIS À LA VEILLE D'UN MARIAGE ardemment désiré, pourquoi, dans quel but, dans quel intérêt aurais-je ÉTÉ INCENDIER LE VALPINSON ET TENTER D'ASSASSINER LE COMTE CLAUDIEUSE?...

CE N'EST PAS SANS UNE IMPATIENCE MAL DISSIMULÉE QUE M. GALPIN DAVELINE AVAIT VU M. DAUBIGEON PRENDRE LA PAROLE. SAISISSEZ l'occasion qui s'offrait d'intervenir:

—VOTRE MOBILE, À VOUS, MONSIEUR, INTERROMPIT-IL, ÉTAIT LA VÉRITÉ. VOUS HAÏSSEZ MORTELLEMENT LE COMTE ET LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE. NE PROTESTEZ PAS, CE SERAIT INUTILE, TOUT LE PAYS LE SAIT, VOUS L'AVEZ DIT À MOI-MÊME!

JACQUES DE BOISCORAN PÂLIT ENCORE, S'IL ÉTAIT POSSIBLE, ET D'UNE MANIÈRE d'écrasant dédain:

—QUAND CELA SERAIT, PRONONÇA-T-IL, JE NE SAIS PAS DE QUEL DROIT VOUS ABUSERIEZ DES CONFIDENCES D'UN AMI, VOUS QUI PROCLAMIEZ EN ENTRANT ICI QU'IL N'ÉTAIT PLUS D'AMITIÉ ENTRE NOUS. MAIS CELA N'EST JAMAIS JE NE VOUS AI RIEN DIT DE PAREIL. MES SENTIMENTS N'AYANT VARIÉ, JE PUIS RÉPÉTER MES PAROLES TEXTUELLEMENT. JE VOUS AI DIT QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE ÉTAIT UN VOISIN TRACASSIER, ENTÊTÉ DE SES DROITS ET JALOUX DE SON GIBIER JUSQU'À L'ABSURDE. J'AI AJOUTÉ QU'IL DÉCLARAIT MES OPINIONS POLITIQUES EXÉCRABLES, J'ESTIMAIS LES SIENS

RIDICULES ET DANGEREUSES. POUR CE QUI EST DE LA COMTESSE, JE VOUS
DIT SIMPLEMENT, EN MANIÈRE DE PLAISANTERIE, QU'UNE PERSONNE
PARFAITE NE SERAIT PAS MON FAIT, ET QUE JE SERAIS BIEN MALHEUREUX
D'AVOIR POUR FEMME UNE SORTE DE MADONE QUI TRAVERSE LA VIE SANS
presque daigner toucher la terre du bout de son orteil.

—ALORS, C'EST UNIQUEMENT POUR CELA QU'UN JOUR VOUS AVEZ COULÉ
EN JOUE LE COMTE DE CLAUDIEUSE? UN FLOT DE SANG DE PLUS À VOTRE
cerveau, et le meurtre avait lieu ce jour-là...

UN GESTE TERRIBLE TRAHIT LA COLÈRE DE M. DE BOISCORAN; M. DAUBIGEON
maîtrisant:

—MON EMPORTEMENT ÉTAIT MOINS GRAND QU'IL N'A DÛ LE PARAÎTRE
IL. J'AI POUR LE CARACTÈRE DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE LA PLUS PROPRE
ESTIME. CE M'EST UNE GRANDE DOULEUR AJOUTÉE À TOUTES LES AUTRES
de penser qu'il a pu m'accuser...

—MAIS IL NE VOUS A PAS ACCUSÉ! INTERROMPIT M. DAUBIGEON, IL A
AU CONTRAIRE LE PREMIER ET LE PLUS OBSTINÉ À VOUS DÉFENDRE... (M. DAUBIGEON
DÉPÎT DES SIGNES QUE LUI FAISAIT M. GALPIN-DAVELLE)
MALHEUREUSEMENT, POURSUIVIT LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
CELA N'ENLÈVE RIEN DE L'ÉVIDENCE DES FAITS QUI VOUS ACCUSENT. SI
VOUS OBSTINEZ À VOUS TAIRE, C'EST LA COUR D'ASSISES, C'EST LE BAGNE
VOUS ÊTES INNOCENT, POURQUOI NE PAS ESSAYER DE VOUS JUSTIFIER?
Qu'attendez-vous, qu'espérez-vous?

—Rien...

Méchinot venait d'achever la rédaction du procès-verbal.

—Il faut partir, dit M. Galpin-Daveline.

—ME SERA-T-IL PERMIS, DEMANDA M. DE BOISCORAN, D'ÉCRIRE QUELQUES LIGNES À MON PÈRE ET À MA MÈRE? ILS SONT VIEUX: UN ÉVÉNEMENT PEUT LES TUER...

—IMPOSSIBLE! FIT LE JUGE. (ET, S'ADRESSANT AU VIEIL ANTOINE:) JE NE PEUX PAS METTRE LES SCELLÉS SUR CETTE PIÈCE, DIT-IL, ET VOUS EN ÊTES LE PROVISOIREMENT LE GARDIEN... VOUS SAVEZ À QUELLE SURVEILLANCE VOUS OBLIGE, ET DE QUELLES PEINES VOUS SERIEZ PUNI SI LA JUSTICE RETROUVAIT PAS LES PIÈCES À CONVICTION DÉCRITES AU PROCÈS-VERBAL. Maintenant, comment regagner Sauveterre?

APRÈS MÛRE DÉLIBÉRATION, IL FUT ARRÊTÉ QUE M. DE BOISCORAN FERAIT LE VOYAGE EN ROUTE DANS UNE VOITURE À LUI, OÙ MONTERAIT UN GENDARME. LE GENDARME DAUBIGEON, LE JUGE ET LE GREFFIER DEVAIENT REPRENDRE LA VOITURE. LE MAIRE, TOUJOURS CONDUITE PAR RIBOT, LEQUEL ÉTAIT FURIEUX D'AVOIR ÉTÉ GARDÉ À VUE.

—DESCENDONS, DIT LE JUGE, QUAND LES DERNIÈRES FORMALITÉS FURENT REMPLIES.

JACQUES DE BOISCORAN DESCENDAIT LENTEMENT. IL SAVAIT SA VOITURE ÉTAIT PLEINE DE PAYSANS FURIEUX ET S'ATTENDAIT À DES HUÉES. IL SE TROMPA. LE GENDARME DÉPÊCHÉ PAR M. DAUBIGEON AVAIT SI BIEN REMPLI SA MISSION QUE PAS UN CRI NE RETENTIT. MAIS LORSQU'IL EUT PRIS PLACE DANS SA VOITURE ET QUE LE CHEVAL PARTIT AU TROT, DES MALÉDICTIONS FRÉNÉTIQUES S'ÉLEVÈRENT, ET UNE VOLÉE DE PIERRES FUT LANCÉE, DOUZE BLESSA LE GENDARME AU FRONT.

—DÉCIDÉMENT, VOUS PORTEZ MALHEUR, MON ACCUSÉ, DIT CET HOMME.

QUI ÉTAIT UN AMI DE CELUI QUI AVAIT ÉTÉ SI CRUELLEMENT BLESSÉ
Valpinson.

M. DE BOISCORAN NE RÉPONDIT PAS. IL S'ENFONÇA DANS SON COIN ET
PARUT TOMBER DANS UNE SORTE D'ANÉANTISSEMENT DONT IL NE SORTIT
MOMENT OÙ LA VOITURE S'ARRÊTA DANS LA COUR DE LA PRISON
Sauveterre.

SUR LE SEUIL DE LA GEÔLE, LE GEÔLIER, MAÎTRE BLANGIN, ATTENDAIT
souriant à l'idée de posséder un prisonnier de cette importance.

—JE VAIS VOUS CONDUIRE À MA PLUS BELLE CHAMBRE, MONSIEUR, DIT-IL
AU MALHEUREUX, MAIS IL FAUT AUPARAVANT QUE JE DONNE UN REÇU À UN
gendarme et que je vous écroue.

ET EN EFFET, ATTEIGNANT SON REGISTRE CRASSEUX, IL ÉCRIVIT LE NOM DE
JACQUES DE BOISCORAN AU-DESSOUS DU NOM DE FRUMENCE CHEMINOT, sous
un vagabond arrêté la veille, au moment où il escaladait une clôture.

C'en était fait: Jacques de Boiscoran était prisonnier, au secret...

DEUXIÈME PARTIE

L'affaire de Boiscoran

I

L'HÔTEL DE BOISCORAN, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 216, EST D'APPARTEMENT MODESTE. ÉTROITE EST LA COUR QUI LE PRÉCÈDE, ET IL SERAIT HAUTEMENT DONNER LE NOM DE JARDIN AUX QUELQUES MÈTRES DE TERRE HUMIDE QUI S'ÉTENDENT DERRIÈRE.

IL NE FAUT PAS SE FIER À CES DEHORS. LE LOGIS LUI-MÊME EST UN CHEF-D'ŒUVRE DE CONFORTABLE, OÙ DES MAINS PATIENTES ET SOIGNEUSES ONT RÉUNI TOUTES LES AISES DE LA VIE ET CE LUXE SOLIDE DONT LE GOÛT secret se perdent.

LE PAVÉ DU VESTIBULE, UNE MOSAÏQUE ÉTONNANTE, A ÉTÉ RAPPORTÉ DE VENISE EN 1798, PAR UN BOISCORAN QUI AVAIT MAL TOURNÉ ET QUI S'ÉTAIT ATTACHÉ À LA FORTUNE DE BONAPARTE. LA RAMPE DE L'ESCALIER EST UN CHEF-D'ŒUVRE DE SERRURERIE, ET LES BOISERIES DE LA SALLE À MANGER SONT SANS RIVALES À PARIS, DEPUIS QU'ONT ÉTÉ DISPERSÉES AU VENT DE LA VENTE ENCHÈRES les boiseries fameuses du château de Bercy.

LE SALON OÙ LA MARQUISE AIME À S'ENTOURER D'HOMMES POLITIQUES EST À LA HAUTEUR DE CES MAGNIFICENCES. PAS UN MEUBLE N'Y A ÉTÉ A

QUI N'AIT SA VALEUR ARTISTIQUE. ON FERAIT UN BON MARCHÉ EN PAYSANT LE POIDS DE L'OR LA GARNITURE DE LA CHEMINÉE. LE LUSTRE EST UNE MERVEILLE ET CHACUNE DES HUIT TOILES SUSPENDUES AUX LAMBRIS EST UNE ŒUVRE hors ligne de quelque maître illustre.

TOUT CELA N'EST RIEN, POURTANT, COMPARÉ AU CABINET DE CURIOSITÉS DU MARQUIS DE BOISCORAN. SITUÉ AU SECOND ÉTAGE DE L'HÔTEL, CE CABINET OCCUPE TOUTE LA PROFONDEUR ET LA MOITIÉ DE LA LARGEUR, CE CABINET EST DISPOSÉ EN FAÇON D'ATELIER, PREND JOUR PAR LE HAUT ET FERAIT LES FÊTES D'UN ARTISTE. DANS DE VASTES ARMOIRES VITRÉES, PLACÉES TOUT AU-DESSUS, S'ÉTAIENT LES COLLECTIONS DU MARQUIS, TRÉSORS DE TOUTES LES ÉPOQUES : SES IVOIRES, SES ÉMAUX, SES BRONZES, SES MANUSCRITS UNIQUES, SES PORCELAINES INCOMPARABLES, ET SURTOUT SES FAÏENCES, SES CHÈQUES FAÏENCES, la joie et le tourment de sa vieillesse.

L'HOMME ÉTAIT DIGNE DU CADRE. À SOIXANTE ET UN ANS QU'IL ÉTAIT ALORS, LE MARQUIS ÉTAIT DROIT COMME UN TIR DE LA MAIGREUR LA PLUS STRICTEMENT ARISTOCRATIQUE. IL AVAIT UN GRAND DIABLE DE NEZ QU'IL NE CESSAIT DE BOURRER DE TABAC, LA BOUCHE LARGE, MAIS ENCORE BIEN MEUBLÉE, ET DE PETITS YEUX BRILLANTS OÙ SE LISAIT TOUTE LA MALICE D'UN AMATEUR DE LUTTER SANS CESSER DE RUSES AVEC LES MARCHANDS DE CURIOSITÉS ET LES brocanteurs de l'hôtel des ventes.

C'EST VERS 1845 QU'IL AVAIT ATTEINT L'APOGÉE DE SA CARRIÈRE, SIENNE PAR UN GRAND DISCOURS SUR le *droit de réunion*; AUSSI SEMBLAIT-IL QU'IL SA MONTRE SE FÛT ARRÊTÉE CETTE ANNÉE-LÀ. TOUTES SES IDÉES TRAHISSAIENT L'HOMME DE LA DYNASTIE DE JUILLET, DE MÊME QUE SON EXTÉRIEUR : SON COSTUME, SA HAUTE CRAVATE, SES FAVORIS ET LE TOUPET QUI BOUCLAIENT SON FRONT DÉCELAIENT L'ADMIRATEUR ET L'AMI DU ROI-CITOYEN. IL NE S'AGISSAIT PAS DE POLITIQUE POUR CELA, ET MÊME, À VRAI DIRE, IL NE S'OCCUPAIT

rien.

À LA SEULE CONDITION DE RESPECTER L'INOFFENSIVE PASSION DE SON MARI, M^{ME} DE BOISCORAN RÉGNAIT DESPOTIQUEMENT AU LOGIS, ADMINISTRANT SA FORTUNE, RÉGENTANT SON FILS UNIQUE, JACQUES, DÉCIDANT SANS APPUI SUR toutes choses.

Inutile de rien demander au marquis, sa réponse était invariable:

—Adressez-vous à ma femme.

Cet excellent homme avait acheté la veille, un peu au hasard, un lot ASSEZ CONSIDÉRABLE DE FAÏENCES, REPRÉSENTANT DES SCÈNES DE RÉVOLUTION, ET SUR LES TROIS HEURES, INSTALLÉ DANS SON CABINET, À LOUPE À LA MAIN, IL S'OCCUPAIT D'ÉTABLIR L'ORIGINE ET LA VALEUR des plats et de ses assiettes, lorsque la porte s'ouvrit brusquement.

La marquise entra, tenant à la main un papier bleu.

PLUS JEUNE DE SIX OU HUIT ANS QUE SON MARI, M^{ME} DE BOISCORAN ÉTAIT BIEN LA COMPAGNE QU'IL FALLAIT À CET ESPRIT PARESSEUX ET AMI DU BIEN. À sa démarche, à son geste, à sa voix, on reconnaissait tout de suite LA FEMME QUI TIENT LE GOUVERNAIL, QUI COMMANDE ET QUI VEUT être obéie à la baguette.

D'UNE BEAUTÉ JADIS CÉLÈBRE, ELLE GARDAIT ENCORE D'AVANT ses REMARQUABLES RESTES POUR FAIRE EXCUSER BIEN DES PRÉTENTIONS. N'EN AVAIT AUCUNE, AFFIRMAIT-ELLE, DISANT QUE, PUISQU'IL EST IMPOSSIBLE D'ÉVITER LES RAVAGES DES ANNÉES, C'EST FAIRE PREUVE D'ESPRIT QUE DE ACCEPTER DE BONNE GRÂCE. CEPENDANT, LA COQUETTERIE NE PERD JAMAIS SES DROITS. SI M^{ME} DE BOISCORAN NE SE RAJEUNISSAIT PAS, ELLE

VEILLISSAIT À PLAISIR. LES QUELQUES ANNÉES QUE LES FEM
D'ORDINAIRE, S'EFFORCENT DE DISSIMULER DE LEUR ÂGE, ELLE LES A
OBSTINÉMENT AU SIEN. IL Y AVAIT DE L'AFFECTATION DANS LA FAÇON DO
FAISAIT BOUFFER LES MASSES DE SES CHEVEUX GRIS AUTOUR DE SES TEM
ENCORE FRAÎCHES COMME CELLES D'UNE JEUNE FILLE. POUR BIEN PEU, E
eût mis de la poudre.

ELLE ÉTAIT SI DÉFAITE ET SI TERRIBLEMENT AGITÉE QUAND ELLE ENT
CABINET DE SON MARI, QU'IL EN FUT ÉMU, LUI QUI, DEPUIS LONGUES AN
s'était fait une loi de ne s'émouvoir de rien.

Abandonnant le plat qu'il était en train d'examiner:

—Qu'est-ce? interrogea-t-il d'une voix inquiète, qu'arrive-t-il?

—Un horrible malheur.

—Jacques est mort!... s'écria le vieux collectionneur.

La marquise secoua la tête.

—Non, c'est plus affreux peut-être...

LE VEILLARD, QUI S'ÉTAIT DRESSÉ À LA VUE DE SA FEMME, SE LA
pesamment retomber sur son fauteuil.

—DIS, BALBUTIA-T-IL, PARLE... J'AI DU COURAGE. ELLE LUI TE
papier bleu qu'elle tenait, et lentement:

—VOICI, FIT-ELLE, LA DÉPÊCHE QUE JE REÇOIS À L'INSTANT DU VA
chambre de Jacques, de notre vieil Antoine.

D'une main tremblante, le marquis déplia le papier, et lut:

Malheur épouvantable. M. Jacques accuse d'avoir incendié château du Valpinson et assassiné comte de Claudieuse. Charges terribles contre lui. Interrogé, s'est à peine défendu. Vient d'être arrêté et conduit en prison. Désespéré. Que faire...?

LA MARQUISE AVAIT TREMBLÉ QUE SON MARI NE FÛT COMME FOUDE PAR CETTE DÉPÊCHE, DONT LE LACONISME RÉVÉLAIT LES TERREURS D'A
Il n'en fut rien.

C'EST DE L'AIR LE PLUS CALME QU'IL LA REPLAÇA SUR LA TABLE haussant les épaules, il dit:

—C'est absurde!

M^{me} de Boiscoran n'en pouvait revenir.

—Vous n'avez pas compris, mon ami..., commença-t-elle.

Il l'interrompit.

—J'AI COMPRIS, FIT-IL, QUE NOTRE FILS EST ACCUSÉ D'UN CRIME QU PAS, QU'IL NE PEUT PAS AVOIR COMMIS. EST-IL POSSIBLE QUE VOUS DOUT DE LUI! QUELLE MÈRE ÊTES-VOUS DONC! JE SUIS, POUR MA PART, JE V L'ASSURE, PARFAITEMENT TRANQUILLE. JACQUES INCENDIAIRE, J assassin!... C'est stupide.

—Ah! vous n'avez pas lu la dépêche! s'écria la marquise.

—Pardonnez-moi.

—Vous n'avez pas vu qu'il y a contre lui des charges...

—S'IL N'Y EN AVAIT AUCUNE, IL EST CLAIR QU'ON NE L'EÛT PAS A
C'est désagréable, c'est même pénible...

—Mais il ne s'est pas défendu, monsieur...

—PARBLEU!... CROYEZ-VOUS QUE SI DEMAIN ON VENAIT M'ACCU
D'AVOIR DÉVALISÉ LA BOUTIQUE D'UN BIJOUTIER, JE PRENDRAIS LA PEIN
me défendre.

—VOUS NE VOYEZ DONC PAS, MONSIEUR, QU'ANTOINE CROIT NOTRE
coupable...

—ANTOINE EST UN VIEUX SOT, DÉCLARA LE MARQUIS. (ÉT, TIR
tabatière et bourrant son nez de tabac:)

D'AILLEURS, RAISONNONS, FIT-IL. NE M'AVEZ-VOUS PAS DIT QUE JAC
est amoureux de la petite Denise de Chandoré?

—Comme un fou, monsieur, comme un enfant...

—Et elle?

—Elle adore Jacques, monsieur.

—BON! ET NE M'AVEZ-VOUS PAS DIT AUSSI QUE LE JOUR DE LEUR MARI
est définitivement fixé...

—Depuis trois jours.

—Jacques vous a écrit à ce sujet?

—Une lettre adorable.

—Où il vous annonce son arrivée?

—Oui, il voulait faire lui-même ses emplettes de noces.

D'UN MOUVEMENT SUPERBE D'INSOUCIANCE, LE MARQUIS FRAPPA SUR LE COUVERCLE DE SA TABATIÈRE.

—ET VOUS VOULEZ, FIT-IL, QU'UN GARÇON TEL QUE NOTRE FILS, JACQUES BOISCORAN, AMOUREUX, AIMÉ, QUI VA SE MARIER, QUI A LA TÊTE PLEINE DE CORBEILLES DE NOCES, AIT COMMIS UN CRIME ABOMINABLE!... CELA NE SE DISCUTE PAS, ET LA PREUVE, C'EST QUE JE VAIS, SI VOUS LE VOULEZ BIEN, ME LA REMETTRE PAISIBLEMENT À MA BESOGNE.

SI LE DOUTE EST CONTAGIEUX, LA FOI EST COMMUNICATIVE. PEU À PEU, LA MARQUISE DE BOISCORAN SE RASSURAIT DE L'ASSURANCE SUPERBE DE SON MARI. LE SANG REMONTAIT À SES JOUES ET LE SOURIRE À SES LÈVRES PÂLIÉS.

Et d'une voix plus ferme:

—Peut-être, en effet, dit-elle, ai-je été trop prompte à m'alarmer.

Du geste, le marquis approuvait.

—OUI, BEAUCOUP TROP PROMPTE, CHÈRE AMIE, FIT-IL. ET MÊME, EN VOUS EN VANTER, JE VOUS ENGAGE À NE POINT VOUS EN VANTER. COMMENT LA JUSTICE N'ACCUSERAIT-ELLE PAS CE PAUVRE JACQUES, LORSQUE SA MÈRE ELLE-MÊME LE SOUPÇONNE!

M^{me} de Boiscoran avait repris et relisait la dépêche d'Antoine.

—ET CEPENDANT, MURMURA-T-ELLE, RÉPONDANT AUX DERNIÈRES OBJECTIONS DE SON ESPRIT, QUI DONC, À MA PLACE, N'EUÛT ÉTÉ FRAÏSSÉ PAR UN
d'épouvante! Ce nom de Claudieuse, surtout...

—EH BIEN! MAIS C'EST LE NOM D'UN TRÈS DIGNE ET TRÈS LÉGITIME
GENTILHOMME, LE MEILLEUR QUE JE SACHE, EN DÉPIT DE SES FAÇONS DE
loup de mer.

—Jacques le hait, mon ami.

—Jacques, ma chère, se soucie de lui comme de l'an quarante.

—Ils ont eu plusieurs querelles.

—NÉCESSAIREMENT; CLAUDIEUSE EST UN FORCENÉ LÉGITIMISTE
COMME TEL, C'EST TOUJOURS AVEC LE DERNIER MÉPRIS QU'IL PARLE DE
autres tous, qui avons servi la famille d'Orléans.

—Jacques lui a envoyé du papier timbré.

—ET IL A PARBLEU BIEN FAIT, DE MÊME QU'IL A EU TORT DE NE PAS
POUSSER LE PROCÈS JUSQU'AU BOUT. CLAUDIEUSE A, SUR LE COURS DE
RIVIÈRE QUI NOUS SÉPARE, LA PIBOLE, DES PRÉTENTIONS PAR
EXORBITANTES. NE VOUDRAIT-IL PAS, EN TOUTE SAISON ET SELON SON
RETENIR LES EAUX, AU RISQUE DE NOYER LES PRÉS DE BOISCORAN, QUI
BIEN PLUS BAS QUE LES SIENS! DÉJÀ FEU MON FRÈRE, QUI ÉTAIT UN ANGE
patience et de douceur, avait eu maille à partir avec ce despote.

Mais la marquise n'était pas convaincue.

—Il y a autre chose, fit-elle.

—Quoi?

—Ah! c'est ce que je me demande.

—Jacques vous l'aurait-il donné à entendre?

—NON. VOICI CE QUI S'EST PASSÉ. L'AN DERNIER, CHEZ LA DUCHESSE DE CHAMPDOCE, J'AI EU L'OCCASION DE RENCONTRER LA COMTESSE CLAUDIEUSE ET SES FILLES. ELLE EST CHARMANTE, CETTE JEUNE FEMME comme nous donnions un bal la semaine suivante, l'idée me vint, que JE MIS AUSSITÔT À EXÉCUTION, DE L'INVITER. ELLE REFUSA, ET D'UNE réserve si glacial qu'il n'y avait pas à insister.

—C'EST QUE PROBABLEMENT ELLE N'AIME PAS LA DANSE, GROMMEL le marquis.

—LE SOIR MÊME, JE PARLAI DE MA DÉMARCHÉ À JACQUES. IL SE MONTRA TRÈS IRRITÉ ET ME DIT, AVEC UN EMPORTEMENT QUE SON RESSENTI CONTENAIT À PEINE, QUE J'AVAIS EU GRAND TORT, ET QU'IL AVAIT SES RAISONS pour n'avoir rien de commun avec ces gens-là...

SI PARFAITE ÉTAIT LA SÉCURITÉ DE M. DE BOISCORAN QU'IL N'ÉCOUTAIT PLUS QUE D'UNE OREILLE DISTRAITE, GUIGNANT DU COIN DE L'ŒIL ses précieuses faïences.

—SOIT, INTERROMPIT-IL. JACQUES DÉTESTE LES CLAUDIEUSE. QU'EST-CE QUE CELA PROUVE? ON N'ASSASSINE PAS, DIEU MERCI, TOUS LES GENS qu'on déteste!

M^{me} de Boiscoran ne poursuivit pas.

—Enfin, demanda-t-elle, que faire?...

ELLE AVAIT SI PEU L'HABITUDE DE CONSULTER SON MARI QU'IL stupéfait.

—L'IMPORTANT, RÉPONDIT-IL, EST DE TIRER JACQUES DE PRISON. FAUDRAIT VOIR, CONSULTER...

QUELQUES COUPS RAPIDES ET LÉGERS, FRAPPÉS À LA POINTE, L'INTERROMPIRENT.

—Entrez! cria-t-il.

UN DOMESTIQUE ENTRA, PORTANT UNE LARGE ENVELOPPE AVEC LA MENTION: *télégraphie privée*.

—PARBLEU! S'ÉCRIA LE MARQUIS, J'EN ÉTAIS BIEN SÛR!... VOILÀ QU'IL NOUS METTRE L'ESPRIT EN REPOS!

LE DOMESTIQUE S'ÉTAIT RETIRÉ; IL ROMPIT L'ENVELOPPE. MAIS AU DERNIER REGARD JETÉ SUR CETTE DÉPÊCHE, LE SOURIRE SE GLAÇA SUR SES LÈVRES, IL PÂLIT ET DIT SEULEMENT:

—Mon Dieu!...

RAPIDE COMME LA PENSÉE, M^{ME} DE BOISCORAN S'EMPARA DU PAPIER. C'ÉTAIT UN CAS FATAL. ELLE LUT D'UN COUP D'ŒIL:

Vite, arrivez. Jacques en prison, au secret, accusé d'un crime affreux. Toute la ville dit qu'il est coupable et qu'il a même avoué. C'est une infâme calomnie. Son juge est son ancien ami, Galpin-Daveline, qui devait épouser cousine Lavarande. Ne sais rien, sinon

que Jacques est innocent. C'est une intrigue abominable. Grand-père Chandoré et moi ferons l'impossible. Votre secours indispensable. Venez, venez.

DENISE DE CHANDORÉ

—AH! MON FILS EST PERDU! S'ÉCRIA M^{ME} DE BOISCORAN EN FONDANT EN larmes.

Mais déjà le marquis s'était redressé sous ce coup terrible.

—ET MOI, S'ÉCRIA-T-IL, PLUS QUE JAMAIS JE DIS, COMME DENISE, C'EST UNE BRAVE FILLE: OUI, JACQUES EST INNOCENT! MAIS IL EST EN PÉRIL. LE RECONNAIS.. C'EST UN DANGEREUX ENGRENAGE QUE CELUI D'UN PROCÉ CRIMINEL. Que ne fait-on pas dire à un homme au secret!...

—IL FAUT AGIR! INTERROMPIT M^{ME} DE BOISCORAN, À DEMI FOLLE DE douleur.

—OUI, ET SANS PERDRE UNE SECONDE... NOUS AVONS DES AMIS. Cherchons lesquels d'entre eux nous serviront le plus utilement.

—JE PUIS ÉCRIRE À MONSIEUR DE MARGERIL... DE PÂLE QU'IL ÉTAIT, le marquis devint livide.

—C'EST VOUS! S'ÉCRIA-T-IL, VOUS, QUI OSEZ PRONONCER CE NOM DEVANT moi!

—Il est tout-puissant, monsieur, mon fils est en danger...

D'un geste menaçant, le marquis l'arrêta.

—J'AIMERAIS MIEUX, S'ÉCRIT-IL, DE L'ACCENT DE LA HAINE LA
ATROCE, J'AIMERAIS MIEUX MILLE FOIS LAISSER MON FILS INNOCENT PÊ
l'échafaud que de devoir son salut à cet homme!

M^{me} de Boiscoran semblait près de s'évanouir.

—MON DIEU! BALBUTIA-T-ELLE, VOUS SAVEZ POURTANT BIEN QUE J
été qu'imprudente...

—ASSEZ! INTERROMPIT DUREMENT LE MARQUIS. (ET SE MAÎTRISANT,
À UN PUISSANT EFFORT :) AVANT DE RIEN TENTER, IL FAUT SAVOIR À QU
tenir, reprit-il. Ce soir, vous partirez pour Sauveterre...

—Seule?

—NON. JE VOUS TROUVERAI UN CONSEIL, UN LÉGISTE HABILE ET S
AVOCAT QUI NE SOIT PAS UN HOMME POLITIQUE, S'IL EN RESTE UN... IL
GUIDERA, LÀ-BAS, ET ME TIENDRA AU COURANT, AFIN QUE JE PUISSE A
SELON LES CIRCONSTANCES. DENISE A RAISON: JACQUES DOIT ÊTRE VIC
DE QUELQUE TÉNÉBREUSE INTRIGUE... N'IMPORTE, NOUS LE SAUVER
Mais il faut du calme, beaucoup de calme...

ET CE DISANT, IL SONNAIT AVEC UNE TELLE VIOLENCE QUE TO
domestiques accoururent, effarés.

—VITE, COMMANDA M. DE BOISCORAN, QU'ON AILLE ME CHERCHER M
avoué, maître Chapelain... qu'on prenne une voiture.

LE DOMESTIQUE QUI SE CHARGEA DE LA COMMISSION FIT UNE T
diligence que, vingt minutes plus tard, maître Chapelain arrivait.

—AH! NOUS AVONS BESOIN DE TOUTE VOTRE EXPÉRIENCE, MON DIC
ami, lui dit le marquis. Tenez, lisez ces dépêches...

FORT HEUREUSEMENT L'AVOUÉ SAVAIT GARDER LE SECRET DE
impressions, car il crut à la culpabilité de Jacques, sachant bien avec
quelle circonspection sont délivrés les mandats d'arrêt.

—J'ai l'homme qu'il faut à madame la marquise, dit-il enfin.

—Ah!

—UN GARÇON QUE SA MODESTIE A TOUJOURS EMPÊCHÉ DE SE PRODUIRE
BIEN QU'IL SOIT UN DES PLUS HABILES JURISCONSULTES QUE JE SACHE, ET UN
admirable orateur.

—Et vous le nommez?...

—MANUEL FOLGAT. JE VAIS VOUS L'ENVOYER... DEUX HEURES APRÈS,
EFFET, LE PROTÉGÉ DE MAÎTRE CHAPELAIN FRANCHISSAIT LE SEUIL DE
de Boiscoran.

C'ÉTAIT UN HOMME DE TRENTE À TRENTE-DEUX ANS, TRÈS BRUN, AVEC
GRANDS YEUX BIEN OUVERTS, ET DONT TOUTE LA PHYSIONOMIE RESSEMBLAIT
l'intelligence et l'énergie.

IL PLUT AU MARQUIS, LEQUEL, APRÈS LUI AVOIR EXPOSÉ CE QU'IL SAVAIT
LA SITUATION DE JACQUES, ENTREPRIT DE LUI FAIRE CONNAÎTRE LE TERRAIN
LEQUEL IL ALLAIT MANGEUVRER, LUI DISANT QUELS ALLIÉS ET QUELS ADVERSAIRES
RENCONTRERAIT À SAUVETERRE, LUI RECOMMANDANT SURTOUT DE SE FAIRE
SÉNESCHAL, UN VIEIL AMI DE LA FAMILLE, PERSONNAGE INFLUENT ET
retors de tous ces diplomates de sous-préfecture, qui rendraient des
points à Machiavel.

—TOUT CE QU'IL EST HUMAINEMENT POSSIBLE DE FAIRE SERA monsieur, dit l'avocat.

ET LE SOIR MÊME, À HUIT HEURES QUINZE MINUTES, LA MARQUIS BOISCORAN ET MANUEL FOLGAT PRENAIENT PLACE DANS UN COUPÉ chemin de fer d'Orléans.

II

LE CHEMIN DE FER QUI RELIE SAUVETERRE À LA LIGNE D'ORLÉANS DOIT SA LÉGITIME CÉLÉBRITÉ À UNE SÉRIE DE COURBES ABSOLUMENT INUTILES QUI SONT COMME UN DÉFI AU BON SENS ET QUI SERAIENT LE THÉÂTRE D'ACCIDENTS QUOTIDIENS SI L'ON S'AVISAIT DE MARCHER À UNE VITESSE PLUS DE HUIT OU DIX KILOMÈTRES À L'HEURE. LA GARE, TOUJOURS LA PLUS GRANDE COMMODITÉ DE MESSIEURS LES VOYAGEURS, A ÉTÉ BÂTIE À UNE BONNE DEMI-LIEUE DE LA VILLE, SUR L'EMPLACEMENT DES JARDINS DE M. THIBAUT, LE PREMIER BANQUIER DE L'ARRONDISSEMENT. ON Y ARRIVE PAR UNE JOLIE ROUTE JALONNÉE D'AUBERGES ET DE CABARETS, LESQUELS, LES JOURS DE MARCHÉ, S'EMPLISSENT DE PAYSANS QUI, LE VERRE À LA MAIN ET LA BOUCHE PLEINE DE PROTESTATIONS DE BONNE FOI, CHERCHENT À SE VOIR qui mieux mieux.

Les jours ordinaires, même, cette route est assez fréquentée, car le CHEMIN DE FER EST DEVENU UN BUT DE PROMENADE. ON Y VA VOIR ARRIVER OU PARTIR LES TRAINS, DÉVISAGER LES ÉTRANGERS, ET AUSSI ÉPILOGUER LES MOTIFS CONNUS OU SECRETS QUI PEUVENT DÉTERMINER M. UNTEL OU

Unetelle à se mettre en voyage.

IL ÉTAIT NEUF HEURES DU MATIN, LORSQU'APPROCHA ENFIN DE SAUVIGNY le train qui amenait la marquise de Boiscoran et maître Folgat.

LA MARQUISE ÉTAIT BRISÉE DES FATIGUES ET DES ANGOISSES DE CETTE PASSÉE TOUT ENTIÈRE À DISCUTER LES CHANCES DE SALUT DE SON Fils. D'AUTANT PLUS ANÉANTIE QUE MAÎTRE FOLGAT S'ÉTAIT ÉTUDIÉ À ENCOURAGER SES ESPÉRANCES. C'EST QU'IL PARTAGEAIT, SANS EN AVOIR LAISSÉ PARAÎTRE, LES DOUTES DE MAÎTRE CHAPELAIN. DE MÊME QUE L'AVOQUÉ, LE JEUNE AVOCAT S'ÉTAIT DIT QU'ON N'ARRÊTE PAS UN HOMME QUE JACQUES DE BOISCORAN SANS LES PLUS FORTES RAISONS, SANS AVOIR EN MAIN DE CES PREUVES QUI VALENT PRESQUE UNE CERTITUDE. BIENTÔT le train ralentit sa marche.

—POURVU, MON DIEU! FIT M^{re} DE BOISCORAN, POURVU QUE DENISE ET MONSIEUR DE CHANDORÉ AIENT EU L'IDÉE D'ENVOYER UNE VOITURE devant de nous.

—Pourquoi cela, madame? demanda maître Folgat.

—POUR M'Y JETER BIEN VITE, MONSIEUR, POUR Y DÉROBER À TOUS LES yeux ma douleur et mes larmes...

Le jeune avocat secoua la tête.

—C'EST CE QUE VOUS VOUS GARDEREZ DE FAIRE, MADAME, DIT-IL, SI sur vos actions quelque influence...

Elle le regardait d'un air surpris.

—JE VEUX DIRE, INSISTA-T-IL, QU'IL NE FAUT PAS QUE VOUS PARAI

ÉVITER LES REGARDS. CE SERAIT UNE FAUTE IMMENSE, PEUT-ÊTRE IRRÉPARABLE. QUE PENSERAIT-ON, SI L'ON VOUS VOYAIT DÉSOLEE ET EN LARMES? ON PENSERAIT QUE VOUS ÊTES SÛRE DE LA CULPABILITÉ DE VOTRE FILS, ET CEUX QUI DOUTENT ENCORE NE DOUTERAIENT PLUS. IL VOUS FAUT, AU PREMIER COUP, CONQUÉRIR L'OPINION; CAR ELLE EST SOUVERAINE, MADAME, DANS LES PETITS PAYS SURTOUT, OÙ CHACUN VIT SOUS LE CONTRÔLE IMMÉDIAT DU VOISIN. L'OPINION S'IMPOSE À TOUS ET, QUOI QU'ON DISE, QUOI QU'ON FASSE, ELLE POURSUIT LES JURÉS JUSQUE DANS LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS...

—C'est vrai, murmurait la marquise, ce n'est que trop vrai...

—DONC, MADAME, AU NOM DES INTÉRÊTS LES PLUS SACRÉS, FAITES AFFRONT À TOUTE VOTRE ÉNERGIE, REFOULEZ AU PLUS PROFOND DE VOTRE ÂME VOS MATERNELLES ANGOISSES, SÉCHEZ VOS LARMES ET MONTREZ À TOUS VOTRE CONFIANCE SUPERBE. QUE CHACUN, EN VOUS APERCEVANT, SE DISE: NOUS NE SAURONS QU'UNE MÈRE N'EST PAS AINSI QUAND SON FILS EST COUPABLE.

M^{me} de Boiscoran se redressa.

—VOUS AVEZ RAISON, MONSIEUR, DIT-ELLE, ET JE VOUS REMERCIE. C'EST À MOI DE FRAPPER L'OPINION, ET AUTANT JE SOUHAITAIS TROUVER UN GARE DÉSERT, AUTANT JE DÉSIRE MAINTENANT QU'ELLE SOIT PLEINE DE MONDE. JE VOUS FERAI VOIR CE QUE PEUT UNE FEMME QUE SOUTIENDE LA PENSÉE DE SON FILS.

LA MARQUISE DE BOISCORAN N'ÉTAIT PAS UNE FEMMELETTE. TIRANT DE SON SAC DE VOYAGE, ELLE RÉPARA LE DÉSORDRE DE SA COIFFURE. EN QUELQUES GESTES RAPIDES, ELLE RÉTABLIT L'HARMONIE DE SA TOILETTE. EN QUELQUES TRAITS, GRÂCE À UNE PUISSANTE PROJECTION DE VOLONTÉ, REPRIRE

sérénité accoutumée; elle contraignit sa bouche à sourire, sans qu'on discernât l'effort, et d'une voix d'un timbre pur et net:

—Regardez-moi, monsieur, dit-elle. Puis-je paraître, maintenant?

LE TRAIN S'ARRÊTAIT DEVANT LES BÂTIMENTS DE LA STATION. MAÎTRE SAUTA LÉGÈREMENT À TERRE, ET OFFRANT LA MAIN À LA MARQUISE POUR À descendre:

—SOYEZ SATISFAITE, MADAME, LUI DIT-IL, VOTRE COURAGE NE SERA PERDU; tout Sauveterre doit être là.

C'ÉTAIT PLUS QU'À MOITIÉ VRAI. DÈS LA VEILLE AU SOIR, LE BRUIT RÉPANDU—SEMÉ PAR QUI? ON NE SAIT—QUE LA «MÈRE DE L'ASSASSIN» COMME ON DISAIT DÉJÀ CHARITABLEMENT, ARRIVERAIT PAR LE TRAIN À HEURES, ET CHACUN S'ÉTAIT BIEN PROMIS À PART SOI DE SE TROUVER, hasard, à la gare à son arrivée.

C'ÉTAIT UNE ÉMOTION À NE PAS NÉGLIGER, DANS UNE LOCALITÉ OÙ LA CONVERSATION VIT TROIS JOURS SUR LA DERNIÈRE ROBE ARBORÉE PAR LA préfète.

DE L'IMPRESSION DE M^{me} DE BOISCORAN, EN SE TROUVANT EN FACE D'UN TANT DE MONDE, NUL NE S'ÉTAIT INQUIÉTÉ NI SOUCIÉ. C'EST À SAUVETERRE LA CURIOSITÉ A DU MOINS CETTE QUALITÉ DE N'ÊTRE PAS HYPOCRITE. ON Y EST INDISCRET NAÏVEMENT ET SANS LA MOINDRE PENSÉE. ON S'Y PLANTE CARRÉMENT DEVANT VOUS, ET LES YEUX DANS VOS YEUX, s'efforce de démêler le secret de votre joie ou de votre douleur.

IL EST VRAI D'AJOUTER QUE LES ESPRITS ÉTAIENT FORT MONTÉS À LA VUE DE JACQUES DE BOISCORAN. S'IL N'Y EÛT EU À SA CHARGE QUE LA DESTRU

DU VALPINSON ET LES COUPS DE FUSIL TIRÉS À M. DE CLAUDIEUSE, CE
ÉTÉ QUE PEU DE CHOSE. MAIS L'INCENDIE AVAIT EU DES CONSÉQUENC
ÉPOUVANTABLES. DEUX HOMMES Y AVAIENT PÉRI, ET DEUX AUTRE
AVAIENT ÉTÉ BLESSÉS ASSEZ GRIÈVEMENT POUR QU'ON LES CRÛT EN DA
de mort.

LA VEILLE, ON AVAIT VU UN CONVOI SINISTRE TRAVERSER LA RUE NAT
DANS UNE CHARRETTE, RECOUVERTE D'UN DRAP ET PRÈS DE LAQ
MARCHAIENT DEUX PRÊTRES, ON RAPPORTAIT LES RESTES CARBONIS
N'AYANT PLUS FORME HUMAINE DE BOLTON, LE TAMBOUR, ET DU PA
GUILLEBAULT. DANS UNE VOITURE QUI SUIVAIT ÉTAIENT LES DEUX
L'UN, LE GENDARME, IMPASSIBLE; L'AUTRE, LE FERMIER, POUSSANT DE
déchirants.

TOUTE LA VILLE AVAIT PU VOIR LA VEUVE DE GUILLEBAULT SE RENDRE
MAIRE, PORTANT ENTRE SES BRAS SON DERNIER ENFANT ET TRAÎNANT, PI
ses jupes, les quatre autres, dont l'aîné n'avait pas douze ans.

ATTRIBUANT TOUS CES MALHEURS À JACQUES, LES GENS LE CHARGEAI
MALÉDICTIONS ET SONGEAIENT PEUT-ÊTRE À LES FAIRE REMONTER EN
jusqu'à sa mère, jusqu'à la marquise de Boiscoran.

—LA VOILÀ! LA VOILÀ! MURMURA-T-ON DANS LA FOULE QUAND ELLE
sur le seuil de la gare, donnant le bras à maître Folgat.

SEULEMENT, ON NE DIT QUE CELA, TANT ON ÉTAIT SURPRIS DE L'ASS
de son maintien.

DEUX COURANTS AUSSITÔT DIVISÈRENT L'OPINION. ELLE A DU T
PENSAIENT LES UNS. ET LES AUTRES: ELLE EST SÛRE DE L'INNOCENCE
fils.

ELLE AVAIT, EN TOUT CAS, ASSEZ DE SANG-FROID POUR DISCERNER L'IMPRESSION QU'ELLE PRODUISAIT, ET COMBIEN ELLE AVAIT EU RAISON DE SUIVRE LES CONSEILS DE MAÎTRE FOLGAT. SA FORCE EN FUT DOUBLEMENT DISTINGUANT DANS LA FOULE QUELQUES PERSONNES DE SA CONNAISSANCE, ELLE S'AVANÇA VERS ELLES, ET TOUJOURS SOURIANTE :

—EH BIEN! DIT-ELLE, VOUS SAVEZ CE QUI NOUS ARRIVE! C'EST INOUPVABLE. VOICI MAINTENANT LA LIBERTÉ D'UN HOMME TEL QUE MON FILS À LA MANIÈRE D'UN PREMIER SOUPÇON SAUGRENU QUI PASSERA PAR LA CERVEILLE D'UN JUGE. J'AI APPRIS LA NOUVELLE HIER SOIR PAR LE TÉLÉGRAPHE, ET J'ACCOURUS À LA VILLE, MONSIEUR, QUI EST DE NOS AMIS ET L'UN DES PLUS REMARQUABLES AVOCATS de Paris.

MAÎTRE FOLGAT FRONÇAIT LES SOURCILS. IL EÛT VOULU LA MARQUISE mesurée. Cependant il ne pouvait se dispenser de la soutenir.

—CES MESSIEURS DU PARQUET, PRONONÇA-T-IL D'UN TON D'ORATEUR, regretteront peut-être d'avoir été si prompts.

HEUREUSEMENT, UN JEUNE GARÇON QUI PORTAIT POUR TOUTE LIVRETTES une casquette à galon d'or s'approcha de M^{me} de Boiscoran.

—LA VOITURE DE MONSIEUR DE CHANDORÉ EST LÀ, DIT-IL, AUX ORDRES de madame la marquise.

—JE SUIS À VOUS, MON PETIT AMI, DIT-ELLE AU JEUNE GARÇON. SALUANT LES BRAVES SAUVETERRIENS, INTERLOQUÉS DE SON ASSURANCE. EXCUSEZ-MOI DE VOUS QUITTER SI BRUSQUEMENT, DIT-ELLE, MAIS MON FILS DE CHANDORÉ M'ATTEND. J'ESPÈRE D'AILLEURS AVOIR, CET APRÈS-MIDI même, le plaisir de vous rendre visite... au bras de mon fils.

LA MAISON DE CHANDORÉ, POUR PARLER COMME À SAUVETERRE, BÂTIE DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF, TOUT AU S DE LA RUE DE LA RAMPE, UNE RUE QUI N'EST GUÈRE PLUS PRATICABLE ESCALIER ET DONT M. SÉNESCHAL, LE MAIRE, NE CESSE DE DEMANDER RECTIFICATION AU CONSEIL MUNICIPAL, QUI NE SE LASSE PAS DE L refuser.

C'EST UNE CONSTRUCTION TOUTE MODERNE, GAUCHE, MASSIVE, FLANQUÉE D'UNE PRÉTENTIEUSE TOURELLE À TOIT POINTU, QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS APPELLE UNE PERPÉTUELLE MENACE DU SYSTÈME féodal. Il est certain que les Chandoré affichaient autrefois de hautes PRÉTENTIONS NOBILIAIRES, LE DÉDAIN PROFOND DE QUICONQUE N'AVAIT EU DES ANCÊTRES AUX CROISADES, ET LA HAINE DE TOUTES LES IDÉES datent de la Révolution.

MAIS S'ILS AVAIENT JAMAIS ÉTÉ REDOUTABLES, ILS AVAIENT DEPUIS LONGS ANNÉES CESSÉ DE L'ÊTRE. DE CETTE GRANDE FAMILLE, UNE DES NOMBREUSES DE SAINTONGE ET DES PLUS PUISSANTES, IL NE RESTAIT qu'un vieillard, le baron de Chandoré, et une enfant, sa petite-fille, la fiancée de Jacques de Boiscoran.

DENISE ÉTAIT ORPHELINE. ELLE N'AVAIT PAS TROIS ANS, LORSQU'À MOINS CINQ MOIS D'INTERVALLE ELLE PERDIT SON PÈRE, TUÉ EN DUEL, À LA suite d'une discussion futile, et sa mère, une demoiselle de Lavarande, qui N'EUT PAS L'ÉNERGIE DE SURVIVRE À L'HOMME QU'ELLE AVAIT AIMÉ. CE fut certes, POUR L'ENFANT, UN IMMENSE MALHEUR; MAIS NI LES SOINS NI LA TENDRESSE NE LUI MANQUÈRENT. SUR ELLE SEULE SON GRAND-PÈRE REPOSAIT TOUTES SES AFFECTIONS ET TOUTES SES ESPÉRANCES, ET LES DEUX SŒURS, SA MÈRE, LES DEMOISELLES DE LAVARANDE, DÉJÀ D'UN CERTAIN ÂGE, PRIRENT LA RÉOLUTION DÉFINITIVE DE NE SE JAMAIS MARIER, AFIN

consacrer plus exclusivement à leur nièce.

DÈS CETTE ÉPOQUE, LES DEUX BONNES DEMOISELLES AVAIENT DEMANDÉ À M. DE CHANDORÉ À VENIR DEMEURER AVEC LUI. IL AVAIT REJETÉ BIEN LEURS PROPOSITIONS, DÉCLARANT QUE, SA PETITE-FILLE ÉTANT À LU PRÉTENDAIT, SARPEJEU! LA GARDER POUR LUI SEUL. IL TROUVAIT DÉ BEAU, AJOUTAIT-IL, DE PERMETTRE AUX DEMOISELLES DE LAVARAND S'occuper de Denise et de passer avec elle toutes les journées.

DE CE DIFFÉREND DEVAIT NAÎTRE ET NAQUIT EN EFFET, ENTRE LES TAN GRAND-PÈRE, UNE RIVALITÉ QUI SE TRADUISIT PAR LES PLUS ÉTONNANTES EXAGÉRATIONS. CE FUT À QUI CAPTERAIT, ET DAME!, PAR N'IMPORTE QUELS MOYENS, LA PREMIÈRE PLACE DANS L'AFFECTION DE LA PETITE FILLE. CHACUN DÉROBERAIT UNE DE SES CARESSES OU ACHÈTERAIT LE PLUS CHER UN DE SES SOURIRES. À CINQ ANS, DENISE AVAIT EU TOUS LES JOUJOUX QUI ONT ÉTÉ INVENTÉS. À DIX ANS, ELLE ÉTAIT RASSASIÉE DE ROBES ET NE SAVAIT PLUS comment mettre ses bijoux.

DU SOIR AU LENDEMAIN, POUR AINSI DIRE, ON AVAIT VU M. DE CHANDORÉ MÉTAMORPHOSER. BRUSQUE, SÉVÈRE, DUR, IL AVAIT ÉTÉ SANS TRANSITION, TOURNÉ AU «PAPA GÂTEAU». IL AVAIT ÉTEINT LE BRILLANT MÉTALLIQUE DE SES YEUX, FIXÉ SUR SES LÈVRES UN PERPÉTUEL SOURIRE. IL DONNÉ À SA VOIX CES INFLEXIONS MIGNARDES QUE PRENNENT LES NOURRISSONS. ON NE RENCONTRAIT QUE LUI, PAR LES RUES, EN COURSES POUR SA PETITE FILLE, TROTTANT DE LA BOUTIQUE DU PÂTISSIER AU MAGASIN DU MARCHAND DE JOUETS. IL INVITAIT LES PETITES AMIES, ORGANISAIT DES DÎNETTES, POUR LES CERCER AU cerceau ou le volant, et même, au besoin, menait les rondes.

DENISE FRONÇAIT-ELLE LE SOURCIL, IL TRESSAUTAIT. TOUSSAIT-ELLE, IL DEVENAIT TOUT PÂLE. ELLE FUT MALADE, UNE FOIS, ELLE EUT LA RO

RESTA DOUZE NUITS SANS SE COUCHER ET FIT VENIR DE PARIS DES MÉDECINS
qui lui rirent au nez.

EH BIEN! LES DEMOISELLES DE LAVARANDE TROUVAIENT ENCORE LE MOYEN
DE DÉPASSER LES FOLIES DE M. DE CHANDORÉ. CERTES, SI DENISE APPRÉHENDAIT
QUELQUE CHOSE, C'EST BIEN PARCE QU'ELLE LE VOULUT ABSOLUMENT, TOUT LE
MOINDRE SIGNE D'IMPATIENCE ELLES ÉTAIENT DISPOSÉES À CONGÉDIER LE
professeur d'écriture ou la maîtresse de piano.

C'EST EN HAUSSANT LES ÉPAULES QUE SAUVETERRE ASSISTAIT AU
SPECTACLE. «QUELLE ÉDUCATION PITOYABLE! DISAIENT LES DAMES DE LA
SOCIÉTÉ. ON N'A PAS IDÉE D'UNE FAIBLESSE PAREILLE. C'EST UN JOLI SERVICE
qu'on rend à cette enfant.»

IL EST SÛR QUE TANT ET DE SI INCROYABLES GÂTERIES, CETTE ADOLESCENTE
SOUSSION ET CES ADORATIONS PERPÉTUELLES COURAIENT GRAND RISQUE DE
FAIRE DE DENISE LA PLUS DÉSAGRÉABLE PETITE PERSONNE QUI SE PÛT
PAS DU TOUT. IL EST DE CES NATURELS SI HEUREUX QUE RIEN NE SAURAIT
PERVERTIR. ET D'AILLEURS, ELLE FUT PEUT-ÊTRE PRÉSERVÉE DU DANGLER
son excès même.

PLUS ÂGÉE, ELLE DISAIT EN RIANTE: «GRAND-PÈRE CHANDORÉ, TANT
Lavarande et moi, nous faisons tout ce que je veux.»

CE N'ÉTAIT LÀ QU'UNE PLAISANTERIE. JAMAIS JEUNE FILLE NE RÉCOMPENSE
par des qualités si rares et si exquises, de plus pures affections.

ELLE VIVAIT DONC HEUREUSE ET INSOUÇIEUSE, ET ELLE VENAIT D'AVOIR
sept ans lorsqu'arriva le grand événement de sa vie.

M. DE CHANDORÉ, AYANT UN MATIN RENCONTRÉ JACQUES DE BOISCOMTE

DONT L'ONCLE AVAIT ÉTÉ SON AMI, L'INVITA À DÎNER. JACQUES AC
L'INVITATION; IL VINT.^{lle} DENISE LE VIT ET... L'AIMA. DE CE MOMENT
POUR LA PREMIÈRE FOIS, ELLE EUT UN SECRET QUE NE CONNURENT NI
PÈRE CHANDORÉ NI TANTES LAVARANDE, ET, PENDANT DEUX ANS, SES FI
ET SES OISEAUX FURENT LES SEULS CONFIDENTS DE CET AMOUR
GRANDISSAIT AU FOND DE SON ÂME, DOUX COMME LE RÊVE, IDÉALISÉ
L'ABSENCE ET POÉTISÉ PAR LE SOUVENIR. CAR JACQUES FUT DEUX ANS
voir...

MAIS AUSSI, LE JOUR OÙ IL VIT CLAIR, ÉTOURDI DE SON BONHEUR, I
DES PERSPECTIVES QUI S'OFFRAIENT À LUI, IL SENTIT QUE SA DESTINÉE
FIXÉE. AUSSI N'HÉSITA-T-IL PAS; ET, À MOINS D'UN MOIS DE LÀ, SON PÈ
LE MARQUIS DE BOISCORAN, FAISAIT LE VOYAGE DE SAUVETERRE
demander la main de M^{lle} Denise.

AH! CE FUT UN RUDE COUP POUR GRAND-PÈRE CHANDORÉ. CERTES
N'AVAIT PAS ÉTÉ SANS SONGER SOUVENT AU MARIAGE DE SA PETITE-F
SANS EN PARLER QUELQUEFOIS, SANS LUI DIRE, À ELLE-MÊME, QU'IL SE I
VIEUX ET QU'IL SE SENTIRAIT SOULAGÉ D'UNE GROSSE INQUIÉTUDE QUAN
AURAIT TROUVÉ UN BON MARI. MAIS IL PARLAIT DE CELA COMME
chose lointaine, comme il parlait de mourir, par exemple.

LA DÉMARCHE DE M. DE BOISCORAN L'ÉCLAIRA SUR SES VÉRITAI
SENTIMENTS. LA PENSÉE DE DONNER DENISE, DE LA VOIR LUI PRÉFÉRAN
HOMME, D'ABORD, PUIS DES ENFANTS QU'ELLE AURAIT DE CET HOMME, L
horreur.

POUR BIEN PEU, IL EÛT JETÉ DEHORS L'AMBASSADEUR. CEPENDANT
CONTRAINIT ET RÉPONDIT QU'IL NE POUVAIT RIEN PRENDRE SUR LUI ET
FALLAIT CONSULTER SA PETITE-FILLE. IL GARDAIT ENCORE L'ESPO

repousserait cette demande.

Pauvre grand-père! Aux premiers mots qu'il hasarda:

—Quel bonheur! s'écria la jeune fille. Mais je m'y attendais.

SANS DOUTE POUR CACHER UNE LARME QUI JAILLIT BRÛLANTE DE SES YEUX, M. de Chandoré baissa la tête.

—Ce mariage se fera donc, murmura-t-il.

DÉJÀ, UN PEU CONSOLÉ PAR LA JOIE QU'IL AVAIT VU BRILLER DANS LES YEUX DE SA PETITE-FILLE, IL EN ÉTAIT À SE REPROCHER SON FÉROCE ÉGOÏSME EN NE SE GOURMANDER DE NE PAS S'ESTIMER TRÈS HEUREUX LORSQUE DENISE ÉTAIT si contente.

JACQUES AVAIT DONC ÉTÉ ADMIS À FAIRE OFFICIELLEMENT SA COUR À DENISE L'AVANT-VEILLE DE L'INCENDIE DU VALPINSON, APRÈS UNE LONGUE DÉLIBÉRATION, OÙ L'ON AVAIT CALCULÉ LE TEMPS STRICTEMENT NÉCESSAIRE AUX EMPLETTES ET À L'ACHÈVEMENT DU TROUSSEAU, LE JOUR DE LA MARIAGE avait été irrévocablement fixé.

AINSI, C'EST EN PLEIN BONHEUR QUE M^{lle} DENISE FUT FRAPPÉE LORSQU'ELLE APPRIT EN MÊME TEMPS DE QUELS CRIMES ON ACCUSAIT JACQUES DE BOISCORAN ET SON ARRESTATION. FOUROYÉE D'ABORD, ELLE ÉTAIT RESTÉE PRÈS DE DIX MINUTES SANS CONNAISSANCE ENTRE LES BRAS DE SES TANTES ET DE SON GRAND-PÈRE ÉPOUVANTÉS. MAIS DÈS QU'ELLE REVENUT à elle:

—SUIS-JE DONC FOLLE, S'ÉCRIT-ELLE, DE M'ÉMOUVOIR AINSI! N'EST-CE PAS ÉVIDENT QU'IL EST INNOCENT!

C'EST ALORS QU'ELLE AVAIT ADRESSÉ UNE DÉPÊCHE AU MARQUIS DE BOISCORAN, COMPRENANT BIEN QU'AVANT DE RIEN TENTER, IL EST INDISPENSABLE DE S'ENTENDRE AVEC LA FAMILLE DE JACQUES. PUIS ELLE AVAIT DEMANDÉ QU'ON LA LAISSÂT SEULE, ET SA NUIT S'ÉTAIT PASSÉE À COMPTER LES MINUTES QUI LA SÉPARAIENT ENCORE DE L'HEURE OÙ ARRIVERAIT LE train de Paris.

DÈS HUIT HEURES, ELLE DESCENDIT ELLE-MÊME DONNER AU DOMESTIQUE L'ORDRE D'ATTELER ET DE PARTIR POUR ATTENDRE LE MARQUIS DE BOISCORAN À LA GARE, LUI RECOMMANDANT SURTOUT DE REVENIR BRIDE ABATTUE. ELLE ALLA EN SUITE S'ÉTABLIR DANS LE SALON, OÙ SE TROUVAIENT DÉJÀ SES TANTES ET SON grand-père. Ils lui parlaient, mais son attention était ailleurs...

BIENTÔT ELLE ENTENDIT UNE VOITURE REMONTER AU GALOP LA RAMPES DE LA RAMPE ET S'ARRÊTER DEVANT LA MAISON. ELLE SE DRESSA ALORS ET SE précIPITA dans le vestibule en s'écriant :

—Voilà la mère de Jacques!

III

CE N'EST JAMAIS IMPUNÉMENT QU'ON VIOLENTE SES SENTIMENTS LES PLUS CHERS. LORSQU'ENFIN LA MARQUISE DE BOISCORAN PUT SE RÉFUGIER DANS LA VOITURE ENVOYÉE À SA RENCONTRE, ELLE ÉTAIT BIEN PRÈS DE ÊTRE BRISÉE PAR L'EFFORT INOÛI QU'ELLE AVAIT FAIT POUR MONTRER SAux IMPITOYABLES CURIEUX DE SAUVETERRE UNE CONTENANCE ASSURÉE ET UN visage riant.

—QUELLE HORRIBLE COMÉDIE! MURMURA-T-ELLE EN SE LAISSANT TOMBER
sur les coussins.

—RECONNAISSEZ, DU MOINS, MADAME, QU'ELLE ÉTAIT NÉCESSAIRE
PRONONÇA MAÎTRE FOLGAT. VOUS VENEZ DE CONQUÉRIR CENT PERSONNES
peut-être à votre fils.

ELLE NE RÉPONDIT PAS. LES LARMES L'ÉTOUFFAIENT. QUE N'EÛT-ELLE
DONNÉ POUR SE TROUVER SEULE, CHEZ ELLE, POUR S'ABANDONNER LIBREMENT
à toutes les lâchetés de sa douleur et de ses angoisses maternelles!

JAMAIS TRAJET NE LUI AVAIT PARU AUSSI INSUPPORTABLEMENT LONG
CELUI QUI SÉPARE LA GARE DE LA RUE DE LA RAMPE. LANCÉ À TOUT
VITESSE, LE CHEVAL FAISAIT FEU DES QUATRE PIEDS; IL LUI SEMBLAIT
N'AVANÇAIT PAS... POURTANT, LA VOITURE FINIT PAR S'ARRÊTER. LE
DOMESTIQUE AVAIT DÉJÀ SAUTÉ À TERRE, ET IL TOURNAIT LA POIGNÉE
portière en disant:

—Nous voilà arrivés.

AIDÉE DE MAÎTRE FOLGAT, M^{lle} DE BOISCORAN DESCENDIT, ET SON PIED
TOUCHAIT À PEINE LE PAVÉ DE LA RUE QUE LA PORTE DE LA MAISON S'OUVRI
ET QUE M^{lle} DENISE SE JETA DANS SES BRAS, TROP ÉMUE POUR POUVOIR
rien dire, sinon:

—Oh! ma mère, ma chère mère, quel horrible malheur!

DANS L'OMBRE DU CORRIDOR, S'AVANÇAIT M. DE CHANDORÉ, QUI S'ÉTAIT
levé en même temps que sa petite-fille.

—RETRONS, DIT-IL À CES INFORTUNÉES, NE RESTONS PAS LÀ...

derrière tous les volets brillent des yeux qui nous épient.

Et il les entraîna dans le salon.

POSITIVEMENT, MAÎTRE FOLGAT ÉTAIT ASSEZ EMBARRASSÉ DE PERSONNAGE. NUL NE SEMBLAIT S'APERCEVOIR DE SON EXISTENCE. IL A SUIVI, CEPENDANT, IL ÉTAIT ENTRÉ DANS LE SALON ET, DEBOUT PRÈS DE LA PORTE, ÉMU DE L'ÉMOTION DE TOUS, IL OBSERVAIT ALTERNATIVEMENT DENISE, M^{lle} de Chandoré et les demoiselles de Lavarande.

M^{lle} DENISE ALLAIT AVOIR VINGT ANS. ON NE POUVAIT DIRE QU'ELLE ÉTAIT REMARQUABLEMENT JOLIE, MAIS IL ÉTAIT DIFFICILE DE L'OUBLIER QU'ELLE L'AVAIT VUE UNE FOIS. PETITE, ELLE ÉTAIT LA GRÂCE MÊME, ET CHACUN DE SES MOUVEMENTS TRAHISSAIT QUELQUE RARE ET EXQUISE PERFECTION. AVEC SES CHEVEUX NOIRS D'UNE MERVEILLEUSE ABONDANCE, ELLE AVAIT LES YEUX BLEUS ET LE TEINT D'UNE BLONDE DES PAYS DU NORD, UN TEINT D'UNE ÉBLOUISSANTE BLANCHEUR FAISAIT PARAÎTRE JAUNES TOUTES LES COMPARAISONS IMAGINÉES PAR LES POÈTES: LE LIS, LA NEIGE, LE LAIT. ELLE, TOUT EXPRIMAIT UNE ANGÉLIQUE DOUCEUR ET LA PLUS EXTRÊME TIMIDITÉ. ET POURTANT, CERTAINS PLIS DE SES LÈVRES ET LE MOUVEMENT DE SES SOURCILS devaient faire soupçonner une grande énergie.

PRÈS D'ELLE, GRAND-PÈRE CHANDORÉ ÉTONNAIT PAR SA HAUTE STATURE ET PAR SA CARRURE PUISSANTE. SOIXANTE-DOUZE ANNÉES N'AVAIENT PAS FAIBLE PPLIER SES REINS D'HERCULE, ET IL SEMBLAIT BÂTI POUR DÉFIER TOUTES LES ÉPREUVES ORAGES DE LA VIE. CE QU'IL AVAIT SURTOUT DE SINGULIER, C'ÉTAIT UN TEINT UNIFORMÉMENT ROUGE BRIQUE, UNIFORMÉMENT CRAMOISI, UN TEINT DE VIEUX MOHICAN, QUE FAISAIENT PARAÎTRE PLUS DUR ET PLUS CRU SA BARBE ET SES SOURCILS ET SES CHEVEUX BLANCS. SON VISAGE, MALGRÉ TOUT, EXPRIMAIT UNE BONTÉ PRESQUE ENFANTINE. MAIS IL NE FALLAIT PAS LE REGARDER

FOIS POUR COMPRENDRE QU'IL EÛT ÉTÉ PEU PRUDENT DE SE FIER AU SO
BÉNIN QUI VOLTIGEAIT SUR SES LÈVRES CHARNUES. ET, À CERTAINES ÉTI
QUI S'ALLUMAIENT AU FOND DE SES YEUX GRIS, ON SENTAIT, PAR EXE
QUE CELUI-LÀ EÛT PASSÉ UN FÂCHEUX QUART D'HEURE ENTRE SES MAIN
se fût permis d'offenser M^{lle} Denise.

QUANT AUX TANTES LAVARANDE, LONGUES ET MINCES COMME
BAGUETTE DE SAULE, PÂLES, DISCRÈTES, D'UNE RÉSERVE ET D'UNE FRO
ULTRA-ARISTOCRATIQUES, ELLES AVAIENT CETTE PHYSIONOMIE PLACIDE
EXPRESSION DE SENSIBILITÉ DÉVOUÉE DES VIEILLES FILLES DONT LE CÉLI
PAS AIGRI LES ILLUSIONS. ELLES PORTAIENT DES TOILETTES ABSO
PAREILLES, COMME C'ÉTAIT LEUR INVARIABLE HABITUDE DEPUIS QU
ANS, DES TOILETTES DE COULEUR INDÉCISE, MODESTES COMME TOUTE
personne.

ELLES PLEURAIENT, EN CE MOMENT, ET MAÎTRE FOLGAT SE DEMAND
QUEL SACRIFICE ELLES NE SERAIENT PAS CAPABLES POUR RACHETER LES I
de leur nièce.

—Pauvre Denise! murmuraient-elles.

LA JEUNE FILLE LES ENTENDIT; ET SE DRESSANT TOUT À COUP, ET ROM
lourd silence qui durait depuis longtemps déjà:

—MAIS NOTRE CONDUITE EST INDIGNE! S'ÉCRIA-T-ELLE. QUE
JACQUES, SI DU FOND DE SA PRISON IL LUI ÉTAIT DONNÉ DE NOUS V
Pourquoi nous affliger? Est-il donc coupable?...

SES YEUX BRILLAIENT D'UN ÉCLAT EXTRAORDINAIRE, SA VOIX AV
vibrations qui troublaient maître Folgat jusqu'au fond de l'âme.

—Je puis, du moins, me rendre cette justice, poursuivit-elle, que je n'AI PAS DOUTÉ DE LUI UNE SECONDE. ET COMMENT LE DOUTE M'EFFLEURÉE? LE SOIR MÊME DE L'INCENDIE DU VALPINSON, JACQUES ÉCRIT UNE LETTRE DE QUATRE PAGES, QU'IL M'A ENVOYÉE ICI PAR UN DE MES FERMIERS, ET QUE J'AI REÇUE À NEUF HEURES... JE L'AI MONTRÉE À MON PÈRE, CETTE LETTRE, IL L'A LUE, ET AUSSITÔT IL S'EST ÉCRIÉ QUE J'AVAIS MILLE FOIS RAISON ET QUE JAMAIS UN HOMME MÉDITANT UN CRIME AFFREUX n'eût écrit cela.

—JE L'AI DIT ET JE LE PENSE, APPROUVA M. DE CHANDORÉ, ET UN tel homme sensé sera de mon avis, seulement...

Mais sa petite-fille ne le laissa pas achever.

—IL EST DONC ÉVIDENT, INTERROMPIT-ELLE, QUE JACQUES EST VICTIME DE QUELQUE INTRIGUE ABOMINABLE, C'EST À NOUS À LA DÉJOUER. AINSI, M'AVEZ-VOUS PLEURÉ, IL FAUT AGIR... (ET S'ADRESSANT ^{MÈRE} À M^{ME} BOISCORAN:) ET C'EST POUR VOUS AIDER À CETTE ŒUVRE DE SALUT, CHÈRE MÈRE, QUE JE VOUS ENVOIE CETTE LETTRE appelée...

—ET ME VOICI, DIT LA MARQUISE, NON MOINS SÛRE QUE VOUS, CHÈRE MÈRE, ENFANT, DE L'INNOCENCE DE MON FILS.

CE N'ÉTAIT SANS DOUTE PAS TOUT CE QU'AVAIT RÊVÉ M. DE CHANDORÉ, car intervenant:

—Et le marquis? demanda-t-il.

—Mon mari reste à Paris.

Le vieillard eut une grimace des plus significatives.

—AH! JE LE RECONNAIS BIEN LÀ! S'ÉCRIA-T-IL. RIEN NE SAIT L'ÉMOUVOIR. SON FILS UNIQUE EST LÂCHEMENT ACCUSÉ D'UN CRIME, ARRÊTÉ ET EN PRISON. ON LE PRÉVIENT, ON PENSE QU'IL VA ACCOURIR... ERREUR! QUE SON FILS SE TIRE D'AFFAIRE S'IL PEUT. LUI RESTERA À SURVEILLER ses potiches. Ah! si j'avais encore un fils!...

—MON MARI, MONSIEUR, PROTESTA LA MARQUISE, PENSE QU'IL SERA UTILE À JACQUES EN RESTANT À PARIS. IL PEUT Y AVOIR DES DÉMARCHES à faire...

—Le chemin de fer n'est-il pas là...

—ENFIN, PRONONÇA M^{ME} DE BOISCORAN, IL M'A CONFIEE À MONSIEUR (ELLE MONTRAIT LE JEUNE AVOCAT.) MONSIEUR MANUEL FOLGAT. L'expérience, le talent et le dévouement nous sont acquis.

Ainsi présenté régulièrement, maître Folgat s'inclinait.

—ET J'AI BON ESPOIR, DIT-IL, TANT IL AVAIT ÉTÉ GAGNÉ PAR LA COUR DE M^{LE} DENISE. MAIS JE SUIS DE L'AVIS DE MADEMOISELLE DE CHANDORÉ. IL FAUT AGIR SANS PERDRE UNE SECONDE. OR, AVANT D'ARRIVER À UNE LIGNE DE CONDUITE, J'AURAIS BESOIN DE CONNAÎTRE EXACTEMENT les faits.

—MALHEUREUSEMENT, NOUS NE SAVONS RIEN, RÉPONDIT M. Chandoré. Rien, sinon que Jacques est au secret.

—EH BIEN! NOUS NOUS INFORMERONS. VOUS CONNAISSEZ SANS DOUBTE les magistrats de Sauveterre?

—Fort peu, à l'exception du procureur de la République...

—Et le juge chargé de l'instruction?

L'aînée des demoiselles de Lavarande se dressa.

CELUI-LÀ! S'ÉCRIA-T-ELLE, MONSIEUR GALPIN-DAVELINE EST UN M D'HYPOCRISIE ET D'INGRATITUDE! IL SE DISAIT L'AMI DE JACQUES. EN EFFET, JACQUES L'AIMAIT ASSEZ POUR NOUS AVOIR DÉCIDÉES, MA SEULE MOI, À ACCORDER À CE PETIT JUGE LA MAIN D'UNE DE NOS COUSINES, LAVARANDE... PAUVRE ENFANT! QUAND ELLE A CONNU L'AFFREUSE VÉRITÉ MON DIEU! S'EST-ELLE ÉCRIÉE, SOYEZ BÉNI DE M'AVOIR ÉPARGNÉ LA HONTE D'ÊTRE LA FEMME D'UN TEL HOMME!»

—ET EN EFFET, AJOUTA L'AUTRE VIEILLE DEMOISELLE, SI TOUT SA VOUS FAIT CROIRE JACQUES COUPABLE, C'EST QUE CHACUN SE DIT: C'EST UN AMI QU'ON A CHOISI POUR son juge...

Maître Folgat hochait la tête.

—IL ME FAUDRAIT DES RENSEIGNEMENTS PLUS PRÉCIS, DIT-IL. MON FRÈRE de Boiscoran m'avait parlé du maire de la ville, monsieur Séneschal.

M. de Chandoré sauta sur son chapeau.

—EN EFFET! S'ÉCRIA-T-IL, CELUI-LÀ EST NOTRE AMI, ET SI QUELQU UN BIEN INFORMÉ, C'EST LUI! ALLONS LE TROUVER. VENEZ...

CERTAINEMENT M. SÉNESCHAL ÉTAIT L'AMI DES CHANDORÉ, ET AUS SI L'ON VOUS A PARLÉ DE L'AMI DE LAVARANDE, ET PAREILLEMENT DES BOISCORAN. SI AVOUÉ QUE L'ON SOIT UN AMI NE PEUT-ÊTRE SANS S'ATTACHER AUX GENS QUE, VINGT ANNÉES DURANT, ON EST leur confident et leur conseil.

BIEN APRÈS AVOIR VENDU SA CHARGE, M. SÉNESCHAL ÉTAIT ENCORE

SEUL À AVOIR L'ABSOLUE CONFIANCE DE SES ANCIENS CLIENTS. JAMAIS N'EUSSENT PRIS UNE DÉTERMINATION GRAVE SANS AVOIR SON AVIS. S'ADRESSAIENT À SON SUCCESSEUR, MAIS ILS LE CONSULTAIENT AVANT. SERVICES, D'AILLEURS, ÉTAIENT RÉCIPROQUES. LA CLIENTÈLE DE GRAND-CHANDORÉ ET DE L'ONCLE DE JACQUES N'AVAIT PAS ÉTÉ SANS ATTIRER D'UN PAYSAN PROCESSIF EN L'ÉTUDE DE MAÎTRE SÉNESCHAL. LEUR APPUI LUI AVAIT PAS ÉTÉ INUTILE, LORSQUE, PRIS DU VERTIGE DE L'AMBITION, IL S'ÉTAIT «SACRIFIÉ À SON PAYS» EN SOLLICITANT LA PLACE DE MAIRE ET LE mandat de conseiller général.

AUSSI, CE DIGNE ET EXCELLENT HOMME ÉTAIT-IL CONSTERNÉ, LE MATIN DE L'INCENDIE DU VALPINSON, IL RENTRA À SAUVETERRE. IL ÉTAIT blême et si défait que sa femme en fut toute saisie.

—Seigneur Dieu! Auguste! s'écria-t-elle, que t'est-il arrivé?

Auguste était le prénom de M. Séneschal.

—IL ARRIVE QUELQUE CHOSE D'AFFREUX! RÉPONDIT-IL D'UN ACCENT tragique que M^{me} Séneschal en frémit.

IL EST VRAI QUE M^{me} SÉNESCHAL FRÉMISSAIT AISÉMENT. C'ÉTAIT FEMME DE QUARANTE-HUIT À CINQUANTE ANS, TRÈS BRUNE, COURTE, D'UNE ET DONT LA POITRINE METTAIT À DE RUDES ÉPREUVES LES CORSAGES QU'ELLE CONFECTIONNAIENT SES COUTURIÈRES, LES DEMOISELLES MÉCHINETTES ET ses sœurs du greffier.

JEUNE, ELLE AVAIT EU LA BEAUTÉ DU DIABLE. ELLE GARDAIT EN VIE DES JOUES ENLUMINÉES COMME UNE IMAGE D'ÉPINAL, UNE FORÊT DE CHEVEUX NOIRS BIEN PLANTÉS ET DES DENTS ADMIRABLES. POURTANT

N'ÉTAIT PAS HEUREUSE. SA VIE S'ÉTAIT CONSOMMÉE À SOUHAITER UN ENFANT, ELLE N'EN AVAIT PAS EU. «CE QUI DOIT, DISAIT-ELLE, PARAÎTRE INEXPÉRIENCÉ AUX PERSONNES QUI NOUS CONNAISSENT, MONSIEUR SÉNESCHAL ET MOI, QUI A ÉTÉ UN DES BEAUX HOMMES DE SAUVETERRE, ET MOI QUI TOUJOURS JOUI D'UNE SANTÉ EXCEPTIONNELLE.»

ET TOUT DE SUITE, QU'ON FÛT OU NON DE SON INTIMITÉ, ELLE ENTRA EN MATIÈRE SUR CE SUJET DANS LES DÉTAILS LES PLUS DÉLICATS, DISANT SES DÉCEPTIONS ET LES DÉFAUTES DE SON MARI, LES PÈLERINAGES QU'ELLE AVAIT FAITS, LE NOM DES MÉDECINS QU'ILS AVAIENT CONSULTÉS, ET COMBIEN DE MOIS ELLE AVAIT PASSÉS AU BORD DE LA MER, VIVANT PRESQUE EXCLUSIVEMENT DE POISSON QU'ELLE N'AIMAIT POINT. RIEN N'AVAIT RÉUSSI; ET SES ESPÉRANCES S'ÉVANOUISSAIENT AVEC LES ANNÉES, ELLE S'ÉTAIT RÉSIGNÉE, ET L'AMERTUME DE SES RESSAINTS S'ÉTAIT CHANGÉE EN UNE SORTE DE MÉLANCOLIE SENTIMENTALE QUI LA NOURRISSAIT DE ROMANS ET DE POÉSIES. ELLE AVAIT UNE LARME AU SEIN DE SA POUSSETTE DE TOUTES LES INFORTUNES, ET QUELQUES PAROLES DE CONSOLATION LA FAISSENT OUBLIER TOUTES LES DOULEURS. SA CHARITÉ ÉTAIT PROVERBIALE. JAMAIS UNE FEMME EN COUCHES NE S'ÉTAIT INUTILEMENT ADRESSÉE À SON CŒUR.

CE QUI NE L'EMPÊCHAIT PAS D'ÊTRE UNE MAÎTRESSE FEMME QU'IL NE FÛT UN PEU MALAISÉ DE DUPER, MENANT SA MAISON AU DOIGT ET À L'ŒIL, DIRIGEANT LA LESSIVE OU RÉGLANT UN DÎNER COMME PAS UNE DAME DE SAUVETERRE.

C'EST DONC EN SANGLOTANT QU'ELLE ÉCOUTA LE RÉCIT QUE LUI FIT DENISE SUR DES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT. ET LORSQU'IL EUT ACHÉVÉ:

—CETTE PAUVRE DENISE, DIT-ELLE, EST CAPABLE D'EN MOURIR. SI JE NE VOUS EN PLACE, J'IRAIS BIEN VITE CHEZ MONSIEUR DE CHANDORÉ, LUI APPRENDRE LA NOUVELLE AVEC TOUTS LES MÉNAGEMENTS CONVENABLES CETTE FUNESTE NOUVELLE.

—C'EST CE DONT JE ME GARDERAI BIEN! S'ÉCRIA M. SÉNESCHAL, même je te défends expressément d'y aller...

C'EST QU'IL N'ÉTAIT PAS UN HÉROS DE STOÏCISME ET QUE, S'IL SE ÉCOUTÉ, IL EÛT PRIS LE CHEMIN DE FER ET SE FÛT ENFUI À CENT LIEUX N'ÊTRE PAS TÉMOIN DE LA DOULEUR DE GRAND-PÈRE CHANDORÉ ET TANTES LAVARANDE, DU DÉSESPOIR DE DENISE, SURTOUT, QU'AFFECTIONNAIT PARTICULIÈREMENT, ET DONT, DEPUIS TANT D'ANNÉES, SOIGNAIT ET ARRONDISSAIT LA DOT AVEC AUTANT DE SOLLICITUDE QU'EÛT ÉTÉ SA FILLE.

C'EST QU'AUSI IL NE SAVAIT PLUS QUE CROIRE, ET QU'INFLUENCÉ PAR L'ASSURANCE DE M. GALPIN-DAVELINE, DÉSORIENTÉ PAR LE DÉCHAÎNEMENT DE L'OPINION, IL EN ARRIVAIT À SE DEMANDER SI JACQUES, VÉRITABLEMENT, N'AVAIT PAS COMMIS LES CRIMES DONT ON L'ACCUSAIT.

SES OCCUPATIONS, PAR BONHEUR, DEVAIENT ÊTRE, CE JOUR-LÀ, TRÈS NOMBREUSES POUR LUI LAISSER LE LOISIR DE LA RÉFLEXION. IL AVAIT À S'occuper DU TRANSPORT DES RESTES INFORMES DU TAMBOUR BOLTON ET DU PIERRE-GUILLEBAULT. IL DUT RECEVOIR LA MÈRE DE L'UN ET LA FEMME DE L'AUTRE, ÉCOUTER LEURS LAMENTATIONS ET ESSAYER DE LES CONSOLER; PROMETTRE À LA PREMIÈRE UNE PETITE PENSION, AFFIRMER À LA SECONDE QU'IL FERAIT DONNER À L'AÎNÉ DE SES GARÇONS UNE BOURSE ENTIÈRE AU COLLÈGE DE SAUVETERRE ou au petit séminaire de Pons.

IL LUI AVAIT FALLU, DE PLUS, DONNER DES ORDRES POUR QU'ON RAPPORTE LES BLESSÉS AVEC TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES, LES BLESSÉS DE L'INCENDIE, LE GENDARME ET LE PAYSAN.

IL S'ÉTAIT, AUSSITÔT APRÈS, MIS EN QUÊTE D'UNE MAISON POUR LE C...

et la comtesse de Claudieuse, et ne l'avait pas trouvée sans peine.

ENFIN, UNE BONNE PARTIE DE SON APRÈS-MIDI AVAIT ÉTÉ PRISE PAR UNE VIOLENTE DISCUSSION AVEC LE DOCTEUR SEIGNEBOS. LE DOCTEUR, AU NOM DE LA SCIENCE OUTRAGÉE, AU NOM DE LA JUSTICE DE L'HUMANITÉ, RÉCLAMAIT L'ARRESTATION IMMÉDIATE DE COCOLEU, MISÉRABLE DONT LE TÉMOIGNAGE INCONSCIENT AVAIT ÉTÉ LA BASE DE LA PRÉVENTION. IL EXIGEAIT, JURAIT-IL, EN FRAPPANT DU POING SUR LA TABLE, QUE CET IDIOT ÉPILEPTIQUE FÛT CONDUIT À L'HÔPITAL ET SÉQUESTRÉ À LA MESURE ADMINISTRATIVE, POUR ÊTRE ULTÉRIEUREMENT SOUMIS À L'ÉTUDE des hommes de l'art.

LONGTEMPS LE MAIRE AVAIT RÉSISTÉ À CES PRÉTENTIONS, QUI LUI PARAISSENT EXORBITANTES, MAIS M. SEIGNEBOS AVAIT PARLÉ SI HAUT ET SI FERME QU'À LA FIN IL AVAIT EXPÉDIÉ DEUX GENDARMES À BRÉCHY, AVEC l'ordre de ramener Cocoleu.

ILS ÉTAIENT REVENUS QUELQUES HEURES PLUS TARD, LES MAINS VAINES. L'IDIOT AVAIT DISPARU. PERSONNE, DANS LE PAYS, N'AVAIT PU LEUR DONNER de ses nouvelles.

—ET VOUS TROUVEZ CELA NATUREL! S'ÉTAIT ÉCRIÉ LE DOCTEUR SEIGNEBOS DONT LES YEUX ÉTINCELAIENT SOUS SES LUNETTES D'OR. MOI, J'Y VOIS LA PREUVE IRRÉCUSABLE DU COMLOT ORGANISÉ POUR PERDRE MONSIEUR Boiscoran.

—MAIS, SACREBLEU! SOYEZ DONC TRANQUILLE, AVAIT RÉPONDU LE MAIRE SÉNESCHAL, agacé, Cocoleu n'est pas perdu, on le retrouvera.

LE MÉDECIN S'ÉTAIT ÉLOIGNÉ SANS INSISTER, MAIS AVANT DE RENTRER À CHEZ LUI, IL ÉTAIT MONTÉ AU CERCLE, ET LÀ, EN PRÉSENCE DE PLUS DE

PERSONNES, IL AVAIT DIT AVOIR ACQUIS LA PREUVE QUE JACQUES BOISCORAN ÉTAIT VICTIME DE SES OPINIONS AVANCÉES, QUE LES PAR MONARCHISTES NE LUI PARDONNAIENT PAS D'AVOIR DÉSSERTÉ LEURS RAN que certainement les jésuites n'étaient pas étrangers à l'affaire.

CETTE INTERVENTION DEVAIT ÊTRE PLUS NUISIBLE QU'UTILE À JACQU RÉSULTAT NE SE FIT PAS ATTENDRE. LE SOIR MÊME, LORSQUE M. GA DAVELINE TRAVERSA LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF, IL FUT OUTRAGEU sifflé.

TOUT NATURELLEMENT, LE JUGE D'INSTRUCTION, FURIEUX, SE TRANSP LE MAIRE, S'EN PRENANT À LUI DE L'INSULTE FAITE À LA JUSTICE PERSONNE, ET RÉCLAMANT LA PLUS ÉNERGIQUE RÉPRESSION. M. SÉNE PROMIT DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES ET COURUT CHEZ DAUBIGEON, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, POUR SE CONCERTER LUI. LÀ IL APPRIT CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ À BOISCORAN, ET LE RÉSULTAT de l'interrogatoire.

IL ÉTAIT DONC RENTRÉ CHEZ LUI FORT TRISTE, DÉSOLÉ DE LA SITU JACQUES ET TRÈS INQUIET DE LA COULEUR POLITIQUE QUE PRENAIT affaire.

AVEC DE TELLES PRÉOCCUPATIONS, IL AVAIT PASSÉ UNE MAUVAISE NUIT IL S'ÉTAIT LEVÉ D'UNE HUMEUR SI MASSACRANTE QUE C'EST À PEINE femme avait osé lui adresser la parole.

C'EST QUE TOUT N'ÉTAIT PAS FINI. À DEUX HEURES PRÉCISES DEVAIT LIEU L'ENTERREMENT DE BOLTON ET DE GUILLEBAULT, ET IL AVAIT CAPITAINE PARENTEAU QU'IL Y ASSISTERAIT, CEINT DE SON ÉCHARPE, À D'UNE PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL. IL VENAIT MÊME DE DONNER L'O

DE PRÉPARER SES HABITS DE CÉRÉMONIE, QUAND SON DOMESTIQUE annonça la visite de M. de Chandoré et d'un autre monsieur.

—IL NE MANQUAIT QUE CELA! S'ÉCRIA-T-IL. (MAIS RÉFLÉCHISSANT:) tard, la scène aura toujours lieu... Qu'ils entrent!

M. SÉNESCHAL ÉTAIT BIEN BON DE S'ÉMOUVOIR AINSI D'AVANCE ET S'AFFERMIR CONTRE UNE DÉCHIRANTE EXPLOSION DE DOULEUR. IL FUT SÉDUIT DE L'AIR DÉGAGÉ DONT M. de Chandoré lui présenta son compagnon:

—MONSIEUR MANUEL FOLGAT, MON CHER SÉNESCHAL, UN DES AVOCATS EN RENOM DE PARIS, QUI A BIEN VOULU ACCOMPAGNER LA MARQUISE de Boiscoran, arrivée ce matin.

—JE SUIS ÉTRANGER AU PAYS, MONSIEUR LE MAIRE, AJOUTA MANUEL FOLGAT, J'EN IGNORE LES IDÉES, LES COUTUMES, LES MŒURS, LES INTÉRÊTS, LES PRÉJUGÉS, TOUT ENFIN, ET JE RISQUERAI DE COMMETTRE QUELQUE GROSSE SOTTISE SI JE N'AVAIS UN CONSEILLER EXPÉRIMENTÉ, HABILE ET SAGE. MONSIEUR DE BOISCORAN ET MONSIEUR DE CHANDORÉ M'ONT FAIT ESPÉRER que vous voudriez bien être ce conseiller...

—ASSURÉMENT, MONSIEUR, ET DU MEILLEUR CŒUR, RÉPONDIT M. SÉNESCHAL TOUT EN S'INCLINANT, VISIBLEMENT FLATTÉ DE LA DÉFÉRENCE DE L'AVOCAT DE PARIS.

IL AVAIT AVANCÉ DES SIÈGES À SES HÔTES. LUI-MÊME S'ÉTAIT ASSIS ET, LE COUDE APPUYÉ AU BRAS DE SON FAUTEUIL DE CUIR, IL CARESSAIT DE LA MAIN SON MENTON RASÉ DE FRAIS.

—L'affaire est grave, messieurs, prononça-t-il enfin.

—Une accusation criminelle l'est toujours, dit maître Folgat.

—SARPEJEU! MESSIEURS! S'ÉCRIA M. DE CHANDORÉ, DOUTEZ-VOUS donc de l'innocence de Jacques?

M. SÉNESCHAL NE RÉPONDIT PAS NON. IL SE TAISAIT, IL CHERCHAIT DES atténuations savantes dont sa femme parlait la veille.

—COMMENT IMAGINER, COMMENÇA-T-IL ENFIN, LES IDÉES QUI PEUVENT GERMER DANS UN CERVEAU DE VINGT-CINQ ANS, EXALTÉ PAR LE SOUVENIR de certaines offenses! La colère est une conseillère perfide...

Grand-père Chandoré n'en put écouter plus long.

—QUE ME PARLEZ-VOUS DE COLÈRE, INTERROMPIT-IL, ET OÙ EN VOUS VOUS TRACE EN CETTE AFFAIRE DU VALPINSON! JE N'APERÇOIS, MOI, QU'UN plus lâche des crimes, longuement prémédité et froidement exécuté.

Gravement, le maire hochait la tête.

—Vous ne savez pas tout ce qui s'est passé, fit-il.

—MONSIEUR, DIT MAÎTRE FOLGAT, C'EST AVEC L'ESPOIR D'ÊTRE RENSEIGNÉ que nous sommes venus à vous.

—Soit, fit M. Séneschal.

ET TOUT DE SUITE, AVEC LA LUCIDITÉ D'UN VIEIL AVOUÉ ACCOUTUMÉ À DÉBROUILLER LES FILS LES PLUS ENCHEVÊTRÉS D'UNE PROCÉDURE, IL RECONSTITUA LES FAITS DONT IL AVAIT ÉTÉ TÉMOIN AU VALPINSON, ET CEUX QU'UN PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE LUI AVAIT DIT S'ÊTRE PASSÉS À BOISCOMBES. Et en terminant:

—ENFIN, CONCLUT-IL, SAVEZ-VOUS CE QUE M'A DIT DAUBIGEON, D

CERTES VOUS NE SUSPECTEREZ PAS LE TÉMOIGNAGE? IL M'A DIT EN PROPRES TERMES: «DAVELINE NE POUVAIT PAS NE PAS FAIRE ARRÊTER MONSIEUR BOISCORAN. EST-IL COUPABLE? JE NE SAIS PLUS QUE PENSER. LES CHARGES SONT ÉCRASANTES. IL JURE SES GRANDS DIEUX QU'IL EST INNOCENT, MAIS IL REFUSE DE FAIRE CONNAÎTRE L'EMPLOI DE SA SOIRÉE...».

M. DE CHANDORÉ, CET HOMME SI ROBUSTE, SEMBLAIT PRÈS DE DÉFAILLER ENCORE BIEN QUE SON VISAGE CONSERVÂT SES TONS CRAMOISIS, DONT UNE VIOLENTE ÉMOTION NE POUVAIT PÂLIR L'ÉCLAT.

—QUE VA DIRE DENISE, MON DIEU! MURMURA-T-IL. (PUIS, TOUT HAUT, S'ADRESSANT À MAÎTRE FOLGAT :) ET CEPENDANT, FIT-IL, JACQUES A certainement des projets pour ce soir-là.

—Vous croyez, monsieur?

—J'EN SUIS SÛR. EST-CE QUE SANS CELA IL NE FÛT PAS VENU À LA MAISON COMME TOUS LES SOIRS DEPUIS UN MOIS? LUI-MÊME LE DIT D'AILLEURS DANS LA LETTRE QU'IL A ENVOYÉE À DENISE PAR UN DE SES FERMIERS, LA LETTRE DONT ELLE VOUS A PARLÉ... IL LUI ÉCRIVAIT : «*C'est du fond du cœur que je maudis l'affaire qui m'empêchera de passer la soirée près de vous, mais il m'est impossible de la remettre. À demain...*»

—Vous voyez! s'écria M. Séneschal.

—TELLE EST CETTE LETTRE, CONTINUA LE VIEILLARD, QU'IL EST IMPossible DE RÉPÊTE, QU'UN HOMME MÉDITANT UN ODIEUX FORFAIT L'AIT PENSÉ ÉCRITE. POURTANT, À VOUS, JE PUIS L'AVOUEUR, LORSQUE J'AI APPRIS LA FUNESTE NOUVELLE, CETTE CIRCONSTANCE D'UNE AFFAIRE URGENTE M'AVAIT impressionné péniblement.

Mais le jeune avocat semblait bien loin d'être convaincu.

—IL EST CLAIR, PRONONÇA-T-IL, QUE MONSIEUR DE BOISCORAN NE VA AUCUN PRIX, QU'ON SACHE OÙ IL EST ALLÉ.

—IL A MENTI, MONSIEUR, INSISTA M. SÉNESCHAL, IL A COMMENCÉ À NIER AVOIR PRIS LA ROUTE OÙ LES TÉMOINS L'ONT RENCONTRÉ.

—Naturellement, puisqu'il tient à cacher l'endroit où il est allé.

—Quand on lui a signifié qu'il était arrêté, il n'a pas parlé.

—Parce qu'il espère se tirer d'affaire sans dire où il est allé.

—Si c'était vrai, ce serait bien étrange!

—On a vu plus étrange encore.

—SE LAISSER ACCUSER DE MEURTRE ET D'INCENDIE QUAND ON EST INNOCENT...

—ÊTRE INNOCENT ET SE LAISSER CONDAMNER EST BIEN PLUS FORT ENCORE. ET CEPENDANT, ON EN SAIT DES EXEMPLES.

LE JEUNE AVOCAT S'EXPRIMAIT DE CET ACCENT IMPÉRIEUX ET BREF QU'IL AVAIT HÉRITÉ, COMME UN DES PRIVILÈGES DE SA PROFESSION, ET AVEC UN TEL ACCENT DE CERTITUDE QUE M. de Chandoré semblait renaître à la vie.

M. Séneschal en était presque interloqué.

—Que pensez-vous donc, monsieur? interrogea-t-il.

—Que monsieur de Boiscoran doit être innocent, répondit le jeune

AVOCAT. (ET SANS PERMETTRE UNE OBJECTION:) C'EST, INSISTA-T-IL, D'UN HOMME DONT NULLE CONSIDÉRATION NE TROUBLE LE JUGEMENT. J'ARRIVE, SANS IDÉE PRÉCONÇUE, JE NE CONNAIS PAS PLUS MONSIEUR DE BOISCORAN QUE MONSIEUR DE BOISCORAN. UN CRIME A ÉTÉ COMMIS, M'EN DIT LES CIRCONSTANCES, ET TOUT AUSSITÔT JE RECONNAIS LES RAISONS MÊMES QUI ONT FAIT ARRÊTER LE PRÉVENU ME FERAIENT LE MÊME EN LIBERTÉ.

—Oh!...

—JE M'EXPLIQUE: SI MONSIEUR DE BOISCORAN EST COUPABLE, IL A FAIT PREUVE, MONTRÉ, PAR LA FAÇON DONT IL A REÇU MONSIEUR GALPIN-DAVELIN LA PLUS GRANDE PUISSANCE SUR SOI INOUIË ET UN INCOMPARABLE TALENT DE COMÉDIEN. DONC, S'IL EST COUPABLE, IL EST TRÈS FORT.

—Cependant...

—PERMETTEZ. S'IL EST COUPABLE, IL A FAIT PREUVE DANS SON INTERROGATOIRE D'UNE ABSENCE DE SANG-FROID INSIGNE, ET, TRANCHE-MOT, D'UNE IMBÉCILLITÉ SANS NOM. DONC, S'IL EST COUPABLE, IL EST TRÈS FAIBLE.

—Mais...

—PARDON, J'ACHÈVE. LE MÊME HOMME PEUT-IL ÊTRE À LA FOIS SI FORT ET SI FAIBLE QUE CELA? DÉCIDEZ... IL Y A PLUS: SI MONSIEUR DE BOISCORAN ÉTAIT COUPABLE, C'EST À CHARTON ET NON AU BAGNE QU'IL FAUT L'ENVOYER, CAR TOUT AUTRE QU'UN FOU EÛT JETÉ L'EAU OÙ IL AVAIT LES MAINS NOIRES DE CHARBON ET ENTERRÉ N'IMPORTE OÙ CE FUSIL KLEBBER. LA PRÉVENTION BRANDIT SI VICTORIEUSEMENT.

—JACQUES EST SAUVÉ! S'ÉCRIA M. DE CHANDORÉ. M. SÉNESCHAL n'était pas si prompt à l'enthousiasme.

—C'EST SPÉCIEUX, FIT-IL. MALHEUREUSEMENT, IL FAUT AUTRE QU'UNE DÉDUCTION, SI LOGIQUE QU'ELLE SOIT, À DES JUGES QUI ONT LES MANS PLEINES DE PREUVES...

—On leur en trouvera de plus fortes.

—Que comptez-vous donc faire?

—JE NE SAIS PAS.. JE VIENS DE VOUS DIRE MA PREMIÈRE IMPRESSION; MAINTENANT, IL FAUT QUE J'ÉTUDIE L'AFFAIRE, QUE J'INTERROGE LES TÉMOINS, ET COMMENCER PAR LE VIEIL ANTOINE.

M. de Chandoré s'était levé.

—NOUS POUVONS ÊTRE À BOISCORAN DANS UNE HEURE, FIT-IL. DOUS-VOUS ENVOYER CHERCHER MA VOITURE?...

—Le plus tôt sera le mieux, répondit le jeune avocat.

CHARGÉ DE CETTE COMMISSION, LE DOMESTIQUE DE M. SÉNESCHAL ÉTAIT DE RETOUR MOINS D'UN QUART D'HEURE APRÈS, ANNONÇANT QUE LA VOITURE ÉTAIT DEVANT LA PORTE.

M. DE CHANDORÉ ET MAÎTRE FOLGAT Y PRIRENT PLACE, ET TANDIS QU'ILS S'INSTALLAIENT:

—Surtout, recommanda le maire à l'avocat parisien, soyez prudent ET CIRCONSPÉCT. DÉJÀ CETTE AFFAIRE NE PASSIONNE QUE TROP L'OPINION. LA POLITIQUE S'EN MÊLE. JE CRAINS UNE MANIFESTATION À L'ENTRÉE

DES POMPIERS, ET L'ON M'ANNONCE QUE LE DOCTEUR SEIGNEE
prononcera un discours au cimetière. Allons, bonne chance!

LE COCHER FOUETTA LE CHEVAL, ET PENDANT QUE LA VOITURE RO
long du faubourg des Dames:

—Je ne m'explique pas, disait M. de Chandoré, qu'Antoine ne soit
PAS VENU ME TROUVER AUSSITÔT APRÈS L'ARRESTATION DE SON MAÎTRE
peut-il lui être arrivé?

IV

LE CHEVAL DE M. SÉNESCHAL ÉTAIT PEUT-ÊTRE UN DES MEILLEU
L'ARRONDISSEMENT; MAIS CELUI DE M. DE CHANDORÉ LUI ÉTAIT E
supérieur.

EN MOINS DE CINQUANTE MINUTES FURENT FRANCHIS LES TREIZE KIL
QUI SÉPARENT BOISCORAN DE SAUVETERRE. CINQUANTE MINUTES PEN
LESQUELLES M. DE CHANDORÉ ET MAÎTRE FOLGAT N'ÉCHANGÈREN
cinquante mots.

LORSQU'ILS ARRIVÈRENT, LA COUR DU CHÂTEAU DE BOISCORAN
SILENCIEUSE ET DÉSERTE. PORTES ET FENÊTRES ÉTAIENT HERMÉTIQ
CLOSES. SUR LES MARCHES DU PERRON ÉTAIT ASSIS UN JEUNE PAYSAN
ROBUSTE CARRURE, LEQUEL, À LA VUE DES «BOURGEOIS», SE LEVA ET PO
main à son bonnet de laine.

—Où est Antoine? lui demanda M. de Chandoré.

—Là-haut, monsieur le baron.

Le vieux gentilhomme essaya d'ouvrir la porte; elle résista.

—Oh! monsieur, Antoine est barricadé en dedans, dit le paysan.

—SINGULIÈRE IDÉE, FIT M. DE CHANDORÉ EN FRAPPANT DU BOUT DE SA
canne.

IL FRAPPAIT DEPUIS UN MOMENT DE PLUS EN PLUS FORT, QUAND ENFIN
l'intérieur:

—Qui va là? cria la voix d'Antoine.

—C'EST MOI, SARPEJEU! LE BARON DE CHANDORÉ. BRUYAMMENT
BARRES FURENT RETIRÉES, ET LE VIEUX VALET DE CHAMBRE SE MONTRA
BLÊME ET DÉFAIT. AU DÉSORDRE DE SA BARBE, DE SES CHEVEUX ET DE SES
VÊTEMENTS, IL ÉTAIT AISÉ DE VOIR QU'IL NE S'ÉTAIT PAS COUCHÉ.
DÉSORDRE ÉTAIT FORT SIGNIFICATIF, DE LA PART D'UN HOMME QUI, EN
CIRCONSTANCE, METTAIT SON AMOUR-PROPRE À AFFICHER L'IRRÉPRO-
TENUE D'UN GENTLEMAN ANGLAIS. M. DE CHANDORÉ EN FUT SI FURIEUX
qu'avant tout:

—Qu'avez-vous, mon brave Antoine? demanda-t-il.

AU LIEU DE RÉPONDRE, LE FIDÈLE SERVITEUR ATTIRA LE BARON
COMPAGNON À L'INTÉRIEUR. ET APRÈS QU'IL EUT REFERMÉ LA PORTE
croisant les bras devant eux:

—J'ai, répondit-il d'un accent étrange, j'ai... que j'ai peur!

LE VIEUX GENTILHOMME ET L'AVOCAT SE REGARDAIENT. CE MALHEUR

pensaient-ils, a perdu l'esprit.

Antoine comprit, car vivement:

—Non! je ne suis pas fou, dit-il, quoiqu'en vérité il se passe ici des CHOSSES TELLES QU'ON SE DEMANDE SI L'ON JOUIT BIEN DE TOUT SON sens!... Si j'ai peur, ce n'est pas sans motifs...

—Douteriez-vous de votre maître? interrogea maître Folgat.

SI MENAÇANT FUT LE REGARD QUE L'HONNÊTE DOMESTIQUE LANÇA AU questionneur, que tout de suite M. de Chandoré intervint:

—MON CHER ANTOINE, DIT-IL, MONSIEUR EST UN AMI, UN AMI DÉVOT, UN AVOCAT VENU DE PARIS AVEC MADAME DE BOISCORAN POUR DÉFENDRE JACQUES. NON SEULEMENT VOUS NE DEVEZ PAS VOUS DÉFIER DE LUI, MAIS IL FAUT LUI DIRE TOUT CE QUE VOUS SAVEZ, TOUT ABSOLUMENT ET EN même...

Le visage du digne serviteur s'éclaira.

—AH! MONSIEUR EST UN AVOCAT! S'ÉCRIA-T-IL. QU'IL SOIT LE BIEN, JE VAIS POUVOIR DIRE TOUT CE QUE J'AI SUR LE CŒUR... NON, CERTES, JE CROIS PAS MONSIEUR JACQUES COUPABLE, IL EST IMPOSSIBLE QU'IL LE SOIT. EST STUPIDE DE PENSER QU'IL PUISSE L'ÊTRE. MAIS CE QUE JE CROIS, DONT JE SUIS SÛR, C'EST QU'IL Y A UN COUP MONTÉ POUR LUI METTRE EN dos les horreurs du Valpinçon...

—UN COUP MONTÉ! INTERROMPIT MAÎTRE FOLGAT, PAR QUI, COMME dans quel but?

—AH! C'EST CE QUE J'IGNORE. MAIS JE NE ME TROMPE PAS, ET VOUS

penseriez comme moi si vous aviez assisté à l'interrogatoire... C'était EFFRAYANT, MESSIEURS, C'ÉTAIT INOÛI, À CE POINT QUE MOI, J'AI ÉTÉ CO ÉBLOUI, ET QU'À UN MOMENT J'AI DOUTÉ DE MON MAÎTRE ET QUE JE CONSEILLÉ DE FUIR... NON, JAMAIS ON N'A ENTENDU CHOSE PAREILLE. était contre lui..

CHACUNE DE SES RÉPONSES ÉTAIT COMME UN AVEU. IL Y A EU UN CRI AU VALPINSON... ON L'Y A VU ALLER ET EN REVENIR PAR DES CH détournés. On a mis le feu; l'eau où il s'était lavé les mains était noire DE CHARBON. ON A TIRÉ DES COUPS DE FUSIL... ON A RETROUVÉ UNE DE CARTOUCHES PRÈS DE L'ENDROIT OÙ MONSIEUR DE CLAUDIEUSE A BLESSÉ. MÊME, C'EST LÀ QUE J'AI RECONNU LE COUP MONTÉ. EST-CE TOUTES LES CIRCONSTANCES SE SÉRAIENT AJUSTÉES SI EXACTEMENT, SI N'EUSSENT ÉTÉ D'AVANCE PRÉVUES, CALCULÉES ET ARRANGÉES!... CE PAU MONSIEUR DAUBIGEON AVAIT LES LARMES AUX YEUX ET CE «TOUT SE M DE MÉCHINET, LE GREFFIER, LUI-MÊME ÉTAIT CONFONDU. IL N'Y A PARAÎTRE CONTENT QUE CE GALPIN-DAVELINE DE MALHEUR. CAR C'É QUI ÉTAIT LE JUGE ET QUI INTERROGEAIT. LUI, L'AMI DE MONSIEU HOMME QUI À TOUT MOMENT ARRIVAIT ICI MANGER NOTRE PAIN, D DANS NOS LITS ET TIRER NOTRE GIBIER. IL ÉTAIT À GENOUX DEVANT M ALORS, POUR OBTENIR LA MAIN DE LA NIÈCE DES DEMOISELLES LAVARANDE. ALORS, C'ÉTAIT «MON BON JACQUES» PAR-ÇI, «MON CH BOISCORAN» PAR-LÀ, ET DES PROTESTATIONS ET DES CAJOLERIES À N'EN FINIR, AU POINT QUE JE ME DISAIS TOUJOURS QU'UN MATIN JE TROUVERA BOTTES DE MONSIEUR CIRÉES PAR LUI. AH! IL A PRIS SA REVANCHE, MATIN, ET IL FALLAIT VOIR DE QUEL AIR IL DISAIT À MONSIEUR: «SOMMES PLUS AMIS.» BANDIT!... NON, NOUS NE SOMMES PLUS AMIS, ET S LE BON DIEU ÉTAIT JUSTE, TU AURAS DANS LE VENTRE LES DEUX CO FUSIL QU'ON A TIRÉS SUR MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, ET TU NE LES DIGÉ

pas...

L'IMPATIENCE DE M. DE CHANDORÉ ÉTAIT GRANDE. AUSSI, D
qu'Antoine s'arrêta pour reprendre haleine:

—POURQUOI, FIT-IL, N'ÊTES-VOUS PAS VENU ME RACONTER CELA TO
suite?

Le vieux serviteur se permit un haussement d'épaules.

—EST-CE QUE JE LE POUVAIS! RÉPONDIT-IL. QUAND L'INTERROGATO
ÉTÉ FINI, LE GALPIN A MIS PARTOUT LES SCÉLLÉS, DES BANDES DE TOILE
AVEC DE LA CIRE, COMME ON EN POSE SUR LE SECRÉTAIRE DES MORTS. C
IL EN A MIS SUR TOUTES LES OUVERTURES, ET DEUX PLUTÔT QU'UNE.
PLACÉ TROIS SUR LA PORTE EXTÉRIEURE. PUIS IL M'A DIT QU'IL ME COM
GARDIEN, QUE J'AURAI UNE RÉTRIBUTION POUR CELA, MAIS QUE LES G
m'attendaient si quelqu'un touchait aux scellés, seulement du bout du
DOIGT. LÀ-DESSUS, APRÈS AVOIR LIVRÉ MONSIEUR AUX GENDARMES,
GALPIN EST PARTI, ME LAISSANT SEUL ICI, HÉBÉTÉ COMME UN HOMME
AURAIT REÇU UN COUP DE MARTEAU SUR LA TÊTE... POURTANT, JE SE
TROUVER MONSIEUR LE BARON, SANS UNE IDÉE QUI M'EST VENUE ET QUI
donné le frisson.

Grand-père Chandoré frappait du pied.

—Au fait! dit-il. Au fait!...

—VOILÀ. IL FAUT QUE CES MESSIEURS SACHENT QUE, D
L'INTERROGATOIRE, IL A ÉTÉ BEAUCOUP QUESTION DU FUSIL KLEE
MONSIEUR AVAIT EMPORTÉ LE SOIR DE L'INCENDIE. LE GALPIN A MANI
FUSIL ET A ENSUITE DEMANDÉ QUAND MONSIEUR AVAIT FEU AVEC POU

DERNIÈRE FOIS. MONSIEUR A RÉPONDU QU'IL Y AVAIT CINQ JOURS... V
M'ENTENDEZ, JE DIS: CINQ JOURS. ET LÀ-DESSUS, MON GALPIN A REMI
fusil à sa place, sans examiner les canons.

—Eh bien? fit maître Folgat.

—EH BIEN! MONSIEUR, MOI, ANTOINE, J'AVAIS, L'AVANT-VEILLE—JE
bien l'avant-veille—lavé et nettoyé à fond le Klebb de monsieur...

—SARPEJEU! S'ÉCRIA M, DE CHANDORÉ, COMMENT N'AVEZ-VOUS PA
DIT CELA PLUS TÔT, ANTOINE... SI LES CANONS SONT PROPRES, C'
preuve irrécusable que Jacques est innocent!

Le vieux serviteur branla la tête.

—C'est vrai, dit-il, seulement... les canons sont-ils propres?

—Oh!

—MONSIEUR PEUT S'ÊTRE TROMPÉ QUANT À LA DATE DE SON DE
COUP DE FUSIL, ET ALORS LES CANONS SERAIENT ENCRASSÉS, ET AU LIEU
SAUVER, MA DÉCLARATION LE PERDRAIT DÉFINITIVEMENT. AVANT DE PA
faut être sûr.

—OUI, APPROUVA MAÎTRE FOLGAT, ET VOUS AVEZ BIEN FAIT DE V
TAIRE, MON BRAVE, ET JE NE SAURAI TROP VOUS ADJURER DE NE PARI
PERSONNE AU MONDE DE CETTE CIRCONSTANCE, QUI PEUT DEVENIR PO
défense un argument décisif.

—OH! JE SAURAI TENIR MA LANGUE, MONSIEUR; SEULEMENT VOUS D
COMPRENDRE CE QUE JE ME SUIS FAIT DE MAUVAIS SANG, DEVANT CE
MAUDITS SCÉLÉRÉS QUI M'EMPÊCHAIENT D'ALLER M'ASSURER DE L'ÉT.

fusil... Oh! si j'avais osé les briser!...

—Malheureux!

—J'EN AI EU L'IDÉE, MAIS JE ME SUIS RETENU. SEULEMENT J'AI SON APRÈS, QUE CETTE PENSÉE POUVAIT VENIR À D'AUTRES. LES SCÉLÉRATS ONT ORGANISÉ CE COMLOT ABOMINABLE CONTRE MONSIEUR JACQUES CAPABLES DE TOUT, N'EST-CE PAS? POURQUOI NE SERAIENT-ILS PAS VE DE NUIT, BRISER LES SCÉLLÉS... J'AI MIS LE MÉTAYER DE GARDE DAN JARDIN, SOUS LES FENÊTRES; J'AI PLACÉ SON FILS DE FACTION DANS LA CO MOI JE SUIS RESTÉ EN SENTINELLE DEVANT LES SCÉLLÉS, AVEC DES AI SOUS LA MAIN... LES BRIGANDS POUVAIENT VENIR ILS AURAIENT TROUVÉ parler!

ON A BEAU DIRE, LES AVOCATS VALENT MIEUX QUE LEUR RÉPUTATION. DES GRÂCES D'ÉTAT. LE PREMIER QUI VERSERA UNE LARME À REPRÉSENTATION D'UN DRAME BIEN NOIR SERA TOUJOURS DRAMATURG HOMME DU MÉTIER QUI CONNAÎT TOUTES LES FICELLES ET POUR C COULISSES N'ONT PLUS DE SECRETS. L'AVOCAT, TANT ACCUSÉ SCEPTICISME, EST PAR EXCELLENCE CRÉDULE ET NAÏF. C'EST SINCÈRE QU'IL SE PASSIONNE, ET, QUAND ON PENSE QU'IL JOUE LA COMÉDIE, IL ES BONNE FOI. LES TROIS QUARTS DU TEMPS EST GAGNÉE DANS SON ESPRI cause détestable qu'il plaide et qu'il perd devant les juges.

D'HEURE EN HEURE, DEPUIS SON ARRIVÉE À SAUVETERRE, MAÎTRE F S'ÉTAIT PÉNÉTRÉ DE L'INNOCENCE DE JACQUES DE BOISCORAN, ET LE DU VIEIL ANTOINE N'ÉTAIT PAS FAIT POUR ÉBRANLER SES CONVICTIONS QU'IL ADMÎT L'EXISTENCE D'UN COMLOT. MAIS IL N'ÉTAIT PAS ÉLOI CROIRE À L'AUDACIEUX CALCUL DE QUELQUE SCÉLÉRAT, PROFITA CIRCONSTANCES CONNUES DE LUI SEUL POUR FAIRE RETOMBER LE CHÂT

de son crime sur M. de Boiscoran.

MAIS IL AVAIT BIEN D'AUTRES EXPLICATIONS À DEMANDER, ET IL DIFFICILE DE LES OBTENIR D'ANTOINE, DANS L'ÉTAT DE FIÈVREUSE EXALTATION OÙ IL SE TROUVAIT. CAR INTERROGER UN HOMME, SI DISPOSÉ QU'IL SOIT À PARLER, N'EST PAS FACILE. ET SI L'ON N'APPORTE PAS À CETTE TÂCHE UN GRAND SANG-FROID, BEAUCOUP DE SOIN ET UNE MÉTHODE IMPERTURBABLE, on risque fort de passer à côté du fait le plus important à recueillir.

Donc, après un moment:

—MON BRAVE ANTOINE, REPRIT MAÎTRE FOLGAT, JE NE SAURAI LOUER VOTRE CONDUITE EN TOUTE CETTE AFFAIRE. NOUS SOMMES LOUÉS D'AVOIR FINI... SEULEMENT, COMME JE N'AI RIEN PRIS DEPUIS HIER À PARIS que j'entends sonner midi... M. de Chandoré se frappa le front.

—AH! VIEIL OUBLIEUX QUE JE SUIS! INTERROMPIT-IL. COMMENT NE SAIS-AM-JE RIEN OFFERT!... POURTANT, VOUS M'EXCUSEZ, N'EST-CE PAS, JE SUIS si bouleversé!... Antoine, qu'avez-vous à nous servir?

—La métayère a des œufs, du confit d'oie, du jambon...

—Ce qui sera le plus vite prêt sera le meilleur, dit le jeune avocat.

—AVANT VINGT MINUTES CES MESSIEURS SERONT À TABLE! S'ÉCRIE MAÎTRE FOLGAT, Digne serviteur.

ET IL S'ÉLANÇA DEHORS, PENDANT QUE M. DE CHANDORÉ FAISAIT FAIRE MAÎTRE FOLGAT dans le salon.

LE PAUVRE GRAND-PÈRE FAISAIT APPEL À TOUTE SON ÉNERGIE POUR GARANTIR une contenance assurée.

—Cette circonstance du fusil, dit-il, c'est le salut, n'est-ce pas?

—Peut-être, répondit le jeune avocat.

ET ILS GARDÈRENT LE SILENCE: LE GRAND-PÈRE SONGEANT À LA DOULEUR DE SA PETITE-FILLE ET MAUDISSERT LE JOUR OÙ, EN OUVRANT SA MALLE, JACQUES, IL L'AVAIT OUVERTE À TANT ET DE SI CRUELLES ANGOISSES; L'AVOUCAT CLASSANT DANS SON ESPRIT LES FAITS QU'IL AVAIT RECUEILLIS ET PRÉPARANT LES QUESTIONS QU'IL VOULAIT POSER ENCORE.

ILS ÉTAIENT, L'UN ET L'AUTRE, SI PROFONDÉMENT ENFONCÉS DANS LEURS RÉFLEXIONS QU'ILS TRESSAUTÈRENT QUAND ANTOINE REPARUT DISANT:

—Ces messieurs sont servis!

LA TABLE AVAIT ÉTÉ DRESSÉE DANS LA SALLE À MANGER, ET LES CONVIVES Y AYANT PRIS PLACE, L'HONNÊTE DOMESTIQUE SE PLACER DEBOUT, PRÈS D'EUX, LA SERMIETTE AU BRAS, QUAND M. DE CHANDORÉ L'INTERPELLANT:

—METTEZ UN TROISIÈME COUVERT, ANTOINE, DIT-IL, ET DÉJEUNEZ AVEC NOUS.

—Oh! monsieur, protesta le brave homme, monsieur le baron...

—ASSEYEZ-VOUS, INSISTA M. DE CHANDORÉ, MANGER APRÈS NOUS NE VOUS FERAIT PERDRE DU TEMPS, ET UN SERVITEUR TEL QUE VOUS FAITES DE LA FAMILLE.

ANTOINE OBÉIT, CONFUS, MAIS ROUGE DE PLAISIR DE L'HONNEUR QU'ON LUI ÉTAIT FAIT, CAR CE N'EST PAS PAR EXCÈS DE FAMILIARITÉ QUE PÉCHAIT LE BARON DE CHANDORÉ.

Et le jambon et les œufs de la métayère expédiés:

—MAINTENANT, REPRIT MAÎTRE FOLGAT, REVENONS À NOTRE AFFAIRE. VOUS, MON CHER ANTOINE, DU CALME, ET RAPPELEZ-VOUS QUE SI NOUS N'OBTENONS PAS UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU, VOS RÉPONSES SERONT LES ÉLÉMENTS DE MA DÉFENSE! QUELLES ÉTAIENT, ICI, LES HABITUDES DE MONSIEUR DE BOISCORAN?

—ICI, MONSIEUR, IL N'EN AVAIT POUR AINSI DIRE PAS. NOUS VENONS ICI RAREMENT ET POUR SI PEU DE TEMPS...

—N'importe, quel était son genre de vie?

—IL SE LEVAIT TARD, IL SE PROMENAIT BEAUCOUP, IL CHASSEAIT. QUELQUEFOIS, IL DESSINAIT, IL LISAIT... CAR MONSIEUR EST UN GRAND LECTEUR. IL AIME LES LIVRES AUTANT QUE MONSIEUR LE MARQUIS, SON PÈRE, AIME LA PORCELAINE.

—Qui recevait-il?

—MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, LE PLUS SOUVENT; LE DOCTEUR SEIGNEBOS, LE CURÉ DE BRÉCHY, MONSIEUR SÉNESCHAL, MONSIEUR DAUBIGEON...

—Comment passait-il ses soirées?

—Chez monsieur le baron de Chandoré, qui est ici pour le dire.

—Il n'avait pas d'autres relations dans le pays?

—Non.

—Vous ne lui connaissez pas quelque... bonne amie?

Antoine eut un geste pudibond.

—OH! MONSIEUR, PRONONÇA-T-IL, MONSIEUR, NE SAVEZ-VOUS DONC PAS que monsieur est le fiancé de mademoiselle Denise!

LE BARON DE CHANDORÉ N'ÉTAIT PAS NÉ D'HIER, AINSI QU'IL SE PLAISAIT à le dire. Si puissamment intéressé qu'il fût, il se leva.

—J'ai besoin de prendre l'air, fit-il.

ET IL SORTIT, COMPRENANT QUE SA QUALITÉ DE GRAND-PÈRE DE ILLUSTRATION pouvait arrêter la vérité sur les lèvres d'Antoine.

Voilà un homme d'esprit, pensa maître Folgat.

Et tout haut:

—PUISQUE NOUS VOILÀ SEULS, MON BRAVE ANTOINE, REPRIT-IL, PARLEZ-moi nettement. Monsieur de Boiscoran avait-il quelque maîtresse dans le pays?

—Non, monsieur.

—N'en a-t-il jamais eu?

—JAMAIS. ON VOUS DIRA PEUT-ÊTRE QUE, DANS LE TEMPS, IL REGARDAIT AVEC PLAISIR LA FOUGEROUSE, UNE GRANDE ROUSSE, LA FILLE D'UN MEUNIER QUI DEMEURE TOUT PRÈS D'ICI, ET QUE LA MÂTINE VENAIT AU CHÂTEAU SOUVENT QU'IL N'ÉTAIT BESOIN, TANTÔT SOUS UN PRÉTEXTE, TANTÔT SOUS UN AUTRE... MAIS C'ÉTAIT PUR ENFANTILLAGE. D'AILLEURS, IL Y A CINQ ANS CELA, ET DEPUIS TROIS LA FOUGEROUSE EST MARIÉE À UN SAUNIER

environs de Marennes.

—Vous êtes sûr de ce que vous dites?

—COMME DE MON EXISTENCE. ET MONSIEUR EN SERAIT SÛR CONNAISSANT LE PAYS COMME MOI, ET LA LANGUE INFERNALE DES GENS. IL N'Y A PAS DE RUSES QUI TIENNENT, NI PRÉCAUTIONS; JE DÉFIE UN HOMME DE PARLER EN TOUT VOUS FOIS À UNE FEMME SANS QUE TOUT LE MONDE LE SACHE. À PARIS, JE NE SUIS PAS PAS...

Maître Folgat dressa l'oreille.

—Il y a donc eu quelque chose à Paris? interrogea-t-il.

Mais Antoine hésitait.

—C'EST QUE, BALBUTIA-T-IL, LES SECRETS DE MON MAÎTRE NE SONT PAS LES MIENS, ET APRÈS LE SERMENT QUE JE LUI AI FAIT...

—DE VOTRE FRANCHISE DÉPEND PEUT-ÊTRE LE SALUT DE VOTRE MAÎTRE. INTERROMPIT LE JEUNE AVOCAT, SOYEZ SÛR QU'IL NE VOUS EN VOUDRA PAS d'avoir parlé.

QUELQUES SECONDES ENCORE, L'HONNÊTE SERVITEUR DEMEURA INDISSIMULÉ puis:

—EH BIEN! COMMENÇA-T-IL, MONSIEUR A EU, COMME ON DIT UN JOUR, UNE grande passion...

—Quand?

—AH! JE L'IGNORE; CELA AVAIT COMMENCÉ AVANT MON ENTRÉE EN LE SERVICE DE MONSIEUR. CE QUE JE SAIS, C'EST QUE POUR RECEVOIR...

PERSONNE, MONSIEUR AVAIT ACHETÉ À PASSY BOUT DE LA RUE DES VIG
AU MILIEU D'UN IMMENSE JARDIN, UNE BELLE MAISON QU'IL AVAIT
meubler magnifiquement.

—Ah!...

—C'EST LÀ UN SECRET QUE NI LE PÈRE DE MONSIEUR NI SA MÈRE COM
DE JUSTE, NE CONNAISSENT. ET SI JE LE SAIS, C'EST QUE MONSIEUR, UN
QU'IL ÉTAIT À CETTE MAISON, EST TOMBÉ DANS L'ESCALIER ET S'EST DÉ
PIED, ET QU'IL M'A FAIT VENIR POUR LE SOIGNER. C'EST PROBABLEMENT
SON NOM QU'IL L'A ACHETÉE, MAIS CE N'ÉTAIT PAS SOUS SON NOM Q
L'OCCUPAIT. IL S'Y FAISAIT PASSER POUR UN ANGLAIS, MONSIEUR BURNE
c'était une servante anglaise qui le servait.

—Et... la personne...

—AH! MONSIEUR, NON SEULEMENT JE NE LA CONNAIS PAS, NIAIS JE
SOUPÇONNE PAS QUI ELLE POUVAIT ÊTRE. AH! MONSIEUR, ET ELLE PREN
FIÈRES PRÉCAUTIONS! ÉTANT ICI POUR TOUT DIRE, J'AVOUERAI QUE J'A
CURIOSITÉ DE QUESTIONNER LA SERVANTE ANGLAISE. ELLE M'A RÉ
QU'ELLE N'ÉTAIT PAS PLUS AVANCÉE QUE MOI; QU'ELLE SAVAIT BIEN
VENAIT UNE DAME, MAIS QUE JAMAIS ELLE N'AVAIT RÉUSSI À LUI
SEULEMENT LE BOUT DU NEZ. MONSIEUR PRENAIT SI ADROITEMEN
TEMPS QUE TOUJOURS LA SERVANTE ÉTAIT EN COURSE QUAND LA
ARRIVAIT ET REPARTAIT. QUAND ELLE ÉTAIT À LA MAISON, MONSIEUR E
SERVAIENT SEULS. ET S'ILS VOULAIENT SE PROMENER DANS LE JARDI
ENVOYAIENT LA SERVANTE FAIRE UNE COMMISSION À TOUS LES DIABL
VERSAILLES OU À FONTAINEBLEAU, CE DONT ELLE ENRAGEAIT, COM
raison.

D'UN MOUVEMENT MACHINAL QUI LUI ÉTAIT FAMILIER, MAÎTRE TORTILLAIT UNE MÈCHE DE SA BARBE NOIRE. UN INSTANT, IL LUI AVAIT VOIR POINDRE LA FEMME, CETTE INÉVITABLE FEMME DONT L'INSPIR TOUJOURS SE RETROUVE AU FOND DE TOUTES LES ACTIONS D'UN HOMM VOICI QUE DÉCIDÉMENT ELLE S'ÉVANOUISSAIT. CAR C'EST EN VAIN QUE ESPRIT ALERTE IL CHERCHAIT UN RAPPORT QUELCONQUE POSSIBLE, PROBABLE, ENTRE LA MYSTÉRIEUSE VISITEUSE DE LA RUE DES VIGNES ÉVÉNEMENTS DONT LE VALPINSON VENAIT D'ÊTRE LE THÉÂTRE; découvrait aucun.

Quelque peu découragé:

—ENFIN, MON BRAVE ANTOINE, REPRIT-IL, CETTE GRANDE PASSION votre maître n'existe sans doute plus?

—ÉVIDEMMENT, MONSIEUR, PUISQUE MONSIEUR JACQUES ALLAIT ÉPOU mademoiselle Denise.

LA RAISON N'ÉTAIT PEUT-ÊTRE PAS AUSSI PÉREMPTOIRE QUE L'IMAGIN fidèle serviteur; pourtant le jeune avocat ne fit aucune observation.

—ET, SELON VOUS, POURSUIVIT-IL, QUAND CETTE PASSION AURAIT-EL fin?

—PENDANT LA GUERRE, MONSIEUR ET LA DAME ONT DÛ SE TR SÉPARÉS, CAR MONSIEUR N'EST PAS RESTÉ À PARIS. IL COMMANDAIT COMPAGNIE DE NOS MOBILES, ET MÊME IL A ÉTÉ BLESSÉ À LEUR TÊTE qui lui a valu la croix.

—Possède-t-il encore sa maison de la rue des Vignes?

—Je le crois.

—Pourquoi?

—PARCE QUE MONSIEUR ET MOI SOMMES ALLÉS PASSER HUIT JOURS À PARIS, APRÈS LES ÉVÉNEMENTS, ET QU'UN SOIR IL M'A DIT: «LA GUERRE COMMUNE ME COÛTENT BON. MA BICOQUE A REÇU PLUS DE VINGT OBUS ET IL Y A LOGÉ TOUR À TOUR DES FRANCS-TIREURS, DES COMMUNEUX ET DES SOLDATS. LES MURS SONT À JOUR, ET IL N'Y RESTE PAS UN MEUBLE EN DEBOUT. MON ARCHITECTE ME DIT QUE, TOUT COMPRIS, J'AURAI POUR PLUS QUARANTE MILLE FRANCS DE RÉPARATIONS...»

—COMMENT! DE RÉPARATIONS!... IL COMPTAIT DONC ENCORE UTILISER cette maison?

—À CETTE ÉPOQUE, MONSIEUR, LE MARIAGE DE MONSIEUR N'ÉTAIT ENCORE ARRÊTÉ.

—SOIT, MAIS CETTE CIRCONSTANCE TENDRAIT À PROUVER QU'IL A ENCORE À CETTE ÉPOQUE LA DAME MYSTÉRIEUSE, ET QUE LA GUERRE N'AVAIT PAS ENCORE rompu leurs relations...

—C'est possible.

—Et il ne vous a jamais reparlé de cette dame?

—Jamais...

IL S'ARRÊTA. DANS LE VESTIBULE, ON ENTENDAIT M. DE CHANDORÉ TALKER avec cette affectation d'un homme qui tient à s'annoncer.

Aussitôt qu'il reparut:

—PAR MA FOI, MONSIEUR, LUI DIT MAÎTRE FOLGAT, LUI INDIQUANT A

SA PRÉSENCE N'AVAIT PLUS AUCUN INCONVÉNIENT, JE ME DISPOSAIS À ALLER
à votre recherche, craignant que vous ne fussiez incommodé.

—JE VOUS REMERCIE, RÉPONDIT LE VIEUX GENTILHOMME, L'AIR M'À TOUT
fait remis.

Il s'assit; et le jeune avocat se retournant vers Antoine:

—REVENONS, DIT-IL, À MONSIEUR DE BOISCORAN. COMMENT ÉTAIT-IL
jour qui a précédé l'incendie?

—Comme tous les autres jours, monsieur.

—Qu'a-t-il fait avant de sortir?

—IL A DÎNÉ COMME D'HABITUDE, DE BON APPÉTIT. IL EST ENSUITE ALLÉ
DANS SON APPARTEMENT, OÙ IL EST RESTÉ PLUS D'UNE HEURE. APRÈS
DESCENDANT IL TENAIT À LA MAIN UNE LETTRE, QU'IL A REMISE À MON
FILS DU FERMIER, POUR LA PORTER À SAUVETERRE, À MADAME
Chandoré...

—PRÉCISÉMENT. DANS CETTE LETTRE MONSIEUR DE BOISCORAN
MADemoiselle DENISE QU'IL EST RETENU LOIN D'ELLE PAR UNE
impérieuse.

—Ah!

—Avez-vous idée de ce que pouvait être cette affaire?

—Aucunement, monsieur, je vous le jure.

—CEPENDANT, VOYONS, CE NE PEUT ÊTRE SANS RAISON QUE MONSIEUR
DE BOISCORAN S'EST PRIVÉ DU PLAISIR DE PASSER LA SOIRÉE AUPRÈS DE

fiancée?

—Non, en effet.

—CE NE PEUT ÊTRE SANS BUT, QU'AU LIEU DE SUIVRE LA GRANDE ROUE, S'EST LANCÉ À TRAVERS LES MARAIS INONDÉS ET QU'IL EST REVENU À TROUVER LE BOIS...

Le vieil Antoine, littéralement, s'arrachait les cheveux.

—AH! MONSIEUR! S'ÉCRIA-T-IL, VOUS DITES LÀ PRÉCISÉMENT CE QUE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE VOUS

—C'est malheureusement ce que dira tout homme sensé.

—JE LE SAIS, MONSIEUR, JE NE LE SAIS QUE TROP. ET MONSIEUR JACQUES, LUI-MÊME L'A SI BIEN SENTI QU'IL A ESSAYÉ D'INVENTER UN PRÉTEXTE. IL N'A JAMAIS MENTI, MONSIEUR JACQUES, IL NE SAIT PAS MENTIR, ET IL A TANT D'ESPRIT, IL N'A RIEN SU TROUVER QU'UN PRÉTEXTE DONT L'IMPASSE SAUTE AUX YEUX. IL DIT QU'IL ALLAIT À BRÉCHY VOIR SON MARCHÉ DE BOIS...

—Et pourquoi non! fit M. de Chandoré. Antoine secoua la tête.

—PARCE QUE, RÉPONDIT-IL, LE MARCHAND DE BOIS DE BRÉCHY EST UN VOLEUR, ET QU'AU SU ET VU DE TOUT LE MONDE, MONSIEUR L'A MIS D'ACCUSE PAR LES ÉPAULES, VOILÀ PLUS DE TROIS ANS. C'EST À SAUVETERRE QUE VOUS VENONS VENDRE NOS COUPES.

MAÎTRE FOLGAT VENAIT DE SORTIR DE SA POCHE UN AGENDA, ET IL Y AVAIT CERTAINES INDICATIONS D'ANTOINE, ARRÊTANT DÉJÀ LES GRANDES LIGES DE SA DÉFENSE.

Cela fait:

—À cette heure, commença-t-il, arrivons à Cocoleu.

—Ah! le misérable! s'écria Antoine.

—Vous le connaissez?

—COMMENT NE LE CONNAÎTRAIS-JE PAS, MOI QUI AI PASSÉ TOUTE MA VIE ICI, À BOISCORAN, AU SERVICE DE DÉFUNT L'ONCLE DE MONSIEUR!

—Alors, quel individu est-ce, décidément?

—UN IDIOT, MONSIEUR, OU, COMME ON DIT ICI, UN INNOCENT, QUI FAIT LA DANSE DE SAINT-GUY, PAR-DESSUS LE MARCHÉ, ET QUI TOMBE DU FICHEL AU MAL.

—AINSI, IL EST DE NOTORIÉTÉ PUBLIQUE QU'IL EST COMPLÈTEMENT IMBÉCILE?

—OUI, MONSIEUR. QUOIQUÉ POURTANT J'AI ENTENDU DES GENS SOUTENIR QU'IL N'ÉTAIT PAS SI DÉNUÉ DE BON SENS QU'ON CROYAIT, ET QU'IL FAIT LA DANSE COMME ON DIT, L'ÂNE POUR AVOIR DU SON...

M. de Chandoré l'interrompt.

—SUR CE SUJET, DIT-IL, LE DOCTEUR SEIGNEBOS PEUT DONNER LES RENSEIGNEMENTS LES PLUS PRÉCIS, AYANT GARDÉ COCOLEU CHEZ LUI PENDANT PLUS DE DEUX ANS.

—AUSSI AI-JE BIEN L'INTENTION DE VOIR LE DOCTEUR, RÉPONDIT M. Folgat. Mais, avant tout, il faudrait retrouver ce misérable idiot...

—VOUS AVEZ ENTENDU MONSIEUR SÉNESCHAL, MONSIEUR, IL A MIS LA GENDARMERIE À SA POURSUITE.

Antoine se permit une grimace.

QUAND LES GENDARMES PRENDRONT COCOLEU, DÉCLARA-T-IL, C'EST QU'IL AURA VOULU SE LAISSER PRENDRE.

—Pourquoi, s'il vous plaît?

—PARCE QUE, MESSIEURS, IL N'Y A PERSONNE COMME CET INNOCENT POUR CONNAÎTRE LES COINS ET LES RECOINS DU PAYS, LES TROUS, LES FOSSÉS, LES LES CACHETTES, ET QU'AVEC L'HABITUDE QU'IL A EU DE VIVRE COMMME UN SAUVAGE, DE FRUITS, DE RACINES ET D'OISEAUX, IL PEUT, EN CETTE SAISON, RESTER TROIS MOIS SANS APPROCHER D'UNE MAISON.

—Diable! fit maître Folgat, désappointé.

—JE NE CONNAIS QU'UN HOMME, CONTINUA LE VIEUX SERVITEUR, CAPABLE DE DÉNICHER COCOLEU, C'EST LE FILS DE NOTRE MÉTAYER, MICHEL, C'EST LA MÊME PERSONNE QUE VOUS AVEZ VU EN BAS.

—Qu'il vienne! dit M. de Chandoré.

APPELÉ, MICHEL NE TARDA PAS À PARAÎTRE, ET QUAND ON LUI EN EXPLIQUÉ CE QU'ON ATTENDAIT DE LUI:

—IL Y A MOYEN, RÉPONDIT-IL, QUOIQUE CERTAINEMENT CE NE SOIT PAS UN MOYEN TRÈS AISÉ. SI COCOLEU N'A PAS LA RAISON D'UN HOMME, IL A LA MALICE D'UN BÊTE... Enfin, on va essayer.

RIEN NE RETENAIT PLUS À BOISCORAN M. DE CHANDORÉ NI M.

Folgat.

APRÈS AVOIR RECOMMANDÉ AU VIEIL ANTOINE DE BIEN SURVEILLER SCÉLÉS ET DE DONNER, S'IL ÉTAIT POSSIBLE, UN COUP D'ŒIL AU FUSIL DE JACQUES, LORSQUE LA JUSTICE VIENDRAIT ENLEVER LES PIÈCES À CONVULSIONNER, ils remontèrent en voiture.

ET CINQ HEURES SONNAIENT À LA CATHÉDRALE DE SAUVETERRE QU'ILS ARRIVÈRENT RUE DE LA RAMPE.

M^{lle} DENISE ATTENDAIT DANS LE SALON. ELLE SE LEVA LORSQU'ILS ENTRÈRENT, pâle, les yeux secs et brillants.

—COMMENT! TU ES SEULE! S'ÉCRIT M. DE CHANDORÉ, ON T'A LAISSÉE SEULE!

—NE TE FÂCHE PAS, GRAND-PÈRE. JE VIENS DE DÉCIDER MADAME DE BOISCORAN, QUI ÉTAIT ÉPUISEE DE FATIGUE, À PRENDRE, AVANT DÎNER, UNE HEURE DE REPOS.

—Et tantes Lavarande?

—ELLES SONT SORTIES, GRAND-PÈRE. ELLES DOIVENT ÊTRE EN CE MOMENT CHEZ MONSIEUR GALPIN-DAVELINE.

Maître Folgat tressauta.

—Oh!... fit-il.

—Mais c'est une démarche insensée! s'écria le vieux gentilhomme.

D'un mot la jeune fille lui ferma la bouche.

—C'est moi, dit-elle, qui l'ai voulu.

V

OUI, LA DÉMARCHÉ DES DEMOISELLES DE LAVARANDE ÉTAIT INSENSÉE. POINT OÙ EN ÉTAIENT LES CHOSÉS, ALLER TROUVER M. GALPIN-DAN C'ÉTAIT peut-être lui porter des armes dont il écraserait Jacques.

MAIS, À QUI LA FAUTE, SINON À M. CHANDORÉ ET À MAÎTRE FO... N'AVAIENT-ILS PAS COMMIS UNE IMPARDONNABLE IMPRUDENCE EN PARTANT POUR BOISCORAN SANS PRÉVENIR, SANS AUTRE PRÉCAUTION QUE DE LE DIRE PAR LE DOMESTIQUE DE M. SÉNESCHAL QU'ILS SERAIENT DE REVENIR pour dîner et qu'il ne fallait pas s'inquiéter?

NE PAS S'INQUIÉTER!... ET C'EST À LA MARQUISE DE BOISCORAN ET À DENISE, à la mère et à la fiancée de Jacques qu'ils disaient cela!...

CERTAINEMENT, SUR LE PREMIER MOMENT, CES DEUX INFORTUNÉS CONSERVÈRENT UN SANG-FROID RELATIF, CHACUNE S'EFFORÇANT DE DONNER L'AUTRE L'EXEMPLE DU COURAGE ET DE LA CONFIANCE. MAIS À MESURE QU'ÉTAIENT ÉCOULÉES LES HEURES, LEURS ANGOISSES AVAIENT REPRENDU DESSUS, ET PEU À PEU LEUR DOULEUR S'ÉTAIT EXALTÉE DE L'ÉCHANGER LEURS CRAINTES. ELLES SE REPRÉSENTAIENT JACQUES INNOCENT ET CEPTANT TRAITÉ COMME LES PIRES CRIMINELS, SEUL, AU FOND D'UN CACHOT, LIVRÉ AUX PLUS HORRIBLES INSPIRATIONS DU DÉSESPOIR. QUELLES POUVAIENT ÊTRE SES RÉFLEXIONS DEPUIS PLUS DE VINGT-QUATRE HEURES QU'IL ÉTAIT SANS NOUVOIR des siens? Ne devait-il pas se croire méprisé, abandonné, renié?

CETTE IDÉE EST INTOLÉRABLE! S'ÉCRIA ENFIN M^{me} DE BOISCORAN. À TOUT PRIX, faut arriver jusqu'à lui.

—Comment? demanda M^{me} de Boiscoran.

—JE NE SAIS, MAIS IL DOIT Y AVOIR UN MOYEN. IL EST DES CHOSES QU'UNE FEMME SEULE, JE N'AURAIS PAS OSÉ; MAIS AVEC VOUS, MA CHÈRE MÈRE, JE PUIS tout tenter. Allons à la prison...

Vivement, M^{me} DE BOISCORAN JETA SUR SES ÉPAULES SON MANTEAU DE VOYAGE.

—Je suis prête, dit-elle, partons!

ELLES AVAIENT BIEN L'UNE ET L'AUTRE ENTENDU DIRE QUE JACQUES ÉTAIT «UN SECRET», MAIS NI L'UNE NI L'AUTRE N'ATTACHAIENT À CETTE EXPRESSION RÉELLE ET EFFRAYANTE SIGNIFICATION. ELLES N'AVAIENT NULLE IDÉE DE LA MESURE ATROCE ET CEPENDANT INDISPENSABLE EN L'ÉTAT DE NÔTRE LÉGISLATION, QUI SUPPRIME EN QUELQUE SORTE UN HOMME, QUI LE MET DANS UNE CELLULE, SEUL EN FACE DU CRIME DONT IL EST ACCUSÉ, SANS L'ENTIÈRE ET ABSOLUE DISCRÉTION D'UN AUTRE HOMME, CHARGÉ DE lui arracher la vérité.

POUR ELLES, LE SECRET, CE N'ÉTAIT QUE LA PRIVATION DE LA LIBERTÉ. LA CELLULE AVEC SON MOBILIER SINISTRE, LES GRILLES AUX FENÊTRES, LES GRILLES AUX PORTES, LE GEÔLIER SECOUANT SES TROUSSEaux DE CLEFS LE LONG DES corridors sombres et le soldat de faction dans la cour.

—IL EST IMPOSSIBLE, DISAIT M^{me} DE BOISCORAN, QU'ON ME REFUSE DE VOIR mon fils.

—IMPOSSIBLE, APPROUVAIT M^{lle} DENISE. ET, D'AILLEURS, JE CONNAIS LE GEÔLIER BLANGIN, DONT LA FEMME ÉTAIT AUTREFOIS À NOTRE SERVICE.

C'EST DONC AVEC UNE ENTIÈRE CONFIANCE QUE LA JEUNE FILLE, DE SAUTÉLÈS, SOULEVA LE LOURD MARTEAU DE LA PORTE DE LA PRISON.

CE FUT BLANGIN LUI-MÊME QUI VINT OUVRIR, ET, À LA VUE DES PAUVRES FEMMES, UN IMMENSE ÉTONNEMENT SE PEIGNIT SUR SA LAIDRE FACE.

—NOUS VENONS VOIR MONSIEUR DE BOISCORAN, DIT RÉSOLUMENT M^{lle} DENISE.

—Ces dames ont donc une permission? demanda le geôlier.

—Une permission!... De qui?

—De monsieur Galpin-Daveline.

—Nous n'avons pas de permission.

—ALORS J'AI LE REGRET DE DIRE À CES DAMES QU'IL EST IMPOSSIBLE QU'ELLES VOIENT MONSIEUR DE BOISCORAN. IL EST AU SECRET, ET J'AI DES ORDRES LES PLUS RIGOUREUX...

M^{lle} DENISE fronçait les sourcils.

—VOS ORDRES, MONSIEUR BLANGIN, INTERROMPIT-ELLE, NE SAUVENT PAS CONCERNER MADAME, QUI EST LA MARQUISE DE BOISCORAN.

—Mes ordres concernent tout le monde, mademoiselle.

—VOUS EMPÊCHERIEZ, VOUS, UNE MÈRE DÉSOLÉE D'EMBRASSER SON
fils!

—EH! CE N'EST PAS MOI, MADEMOISELLE! MOI! QUE SUIS-JE? RIEN, U
verrou que la justice pousse ou tire à son gré.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LA JEUNE FILLE EUT L'IDÉE QUE SA TE
pouvait échouer.

—MAIS MOI, MON BON MONSIEUR BLANGIN, INSISTA-T-ELLE, AVEC
LARMES PLEIN LES YEUX, MOI, ME REFUSEREZ-VOUS? NE ME CONNAISS
vous pas? Votre femme ne vous a-t-elle jamais parlé de moi?

Le geôlier, certainement, était ému.

—JE SAIS, RÉPONDIT-IL, TOUT CE QUE MA FEMME ET MOI DEVONS
BONTÉS DE MADEMOISELLE, MAIS... J'AI MA CONSIGNE, MADEMOISELLE
voudrait pas perdre la place d'un pauvre homme...

—SI VOUS PERDEZ VOTRE PLACE, MONSIEUR BLANGIN, MOI, DENISE
Chandoré, je vous en garantis une qui vous vaudra le double.

—Mademoiselle...

—Douteriez-vous de ma parole, monsieur Blangin?

—DIEU M'EN GARDE! MADEMOISELLE, MAIS CE N'EST PAS SEULEMENT
MA PLACE QU'IL S'AGIT... SI JE FAISAIS CE QUE VOUS DEMANDEZ, JE SER
puni sévèrement...

À L'ACCENT DU GEÔLIER, M^{me} DE BOISCORAN COMPRIT QUE M^{lle} DE
Chandoré n'obtiendrait rien.

—N'insistez pas, mon enfant, dit-elle, rentrons...

—QUOI! SANS SAVOIR RIEN DE CE QUI SE PASSE DERRIÈRE CES MURS implacables, sans savoir même si Jacques est vivant ou mort!

IL ÉTAIT CLAIR QU'UN RUDE COMBAT SE LIVRAIT DANS LE CŒUR DU CLOU. TOUT À COUP, D'UNE VOIX BRÈVE, ET EN JETANT AUTOUR DE LUI DES REGARDS inquiets:

—PARLER, DIT-IL, M'EST INTERDIT, MAIS N'IMPORTE... JE NE VOUS LAISSE PAS VOUS ÉLOIGNER SANS VOUS APPRENDRE QUE MONSIEUR DE BOISCORAN est en bonne santé.

—Ah!

—HIER, QUAND ON L'A AMENÉ, IL ÉTAIT COMME HÉBÉTÉ... IL S'EST TENDU SUR SON LIT À CORPS PERDU, ET IL Y EST RESTÉ SANS FAIRE UN MOUVEMENT plus de deux heures. Je crois bien qu'il pleurait...

UN SANGLOT, QUE NE PUT MAÎTRISER ^{lle}MDENISE, FIT TRESSAILLIR Blangin.

—OH! RASSUREZ-VOUS, MADEMOISELLE, REPRIT-IL BIEN VITE, CET ÉTAT PAS DURÉ. BIENTÔT MONSIEUR DE BOISCORAN S'EST LEVÉ EN S'ÉCRIANT: «ça! mais je suis stupide de me désespérer ainsi...»

—Vous l'avez entendu? demanda M^me de Boiscoran.

—PAS PERSONNELLEMENT. C'EST FRUMENCE CHEMINOT QUI l'a entendu...

—Frumence Cheminot?

—OUI, UN DE NOS DÉTENUS. OH! UN SIMPLE VAGABOND, PAS MÉCHANT DU TOUT, ET QUI A LA COMMISSION DE MONTER LA GARDE AU GUICHET. MONSIEUR DE BOISCORAN ET DE NE JAMAIS LE PERDRE DE VUE... C'EST MONSIEUR GALPIN-DAVELINE QUI A EU L'IDÉE DE CETTE PRÉCAUTION, QUE LES ACCUSÉS, QUELQUEFOIS, DANS LE PREMIER MOMENT, S'EN DÉSESPOIR LES PREND ET LE DÉGOÛT DE LA VIE... UN MALHEUR EST SURVOLE ARRIVÉ! Frumence empêcherait le malheur...

M^{me} DE BOISCORAN FRÉMISSEAIT D'HORREUR. MIEUX QUE TOUT, CETTE PRÉCAUTION LUI DONNAIT LA MESURE EXACTE DE LA SITUATION DE SON FILS.

—DU RESTE, POURSUIVIT M. BLANGIN, IL N'Y A PLUS RIEN À CRAINdre. MONSIEUR DE BOISCORAN EST REDEVENU CALME, TRANQUILLE ET MÊME SI J'OSE M'EXPRIMER AINSI. QUAND IL S'EST LEVÉ CE MATIN, APRÈS AVOIR DORMI TOUTE LA NUIT COMME UN LOIR, IL M'A APPELÉ POUR ME DEMANDER DU PAPIER, DE L'ENCRE ET DES PLUMES. C'EST CE QUE LES PRISONNIERS DEMANDENT LE SECOND JOUR. J'AVAIS ORDRE DE LUI EN DONNER: IL EN A PRIS. ET QUAND JE SUIS ALLÉ LUI PORTER SON DÉJEUNER, IL M'A REMIS UNE LETTRE AVEC L'adresse de mademoiselle de Chandoré.

—COMMENT! S'ÉCRIA M^{le} DENISE, VOUS AVEZ UNE LETTRE POUR MOI ET VOUS NE ME LA DONNEZ PAS!

—C'EST QUE JE NE L'AI PLUS, MADEMOISELLE; C'EST QUE JE L'AI REMISE COMME C'ÉTAIT MON DEVOIR, À MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, QUAND IL EST VENU, AVEC SON GREFFIER MÉCHINET, POUR INTERROGER MONSIEUR DE Boiscoran.

—Et qu'a-t-il dit?

—IL A DÉCACHETÉ LA LETTRE, IL L'A LUE, ET IL L'A MISE DANS SA MAIN, EN
disant: «Bon!»

DES LARMES, MAIS DE COLÈRE, CETTE FOIS, JAILLIRENT DES YEUX¹¹⁶ DE
Denise.

—QUELLE HONTE! S'ÉCRIT-ELLE. CET HOMME, LIRE UNE LETTRE
Jacques m'adressait! C'est infâme!

ET, SANS SONGER À REMERCIER M. BLANGIN, ELLE ENTRAÎNA¹¹⁷ M^{me} DE
Boiscoran, et jusqu'à la maison elle ne prononça pas une parole.

—AH! PAUVRE ENFANT, TU N'AS PAS RÉUSSI! S'ÉCRIÈRENT TANT
Lavarande lorsqu'elles virent rentrer leur nièce.

Mais quand Denise leur eut tout appris:

—EH BIEN! S'ÉCRIÈRENT-ELLES, NOUS ALLONS ALLER LE VOIR, NOUS, OÙ
JUGE, QUI AVANT-HIER ENCORE NOUS FAISAIT BASSEMENT SA COUR POUR
OBTENIR LA DOT DE NOTRE NIÈCE. ET NOUS LUI DIRONS SON FAIT. ET SI
N'OBTENONS PAS QU'IL NOUS RENDE JACQUES, NOUS TROUBLERONS DU MOINS
son triomphe et nous rabaisserons son orgueil.

Comment M^{lle} DE CHANDORÉ N'EÛT-ELLE PAS ADOPTÉ L'IDÉE DES TANTES
LAVARANDE, UN PROJET QUI DONNAIT À SA COLÈRE UNE SATISFACTION
immédiate et qui servait ses secrètes espérances!

—OH, OUI! VOUS AVEZ RAISON, CHÈRES TANTES! S'ÉCRIT-ELLE. PARTEZ
sans perdre une minute, partez...

INCAPABLES DE RÉSISTER À DE TELS ACCENTS, ELLES SE MIRENT EN FUGANT

sans écouter les timides objections de la marquise de Boiscoran.

SEULEMENT LES BONNES DEMOISELLES SE TROMPAIENT QUANT À LEUR DISPOSITIONS D'ESPRIT DE M. GALPIN-DAVELINE. L'EX-PRÉTENDANT LEUR NIÈCE LAVARANDE N'ÉTAIT PAS SUR UN LIT DE ROSES. AU DÉBUT DE CETTE ÉTRANGE AFFAIRE, IL S'Y ÉTAIT JETÉ FIÈVREUSEMENT, COMME À L'OCCASION ADMIRABLE QU'IL GUETTAIT DEPUIS TANT D'ANNÉES ET QU'IL OUVRIER À DEUX BATTANTS LES PORTES JUSQU'ALORS FERMÉES À SON AMBITION. Puis, une fois engagé, l'enquête commencée, il avait été emporté par UN COURANT PLUS RAPIDE QUE LA RÉFLEXION. AUSSI EST-CE AVEC UNE SENSATION DE SATISFACTION MALSAINE QU'IL AVAIT VU LES CHARGES SE MULTIPLIER ET GROSSIR, JUSQU'À LE CONTRAINDRE DE SIGNER UN MANDAT D'ARRÊT CONTRE SON ANCIEN AMI. ALORS, IL ÉTAIT COMME AVEUGLÉ PAR LES ÉCLATS DES MAGNIFIQUES ESPÉRANCES. NE PROUVAIT-ELLE PAS LES PLUS HAUTES FACULTÉS ET UN SAVOIR-FAIRE SUPÉRIEUR, CETTE ENQUÊTE QUI, EN QUELQUES HEURES, AVAIT CONDUIT LA JUSTICE D'UN CRIME PRESQUE INEXPLICABLE À UN coupable que personne n'eût osé soupçonner?

MAIS QUELQUES HEURES PLUS TARD, M. GALPIN-DAVELINE NE VOYAIT PLUS LES ÉVÉNEMENTS DU MÊME CIEL. LA RÉFLEXION LE REFROIDISSANT, IL COMMENÇAIT À DOUTER DE SON HABILITÉ ET À SE DEMANDER S'IL N'AVAIT PAS AGI AVEC TROP DE PRÉCIPITATION. SI JACQUES ÉTAIT COUPABLE, IL Y AVAIT, DE MIEUX, IL Y AVAIT, C'ÉTAIT CLAIR, DE L'AVANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT D'INSTRUCTION AU BOUT D'UNE CONDAMNATION. OUI, MAIS... SI JACQUES ÉTAIT ALLAIT ÊTRE INNOCENT!

CETTE IDÉE, SE DRESSANT POUR LA PREMIÈRE FOIS DEVANT M. GALPIN-DAVELINE, LE GLAÇA JUSQU'À LA MOELLE DES OS. JACQUES INNOCENT! C'ÉTAIT SA CONDAMNATION À LUI, GALPIN-DAVELINE, C'ÉTAIT SON AVENIR PERDU, SES ESPÉRANCES ANÉANTIES, SA CARRIÈRE À JAMAIS ENTRAVÉE! JACQUES

INNOCENT! C'ÉTAIT UNE DISCRÂCE CERTAINE. ON LE RETIRER DE SAUVETERRE, DEVENUE IMPOSSIBLE POUR LUI APRÈS UN TEL ÉCLAT. M. GALPIN SERAIT POUR LE RELÉGUER DANS QUELQUE PAYS PERDU, SANS AUCUNE chance d'avancement.

VAINEMENT IL OBJECTAIT QU'IL N'AVAIT FAIT QUE SON DEVOIR. ON RÉPONDAIT, SI MÊME ON DAIGNAIT LUI RÉPONDRE, QU'IL EST DE CES MALADRESSES ÉCLATANTES, DE CES ERREURS SCANDALEUSES QU'UN MAGISTRAT NE DOIT PAS COMMETTRE, ET QUE, POUR LA GLOIRE DE LA JUSTICE ET L'INTÉRÊT DE LA MAGISTRATURE SI VIOLEMMENT ATTAQUÉE, MIEUX VAUT CERTAINES CIRCONSTANCES, LAISSER UN COUPABLE IMPUNI QU'EMPRISONNER un innocent.

AVEC DE TELLES ANGOISSES, LES PLUS CRUELLES QUI PUISSENT DÉCHIRER LE CŒUR D'UN AMBITIEUX, M. GALPIN-DAVELINE DEVRAIT TROUVER SON CŒUR rembourré d'épines.

DÈS SIX HEURES DU MATIN, IL ÉTAIT DEBOUT. À ONZE HEURES, IL ENVYER CHERCHER SON GREFFIER, MÉCHINET, ET ILS SE RENDIRENT ENSEMBLE EN PRISON, AFIN DE PROCÉDER À UN NOUVEL INTERROGATOIRE. C'EST À CE MOMENT QU'AVAIT ÉTÉ REMISE AU JUGE D'INSTRUCTION LA LETTRE ADRESSÉE par Jacques à M^{lle} Denise.

ELLE ÉTAIT BRÈVE, ET TELLE QUE PEUT L'ÉCRIRE UN HOMME TROP INTELLECTUEL POUR NE PAS SAVOIR QU'UN PRISONNIER NE DOIT PAS COMPTER SUR LE SECRET DE SA CORRESPONDANCE. ELLE N'ÉTAIT MÊME PAS CACHEE, C'ÉTAIT LA SEULE CIRCONSTANCE qui avait échappé à M. Blangin, le geôlier.

Denise, ma bien-aimée, ÉCRIVAIT JACQUES la pensée de l'horrible chagrin que je vous cause est ma plus

cruelle et presque mon unique souffrance. Dois-je m'abaisser jusqu'à vous jurer que je suis innocent? Non, n'est-ce pas? Je suis victime d'un si fatal concours de circonstances que la justice a dû s'y tromper. Mais, rassurez-vous, soyez sans inquiétude. Je saurai, le moment venu, dissiper cette funeste erreur.

À bientôt...

JACQUES.

«BON!» AVAIT DIT, EN EFFET, M. GALPIN-DAVELINE APRÈS AVOIR LU LA LETTRE.

Elle ne lui en avait pas moins donné un coup au cœur.

Quelle assurance! avait-il pensé.

POURTANT, IL S'ÉTAIT UN PEU REMIS EN MONTANT L'ESCALIER DE LA CHAMBRE DE M. GALPIN-DAVELINE. JACQUES, ÉVIDEMMENT, NE S'ÉTAIT PAS IMAGINÉ QUE SA LETTRE ARRIVERAIT DIRECTEMENT À DESTINATION; DONC, IL Y AVAIT LIEU DE CONJECTURER QU'ELLE L'AVAIT ÉCRITE POUR LA JUSTICE BIEN PLUS QUE POUR M^{lle} MENISE. L'absence de cachet donnait à cette présomption un certain poids.

ENFIN, C'EST CE QUE NOUS ALLONS VOIR, SE DISAIT M. GALPIN-DAVELINE pendant que Blangin lui ouvrait la cellule du prévenu.

MAIS IL TROUVA JACQUES AUSSI CALME QUE S'IL EÛT ÉTÉ LIBRE À LA MAISON DU CHÂTEAU DE BOISCORAN, HAUTAIN ET MÊME RAILLEUR. IMPOSSIBLE DE TIRER DE LUI. PRESSÉ DE QUESTIONS, IL SE RENFERMAIT DANS LE SILENCE.

plus obstiné ou répondait qu'il avait besoin de réfléchir.

LE JUGE D'INSTRUCTION ÉTAIT DONC RENTRÉ CHEZ LUI BIEN PLUS INQUIET QU'IL N'EN ÉTAIT PARTI. L'ATTITUDE DE JACQUES LE CONFONDAIT. AH! S'IL POUVAIT RECULER! MAIS IL NE LE POUVAIT PLUS, IL AVAIT BRÛLÉ SES VAISSEAUX. IL ÉTAIT CONDAMNÉ À ALLER QUAND MÊME JUSQU'AU BOUT. POUR SON PASSÉ, DÉSORMAIS, POUR SON AVENIR, IL FALLAIT QUE JACQUES DE BOISCORAIL FÛT CONSIDÉRÉ COMME UN COUPABLE, QU'IL FÛT TRADUIT EN COUR D'ASSISES ET QU'IL FÛT CONDAMNÉ. LE JUGE LE FAUT LE FAUT, IL LE FALLAIT ABSOLUMENT. C'ÉTAIT UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT.

VOILÀ PRÉCISÉMENT QUELLES ÉTAIENT SES RÉFLEXIONS, QUAND ON VINT LUI ANNONCER QUE LES DEMOISELLES DE LAVARANDE DEMANDAIENT À LE VOIR ET À PARLER.

IL SE DRESSA TOUT D'UNE PIÈCE, ET, EN MOINS D'UNE SECONDE, SON ESPRIT SUREXCITÉ EMBRASSA TOUTES LES ÉVENTUALITÉS IMAGINABLES. MAIS QUE POUVAIENT LUI VOULOIR CES DEUX VIEILLES FILLES?

—Qu'elles entrent, dit-il enfin.

ELLES ENTRÈRENT, ROIDES, HAUTAINES, REFUSANT LE FAUTEUIL QU'ON LEUR AVANÇAIT, ET SE MIT À AVANÇER LE MAGISTRAT.

—Je m'attendais peu à l'honneur de votre visite, mesdemoiselles..., commença-t-il.

L'aînée des tantes Lavarande, M^{lle} Adélaïde, lui coupa la parole:

—Je le conçois, dit-elle, après ce qui s'est passé...

ET TOUT DE SUITE, AVEC UNE ÉNERGIE DE DÉVOTE FLÉTRISSANT L'IMPÉRIALISME, SE MIT À LUI REPROCHER CE QU'ELLE APPELAIT SON INFÂME TRAHISON.

LUI, PRENDRE PARTI CONTRE JACQUES, SON AMI, UN HOMME QUI S'É
EMPLOYÉ À LUI PROCURER LA FAVEUR D'UNE ALLIANCE INESPÉRÉE!...
SEUL FAIT DE SES ESPÉRANCES DE MARIAGE, IL FAISAIT EN QUELQUE
PARTIE DE LA FAMILLE. D'OÙ ÉTAIT-IL DONC NÉ, POUR AVOIR OUBLIÉ Q
PARENTS, SE HAIT-ON À LA MORT, ON SE DOIT AIDE ET PROTECTION, D
s'agit de défendre ce patrimoine sacré qui s'appelle l'honneur!

ÉTOURDI COMME UN PASSANT QUI REÇOIT D'UN CINQUIÈME ÉTAGE
VOLÉE DE PIERRES, M. GALPIN-DAVELINE GARDAIT CEPENDANT ASSE
SANG-FROID POUR SE DEMANDER S'IL N'Y AVAIT NUL PARTI À TIRER D
incident extraordinaire. Un retour était-il impossible?

AUSSI, DÈS QUE M^{lle} ADÉLAÏDE S'ARRÊTA, ENTREPRIT-IL DE SE JUST
PEIGNANT EN MÉTAPHORES HYPOCRITES LA DOULEUR DONT IL ÉTAI
JURANT QU'IL N'AVAIT PAS PU MAÎTRISER LES ÉVÉNEMENTS, QUE JACQU
était plus cher que jamais...

—S'IL VOUS EST SI CHER, INTERROMPIT^{lle} M^{lle} ADÉLAÏDE, FAITES-LE METT
en liberté.

—Eh! le puis-je, mademoiselle.

—Alors, donnez à sa famille et à ses amis la permission de le voir.

—LA LOI ME LE DÉFEND. S'IL EST INNOCENT, QU'IL SE DISCULPE. S
COUPABLE, QU'IL AVOUE. DANS LE PREMIER CAS, IL SERA LIBRE. DAN
second, il recevra qui bon lui semblera...

—C'EST PEUT-ÊTRE AUSSI PAR AMITIÉ QUE VOUS VOUS ÊTES PERMIS
lire une lettre de Jacques à sa fiancée...

—J'AI REMPLI EN CELA UN DES DEVOIRS DE MA PÉNIBLE PROFESSION, mademoiselle.

—AH! ET CETTE PROFESSION VOUS DÉFEND-ELLE DE NOUS DONNER CETTE lettre que vous avez lue?

—Oui.. Mais je puis vous la communiquer.

IL LA TIRA D'UN DOSSIER, EN EFFET, ET LA PLUS JEUNE DES TANTES ÉLISABETH, LA COPIA AU CRAYON. CELA FAIT, ELLES SE RETIRÈRENT sans saluer.

M. Galpin-Daveline était ivre de colère.

—AH! VIEILLES SORCIÈRES! S'ÉCRIA-T-IL, VOTRE DÉMARCHE ME PRÉVIENT QUE VOUS ÊTES LOIN DE CROIRE À L'INNOCENCE DE JACQUES. POURQUOI VOTRE FAMILLE TIENT-ELLE TANT À ARRIVER JUSQU'À LUI? SANS DOUTE POUR LE MOYEN DE SE SOUSTRAIRE, PAR LE SUICIDE, AU CHÂTIMENT DE CE crime... Mais, de par Dieu, cela ne sera pas, je saurai l'empêcher!

À quoi bon récriminer sur un fait accompli contre lequel on ne peut rien!

SI CONTRARIÉ QUE FÛT MAÎTRE FOLGAT, LORSQU'IL APPRIT DE LA DÉMARCHE DES TANTES LAVARANDE, IL ÉVITA D'EN RIEN LAISSER PARAÎTRE. N'ÉTAIT-CE PAS À LUI D'AVOIR DU SANG-FROID POUR TOUS AU MILIEU DE cette famille si cruellement éprouvée?

M. DE CHANDORÉ, D'AILLEURS, DISSIMULAIT MAL SON MÉCONTENTEMENT. Et, en dépit de son respect pour les volontés de M^{lle} Denise:

—CERTES, CHÈRE FILLE, JE NE DIS PAS QUE TU AS EU TORT... CEPENDANT TU CONNAIS TES TANTES, ET TU SAIS COMBIEN PEU ELLES SONT CONCILIANCES. ELLES SONT CAPABLES D'EXASPÉRER MONSIEUR GALPIN-DAVELINE...

—QU'IMPORTE! INTERROMPIT FIÈREMENT LA JEUNE FILLE. LA CIRCONSPÉCTION NE SIED QU'AUX COUPABLES, ET JACQUES EST INNOCENT.

—MADEMOISELLE A RAISON, APPROUVA MAÎTRE FOLGAT, QUI PARUT S'EFFORCER DE SUBIR, COMME TOUTE LA FAMILLE, L'ASCENDANT DES D^{ES} DEMOISELLES. QUOI QUE PUISSENT FAIRE OU DIRE LES DEMOISELLES DE LAVARANDE, ELLES N'EMPIRERONT PAS LA SITUATION. MONSIEUR GALPIN-DAVELINE N'EN SAIT PLUS NI MOINS UN ENNEMI ACHARNÉ.

Grand-père Chandoré eut un soubresaut.

—Cependant..., commença-t-il.

—OH! CE N'EST PAS À LUI QUE JE M'EN PRENDS, INTERROMPIT LE JEUNE AVOCAT, MAIS À L'INSTITUTION DONT IL SUBIT LA FATALITÉ. EST-IL BIEN ÉVIDENT QU'UN JUGE D'INSTRUCTION DEMEURE ABSOLUMENT IMPARTIAL, EN CERTAINES CAUSES RETENTISSANTES COMME CELLE-CI, OÙ IL JOUE EN QUELQUE MANIÈRE SON AVENIR! ON EST CERTES UN MAGISTRAT INTÈGRE, INCAPABLE DE FAUSSE FORFAITURE, ÉTROITEMENT ATTACHÉ AU DEVOIR, MAIS ON EST HOMME ET ON A SES INTÉRÊTS!... ON N'AIME PAS AU MINISTÈRE LES ENQUÊTES QUI ABOUTISSENT À UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU. LE JUGE QUI OBTIENT UNE RÉCOMPENSE N'EST PAS TOUJOURS CELUI QUI A LE MIEUX SU DÉGAGER LA VÉRITÉ D'UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE...

—Mais monsieur Galpin-Daveline était notre ami, monsieur...

—OUI, ET C'EST LÀ CE QUI M'ÉPOUVANTE. QUELLE SERA SA SITUATION...

jour où monsieur de Boiscoran sera reconnu innocent?

—Enfin!... nous allons savoir ce qu'ont fait les tantes Lavarande...

ELLES RENTRAIENT, EN EFFET, TRÈS FIÈRES DE LEUR EXPÉDITION ET triomphalement la copie de la lettre de Jacques.

Cette copie, M^{lle} Denise la prit, et, tandis qu'elle se retirait à l'écart POUR LA LIRE, M^{lle} ADÉLAÏDE RACONTAIT L'ENTREVUE, DISANT COMBIEN AVAIT ÉTÉ FERME ET DÉDAIGNEUSE, ET COMBIEN M. GALPIN-DAVELIN avait paru humble et repentant.

—CAR IL A ÉTÉ FOUDROYÉ, REPRENAIENT, EN DUO, LES M^{lles} demoiselles, car il a été anéanti, écrasé!

—OUI, VOUS VENEZ DE FAIRE UN BEAU COUP, GROMMELAIT M. Chandoré, et je vous engage à vous en vanter.

—LES TANTES ONT BIEN AGI, DÉCLARA M^{lle} DENISE. VOYEZ PLUTÔT CE QUE M'ÉCRIVAIT JACQUES. C'EST PRÉCIS, C'EST NET. QUE POUVONS-NOUS CRAINDRE APRÈS CETTE DERNIÈRE PHRASE? *Soyez sans inquiétude. Je saurai, le moment venu, dissiper cette funeste erreur.*»

Ayant pris la copie et l'ayant lue, maître Folgat hochait la tête.

—Il n'était pas besoin de cette lettre, prononça-t-il, pour fixer mon OPINION. AU FOND DE CETTE AFFAIRE EST UN SECRET QUE NUL DE NOUS N'A PÉNÉTRÉ. SEULEMENT, MONSIEUR DE BOISCORAN EST BIEN TÊMÉRAIRE À JOUER AINSI AVEC UN PROCÈS CRIMINEL. QUE NE S'EST-IL DISCULPÉ TOUT DE SUITE! CE QUI ÉTAIT FACILE HIER PEUT DEVENIR DIFFICILE DEMAIN. IMPOSSIBLE DANS HUIT JOURS...

—JACQUES, MONSIEUR, S'ÉCRIA M^{lle} DENISE, EST UN HOMME TROP supérieur pour qu'on ne s'en remette pas absolument à ce qu'il dit!

M^{me} de Boiscoran, qui entrait, empêcha l'avocat de répondre.

DEUX HEURES DE REPOS AVAIENT RENDU À LA MALHEUREUSE FEMME PARTIE DE SON ÉNERGIE ET DE SA PRÉSENCE D'ESPRIT ACCOUTUMÉE, ET venait demander qu'on expédiât un télégramme à son mari.

—C'EST LE MOINS QUE NOUS PUISSONS FAIRE, MURMURA M. CHANDORÉ, QUOIQU'EN VÉRITÉ CE SOIT BIEN INUTILE. BOISCORAN SE SOUCIE BIEN DE SON FILS, MA FOI! AH! S'IL S'AGISSAIT D'UNE FAÏENCE RARE, D'UNE ASSIETTE QUI MANQUE À SA COLLECTION, CE SERAIT UNE histoire!...

LA DÉPÊCHE N'EN FUT PAS MOINS RÉDIGÉE ET ENVOYÉE AU TÉLÉGRAMME juste comme un domestique venait annoncer que le dîner était servi.

ET CE REPAS FUT MOINS TRISTE QU'ON NE L'EÛT SUPPOSÉ. CERTES, CHANDORÉ AVAIT BIEN LE CŒUR OPPRESSÉ, EN SONGEANT QU'EN CE MOMENT MÊME C'ÉTAIT UN GEÔLIER QUI SERVAIT À JACQUES L'ORDINAIRE DE LA FAMILLE. CERTES, M^{lle} DENISE NE SUT PAS RETENIR UNE LARME EN VOYANT MAINTENANT FOLGAT À LA PLACE OÙ S'ASSEYAIT SON FIANCÉ... MAIS PERSONNE, HORS le jeune avocat, ne croyait que Jacques fût vraiment en péril.

M. SÉNESCHAL, PAR EXEMPLE, QUI ARRIVA AU MOMENT OÙ ON SERVAIT LE CAFÉ, PARTAGEAIT, C'ÉTAIT MANIFESTE, LES ANXIÉTÉS DE MAÎTRE CHANDORÉ. L'EXCELLENT MAIRE VENAIT CHERCHER DES NOUVELLES DE SES AMIS, ET dire comment s'était passée sa journée.

L'ENTERREMENT DES POMPIERS AVAIT EU LIEU SANS BRUIT, SINON SANS PROFONDE ÉMOTION. LA MANIFESTATION QU'IL REDOUTAIT N'AVAIT PAS SIGNÉ DE VIE, ET LE DOCTEUR SEIGNEBOS N'AVAIT POINT PRIS LA PAROLE AU CIMETIÈRE. MANIFESTATION ET DISCOURS EUSSENT ÉTÉ, DU RESTE, ACCUEILLIS, AJOUTAIT M. SÉNESCHAL, CAR IL AVAIT EU LA DOULEUR DE CONSTATER QUE L'IMMENSE MAJORITÉ DES SAUVETERRIENS CROIENT FERMEMENT À LA CULPABILITÉ DE M. DE BOISCORAN. DANS PLUSIEURS GROUPES, IL AVAIT ENTENDU DES GENS QUI DISAIENT: «ET CEPENDANT, VOUS VERREZ QU'IL NE SERA PAS CONDAMNÉ. UN PAUVRE DIABLE QUI AURAIT COMMIS CE CRIME ABOMINABLE SERAIT SÛR D'AVOIR LE COU COUPÉ. MICHEL, LE FILS DU MARQUIS DE BOISCORAN... VOUS VERREZ QU'ON LE RENDRA BLANC COMME NEIGE.»

LE ROULEMENT D'UNE VOITURE QUI S'ARRÊTAIT À LA PORTE DE LA SALLE, COUPA FORT À PROPOS LA PAROLE.

—Qu'est-ce? fit M^{lle} Denise en se dressant.

ON ENTENDIT, DANS LE CORRIDOR, UN BRUIT DE VOIX ET DE PAS, QU'IL Y AVAIT UNE CHOSE COMME LE TRÉPIGNEMENT D'UNE LUTTE, ET PRESQUE IMMÉDIATEMENT LA PORTE DE LA SALLE À MANGER S'OUVRIT, ET LE FILS DU MARQUIS DE BOISCORAN, MICHEL, PARUT EN S'ÉCRIANT:

—C'est fait, je le tiens, je l'amène!

ET EN MÊME TEMPS, IL ATTIRAIT COCOLEU, LEQUEL SE DÉBATTAIT EN GROGNANT ET JETAIT AUTOUR DE LUI LES REGARDS EFFARÉS DE LA BÊTE EN PIÈGE.

—PAR MA FOI! MON GARS, S'ÉCRIT M. SÉNESCHAL, VOUS AVEZ ÉTÉ PLUS HABILE QUE LES GENDARMES!

À LA FAÇON DONT MICHEL CLIGNA DE L'ŒIL, IL FUT AISÉ DE VOIR QU'EN L'HABILITÉ DE LA GENDARMERIE N'ÉTAIT PAS ILLIMITÉE.

—CE TANTÔT, DIT-IL, QUAND J'AI PROMIS À MONSIEUR LE BARON DÉNICHER COCOLEU, J'AVAIS MON IDÉE. JE SAVAIS QUE, DANS LE TEMPS, ALLAIT SOUVENT SE TERRER, COMME UNE BÊTE PUANTE QU'IL EST, DANS UNE MANIÈRE DE TROU QU'IL S'ÉTAIT CREUSÉ SOUS DES ROCHERS, AU PLUS ÉPAISS DES BOIS DE ROCHEPOMMIER. C'ÉTAIT LE HASARD QUI M'AVAIT PERMIS DE DÉCOUVRIR CE TERRIER, CAR ON PASSERAIT BIEN CENT FOIS À CÔTÉ ET ON NE VERRAIT DESSUS SANS SE DOUTER QU'IL EXISTE. DONC, QUAND MONSIEUR LE BARON M'A DIT QUE «L'INNOCENT» AVAIT DISPARU, J'AI PENSÉ EN MOI-MÊME: S'IL SE CACHE DANS SON TROU, ALLONS VOIR!... LÀ-DESSUS, JE PRENDS MONSIEUR COCOLEU PAR LES JAMBES À MON COU, J'ARRIVE AUX ROCHERS ET JE TROUVE COCOLEU EN SON TROU. SEULEMENT, JE PEUX DIRE QUE J'AI EU DU MAL À LE TIRER DEHORS. UN VRAI GREDIN, IL NE VOULAIT PAS VENIR, ET EN SE DÉFENDANT, IL M'A MORDU LA MAIN, COMME UN CHIEN ENRAGÉ QU'IL EST... (SUR QUOI, MICHEL AGITA SA MAIN GAUCHE ENVELOPPÉE D'UN LINGE ENSANGLANTÉ.) POUR AMENER COCOLEU À L'ÉTALE, L'IDIOT, POURSUIVIT-IL, ÇA A ÉTÉ TOUTE UNE HISTOIRE. J'AI ÉTÉ OBLIGÉ DE DÉLIER LES MAINS ET DE LE PORTER JUSQUE CHEZ MON PÈRE. LÀ, NOUS L'AVONS ENVOYÉ hissé dans notre cabriolet, et le voilà... Regardez-moi le joli garçon!

IL ÉTAIT HIDEUX, EN CE MOMENT, AVEC SA FACE LIVIDE, MARQUÉE DE VIEilles PLAQUES ROUGES, SES LÈVRES PENDANTES, FRANGÉES DE BAVE, ET SES YEUX ET SES regards hébétés.

—Pourquoi ne voulais-tu pas venir? lui demanda M. Séneschal.

L'idiot ne sembla même pas entendre.

—POURQUOI AS-TU MORDU MICHEL? INSISTA LE MAIRE. COCOLEU

répondit pas.

—SAIS-TU QUE MONSIEUR DE BOISCORAN EST EN PRISON À CAUSE DE
que tu as dit?

Toujours pas de réponse.

—AH! CE N'EST PAS LA PEINE DE L'INTERROGER, DIT MICHEL. VOUS
BATTRIEZ JUSQU'À DEMAIN, QUE VOUS LUI FERIEZ SORTIR L'ÂME DU CORPS
plutôt qu'une parole de la bouche.

—J'AI... J'AI FAIM!... BÉGAYA COCOLEU. MAÎTRE FOLGAT EUT UN AIR
indigné.

—ET PENSER, MURMURA-T-IL, QUE C'EST SUR LA DÉPOSITION D'UN TEMPLAIRE
qu'on base une accusation capitale!

Grand-père Chandoré, lui, semblait assez embarrassé.

—AVEC TOUT CELA, DEMANDA-T-IL, QU'ALLONS-NOUS FAIRE DE CE
misérable idiot?

—JE VAIS MOI-MÊME, À L'INSTANT, RÉPONDIT M. SÉNESCHAL,
CONDUIRE À L'HÔPITAL, ET PRÉVENIR DE LA TROUVAILLE LE DOCTEUR SÉNÉCHAL
et le procureur de la République.

LE DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIT DES RIDICULES, C'EST INCONTESTABLE. C'ÉTAIT
TOUTES LES BURLESQUES AVENTURES QUE LUI ATTRIBUAIENT SES ENNEMIS
N'ÉTAIENT PAS IMAGINAIRES. IL AVAIT, EN TOUT CAS, CETTE QUALITÉ, D'ÊTRE
RARE, DE PROFESSER POUR SON «ART», COMME IL DISAIT, UN RESPECT VÉRITABLE
DU FANATISME. LA FACULTÉ, SELON LUI, ÉTAIT IMPECCABLE, ET VOULAIT
LUI ATTRIBUAIT L'INFAILLIBILITÉ QU'IL DÉNIAIT AU PAPE. IL CONFESSAIT

L'INTIMITÉ QUE CERTAINS DE SES CONFRÈRES ÉTAIENT DES ÂNES ÂNON, MAIS JAMAIS IL N'ÉÛT PERMIS À UN PROFANE D'ÉMETTRE, DEVANT LUI, IRRÉVÉRENCIEUSE OPINION. DU MOMENT OÙ UN HOMME ÉTAIT MUNI D'UN FAMEUX DIPLÔME QUI CONFÈRE LE DROIT DE VIE ET DE MORT, CET HOMME, SELON SON AVIS, DEVAIT ÊTRE POUR LE VULGAIRE UN PERSONNAGE AUGUSTE. C'ÉTAIT UN CRIME, À SES YEUX, QUE DE NE SE POINT SOUMETTRE AVEUGLÉMENT À l'arrêt d'un médecin.

DE LÀ SON OPINIÂTRETÉ À TENIR TÊTE À M. GALPIN-DAVELINE, L'AMOUR DE SES CONTRADICTIONS ET LE SANS-FAÇON AVEC LEQUEL IL AVAIT ENVOYÉ «MESSIEURS DE LA JUSTICE» D'ALLER PROCÉDER HORS DE LA CHAMBRE pour examiner et soigner *son* malade.

—CAR CES DIABLES-LÀ, AVAIT-IL DIT, TUERAIENT UN HOMME POUR EN AVOIR le moyen de faire couper la tête à un autre...

ET LÀ-DESSUS, REPRENANT SES PINCES, SES BISTOURIS ET SON ÉPONGE, S'ÉTAIT REMIS À L'ŒUVRE, ET M^{ME} DE CLAUDIEUSE L'AIDANT, IL AVAIT RECOMMENCÉ À EXTRAIRE LES GRAINS DE PLOMB QUI CRIBLAIENT LES OS du comte.

À neuf heures, il avait fini.

—NON QUE JE PRÉTENDE AVOIR TOUT RETIRÉ, DÉCLARA-T-IL MODESTEMENT, MAIS S'IL RESTE ENCORE QUELQUES GRAINS, ILS SONT HORS DE MA PORTÉE. IL ME FAUT ATTENDRE QUE CERTAINS SYMPTÔMES ME RÉVÈLENT leur présence.

DU RESTE, AINSI QU'IL L'AVAIT PRÉVU, LA SITUATION DE M. DE CLAUDIEUSE PARAISSAIT FORT EMPIRÉE. À SON EXALTATION PREMIÈRE AVAIT SUCCÉDÉ UNE SI GRANDE PROSTRATION QU'IL SEMBLAIT INSENSIBLE À TOUT CE QUI SE PAS-

AUTOUR DE SON LIT. LA FIÈVRE TRAUMATIQUE COMMENÇAIT À SE MANIFESTER PAR DE LÉGERS FRISSONS, ET ÉTANT DONNÉ LA CONSTITUTION DU COMTE, IL ÉTAIT AISÉ DE PRÉVOIR QUE LA JOURNÉE NE S'ÉCOULERAIT PAS SANS QUE LE DÔLE DÉLIRE S'EMPARÂT DE SON CERVEAU.

—JE CONSIDÈRE CEPENDANT LE DANGER COMME NUL, DIT M. SEIGNEUR. —
À LA COMTESSE, APRÈS LUI AVOIR SIGNALÉ, POUR QU'ELLE NE S'EN ALASSE PAS, TOUS LES ACCIDENTS QUI POUVAIENT SURVENIR, APRÈS LUI AVOIR RECOMMANDÉ, SURTOUT, DE NE LAISSER PERSONNE APPROCHER DU LIT DE son mari, et M. Galpin-Daveline moins que quiconque.

LA RECOMMANDATION N'ÉTAIT PAS INUTILE, CAR PRESQUE AU MÊME MOMENT, UN PAYSAN VINT ANNONCER QU'IL Y AVAIT LÀ UN BOURGEOIS Sauveterre, lequel demandait à parler à M. de Claudieuse.

—Qu'il vienne, répondit le docteur. C'est moi qui vais le recevoir.

C'ÉTAIT UN NOMMÉ TÊTARD, UN ANCIEN HUISSIER QUI AVAIT VENDU son étude pour se lancer dans le commerce des pierres.

SEULEMENT, OUTRE QU'IL ÉTAIT ANCIEN OFFICIER MINISTÉRIEL ET N'AVAIT PAS, AINSI QUE LE PORTAIENT SES CARTES DE VISITE, LEDIT TÊTARD ÉTAIT UN REPRÉSENTANT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE. C'ÉTAIT EN CETTE DERNIÈRE QUALITÉ QU'IL OSAIT SE PRÉSENTER, DÉCLARANT À la comtesse, parlant à sa personne.

IL AVAIT OÛI DIRE QUE LES BÂTIMENTS DU VALPINSON, ASSURÉS À la compagnie, venaient d'être détruits, et que l'incendie avait été allumé accidentellement par M. DE BOISCORAN, ET C'EST SUR CE SUJET QU'IL VOULAIT CONFÉRER AVEC M. DE CLAUDIEUSE. LOIN DE LUI, PROTESTAIT-IL, LA FAUTE DE DÉCLINER LA RESPONSABILITÉ DE SA COMPAGNIE; SEULEMENT IL TENAIT

RÉSERVER POUR ELLE LE RECOURS LÉGAL CONTRE M. DE BOISCORAN, AVAIT DE LA FORTUNE ET SERAIT CERTAINEMENT CONDAMNÉ À PAÏ SINISTRE DONT IL ÉTAIT L'AUTEUR. MAIS CERTAINES FORMALITÉS NÉCESSAIRES, ET IL VENAIT ENGAGER M. DE CLAUDIEUSE À PRENDRE concert avec lui, Têtard, les mesures...

—ET MOI, JE VOUS ENGAGE À ME MONTRER LES TALONS! S'ÉCRIA SEIGNEBOS D'UNE VOIX TONNANTE, ET JE VOUS TROUVE BIEN HARD prononcer ainsi le nom de monsieur de Boiscoran!

M. TÊTARD FILA SANS MOT DIRE, ET C'EST TOUT ÉMU DE CET INCIDENT LE DOCTEUR EXAMINA LA PLUS JEUNE DES FILLES DE M^{ME} CLAUDIEUSE, CELLE QU'ELLE VEILLAIT AU MOMENT DE LA CATASTROPHE ET Q^{UI} décidément mieux.

Après cela, rien ne le retenait plus au Valpinson.

IL SERRA SOIGNEUSEMENT DANS SA TROUSSE LES GRAINS DE PLOMB EXTRA DES BLESSURES DU COMTE; PUIS, ATTIRANT M^{ME} CLAUDIEUSE JUSQU'AU seuil de la pauvre mesure:

—AVANT DE M'ÉLOIGNER, MADAME, DIT-IL, JE TIENS À VOUS DEMANDER ce que vous pensez des événements de cette nuit...

PLUS PÂLE QU'UNE MORTE, LA MALHEUREUSE FEMME SEMBLAIT NE DEBOUT QUE PAR UN MIRACLE D'ÉNERGIE. IL N'Y AVAIT EN ELLE DE VISIBLE que les yeux, qui brillaient d'un éclat extraordinaire.

—EH! LE SAIS-JE, MONSIEUR, RÉPONDIT-ELLE D'UNE VOIX FAIBLE. A DONC, APRÈS DE SI RUDES ÉPREUVES, LA TÊTE ASSEZ À MOI POUR réfléchir?...

—Vous avez cependant interrogé Cocoleu?...

—Qui n'aurais-je pas interrogé pour découvrir la vérité!

—Et le nom qu'il a prononcé ne vous a pas stupéfiée?

—Vous avez dû le voir, monsieur...

—JE L'AI VU, ET C'EST POUR CELA QUE J'INSISTE ET QUE JE TIENS À votre opinion sur l'état mental de Cocoleu.

—Le malheureux est idiot, monsieur, ne le savez-vous pas?

—JE LE SAIS, ET C'EST POUR CELA QUE J'AI ÉTÉ SURPRIS DE VOTRE INSISTANCE À LE FAIRE PARLER. VOUS PENSIEZ DONC QU'EN DÉPIT DE son imbécillité habituelle, il peut avoir quelques lueurs de raison...

—Il venait, l'instant d'avant, d'arracher mes enfants aux flammes.

—Cela prouve son dévouement pour vous.

—IL M'EST ATTACHÉ, EN EFFET, COMME LE SERAIT UN PAUVRE ANIMAL que j'aurais recueilli et dont j'aurais pris soin.

—SOIT... ET POURTANT SON ACTION DÉNOTE PLUS QU'UN INSTINCT purement bestial.

—C'EST POSSIBLE. IL M'EST ARRIVÉ DE SURPRENDRE CHEZ COCOLEU quelques éclairs d'intelligence.

Ayant retiré ses lunettes d'or, le docteur les essuyait avec fureur.

—IL EST BIEN FÂCHEUX, GROMMELA-T-IL, QU'UN DE CES ÉCLAIRS N'

PAS ILLUMINÉ, QUAND IL A VU MONSIEUR DE BOISCORAN ALLUMER LE
se préparer à assassiner monsieur de Claudieuse.

COMME SI ELLE EÛT ÉTÉ PRÈS DE DÉFAILLIR,^{me}MME CLAUDIEUSE
s'accotoit aux montants de la porte..

—C'EST PRÉCISÉMENT, MURMURA-T-ELLE, À L'ÉMOTION QU'IL A RES
EN VOYANT LES FLAMMES ET EN ENTENDANT LES COUPS DE FEU,
j'attribue le réveil de la raison de Cocoleu.

—POSSIBLE! FIT LE DOCTEUR, POSSIBLE! (ET, RAJUSTANT SES LU
D'OR:) C'EST, AJOUTA-T-IL, CE QUE DÉCIDERONT LES HOMMES DE L'
l'examen desquels ce misérable imbécile sera soumis...

—Comment, on va l'examiner!

—ET DE PRÈS, OUI, MADAME, JE VOUS LE PROMETS.. SUR QUOI JE VA
AVOIR L'HONNEUR DE VOUS DIRE AU REVOIR. CAR JE REVIENDRAI ICI CE
SI VOUS NE RÉUSSISSEZ PAS À VOUS INSTALLER DANS LA JOURNÉE
SAUVETERRE, CE QUI SERAIT BIEN DÉSIRABLE, POUR MOI D'ABORD,
pour votre mari et votre fille, qui sont fort mal dans cette cahute.

ET CELA DIT, SOULEVANT LÉGÈREMENT SON CHAPEAU À LARGES BO
DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIT REGAGNÉ SAUVETERRE ET ÉTAIT ALLÉ TO
demander impérieusement à M. Séneschal l'arrestation de Cocoleu.

MALHEUREUSEMENT, LES GENDARMES AVAIENT FAIT BUISSON CREUX, E
SEIGNEBOS, QUI VOYAIT LA FÂCHEUSE TOURNURE QUE PRENAIT L'AFFA
JACQUES, COMMENÇAIT À S'IMPATIENTER HORRIBLEMENT, LORSQU
SAMEDI SOIR, SUR LES DIX HEURES, M. SÉNESCHAL ENTRA CHEZ LU
s'écriant:

—Cocoleu est retrouvé!

D'UN SAUT, LE DOCTEUR FUT DEBOUT, CANNE À LA MAIN, CHAPEAU EN TÊTE, DEMANDANT:

—Où est-il?

—À L'HÔPITAL, OÙ JE L'AI MOI-MÊME INSTALLÉ DANS UNE CHAMBRE ISOLÉE.

—J'y cours.

—Quoi! à cette heure.

—NE SUIS-JE PAS UN DES MÉDECINS DE L'HÔPITAL, NE DOIT-IL PAS ÊTRE MÊME OUVERT DE NUIT COMME DE JOUR?

—Les sœurs seront couchées...

Le docteur, à dix reprises au moins, haussa les épaules.

—C'EST JUSTE, FIT-IL CE SERAIT UN SACRILÈGE QUE DE TROUBLER LE SOMMEIL, À CES BONNES SŒURS, À CES CHÈRES SŒURS, COMME VOUS LE DITES!... AH! MONSIEUR LE MAIRE, QUAND DONC FERONS-NOUS DE LA MÉDECINE LAÏQUE, ET QUAND DONC ME REMPLACEREZ-VOUS VOS SAINES FILLES PAR DE BONS ET SOLIDES INFIRMIERS?

M. SÉNESCHAL AVAIT EU, SUR CE SUJET, TROP DE PRISES AVEC LE DOCTEUR POUR ENTAMER UNE NOUVELLE DISCUSSION. IL SE TUT ET FIT BIEN, COMME SEIGNEBOS SE RASSIT EN DISANT:

—Enfin!... ce sera pour demain.

VI

«L'HÔPITAL DE SAUVETERRE, DIT *Guide Joanne*^[3], EST, MALGRÉ SES PROPORTIONS RESTREINTES, UN DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS LES PLUS ENTENDUS DES DEUX-CHARENTES. LA CHAPELLE ET LES BÂTIMENTS SONT DUS À LA PIEUSE MUNIFICENCE DE LA COMTESSE DE MAUPAIS, VEUVE DU MINISTRE DE LOUIS-PHILIPPE.»

MAIS CE QUE NE DIT PAS JOANNE, C'EST QUE L'HÔPITAL DOIT À M^{me} LA SÉNESCHAL LA FONDATION DE TROIS LITS POUR LES FEMMES EN COUCHE. C'EST ÉGALEMENT DE SES DENIERS QU'ONT ÉTÉ CONSTRUITS LES DEUX PAVILLONS QUI FLANQUENT LA GRANDE PORTE. UN DE CES PAVILLONS, CELUI À DROITE, EST OCCUPÉ PAR LE PORTIER, LE SIEUR VAUDEVIN, UN VIEUX HOMME SUPERBE QUI JADIS ÉTAIT SUISSE À LA CATHÉDRALE ET QUI AIME ENCORE RAPPeler CE TEMPS OÙ, PAR SA MAGNIFIQUE PRESTANCE, PAR SON UNIFORME ROUGE, SON BAUDRIER D'OR, SA HALLEBARDE ET SA CANNE À POMME D'ARGENT, IL CONTRIBUAIT AUX POMPES DU CULTE.

CE PORTIER, LE DIMANCHE MATIN, UN PEU AVANT HUIT HEURES, FUMAIT SA PIPE dans la cour, lorsqu'il vit arriver M. Seignebos.

LE DOCTEUR MARCHAIT D'UN PAS PLUS SACCADÉ QUE DE COUTUME, LE CHAPEAU SUR LES YEUX, SIGNE DE BOURRASQUE, ET LES MAINS ENFONCÉES JUSQU'AU COUDE DANS SES POCHEs. AU LIEU D'ENTRER, COMME TOUS LES JOURS AVANT SA VISITE, DANS LE RÉDUIT DE LA SEUR PHARMACIENNE, IL CHEZ MADAME LA SUPÉRIEURE QU'IL MONTA TOUT DROIT. LÀ, APRÈS UN BREF salut:

—ON A DÛ, MA SŒUR, COMMENÇA-T-IL, VOUS AMENER HIER SOIR malade, un idiot du nom de Cocoleu...

—En effet, docteur.

—Où l'avez-vous placé?

—MONSIEUR LE MAIRE LUI-MÊME L'A FAIT INSTALLER DANS LA chambre qui est en face de la lingerie.

—Et comment s'est-il comporté?

—Très bien. La sœur veilleuse ne l'a pas entendu bouger.

—Merci, ma sœur, dit M. Seignebos.

Et déjà il gagnait la porte, quand madame la supérieure le retint.

—MONTEZ-VOUS DONC VISITER CE MALHEUREUX, MONSIEUR LE DOCTEUR demanda-t-elle.

—Oui, ma sœur, pourquoi?

—C'est que vous ne pouvez pas le voir.

—Je ne puis pas...

—NON, NOUS AVONS REÇU DE MONSIEUR LE PROCUREUR DE RÉPUBLIQUE L'ORDRE D'EMPÊCHER QUI QUE CE SOIT, HORMIS LA SŒUR QUI SOIGNE, D'APPROCHER DE COCOLEU. QUI QUE CE SOIT, DOCTEUR, MÊME MÉDECIN, À MOINS D'URGENCE, BIEN ENTENDU.

M. Seignebos eut un geste ironique.

—AH! VOUS AVEZ CET ORDRE, FIT-IL EN RICANANT, EH BIEN, MOI, JE DÉCLARE QUE JE LE TIENS POUR NUL ET NON AVENU. M'INTERDIRE L'ACCÈS À MON MALADE!

VOYEZ-VOUS CELA!... QUE MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE M'EN MANDE, ORDONNE ET COMMANDE EN SON PALAIS DE JUSTICE, RIEN NE PEUT M'ARRIVER DE MEILLEUR. MAIS ICI, DANS MON HÔPITAL!... MA SŒUR, JE MONTE CHEZ MON MALADE. Coccoleu...

—DOCTEUR, VOUS N'ENTREREZ PAS, IL Y A UN GENDARME DE FACILITÉ EN ATTENTE devant la porte.

—Un gendarme!

—Qui nous est arrivé ce matin avec la consigne la plus sévère.

UN INSTANT LE DOCTEUR DEMEURA ABASOURDI. PUIS TOUT À COUP, IL Y EUT UNE VIOLENCE EXTRAORDINAIRE ET DES ÉCLATS DE VOIX À FAIRE TREMBLER LES VITRES:

—C'EST UN PROCÉDÉ INOÛI! S'ÉCRIA-T-IL, UN ABUS DE POUVOIR INTOLÉRABLE! ET PAR LES CENT MILLE TONNERRES DU CIEL! J'EN AURAIS LA JUSTICE ET justice me sera rendue, quand je devrais aller jusqu'à Thiers...

ET, SANS SALUER CETTE FOIS, IL S'ÉLANÇA DEHORS, TRAVERSA LA COUR ET PARTIT COMME UN TRAIT DANS LA DIRECTION DU LOGIS DU PROCUREUR DE LA République.

EN CE MOMENT MÊME, M. DAUBIGEON SE LEVAIT, MÉCONTENT PARCE QU'IL AVAIT PASSÉ UNE MAUVAISE NUIT, AYANT PASSÉ UNE MAUVAISE NUIT, PARCE QU'IL ÉTAIT HORRIBLEMENT PRÉOCCUPÉ DE CETTE AFFAIRE BOIS...

comme on disait déjà.

C'EST QU'IL PARTAGEAIT PRESQUE LA CONVICTION DE M. GALPIN-DAVAINEMENT IL SE RAPPELAIT LE NOBLE CARACTÈRE DE JACQUES ADMIRABLE LOYAUTÉ, SES SENTIMENTS SI VIFS DE L'HONNEUR... LES PRÉFAUTES ÉTAIENT LÀ, FLAGRANTES, INDISCUTABLES.

IL VOULAIT DOUTER, MAIS L'IMPITOYABLE EXPÉRIENCE LUI CRIAIT PASSÉ D'UN HOMME NE RÉPOND PAS DE SON AVENIR. ET D'AILLEURS, MÊME QUE PLUSIEURS CRIMINALISTES, IL PENSAIT, SANS TROP OSER LE QUE BEAUCOUP DE GRANDS COUPABLES AGISSENT SOUS L'EMPIRE D'UN SORT DE VERTIGE, ET QUE C'EST AINSI QUE S'EXPLIQUE LA STUPIDITÉ NAÏVETÉ PRESQUE DE CERTAINS CRIMES, COMMIS PAR DES GENS D'UNE intelligence supérieure.

N'IMPORTE! DEPUIS SON RETOUR DE BOISCORAN, IL S'ÉTAIT OBSTINÉMENT ENFERMÉ, ET IL ÉTAIT EN TRAIN DE SE PROMETTRE DE sortir de la journée lorsqu'on sonna chez lui à briser la sonnette.

L'instant d'après, le docteur Seignebos entra comme une bombe.

—JE SAIS CE QUI VOUS AMÈNE! S'ÉCRIA M. DAUBIGEON. VOUS VENEZ pour cet ordre que j'ai donné relativement à Cocoleu...

—C'est bien cela, oui, monsieur, cet ordre est une injure...

—IL M'A ÉTÉ FORMELLEMENT DEMANDÉ PAR MONSIEUR GALPIN-DAVELINE...

—ET VOUS NE LE LUI AVEZ PAS REFUSÉ, MONSIEUR. C'EST VOUS SEUL CONSÉQUENT QUE J'EN RENDS RESPONSABLE. VOUS ÊTES PROCUREUR DE RÉPUBLIQUE, C'EST-À-DIRE LE CHEF DU PARQUET ET LE SUPÉRIEUR

monsieur Galpin.

M. Daubigeon hochait la tête.

—C'EST EN QUOI VOUS VOUS TROMPEZ, DOCTEUR, DIT-IL. LE JUGE D'INSTRUCTION NE DÉPEND NI DE MOI NI DU TRIBUNAL. IL EST EN QUOI-CE QUE VOUS DITES—D'UNE
SORTE MÊME INDÉPENDANT DU PROCUREUR GÉNÉRAL, QUI PEUT BIEN LUI
ADRESSER DES AVERTISSEMENTS, MAIS NON LUI TRACER UNE LIGNE DE
CONDUITE. MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, EN TANT QUE JUGE D'INSTRUCTION
EXERCE UNE JURIDICTION À PART, ET IL EST ARMÉ DE POUVOIRS PRÉCIS
ILLIMITÉS. MIEUX QUE PERSONNE UN JUGE D'INSTRUCTION PEUT DIRE A
poète: «Ainsi je veux et j'ordonne, et ma volonté suffit,»

Hoc volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas...

POSITIVEMENT, M. SEIGNEBOS SE SENTAIT DÉSARMÉ PAR L'ACCENT DE
Daubigeon.

—AINSI, FIT-IL, MONSIEUR GALPIN A MÊME LE DROIT DE PRIVER
malade des soins du médecin...

—SOUS SA RESPONSABILITÉ, OUI. MAIS TELLE N'EST PAS SON INTENTION
SE PROPOSAIT MÊME DE VOUS CONVOQUER OFFICIELLEMENT, QUOIQUE
SOIT AUJOURD'HUI DIMANCHE, POUR ASSISTER CE MATIN À UN NO
INTERROGATOIRE DE COCOLEU... JE SUIS SURPRIS QUE VOUS N'AYEZ PAS R
SON ASSIGNATION OU QUE VOUS NE L'AYEZ PAS VU À L'HÔPITAL À L'HEURE
votre visite...

—Alors, j'y cours! s'écria le médecin.

ET IL REPARTIT PRÉCIPITAMMENT, ET BIEN LUI PRIT DE SE HÂTER, CAR
SEUIL DE L'HÔPITAL, IL SE TROUVA EN FACE DE M. GALPIN-DAVELINE,

arrivait d'un pas solennel, suivi de son inévitable greffier, Méchinnet.

—VOUS ARRIVEZ À PROPOS, MONSIEUR LE DOCTEUR..., COMMENÇA le juge.

MAIS SI RAPIDE QU'EÛT ÉTÉ LA COURSE DU DOCTEUR, ELLE LUI AVAIT LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR ET DE SE CALMER. AU LIEU DONC D'ÉCLATER EN RÉCRIMINATIONS:

—OUI, JE SAIS, RÉPONDIT-IL D'UN TON DE POLITESSE RAILLEUSE. C'EST LE SUJET DE CE PAUVRE DIABLE, À QUI VOUS AVEZ DONNÉ UN GENDARME POUR GARDE-MALADE. Nous pouvons monter, je suis tout à vos ordres...

LA CHAMBRE OÙ L'ON AVAIT PLACÉ COCOLEU ÉTAIT VASTE, BLANCHIE ET CHAUX, ET N'AVAIT POUR TOUS MEUBLES QU'UN LIT, UNE TABLE ET DEUX CHAISES. LE LIT DEVAIT ÊTRE BON, MAIS L'IDIOT EN AVAIT ENLEVÉ MATRAS, COUVERTURES ET S'ÉTAIT COUCHÉ TOUT HABILLÉ SUR LA PAILLASSE. C'est là que le trouvèrent le médecin et le juge.

IL SE DRESSA À LEUR VUE, MAIS APERCEVANT LE GENDARME, IL POUSSA UN CRI ET FIT UN MOUVEMENT POUR SE CACHER SOUS LE LIT. CE FUT MAIS MANIFESTE QUE M. GALPIN-DAVELINE ORDONNA AU GENDARME DE S'AVANÇER S'avançant alors:

—N'AIE PAS PEUR, MON GARÇON, DIT-IL À COCOLEU, NOUS NE TE FERONS PAS DE MAL. SEULEMENT, IL FAUT NOUS RÉPONDRE. TE SOUVIENS-TU DE CE qui est arrivé l'autre nuit au Valpinson?

COCOLEU ÉCLATA DE RIRE, DE CE RIRE NAVRANT PARTICULIER AUX ÉVALUÉS, MAIS IL NE RÉPONDIT PAS. ET C'EST EN VAIN QUE, PENDANT UNE HEURE, LE JUGE VARIA SES QUESTIONS, PRIANT, MENAÇANT ET PROMETTANT TOUR

INVOQUANT MÊME LE SOUVENIR DE M^{ME} DE CLAUDIEUSE; IL NE LUI ARRACHA pas une syllabe.

À bout de patience:

—ALLONS-NOUS-EN, DIT-IL ENFIN; CE MISÉRABLE EST DÉCIDÉMENT dessous de la brute.

—ÉTAIT-IL DONC AU-DESSUS, MONSIEUR, DEMANDA LE DOCTEUR, QUAND vous a désigné monsieur de Boiscoran?

MAIS LE JUGE PARUT NE PAS ENTENDRE; ET AU MOMENT DE QUITTE le Cocoleu:

—VOUS SAVEZ QUE J'ATTENDS VOTRE RAPPORT, DOCTEUR, DIT-IL le médecin.

—AVANT QUARANTE-HUIT HEURES, J'AURAI L'HONNEUR DE VOUS REMETTRE, MONSIEUR, RÉPONDIT M. SEIGNEBOS. (ET TOUT EN S'ÉLOIGNANT MÊME, GROMMELAIT-IL, CE RAPPORT POURRAIT BIEN VOUS GÊNER, MONSIEUR le juge.

M. GALPIN-DAVELINE FÛT ENTRÉ DANS UNE BELLE COLÈRE S'ÊTRE SOUPÇONNÉ LA VÉRITÉ! LE RAPPORT DE M. SEIGNEBOS ÉTAIT PRÊT, ET IL NE LE REMETTAIT PAS IMMÉDIATEMENT AU JUGE D'INSTRUCTION, C'EST QU'IL AVAIT CALCULÉ QUE, PLUS IL TARDERAIT, PLUS IL AURAIT CHANCE DE RÉUSSIR le plan de la prévention.

PUISQUE JE LE GARDE ENCORE DEUX JOURS, PENSAIT-IL, TOUT EN REGARDANT SA MAISON, POURQUOI NE LE COMMUNIQUERAI-JE PAS À CET AVOCAT VENU DE PARIS AVEC M^{ME} DE BOISCORAN? RIEN NE M'EN EMPÊCHE, QUE JE

SACHE, PUISQUE, DANS SON TROUBLE, CE PAUVRE GALPIN A TOTALEMENT OUBLIÉ DE ME FAIRE PRÊTER SERMENT...

Mais il s'interrompit.

OUI OU NON, SELON LE CODE QUI RÉGIT LA MÉDECINE LÉGALE, AVAIT-IL LE DROIT DE DONNER CONNAISSANCE D'UNE PIÈCE DE L'INSTRUCTION À L'AVOUCÉ DU PRÉVENU?

CETTE QUESTION LE TROUBLAIT. CAR S'IL SE VANTAIT DE NE PAS CROIRE EN DIEU, IL CROYAIT FERMEMENT AU DEVOIR PROFESSIONNEL ET SE FÉLICITAIT D'ÊTRE HACHER EN MORCEAUX PLUTÔT QUE DE MANQUER AUX OBLIGATIONS MÉDICALES.

—MAIS MON DROIT EST CLAIR, GROMMELAIT-IL, ET INDISCUTABLE. C'EST LE SERMENT SEUL QUI ENGAGE. LES TEXTES SONT PRÉCIS ET FORMELS. J'AI SUIVI MOI LES ARRÊTS DE LA COUR DE CASSATION DES 27 NOVEMBRE ET 10 DÉCEMBRE 1828, ET CEUX DU 13 JUIN 1835, DU 9 MAI 1844 ET DU 20 JUIN 1863.

LE RÉSULTAT DE CETTE DÉLIBÉRATION FUT QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS, QU'IL EUT DÉJEUNÉ, MIT SON RAPPORT DANS SA POCHE ET S'EN ALLA, PAR DES RUES DÉTOURNÉES, SONNER RUE DE LA RAMPE, CHEZ M. DE CHANDORÉ.

TANTES LAVARANDE ET M^{ME} DE BOISCORAN ÉTAIENT ENCORE À LA GRAND-MESSE, OÙ ELLES AVAIENT CRU POLITIQUE DE SE MONTRER, ET IL N'Y AVAIT PAS DE SALON QUE M^{lle} DENISE, GRAND-PÈRE CHANDORÉ ET MAÎTRE FOLGAT.

GRANDE FUT LA SURPRISE DU VIEUX GENTILHOMME EN VOYANT APPARAÎTRE LE DOCTEUR. M. SEIGNEBOS ÉTAIT BIEN SON MÉDECIN, MAIS IL Y AVAIT ENTRE EUX DE TELLES DIVERGENCES D'OPINION QUE JAMAIS, HORS LES CAS

maladie, ils ne se visitaient.

—SI VOUS ME VOYEZ, DIT LE DOCTEUR DÈS LE SEUIL, C'EST QUE, SUR ÂME ET CONSCIENCE, JE CROIS MONSIEUR BOISCORAN INNOCENT.

Pour ces seuls mots, M^{lle} DENISE LUI EÛT SAUTÉ AU COU, ET C'EST A L'EMPRESSEMENT DE LA RECONNAISSANCE QU'ELLE LUI AVANÇA UN FAUTRIER lui disant de sa plus douce voix:

—Asseyez-vous donc, je vous prie, cher docteur.

—MERCİ, FIT-IL BRUSQUEMENT, BIEN OBLIGÉ! (ET S'ADRESSANT PARTICULIÈREMENT À MAÎTRE FOLGAT:) MA CONVİCTION, DIT-IL, REVIENT SA MAROTTE, EST QUE MONSIEUR BOISCORAN EST VİCTİME DU COURAGE A EU D'AFFIRMER HAUTEMENT SES OPİNİONS RÉPUBLİCAİNES. CAR VOTRE petit-fils est républicain, monsieur le baron...

GRAND-PÈRE CHANDORÉ NE SOURCİLLA PAS. ON FÛT VENU LUI APPRENDRE QUE JACQUES AVAIT ÉTÉ MEMBRE DE LA COMMUNE QU'IL N'EN ÉTAIT PROBABLEMENT PAS ÉTÉ PLUS ÉMU. Denise l'aimait. Cela suffisait.

—Or, poursuivait le docteur, je suis radical, moi, maître...

—Folgat, dit l'avocat.

—OUI, MAÎTRE FOLGAT, JE SUIS RADICAL, ET IL EST DE MON DEVOIR DÉFENDRE UN HOMME DONT LA RELİGİON POLİTİQUE SE RAPPROCHE DE LA MİENNE. C'EST POURQUOI JE VIENS VOUS SOUMETTRE MON RAPPORT MÉDICAL, AFİN QUE VOUS EN TIRIEZ PARTI POUR LA DÉFENSE DE MON petit-fils Boiscoran et que vous me suggériez vos idées.

—Ah! c'est un immense service, monsieur! s'écria le jeune avocat.

—MAIS ENTENDONS-NOUS, FIT SÈVÈREMENT LE MÉDECIN. LORSQUE PARLE D'ADOPTER LES IDÉES QUE VOUS POURRIEZ AVOIR, C'EST EN QU'ELLES NE BLESSERONT EN RIEN LA VÉRITÉ. POUR ARRACHER MON FIL AVAIS UN, À L'ÉCHAFAUD, JE NE SOUILLERAI PAS MES LÈVRES D'UN MENSONGE QUI SERAIT UNE ATTEINTE À LA MAJESTÉ DE MA PROFESSION. AVANT D'AVOIR TIRÉ SON RAPPORT DE LA POCHE DE SA LONGUE LÉVITE, IL LE POSA SUR LA TABLE EN DISANT :) JE VIENDRAI LE REPRENDRE DEMAIN MATIN. LÀ, VOUS AUREZ LE TEMPS DE LE MÉDITER. JE VOUDRAIS SEULEMENT VOUS SIGNALER LA PARTIE ESSENTIELLE, LE POINT CULMINANT, SI J'OSE M'EXPRIMER ainsi..

IL S'EXPRIMAIT, EN TOUT CAS, AVEC UNE SORTE D'HÉSITATION, EN REGARDANT FIXEMENT ^{lle}M^{lle}DENISE, COMME POUR LUI FAIRE COMPRENDRE qu'il eût été content qu'elle se retirât.

—UNE DISCUSSION MÉDICO-LÉGALE, FIT-IL, N'INTÉRESSERA PAS mademoiselle...

—EH! MONSIEUR, INTERROMPIT LA JEUNE FILLE, COMMENT NE SERAI-JE PAS INTÉRESSÉE PASSIONNÉMENT, LORSQU'IL S'AGIT DE L'HOMME DONC VOUS DEVEZ DEVOIR DEVENIR LA FEMME.

—C'EST QUE LES DAMES SONT, EN GÉNÉRAL, TRÈS IMPRESSIONNABLES ET PAS ASSEZ PEU POLIMENT LE DOCTEUR, TRÈS SENSIBLES...

—RASSUREZ-VOUS, DOCTEUR. POUR LE SALUT DE JACQUES, JE SAURAI MONTRER UNE ÉNERGIE VIRILE.

LE DOCTEUR CONNAISSAIT ASSEZ ^{lle}M^{lle}DENISE POUR COMPRENDRE QU'ELLE ne s'éloignerait pas.

—COMME IL VOUS PLAIRA! GROMMELA-T-IL. (ET SE RETOURNANT MAÎTRE FOLGAT :) VOUS LE SAVEZ, REPRIT-IL, DEUX COUPS DE FUSIL ONT ÉTÉ TIRÉS SUR MONSIEUR DE CLAUDIEUSE. LE PREMIER, QUI L'A ATTEINT AU BRAS DROIT, A, COMME ON DIT, LÉGÈREMENT ÉCARTÉ. LE SECOND, QUI A FRAQUÉ L'ÉPAULE ET LE COU, A FAIT BALLE...

—Je sais cela, dit l'avocat.

—LA DIFFÉRENCE DES EFFETS PROUVE QUE CES DEUX COUPS DE FEU ONT ÉTÉ TIRÉS DE DISTANCES INÉGALES, LE SECOND DE PLUS PRÈS QUE LE PREMIER.

—Je sais, je sais...

—PERMETTEZ... SI JE RAPPELLE CES DÉTAILS, C'EST QU'ILS ONT LEUR ÉPIGRAMME APPELÉ AU MILIEU DE LA NUIT PRÈS DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE. QUAND J'ÉTAIS PROCÉDAI IMMÉDIATEMENT À L'EXTRACTION DES GRAINS DE PLOMB. PENDANT QUE J'OPÉRAIS, MONSIEUR GALPIN EST ARRIVÉ. JE CROYAIS QU'IL ALLAIT ME DEMANDER À VOIR LES PLOMBES DÉJÀ RETIRÉS, IL N'EN A PAS EUE L'IDÉE, TANT IL AVAIT LA CERVELLE À L'ENVERS. IL NE SONGEAIT PAS À ÊTRE COUPABLE, À SON COUPABLE. JE NE LUI AI PAS RAPPELÉ L'A B C DE SON MÉTIER, CE N'EST PAS MON AFFAIRE. LE MÉDECIN DOIT OBTEMPÉRER AUX INJONCTIONS DE LA JUSTICE, MAIS NON PAS ALLER AU-DEVANT...

—Et alors?

—ALORS, MONSIEUR GALPIN EST PARTI POUR BOISCORAN ET J'AI COMPLETÉ MON TRAVAIL À MA BESOGNE. J'AI EXTRAIT CINQUANTE-SEPT GRAINS DE PLOMB DES PIÈCES DU CÔTÉ, ET CENT NEUF DES BLESSURES DE L'ÉPAULE ET DU COU. ET VOUS AVEZ FAIT, SAVEZ-VOUS CE QUE J'AI CONSTATÉ?... (IL S'ARRÊTA, MÉNAGEANT SA

EFFET; ET L'ATTENTION LUI SEMBLANT ASSEZ SUREXCITÉE:) J'AI C
reprit-il, que le plomb des deux blessures n'est pas pareil...

M. DE CHANDORÉ ET MAÎTRE FOLGAT EURENT EN MÊME TEMPS
même exclamation:

—Oh!...

—LE PLOMB DU PREMIER COUP, CONTINUA M. SEIGNEBOS, CELUI QU
ATTEINT LE FLANC, EST DE LA CENDRÉE AUSSI MENUE QUE POSSIBL
plomb des blessures de l'épaule, au contraire, est d'un numéro assez
FORT, DE CELUI, JE CROIS, QU'ON EMPLOIE POUR LE LIÈVRE... J'EN A
d'ailleurs, des échantillons.

ET, EN DISANT CELA, IL DÉPLIAIT UN MORCEAU DE PAPIER BLANC
TROUVAIENT DIX OU DOUZE GRAINS DE PLOMB, TACHÉS DE SANG COAGUL
dont la différence de grosseur sautait aux yeux.

Maître Folgat semblait confondu.

—Y aurait-il donc eu deux assassins! murmura-t-il.

—JE PENSE PLUTÔT, DIT M. DE CHANDORÉ, QUE L'ASSASSIN, COM
BEAUCOUP DE CHASSEURS, AVAIT UN CANON CHARGÉ POUR LES PET
oiseaux et l'autre pour le lièvre ou le lapin...

—EN TOUT CAS, REPRIT MAÎTRE FOLGAT, CECI ÉCARTE TOUTE D
PRÉMÉDITATION. CE N'EST PAS AVEC DE LA CENDRÉE QU'ON CHARGE S
fusil, quand on part pour tuer un homme.

En ayant assez dit, à ce qu'il pensait, le docteur Seignebos se levait
POUR SE RETIRER, LORSQUE M. DE CHANDORÉ LUI DEMANDA DES NOUV

du comte de Claudieuse.

—IL N'EST PAS BIEN, RÉPONDIT LE DOCTEUR, LE DÉPLACEMENT, M
TOUTES LES PRÉCAUTIONS, L'A ÉNORMÉMENT FATIGUÉ. CAR IL
Sauveterre, depuis hier, installé provisoirement dans une maison que
MONSIEUR SÉNESCHAL LUI A LOUÉE, RUE MAUTREC. TOUTE LA NUIT IL
DÉLIRE, ET QUAND JE ME SUIS PRÉSENTÉ CHEZ LUI, CE MATIN, JE NE C
pas qu'il m'ait reconnu.

—Et la comtesse?... interrogea M^{lle} Denise.

—MADAME DE CLAUDIEUSE, MADemoiselle, EST TOUT AUSSI MAL
QUE SON MARI, ET SI ELLE M'EÛT ÉCOUTÉ, ELLE SE FÛT MISE AU LIT
C'EST UNE FEMME D'UNE RARE ÉNERGIE, ET QUI, D'AILLEURS, PUISE DANS
AFFECTION POUR LE COMTE UNE FORCE DE RÉSISTANCE INCONCEVABLE
AVAIT, TOUT EN PARLANT, GAGNÉ LA PORTE.) POUR CE QUI EST DE CO
AJOUTA-T-IL, L'EXAMEN DE SON ÉTAT MENTAL POURRAIT BIEN RÉVÉL
PARTICULARITÉS AUXQUELLES ON NE S'ATTEND GUÈRE. MAIS NO
RECAUSERONS PLUS TARD... ET SUR CE, MADemoiselle ET MESSIEURS,
l'honneur de vous saluer.

—EH BIEN? DEMANDÈRENT M^{lle} DENISE ET M. DE CHANDORÉ DÈS
QU'ILS EURENT ENTENDU LA PORTE DE LA RUE SE REFERMER SUR LE D
Seignebos.

Mais déjà s'était refroidi l'enthousiasme de maître Folgat.

—AVANT DE ME PRONONCER, RÉPONDIT-IL PRUDEMMENT, J'AI BES
d'étudier le rapport de ce digne médecin.

MALHEUREUSEMENT, CE RAPPORT NE CONTENAIT RIEN QUE N'EÛT D

SEIGNEBOS. ET C'EST EN VAIN QUE LE JEUNE AVOCAT EMPLOYA SON APRES-MIDI À CHERCHER COMMENT EN TIRER PARTI. IL Y DÉCOUVRIT, CERTAINS ARGUMENTS QUI SERAIENT D'UNE HAUTE VALEUR POUR LA DÉFENSE, SI LE BOISCORAN VENAIT À ÊTRE TRADUIT EN COUR D'ASSISES, MAIS IL N'Y TROUVAIT AUCUN MOYEN DE NATURE À FAIRE LÂCHER PRISE À LA PRÉVENTION.

TOUTE LA MAISON ÉTAIT DONC SOUS L'EMPIRE D'UNE DÉCEPTION CRUELLE. LORSQUE, SUR LES CINQ HEURES, LE VIEIL ANTOINE ARRIVA DE BOISCORAN, IL SEMBLAIT FORT TRISTE.

—JE SUIS RELEVÉ DE MA FACTION, DIT-IL; CE TANTÔT, À DEUX HEURES, MONSIEUR GALPIN EST VENU LEVER LES SCELLÉS. IL ÉTAIT ACCOMPAGNÉ DE SON GREFFIER MÉCHINET ET AMENAIT MONSIEUR JACQUES, QUI ÉTAIT ENFERMÉ PAR DEUX GENDARMES EN BOURGEOIS. L'APPARTEMENT OUVERT, CE GALPIN DE MALHEUR A FAIT RECONNAÎTRE À MONSIEUR LES VÊTEMENTS QU'IL PORTAIT LE SOIR DE L'INCENDIE, SES BOTTES, SON FUSIL KLEBB ET L'EAU DE LA CUIVRE. LA RECONNAISSANCE TERMINÉE, L'EAU A ÉTÉ TRANSVASÉE DANS UN GROS BOCAL QUI A ÉTÉ SCELLÉ ET CONFIE À UN GENDARME. ON A ENSUITE MISE DANS UNE MALLE LES EFFETS DE MONSIEUR, SON FUSIL, PLUSIEURS PAQUETS DE CARTOUCHES, ET ENFIN DIVERS OBJETS QUE LE JUGE APPELAIT DES PIÈCES DE CONVICTION. LA MALLE A ÉTÉ SCELLÉE COMME LE BOCAL, PORTÉE DANS LA VOITURE, ET LE GALPIN EST PARTI EN ME DISANT QUE J'ÉTAIS LIBRE.

—ET JACQUES, INTERROGEA VIVEMENT ^{ELLE} M^{lle} DENISE, QUELLE ÉTAIT SON ATTITUDE?

—Monsieur, mademoiselle, souriait d'un air de mépris.

—Lui avez-vous parlé? demanda maître Folgat.

—Impossible, monsieur, le Galpin ne l'a pas permis.

—Et... avez-vous eu le temps d'examiner le fusil?

—Je n'ai pu que donner un coup d'œil à la batterie.

—Et vous avez vu?...

Le front du fidèle serviteur s'assombrit encore.

—J'AI VU, RÉPONDIT-IL D'UNE VOIX SOURDE, QUE J'AI BIEN FAIT DE
TAIRE... LA BATTERIE EST NOIRE DE POUDRE, PREUVE QUE MONSIEUR A
depuis que j'ai nettoyé ce maudit Klebb...

GRAND-PÈRE CHANDORÉ ET MAÎTRE FOLGAT ÉCHANGÈRENT UN R
désolé. C'était une espérance, encore, qui s'envolait.

—MAINTENANT, REPRIT LE JEUNE AVOCAT, DITES-MOI COMMENT MON
de Boiscoran chargeait son fusil.

—IL LE CHARGEAIT AVEC DES CARTOUCHES, MONSIEUR, NATURELLEM
EN AVAIT REÇU, JE CROIS, DEUX MILLE AVEC LE FUSIL, LES UNES À BALL
AUTRES À CHEVROTINES, LES AUTRES À PLOMBS DE TOUS LES NUMÉROS. I
TEMPS OÙ LA CHASSE EST FERMÉE, MONSIEUR NE POUVAIT TIRER QUE
LAPIN, OU DE CES PETITS OISEAUX DE PASSAGE, VOUS SAVEZ, QU'ON TROU
DANS LES MARAIS. C'EST POURQUOI IL CHARGEAIT UN DES CANONS DE PL
assez gros, et l'autre de menue cendrée...

Mais il s'arrêta, épouvanté de l'effet produit par ses paroles.

—C'est horrible! s'écria M^{lle} Denise, tout est contre nous.

Maître Folgat ne lui laissa pas le temps de s'expliquer davantage.

—MON BRAVE ANTOINE, INTERROGEA-T-IL, MONSIEUR GALPIN-D'AVO
a-t-il saisi toutes les cartouches de votre maître?

—Non, certes, monsieur.

—EH BIEN! VOUS ALLEZ À L'INSTANT RETOURNER À BOISCORAN ET
NOUS RAPPORTEREZ TROIS OU QUATRE CARTOUCHES DE CHAQUE NUMÉRÉ
plomb.

—SOYEZ TRANQUILLE, RÉPONDIT LE BONHOMME, JE NE SERAI
longtemps.

IL PARTIT SUR CETTE PROMESSE, ET IL FÎT, EN EFFET, UNE TELLE DILIGEN
SEPT HEURES SONNANT, AU MOMENT OÙ LA FAMILLE FINISSAIT DE DÎNER
RÉUNISSAIT AU SALON, IL REPARUT ET POSA SUR LA TABLE UN LOURD PA
cartouches.

M. DE CHANDORÉ ET MAÎTRE FOLGAT EURENT BIENTÔT FAIT D'EN
QUELQUES-UNES, ET, DÈS LA SEPTIÈME OU HUITIÈME, ILS AVAIENT TR
DEUX NUMÉROS DE PLOMB QUI SEMBLAIENT EXACTEMENT PAREILS
échantillons que leur avait laissés le docteur.

—C'est une fatalité inconcevable! murmura le vieux gentilhomme.

Le jeune avocat, lui-même, semblait bien près de perdre courage.

—C'EST FOLIE, PRONONÇA-T-IL, QUE DE CHERCHER À ÉTABLIR L'INNOCEN
de monsieur de Boiscoran avant de pouvoir communiquer avec lui.

—Et si on le pouvait demain? demanda M^{lle} Denise.

—ALORS, MADEMOISELLE, IL NOUS DONNERAIT LA CLEF DU PROBLÈME

NOUS ESSAYONS EN VAIN DE RÉSOUDRE, OU, DANS TOUS LES CAS, IL NOUS DIRAIT DANS QUEL SENS DIRIGER NOS EFFORTS... MAIS IL N'Y FAUT PAS PENSER. MONSIEUR DE BOISCORAN EST AU SECRET, ET VOUS POUVEZ CRÉDITER QUE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE A PRIS TOUTES SES PRÉCAUTIONS POUR QUE le secret ne soit pas violé...

—Qui sait! interrompit la jeune fille.

ET TOUT DE SUITE, ENTRAÎNANT M. DE CHANDORÉ DANS UN DES SALONS DE JEU QUI OUVRaient SUR le grand salon:

—Bon papa, demanda-t-elle, suis-je riche?

DE SA VIE ELLE NE S'ÉTAIT PRÉOCCUPÉE DE CELA, ET ELLE IGNORAIT à quel point quelque sorte la valeur de l'argent.

—Oui, tu es riche, mon enfant, répondit le vieux gentilhomme.

—Qu'est-ce que j'ai?

—TU POSSÈDES, À TOI APPARTENANT, C'EST-À-DIRE DU CHEF DE TA MÈRE ET DE TON PAUVRE PÈRE, VINGT-SIX MILLE LIVRES DE RENTES, SOIT UN REVENU de plus de huit cent mille francs.

—Et c'est beaucoup?

—C'EST ASSEZ POUR QUE TU SOIS UNE DES PLUS RICHES HÉRITIÈRES DE SAINTONGE; CAR TU AS, OUTRE TA FORTUNE ACTUELLE, DES ESPÉRANCES considérables.

M^{lle} DENISE ÉTAIT SI PRÉOCCUPÉE DE SON IDÉE QU'ELLE NE POUVAIT même pas.

—Qu'appelle-t-on l'aisance, à Sauveterre? poursuivit-elle.

—Cela dépend, ma chère fille, et si tu voulais me dire...

Elle l'interrompit en frappant du pied.

—Rien! fit-elle, je t'en prie, répons.

—EH BIEN! MAIS, DANS NOTRE PETITE VILLE, AVEC UN REVENU DE QUINZE MILLE FRANCS, ON A UNE HONORABLE AISANCE...
à huit mille francs...

—Mettons six.

—SOIT. AVEC UN REVENU DE SIX MILLE FRANCS, ON A UNE HONORABLE AISANCE.

—ET COMBIEN FAUT-IL DE CAPITAL, POUR FAIRE SIX MILLE LIVRES DE RENTES?

—À cinq pour cent, il faut cent vingt mille francs.

—C'est-à-dire, un peu plus du huitième de ma fortune.

—Justement.

—N'IMPORTE! JE COMPRENDS QUE CE DOIT ÊTRE UNE GROSSE SOMME D'ARGENT, QU'IL TE SERAIT PEUT-ÊTRE BIEN DIFFICILE, BON PAPA, DE LA RÉUNIR EN UN AN, DEMAIN.

—NON, PARCE QUE J'AI POUR BIEN PLUS QUE CELA D'OBLIGATIONS SUR CHEMINS DE FER AU PORTEUR, ET QUE LES TITRES AU PORTEUR SONT EN MONNAIE COURANTE.

—AH! C'EST-À-DIRE QUE SI JE DONNAIS À QUELQU'UN POUR CENT VINGT MILLE FRANCS DE CES TITRES, IL N'EN SERAIT PAS PLUS EMBARRASSÉ QU'UN CENT VINGT MILLE FRANCS DE BILLETS DE BANQUE.

—Tu l'as dit.

M^{lle} Denise souriait, elle touchait au but.

—CELA ÉTANT, REPRIT-ELLE, JE TE PRIE, BON PAPA, DE ME DONNER CES CENT VINGT MILLE FRANCS EN TITRES AU PORTEUR.

Le vieux gentilhomme tressauta.

—PLAISANTES-TU! S'ÉCRIA-T-IL. QU'EN VEUX-TU FAIRE? MAINTENANT TU ES PLAISANTES SÛREMENT...

—JAMAIS, AU CONTRAIRE, JE N'AI PARLÉ SI SÉRIEUSEMENT, PRONONÇANT UN MOT, OÙ JEUNE FILLE D'UN TON AUQUEL IL N'Y AVAIT PAS À SE MÉPRENDRE. JE TE CONJURE, BON PAPA, AU NOM DE TON AFFECTION POUR MOI, DONNE-MOI CES CENT VINGT MILLE FRANCS CE SOIR, À L'INSTANT... TU HÉSITES? C'EST LE DIEU! C'EST PEUT-ÊTRE LA VIE QUE TU ME REFUSES...

Non, M. de Chandoré n'hésitait plus.

—Puisque tu le veux..., fit-il, je vais monter te les chercher.

Elle battait des mains de joie.

—C'EST CELA, DIT-ELLE, VA VITE ET HABILLE-TOI, PARCE QU'IL FAUT QUE TU SORTES ET QUE TU M'ACCOMPAGNES.

Et, revenant près des tantes Lavarande et de M^{me} de Boiscoran:

—Vous m'excuserez de vous quitter, dit-elle, mais j'ai à sortir...

—À cette heure! interrompit tante Élisabeth, où veux-tu aller?

—CHEZ MES COUTURIÈRES, MESDEMOISELLES MÉCHINET, J'AI EN
d'une robe...

—Doux Jésus! s'écria tante Adélaïde, cette petite perd l'esprit.

—Je t'assure que non, tante.

—Alors, je vais aller avec toi.

—NON, TANTE, J'IRAI SEULE, S'IL TE PLAÎT... C'EST-À-DIRE, SEULE AVEC
papa.

ET COMME M. DE CHANDORÉ REPARAÎSSAIT, LES POCHESES CONFLÉES,
TITRES, LE CHAPEAU SUR LA TÊTE ET LA CANNE À LA MAIN, ELLE L'EN
disant:

—Allons, viens, bon papa, viens, nous sommes très pressés...

VII

SI À GENOUX QUE FÛT M. DE CHANDORÉ DEVANT LES VOLONTÉS DE SA
PETITE-FILLE, DEVANT LES MOINDRES DÉSIRES DE CETTE ENFANT QUI
SURVIVAIENT, POUR LUI, VIEILLARD, TOUTES SES AFFECTIONS BRISÉES
MORT ET SES SUPRÊMES ESPÉRANCES, CE N'EST PAS SANS UNE ARRIÈRE
PENSÉE QU'IL ÉTAIT MONTÉ PRENDRE, DANS SON SECRÉTAIRE, CETTE FO

qu'elle lui demandait.

Aussi, dès qu'ils furent hors de la maison:

—À PRÉSENT QUE NOUS VOILÀ BIEN SEULS, CHÈRE FILLE, COMMENÇA ne me diras-tu pas ce que tu veux faire de tant d'argent?

—C'est mon secret, répondit-elle.

—ET TU N'AS PLUS ASSEZ DE CONFIANCE EN TON VIEUX PÈRE POUR M'en dire, chérie?

Il s'arrêta. Elle l'entraîna de nouveau.

—TU SAURAS TOUT, POURSUIVIT-ELLE, ET AVANT UNE HEURE. MAIS NE TE FÂCHE PAS, BON PAPA... J'AI UN PROJET DONT JE NE COMPRENS QUE TROP LA FOLIE. SI JE TE LE DISAIS, TU VOUDRAIS PEUT-ÊTRE DÉTOURNER, ET SI TU RÉUSSISSAIS, ET QU'ENSUITE IL ARRIVÂT MAI JACQUES, JE NE SURVIVRAIS PAS À UN MALHEUR, ET QUELS NE SERAIENT tes regrets, lorsque tu penserais: si je l'avais laissée faire, cependant!

—Denise, cruelle enfant!

—D'UN AUTRE CÔTÉ, CONTINUAIT-ELLE, SI TU NE PARVENAIS PAS DÉTOURNER DE MES PROJETS, TU DIMINUERAS CERTAINEMENT MON COURAGE et j'en ai besoin, va, grand-père, pour oser ce que je vais tenter.

—C'EST QUE, CHÈRE ENFANT, PARDONNE-MOI DE TE RÉPÉTER CELA, VINGT MILLE FRANCS, C'EST UNE TRÈS GROSSE SOMME, ET IL Y A BIEN GENS COURAGEUX ET HABILES QUI TRAVAILLENT ET SE PRIVENT TOUTE leur vie sans parvenir à l'amasser...

—AH! TANT MIEUX, INTERROMPIT LA JEUNE FILLE, TANT MIEUX M
PUISSE, EN EFFET, CETTE FORTUNE ÊTRE ASSEZ TENTANTE POUR QU'ON
la refuse pas!

Grand-père Chandoré commençait à comprendre.

—Avec tout cela, fit-il, tu ne me dis pas où tu me conduis.

—Chez mes couturières.

—Chez les demoiselles Méchinnet?

—Oui.

M. de Chandoré dut être fixé.

—NOUS NE LES TROUVERONS PAS, DIT-IL. C'EST AUJOURD'HUI DIMANCHE
elles doivent être à l'église, pour le salut...

—NOUS LES TROUVERONS, BON PAPA, PARCE QU'ELLES SOUPENT TOUJOURS
à sept heures et demie, à cause de leur frère, le greffier. Mais il nous
faut nous hâter.

LE VIEUX GENTILHOMME SE HÂTAIT BIEN; SEULEMENT, IL Y A LOIN DE
DE LA RAMPE À LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF. CAR C'EST PLACE
MARCHÉ-NEUF QUE DEMEURENT LES SEURS MÉCHINET, ET DANS
MAISON À ELLES, S'IL VOUS PLAÎT—UNE MAISON QUI DEVAIT RÉALISER L'ESPOIR
de leurs jours et qui est devenue le cauchemar de leurs nuits.

C'EST L'ANNÉE QUI A PRÉCÉDÉ LA GUERRE QU'ELLES ONT ACQUIS
IMMEUBLE, SUR LES CONSEILS DE LEUR FRÈRE, ET DE MOITIÉ AVEC
MOYENNANT UNE SOMME TOTALE DE QUARANTE-SEPT MILLE FRANCS.

COMPRIS LES FRAIS. C'ÉTAIT UNE BRILLANTE AFFAIRE, CAR LE REZ-DE-C
ET LE PREMIER ÉTAGE SONT LOUÉS DEUX MILLE TROIS CENTS FRANCS PAR
plus gros épicier de Sauveterre.

LES MÉCHINET NE CRURENT PAS COMMETTRE UNE IMPRUDENCE
CONSCRIVANT À CETTE ACQUISITION DIX MILLE FRANCS, ET EN S'ENGAG
payer le reste en trois ans.

LA PREMIÈRE ANNÉE, TOUT ALLA BIEN. MAIS LA GUERRE SURVENANT
désastres, les revenus du frère et des deux sœurs se trouvèrent taris,
ET RÉDUITS AUX ÉMOLUMENTS DE LA PLACE DE GREFFIER, ILS
S'IMPOSER LES PLUS RUDES PRIVATIONS ET ENCORE EMPRUNTER POUR FA
face à leurs engagements.

AVEC LA PAIX, L'ARGENT COMMENÇA À LEUR RENTRER, ET PERSON
DOUTAIT À SAUVETERRE QU'ILS NE SE SORTISSENT D'AFFAIRE, LE FRÈRE
PLUS INDUSTRIEUX DES HOMMES, ET LES SŒURS AYANT LA CLIENTÈLE
dames «des plus distinguées» de l'arrondissement.

—BON PAPA, ELLES SONT CHEZ ELLES, DÉCLARA ^{le} M^{lle} DENISE EN ARRIVANT
à la place.

—Tu crois?

—J'en suis sûre. Je vois de la lumière à leurs fenêtres.

M. de Chandoré s'arrêta.

—Que dois-je faire, maintenant? demanda-t-il.

—TU VAS, GRAND-PÈRE, ME DONNER LES TITRES QUE TU AS DANS
POCHE ET M'ATTENDRE, EN FAISANT LES CENT PAS, PENDANT QU

MONTERAI CHEZ MESDEMOISELLES MÉCHINET. JE TE DIRAIS BIEN DE VI
MAIS TA PRÉSENCE EFFRAYERAIT... D'AILLEURS, SI LA DÉMARCHE TOURN
venant d'une jeune fille elle serait sans conséquences...

Le vieux gentilhomme n'avait plus de doutes.

—Tu ne réussiras pas, ma pauvre enfant, fit-il.

—OH! MON DIEU! DIT-ELLE, RETENANT À PEINE SES LARMES, POU
me décourager...

IL NE RÉPONDIT PAS. ÉTOUFFANT UN SOUPIR, IL SORTIT SES TITRES^{lle} Q
DENISE, TANT BIEN QUE MAL, LOGEA DANS TOUTES SES POCHEs ET DA
petit sac qu'elle portait à la main.

—ALLONS, À TOUT À L'HEURE, GRAND-PÈRE, DIT-ELLE QUAND E
achevé.

ET LÉGÈRE COMME L'OISEAU, ELLE FRANCHIT LA RUE ET MONTA C
couturières.

CES BRAVES FILLES ET LEUR FRÈRE ACHEVAIENT EN CE MOMENT UN SO
EXCLUSIVEMENT COMPOSÉ D'UN PETIT MORCEAU DE PORC FROID ET D
salade largement vinaigrée.

À l'entrée inattendue de M^{lle} de Chandoré, tous se dressèrent.

—Vous, mademoiselle! s'écria l'aînée des couturières, vous!...

TOUT CE QU'IL Y AVAIT DANS CE «VOUS», M^{lle} DENISE NE LE COMPRENAI
QUE TROP. IL SIGNIFIAIT, L'INTONATION AIDANT: «QUOI! VOTRE FL
ACCUSÉ D'UN CRIME ABOMINABLE, IL A CONTRE LUI DES CHA

ACCABLANTES, IL EST EN PRISON, AU SECRET, TOUT LE MONDE DIT QU'IL EST
condamné, et cependant vous voici!»

Mais M^{lle} Denise garda aux lèvres le sourire qu'elle s'était imposé.

—OUI, C'EST MOI, RÉPONDIT-ELLE. J'AI ABSOLUMENT BESOIN DE
ROBES POUR LA SEMAINE PROCHAINE, ET JE VIENS VOUS PRIER DE
montrer des échantillons.

TOUJOURS SUR LES CONSEILS DE LEUR FRÈRE, LES DEMOISELLES MÉC
S'ÉTAIENT ENTENDUES AVEC UN MAGASIN DE BORDEAUX, QUI LEUR CO
DES ÉCHANTILLONS DE TOUTES SES ÉTOFFES ET QUI LEUR PAYAIT UNE
sur ce qu'elles vendaient.

—Je suis à vous, mademoiselle, répondit la sœur aînée, permettez-
MOI SEULEMENT D'ALLUMER UNE LAMPE, ON N'Y VOIT PRESQUE PLUS.
TOUT EN ESSUYANT LE VERRE ET EN COUPANT LA MÈCHE:) EST-CE QUE
vas pas à ton orphéon? demanda-t-elle à son frère.

—Pas ce soir, répondit-il.

—On t'attend, cependant.

—NON, J'AI PRÉVENU. J'AI DEUX CARTES À METTRE SUR PIERRE POUR
IMPRIMEUR, ET DES COPIES TRÈS PRESSÉES À ACHEVER POUR LE TRIBU
(TOUT EN RÉPONDANT, IL AVAIT PLIÉ SA SERVIETTE ET ALLUMÉ UNE B
Bonne nuit, dit-il à ses sœurs, car vous ne me reverrez pas ce soir.

ET, S'ÉTANT INCLINÉ PROFONDÉMENT DEVANT M^{lle} M CHANDORÉ, IL SORTI
sa bougie à la main.

—Où va donc votre frère? demanda vivement M^{lle} Denise.

—CHEZ LUI, MADEMOISELLE. SA CHAMBRE EST EN FACE DE CELLE-CI DE L'AUTRE CÔTÉ DE L'ESCALIER.

M^{lle} DE CHANDORÉ ÉTAIT PLUS ROUGE QUE LE FEU. ALLAIT-ELLE LAISSER ÉCHAPPER L'OCCASION QUI LA SERVAIT AU-DELÀ DE SES ESPÉRANCES?

Rassemblant tout ce qu'elle avait d'énergie:

—MAIS AU FAIT! S'ÉCRIT-ELLE, J'AI DEUX MOTS À LUI DIRE, À MON FRÈRE, MES CHÈRES DEMOISELLES... Attendez-moi, je reviens à l'instant.

ET ELLE S'ÉLANÇA DEHORS, LAISSANT LES COUTURIÈRES BÉANTES DE SURPRISE ET SE DEMANDANT SI LE COUP DONT ELLE VENAIT D'ÊTRE ATTEINTE N'AVAIT TROUBLÉ SA RAISON.

LE GREFFIER, LUI, ÉTAIT ENCORE SUR LE PALIER, CHERCHANT DANS SA POCHETTE LA CLEF DE SA CHAMBRE.

—Il faut que je vous parle, lui dit M^{lle} Denise, à l'instant.

SI GRAND FUT L'ÉTONNEMENT DE MÉCHINET, QU'IL NE TROUVA PAS LE MOT POUR RÉPONDRE. IL FIT SEULEMENT UN MOUVEMENT COMME POUR REVENIR VERS SES SŒURS.

—NON, CHEZ VOUS, FIT LA JEUNE FILLE, IL NE FAUT PAS QU'ON PUISSE L'ENTENDRE... Ouvrez, monsieur, mais ouvrez donc, on peut venir.

LE FAIT EST QU'IL ÉTAIT TELLEMENT ABASOURDI QU'IL FUT PLUS D'UNE MINUTE À INTRODUIRE LA CLEF DANS LA SERRURE. ENFIN, LA PORTIERE OUVRTE, IL S'EFFAÇA POUR QUE M^{lle} Denise passât la première.

Mais elle:

—Non, dit-elle, entrez...

IL OBÉIT. ELLE LE SUIVIT, ET, UNE FOIS DANS LA CHAMBRE, ELLE REPREND sa porte, poussant même une targette qu'elle avait aperçue.

MÉCHINET, LE GREFFIER, ÉTAIT, À SAUVETERRE, RENOMMÉ POUR son aplomb. M^{lle} DE CHANDORÉ, ELLE, ÉTAIT LA TIMIDITÉ MÊME, ET POUR RIEN ROUGISSAIT JUSQU'AU BLANC DES YEUX ET DEMEURAIT SANS MOT. POURTANT, CE N'ÉTAIT PAS LA JEUNE FILLE QUI ÉTAIT INTERDITE à ce moment.

—Asseyez-vous, monsieur Méchinnet, dit-elle, et écoutez-moi.

Il posa son flambeau sur la table et s'assit.

—Vous me connaissez, n'est-ce pas? commença M^{lle} Denise.

—Assurément, mademoiselle.

—VOUS N'ÊTES PAS SANS AVOIR ENTENDU DIRE QUE MON MARIAGE ÉTAIT ARRÊTÉ avec monsieur Jacques de Boiscoran?

COMME S'IL EÛT ÉTÉ MÛ PAR UN RESSORT, LE GREFFIER SE DRESSA, frappant le front d'un furieux coup de poing.

—Ah! fichue bête que je suis! s'écria-t-il, je comprends.

—OUI, C'EST BIEN CELA, CONTINUA LA JEUNE FILLE, JE VIENS VOUS DIRE de monsieur de Boiscoran, de mon fiancé, de mon mari!

ELLE S'ARRÊTA, ET DURANT PLUS D'UNE MINUTE MÉCHINET ET ELLE FACE À FACE, SILENCIEUX ET IMMOBILES, LES YEUX DANS LES YEUX, LUI DEMANDANT CE QU'ELLE ALLAIT LUI PROPOSER, ELLE ESSAYANT DE DEVINER QU'ELLE POUVAIT OSER.

—VOUS DEVEZ DONC COMPRENDRE CE QUE JE SOUFFRE, MONSIEUR DE BOISCORAN reprit-elle enfin, depuis trois jours que monsieur de Boiscoran est en prison, accusé du plus lâche des crimes!

—OH, OUI! JE LE COMPRENDS! S'ÉCRIA LE GREFFIER. (ET, EMPORTÉ PAR SON ÉMOTION:) MAIS JE PUIS VOUS AFFIRMER, POURSUIVIT-IL, QUE MOI-MÊME J'AI ASSISTÉ À TOUTE L'INSTRUCTION ET QUI AI L'EXPÉRIENCE DES PROCÈS CRIMINELLES, JE CROIS MONSIEUR DE BOISCORAN INNOCENT. TEL N'EST PAS MON AVIS, JE LE SAIS, L'AVIS DE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, NI DE MONSIEUR DAUBIGEON, NI DE CES MESSIEURS DU TRIBUNAL, NI DE LA VILLE ENTIERE, NI D'UN SEUL D'EN TRENTAINE! N'IMPORTE! C'EST LE MIEN. J'ÉTAIS LÀ, VOYEZ-VOUS, QUAND ON EST ALLÉ PRENDRE MONSIEUR DE BOISCORAN AU SAUT DU LIT. EH BIEN! RIEN NE M'A ENLEVÉ LE TIMBRE DE SA VOIX, QUAND IL S'EST ÉCRIÉ: «EH! C'EST CE CHER DAVELINE QUI ME S'EST FAIT! JE ME SUIS DIT: CET HOMME N'EST PAS COUPABLE!

—Oh! monsieur, balbutiait M^{lle} Denise, merci, merci...

—IL N'Y A PAS À ME REMERCIER, MADEMOISELLE, CAR LE TEMPS N'A PAS SU QU'AFFERMIR MA CONVICTION. EST-CE QUE JAMAIS UN COUPABLE AURAIT PRIS L'ATTITUDE DE MONSIEUR DE BOISCORAN! TENEZ, CE TANTÔT, LORSQUE NOUS SOMMES ALLÉS LEVER LES SCÉLÉS, IL FALLAIT LE VOIR, CALME, RÉPONDANT FROIDEMENT AUX QUESTIONS QUI LUI ÉTAIENT ADRESSÉES. C'ÉTAIT UN POINT QUE JE N'AI PU ME RETENIR DE DIRE À MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, C'EST CE QUE JE PENSAIS. IL M'A RÉPONDU QUE JE N'ÉTAIS QU'UN SOT. EH BIEN! MOI, JE SOUTIENS QUE C'EST LUI QUI EST... PARDON!... QUE C'EST LUI QUI

TROMPE. PLUS J'ÉTUDE MONSIEUR DE BOISCORAN, PLUS IL ME FAIT I
d'un homme qui n'a qu'un mot à dire pour se justifier.

M^{lle} DENISE ÉCOUTAIT AVEC UNE TELLE INTENSITÉ D'ATTENTION
oubliait presque pourquoi elle était venue.

—AINSI, FIT-ELLE, MONSIEUR DE BOISCORAN NE VOUS SEMBLE PAS T
affecté?

—JE MENTIRAIS, MADEMOISELLE, SI JE VOUS DISAIS QU'IL N'EST PAS TR
MAIS POUR INQUIET, NON, IL NE L'EST PAS. LE PREMIER ÉTOURDISSE
PASSÉ, SON SANG-FROID NE S'EST PLUS DÉMENTI, ET C'EST EN VAIN Q
DEPUIS TROIS JOURS MONSIEUR GALPIN-DAVELINE ÉPUISE TOUT CE QU'IL
pénétration et de sagacité...

MAIS IL S'ARRÊTA COURT, TEL QU'UN HOMME IVRE QUI, RECOUVRANT S
sa lucidité, reconnaît que le vin lui a trop délié la langue.

—MON DIEU! QU'EST-CE QUE JE DIS LÀ! S'ÉCRIA-T-IL. AU NOM DU C
MADEMOISELLE, NE RÉPÉTEZ À PERSONNE CE QUE VIENT DE M'ARRACHER
respectueuse sympathie.

Pour M^{lle} Denise, le moment décisif était arrivé.

—SI VOUS ME CONNAISSIEZ MIEUX, MONSIEUR, PRONONÇA-T-ELLE, V
SAURIEZ QU'ON PEUT COMPTER SUR MA DISCRÉTION. NE VOUS REPENTEZ
D'AVOIR, PAR VOTRE CONFIANCE, APPORTÉ QUELQUE ADOUCISSEMENT À
HORRIBLE DOULEUR. NE VOUS REPENTEZ PAS, CAR... (SA VOIX FAIBLISSA
IL LUI FALLUT UN EFFORT POUR AJOUTER:) CAR JE VIENS VOUS DEMAND
encore, oh, oui! bien plus!...

Méchinot était devenu affreusement pâle.

—PLUS UN MOT, MADEMOISELLE, INTERROMPIT-IL VIOLEMMENT, ESPOIR SEUL EST UNE INJURE. IGNOREZ-VOUS DONC CE QU'EST PROFESSION, ET QUE PAR SERMENT JE ME SUIS ENGAGÉ À ÊTRE AUSSI M... QUE LES CELLULES OÙ L'ON ENFERME LES PRISONNIERS. MOI, UN GR... LIVRER LE SECRET D'UNE INSTRUCTION CRIMINELLE...^{le} DEMCHANDORÉ tremblait comme la feuille, mais son esprit restait net et clair.

—Vous laisseriez plutôt, fit-elle, périr un infortuné...

—Mademoiselle!

VOUS LAISSERIEZ CONDAMNER UN INNOCENT LORSQU'IL VOUS S... POSSIBLE DE DISSIPER, D'UN MOT, L'ÉPOUVANTABLE ERREUR DONT IL VICTIME. VOUS VOUS DIRIEZ: C'EST MALHEUREUX, MAIS J'AI JURÉ DE TAIRE... ET VOUS LE VERRIEZ, D'UNE CONSCIENCE TRANQUILLE, MOI l'échafaud!... Non, ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai!

—JE VOUS L'AI DIT, MADEMOISELLE, JE CROIS MONSIEUR DE BOISCO... innocent...

—ET VOUS REFUSEZ DE M'AIDER À FAIRE ÉCLATER SON INNOCENCE! Ô DIEU! QUELLE IDÉE LES HOMMES SE FONT-ILS DONC DU DEVOIR! COMMENT VOUS ÉMOUVOIR, COMMENT VOUS CONVAINCRE? FAUT-IL VOUS RAPPELER QUE DOIVENT ÊTRE LES TORTURES DE CET HONNÊTE HOMME, ACCUSÉ IGNOBLE ASSASSINAT! DOIS-JE VOUS DIRE NOS MORTELLES ANGOISSES, NOUS, SES AMIS, SES PARENTS, LES LARMES DE SA MÈRE, MA DOULEUR MOI, SA FIANCÉE! NOUS LE SAVONS INNOCENT, ET CEPENDANT NOUS POUVONS FAIRE ÉCLATER SON INNOCENCE, FAUTE D'UN AMI QUI AIT PIT... nous!

DE SA VIE, LE GREFFIER N'AVAIT EU DE TELS ACCENTS. REMUÉ JUSQU'au plus profond de l'âme:

—Que voulez-vous donc de moi? demanda-t-il, frémissant.

—OH! BIEN PEU DE CHOSE, MONSIEUR, BIEN PEU... QUE VOUS FASSIEZ TENIR DIX LIGNES À MONSIEUR DE BOISCORAN, RIEN QUE DIX LIGNES, ET VOUS NOUS RAPPORTIEZ SA RÉPONSE.

L'audace de la proposition parut frapper le greffier d'épouvante.

—Jamais! prononça-t-il.

—Vous resterez impitoyable!

—Ce serait forfaire à l'honneur...

—Et laisser condamner un innocent, que serait-ce donc?

L'ANGOISSE DE MÉCHINET ÉTAIT VISIBLE. ÉTOURDI, BOULEVERSÉ, SAVAIT QUE RÉSOUDRE NI QUE RÉPONDRE. ENFIN, UN MOTIF DE REFUS PRÉSENTANT À SON ESPRIT EN DÉTRESSE:

—ET SI J'ÉTAIS DÉCOUVERT, BALBUTIA-T-IL. CE SERAIT PERDRE MA REPUTATION, RUINER MES SŒURS, BRISER MON AVENIR...

D'une main fiévreuse, M^{lle} DENISE RETIRAIT DE SES POCHEs ET JETAIT SUR LA TABLE LES TITRES QUE LUI AVAIT DONNÉS SON GRAND-PÈRE.

—Il y a là cent vingt mille francs..., commença-t-elle.

Violentement le greffier se rejeta en arrière.

—De l'argent! s'écria-t-il, vous m'offrez de l'argent!

—OH! NE VOUS OFFENSEZ PAS, REPRIT LA JEUNE FILLE, D'UN ACCUSÉ ÉMOUVOIR LES PIERRES. VOUDRAIS-JE VOUS OFFENSER, VOUS, À QUI JE DEMANDE PLUS QUE LA VIE? IL EST DE CES SERVICES QUI NE SE PAYENT PAS. MAIS SI LES ENNEMIS DE MONSIEUR DE BOISCORAN VIENNENT À SAVOIR QUE VOUS NOUS AVEZ AIDÉS, C'EST CONTRE VOUS QUE SE TOURNERA leur rage...

MACHINALEMENT, LE GREFFIER DÉNOUAIT SA CRAVATE. LA LUTTE, AU-DESSUS DE LUI, DEVAIT ÊTRE TERRIBLE. IL ÉTOUFFAIT.

—Cent vingt mille francs! fit-il d'une voix rauque.

—N'EST-CE PAS ASSEZ! INSISTA LA JEUNE FILLE. OUI, VOUS AVEZ RAISON, C'EST TROP PEU; MAIS J'EN AI AUTANT, J'EN AI LE DOUBLE À VOTRE disposition!

BLÊME, LES YEUX HAGARDS, MÉCHINET S'ÉTAIT RAPPROCHÉ, ET D'UN MOUVEMENT CONVULSIF IL MANIAIT CETTE MASSE DE TITRES EN RÉPÉTANT:

—Six mille livres de rentes!... Six mille livres de rente!...

—NON, LE DOUBLE, DIT ^{Net} M^{lle} DENISE, ET EN MÊME TEMPS NOTRE RECONNAISSANCE, NOTRE AMITIÉ DÉVOUÉE, TOUTE L'INFLUENCE DES FAMILLES RÉUNIES DE CHANDORÉ ET DE BOISCORAN, C'EST-À-DIRE LA FORTUNE EN CONSIDÉRATION, UNE SITUATION ENVIÉE...

MAIS DÉJÀ, GRÂCE À UNE TOUTE-PUISSANTE PROJECTION DE VOLONTÉ, LE GREFFIER AVAIT REPRIS POSSESSION DE LUI-MÊME.

—ASSEZ, MADEMOISELLE, DIT-IL, ASSEZ! (ET D'UNE VOIX RÉSOLUE, IL

QUE TREMBLANTE ENCORE:.) REPRENEZ CET ARGENT, CONTINUA-T-IL. ON FAIT CE QUE VOUS ME DEMANDEZ, QUAND ON TRAHIT SON DEVOIR. C'EST POUR DE L'ARGENT, ON EST LE DERNIER DES MISÉRABLES. SI ON N'A D'AUTRE MOBILE QU'UNE CONVICTION SINCÈRE ET L'INTÉRÊT DE LA VÉRITÉ, ON PEUT PASSER POUR FOU, ON N'EN RESTE PAS MOINS DIGNE DE L'ESTIME DES GENS D'HONNEUR... Reprenez cette fortune, mademoiselle, qui a fait un INSTANT VACILLER LA CONSCIENCE D'UN HONNÊTE HOMME. JE FERAI CE QUE VOUS DÉSIREZ, MAIS... pour rien.

SI GRAND-PÈRE CHANDORÉ S'IMPATIENTAIT À FAIRE LES CENT PAS SUR LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF, LES SŒURS MÉCHINET, DANS LEUR ATTENTE, TROUVAIENT LE TEMPS BIEN PLUS LONG ENCORE.

—QU'EST-CE, SE DEMANDAIENT-ELLES L'UNE À L'AUTRE, QU'EST-CE QUE MADEMOISELLE DE CHANDORÉ PEUT BIEN AVOIR À DIRE À NOTRE FRÈRE?

AU BOUT DE DIX MINUTES, LEUR CURIOSITÉ, IRRITÉE PAR LES CONJECTURES LES PLUS INSENSÉES, DEVINT UN TEL SUPPLICE QUE, N'Y TENANT PLUS, ELLES DÉCIDÈRENT À ALLER FRAPPER À LA CHAMBRE DU GREFFIER.

—AH! LAISSEZ-MOI EN REPOS! LEUR CRIA-T-IL, IRRITÉ D'ÊTRE INTERROMPU. (MAIS RÉFLÉCHISSANT, IL COURUT OUVRIR, ET PLUS DOUCEMENT RENTRER CHEZ VOUS, DIT-IL À CES BONNES FILLES, ET SI VOUS TENEZ À M'ÉPARGNER LES PLUS GRAVES DÉSAGRÉMENTS, NE PARLEZ À PERSONNE DE L'ENTRETIEN QUE MADEMOISELLE DE CHANDORÉ ET MOI AVONS EUE EN CE MOMENT.

DRESSÉES À OBÉIR, LES DEUX SŒURS SE RETIRÈRENT, MAIS NON SANS VIVEMENT QU'ELLES N'EUSSENT EU LE TEMPS D'APERCEVOIR LES TITRES DE M^{lle} DENISE AVAIT JETÉS SUR LA TABLE, ET QUI ÉTAIENT DES OBLIGATIONS

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE. OR, PRÉCISÉMENT, LES DEMOISELLES MÉCHINET CONNAISSAIENT CES OBLIGATIONS POUR EN AVOIR POSSÉDÉ HIER
autrefois, avant l'achat de leur maison.

LEUR ARDENT DÉSIR DE SAVOIR SE COMPLIQUA DONC AUSSITÔT D'UNE
vague terreur, et dès qu'elles furent rentrées:

—Tu as vu? demanda la cadette.

—Oui, ces titres, répondit l'autre.

—Il y en avait bien cinq ou six cents...

—Peut-être plus.

—C'est-à-dire pour une somme considérable.

—Énorme.

—QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE, SAINTE VIERGE! ET À QUOI FAUT-IL
attendre?

—Et notre frère qui nous recommande le secret!

—Il était plus blanc que sa chemise, et affreusement troublé.

—Mademoiselle de Chandoré pleurait comme une Madeleine...

C'ÉTAIT VRAI. TANT QU'ELLE AVAIT DOUTÉ DU RÉSULTAT, ELLE AVAIT
ÉTÉ SOUTENUE PAR CETTE IDÉE QUE LE SALUT DE JACQUES DÉPENDAIT
SON COURAGE À ELLE, SA FIANCÉE, ET DE SA PRÉSENCE D'ESPRIT. CERTAINEMENT
DU SUCCÈS, ELLE N'AVAIT PLUS SU MAÎTRISER SON ÉMOTION ET, BRISÉE
l'effort, elle s'était affaissée sur une chaise en fondant en larmes.

AYANT REFERMÉ SA PORTE, LE GREFFIER LA CONSIDÉRA UN MOMENT EN MAÎTRE DE SOI QU'IL L'AVAIT ÉTÉ JUSQU'ALORS :

—Mademoiselle..., commença-t-il.

MAIS, AU SON DE SA VOIX, ELLE SE DRESSA, ET LUI PRENANT LES MAINS qu'elle garda un instant entre les siennes :

—COMMENT VOUS REMERCIER, MONSIEUR! S'ÉCRIA-T-ELLE, COMMENT VOUS prouver jamais l'étendue de ma reconnaissance!

SI L'IDÉE ÉTAIT VENUE AU GREFFIER DE SE DÉDIRE, ELLE SE FÛT EN TANT irrésistiblement il subissait le charme.

—NE PARLONS PAS DE CELA, DIT-IL AVEC LA BRUSQUERIE DES GENS qui essayent de dissimuler leur émotion.

—JE N'EN PARLERAI PLUS, MONSIEUR, FIT DOUCEMENT LA JEUNE FILLE. JE VEUX CEPENDANT VOUS DIRE QUE NUL DE NOUS N'OUBLIERA JAMAIS la dette que nous contractons aujourd'hui. L'immense service que vous ALLEZ NOUS RENDRE N'EST PAS SANS DANGER, QU'AVEZ-VOUS DIT. QUOI QU'ADVIENNE, RAPPELEZ-VOUS QUE, DE CE MOMENT, VOUS AVEZ EN NOUS LES plus dévoués des amis.

L'INTERRUPTION DES SŒURS MÉCHINET AVAIT EU CET EFFET DE RENDRE le greffier une bonne partie de son sang-froid.

—J'ESPÈRE BIEN QU'IL NE M'ARRIVERA PAS MALHEUR, DIT-IL. CEPENDANT, MADEMOISELLE, JE NE DOIS PAS VOUS CACHER QUE LE SERVICE QUE JE VAIS ESSAYER DE VOUS RENDRE PRÉSENTE BEAUCOUP PLUS D'INCIDENTS que je vais essayer de vous rendre présente beaucoup plus de difficultés qu'on ne croirait...

—Mon Dieu! murmura M^{lle} Denise.

—MONSIEUR DAVELINE, POURSUIVIT LE GREFFIER, N'A PEUT-ÊTRE PAS UNE
INTELLIGENCE TRÈS SUPÉRIEURE, MAIS IL SAIT SON MÉTIER, ET IL EST
TRÈS FIN ET EXCESSIVEMENT DÉFIANT. HIER ENCORE, IL ME DISAIT
PRÉVOYAIT QUE LA FAMILLE DE MONSIEUR DE BOISCORAN TENTERAIT
L'IMPOSSIBLE POUR LE SOUSTRAIRE À L'ACTION DE LA JUSTICE. DE LÀ, COMME
DES TRANSES INCESSANTES, UN REDOUBLEMENT DE DÉFIANCE ET UN LUTTE
PRÉCAUTIONS DONT ON N'A PAS L'IDÉE. S'IL OSAIT, IL ÉTABLIRAIT SON
travers la porte de monsieur Jacques...

—Cet homme me hait, monsieur Méchinnet...

—NON, MADEMOISELLE, NON; MAIS IL EST AMBITIEUX, IL CROIT QUE
CARRIÈRE DÉPEND DU RÉSULTAT DE CETTE INSTRUCTION, ET IL TREMBLE
PRÉVENU NE S'ENVOLE OU QU'ON NE LE LUI PRENNE... (FORT PERPÉ-
ÉVIDEMMENT, MÉCHINET SE GRATTAIT L'OREILLE.) COMMENT VAIS-JE
PRENDRE, CONTINUAIT-IL, POUR REMETTRE UN BILLET À MONSIEUR
BOISCORAN? S'IL ÉTAIT AVERTI, CE NE SERAIT RIEN. MAIS IL NE L'EST
MAIS IL EST TOUT AUSSI DÉFIANT QUE MONSIEUR DAVELINE. IL
TOUJOURS QU'ON NE LUI TENDE QUELQUE PIÈGE, ET IL SE TIENT SUR
GARDES. SI JE LUI FAIS UN SIGNE, ME COMPRENDRA-T-IL? ET SI JE FAIS
SIGNE MONSIEUR DAVELINE, QUI A L'ŒIL D'UNE PIE, NE LE SURPRENDRA
pas?...

—N'ÊTES-VOUS DONC JAMAIS SEUL AVEC MONSIEUR DE BOISCORAN
monsieur?

—JAMAIS UNE SECONDE, MADEMOISELLE. C'EST AVEC LE JUGE
D'INSTRUCTION QUE J'ENTRE DANS LA PRISON ET AVEC LUI QUE J'EN

VOUS ME DIREZ QU'EN SORTANT, COMME JE PASSE LE DERNIER, JE POURRAIS LAISSER TOMBER ADROITEMENT LE BILLET... MAIS, QUAND NOUS SORTONS LE GEÔLIER, QUI A DE BONS YEUX, EST LÀ. J'AURAIS, DE PLUS, À REDOUBLER L'EXCÈS DE PRUDENCE DE MONSIEUR DE BOISCORAN. VOYANT UN BILLETTIN ARRIVER DE CETTE FAÇON, IL SERAIT BIEN CAPABLE DE LE REMETTRE EN FAÇON D'ENVELOPPE, L'OUVRIR, À MONSIEUR GALPIN-DAVELINE... (IL S'ARRÊTA, ET, APRÈS UN MOMENT DE RÉFLEXION :) LE PLUS SÛR, REPRIT-IL, SERAIT PEUT-ÊTRE DE METTRE DANS LA CONFIDENCE LE GEÔLIER BLANGIN, OU UN DÉTENU CHARGÉ DE SERVIR ET D'ESPIONNER MONSIEUR DE BOISCORAN...

—FRUMENCE CHEMINOT! FIT VIVEMENT M^{lle} DENISE. LA PLUS EXTRÊME SURPRISE SE PEIGNIT SUR LES TRAITs DE MÉCHINET.

—Vous savez son nom! dit-il.

—JE LE SAIS, PARCE QUE BLANGIN M'A PARLÉ DE CE PRISONNIER, ET SON NOM M'A FRAPPÉ LE JOUR OÙ MADAME DE BOISCORAN ET M^{lle} DENISE, IGNORANT CE QUE C'EST QUE LE SECRET, SOMMES ALLÉES À LA PRISON POUR DEMANDER À VOIR JACQUES.

Le greffier eut un geste de dépit.

—MAINTENANT, FIT-IL, JE M'EXPLIQUE LES TERREURS DE M^{lle} DENISE ET DE M^{lle} DAVELINE. IL AURA EU VENT DE VOTRE DÉMARCHE ET SE SERA IMAGINÉ QUE VOUS VOULIEZ LUI ENLEVER SON PRISONNIER. (IL MARMOTTA ENTRE SES DENTS QUELQUES MOTS ENCORE QUE M^{lle} DENISE N'ENTENDIT PAS; PUIS SE DÉCIDA :) N'IMPORTE! PRONONÇA-T-IL, J'AGRAI SELON LES CIRCONSTANCES. Écrivez votre lettre, mademoiselle, voici de l'encre et du papier...

POUR TOUTE RÉPONSE, LA JEUNE FILLE S'ASSIT À LA TABLE DE M^{lle} DENISE.

mais au moment de prendre la plume :

—MONSIEUR DE BOISCORAN A-T-IL DES LIVRES DANS SA PRISE ? demanda-t-elle.

—OUI, MADEMOISELLE. SUR SA DEMANDE, MONSIEUR DAVELINE EST ALLÉ DE SA PERSONNE LUI CHERCHER, CHEZ MONSIEUR DAUBIGEON, QUELQUES volumes de voyages et plusieurs romans de Cooper...

Une exclamation joyeuse de M^{lle} Denise l'interrompt.

—Ô Jacques ! s'écria-t-elle, merci d'avoir compté sur moi !

Et sans remarquer le profond étonnement de Méchinot, elle écrit :

Nous sommes sûrs de votre innocence, Jacques, et cependant nous sommes au désespoir. Votre mère est ici, avec un avocat de Paris, maître Folgat, tout dévoué à nos intérêts. Que devons-nous faire? Donnez-nous vos instructions. Vous pouvez répondre sans crainte, puisque vous avez notre livre.

DENISE.

—Lisez, monsieur, dit-elle au greffier dès qu'elle eut terminé.

MAIS LUI, AU LIEU D'USER DE LA PERMISSION, PLIA LE BILLET QU'IL TENDAIT ET LE GLISSA DANS UNE ENVELOPPE QU'IL CACHETA.

—OH! VOUS ÊTES BON, MURMURA LA JEUNE FILLE, TOUCHÉE DE LA DÉLICATESSE.

—NON, RÉPONDIT-IL, JE CHERCHE SIMPLEMENT À FAIRE LE PLUS HONNÊTEMENT POSSIBLE UNE ACTION... MALHONNÊTE. DEMANDEZ-MOI, MADemoiselle, j'espère avoir une réponse.

—Je viendrai la chercher...

Méchinnet tressaillit.

—GARDEZ-VOUS-EN BIEN, MADemoiselle, INTERROMPIT-IL. LES GENS DE SAUVETERRE SONT ASSEZ FINS POUR COMPRENDRE QUE LA TOILETTE N'EST PAS LA GUÈRE VOUS PRÉOCCUPER EN CE MOMENT, ET VOS VISITES ICI SEMBLERAIENT ÊTRE SUSPECTES. REMETTEZ-VOUS-EN À MOI DU SOIN DE VOUS FAIRE TENIR LA RÉPONSE DE M. DE BOISCORAN.

PENDANT QUE M^{lle} DENISE ÉCRIVAIT, LE GREFFIER AVAIT FAIT UN PAQUET DE TITRES QU'ELLE AVAIT APPORTÉS. IL LE LUI REMIT EN DISANT :

—PRENEZ, MADEMOISELLE, S'IL ME FALLAIT DE L'ARGENT POUR BLANCHIR POUR FRUMENCE CHEMINOT, JE VOUS LE FERAI SAVOIR... ET MAINTENANT PARTEZ. IL EST INUTILE DE REVOIR MES SŒURS. JE ME CHARGE DE VOUS expliquer votre visite.

VIII

—QUE PEUT-IL ÊTRE ARRIVÉ À DENISE, QU'ELLE NE REVIENT PAS ? MURMURAIT GRAND-PÈRE CHANDORÉ EN ARPENTANT LA PLACE DU MARCHÉ NEUF et en consultant sa montre pour la vingtième fois.

LONGTEMPS LA CRAINTE DE DÉPLAIRE À SA PETITE-FILLE ET LA PEUR DE SE GRONDÉ LE RETINRENT À L'ENDROIT OÙ ELLE LUI AVAIT COMMANDÉ D'ARRÊTER. MAIS À LA FIN, SÉRIEUSEMENT TOURMENTÉ : AH ! MA FOI, TANT PIS ! SEULEMENT je me risque...

ET TRAVERSANT LA CHAUSSÉE QUI SÉPARE LA PLACE DES MAISONNETTES, IL S'ENGAGEA DANS LE LONG CORRIDOR DE L'IMMEUBLE DES SŒURS MÉCHIER. DÉJÀ IL METTAIT LE PIED SUR LA PREMIÈRE MARCHÉ DE L'ESCALIER, L'ENTENDIT LE HAUT S'ÉCLAIRER. IL ENTENDIT PRESQUE AUSSITÔT LA VOIX DE SA PETITE-FILLE et reconnut son pas léger.

Enfin!... pensa-t-il.

ET, LESTE COMME L'ÉCOLIER QUI ENTEND LE MAÎTRE, TREMBLANT D'ESPÉRANCE,

en flagrant délit d'inquiétude, il regagna la place.

M^{lle} Denise y fut presque en même temps, et lui sautant au cou :

—BON PAPA, DIT-ELLE EN FAISANT CLAQUER SES LÈVRES SI FRAÎCHES SUR SES
joues rudes du vieillard, je te rapporte tes titres.

SI UNE CHOSE DEVAIT ÉTONNER M. DE CHANDORÉ, C'ÉTAIT QU'IL
TROUVÂT EN CE MONDE UN ÊTRE ASSEZ DUR, ASSEZ CRUEL, ASSEZ BARBARE
POUR RÉSISTER AUX PRIÈRES ET AUX LARMES DE M^{lle} DENISE—SURTOUT À
des larmes et à des prières appuyées de cent vingt mille francs.

Néanmoins :

—JE T'AVAIS BIEN DIT, CHÈRE FILLETTE, FIT-IL TRISTEMENT, QU'IL
réussirais pas.

—Et tu te trompais, bon papa, et tu te trompes encore, j'ai réussi.

—Cependant... puisque tu rapportes l'argent.

—C'EST QUE J'AI TROUVÉ UN HONNÊTE HOMME, GRAND-PÈRE, UN HOMME
DE CŒUR. PAUVRE GARÇON! À QUELLE ÉPREUVE J'AI MIS SA PROBITÉ!...
IL EST TRÈS GÊNÉ, JE LE SAIS DE BONNE SOURCE, DEPUIS QUE SES SŒURS
LUI ONT ACHETÉ LEUR MAISON. C'ÉTAIT PLUS QUE L'AISANCE,
ÉVIDEMMENT LA FORTUNE QUE JE LUI OFFRAIS. AUSSI, IL FALLAIT VOIR
SES YEUX ET LE TREMBLEMENT DE SES MAINS PENDANT QU'IL REGARDAIT
TITRES ET QU'IL LES MANIAIT. EH BIEN! IL LES A REFUSÉS, BON PAPA
REFUSE. IL NE VEUT PAS DE RÉCOMPENSE POUR L'IMMENSE SERVICE QU'IL
nous rendre. De la tête, M. de Chandoré approuvait :

—TU AS RAISON, FILLETTE, DIT-IL, CE GREFFIER EST UN BRAVE HOMME.

qui vient d'acquiescer des droits éternels à notre reconnaissance.

—IL CONVIENT D'AJOUTER, REPRIT^{lle}MDENISE, QUE J'AI ÉTÉ EXTRAORDINAIREMENT BRAVE. JAMAIS JE NE ME SERAIS CRUE CAPABLE TANT D'AUDACE. QUE N'ÉTAIS-TU CACHÉ DANS UN PETIT COIN, BON POUR ME VOIR ET POUR M'ENTENDRE! TU N'AURAS PAS RECONNU TA PETITE-FILLE. J'AI BIEN PLEURÉ UN PEU, MAIS APRÈS, QUAND J'AI OBTENU CE QUE JE VOULAIS...

Oh! chère, chère enfant! murmurait le vieillard ému.

—C'EST QUE, VOIS-TU, JE NE SONGEAIS QU'AU DANGER DE JACQUES ET DE LA GLOIRE DE ME MONTRER DIGNE DE LUI, QUI EST SI COURAGEUX. J'ESPERAIS QU'IL SERA CONTENT DE MOI.

—CE SERAIT UN SEIGNEUR DIFFICILE, S'IL NE L'ÉTAIT PAS! S'ÉCRIAIT LE GRAND-PÈRE CHANDORÉ.

MAIS C'EST SOUS LES ARBRES DE LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF QU'ILS SE CAUSAIENT LE GRAND-PÈRE ET SA PETITE-FILLE, ET DÉJÀ PLUSIEURS PROMENEURS AVAIENT TROUVÉ LE MOYEN DE PASSER TROIS OU QUATRE PAS PRÈS D'EUX, LES OREILLES LARGEMENT OUVERTES, FIDÈLES À CETTE DISPOSITION charmante qui est un des agréments de Sauveterre.

MISE SUR SES GARDES PAR LES PRUDENTES RECOMMANDATIONS DE M^{lle} Méchinot, M^{lle} Denise ne tarda pas à s'en apercevoir.

—ON NOUS ÉCOUTE, DIT-ELLE À SON GRAND-PÈRE, VIENS, JE TE DIRAI TOUT EN ROUTE.

ET EN EFFET, TOUT EN CHEMINANT, ELLE LUI RACONTAIT JUSQU'AUX

DÉTAILS DE SON ENTREVUE, ET LE VIEUX GENTILHOMME DÉCLARAIT NE
EN VÉRITÉ CE QU'IL DEVAIT LE PLUS ADMIRER, DE SA PRÉSENCE D'ESPRIT
elle ou du désintéressement de Méchinot.

—RAISON DE PLUS, CONCLUT LA JEUNE FILLE, POUR NE PAS AUGMENTER
PÉRILS AUXQUELS VA S'EXPOSER CET HONNÊTE HOMME. JE LUI AI PRIS
UNE DISCRÉTION ABSOLUE, JE TIENDRAI MA PROMESSE. SI TU VEUX
CROIRE, BON PAPA, NOUS NE PARLERONS DE RIEN, NI AUX TANTES
madame de Boiscoran.

—DIS TOUT DE SUITE, RUSÉE, QUE TU VOUDRAIS SAUVER JACQUES À
toute seule...

—AH! SI JE LE POUVAIS!... MALHEUREUSEMENT IL VA FALLOIR M'EN
MAÎTRE FOLGAT DANS LA CONFIDENCE, CAR NOUS NE SAURIONS NOUS PAS
de ses conseils.

AINSI FUT-IL FAIT. TANTES LAVARANDE ET LA MARQUISE DE BOISCORAN
DURENT SE CONTENTER DE L'EXPLICATION ASSEZ PEU VRAISEMBLABLE
donnait, de sa sortie, M^{lle} Denise.

ET QUELQUES HEURES PLUS TARD, LA JEUNE FILLE, MAÎTRE FOLGAT ET
Chandoré tenaient conseil dans le cabinet du baron.

PLUS QUE M. DE CHANDORÉ ENCORE, LE JEUNE AVOCAT DEVAIT ÊTRE
SURPRIS DE LA CONCEPTION DE M^{lle} DENISE ET DE SA HARDIESSE À
L'EXÉCUTER. JAMAIS IL NE L'EÛT SOUPÇONNÉE CAPABLE D'UNE
DÉMARCHE, TANT, JEUNE FILLE, ELLE GARDAIT ENCORE LES GRÂCES NÉCESSAIRES
les timidités de l'enfant.

Il voulait la complimenter, mais elle:

—OÙ EST MON MÉRITE? INTERROMPIT-ELLE VIVEMENT. À QUEL DANGER
me suis-je exposée?

—À un danger fort réel, mademoiselle, je vous l'assure.

—Bah! fit M. de Chandoré.

—CORROMPRE UN FONCTIONNAIRE, POURSUIVIT MAÎTRE FOLGAT, C'EST
GRAVE! IL Y A DANS LE CODE PÉNAL UN CERTAIN ARTICLE 179 QUI
est très plaisante pas et qui assimile le corrupteur au corrompu...

—EH BIEN! TANT MIEUX! S'ÉCRIA ^{le} M^{lle} DENISE, SI CE PAUVRE MÉCHINET
VA EN PRISON, J'IRAI AVEC LUI. (ET SANS REMARQUER L'EXPRESSION
MÉCONTENTEMENT DE SON GRAND-PÈRE:) ENFIN, MONSIEUR, DIT-ELLE
MAÎTRE FOLGAT, VOICI LE VŒU QUE VOUS FORMIEZ RÉALISÉ. MAINTENANT
NOUS ALLONS AVOIR DES NOUVELLES POSITIVES DE MONSIEUR DE BOISCORAN
il nous donnera ses instructions...

—Peut-être, mademoiselle...

—Comment! peut-être... Vous avez dit devant moi..

—JE VOUS AI DIT, MADEMOISELLE, QU'IL SERAIT INUTILE, IMPRUDENT
ÊTRE, DE RIEN TENTER AVANT DE SAVOIR LA VÉRITÉ. LA SAURONS-NOUS
Pensez-vous que monsieur de Boiscoran, qui a tant de raisons de se
DÉFIER DE TOUT, LA DIRA DANS UNE RÉPONSE QUI DOIT PASSER PAR PLUSIEURS
mains avant de vous arriver?

—Il la dira, monsieur, sans restrictions, sans crainte, sans péril.

—Oh!...

—Mes mesures sont prises... Vous verrez.

—ALORS NOUS N'AVONS PLUS QU'À ATTENDRE. HÉLAS! OUI, IL FALD ATTENDRE, ET C'ÉTAIT BIEN LÀ CE QUI DÉSO^{lle}LAIT DENISE. À PEINE DORMIT-ELLE. SA JOURNÉE DU LENDEMAIN FUT UN SUPPLICE. À CHACUN COUP DE SONNETTE, ELLE TRESSAILLAIT ET COURAIT VOIR. ENFIN, VINGT heures, rien n'étant venu:

—CE NE SERA PAS POUR AUJOURD'HUI, DIT-ELLE, POURVU, MON DIEU que ce pauvre Méchinot ne se soit pas laissé surprendre!

ET PEUT-ÊTRE POUR ÉCHAPPER AUX OBSESSIONS DE SES CRAINTES, elle consentit à accompagner M^{me} de Boiscoran qui allait rendre visite.

AH! SI ELLE EÛT SU!... IL N'Y AVAIT PAS DIX MINUTES QU'ELLE ÉTAIT EN ROUTE QUAND UN DE CES GAMINS, COMME ON EN RENCONTRE À TOUTE HEURE LE JOUR, POLISSONNANT SUR LES PLACES DE SAUVETERRE, SE PRÉSENTA, PORTANT d'une lettre à l'adresse de M^{lle} Denise.

On la porta à M. de Chandoré, qui, en attendant le dîner, faisait un tour de jardin en compagnie de maître Folgat.

—UNE LETTRE POUR DENISE! S'ÉCRIA LE VIEUX GENTILHOMME DÈS QUE son domestique se fut éloigné, c'est la réponse que nous attendons...

IL ROMPIT LE CACHET BRAVEMENT. AH! EMPRESSEMENT INUTILE. LE MESSAGE renfermé dans l'enveloppe était ainsi conçu:

31: 9, 17, 19, 23, 25, 28, 32, 101, 102, 129, 137, 504, 515—
37: 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 24, 27, 52, 54, 118, 119, 120,
200, 201—41: 7, 9, 17, 21, 22, 44, 45, 46...

Et il y en avait deux pages comme cela.

—TENEZ, MAÎTRE, ESSAYEZ DE COMPRENDRE, DIT M. DE CHANDORÉ tendant cette réponse à maître Folgat.

POSITIVEMENT, LE JEUNE AVOCAT ESSAYA. MAIS, APRÈS CINQ MINUS d'efforts inutiles:

—JE COMPRENDS, FIT-IL, QUE MADEMOISELLE DE CHANDORÉ A RAISON DE NOUS DIRE QUE NOUS SAURIONS LA VÉRITÉ. MONSIEUR Boiscoran et elle étaient convenus autrefois d'un chiffre...

Grand-père Chandoré leva les mains vers le ciel.

—VOYEZ-VOUS CES PETITES FILLES, DIT-IL, VOYEZ-VOUS!... NOUS VO sa discrétion, puisqu'il n'y a qu'elle pour nous traduire ce grimoire.

SI, EN ACCOMPAGNANT LA MARQUISE DE BOISCORAN CHEZ ^{M^{ME}} SÉNESCHAL, M^{LE} DENISE ESPÉRAIT DISSIPER LES TRISTES PRESSENTIMENTS DONT ELLE ÉTAIT AGITÉE, SON ESPOIR FUT DÉÇU. L'EXCELLENTE FEMME MAIRE N'ÉTAIT PAS DE CELLES À QUI ON PEUT ALLER DEMANDER DU COAUX HEURES DE DÉFAILLANCE. ELLE NE SUT QUE SE JETER ALTERNATIVEMENT DANS LES BRAS DE M^{ME} DE BOISCORAN ET DE M^{LE} DE CHANDORÉ, ET LEUR RÉPÉTER, EN ÉCLATANT EN SANGLOTS, QU'ELLE LES TENAIT, L'UNE POUR la malheureuse des mères, l'autre pour la plus infortunée des fiancées.

CETTE FEMME CROIT DONC JACQUES COUPABLE? PENSAIT, NON SANS irritation, M^{LE} Denise.

ET CE N'EST PAS TOUT. EN REVENANT, VERS LE HAUT DE LA RUE M.

NON LOIN DE LA MAISON OÙ ÉTAIENT PROVISOIREMENT INSTALLÉS LE CO
LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, ELLE ENTENDIT UN JEUNE GARÇON QUI
«M'man, viens donc voir la mère et la bonne amie de l'assassin!»

LA PAUVRE JEUNE FILLE RENTRAIT DONC PLUS AFFLIÉE QU'ELLE N'ÉTA
LORSQUE SA FEMME DE CHAMBRE, QUI, BIEN ÉVIDEMMENT, GUETTAIT
RETOUR, LUI DIT QUE SON GRAND-PÈRE ET MAÎTRE FOLGAT L'ATTENDAI
le cabinet du baron.

SANS PRENDRE LE TEMPS D'ÔTER SON CHAPEAU, ELLE Y COURUT, ET
qu'elle entra:

—VOICI LA RÉPONSE, LUI DIT M. DE CHANDORÉ EN LUI PRÉSENTA
lettre de Jacques.

ELLE NE PUT RETENIR UN CRI DE JOIE, ET D'UN GESTE RAPIDE ELL
cette lettre à ses lèvres, en répétant:

—NOUS SOMMES SAUVÉS, NOUS SOMMES SAUVÉS! M. DE CHANDORÉ
souriait du bonheur de sa petite-fille.

—SEULEMENT, MADEMOISELLE LA CACHOTTIÈRE, REPRIT-IL, VOUS A
CE QU'IL PARAÎT, DE GRANDS SECRETS À ÉCHANGER AVEC MONSIEUR
BOISCORAN, PUISQUE VOUS AVEZ ADOPTÉ UN CHIFFRE, NI PLUS NI MO
QUE DES CONSPIRATEURS. MAÎTRE FOLGAT ET MOI Y AVONS PERDU N
latin...

ALORS SEULEMENT LA JEUNE FILLE SE RAPPELA LA PRÉSENCE DE L'AVO
Paris, et, plus rouge qu'une pivoine:

—EN CES DERNIERS TEMPS, DIT-ELLE, JACQUES ET MOI, JE NE SAIS À C
PROPOS, AMONS EU L'OCCASION DE PARLER DES MOYENS IMAGINÉS POUR

CORRESPONDRE SECRÈTEMENT, ET IL M'A ENSEIGNÉ CELUI-CI. LES CORRESPONDANTS FONT CHOIX D'UN OUVRAGE QUELCONQUE ET ENVOIENT À CHACUN UN EXEMPLAIRE DE LA MÊME ÉDITION. CELUI QUI ÉCRIT CHOISIT DANS SON EXEMPLAIRE LES MOTS DONT IL A BESOIN ET LES INDIQUE PAR DES CHIFFRES. CELUI QUI REÇOIT LA LETTRE, AVEC LES CHIFFRES, RETROUVE LES MOTS. AINSI, DANS LE BILLET DE JACQUES, LES NUMÉROS SUIVIS DE DEUX POINTS INDICENT UNE PAGE, ET LES AUTRES LE NUMÉRO D'ORDRE DES MOTS CONTENUS dans cette page.

—Eh! eh! fit grand-père Chandoré, j'aurais cherché longtemps!

—C'est très simple, continua M^{lle} DENISE, TRÈS CONNU ET CEPENDANT TRÈS SÛR. COMMENT UN ÉTRANGER DEVINERAIT-IL LE LIVRE CHOISI PAR LES CORRESPONDANTS? PUIS IL EST DES MOYENS ENCORE, POUR DÉROUTER LES INDISCRÉTIONS. ON CONVIENT, PAR EXEMPLE, QUE JAMAIS LES CHIFFRES N'AURONT LEUR VALEUR, OU PLUTÔT QUE CETTE VALEUR VARIERA SELON LE JOUR OÙ ON REÇOIT LA LETTRE EST LE PREMIER, LE SECOND, LE TROISIÈME, LE DERNIER DE LA SEMAINE. AINSI, AUJOURD'HUI NOUS SOMMES LE PREMIER JOUR, N'EST-CE PAS? EH BIEN! DE CHAQUE NUMÉRO DE PAGE IL FAUT DOIS RETIRER 1, ET AJOUTER 1 À CHAQUE NUMÉRO DE LETTRE.

—Et tu vas t'y reconnaître? fit M. de Chandoré.

—ASSURÉMENT, BON PAPA. DÈS QUE JACQUES M'A EU EXPLIQUÉ CE SYSTÈME, J'AI TENU À L'ESSAYER, COMME DE JUSTE. NOUS AVONS CHOISI UN LIVRE QUE J'AIME BEAUCOUP, *Le Lac Ontario*, DE COOPER, ET NOUS NOUS AMUSIONS À NOUS ÉCRIRE DES LETTRES INFINIES. OH! CELA OCCUPA, ET C'EST LONG, PARCE QU'ON NE TROUVE PAS TOUJOURS LES MOTS QU'ON VOUDRAIT EMPLOYER, ET QU'IL FAUT ALORS LES DÉSIGNER LETTRE PAR LETTRE.

—ET MONSIEUR DE BOISCORAN A *Ilac Ontario* DANS SA PRISON?
demanda Maître Folgat.

—OUI, MONSIEUR, JE L'AI APPRIS PAR MONSIEUR MÉCHINET. LE PREMIER SOIN DE JACQUES, DÈS QU'IL S'EST VU AU SECRET, A ÉTÉ DE DEMANDER QUELQUES ROMANS DE COOPER, ET MONSIEUR GALPIN-DAVELINE QUI EST EN FIN, SI CLAIRVOYANT, SI DÉFIANT, EST ALLÉ LES LUI CHERCHER LUI-MÊME. Jacques comptait sur moi, monsieur...

—ALORS, CHÈRE FILLE, VA NOUS DÉCHIFFRER CETTE ÉNIGME, DIT LE MAÎTRE CHANDORÉ.

Et dès qu'elle fut sortie:

—COMME ELLE L'AIME, MURMURA-T-IL, COMME ELLE L'AIME JACQUES!... S'il lui arrivait malheur, monsieur, elle en mourrait...

MAÎTRE FOLGAT NE RÉPONDIT PAS, ET IL S'ÉCOULA PRÈS D'UNE HEURE. QU'ELLE M^{lle} DENISE, ENFERMÉE DANS SA CHAMBRE, RÉUSSIT À RASSEMBLER tous les mots désignés par les chiffres de Jacques de Boiscoran.

MAIS LORSQU'ELLE EUT ACHÉVÉ ET QU'ELLE REPARUT DANS LE CABINET DE SON GRAND-PÈRE, LE PLUS PROFOND DÉSESPOIR SE LISAIT SUR SON JEUNE VISAGE.

—C'est horrible! dit-elle.

LA MÊME IDÉE, TELLE QU'UNE FLÈCHE AIGÜE, TRAVERSA L'ESPRIT DE M^{lle} DENISE, CHANDORÉ ET DE MAÎTRE FOLGAT. Jacques avouait-il donc?

—Tenez, lisez, leur dit M^{lle} Denise en leur tendant sa traduction.

Jacques écrivait:

Merci de votre lettre, ma bien-aimée. Un pressentiment me l'avait si bien annoncée, que je m'étais procuré le LAC ONTARIO. Je ne comprends que trop votre douleur de voir que ma détention se prolonge et que je ne me disculpe pas. Si je me suis tu, c'est que j'espérais que les preuves de mon innocence viendraient du dehors. Je reconnais que l'espérer encore serait insensé et qu'il faudra que je parle. Je parlerai. Mais ce que j'ai à dire est si grave que je garderai le silence tant qu'il ne me sera pas permis de consulter un homme qui ait toute ma confiance. C'est plus que de la prudence qu'il me faut maintenant, c'est de l'habileté. Jusqu'à ce moment, fort de mon innocence, j'étais tranquille. Mon dernier interrogatoire vient de m'ouvrir les yeux et de me montrer l'étendue du danger que je cours.

Mes angoisses seront affreuses jusqu'au jour où je pourrai voir un avocat. Merci à ma mère d'en avoir amené un. J'espère qu'il me pardonnera de m'adresser d'abord à un autre qu'à lui. J'ai besoin d'un homme qui connaisse à fond notre pays et ses mœurs. C'est maître Mergis que je choisis, et je vous charge de l'avertir de se tenir prêt pour le jour où, l'instruction étant terminée, le secret sera levé.

Jusque-là, rien à faire, rien, que d'obtenir, si c'est possible, qu'on retire mon affaire à G. D. et qu'on la confie à un autre. Cet homme se conduit indignement. Il me veut coupable absolument, il commettrait un crime pour m'en accuser, et il n'est sorte de piège qu'il ne me tende. Il faut me faire violence

pour garder mon calme, toutes les fois que je vois entrer dans ma prison ce juge qui s'est dit mon ami.

Ah! chers, j'expie bien cruellement une faute dont, jusqu'ici, je n'avais pour ainsi dire pas eu conscience!

Et vous, mon unique amie, me pardonnerez-vous jamais les horribles tourments que je vous cause...

J'en aurais beaucoup encore à vous dire; mais le détenu qui m'a remis votre billet m'a dit de me hâter, et les mots sont longs à rassembler...

LA LECTURE DE CETTE LETTRE ACHÉVÉE, MAÎTRE FOLGAT ET CHANDORÉ DÉTOURNÈRENT TRISTEMENT LA TÊTE, CRAIGNANT PEUT-ÊTRE QUE M^{lle} DENISE NE SURPRÎT DANS LEURS YEUX LE SECRET DE LEURS PENSÉES. MAIS ELLE NE COMPRIT QUE TROP CE QUE SIGNIFIAIT CE MOUVEMENT.

—Douterais-tu donc de Jacques, grand-père! s'écria-t-elle.

—Non, murmura faiblement M. de Chandoré, non...

—ET VOUS, MAÎTRE FOLGAT, SERIEZ-VOUS FROISSÉ DE CE QUE JACQUES VEUT CONSULTER UN AUTRE AVOCAT QUE VOUS?

—J'AURAIS ÉTÉ LE PREMIER, MADEMOISELLE, À LUI CONSEILLER DE VOUS LAISSER L'ÉLIRE UN HOMME DU PAYS.

Il fallait à M^{lle} Denise toute son énergie pour retenir ses larmes.

—OUI, CETTE LETTRE EST TERRIBLE, DIT-ELLE; MAIS COMMENT NE L'ÊTRE PAS! NE COMPRENEZ-VOUS PAS QUE JACQUES EST DÉSESPÉRÉ, QU'

sa raison chancelle après tant de tortures imméritées...

Quelques coups légers frappés à la porte l'interrompirent.

—C'est moi, disait la voix de M^{me} de Boiscoran.

GRAND-PÈRE CHANDORÉ, MAÎTRE FOLGAT ET^{lle} M^{lle} DENISE SE consultèrent un instant du regard. Enfin:

—LA SITUATION EST TROP GRAVE, ANNONÇA L'AVOCAT, POUR QUE LA de monsieur de Boiscoran ne soit pas consultée...

Et il se leva pour ouvrir.

DEPUIS QUE TENAIENT CONSEIL M^{lle} DENISE, SON GRAND-PÈRE ET MAÎTRE FOLGAT, UN DOMESTIQUE, À CINQ REPRISES DIFFÉRENTES, ÉTAIT VENU CRIER À TRAVERS LA PORTE FERMÉE AU VERRU QUE LA SOUPE ÉTAIT TABLE. «C'EST BIEN», AVAIENT-ILS RÉPONDU À CHAQUE FOIS. MAIS COMME ILS NE DESCENDAIENT TOUJOURS PAS, M^{me} DE BOISCORAN AVAIT FINI PAR COMPRENDRE QU'IL SE PASSAIT QUELQUE CHOSE D'EXTRAORDINAIRE. OR, POUVAIT ÊTRE CE QUELQUE CHOSE, POUR QU'ON LUI EN FÎT MYSTÈRE? C'EST CE QU'ELLE SE DEMANDAIT. MAIS, SI C'ÉTAIT UN ÉVÉNEMENT HEUREUX, ELLE LUI EÛT PAS CACHÉ, PENSAIT-ELLE, UN ÉVÉNEMENT HEUREUX!

C'EST DONC AVEC LA TRÈS FERME RÉOLUTION DE SE FAIRE OUVRIR QU'ELLE ÉTAIT MONTÉE FRAPPER AU CABINET DE M. DE CHANDORÉ. ET DÈS QUE LE MAÎTRE FOLGAT LUI EUT OUVERT, DÈS EN ENTRANT:

—Je veux savoir! dit-elle.

M^{lle} Denise lui répondit:

—QUOI QU'IL ARRIVE, MADAME, DIT-ELLE, RAPPELEZ-VOUS QU'UN MOT DE CE QUE JE VAIS VOUS CONFIER, ARRACHÉ À VOTRE DOULEUR OU VOTRE JOIE, SUFFIRAIT POUR PERDRE UN HONNÊTE HOMME ENVERS QUI AVONS CONTRACTÉ UNE DE CES DETTES DONT ON NE S'ACQUITTE JAMAIS. —réussi à lier une correspondance entre nous et Jacques...

—Denise!

—JE LUI AI ÉCRIT, MA MÈRE, JE VIENS DE RECEVOIR SA RÉPONSE... LIS-la.

Saisie d'une sorte de délire, la marquise de Boiscoran se jeta sur la traduction que lui tendait la jeune fille.

MAIS À MESURE QU'ELLE LISAIT, ON POUVAIT VOIR À CHAQUE LIGNE TOUS SANG SE RETIRER DE SON VISAGE, SES LÈVRES BLÊMIR, SES YEUX SE VOIR L'AIR MANQUER À SA POITRINE HALETANTE. ET À LA FIN, LA LETTRE ÉCrite SES MAINS DÉFAILLANTES, ELLE S'AFFAISSA LOURDEMENT SUR UN FAUTOU balbutiant:

—POURQUOI LUTTER, PUISQUE NOUS SOMMES PERDUS! SUPERBE FUGA geste de M^{lle} Denise, et admirable l'accent dont elle s'écria:

—POURQUOI NE DITES-VOUS PAS TOUT DE SUITE, MA MÈRE, QUE JACQUES est un incendiaire et un assassin!

ET SECOUANT LA TÊTE D'UN MOUVEMENT D'INDOMPTABLE ÉNERGIE, LA FRÉMISANTE, PROMENANT AUTOUR D'ELLE UN REGARD OÙ ÉCLATAIT la colère et le dédain:

—RESTERAIS-JE DONC SEULE, FIT-ELLE, À LE DÉFENDRE, LUI QUI CO

tant d'amis en ses jours prospères! Soit...

MOINS ÉMU, COMME DE RAISON, QUE M. DE CHANDORÉ ET M^{ME} DE BOISCORAN, maître Folgat avait été le premier à se remettre.

—NOUS SERIONS DEUX, EN TOUT CAS, MADEMOISELLE, INTERROMPIT-ELLE, CAR JE SERAIS IMPARDONNABLE SI JE ME LAISSAIS INFLUENCER PAR CETTE LETTRE. JE SERAIS SANS EXCUSE, MOI QUI SAIS PAR EXPÉRIENCE CE QUE VOUS VOTRE CŒUR A DEVINÉ. LA PRISON PRÉVENTIVE A DES ANGOISSES QUI DISSOLVENT LES CARACTÈRES LES PLUS VIGOUREUSEMENT TREMPÉS. LES JOURS S'Y TRAÎNENT INTERMINABLES ET LES NUITS Y ONT DES TERREURS SAISISSANTES. L'INNOCENT, DANS LA CELLULE DES SECRETS, SE VOIT DEVENIR COUPABLE. MÊME QUE L'HOMME LE PLUS SAIN D'ESPRIT SENT SON CERVEAU SE TROUVER dans le cabanon des fous...

M^{lle} de Chandoré ne le laissa pas poursuivre.

—VOILÀ, MONSIEUR, S'ÉCRIT-ELLE, CE QUE JE SENTAIS, CE QUE VOUS VOUS N'AURAIS PAS SU EXPRIMER COMME VOUS!

HONTEUX DE LEUR DÉFAILLANCE, GRAND-PÈRE CHANDORÉ ET LA MARQUISE DE BOISCORAN S'EFFORÇAIENT DE RÉAGIR CONTRE LE DOUTE AFFREUX CE MOMENT LES AVAIT TERRASSÉS.

—Enfin, quel parti prendre? fit la marquise d'une voix faible.

—VOTRE FILS NOUS L'INDIQUE, MADAME, RÉPONDIT L'AVOCAT DE FAMILLE. NOUS N'AVONS QU'À ATTENDRE LA FIN DE L'INSTRUCTION.

—PARDON, DIT M. DE CHANDORÉ, NOUS AVONS À OBTENIR UN CHANGEMENT DE JUGE...

Maître Folgat secoua la tête.

—MALHEUREUSEMENT, FIT-IL, CE N'EST LÀ QU'UN RÊVE IRRÉALISABLE. LA RÉCUSATION EN RÉCUSE PAS COMME UN SIMPLE JURÉ UN JUGE D'INSTRUCTION AGISSANT À TITRE.

—Cependant...

—LE LÉGISLATEUR A VOULU, SELON L'ÉNERGIQUE EXPRESSION D'AYRIER, QUE RIEN NE PÛT PRÉVALOIR CONTRE LE JUGE D'INSTRUCTION, LUI COUPANT LE CHEMIN OU BRIDER SA PUISSANCE. L'ARTICLE 542 DU CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE EST FORMEL.

—Et... que dit cet article? interrogea M^{lle} Denise.

—IL DIT EN SUBSTANCE, MADEMOISELLE, QUE LA RÉCUSATION PROPOSÉE PAR UN PRÉVENU CONTRE UN JUGE D'INSTRUCTION CONSTITUE UNE DEMANDE EN RENVOI POUR CAUSE DE SUSPICION LÉGITIME, DEMANDE SUR LAQUELLE N'APPARTIENT QU'À LA COUR DE CASSATION DE STATUER, PARCE QUE LE JUGE D'INSTRUCTION, DANS LES LIMITES DE SA COMPÉTENCE, CONSTITUE À L'ÉGARD D'UNE AFFAIRE une juridiction... Je ne sais si je m'exprime clairement?

—OH! TRÈS CLAIREMENT, DÉCLARA M. DE CHANDORÉ. SEULEMENT, C'EST BIEN PUISQUE JACQUES LE DÉSIRE...

—C'est vrai, monsieur; mais monsieur de Boiscoran ne sait pas...

—Pardon! Il sait que son juge est son mortel ennemi...

SOIT. EN QUOI SERONS-NOUS PLUS AVANCÉS D'OBÉIR? PENSEZ-VOUS DONC QUE LA DEMANDE EN RENVOI EMPÊCHERAIT MONSIEUR GALIEN DE DAVELINE DE CONTINUER À SUIVRE LA PROCÉDURE? POINT. IL LA S...

JUSQU'À LA DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION. IL SERAIT, JUSQUE-LÀ, VRAI, EMPÊCHÉ DE RENDRE UNE ORDONNANCE DÉFINITIVE; MAIS MONSIEUR DE BOISCORAN DOIT LA SOUHAITER, CETTE ORDONNANCE, DONT LE PREMIER EFFET SERA DE LEVER LE SECRET ET DE LUI PERMETTRE DE VOIR SON AVOCAT.

—C'EST ATROCE! MURMURA M. DE CHANDORÉ. OUI, C'EST ATROCE, EN EFFET, MAIS C'EST LA LOI. ET ILS SONT HEUREUX, CEUX QUI JAMAIS EN VIE, QU'IL S'AGISSE D'EUX OU D'UN ÊTRE CHER, N'ONT EU L'OCCASION D'OUVRIR CE LIVRE FORMIDABLE QUI S'APPELLE LE CODE, ET D'Y CHERCHER, LE PASSE SERRÉ D'UNE INEXPLICABLE ANXIÉTÉ, L'ARTICLE FATIDIQUE ET INEXORABLE QUI DÉPEND LEUR DESTINÉE...

Mais, depuis un moment déjà, M^{lle} Denise réfléchissait.

—JE VOUS AI BIEN COMPRIS, MONSIEUR, DIT-ELLE AU JEUNE AVOCAT. DÈS DEMAIN VOS OBJECTIONS SERONT SOUMISES À MONSIEUR DE BOISCORAN.

—ET SURTOUT, INSISTA LE JEUNE AVOCAT, EXPLIQUEZ-LUI BIEN QUE NOS DÉMARCHES, DANS LE SENS QU'IL INDIQUE, TOURNERAIENT CONTRE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE EST NOTRE ENNEMI, MAIS NOUS N'AVONS PAS À ARTICULER CONTRE LUI AUCUN GRIEF POSITIF. ON NOUS RÉPONDRAIT TOUT AU PLUS : «Si monsieur de Boiscoran est innocent, que ne parle-t-il...»

C'est ce que ne voulait pas admettre grand-père Chandoré.

—CEPENDANT, COMMENÇA-T-IL, SI NOUS AVIONS POUR NOUS DE HAUTES INFLUENCES...

—En avons-nous?

—ASSURÉMENT. BOISCORAN A DES AMIS INTELLIGENTS QUI ONT SU FAIRE
FORT PUISSANTS SOUS TOUS LES RÉGIMES. IL A ÉTÉ FORT LIÉ, JADIS,
monsieur de Margeril...

Fort significatif fut le geste de maître Folgat.

—DIABLE! INTERROMPIT-IL, SI MONSIEUR DE MARGERIL VOULAIT
donner un coup d'épaule... Mais c'est un homme peu accessible.

—ON PEUT TOUJOURS LUI DÉPÊCHER BOISCORAN... PUISQU'IL EST RE
PARIS POUR FAIRE DES DÉMARCHES, VOILÀ UNE OCCASION. JE LUI ÉCRI
soir même.

DEPUIS QUE CE NOM DE MARGERIL AVAIT ÉTÉ PRONONCÉ, ^{M^{ME}} M^{ME} DE
BOISCORAN ÉTAIT DEVENUE PLUS PÂLE, S'IL EST POSSIBLE. SUR LES DE
mots du vieux gentilhomme, elle se dressa, et vivement:

—N'ÉCRIVEZ PAS, MONSIEUR, DIT-ELLE, CE SERAIT INUTILE, JE NE LE
pas...

Si évident était son trouble que les autres en étaient confondus.

—BOISCORAN ET MONSIEUR DE MARGERIL SONT DONC BROUILLÉS,
interrogea M. de Chandoré.

—Oui.

—Mais il s'agit du salut de Jacques, ma mère! s'écria M^{lle} Denise.

HÉLAS! LA PAUVRE FEMME NE POUVAIT PAS DIRE QUELS SOUPÇONS
AVAIENT TROUBLÉ LA VIE DU MARQUIS DE BOISCORAN, NI COMBIEN
CRUELLEMENT LA MÈRE PAYAIT EN CE MOMENT UNE IMPRUDENCE

l'épouse.

—S'IL LE FALLAIT ABSOLUMENT, FIT-ELLE D'UNE VOIX ÉTOUFFÉE, SI NOTRE SUPRÊME RESSOURCE... C'EST MOI QUI IRAIS TROUVER MONSIEUR Margeril..

SEUL, MAÎTRE FOLGAT EUT LE SOUPÇON DES DOULOUREUX SOUVENIRS CE NOM ÉVEILLAIT DANS L'ÂME DE ^MM DE BOISCORAN. AUSSI, intervenant:

—EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, DÉCLARA-T-IL, MON AVIS EST D'ATTENDRE DE L'INSTRUCTION. CEPENDANT JE PUIS ME TROMPER, ET AVANT RÉPONDRE À MONSIEUR JACQUES, JE DÉSIRE QUE L'AVOCAT QU'IL NO désigne soit consulté.

VOILÀ CERTAINEMENT LE PARTI LE PLUS SAGE, APPROUVA M. Chandoré.

ET SONNANT UN DOMESTIQUE, IL LUI COMMANDA DE SE RENDRE maître Mergis, le prier de passer après son dîner.

LE CHOIX DE JACQUES DE BOISCORAN ÉTAIT HEUREUX. M. MAGLOIRE MERGIS, PLUS CONNU SOUS LE NOM DE MAÎTRE MAGLOIRE, PASSAIT SAUVETERRE POUR LE PLUS HABILE ET LE PLUS ÉLOQUENT AVOCAT SEULEMENT DU DÉPARTEMENT, MAIS ENCORE DE TOUT LE RESSORT DE POITIERS. IL AVAIT ENCORE, CE QUI EST PLUS RARE ET BIEN AUTREMENT GLORIEUX, UNE RÉPUTATION INATTAQUABLE ET BIEN MÉRITÉE D'INTÉRIEUR D'HONNEUR. IL ÉTAIT CONNU QUE JAMAIS IL N'EÛT CONSENTI À PLAIDER UNE CAUSE ÉQUIVOQUE, ET ON CITAIT DE LUI DES TRAITS HÉROÏQUES, TELS QUE JETER À LA PORTE PAR LES ÉPAULES LES CLIENTS ASSEZ MAL AVISÉS DE VENIR, L'ARGENT À LA MAIN, LE SUPPLIER DE SE CHARGER DE QUELQUE

véreuse.

AUSSI N'ÉTAIT-IL GUÈRE RICHE ET GARDAIT-IL, À CINQUANTE-QUATRE ANS QU'IL AVAIT, LES HABITUDES MODESTES ET FRUGALES D'UN DÉBUTANT FORTUNE. MARIÉ JEUNE, MAÎTRE MAGLOIRE AVAIT PERDU SA FEMME A QUELQUES MOIS DE MÉNAGE, ET JAMAIS IL NE S'ÉTAIT CONSOLÉ DE C PERTE. APRÈS PLUS DE TRENTE ANS, LA PLAIE N'ÉTAIT PAS CICATRIS TOUJOURS, FIDÈLEMENT, À DE CERTAINES ÉPOQUES, ON LE VOYAIT TRAV la ville, un gros bouquet à la main, et s'acheminer vers le cimetière.

DE TOUT AUTRE, LES ESPRITS FORTS DE SAUVETERRE NE SE FUSSEN PRIVÉS DE RIRE. DE LUI ILS N'OSAIENT, TANT ÉTAIT GRAND LE QU'IMPOSAIT CET HONNÊTE HOMME, AU VISAGE CALME ET SEREIN, AUX CLAIRS ET FIERs, AUX LÈVRES FINEMENT DESSINÉES, VÉRITABLES D'ORATEUR, TRADUISANT TOUR À TOUR LA PITIÉ OU LA COLÈRE, LA RAIE dédain.

DE MÊME QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS, MAÎTRE MAGLOIRE É RÉPUBLICAIN, ET AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS DE L'EMPIRE, IL AVAIT FA BONAPARTISTES D'INCROYABLES EFFORTS, L'APPUI DE L'ADMINISTRATI QUANTITÉ DE MANŒUVRES ASSEZ LOUCHES POUR PARVENIR À L'ÉCARTER CHAMBRE. ENCORE N'EUSSENT-ILS PAS RÉUSSI SANS LE CONCOURS DE DE CLAUDIEUSE, QUI NE LES AIMAIT GUÈRE CEPENDANT, ET QUI déterminé un grand nombre d'électeurs à s'abstenir.

VOILÀ L'HOMME QUI, SUR LES NEUF HEURES DU SOIR, SE RENDAN l'invitation de M. de Chandoré, se présentait rue de la Rampe.

M^{lle} Denise et son grand-père, M^{me} DE BOISCORAN ET MAÎTRE FOLC l'attendaient.

IL LES SALUA D'UN AIR AFFECTUEUX, MAIS EN MÊME TEMPS SI TRISTE. M^{lle} DENISE EN REÇUT UN COUP AU CŒUR. ELLE CRUT COMPRENDRE MAÎTRE MAGLOIRE N'ÉTAIT PAS ÉLOIGNÉ DE CROIRE À LA CULPABILITÉ DE JACQUES DE BOISCORAN. ET ELLE NE SE TROMPAIT PAS, CAR MAÎTRE MAGLOIRE NE TARDA PAS À LE DONNER À ENTENDRE, AVEC DE GRands ménagements, sans doute, mais très clairement.

AYANT PASSÉ LA JOURNÉE AU PALAIS, IL AVAIT RECUEILLI L'OPINION DES MEMBRES DU TRIBUNAL, ET CETTE OPINION ÉTAIT LOIN D'ÊTRE FAVORABLE AU PRÉVENU. EN DE TELLES CONDITIONS, SE PRÊTER AUX DÉSIRS DE JACQUES DE BOISCORAN D'INTRODUIRE CONTRE M. DAVELINE UNE DEMANDE EN RENVOI EÛT ÉTÉ une impardonnable faute.

—L'INSTRUCTION DURERA DONC DES ANNÉES! S'ÉCRIA M^{lle} DENISE, PUISQUE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE PRÉTEND OBTENIR DE JACQUES DE BOISCORAN L'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis.

Maître Magloire secoua la tête.

—JE CROIS, AU CONTRAIRE, MADEMOISELLE, RÉPONDIT-IL, que l'instruction sera bientôt terminée.

—Si Jacques se tait, cependant...

—LE MUTISME D'UN PRÉVENU, PAS PLUS QUE SON CAPRICE OU SON OBSTINATION, NE SAURAIT ENTRAVER LA MARCHÉ DE LA PROCÉDURE. M. DAVELINE DEVEUT DEMEURER DE PRODUIRE SA JUSTIFICATION, S'IL REFUSE DE LE FAIRE, LA PROCÉDURE passe outre...

—Pourtant, monsieur, quand un prévenu a des raisons...

—IL N'Y A JAMAIS DE RAISONS VALABLES DE SE LAISSER ACCU-
INJUSTEMENT. CEPENDANT LE CAS A ÉTÉ PRÉVU. LIBRE AU PRÉVENU D
pas répondre à une question qui l'embarrasse:

Nemo tenetur prodere se ipsum.

MAIS AVOUEZ QUE CE REFUS DE RÉPONDRE AUTORISE LE JUGE
CONSIDÉRER COMME DÉCISIVES LES CHARGES SUR LESQUELLES LE PRÉVENU
s'explique pas.

PLUS ÉTAIT CALME LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE, PLUS
AUDITEURS, À L'EXCEPTION DE MAÎTRE FOLGAT, ÉTAIENT EFFRAYÉS.
ÉCOUTANT CES EXPRESSIONS TECHNIQUES QU'IL EMPLOYAIT, ILS SE SENTI-
GLACÉS JUSQU'AUX MOELLES, COMME LES AMIS D'UN BLESSÉ QUI ENTEND
le chirurgien repasser des bistouris.

—AINSI, MONSIEUR, DEMANDA D'UNE VOIX FAIBLE M^{ME} DE BOISCORAN,
la situation de mon malheureux fils vous paraît grave...

—J'ai dit périlleuse, madame.

—VOUS PENSEZ AVEC MAÎTRE FOLGAT QUE CHAQUE JOUR QUI S'ÉCOU-
ajoute au danger qu'il court...

—JE N'EN SUIS QUE TROP SÛR. ET SI MONSIEUR DE BOISCORAN N'EST
réellement innocent...

—AH! MONSIEUR, INTERROMPIT M^{ME} DENISE, MONSIEUR, POUVEZ-VOUS
parler ainsi, vous qui êtes l'ami de Jacques...

C'EST D'UN AIR DE COMMISÉRATION PROFONDE, ET BIEN SINCÈRE, QU'
maître Magloire considéra un moment la jeune fille. Puis:

—C'EST PARCE QUE JE SUIS UN AMI, MADEMOISELLE, RÉPONDIT-IL, QU'IL VOUS DOIS LA VÉRITÉ. OUI, J'AI CONNU ET APPRÉCIÉ LES HAUTES QUALITÉS DE MONSIEUR DE BOISCORAN, JE L'AI AIMÉ, JE L'AIME... MAIS CE N'EST PAS AVEC LE CŒUR, C'EST AVEC LA RAISON QU'IL FAUT EXAMINER LA SITUATION. JACQUES EST HOMME, C'EST PAR D'AUTRES HOMMES QU'IL SERA JUGÉ. IL NE PEUT ÊTRE CONDAMNÉ QUE SUR LA BASE DE SA CULPABILITÉ DES INDICES MATÉRIELS, PALPABLES, TANGIBLES. QU'EST-CE QUE VOUS AVEZ À OFFRIR DE SON INNOCENCE? DES PREUVES MORALES!...

—Mon Dieu! murmurait M^{lle} Denise.

JE PENSE DONC COMME MON HONORABLE CONFRÈRE... (ET MAÎTRE MAGLOIRE SALUAIT MAÎTRE FOLGAT.) JE CROIS FERMEMENT QUE SI MONSIEUR DE BOISCORAN EST INNOCENT, IL A ADOPTÉ UN SYSTÈME DÉPLORABLE. AH! SI PAR BONHEUR IL A UN ALIBI, QU'IL SE HÂTE, QU'IL SE HÂTE DE LE PRÉSENTER. QU'IL NE LAISSE PAS LA PROCÉDURE ARRIVER À LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION! Une fois là, un prévenu est aux trois quarts condamné.

Positivement, le cramoisi des joues de M. de Chandoré pâlisait.

—ET CEPENDANT, S'ÉCRIA-T-IL, JACQUES NE CHANGERA PAS DE SYSTÈME. CE N'EST QUE TROP SÛR POUR QUI CONNAÎT SON ENTÊTEMENT DE MULE!

—ET, MALHEUREUSEMENT, SA RÉOLUTION EST PRISE, DIT M^{lle} DENISE, ET MAÎTRE MAGLOIRE, QUI LE CONNAÎT BIEN, NE LE VERRA QUE TROP PAUVAIRE. LA LETTRE QU'IL NOUS ÉCRIT.

JUSQU'ALORS, RIEN N'AVAIT ÉTÉ DIT QUI PÛT FAIRE SOUPÇONNER À LA FAMILLE DE SAUVETERRE LE MOYEN EMPLOYÉ POUR CORRESPONDRE AVEC UN PRISONNIER.

LUI MONTRANT LA LETTRE, IL FALLAIT LE METTRE DANS LA CONFIDENCE que fit M^{lle} Denise.

Étonné d'abord, il ne tarda pas à froncer le sourcil.

—C'EST BIEN IMPRUDENT, MURMURA-T-IL, DÈS QU'IL SUT TOUT, C'EST UN PEU HARDI... (ET REGARDANT MAÎTRE FOLGAT :) NOTRE PROFESSION, CONTINUEMENT, A CERTAINES RÈGLES DONT IL EST TOUJOURS FÂCHEUX... DE S'ÉCARTER.

CORROMPRE UN GREFFIER, PROFITER DE SA FAIBLESSE ET DE SA FIDÉLITÉ... L'avocat de Paris avait rougi imperceptiblement.

—JE N'AURAIS JAMAIS CONSEILLÉ UNE TELLE IMPRUDENCE, DIT-IL; MAIS AU MOMENT OÙ ELLE ÉTAIT COMMISE, JE N'AI PAS CRU DEVOIR REFUSER DE PROFITER, ET DUSSÉ-JE ENCOURIR UN BLÂME SÉVÈRE, OU PIS ENCORE... je profiterai.

MAÎTRE MAGLOIRE NE RÉPONDIT PAS; MAIS AYANT LU LA LETTRE, dit Jacques:

—JE SUIS AUX ORDRES DE MONSIEUR DE BOISCORAN, DIT-IL, ET DÈS QU'IL LE SECRET SERA LEVÉ, JE ME RENDRAI PRÈS DE LUI. JE CROIS, COMME MADemoiselle DENISE, QU'IL S'OBSTINERA À GARDER LE SILENCE. CEPENDANT, PUISQUE VOUS AVEZ UN MOYEN DE LUI FAIRE PARVENIR VOTRE LETTRE... ALLONS, BIEN! VOICI QUE, MOI AUSSI, JE PROFITE DE L'IMPUDENCE COMMISE. SUPPLIEZ-LE, DANS SON INTÉRÊT, AU NOM DE TOUT CE QU'IL VOUS EST plus cher, de parler, de se disculper, de s'expliquer...

ET, SALUANT, MAÎTRE MAGLOIRE SE RETIRA PRÉCIPITAMMENT, LAISSANT LES AUDITEURS CONSTERNÉS, TANT IL ÉTAIT VISIBLE QUE LE BUT DE SA VISITE

RETRAITE ÉTAIT SURTOUT DE CACHER LA PÉNIBLE IMPRESSION QU'IL R
de la lettre de Jacques.

—CERTES! DIT M. DE CHANDORÉ, NOUS ALLONS LUI ÉCRIRE, MAIS CE
comme si nous chantions... Il attendra la fin de l'instruction.

—QUI SAIT!... MURMURA M^{lle} DENISE. (ET APRÈS UNE MINUTE D
méditation:) On peut toujours essayer, ajouta-t-elle.

ET SANS S'EXPLIQUER D'AVANTAGE, ELLE SORTIT ET COURUT À SA CH
écrire ce laconique billet:

*Il faut que je vous parle. Notre jardin a une petite porte qui
donne sur la ruelle de la Charité, je vous y attends. Si tard que
vous soit remis ce mot, venez.*

Denise.

Puis, ayant mis ce billet sous enveloppe, elle appela la vieille bonne
QUI L'AVAIT ÉLEVÉE, ET APRÈS TOUTES LES RECOMMANDATIONS QU
prudence lui pouvait inspirer:

—IL FAUT, LUI DIT-ELLE, QUE MONSIEUR MÉCHINET, LE GREFFIER,
lettre ce soir même; pars, dépêche-toi!

IX

DEPUIS VINGT-QUATRE HEURES, MÉCHINET ÉTAIT SI CHANGÉ QUE

sœurs ne le reconnaissaient plus.

AUSITÔT APRÈS LE DÉPART DE M^{LE} DENISE, ELLES ÉTAIENT ALLÉES TROUVER, ESPÉRANT QU'IL LEUR APPRENDRAIT ENFIN CE QUE SIGNIFIAIT cette mystérieuse entrevue; mais dès les premiers mots:

—CELA NE VOUS REGARDE PAS! S'ÉTAIT-IL ÉCRIÉ D'UN ACCENT QUI FÉFÉMAIT, frémir les deux couturières. Cela ne regarde personne!

ET IL ÉTAIT RESTÉ SEUL, TOUT ÉTOURDI DE L'AVENTURE, ET RÊVANT LES MOYENS DE TENIR SA PROMESSE SANS SE COMPROMETTRE. CE N'ÉTAIT PAS UN TRAVAIL aisé.

LE MOMENT DÉCISIF ARRIVÉ, IL RECONNUT QUE JAMAIS IL NE RÉUSSIRAIT À FAIRE PASSER À JACQUES DE BOISCORAN LE BILLET QUI BRÛLAIT SA POUSSE sans être aperçu de l'œil de lynx de M. Galpin-Daveline.

FORCE LUI FUT DONC, APRÈS DE LONGUES HÉSITATIONS, DE RECOURIR À LA COMPLICITÉ DE L'HOMME QUI SERVAIT JACQUES, DE FRUMENCE CHEMINIER. ENFIN. C'ÉTAIT, D'AILLEURS, UN ASSEZ BON DIABLE QUE CE PAUVRE DIABLE, DONT LE VICE CAPITAL ÉTAIT UNE INCURABLE PARESSE, ET QUI N'AVAIT AUCUNE conscience que de légers délits de vagabondage.

IL AIMAIT MÉCHINET, LEQUEL, PENDANT SES SÉJOURS ANTÉRIEURS EN PRISON DE SAUVETERRE, LUI AVAIT DONNÉ QUELQUEFOIS DU TABAC CONTRE QUELQUES SOUS POUR S'ACHETER DU VIN. IL NE FIT DONC AUCUNE OBJECTION À LA PROPOSITION QUE LUI FIT LE GREFFIER DE REMETTRE UN BILLET À BOISCORAN ET DE RAPPORTER UNE RÉPONSE. ET IL S'ACQUITTA FIDÈLEMENT et honnêtement de la commission.

MAIS DE CE QUE TOUT S'ÉTAIT BIEN PASSÉ CETTE FOIS, IL NE S'ENSURENDAIT PAS.

PAS QUE MÉCHINET FÛT PLUS TRANQUILLE. OUTRE QU'IL ÉTAIT ASSÉSSÉ PAR SES
REMORDS EN SONGEANT À SES DEVOIRS TRAHIS, IL FRÉMISSAIT DE SE SENSIR
LA MERCI D'UN COMPLICE. QUE FALLAIT-IL, POUR QU'IL FÛT DÉCOUVERT
indiscrétion, une maladresse, un hasard malheureux. Qu'advierait-
IL ALORS? DESTITUÉ, IL PERDRAIT SUCCESSIVEMENT TOUTES SES PLACES
CONFIANCE ET LA CONSIDÉRATION SE RETIRERAIENT DE LUI. ADIEU LE
AMBITIEUX, LES ILLUSIONS DE FORTUNE, L'ESPOIR D'ARRIVER À UNE
position par un mariage avantageux.

ET CEPENDANT, CONTRADICTION BIZARRE, MÉCHINET NE REGRETTAIT
qu'il avait fait, et il se sentait prêt à recommencer.

TELLES ÉTAIENT SES DISPOSITIONS, QUAND LA VIEILLE BONNE DE M^{lle}
Chandoré lui apporta la lettre de sa maîtresse.

—QUOI, ENCORE! S'ÉCRIT-IL. (ET QUAND IL EUT PARCOURU LES QUATRE
LIGNES;) DITES À MADEMOISELLE DE CHANDORÉ QUE JE SUIS À SES ORDRES
répondit-il, persuadé que quelque événement fâcheux était survenu.

MOINS D'UN QUART D'HEURE APRÈS, EN EFFET, IL SORTIT, ET AVEC
SORTES DE PRÉCAUTIONS POUR DÉPISTER LES CURIEUX, IL GAGNA LA RUE
la Charité.

LA PETITE PORTE DU JARDIN ÉTAIT ENTREBÂILLÉE, IL N'EUT QU'À LA
pour entrer.

QUOIQU'IL N'Y EÛT PAS DE LUNE, LA NUIT ÉTAIT FORT CLAIRE: À
pas, sous les arbres, il reconnut M^{lle} Denise et s'avança.

—EXCUSEZ-MOI, MONSIEUR, COMMENÇA-T-ELLE, D'AVOIR OSÉ VOUS
envoyer chercher...

TOUTES LES ANGOISSES DE MÉCHINET SE DISSIPAIENT. IL NE SONGEAIT QU'À L'ÉTRANGETÉ DE LA SITUATION. SA VANITÉ SE DÉLECTAIT DE SE CONFIDENT DE CETTE JEUNE FILLE, LA PLUS NOBLE, LA PLUS JOLIE ET LA PLUS RICHE HÉRITIÈRE DU PAYS.

—VOUS AVEZ BIEN FAIT DE ME MANDER, SI JE PUIS VOUS ÊTRE UTILE, MADEMOISELLE, DIT-IL.

EN PEU DE MOTS ELLE L'EUT MIS AU FAIT, ET QUAND ELLE LUI DEMANDA SON AVIS :

—JE PENSE COMME MAÎTRE FOLGAT, RÉPONDIT-IL, QUE LE CHAGRIN ET L'ISOLEMENT COMMENCENT À AGIR D'UNE FAÇON DÉSASTREUSE SUR LE MARIAGE de monsieur de Boiscoran.

—Oui, c'est à devenir fou! murmura la jeune fille.

—JE CROIS, AVEC MAÎTRE MAGLOIRE, POURSUIVIT LE GREFFIER, QU'IL FAUDRAIT PERSUADER monsieur de Boiscoran, en s'obstinant à se taire, empire sa situation. J'EN AI LA PREUVE. MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, SI ANXIEUX LES PREMIERS JOURS, A RECOUVRÉ TOUTE SON ASSURANCE. LE PROCUREUR GÉNÉRAL LUI A ÉCRIT POUR LE FÉLICITER DE SON ÉNERGIE.

—Et alors...

—ALORS, MADEMOISELLE, IL FAUDRAIT DÉTERMINER MONSIEUR DE BOISCORAN À PARLER. JE SENS BIEN QUE SA RÉOLUTION EST FERMEMENT ARRÊTÉE, MAIS SI VOUS LUI ÉCRIVIEZ, PUISQUE VOUS POUVEZ ÉCRIRE...

—Une lettre serait inutile.

—Cependant...

—Inutile, vous dis-je. Seulement, je sais un moyen...

—EMPLOYEZ-LE BIEN VITE, ALORS, MADEMOISELLE, INTERROMPIT LE GREFFIER. Ne perdez pas une minute, il n'est que temps.

SI CLAIRE QUE FÛT LA NUIT, MÉCHINET NE POUVAIT VOIR LA PÂLE jeune fille.

—EH BIEN! REPRIT-ELLE, IL FAUT QUE J'ARRIVE JUSQU'À MONSIEUR Boiscoran, que je le voie, que je lui parle...

Elle supposait que le greffier allait bondir, se récrier, point:

—En effet, dit-il du ton le plus tranquille; mais comment?

—BLANGIN, LE GEÔLIER, ET SA FEMME NE TIENNENT À LEUR PLACE PARCE QU'ELLE LES FAIT VIVRE. POURQUOI NE LEUR OFFRIRAIS-JE EN ÉCHANGE D'UNE ENTREVUE AVEC MONSIEUR DE BOISCORAN, DE QU'IL S'ÉTABLIR À LA CAMPAGNE?

—POURQUOI NON? FIT LE GREFFIER. (ET PLUS BAS, RÉPONDANT AUX OBJECTIONS DE SON EXPÉRIENCE:) LA PRISON DE SAUVETERRE, POURSUIT-IL, NE RESSEMBLE EN RIEN AUX MAISONS D'ARRÊT DES GRANDES VILLES. LES PRISONNIERS Y SONT RARES, LA SURVEILLANCE Y EST NULLE. LES PORTES FERMÉES, Blangin y est le maître...

—J'irai le trouver demain!... déclara M^{lle} Denise.

IL EST DE CES PENTES SUR LESQUELLES ON NE SAURAIT SE RETENIR. CÉDANT UNE PREMIÈRE FOIS AUX SUGGESTIONS DE M^{lle} DENISE, MÉCHINET,

à son insu, s'était engagé pour l'avenir.

—NON, N'Y ALLEZ PAS, MADEMOISELLE, DIT-IL. VOUS NE SAURIEZ DÉMONSTRER À BLANGIN QU'IL NE COURT AUCUN DANGER, NI ÉVALUER SUFFISAMMENT SES CONVOITISES. C'EST MOI QUI LUI PARLERAI.

—Oh! monsieur! s'écria M^{lle} Denise, monsieur, comment jamais...

—Combien puis-je offrir? interrompit le greffier.

—Tout ce que vous jugerez convenable, tout...

—ALORS, MADEMOISELLE, DEMAIN, ICI, À LA MÊME HEURE QU'AUJOURD'HUI, JE VOUS APPORTERAI LA RÉPONSE.

ET IL S'ÉLOIGNA, LAISSANT M^{lle} DENISE SI ENFLAMMÉE D'ESPOIR QUE TOUT LE RESTE DE LA SOIRÉE ET TOUTE LA JOURNÉE DU LENDEMAIN, LAVARANDE ET M^{me} DE BOISCORAN, À QUI ELLE N'AVAIT RIEN CONFIE, CESSÈRENT DE SE DEMANDER: QU'A DONC CETTE PETITE?

ELLE SONGEAIT QUE, SI LA RÉPONSE ÉTAIT FAVORABLE, AVANT VINGT-HEURES ELLE VERRAIT JACQUES, ET ELLE SE DISAIT: POURVU QUE MÉRITOIT SOIT EXACT.

IL LE FUT. À DIX HEURES PRÉCISES, COMME LA VEILLE, IL POUSSAIT LA PORTE, ET TOUT D'ABORD:

—J'ai réussi, dit-il.

SI VIOLENTE FUT L'ÉMOTION DE M^{lle} DENISE, QU'ELLE DUT S'APPUYER À UN ARBRE.

—BLANGIN CONSENT, POURSUIVIT LE GREFFIER. JE LUI AI PROMIS SEIZ francs... C'est peut-être beaucoup.

—C'est bien trop peu...

—Il exige qu'ils lui soient remis en or.

—Il les aura.

—Enfin, il met à l'entrevue des conditions qui vous paraîtront peut-être bien dures, mademoiselle...

Déjà la jeune fille s'était remise.

—Dites, monsieur.

—TOUT EN PRENANT SES PRÉCAUTIONS POUR LE CAS OÙ IL S DÉCOUVERT, BLANGIN TIENT À NE PAS L'ÊTRE. VOICI DONC COMMENT RÉGLÉ LES CHOSES. DEMAIN SOIR, À SIX HEURES, VOUS PASSEREZ DEVANT PRISON. LA PORTE SERA OUVERTE, ET SUR LA PORTE SE TIENDRA LA FEM BLANGIN, QUE VOUS CONNAISSEZ BIEN, PUISQU'ELLE A ÉTÉ À VOTRE SER SI ELLE NE VOUS SALUE PAS, CONTINUEZ VOTRE CHEMIN, IL SERAIT SU QUELQUE EMPÊCHEMENT. SI ELLE VOUS SALUE, ALLEZ À ELLE, TOUTE S ELLE VOUS CONDUIRA DANS UNE PETITE PIÈCE QUI DÉPEND DE LOGEMENT. VOUS Y RESTEREZ JUSQU'À L'HEURE, ASSEZ AVAN NÉCESSAIREMENT, OÙ BLANGIN CROIRA POUVOIR VOUS CONDUIRE S DANGER À LA CELLULE DE MONSIEUR DE BOISCORAN. L'ENTREVUE TER VOUS REVIENDREZ À VOTRE PETITE CHAMBRE, OÙ UN LIT SERA PRÉPA VOUS Y PASSEREZ LE RESTE DE LA NUIT. CAR VOILÀ LA CONDITION T vous ne pourrez sortir de la prison que de jour.

C'était terrible, en effet.

Pourtant, après un moment de réflexion:

—N'IMPORTE! FIT M^{lle} DENISE. J'ACCEPTÉ. DITES À BLANGIN, MONSIEUR MÉCHINET, QUE TOUT EST CONVENU.

QUE M^{lle} DENISE ACCEPTÂT TOUTES LES CONDITIONS DU GEÔLIER BLANGIN, C'ÉTAIT RIEN DE MIEUX—RIEN DU MOINS DE PLUS NATUREL. OBTENIR L'ASSENTIMENT DE M. DE CHANDORÉ DEVAIT ÊTRE PLUS DIFFICILE.

LA PAUVRE JEUNE FILLE LE COMPRIT SI BIEN QUE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, ELLE SE SENTIT ÉMUE EN PRÉSENCE DE SON GRAND-PÈRE, QU'ELLE HÉSITA À DIRE QU'ELLE PRÉPARA SES PHRASES ET QU'ELLE CHERCHA SES MOTS.

MAIS C'EST EN VAIN QU'AVEC UN ART DONT LA VEILLE ELLE NE SE FÉLICITAIT PAS CRUE CAPABLE, ELLE MÉNAGEA L'ÉTRANGETÉ DE SA REQUÊTE; DÈS QU'ELLE SE LEA FUT EXPLIQUÉE:

—Jamais! s'écria M. de Chandoré, jamais! jamais!...

JAMAIS, C'EST POSITIF, LE VIEUX GENTILHOMME NE S'ÉTAIT EXPRIMÉ AINSI EN CETTE AUTORITÉ DÉCISIVE. JAMAIS SES SOURCILS NE S'ÉTAIENT AINSI FROISSÉS. Jamais, à une demande de sa petite-fille, il n'avait répondu non, sans que son œil répondît oui.

—IMPOSSIBLE! PRONONÇA-T-IL ENCORE, ET D'UN TON QUI NE SEMBLAIT PAS ADMETTRE DE RÉPLIQUE.

CERTES, EN CES DOULOUREUSES CIRCONSTANCES, IL NE S'ÉTAIT PAS LAISSÉ MARCHANDÉ, ET IL AVAIT BIEN MONTRÉ À M^{lle} DENISE TOUT CE QU'ELLE POUVAIT ATTENDRE DE LUI. DU DOIGT ET DE L'ŒIL, ELLE LUI AVAIT IMPOSÉ

volontés. Selon qu'elle lui avait soufflé, il avait dit oui, il avait dit non, il avait dit peut-être. Que n'eût-il pas dit encore?

SANS LUI APPRENDRE CE QU'ELLE EN VOULAIT FAIRE, M^{lle} DENISE LUI AVAIT DEMANDÉ CENT VINGT MILLE FRANCS, ET IL LES LUI AVAIT DONNÉS, BIEN CE SOIT UNE GROSSE SOMME EN TOUT PAYS, ÉNORME À SAUVETERRE, IMMENSE POUR UN VIEILLARD QUI L'A ÉCONOMISÉE LOUIS À LOUIS. IL ÉTAIT PRÊT À EN DONNER AUTANT, À EN DONNER LE DOUBLE, SANS AUCUNES d'explications.

MAIS QUE M^{lle} DENISE QUITTÂT LA MAISON PATERNELLE UN SOIR, À HUIT HEURES, pour ne rentrer que le lendemain...

—C'EST CE QUE JE NE PUIS SOUFFRIR! RÉPÉTAIT-IL. MAIS QUE M^{lle} DENISE ALLÂT PASSER LA NUIT DANS LA PRISON DE SAUVETERRE, POUR ALLER AVOIR UNE ENTREVUE AVEC SON FIANCÉ, PRISONNIER ET ACCUSÉ DE MEURTRE ET D'INCENDIE, LA NUIT ENTIÈRE, SEULE, À L'ABSOLUE DISCRÉTION D'UN COMMISSAIRE D'un homme dur, avide et grossier...

—C'EST CE QUE JE NE PUIS SOUFFRIR! RÉPÉTAIT-IL. C'EST CE QUE JE NE PERMETTRAI PAS! s'écria encore le vieux gentilhomme.

CALME, M^{lle} DENISE AVAIT LAISSÉ PASSER L'ORAGE. ET LORSQUE SON GRAND-PÈRE S'ARRÊTA:

—ET S'IL LE FAUT, CEPENDANT? DIT-ELLE. M. DE CHANDORÉ HAUT LES ÉPAULES.

—S'IL LE FAUT, INSISTA-T-ELLE EN HAUSSANT LE TON, POUR DÉTERMINER JACQUES À RENONCER À UN SYSTÈME QUI LE PERD, POUR LE DÉTERMINER

parler avant la fin de l'instruction?

—Ce n'est pas ton rôle, mon enfant, dit M. de Chandoré.

—Oh!...

—C'EST LE RÔLE DE SA MÈRE, DE LA MARQUISE DE BOISCORAN. CE C
BLANGIN CONSENT À RISQUER POUR TOI, IL LE RISQUERA POUR ELLE A
PRIX. QUE MADAME DE BOISCORAN AILLE PASSER LA NUIT À LA PRISO
l'approuverai; qu'elle voie son fils, elle fera son devoir...

—Ce n'est pas elle qui changera les résolutions de Jacques.

—Et tu te crois sur lui plus d'influence que sa mère.

—Ce n'est pas la même chose, bon papa...

—N'importe!

CE «N'IMPORTE» DE M. DE CHANDORÉ N'ÉTAIT PAS MOINS NET QUE S
«IMPOSSIBLE», MAIS IL DISCUTAIT. ET DISCUTER, C'EST S'EXPOSER À
entamé par les objections de l'adversaire.

—N'INSISTE PAS, CHÈRE FILLE, REPRIT-IL, MON PARTI EST IRRÉVOCABI
arrêté, et je te jure...

—Ne jure pas, bon papa, interrompit la jeune fille.

ET SI RÉVOLUE ÉTAIT SON ATTITUDE, ET SI FERME SON ACCENT, QUE L
gentilhomme en demeura un instant abasourdi.

—Si je ne veux pas, cependant..., reprit-il.

—TU CONSENTIRAS, BON PAPA, TU NE METTRAS PAS TA PETITE-FILLE
T'AIME TANT, DANS LA DOULOUREUSE NÉCESSITÉ DE TE DÉSOBÉIR PO
première fois de sa vie.

—PARCE QUE POUR LA PREMIÈRE FOIS, EN EFFET, JE NE FAIS PAS
volonté de ma petite-fille.

—Bon papa, laisse-moi te dire...

—ÉCOUTE-MOI, PLUTÔT, PAUVRE CHÈRE ENFANT, ET LAISSE-MO
MONTRER À QUELS DANGERS, À QUELS MALHEURS TU T'EXPOSERAI...
PASSER LA NUIT À CETTE PRISON, CE SERAIT RISQUER, ENTENDS-TU BI
HONNEUR DE JEUNE FILLE, CETTE FLEUR DE RENOMMÉE QU'UNE MÉDI
flétrit, le bonheur et le repos de toute la vie...

—L'honneur et la vie de Jacques sont en danger.

—PAUVRE IMPRUDENTE! SAIS-TU SEULEMENT S'IL NE SERAIT PA
premier à te reprocher cruellement ta démarche?

—Lui!

—LES HOMMES SONT AINSI FAITS QU'ILS S'IRRITENT DES PLUS ADMIR
dévouements.

—SOIT. JE SOUFFRIRAIS MOINS DES INJUSTES REPROCHES DE JACQUES C
de ne pas faire mon devoir.

Le désespoir gagnait M. de Chandoré.

—ET SI JE PRIAIS, DENISE, REPRIT-IL, AU LIEU DE COMMANDER... S
VIEUX GRAND-PÈRE TE CONJURAIT À GENOUX DE RENONCER À CE FU

projet...

—TU ME FERAI UNE PEINE AFFREUSE, BON PAPA, ET INUTILE; CA RÉSISTERAIS À TES PRIÈRES, COMME JE RÉSISTE À TES ORDRES.

—IMPLACABLE! S'ÉCRIT LE VIEILLARD, ELLE EST IMPLACABLE! (ET, COUP, CHANGEANT DE TON.) POUTRANT, JE SUIS LE MAÎTRE! S'ÉCRIT-IL.

—BON PAPA, DE GRÂCE! ET PUISQUE RIEN NE SAURAIT TE TOUCHER, À MÉCHINET QUE JE M'ADRESSERAI, C'EST À BLANGIN QUE JE SIGNIFIERAI VOLONTÉ...

PLUS BLANCHE QU'UN MARBRE, MAIS L'ŒIL ÉTINCELANT, M^{lle} DE MISE RECULE D'UN PAS.

—SI TU FAISAIS CELA, GRAND-PÈRE, INTERROMPIT-ELLE, SI TU BRIS MA DERNIÈRE ESPÉRANCE...

—Eh bien!...

—DEMAIN, JE TE LE JURE PAR LA MÉMOIRE DE MA MÈRE, JE SERAIS DANS UN COUVENT, ET TU NE ME REVERRAS DE MA VIE; NON, PAS MÊME AU MOMENT DE MA MORT, QUI NE TARDERAIT PAS...

D'UN MOUVEMENT DÉSESPÉRÉ, M. DE CHANDORÉ LEVA LES BRAS VERS LE CIEL ET, D'UNE VOIX RAUQUE:

—Ô MON DIEU! S'ÉCRIT-T-IL, VOILÀ DONC NOS ENFANTS, ET VOILÀ CE QUE NOUS ATTEND, NOUS, VIEILLARDS! NOTRE EXISTENCE ENTIÈRE S'EST PASSÉE À VEILLER SUR EUX, NOUS AVONS ÉTÉ À GENOUX DEVANT TOUTES LEURS FANTAISIES, ILS ONT ÉTÉ NOTRE SOUCI LE PLUS CHER ET NOTRE MÊME ESPÉRANCE; DE MÊME QUE NOUS LEUR AVONS DONNÉ NOTRE VIE JOUR

JOUR, NOUS VOUDRIONS LEUR DONNER NOTRE SANG GOUTTE À GOUTTE, TOUT POUR NOUS ET NOUS NOUS CROYONS AIMÉS!... PAUVRES FOUS! JOUR, UN JEUNE HOMME PASSE, INSOUCEUX, RIEUR, L'ŒIL BRILLANT, QUELQUES MOTS D'AMOUR AUX LÈVRES, ET C'EST FINI, NOTRE ENFANT PLUS À NOUS, NOTRE ENFANT NE NOUS CONNAÎT PLUS... MEURS EN TON VIEILLARD...

ET SUCCOMBANT À SON ÉMOTION, DE MÊME QUE LE CHÊNE TOUCHÉ PAR LA HACHE, LE VIEUX GENTILHOMME CHANCELA ET S'AFFAISSA LOURDEMENT SUR SON FAUTEUIL.

—AH! C'EST AFFREUX, MURMURA M^{lle} DENISE, C'EST AFFREUX CE QUE TU ME DIS LÀ, GRAND-PÈRE, TOI, DOUTER DE MOI!

ELLE S'ÉTAIT AGENOUILLÉE, ELLE PLEURAIT, ET SES LARMES ROULAIENT SUR LES MANSÈCHES ET LES DOIGTS DES MAINS DU VIEUX GENTILHOMME.

À cette sensation, il se dressa, et tentant un dernier effort:

—MALHEUREUSE! REPRIT-IL, ET SI JACQUES ÉTAIT COUPABLE, QUAND TU L'AS VU, LORSQUE TU PARAITRAS, IL TE FAISAIT L'AVEU DE SON CRIME...

M^{lle} Denise secoua la tête.

—C'EST IMPOSSIBLE, DIT-ELLE, ET CEPENDANT, SI CELA ÉTAIT, JE DEVIENDRAIS ÊTRE PUNIE COMME LUI, CAR JE SENS QUE, S'IL L'EÛT VOULU, J'AURAIS ÉTÉ SON COMPLICE...

—ELLE EST FOLLE! SOUPIRA M. DE CHANDORÉ EN RETOMBANT SUR SON FAUTEUIL, ELLE EST FOLLE!

MAIS IL ÉTAIT VAINCU, ET LE LENDEMAIN, À CINQ HEURES DU SOIR, LE

DÉCHIRÉ D'UNE HORRIBLE DOULEUR, IL DESCENDAIT LA RUE DE LA PRISON, donnant le bras à sa petite-fille.

M^{lle} DENISE AVAIT CHOISI LA PLUS SIMPLE ET LA PLUS SOMBRE DE TOILETTES, ET LE PETIT SAC QU'ELLE PORTAIT AU BRAS RENFERMAIT seize, mais vingt mille francs en or.

COMME DE RAISON, IL AVAIT FALLU METTRE DANS LA CONFIDENCE M^{me} BOISCORAN, TANTES LAVARANDE ET MAÎTRE FOLGAT, ET, À LA PROPRE stupeur de M. de Chandoré, personne n'avait risqué une objection.

JUSQU'À LA RUE DE LA PRISON, LE GRAND-PÈRE ET SA PETITE-FILLE n'échangèrent pas une parole. Mais là :

—JE VOIS MADAME BLANGIN SUR SA PORTE, BON PAPA, DIT LA PETITE DENISE, faisons bien attention..

Ils approchaient; M^{me} Blangin salua.

—ALLONS, LE MOMENT EST VENU, DIT LA JEUNE FILLE. À DEMAIN, papa, et surtout rentre bien vite et ne t'inquiète pas.

ET, REJOIGNANT LA FEMME DU GEÔLIER, ELLE DISPARUT DANS L'INTÉRIEUR DE LA PRISON.

X

LA PRISON, À SAUVETERRE, C'EST LE CHÂTEAU SITUÉ TOUT EN HAUT

vieille ville, au milieu d'un quartier pauvre et presque désert.

TRÈS IMPORTANT AUTREFOIS, LE CHÂTEAU DE SAUVETERRE A ÉTÉ DÉMOLI LORS DU SIÈGE DE LA ROCHELLE, ET IL N'EN RESTE PLUS QUE DES DÉbris MALADROITEMENT RESTAURÉS, DES REMPARTS DONT LES FOSSÉS ONT ÉTÉ COMBLÉS, UNE PORTE SURMONTÉE D'UN BEFFROI, UNE CHAPELLE CONSERVÉE EN MAGASIN MILITAIRE, ET ENFIN DEUX TOURS MASSIVES RELIÉES PAR UN IMMENSE BÂTIMENT DONT LE REZ-DE-CHAUSSÉE EST VOÛTÉ. RIEN DE PLUS TRISTE QUE CES RUINES ENTOURÉES D'UN MUR TAPISSÉ DE LIERRE, ET JUSQU'ON NE SOUPÇONNERAIT LEUR DESTINATION SANS LE SOLDAT QUI, NUIT ET JOUR, MONTE À L'ENTRÉE SA FACTION MONOTONE.

DES ORMES SÉCULAIRES OMBRAGENT LES VASTES COURS, ET SUR LES PLACES FORMES, ET DANS LES CREVASSES DES MURAILLES, IL FLEURIT ASSÉS DE ravenelles et de lilas de terre pour faire la joie de cent prisonniers.

MAIS LES PRISONNIERS MANQUENT À CETTE POÉTIQUE PRISON. «C'EST UN cage sans oiseaux», dit parfois le geôlier d'un ton mélancolique. Il EN PROFITE POUR CULTIVER DES LÉGUMES LE LONG DES PRÉAUX, ET L'EXPÉRIENCE EST SI FAVORABLE QU'IL EST TOUJOURS LE PREMIER, À SAUVETERRE, À CULTIVER DES PETITS POIS. IL EN A DE MÊME PROFITÉ—AVEC L'AUTORISATION DE L'ADMINISTRATION—POUR S'ATTRIBUER DANS UNE DES TOURS UN PETIT LOGEMENT, QUI SE COMPOSE DE DEUX PIÈCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET D'UNE CHAMBRE À L'ÉTAGE SUPÉRIEUR, OÙ ON ARRIVE PAR UN ÉTROIT ESCALIER pratiqué dans l'épaisseur du mur.

C'EST DANS CETTE CHAMBRE QUE LA GEÔLIÈRE, AVEC LA PROMPTITUDE DE la peur, entraîna M^{lle} Denise.

LA PAUVRE JEUNE FILLE SUFFOQUAIT, TANT SON CŒUR VIOLEMMENT

DANS SA POITRINE, ET, À PEINE ENTRÉE, ELLE SE LAISSA TOMBER SUR la chaise.

—JÉSUS DIEU! S'ÉCRIA LA GEÔLIÈRE, VOUS TROUVEZ-VOUS DONC MAL, chère demoiselle! Attendez, je descends vous quérir du vinaigre...

—C'EST INUTILE, FIT^{lle} M^{lle} DENISE D'UNE VOIX FAIBLE; RESTEZ PRÈS DE moi, ma bonne Colette, restez!

FORTE ET ROBUSTE COMMÈRE DE QUARANTE-CINQ ANS, BRUNE COMME le pain bis, avec un épais duvet noir à la lèvre supérieure, M^{me} BLANGIN s'appelait Colette.

—PAUVRE DEMOISELLE, REPRIT-ELLE, CELA VOUS SEMBLE DRÔLE DE trouver ici.

—Oui, très drôle, assurément. Mais où est donc votre mari?

—EN BAS, À FAIRE LE GUET, MADEMOISELLE. IL NE TARDERA PAS à monter.

BIENTÔT, EN EFFET, UN PAS PESANT RETENTIT DANS L'ESCALIER, ET APPARUT, PÂLE ET L'ŒIL TROUBLE, COMME UN HOMME QUI VIENT DE courir un grand danger.

—NI VU NI CONNU, DIT-IL, PERSONNE NE SE DOUTE DE RIEN. JE NE CRAIGNAIS QUE CE MAUVAIS CHIEN DE FACTIONNAIRE, ET JUSTE COMME MADEMOISELLE ARRIVAIT, J'AI RÉUSSI À L'ATTIRER DERRIÈRE LE MUR EN OFFRANT LA GOUTTE. JE COMMENCE À CROIRE QUE JE NE PERDRAI PAS ma place.

M^{lle} de Chandoré prit cette phrase pour une mise en demeure.

—EH! QU'IMPORTE VOTRE PLACE, DIT-ELLE, AFFECTANT UNE GAIE LOIN DE SON ÂME, PUISQU'IL EST CONVENU QUE JE VOUS EN ASSURE UNE MEILLEURE...

ET, OUVRANT SON SAC, ELLE DÉPOSAIT SUR LA TABLE LES ROULEAUX qu'elle contenait.

—Ah! c'est l'or! fit Blangin, dont l'œil étincela.

—OUI. CHACUN DE CES ROULEAUX CONTIENT MILLE FRANCS, ET EN SEIZE...

Une tentation irrésistible contractait les traits du geôlier.

—On peut voir? interrogea-t-il.

—Certes, répondit la jeune fille, vérifiez..

ELLE SE TROMPAIT. BLANGIN SONGEAIT BIEN À VÉRIFIER, VRAIMENT! Comme il voulait, c'était repaître sa vue de cet or, l'entendre sonner, le manier.

D'UN GESTE FIÉVREUX, IL DÉCHIRA LES ENVELOPPES ET SE MIT À FAIRE TOMBER LES PIÈCES EN CASCADES SUR LA TABLE, ET, À MESURE QUE LES PIÈCES grossissaient, ses lèvres blêmissaient et la sueur perlait à ses tempes.

—Tout cela est à moi! fit-il avec un rire stupide.

—Oui, à vous, répondit M^{lle} Denise.

—JE NE ME FIGURAIS PAS CE QUE POUVAIENT FAIRE SEIZE MILLE FRANCS. Comme c'est beau, l'or! Regarde donc, ma femme.

MAIS LA GEÔLIÈRE DÉTOURNAIT LA TÊTE. ELLE ÉTAIT AUSSI ÂPRE AU SON MARI, ET PLUS ÉMUE PEUT-ÊTRE, MAIS ELLE ÉTAIT FEMME, ELLE DISSIMULER.

—AH! CHÈRE DEMOISELLE, REPRIT-ELLE, JAMAIS MON HOMME NI MOI VOUS AURIONS DEMANDÉ DE L'ARGENT POUR VOUS RENDRE SERVICE, SI N'AVIONS À SONGER QU'À NOUS! Mais nous avons des enfants...

—VOTRE DEVOIR EST DE VOUS PRÉOCCUPER DE VOS ENFANTS, DIT-ELLE.
Denise.

—JE SAIS BIEN QUE SEIZE MILLE FRANCS, C'EST UNE GROSSE SOMME. Mademoiselle regrette peut-être de nous donner tant d'argent...

—JE LE REGRETTE SI PEU, INTERROMPIT LA JEUNE FILLE, QUE J'AIO VOLONTIERS QUELQUE CHOSE ENCORE.

Et elle montrait un des quatre rouleaux restés dans son sac.

—ALORS, EN EFFET, AU DIABLE LA PLACE! S'ÉCRIA BLANGIN. (ET GR LA VUE ET LE CONTACT DE L'OR:) VOUS ÊTES ICI CHEZ VOUS, MADEMO POURSUIVIT-IL, ET LA PRISON ET LE GEÔLIER SONT À VOS ORDRES. DÉSIREZ-VOUS? PARLEZ. J'AI NEUF PRISONNIERS, SANS COMPTER MONS DE BOISCORAN ET CHEMINOT. VOULEZ-VOUS QUE JE LEUR DONNE LA des champs?

—Blangin!... fit sévèrement la femme.

—Quoi! Ne suis-je pas le maître de lâcher les prisonniers?

—AVANT DE FAIRE LE FIER, ATTENDS D'AVOIR RENDU À MADEMOISEL

service qu'elle attend de toi.

—C'est juste.

—ALORS, INSISTA LA PRUDENTE GEÔLIÈRE, CACHE CET ARGENT QU'ELLE TRAHIRAIT.

ET, TIRANT DE L'ARMOIRE UN BAS DE LAINE, ELLE LE TENDIT À SON MARI. IL GLISSA LES SEIZE MILLE FRANCS, MOINS UNE DOUZAINÉ DE PIÈCES QU'IL GARDA DANS SA POCHE POUR AVOIR SOUS LA MAIN UNE PREUVE MATÉRIELLE DE SA NOUVELLE FORTUNE.

ET QUAND CE FUT FAIT, ET QUAND LE BAS, PLEIN À CRAQUER, FUT REPOSÉ AU FOND DE L'ARMOIRE SOUS UNE PILE DE LINGE :

—MAINTENANT, DESCENDS, COMMANDA LA GEÔLIÈRE À SON MARI. TU PEUT ENCORE VENIR, ET SI TU N'ALLAIS PAS OUVRIR DÈS QU'ON FRAPPERAIT, ÇA DONNERAIT DES SOUPÇONS.

ÉPOUX BIEN DRESSÉ, BLANGIN OBÉIT SANS RÉPLIQUE, ET AUSSITÔT LA GEÔLIÈRE ENTREPRIT DE DISTRAIRE M^{lle} DENISE. ELLE ESPÉRAIT BIEN, DISAIT-ELLE, QUE SA CHÈRE DEMOISELLE LUI FERAIT L'HONNEUR D'ACCEPTER CE QU'ELLE OFFRAIT. CELA LA SOUTIENDRAIT ET, D'AILLEURS, L'AIDERAIT À PASSER LA NUIT, car il n'était que sept heures, et ce ne serait qu'après dix que Blangin pourrait la conduire sans danger à la cellule de M. de Boiscoran.

—Mais j'ai dîné, objectait M^{lle} Denise, je n'ai besoin de rien.

L'AUTRE N'EN INSISTAIT QUE PLUS FORT. ELLE SE RAPPELAIT BIEN QU'ELLE AVAIT PRÉPARÉ UN BOUILLON MERCI, LES GOÛTS DE SA CHÈRE DEMOISELLE, ET ELLE LUI AVAIT PRÉPARÉ UN BOUILLON EXQUIS ET UNE CRÈME INCOMPARABLE. ET, TOUT EN PARLAN-

DRESSAIT LA TABLE, AYANT MIS DANS SA TÊTE QUE, DÛT M^{lle} DENISE EN PÉRIR, ELLE MANGERAIT, CE QUI EST D'AILLEURS UNE TRADITION DE SA DU MOINS, LES FASTIDIEUX EMPRESSEMENTS DE CETTE FEMME EURENT AVANTAGE QU'ILS EMPÊCHÈRENT M^{lle} DENISE DE S'ABANDONNER À SES douloureuses pensées.

LA NUIT ÉTAIT VENUE. NEUF HEURES SONNÈRENT, PUIS DIX. PU entendit le pas de la ronde qui allait relever les factionnaires.

UN QUART D'HEURE APRÈS, BLANGIN REPARUT, PORTANT UNE LANTERNE énorme trousseau de clefs.

—J'ai envoyé coucher Cheminot, dit-il, mademoiselle peut venir.

M^{lle} Denise était déjà debout.

—Allons, dit-elle simplement.

Et, à la suite du geôlier, elle traversa d'interminables corridors, puis UNE IMMENSE SALLE VOÛTÉE OÙ LES PAS RETENTISSAIENT COMME DANS église, puis une longue galerie.

ENFIN, MONTRANT UNE PORTE MASSIVE DONT LES FENTES LAISSAIENT quelques rayons de lumière:

—C'est là! dit Blangin.

Mais M^{lle} Denise lui prit le bras, et d'une voix à peine distincte:

—Attendez un moment, dit-elle.

C'EST QU'ELLE ÉTAIT PRÈS DE SUCCOMBER À TANT D'ÉMOT

SUCCESSIVES. C'EST QU'ELLE SENTAIT SES JAMBES FLÉCHIR ET SES YEUX VOILER. SON ÂME GARDAIT TOUJOURS SON ADMIRABLE ÉNERGIE, MAIS SA CHAIR ÉCHAPPAIT À SA VOLONTÉ ET LUI MANQUAIT, EN QUELQUE SORTE.

—Êtes-vous malade? interrogea le geôlier. Que faites-vous?

ELLE DEMANDAIT À DIEU DE LUI DONNER DU COURAGE ET DES FORCES. SA PRIÈRE ACHÉVÉE:

—Entrons, dit-elle.

ET, AVEC UN GRAND BRUIT DE CLEFS ET DE VERROUS, BLANGIN OUVRI LA PORTE DE JACQUES DE BOISCORAN.

CE N'ÉTAIT DÉJÀ PLUS LES JOURS, C'ÉTAIT LES HEURES QUE COMPTAIT JACQUES DE BOISCORAN DEPUIS QU'IL ÉTAIT AU SECRET.

IL AVAIT ÉTÉ ÉCROUÉ LE VENDREDI MATIN, 23 JUIN, ET ON ÉTAIT LE MERCREDI SOIR, 28. IL Y AVAIT DONC CENT TRENTE-DEUX HEURES QUE, PAR LA TERRIBLE EXPRESSION D'AYRAULT, IL AVAIT ÉTÉ «VIVANT, RAYÉ DES VIVANTS ET MURÉ DANS LA TOMBE». AUSSI, CHACUNE DE CES CENT TRENTE-DEUX HEURES AVAIT-ELLE PESÉ SUR SON FRONT AUTANT QU'UN AN. entier. Aussi, en le voyant pâle et amaigri, les cheveux et la barbe en désordre, LES YEUX BRILLANTS DE FIÈVRE COMME DES CHARBONS ÉTEINTS, EÛT-ON EU PEINE À RECONNAÎTRE L'HEUREUX ET INSCULPÉ CHÂTELAIN DE BOISCORAN, CE BENJAMIN DE LA DESTINÉE, À QUI TOUT AVAIT SOURI, CE FIER ET SCEPTIQUE GARÇON QUI, DU HAUT DU PASSÉ, DÉFAIT L'AVENIR.

C'EST QUE DE TOUS LES SUPPLICES IMAGINÉS PAR LES SOCIÉTÉS OBLIGÉES DE SE DÉFENDRE, IL N'EN EST PAS DE PLUS EFFROYABLE QUE «LE SECRET

C'EST QU'IL N'EN EST PAS QUI, PLUS PROMPTEMENT, DÉTREMPE ÉNERGIES, DÉARTICULE LES VOLONTÉS ET RÉDUISE LES PLUS INDOMPTÉS organisations.

C'est qu'il n'est pas de lutte plus émouvante que la lutte qui s'établit ENTRE UN PRÉVENU INNOCENT OU COUPABLE, ET UN JUGE INEXORABLE CLÉMENT; OÙ L'ON VOIT UN HOMME SANS DÉFENSE SE DÉBATTRE CONTRE un autre homme armé d'un pouvoir discrétionnaire.

SI LES GRANDES DOULEURS N'AVAIENT PAS LEUR PUDEUR, ^{lle} DENISE SE SERAIT INFORMÉE DE JACQUES. RIEN NE LUI ÉTAIT PLUS FACILE. ET SI FÛT INFORMÉE, ELLE EÛT APPRIS PAR BLANGIN, QUI GARDAIT ET ÉPIAIT BOISCORAN, ET PAR LA GEÔLIÈRE QUI PRÉPARAIT SES REPAS, PAR QUELLES PHASES IL AVAIT PASSÉ DEPUIS SON ARRESTATION.

ANÉANTI SUR LE PREMIER MOMENT, IL N'AVAIT PAS TARDÉ À RÉAGIR, VENDREDI ET LE SAMEDI, IL S'ÉTAIT MONTRÉ TRANQUILLE ET PLEIN DE confiance, causeur et presque gai.

LE DIMANCHE LUI AVAIT ÉTÉ FATAL. CONDUIT À BOISCORAN ENTRE DEUX GENDARMES POUR LA LEVÉE DES SCÉLÉS, IL AVAIT ÉTÉ, LE LONG DU CHEMIN, ACCABLÉ D'INJURES ET DE MALÉDICTIONS PAR DES GENS QUI L'AVAIENT RECONNU, ET IL ÉTAIT RENTRÉ MORTELLEMENT TRISTE.

PENDANT TOUTE LA JOURNÉE DU LUNDI, IL AVAIT ÉTÉ TORTURÉ PAR LES GENDARMES D'INSTRUCTION, ET APRÈS SIX HEURES D'INTERROGATOIRE, QUAND ON LUI AVAIT APPORTÉ SON DÎNER, IL AVAIT DIT QUE SA SANTÉ N'Y RÉSISTERAIT PLUS, QU'AUTANT VAUDRAIT LE TUER TOUT DE SUITE.

LE MARDI, IL AVAIT REÇU LA LETTRE DE ^{lle} DENISE ET Y AVAIT RÉPONDU

C'AVAIT ÉTÉ POUR LUI LE SUJET D'UNE EXTRÊME AGITATION, ET, PENDANT UNE PARTIE DE LA NUIT, FRUMENCE CHEMINOT L'AVAIT VU SE PROMENER DANS SA CELLULE avec les gestes et les imprécations incohérentes d'un fou.

IL ESPÉRAIT UN MOT POUR LE MERCREDI. CE MOT N'ÉTANT PAS VENU, IL ÉTAIT TOMBÉ DANS UNE TORPEUR GLACÉE DONT M. GALPIN-DAY N'AVAIT PAS PU LE TIRER. IL N'AVAIT RIEN PRIS DE LA JOURNÉE QU'UNE TIGRINE DE BOUILLON ET UN PEU DE CAFÉ. ET, LE JUGE PARTI, IL S'ÉTAIT ACCOUCHE À TABLE, EN FACE DE LA FENÊTRE, ET IL Y ÉTAIT RESTÉ IMMOBILE COMME UNE STATUE, LES LÈVRES PENDANTES, LE REGARD HÉBÉTÉ, SI PROFONDÉMENT ENFONCÉ DANS SES RÊVERIES QU'IL NE S'ÉTAIT PAS DÉRANGÉ QUAND ON ENFIN avait monté de la lumière.

C'EST AINSI QU'IL ÉTAIT ENCORE, QUAND, UN PEU APRÈS DIX HEURES, IL ENTENDIT GRINCER LES VERROUS DE SA PORTE. DÉJÀ IL ÉTAIT ASSEZ AU COURS DE LA PRISON POUR EN CONNAÎTRE LES USAGES. IL SAVAIT À QUELLES HEURES ON LUI APPORTAIT SES REPAS, À QUEL MOMENT CHEMINOT VENAIT METTRE EN D'ORDRE SA CELLULE, ET QUAND ENFIN IL DEVAIT S'ATTENDRE À VOIR PASSER LE juge d'instruction.

LA NUIT VENUE, IL S'APPARTENAIT JUSQU'AU LENDEMAIN. DONC, UNE HEURE SI TARDIVE ANNONÇAIT IMMANQUABLEMENT UN ÉVÉNEMENT INSOLITE. IL SE LIBERTÉ, PEUT-ÊTRE, CETTE VISITEUSE QU'IMPLORENT TOUS LES PRISONNIERS. AUSSI SE DRESSA-T-IL. ET DÈS QU'IL DISTINGUA DANS L'OMBRE LE VISAGE DE Blangin:

—QUE ME VEUT-ON? DEMANDA-T-IL VIVEMENT. BLANGIN SALUA. C'ÉTAIT UN géôlier poli.

—Monsieur, répondit-il, je vous amène une personne...

ET S'EFFAÇANT, IL LIVRA PASSAGE À M^{lle} DENISE, OU PLUTÔT IL LA POU
DANS LA CHAMBRE, CAR ELLE SEMBLAIT AVOIR PERDU LA FACULTÉ
mouvoir.

—UNE PERSONNE..., RÉPÉTAIT M. DE BOISCORAN. MAIS LE GEÔ
ayant élevé sa lanterne, le malheureux reconnut sa fiancée.

—Vous! s'écria-t-il, ici!

ET IL SE REJETA EN ARRIÈRE, TREMBLANT D'ÊTRE DUPE D'UN RÊVE, D
JOUET D'UNE DE CES EFFRAYANTES HALLUCINATIONS QUI PRÉCÈDENT LA
QUI SE FIXENT DANS LES CERVEAUX MALADES COMME LES ORFRAIES AU M
des ruines.

—Denise! murmura-t-il encore. Denise!

QUAND IL SE FÛT AGI, NON DE SA VIE, ELLE N'Y PENSAIT PAS, MAIS D
VIE DE JACQUES, LA PAUVRE JEUNE FILLE N'EÛT PU ARTICULER UNE P
tant l'émotion serrait sa gorge et contractait ses lèvres.

Le geôlier répondit pour elle:

—Oui, fit-il, mademoiselle de Chandoré...

—À cette heure, dans ma prison!

—ELLE AVAIT QUELQUE CHOSE D'IMPORTANT À VOUS COMMUNIQUER,
est venue me trouver...

—Ô Denise, balbutia Jacques, amie incomparable!

—ET J'AI CONSENTI, POURSUIVAIT BLANGIN D'UN TON PATERN
L'INTRODUIRE SECRÈTEMENT... C'EST UNE GRANDE FAUTE QUE JE COMM

CELA VENAIT À SE SAVOIR!... MAIS ON A BEAU ÊTRE GEÔLIER, ON A UN C
COMME TOUT LE MONDE! SI JE DIS CELA À MONSIEUR, C'EST C
MADEMOISELLE OUBLIERAIT PEUT-ÊTRE DE LE PRÉVENIR... SI LE SECRET
PAS BIEN GARDÉ, JE PERDRAIS MA PLACE, ET JE NE SUIS QU'UN PAUV
homme, j'ai femme et enfants...

—VOUS ÊTES LE MEILLEUR DES HOMMES! S'ÉCRIA M. DE BOISCORAN
BIEN ÉLOIGNÉ DE SOUPÇONNER LE PRIX DE LA SENSIBILITÉ DE BLANGIN.
JOUR OÙ JE SERAI LIBRE, JE VOUS PROUVERAI, MON BRAVE, QUE VOUS N'AV
pas obligé des ingrats!

—Bien à votre service, monsieur, fit modestement le geôlier.

Mais peu à peu, M^{lle} Denise reprenait possession d'elle-même.

—Laissez-nous, mon ami, dit-elle doucement à Blangin.

ET DÈS QU'IL SE FUT RETIRÉ, SANS LAISSER À M. DE BOISCORAN LE T
de prononcer une parole:

—Jacques, murmura-t-elle, mon grand-père m'a dit qu'en venant à
VOUS, SEULE, EN SECRET, LA NUIT, JE M'EXPOSAIS À DIMINUER VO
affection pour moi et à amoindrir votre estime...

—Ah!... vous ne l'avez pas cru!...

—MON GRAND-PÈRE A PLUS D'EXPÉRIENCE QUE MOI, JACQUES
POURTANT JE N'AI PAS HÉSITÉ, ME VOICI, ET J'AURAIS BRAVÉ BIEN D'AU
PÉRILS, PARCE QU'IL S'AGIT DE VOTRE HONNEUR QUI EST LE MIEN, DE
VIE QUI EST LA MIENNE, DE NOTRE AVENIR, DE NOTRE BONHEUR, DE T
nos espérances ici-bas!

Une joie délirante avait comme transfiguré le visage du prisonnier.

—GRAND DIEU! S'ÉCRIA-T-IL, UN TEL MOMENT RACHÈTERAIT DES
de tortures!

Mais M^{lle} DENISE S'ÉTAIT JURÉ, EN VENANT, QUE RIEN NE LA DÉTOUR
de son œuvre.

—J'EN ATTESTE LA MÉMOIRE DE MA MÈRE, JACQUES, CONTINUA-T-
jamais une seconde je n'ai douté de votre innocence.

Le malheureux eut un geste désolé.

—Vous! dit-il, mais les autres, mais monsieur de Chandoré...

—SERAIS-JE DONC ICI, S'IL VOUS CROYAIT COUPABLE!... MES TANTE
votre mère sont aussi sûres de vous que je le suis moi-même.

—Et mon père? Vous ne m'en parlez pas dans votre lettre...

—VOTRE PÈRE EST RESTÉ À PARIS, POUR LE CAS OÙ IL Y AURAIT QU
démarche à faire.

Jacques de Boiscoran secouait la tête.

—JE SUIS EN PRISON À SAUVETERRE, MURMURA-T-IL, ACCUSÉ D'UN C
ATROCE, ET MON PÈRE RESTE À PARIS.. EST-CE DONC VRAI QU'IL NE
JAMAIS AIMÉ! J'AI TOUJOURS ÉTÉ UN BON FILS, CEPENDANT, ET JAM
JUSQU'À CETTE CATASTROPHE EFFROYABLE, IL N'A EU À SE PLAINDRE D
Non, mon père ne m'aime pas...

M^{lle} Denise ne pouvait le laisser s'égarer ainsi.

—ÉCOUTEZ-MOI, JACQUES, INTERROMPIT-ELLE, ÉCOUTEZ POURQUOI
RISQUE CETTE DÉMARCHE SI GRAVE ET QUI ME COÛTE TANT! C'EST AU
DE TOUTS NOS AMIS QUE JE VIENS, AU NOM DE MAÎTRE FOLGAT, CET AVO
DE PARIS QUE VOTRE MÈRE A AMENÉ, ET QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS,
AUSSI AU NOM DE MAÎTRE MAGLOIRE, EN QUI VOUS AVEZ TANT
CONFIANCE. TOUS SONT D'ACCORD. VOUS AVEZ ADOPTÉ UN SYSTÈME
AFFREUX. VOUS OBSTINER À VOUS TAIRE, C'EST COURIR VOLONTAIREME
ABÎMES. ENTENDEZ BIEN CE QUE JE VOUS DIS: SI VOUS ATTENDEZ, PO
VOUS DISCULPER, QUE L'INSTRUCTION SOIT CLOSE, VOUS ÊTES PERDU. LE
OÙ LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION SERA SAISIE DU PROCÈS, C'E
EN VAIN QUE VOUS PARLEREZ. IL SERA TROP TARD. ET VOUS IREZ, v
innocent, grossir la liste déplorable des erreurs judiciaires...

C'EST EN SILENCE, ET LE FRONT PENCHÉ VERS LA TERRE, COMME PO
DÉROBER LA PÂLEUR, QUE JACQUES DE BOISCORAN AVAIT ÉCOUTÉ ^{le} M
Chandoré.

Et dès qu'elle s'arrêta, palpitante:

—HÉLAS! MURMURA-T-IL, TOUT CE QUE VOUS VENEZ DE ME DIRE, JE
l'étais déjà dit.

—Et vous vous êtes tu!

—Je me suis tu.

—AH! C'EST QUE VOUS NE SOUPÇONNEZ PAS LE DANGER QUE VO
courez, Jacques, c'est que vous ne savez pas...

Il l'interrompt d'un geste. Et d'une voix sourde:

—JE SAIS, PRONONÇA-T-IL, QUE C'EST L'ÉCHAFAUD QUE JE RISQUE... C
bagne.

M^{lle} DENISE ÉTAIT PÉTRIFIÉE D'HORREUR. PAUVRE JEUNE FILLE! ELL
imaginée qu'elle n'aurait qu'à paraître pour triompher de l'obstination
DE M. DE BOISCORAN, ET QUE DÈS QU'ELLE L'AURAIT ENTENDU ELLE
rassurée. Et au lieu de cela!

—MALHEUREUX! S'ÉCRIT-ELLE, CES ÉPOUVANTABLES IDÉES VOUS
venues, et vous persisteriez à garder le silence!

—Il le faut.

—C'est impossible... Vous n'avez pas réfléchi!

—PAS RÉFLÉCHI!... RÉPÉTA-T-IL. (ET PLUS BAS:) QUE CROYEZ-VOUS
QUE J'AIE FAIT, DEPUIS CENT TRENTE MORTELLES HEURES QUE JE SU
DANS CETTE PRISON, SEUL EN FACE D'UNE ACCUSATION TERRIBLE ET DE
effroyables éventualités...

—VOILÀ LE MALHEUR, JACQUES, VOUS AVEZ ÉTÉ DUPE DE VO
IMAGINATION! QUI NE L'EÛT ÉTÉ, À VOTRE PLACE! MAÎTRE FOLGAT
DISAIT HIER ENCORE: IL N'EST PAS D'HOMME QUI, APRÈS QUATRE JOURS
SECRET, AIT TOUT SON SANG-FROID. LA DOULEUR ET LA SOLITUDE
MAUVAISES CONSEILLÈRES. JACQUES, REVENEZ À VOUS, ÉCOUTEZ VOS AM
LES PLUS CHERS DONT MA VOIX VOUS TRANSMET LES CONSEILS.. JACQ
votre Denise vous en conjure, parlez..

—Je ne puis.

—Pourquoi?

Elle attendit quelques secondes, et comme il ne répondait pas :

—LE PREMIER DES DEVOIRS, INSISTA-T-ELLE, NON SANS UNE NUANCE D'AMERTUME, N'EST-IL DONC PAS, QUAND ON EST INNOCENT, DE FAIRE ÉCLATER SON INNOCENCE?

D'UN MOUVEMENT DÉSESPÉRÉ, LE PRISONNIER ÉTREIGNAIT SON FRONT AVEC SES MAINS CRISPÉES. SE PENCHANT VERS M^{lle} DENISE, SI PRÈS QU'ELLE POUVAIT, IL SENTIT SON SOUFFLE DANS SES CHEVEUX :

—ET QUAND ON NE PEUT PAS, DIT-IL, QUAND ON NE PEUT PAS FAIRE ÉCLATER SON INNOCENCE!

ELLE RECUVA, PÂLE COMME POUR MOURIR, CHANCELANT À CE POINT QU'ELLE RÉDUISE À S'APPUYER AU MUR, ET FIXANT SUR JACQUES DE BOISCORAN DES REGARDS OÙ MONTAIENT TOUTES LES ÉPOUVANTES DE SON ÂME.

—Que dites-vous, mon Dieu! balbutia-t-elle.

IL RIAIT, LE MALHEUREUX, DE CE RIRE SINISTRE QUI EST LA DERNIÈRE EXPRESSION DU DÉSEPOIR.

—JE DIS, RÉPONDIT-IL, QU'IL EST DE CES CIRCONSTANCES FATALES QUI CONFONDENT LA RAISON, DE CES COÏNCIDENCES INOUIËS QUI FERAIENT DÉVALOIR DE SOI. JE DIS QUE TOUT M'ACCUSE, QUE TOUT M'ACCABLE, QUE TOUT TÉMOIGNE CONTRE MOI. JE DIS QUE SI J'ÉTAIS À LA PLACE DE GAEL, JE SERAIS DAVELINE, ET QU'IL FÛT À LA MIENNE, J'AGIRAIS CERTAINEMENT COMME LUI!

—C'est de la démente! s'écria M^{lle} de Chandoré.

MAIS JACQUES DE BOISCORAN NE L'ENTENDIT PAS. TOUTES LES AMERTUMES DES JOURS PASSÉS LUI REMONTAIENT À LA GORGE; IL S'ANIMAIT

ses joues s'empourpraient.

Et toujours plus vite, en phrases haletantes:

—FAIRE ÉCLATER SON INNOCENCE! POURSUIVAIT-IL. AH! C'EST AI
CONSEILLER... MAIS COMMENT?... NON, JE NE SUIS PAS COUPABLE, MA
UN CRIME A ÉTÉ COMMIS, ET POUR CE CRIME IL FAUT UN COUPABLE
JUSTICE! SI CE N'EST PAS MOI QUI AI TIRÉ SUR MONSIEUR DE CLAUDIEU
MIS LE FEU AU VALPINSON, QUI DONC EST-CE?... OÙ ÉTIEZ-VOUS, ME
ON, AU MOMENT DE L'ATTENTAT? OÙ J'ÉTAIS?... EST-CE QUE JE PUIS LE
ME DISCULPER, C'EST ACCUSER! ET SI JE ME TROMPAIS!... ET SI, NE
TROMPANT PAS, J'ÉTAIS INCAPABLE DE DÉMONTRER LA RÉALITÉ DE
ACCUSATIONS!... EST-CE QUE LE MEURTRIER, EST-CE QUE L'INCENDIAIR
PAS PRIS TOUTES SES MESURES POUR ÉCHAPPER AU CHÂTIMENT ET LE
RETOMBER SUR MA TÊTE! J'ÉTAIS AVERTI! IL EST DES HAINES QUI MÉDIT
CES VENGEANCES EXÉCRABLES!... AH! SI ON SAVAIT, SI ON POUVAIT
PRÉVOIR!... COMMENT LUTTER!... ET MOI, QUI LE PREMIER JOUR ME D
UNE TELLE IMPUTATION NE SAURAIT M'ATTEINDRE, C'EST UN NUAGE Q
SOUFFLE JE DISSIPERAI! MISÉRABLE FOU! LE NUAGE EST DEVENU AVALAN
ET JE PUIS ÊTRE ÉCRASÉ!... JE NE SUIS NI UN ENFANT, NI UN LÂCHE, E
TOUJOURS MARCHÉ DROIT AUX FANTÔMES... J'AI MESURÉ LE PÉRIL,
immense! M^{lle} Denise frissonnait.

—Qu'allons-nous devenir! s'écria-t-elle.

CETTE FOIS, M. DE BOISCORAN L'ENTENDIT, ET IL EUT HONTE
faiblesse. Mais avant qu'il réussît à maîtriser son trouble:

—QU'IMPORTANT, REPRIT LA JEUNE FILLE, CES CONSIDÉRATIONS V
AU-DESSUS DES CALCULS LES PLUS HABILES ET DES SYSTÈMES LES MI

COMBINÉS, IL Y A LA VÉRITÉ, INVINCIBLE, IMMUABLE! IL FAUT DIRE LA
Jacques, sans arrière-pensée, sans restrictions, sans détours...

—Ce n'est plus possible! murmura l'infortuné.

—Elle est donc bien affreuse?

—Elle est invraisemblable.

CE N'EST PAS SANS EFFROI QUE M^r DENISE LE CONSIDÉRAIT. ELLE
RETROUVAIT EN LUI NI L'EXPRESSION DE SON VISAGE, NI SON REGARD,
TIMBRE DE SA VOIX. ELLE S'APPROCHA, ET LUI PRENANT LA MAIN EN
petites mains blanches:

—MAIS À MOI, FIT-ELLE, À MOI, VOTRE AMIE, VOUS POUVEZ LA
cette vérité!

Il tressaillit, et reculant:

—À VOUS MOINS QU'À TOUT AUTRE! S'ÉCRIA-T-IL. (ET COMPRENANT
QUE CETTE RÉPONSE AVAIT D'AFFLIGEANT:) TROP PUR EST VOTRE
AJOUTA-T-IL, POUR DE SI HONTEUSES INTRIGUES. JE NE VEUX PAS QUE
VOTRE ROBE DE NOCES REJAILLISSE UNE TACHE DE CETTE BOUE OÙ L'ON
précipité!

Fut-elle dupe? Non, mais elle eut ce courage de sembler l'être.

—SOIT, POURSUIVIT-ELLE, MAIS CETTE VÉRITÉ, IL VOUS FAUDRA LA
ou tard...

—Oui, à maître Magloire.

—EH BIEN! JACQUES, CE QUE VOUS LUI DIRIEZ, ÉCRIVEZ-LE-LUI, VOICI PLUMES ET DE L'ENCRE, JE PORTERAI FIDÈLEMENT VOTRE LETTRE.

—IL EST DES CHOSES QU'ON N'ÉCRIT PAS, DENISE! ELLE SE SENT VAINCUE, ELLE COMPRENAIT QUE RIEN NE FERAIT PLIER CETTE VOLONTÉ et cependant:

—MAIS SI JE VOUS SUPPLIAIS, JACQUES, REPRIT-ELLE, AU NOM DE NOTRE PASSÉ ET DE NOTRE AVENIR, AU NOM DE CET AMOUR UNIQUE ET ÉTERNEL, VOUS ME JURIEZ...

—VOULEZ-VOUS DONC, INTERROMPIT-IL, RENDRE MILLE FOIS PLUS AUCUNE ENCORE MES HEURES DE PRISON! VOULEZ-VOUS M'ENLEVER CE QU'IL RESTE ENCORE DE FORCES ET DE COURAGE! N'AVEZ-VOUS PLUS EN MOI AUCUNE CONFIANCE! NE SAURIEZ-VOUS ME FAIRE CRÉDIT DE QUELQUES JOURS ENCORE...

Il s'arrêta. On frappait à la porte; et presque aussitôt:

—LE TEMPS PASSE! CRIA BLANGIN PAR LE GUICHET, JE VOUDRAIS ÊTRE LIBRE BAS QUAND ON RELÈVERA LES FACTIONNAIRES! JE JOUE GROS JEU... JE SUIS LE PÈRE DE FAMILLE...

—ÉLOIGNEZ-VOUS, DENISE, DIT JACQUES VIVEMENT, ÉLOIGNEZ-VOUS. La pensée qu'on vous surprendrait ici m'est odieuse.

COMBIEN ELLE COURAIT PEU DE RISQUES D'ÊTRE SURPRISE, ME CHANDORÉ AVAIT PAYÉ POUR LE SAVOIR. POUTRANT ELLE NE RÉSIDTA PAS.

ELLE TENDIT SON FRONT À JACQUES QUI L'EFFLEURA DE SES LÈVRES. MORTÉ QU'ELLE VIVE ET SE TENANT AUX MURS, ELLE REGAGNA LA CHAMBRE.

GEÔLIER. ON LUI AVAIT PRÉPARÉ UN LIT, ELLE S'Y JETA TOUTE HABILÉE. ELLE RESTA, AUSSI IMMOBILE QUE SI ELLE EÛT ÉTÉ MORTE, PLONGÉE DANS UN ANÉANTISSEMENT QUI LUI ENLEVAIT JUSQU'À LA FACULTÉ DE SOUFFRIR.

IL FAISAIT GRAND JOUR, IL ÉTAIT HUIT HEURES, QUAND ELLE SE SENTIT LE BRAS.

—CHÈRE DEMOISELLE, LUI DISAIT LA GEÔLIÈRE, LE MOMENT SERA PROPICE POUR VOUS ESQUIVER. ON S'ÉTONNERA PEUT-ÊTRE DE VOUS VOIR SEULE DANS LES RUES, MAIS ON SE DIRA QUE VOUS REVENEZ DE LA MESSE DE SEPT HEURES.

SANS MOT DIRE, M^{lle} DENISE SAUTA À TERRE, ET EN UN TOUR DE MAIN EUT RÉPARÉ LE DÉSORDRE DE SA TOILETTE. PUIS, COMME BLANGIN, INVENAIT VOIR SI ELLE SE DÉCIDAIT À PARTIR:

—TENEZ, LUI DIT-ELLE EN LUI DONNANT UN DES ROULEAUX DE MILLIMÈTRES RESTÉS DANS SON SAC, CECI EST POUR QUE VOUS VOUS SOUVENIEZ DE MOI SI J'AVAIS ENCORE BESOIN DE VOUS.

Et, rabattant sa voilette sur son visage, elle sortit.

XI

LE BARON DE CHANDORÉ AVAIT EU, EN SA VIE, UNE NUIT TERRIBLE, IL AVAIT COMPTÉ LES SECONDES AU POULS DE SON FILS AGONISANT. LA VÊTE DU SOIR, LES MÉDECINS LUI AVAIENT DIT: «S'IL PASSE CETTE NUIT, IL PEUT ÊTRE SAUVÉ.» Au jour, il avait rendu le dernier soupir.

EH BIEN! C'EST À PEINE SI, POUR LE VIEUX GENTILHOMME, CETTE FATALE AVAIT EU PLUS D'ANGOISSES QUE CELLE-CI, PASSÉE TOUT ENTIÈRE de la maison par M^{lle} DENISE. IL SAVAIT BIEN QUE BLANGIN ET SA FEMME ÉTAIENT DE BRAVES GENS, MALGRÉ LEUR AVARICE ET LEUR ÂPRETÉ AU COMMERCE. IL SAVAIT BIEN QUE JACQUES DE BOISCORAN ÉTAIT UN HOMME D'HONNEUR. N'IMPORTE!... TOUTE LA NUIT, SON VIEUX VALET DE CHAMBRE L'ENTENDAIT PROMENER DE LONG EN LARGE DANS SA CHAMBRE, ET DÈS SEPT HEURES DU MATIN, IL ÉTAIT SUR LE SEUIL DE LA PORTE, INTERROGEANT D'UN ŒIL lointain de la rue.

VERS SEPT HEURES ET DEMIE, MAÎTRE FOLGAT VINT LE REJOINDRE, C'EST À PEINE S'IL LUI SOUHAITA LE BONJOUR, ET CERTAINEMENT IL N'AVAIT RIEN DE TOUT CE QUE LUI DIT L'AVOCAT POUR LE RASSURER.

Jusqu'à ce qu'enfin:

—La voilà! s'écria le vieillard.

IL NE SE TROMPAIT PAS. M^{lle} DENISE VENAIT DE TOURNER LE COIN DE LA RUE DE LA RAMPE. ELLE REMONTAIT AVEC UNE HÂTE FIÈVREUSE, COMME SI ELLE EÛT SENTI QUE SES FORCES ÉTAIENT À BOUT ET QU'IL LUI EN RESTAIT juste assez pour arriver.

C'EST AVEC UNE SORTE DE JOIE FAROUCHE QUE GRAND-PÈRE CHANDON se jeta au-devant d'elle et qu'il la serra entre ses bras en répétant:

—Ô DENISE, Ô MA FILLE BIEN-AIMÉE, COMME J'AI SOUFFERT, COMME J'AI ATTENDU, COMME J'AI CRU QUE TU M'AS TARDÉ!... Mais tout est oublié, viens, viens vite!

ET IL L'ENTRAÎNA, IL LA PORTA PLUTÔT, DANS LE SALON, ET IL L'ASSIT

SUR UNE CAUSEUSE. IL S'AGENOUILLA ENSUITE PRÈS D'ELLE, RIAN
bonheur. Mais dès qu'il lui eut pris les mains:

—Tes mains sont brûlantes! s'écria-t-il. Tu as la fièvre...

Il la regarda. Elle venait de relever son voile.

—TU ES PÂLE COMME LA MORT, CONTINUA-T-IL, TU AS LES YEUX ROUS
gonflés...

—J'ai pleuré, bon papa, répondit-elle doucement.

—Pleuré!... Pourquoi?

—Hélas! je n'ai pas réussi!

Comme s'il eût été mû par un ressort, M. de Chandoré se dressa.

—PAR LE SAINT NOM DE DIEU! S'ÉCRIT-T-IL, ON N'A JAMAIS RIEN O
PAREIL DEPUIS QUE LE MONDE EST MONDE!... QUOI! TU ES ALLÉE,
Denise de Chandoré, le trouver dans sa prison, tu l'as supplié...

—ET IL EST RESTÉ INFLEXIBLE, OUI, BON PAPA. IL NE PARLERA PAS AV
fin de l'instruction.

—C'EST QUE NOUS NOUS ÉTIIONS TROMPÉS, CE GARÇON N'A NI CŒUR
âme...

Péniblement, M^{lle} Denise s'était soulevée.

—AH! NE L'ACCUSE PAS, BON PAPA, INTERROMPIT-ELLE, NE L'ACCUSE
Il est si malheureux!

—Enfin, que dit-il, pour ses raisons?

—Il dit que la vérité est tellement invraisemblable que certainement ON REFUSERA DE LE CROIRE, ET QU'IL SE PERDRAIT S'IL PARLAIT TANT QU'UN SECRET ET PRIVÉ DE L'ASSISTANCE D'UN DÉFENSEUR. IL DIT QUE SON HOUSSE SITUATION EST LE RÉSULTAT D'UNE EXÉCRABLE VENGEANCE. IL DIT QU'IL NE CONNAÎTRE LE COUPABLE, ET QUE, PUISQU'IL Y EST RÉDUIT, POUR SE DÉFENDRE IL ACCUSERA...

Témoin silencieux jusqu'à ce moment, maître Folgat s'approcha.

—ÊTES-VOUS BIEN SÛRE, MADEMOISELLE, INTERROGEA-T-IL, MADAME, MONSIEUR DE BOISCORAN SE SOIT EXPRIMÉ AINSI?

—Oh! très sûre, monsieur, et je vivrais des milliers d'années que je n'oublierais ni l'expression de son regard, ni le timbre de sa voix...

M. de Chandoré ne permit pas qu'on l'interrompît davantage.

—MAIS À TOI, REPRIT-IL, À TOI, CHÈRE FILLE, JACQUES A DÛ DIRE QU'IL FAIT UNE CHOSE DE PLUS PRÉCIS.

—Rien.

—TU NE LUI AS DONC PAS DEMANDÉ CE QU'EST CETTE VÉRITÉ QUE TU DITES ÊTRE INVRAISEMBLABLE?

—Oh, si!...

—Eh bien?

—IL S'EST ÉCRIÉ QUE C'ÉTAIT À MOI SURTOUT QU'IL NE POUVAIT PAS LUI DIRE QU'IL FAIT UNE CHOSE DE PLUS PRÉCIS, QUE J'ÉTAIS LA DERNIÈRE PERSONNE DU MONDE À QUI IL LA DIRAIT...

—CET HOMME MÉRITERAIT D'ÊTRE BRÛLÉ À PETIT FEU! GRONDA CHANDORÉ. (PUIS, À HAUTE VOIX:) ET TOUT CELA, CHÈRE FILLE, INTERDIT, ne te paraît pas bien extraordinaire, bien étrange?

—Tout cela me semble affreux...

—J'entends... Mais que penses-tu de la conduite de Jacques?

—JE PENSE, BON PAPA, QUE S'IL AGIT AINSI, C'EST QU'IL NE PEUT AUCUNEMENT AGIR AUTREMENT. JACQUES EST UN HOMME TROP SUPÉRIEUR PAR L'INTELLIGENCE ET LE COURAGE POUR S'ABUSER GROSSIÈREMENT. ÉTANT SEUL À SAVOIR, il est seul bon juge de la situation. Plus que personne je dois respecter ses raisons...

MAIS LE VIEUX GENTILHOMME NE SE CROYAIT PAS OBLIGÉ DE RESPECTER, LUI, ET CETTE RÉPONSE RÉSIGNÉE DE SA PETITE-FILLE AU LIEU DE L'EXASPÉRER, IL ALLAIT LUI DIRE TOUTE SA PENSÉE, LORSQU'ELLE PARTIT non sans effort.

—JE SUIS BRISÉE, BON PAPA, FIT-ELLE D'UNE VOIX EXPIRANTE, PERMETTEZ-moi, je te prie, de regagner ma chambre...

ELLE QUITTA LE SALON, EN EFFET; M. DE CHANDORÉ LA SUIVIT JUSQU'À LA PORTE, ET IL Y RESTA JUSQU'À CE QU'IL L'EÛT VUE MONTER L'ESCALIER QUI MENE à sa femme de chambre.

Revenant alors à maître Folgat:

—ON ME LA TUERA, MONSIEUR! S'ÉCRIA-T-IL, AVEC UNE EXPLOSION DE COLÈRE ET DE DÉSESPOIR EFFRAYANTS CHEZ UN HOMME DE CET ÂGE. J'AVAIS DANS SES YEUX, À TRAVERS SES LARMES, LE REGARD QU'AVAIT SA MÈRE

QUAND APRÈS LA MORT DE SON MARI, DE MON FILS, ELLE ME DISAIT : « J SURVIVRAI PAS. » ELLE N'Y A PAS SURVÉCU, EN EFFET... ET ALORS, VIEILLARD, JE SUIS RESTÉ SEUL AVEC CETTE ENFANT QUI PEUT-ÊTRE A ELLE LE GERME DU MAL AFFREUX QUI A EMPORTÉ SA MÈRE. SEUL!... ET VINGT ANS QUE JE RETIENS MON HALEINE POUR ÉCOUTER SI ELLE R toujours du même souffle égal et pur...

—Vous vous alarmez à tort, monsieur..., commença maître Folgat.

Grand-père Chandoré secoua la tête.

—NON, DIT-IL, MON ENFANT EST PEUT-ÊTRE FRAPPÉE AU CŒUR VENEZ-VOUS DONC PAS DE LA VOIR, PLUS BLANCHE QUE LA CIRE, D'ENTENDRE SA VOIX, SANS VIE ET SANS CHALEUR!... MON DIEU! DE QU FAUTE ME PUNISSEZ-VOUS EN MES ENFANTS! PAR PITIÉ, RAPPELEZ-MO VOUS AVANT CELLE QUI EST LA JOIE DE MA VIE! ET NE RIEN POUVOIR CONJURER LE MALHEUR! VIEILLARD INEPTÉ ET STUPIDE! AH! CE JACQ BOISCORAN!... S'IL ÉTAIT COUPABLE CEPENDANT!... SI CET HOMME DENISE AIME ÉTAIT UN ASSASSIN! AH! LE MISÉRABLE! J'ACHÈTERAIS LA I du bourreau pour qu'il périsse de mes mains!...

PROFONDÉMENT ÉMU, MAÎTRE FOLGAT ARRÊTA DU GESTE M Chandoré.

—N'accablez pas monsieur de Boiscoran, alors que tout l'accable, MONSIEUR, PRONONÇA-T-IL. DE NOUS TOUS, C'EST ENCORE LUI LE cruellement éprouvé, car il est innocent.

—Le croyez-vous toujours?

—PLUS QUE JAMAIS. SI PEU QU'IL AIT PARLÉ, IL EN A DIT ASS

MADAMOISELLE DENISE POUR ME DÉMONTRER LA JUSTESSE DE MES
CONJECTURES ET ME PROUVER QUE J'AVAIS TOUCHÉ DU DOIGT LE P
précis...

—Quand?

—LE JOUR OÙ NOUS SOMMES ALLÉS ENSEMBLE À BOISCORAN, MONSIEUR
le baron...

M. de Chandoré parut chercher.

—Je ne me rappelle pas..., commença-t-il.

—ET CEPENDANT, INSISTA L'AVOCAT, VOUS ÊTES SORTI POUR PERMETTRE
vieil Antoine, que j'interrogeais, de me répondre plus librement...

—C'EST JUSTE! INTERROMPIT M. DE CHANDORÉ, C'EST TRÈS JUSTE!
alors vous supposez...

—JE CROIS QUE MON POINT DE DÉPART ÉTAIT EXACT, OUI, MONSIEUR
QUANT À CHERCHER COMMENT, C'EST CE QUE JE NE FERAI PAS. MONSIEUR
DE BOISCORAN NOUS DIT QUE LA VÉRITÉ EST INVRAISEMBLABLE, J'EN
DONC POUR MES CONJECTURES. SEULEMENT, PUISQUE NOUS VOICI
MAINS LIÉES ET RÉDUITS À ATTENDRE LA FIN DE L'INSTRUCTION, J'EN P
POUR QUESTIONNER DES GENS DU PAYS, QUI ME RÉPONDRONT PEUT-Ê
MIEUX QU'ANTOINE. VOUS AVEZ PARMI VOS AMIS DES PERSONNES QU
DOIVENT ÊTRE BIEN INFORMÉES, MONSIEUR SÉNESCHAL, LE DOCTEUR
Seignebos...

POUR CE DERNIER, MAÎTRE FOLGAT NE DEVAIT PAS AVOIR LONGTEMPS
ATTENDRE, CAR AU MOMENT OÙ SON NOM ÉTAIT PRONONCÉ, IL LE CR
domestique, dans le corridor:

—C'EST MOI, SEIGNEBOS, LE DOCTEUR SEIGNEBOS! ET PRESQUE aussitôt, il entra comme une trombe dans le salon.

IL Y AVAIT ALORS QUATRE JOURS QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS N'AVAIT RUE DE LA RAMPE. CAR IL N'ÉTAIT PAS VENU REPRENDRE LUI-MÊME LE RAPPORT ET LES GRAINS DE PLOMB QU'IL AVAIT CONFIEÉS À MAÎTRE FOLGAT. LES AVAIT ENVOYÉ CHERCHER PAR SON DOMESTIQUE, S'EXCUSANT DE L'importance et la multiplicité de ses occupations.

IL EST DE FAIT QUE CES QUATRE JOURS, IL LES AVAIT AUTANT DIRE PASSÉS À L'HÔPITAL, EN COMPAGNIE D'UN SIEN CONFRÈRE, MÉDECIN AU CHEF-DE-CLINIQUE, MANDÉ PAR LE PARQUET POUR PROCÉDER, «CONJOINTEMENT AVEC le docteur Seignebos», à l'examen de l'état mental de Cocoleu.

—ET C'EST CETTE EXPERTISE QUI M'AMÈNE! S'ÉCRIA-T-IL, DÈS EN ENTRANT. C'EST CETTE EXPERTISE QUI, SI NOUS N'Y METTONS BON ORDRE, EST EN DANGER D'ENLEVER À MONSIEUR DE BOISCORAN SA PLUS BELLE ET SA PLUS GRANDE chance de salut.

APRÈS CE QUE VENAIT DE LEUR RAPPORTER^{llc} M^{lle} DENISE, NI M. DE CHANDORÉ NI MAÎTRE FOLGAT N'ATTACHAIENT UNE GRANDE IMPORTANCE À l'état de Cocoleu.

CE MOT DE SALUT LEUR FIT POURTANT DRESSER L'OREILLE. IL N'Y AVAIT PAS DE CIRCONSTANCE INDIFFÉRENTE, dans un procès criminel.

—Il y a donc du nouveau, docteur? demanda l'avocat.

LE MÉDECIN COMMENÇA PAR FERMER SOIGNEUSEMENT LES PORTES, posant sur la table sa canne et son chapeau à larges bords:

—NON, IL N'Y A RIEN DE NOUVEAU, RÉPONDIT-IL. ON CONTINUE, COMME D'ORDRE, PAR LE PASSÉ, À VOULOIR PERDRE MONSIEUR DE BOISCORAN, ET, POUR PARVENIR, ON NE REULE DEVANT AUCUNE MANŒUVRE.

—ON... QUI, ON? DEMANDA M. DE CHANDORÉ. DÉDAIGNEUSEMENT, LE DOCTEUR HAUSSA LES ÉPAULES.

—EN ÊTES-VOUS VRAIMENT ENCORE À VOUS LE DEMANDER, MONSIEUR, RÉPONDIT-IL. LES FAITS, CEPENDANT, PARLENT ASSEZ HAUT. DU BOUT DE LA RUE, ÉCOUTEZ. DANS NOTRE DÉPARTEMENT, COMME DANS PLUSIEURS AUTRES, ON NE TROUVE, J'AI LA DOULEUR DE L'AVOUEUR, UN CERTAIN NOMBRE DE MÉDECINS QUI NE SONT PAS À LA HAUTEUR DE LEUR GRANDE MISSION ET QUI, MALGRÉ CEUX QUI, POUR PARLER NET, SONT DES ÂNES BÂTÉS!

SI GRAVE QUE FÛT LA SITUATION, MAÎTRE FOLGAT AVAIT QUELQUE PEU DE DIFFICULTÉ À RÉPRIMER UN SOURIRE, TANT LE DOCTEUR AVAIT DE SINGULIÈRES FAÇONS.

—MAIS IL EST UN DE CES ÂNES, POURSUIVAIT-IL, QUI, POUR L'ÉPAISSEUR DU SABOT ET LA LONGUEUR DES OREILLES, DÉPASSE DE BEAUCOUP TOUTES LES AUTRES. EH BIEN! C'EST CELUI-LÀ QUE LE PARQUET A TRIÉ SUR LE VOLET adjoint.

SUR CE CHAPITRE, IL ÉTAIT PRUDENT DE BRIDER LA VERVE DU DOCTEUR DE SEIGNEBOS.

—Bref?... interrogea M. de Chandoré.

—BREF, MONSIEUR, MON DOCTE CONFRÈRE EST ABSOLUMENT PERSUADÉ QUE SA MISSION DE MÉDECIN LÉGISSE CONSISTE UNIQUEMENT À OPINER EN FAVEUR DU BONNET ET À DIRE *amen* À TOUTES LES ANTIENNES DE LA PRÉVENTION. «COCOLEU EST IDIOT!» DÉCLARE PÉREMPTOIREMENT MONSIEUR GA...

DAVELINE. «IL L'EST OU DOIT L'ÊTRE», RÉPOND MON DOCTE CONFRÈRE. PARLÉ LORS DU CRIME, C'EST PAR SUITE D'UNE INSPIRATION D'EN HAUT. LE JUGE REPREND LE JUGE D'INSTRUCTION. «ÉVIDEMMENT, CONCLUT LE CONFRÈRE, IL A EU INSPIRATION D'EN HAUT.» CAR ENFIN, VOILÀ LA CONCLUSION DU RAPPORT DE CE SAVANT DOCTEUR: COCOLEU EST UN IDIOT QUI A ÉTÉ PROVIDENTIELLEMENT ILLUMINÉ PAR UN ÉCLAIR DE RAISON. IL NE L'AVAIT PAS DIT EN PROPRES TERMES, MAIS C'EST TOUT COMME.

IL AVAIT RETIRÉ SES LUNETTES D'OR, ET IL LES ESSUYAIT AVEC UNE SOULÈVE-DOIGT EN RAGE.

—Mais votre opinion à vous, docteur? demanda maître Folgat.

D'UN GESTE SOLENNEL, M. SEIGNEBOS RAJUSTA SES LUNETTES ET RÉPONDIT FROIDEMENT:

—MON AVIS, RÉPONDIT-IL, ET JE L'AI LONGUEMENT DÉVELOPPÉ DANS MON RAPPORT, MON AVIS EST QUE COCOLEU N'EST PAS IDIOT.

M. DE CHANDORÉ TRESSAUTA, TANT LA PROPOSITION LUI PARUT MONSTRUEUSE. IL CONNAISSAIT COCOLEU, LUI. IL L'AVAIT VU TRAÎNER LES DÉBRIS DES RUES DE SAUVETERRE, PENDANT LES DIX-HUIT MOIS QUE CE MISÉRABLE ÉTAIT RESTÉ EN TRAITEMENT CHEZ LE DOCTEUR.

—Quoi! Cocoleu ne serait pas idiot? répétait-il.

—NON, DÉCLARA PÉREMPTOIREMENT M. SEIGNEBOS, ET, POUR ACQUÉRIR LA CERTITUDE, IL N'Y A QU'À L'EXAMINER. A-T-IL LA FACE DÉFORMÉE, LA PLATE, LA BOUCHE DÉMESURÉE, LA PEAU JAUNE ET TANNÉE, LES LÈVRES ÉPAISSSES, LES DENTS CARIÉES ET LES YEUX LOUCHES? SA TÊTE DÉFORMÉE, BALANCE-T-ELLE D'UNE ÉPAULE À L'AUTRE, TROP LOURDE POUR LE C...

TAILLE EST-ELLE DIFFORME, SA COLONNE VERTÉBRALE DÉVIÉE? LUI T
VOUS UN VENTRE VOLUMINEUX ET LÂCHE, LES MAINS LOURDES ET ÉP
PENDANT SUR LES HANCHES, LES JAMBES GAUCHES, LES ARTICULATIONS
ÉPAISSEUR INSOLITE?... MESSIEURS, CE SONT LÀ LES CARACTÈRES PRINCIP
DE L'IDIOT. LES APERCEVEZ-VOUS CHEZ COCOLEU? MOI JE VOIS
GAILLARD QUI A UNE SANTÉ DE FER, ADROIT DE SES MAINS, QUI GR
COMME UN SINGE SUR LES ARBRES POUR Y DÉNICHER DES NIDS ET C
FRANCHIT DES FOSSÉS DE DIX PIEDS... CERTES, JE NE PRÉTENDS PAS QU'IL
UNE INTELLIGENCE NORMALE, MAIS JE SOUTIENS QU'IL FAUT LE CLASSE
CES IMBÉCILES CHEZ QUI CERTAINES AUTRES FACULTÉS, EN QUELQUE
plus essentielles...

SI MAÎTRE FOLGAT ÉCOUTAIT AVEC TOUTES LES MARQUES D'UN PU
intérêt, il n'en était pas de même de M. de Chandoré.

—Entre un idiot et un imbécile..., commença-t-il.

—IL Y A UN ABÎME! S'ÉCRIA M. SEIGNEBOS. (ET TOUT DE SUITE, A
une volubilité torrentielle:) L'imbécile, poursuivit-il, garde encore des
FRAGMENTS D'INTELLIGENCE. IL SAIT PARLER, EXPRIMER SES SENS
TRADUIRE SES BESOINS. IL ASSOCIE DES IDÉES, COMPARE SES IMPRESSIONS
SE SOUVIENT, ACQUIERT DE L'EXPÉRIENCE. IL EST CAPABLE DE RUSE E
DISSIMULATION. IL HAÏT, IL AIME OU IL CRAINT. S'IL N'EST PAS T
SOCIAL, IL EST TOUJOURS ACCESSIBLE AUX SUGGESTIONS D'AUTRUI
ARRIVE AISÉMENT À EXERCER SUR LUI UNE DOMINATION ABSO
L'INCONSISTANCE DE SES DESSEINS EST CARACTÉRISTIQUE, ET CEPENDANT
EST SOUVENT D'UNE OBSTINATION INEXPUGNABLE ET PEUT S'ATTACHER
IDÉE AVEC UNE OPINIÂTRETÉ EXTRAORDINAIRE. ENFIN, LES IMBÉ
PRÉCISÉMENT À CAUSE DE CETTE DEMI-LUCIDITÉ, SONT FRÉQUEM
DANGEREUX. C'EST PARMI EUX QUE SE TROUVENT PRESQUE TOUS

MISÉRABLES MONOMANES QUE LA SOCIÉTÉ EST OBLIGÉE DE SÉQUESTER
faute de savoir comment refréner leurs instincts...

—TRÈS BIEN! APPROUVA MAÎTRE FOLGAT, QUI TROUVAIT PEUT-ÊTRE
éléments d'une plaidoirie, très bien...

Le docteur s'inclina.

—TEL EST COCOLEU, PRONONÇA-T-IL. S'ENSUIT-IL QUE JE L'
RESPONSABLE DE SES ACTES? NON, CERTES. MAIS IL S'ENSUIT QUE JE P
voir en lui un faux témoin stylé pour perdre un honnête homme.

Il était clair qu'un tel système ne plaisait pas à M. de Chandoré.

—Autrefois, docteur, fit-il, vous ne disiez pas cela...

—JE DISAIS MÊME PRÉCISÉMENT LE CONTRAIRE, MONSIEUR, RÉPON
NON SANS DIGNITÉ, M. SEIGNEBOS. JE N'AVAIS PAS ASSEZ ÉTUDIÉ
COCOLEU, ET J'AI ÉTÉ SA DUPE, IL NE M'EN COÛTE PAS DE L'AVOUE
DE MON AVEU PRÉCISÉMENT, JE TIRERAI UNE PREUVE DE L'ASTUCE ET D
PERVERSITÉ OBSTINÉES DE CES DEMI-IDIOTS, ET DE LEUR APTITUDE
POUR SUIVRE UN DESSEIN. APRÈS UN AN D'EXPÉRIENCES, J'AI RENVOYÉ
COCOLEU EN DÉCLARANT ET EN CROYANT CERTES QU'IL ÉTAIT INCUR
VÉRITÉ EST QU'IL NE VOULAIT PAS ÊTRE GUÉRI. LES CAMPAGNARDS, CE
ET SOUPÇONNEUX OBSERVATEURS, NE S'Y SONT PAS TROMPÉS, EU
PRESQUE TOUS VOUS DIRONT QUE COCOLEU EST BIEN PLUS MALIN QUE
C'EST EXACT. IL A CONSTATÉ QU'EN EXAGÉRANT SON IMBÉCILLITÉ, QU
RÉPÈTE, EXISTE, IL GAGNERAIT DE POUVOIR VIVRE SANS TRAVAILLER, I
EXAGÉRÉE. INSTALLÉ CHEZ MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, IL A EU L'A
MONTRER JUSTE ASSEZ D'INTELLIGENCE POUR SE RENDRE PLUS SUPPORTA
S'ATTIRER UN MEILLEUR TRAITEMENT, SANS TOUTEFOIS ÊTRE ASTREINT

besogne.

—EN UN MOT, FIT M. DE CHANDORÉ, TOUJOURS INCRÉDULE, COCOLEU SERAIT UN GRAND COMÉDIEN...

—ASSEZ GRAND POUR M'AVOIR TROMPÉ, OUI, MONSIEUR, RÉPONDIT LE DOCTEUR. (ET S'ADRESSANT À MAÎTRE FOLGAT :) TOUT CELA, REPRENANT, L'AVAIS DIT À MON DOCTE CONFRÈRE AVANT DE LE CONDUIRE À L'HÔPITAL. NOUS Y AVONS TROUVÉ COCOLEU PLUS QUE JAMAIS OBSTINÉ DANS SON MUTISME DONT N'AVAIT JAMAIS PU LE TIRER MONSIEUR GALPIN-DAMIS. TOUTS NOS EFFORTS POUR LUI ARRACHER UN MOT ONT ÉCHOUÉ, BIEN QU'IL Y AIT UN TRÈS ÉVIDENT POUR MOI QU'IL COMPRENAIT. JE VOULAIS RECOURIR À CERTAINS ARTIFICES FORT LICITES, SELON MOI, QU'ON EMPLOIE POUR DÉCOUVRIR LES SIMULATEURS, MON CONFRÈRE S'Y EST OPPOSÉ ET A ÉTÉ ENCOURAGÉ DANS SA RÉSISTANCE, JE NE SAIS DE QUEL DROIT, PAR LE JUGE D'INSTRUCTION. J'AI DEMANDÉ QU'ON FÎT VENIR MADAME DE CLAUDIEUSE, ET QU'ON LA FÎT D'INTERROGER COCOLEU, PUISQU'ELLE A LE TALENT DE LE FAIRE. MONSIEUR DAVELINE NE L'A PAS PERMIS. ET VOILÀ OÙ NOUS EN SOMMES...

IL ARRIVE TOUS LES JOURS QUE DEUX MÉDECINS CHARGÉS D'UNE EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE DIFFÈRENT TOTALEMENT DE SENTIMENT. LA JUSTICE NE SAIT FORT À FAIRE SI ELLE PRÉTENDAIT LES METTRE D'ACCORD. ELLE NOMME TOUJOURS SIMPLEMENT UN TROISIÈME EXPERT DONT L'OPINION DÉCIDE. AINSI ARRIVE-IL D'ARRIVER, Nécessairement, pour le cas de Cocoleu.

—ET NON MOINS NÉCESSAIREMENT, CONCLUAIT LE DOCTEUR SEIGNEBON, PARQUET, QUI M'A ADJOINT UN PREMIER ÂNE, M'EN ADJOINDRA UN SECOND. ILS S'ENTENDRONT COMME BAUDET EN FOIRE, ET JE SERAI ATTENDU ET CONVAINCU D'IGNORANCE ET DE PRÉSUMPTION.

SI DONC IL SE PRÉSENTAIT CHEZ M. DE CHANDORÉ, AJOUTAIT-IL, C'EST AVAIT À RÉCLAMER UN COUP D'ÉPAULE. IL DEMANDAIT QUE LES FAMILLES BOISCORAN ET DE CHANDORÉ MISSENT EN BRANLE TOUTES LEURS RELATIONS, ET FISSENT JOUER TOUTES LEURS INFLUENCES POUR OBTENIR QU'UNE COMMISSION DE MÉDECINS ÉTRANGERS AU PAYS, ET PARISIENS S'IL ÉTAIT POSSIBLE, FÛT chargée d'examiner Cocoleu et de se prononcer sur son état mental.

—À DES HOMMES ÉCLAIRÉS, DISAIT-IL, JE ME FAIS FORT DE DÉMONTRER QUE L'IMBÉCILLITÉ DE CE TRISTE SUJET EST EN PARTIE SIMULÉE, ET QUE LE MUTISME OBSTINÉ N'EST QU'UN SYSTÈME POUR S'ÉVITER DES RÉPONSES compromettantes.

MAIS NI M. DE CHANDORÉ NI MAÎTRE FOLGAT NE RÉPONDIRENT d'abord. Ils méditaient.

—NOTEZ, INSISTA M. SEIGNEBOS, CHOQUÉ DE LEUR SILENCE, NOTEZ QUE VOUS PRIE, QUE SI MON OPINION TRIOMPHE, COMME JE SUIS EN DROIT DE L'espérer, l'affaire prend aussitôt une tournure nouvelle.

EH! OUI, ASSURÉMENT, LES BASES DE L'ACCUSATION POUVAIENT, PAR SUITE SE TROUVER EN QUELQUE SORTE DÉPLACÉES, ET C'ÉTAIT LÀ CE que préoccupait si fort maître Folgat.

—ET C'EST CE QUI FAIT, COMMENÇA-T-IL, QUE JE ME DEMANDE S'IL NE SERA PAS PLUTÔT NUISIBLE QU'UTILE À MONSIEUR DE BOISCORAN DE vouloir démontrer la fourberie de Cocoleu...

Le docteur Seignebos bondit.

—Je voudrais, parbleu, savoir...

—RIEN DE SI SIMPLE, RÉPONDIT L'AVOCAT. L'IDIOTIE DE COCOLEU

PEUT-ÊTRE LE PLUS GRAVE EMBARRAS DE LA PRÉVENTION ET LE PLUS ARGUMENT DE LA DÉFENSE. QUE PEUT RÉPONDRE MONSIEUR GAL DAVELINE, LORSQUE MONSIEUR DE BOISCORAN LUI REPROCHE DE BASER ACCUSATION CAPITALE SUR LES PROPOS INCOHÉRENTS D'UN MALHEURÉPRIS privé de toute intelligence, et par suite irresponsable?

—AH! PERMETTEZ!... S'ÉCRIA M. SEIGNEBOS. MAIS M. DE CHANDON ne perdait pas une syllabe.

—Permettez vous-même, docteur, interrompit-il.

CET ARGUMENT DE L'IMBÉCILLITÉ DE COCOLEU EST CELUI QUE VOUS INVOQUÉ DÈS LE PREMIER JOUR, ET QUI VOUS PARAISSAIT, DISIEZ-VOUS décisif qu'il n'était pas besoin d'en chercher un autre...

AVANT QUE LE MÉDECIN EÛT TROUVÉ UNE RÉPLIQUE MAÎTRE FORT, il poursuivit:

—QU'IL SOIT ÉTABLI, AU CONTRAIRE, QUE COCOLEU A VÉRITABLEMENT CONSCIENCE DE SES PAROLES, ET TOUT CHANGE, ET LA PRÉVENTION EST DROIT, DE PAR UN ARRÊT DE LA FACULTÉ, DE DIRE À MONSIEUR Boiscoran: «Il n'y a plus à nier, vous avez été vu, voilà un témoin.»

IL FALLAIT QUE CES CONSIDÉRATIONS FRAPPASSENT BIEN VIVEMENT SEIGNEBOS, CAR IL DEMEURA COURT DIX BONNES SECONDES, ESSUYANT D'UN AIR PENSIF SES LUNETTES D'OR. ALLAIT-IL DONC AVOIR NUI À JACQUES BOISCORAN EN PRÉTENDANT LE SERVIR? MAIS IL N'ÉTAIT PAS HOMME à douter longtemps de soi.

—JE NE DISCUTERAI PAS, MESSIEURS, REPRIT-IL D'UN TON SEC. JE VOUS ADRESSERAI SEULEMENT UNE QUESTION: OUI OU NON, CROYEZ-VOUS

l'innocence de Jacques de Boiscoran?

—NOUS Y CROYONS ABSOLUMENT, RÉPONDIRENT M. DE CHANDORE et maître Folgat.

—ALORS, MESSIEURS, NOUS NE COURONS, CE ME SEMBLE, AUCUN RISQUE à essayer de démasquer un misérable garnement.

Tel n'était pas l'avis du jeune avocat.

—DÉMONTRER QUE COCOLEU A CONSCIENCE DE CE QU'IL DIT, REPRENDRAIT FUNESTE, SI L'ON NE RÉUSSISSAIT PAS À PROUVER EN MÊME TEMPS QU'IL A MENTI ET QUE SON ACCUSATION LUI A ÉTÉ SUGGÉRÉE. PEUT-ON PROUVER? EST-IL UN MOYEN D'ÉTABLIR QUE, S'IL S'OBSTINE À NE RÉPONDRE À AUCUNE QUESTION, C'EST QU'IL REDOUTE LES CONSÉQUENCES DE SON FAUX TÉMOIGNAGE?... Le docteur n'en voulut pas écouter davantage.

—ARGUTIES D'AVOCAT, QUE TOUT CELA! S'ÉCRIA-T-IL ASSEZ PEU POLI. Je ne connais qu'une chose, moi, la vérité...

—Elle n'est pas toujours bonne à dire, murmura l'avocat.

—SI, MONSIEUR, TOUJOURS! RIPOSTA LE MÉDECIN, TOUJOURS ET QU'IL VEUT MÊME, ET QUOI QU'IL PUISSE ARRIVER. JE SUIS L'AMI DE MONSIEUR BOISCORAN, MAIS JE SUIS ENCORE PLUS L'AMI DE LA VÉRITÉ. SI COCOLEU EST UN MISÉRABLE FOURBE, COMME J'EN AI LA CONVICTION, NOTRE DEVOIR EST de le démasquer.

CE QUE NE DISAIT PAS M. SEIGNEBOS—ET PEUT-ÊTRE NE SE L'AVOUA PAS—, C'EST QUE C'ÉTAIT ENTRE COCOLEU ET LUI UNE AFFAIRE PERSONNELLE. COCOLEU L'AVAIT JOUÉ, PENSAIT-IL, ET LUI AVAIT ÉTÉ L'OCCASION D'UNE AVERSE DE QUOLIBETS DONT IL AVAIT CRUELLEMENT SOUFFERT, SANS

PARÛT. DÉMASQUER COCOLEU, C'ÉTAIT PRENDRE SA REVANCHE ET RENDRE
à ses ennemis le ridicule dont ils l'avaient accablé.

—AINSI, REPRIT-IL, MON PARTI EST PRIS, ET QUOI QUE VOUS DÉCIDIEZ,
MESSIEURS, JE VAIS DÈS AUJOURD'HUI ME METTRE EN CAMPAGNE, POUR
obtenir, s'il est possible, la nomination d'une commission.

—IL SERAIT PEUT-ÊTRE PRUDENT, OBJECTA MAÎTRE FOLGAT, DE RIEN FAIRE
avant de rien faire, de consulter maître Magloire...

—JE N'AI PAS BESOIN DES CONSULTATIONS DE MAÎTRE MAGLOIRE, QU'IL
le devoir parle.

—VOUS NOUS ACCORDEREZ BIEN VINGT-QUATRE HEURES.. LE DOCTEUR
Seignebos fronçait les sourcils en broussaille.

—PAS UNE HEURE! S'ÉCRIT-IL, ET JE ME RENDS DE CE PAS CHEZ
monsieur Daubigeon, le procureur de la République!

Sur quoi, reprenant son chapeau et sa canne, il salua et sortit, aussi
MÉCONTENT QUE POSSIBLE, SANS DAIGNER RÉPONDRE À GRAND-PIERRE
CHANDORÉ QUI LUI DEMANDAIT DES NOUVELLES DE M. DE CLAUDIUS
DONT LA SITUATION, D'APRÈS CE QUI SE DISAIT EN VILLE, LOIN DE S'AMÉLIORER
empirait de jour en jour.

—LE DIABLE EMPORTE LE VIEIL ORIGINAL! S'ÉCRIT M. DE CHANDORÉ
AVANT MÊME QUE LE MÉDECIN EÛT QUITTÉ LE CORRIDOR. (PUIS, S'ADRESSANT
À MAÎTRE FOLGAT:) BIEN QUE JE DOIVE CONVENIR, AJOUTA-T-IL, QUE VOUS
AVEZ UN PEU FROIDEMENT ACCUEILLI LES GRANDES NOUVELLES QU'IL
apportait.

—C'EST PRÉCISÉMENT PARCE QU'ELLES SONT TERRIBLEMENT GR

RÉPONDIT L'AVOCAT, QUE J'AURAIS VOULU QU'IL ME LAISSÂT LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR. COCOLEU JOUANT L'IMBÉCILLITÉ, OU DU MOINS EXAGÉRANT L'INTELLIGENCE!... C'EST LA CONFIRMATION DE CE QUE DISAIT HIER MON FRÈRE DE BOISCORAN À MADEMOISELLE DENISE. C'EST LA PREUVE D'UN ODIEUX COM-
GUET-APENS, D'UNE EXÉCRABLE VENGEANCE LONGUEMENT MÉDITÉ ET
préparée. Là est le nœud de l'affaire, évidemment...

M. de Chandoré tombait de son haut.

—QUOI! S'ÉCRIA-T-IL, TELLE EST VOTRE OPINION, ET VOUS AVEZ HÉSITÉ À
APPUYER LES DÉMARCHES DE SEIGNEBOS, QUI EST UN BRAVE HOMME
décidément...

Le jeune avocat hochait la tête.

—SI JE TENAIS À GAGNER VINGT-QUATRE HEURES, C'EST QUE JE CROIS
INDISPENSABLE DE CONSULTER MONSIEUR DE BOISCORAN. POUVAIS-JE DÉPENDRE
DE CELA À MONSIEUR SEIGNEBOS? AVAIS-JE LE DROIT DE LUI LIVRER LE SÉCRET
de mademoiselle Denise?

—C'est juste, murmura M. de Chandoré, c'est juste...

MAIS POUR ÉCRIRE À M. DE BOISCORAN, L'ASSISTANCE DE ¹¹⁶M^{lle}DENISE
ÉTAIT INDISPENSABLE, ET CE N'EST QUE DANS L'APRÈS-MIDI QU'ELLE REPARUT
très pâle encore, mais armée, visiblement, d'une énergie nouvelle.

MAÎTRE FOLGAT LUI DICTA LES QUESTIONS À POSER AU PRISONNIER, ET
HÂTA DE LES TRADUIRE, ET, VERS LES QUATRE HEURES, LA LETTRE FUT
greffier Méchinot.

Le lendemain soir, la réponse arriva.

Le docteur Seignebos doit avoir raison, mes chers amis,
ÉCRIVAIT JACQUES *Je n'ai que trop de raisons d'être sûr que*
l'imbécillité de Cocoleu est en partie simulée et que sa
déposition lui a été suggérée. Cependant, je vous en prie, ne
faites aucune démarche pour provoquer une nouvelle enquête
médicale. La moindre imprudence peut me perdre. Au nom du
ciel, attendez pour agir la fin de l'instruction, qui est prochaine
maintenant, d'après ce que me dit Daveline...

C'EST EN FAMILLE QUE FUT LUE CETTE RÉPONSE, ET SA CONCISION RÉ-
arracha à M^{me} de Boiscoran un cri de désespoir.

—LUI OBÉIRONS-NOUS DONC! S'ÉCRIA-T-ELLE, LORSQU'IL EST ÉVIDENT
se perd, le malheureux, en s'obstinant ainsi...

M^{lle} Denise se leva.

—SEUL JUGE DE LA SITUATION, PRONONÇA-T-ELLE, JACQUES A LE DE
COMMANDER, ET NOTRE DEVOIR EST D'OBÉIR... J'EN APPELLE À M
Folgat.

Du geste le jeune avocat approuvait.

—TOUT CE QUI ÉTAIT POSSIBLE A ÉTÉ FAIT, DIT-IL. MAINTENANT, IL
plus qu'à attendre.

DEPUIS LA NUIT FAMEUSE DE L'INCENDIE DU VALPINSON, SAUVETERRE S'ENNUYAIT PLUS. SAUVETERRE AVAIT SUR LE TAPIS, Désormais, PALIÈRE d'un intérêt toujours renouvelé, intarissable, fécond en discussions et EN CONJECTURES, UN SUJET DE CONVERSATION: L'AFFAIRE BOISCORAN. «C'est l'affaire?» se demandaient les gens qui s'abordaient.

AUSSI, LORSQUE M. GALPIN-DAVELINE SE RENDAIT DU PALAIS À LA PASTORALE ET QU'IL REMONTAIT DE SON PAS SOLENNEL ET ROIDE LA RUE NATIONALE, LES BOURGEOISES EMBUSQUÉES DERRIÈRE LEURS RIDEAUX CHERCHAIENT À SURPRENDRE SUR SON VISAGE LES SECRETS DE L'INSTRUCTION. ELLES SURPRENAIENT QUE L'EMPREINTE DES PLUS CUISANTS SOUCIS, ET UNE PÂLEUR DE JOUR EN JOUR PLUS VISIBLE. DE SORTE QU'ELLES SE DISAIENT: «Voyez que ce pauvre monsieur GALPIN finira par attraper la jaunisse.»

SI TRIVIALE QUE FÛT L'EXPRESSION, ELLE TRADUISAIT EXACTEMENT LES SENSATIONS DE L'AMBITIEUX MAGISTRAT. CETTE AFFAIRE DE BOISCORAN ÉTAIT DEVENUE COMME UNE DE CES PLAIES VIVES, DONT RIEN NE SAURAIT calmer l'incessante irritation.

—J'en ai perdu le sommeil, disait-il au procureur de la République.

L'EXCELLENT M. DAUBIGEON, QUI AVAIT TOUTES LES PEINES DU MONDE À modérer les ardeurs de son zèle, ne le plaignait que médiocrement.

—À QUI LA FAUTE! RÉPONDAIT-IL. MAIS ON VEUT PARVENIR, ET LES HOMMES suivent de près la fortune croissante:

Crescentem sequitur cura pecuniam, Majorumque fames...

—EH! JE N'AI FAIT QUE MON DEVOIR! S'ÉCRIAIT LE JUGE D'INSTRUCTION.

ce serait à recommencer que j'agirais de même.

POURTANT, CHAQUE JOUR LUI ÉCLAIRAIT D'UNE LUMIÈRE PLUS C
FAUSSETÉ DE SA SITUATION. L'OPINION PUBLIQUE, TOUT EN ÉTANT HO
M. de Boiscoran, était bien loin de lui être favorable, à lui, Daveline.
ON CROYAIT GÉNÉRALEMENT À LA CULPABILITÉ DE JACQUES, ET ON A
SUR LUI TOUTE LA RIGUEUR DES LOIS; MAIS, D'UN AUTRE CÔTÉ, ON S'É
QUE M. GALPIN-DAVELINE EÛT ACCEPTÉ CETTE MISSION SI CRUELLE DI
D'INSTRUCTION. CE FAIT D'INSTRUIRE CONTRE UN ANCIEN AMI, DE RECE
LES PREUVES DE SES CRIMES, DE LE POUSSER VERS LA COUR D'ASSISE
C'EST-À-DIRE AU BAGNE OU À L'ÉCHAFAUD, AVAIT COMME UN REFLE
trahison qui révoltait les consciences.

RIEN QU'À LA FAÇON DONT LES GENS LUI RENDAIENT SON SALUT, OU
l'évitaient, le magistrat pouvait se rendre compte du sentiment dont il
était l'objet.

SA COLÈRE CONTRE JACQUES EN REDOUBLAIT, ET, PAR CONTRE
inquiétude.

IL AVAIT REÇU, C'EST VRAI, DES FÉLICITATIONS DU PROCUREUR GÉNÉRAL
EST-ON JAMAIS SÛR DE L'ISSUE D'UNE INSTRUCTION TANT QUE LE COUPA
PAS AVOUÉ? CERTES, LES CHARGES QUI S'ÉLEVAIENT CONTRE JACQ
ÉTAIENT TROP ACCABLANTES POUR QUE LA DÉCISION DE LA CHAMBR
MISES EN ACCUSATION FÛT DOUTEUSE. MAIS, AU-DESSUS DE LA CHAM
des mises en accusation, il y a le jury.

—ET, EN SOMME, MON CHER, OBJECTAIT LE PROCUREUR DE
RÉPUBLIQUE, VOUS N'AVEZ PAS UN SEUL TÉMOIN OCULAIRE. ET, COMME
dit Loisel en ses *Maximes du droit coutumier*:

*Un seul œil a plus de crédit
Que deux oreilles n'ont d'audivi.
—Témoin qui l'a vu est meilleur
Que cil qui a ouy, et plus seur...*

—J'AI COCOLEU, INTERROMPIT M. DAVELINE, QUE LES ÉTERNELLES citations de M. Daubigeon avaient le don d'exaspérer.

—Les médecins ont donc décidé qu'il n'est pas idiot?

—Non. Monsieur Seignebos est toujours seul de son avis.

—Alors, du moins, Cocoleu consent à répéter son témoignage?

—Non.

—C'EST DONC COMME SI VOUS N'AVIEZ PERSONNE. EH! OUI, M. Daveline ne le comprenait que trop.

De là ses angoisses.

PLUS IL ÉTUDI~~AIT~~ PRÉVENU, PLUS IL LUI TROUVAIT UNE ATTITUDE énigmatique et menaçante qui ne présageait rien de bon.

AURAIT-IL UN ALIBI? PENSAIT-IL. TIENDRAIT-IL EN RÉSERVE, POUR LE MOMENT, QUELQU'UN DE CES MOYENS IMPRÉVUS QUI DÉMOLISSENT TOUT L'ÉCHAFAUDAGE DE LA PRÉVENTION ET COUVRENT DE RIDICULE LE MAÎTRE instructeur!

LORSQUE DE TELLES IDÉES LUI VENAIENT, SI INVRAISEMBLABLES QU'ELLES FUSSENT, ELLES FAISAIENT PERLER DES GOUTTES DE SUEUR À SES TEMPELLES. Il traitait comme un nègre son pauvre greffier Méchinnet.

ET CE N'ÉTAIT PAS TOUT. SI RETIRÉ QU'IL VÉCÛT DEPUIS CETTE AFFAIRE des échos lui arrivaient encore de la rue de la Rampe. Certes, il était à MILLE LIEUES D'IMAGINER QU'ON Y EÛT DES INTELLIGENCES AVEC PRÉVENU, ET DES INTELLIGENCES, QUI PLUS EST, NOUÉES ET SERMIÉS MÉCHINET, PAR SON PROPRE GREFFIER. IL EÛT HAUSSÉ LES ÉPAULES, SI ON VENU LUI DIRE QUE M^{lle} DENISE AVAIT PASSÉ UNE NUIT DANS LA PRISON. IL RENDU UNE VISITE À JACQUES. MAIS IL LUI REVENAIT TOUJOURS QU'IL NE FAITAIT RIEN DE LA CHOSE DES ESPÉRANCES ET DES PROJETS DES PARENTS ET DES AMIS DE JACQUES, ET CE N'EST PAS SANS UNE SECRÈTE TERREUR QU'IL SE REPRÉSENTAIT PUISSANTS PAR LA FORTUNE ET PAR L'HONORABILITÉ, AINSI QU'IL LE FÉTAIT, par de hautes relations, aimés et estimés de tous.

IL SAVAIT QUE PRÈS DE M^{lle} DENISE SE GROUPEMENT DES HOMMES INTELLIGENTS ET DÉVOUÉS, GRAND-PÈRE CHANDORÉ, M. SÉNESCHAU, DOCTEUR SEIGNEBOS, MAÎTRE MAGLOIRE, ET, ENFIN, CET AVOCAT QU'IL AVAIT VU, le marquis de Boiscoran avait amené de Paris, maître Folgat.

ET DIEU SAIT CE QU'ILS TENTERAIENT, PENSAIT-IL, POUR SOUSTENIR UN COUPABLE à l'action de la justice.

AUSSI PEUT-ON DIRE QUE JAMAIS INSTRUCTION NE FUT CONDUITE AVEC D'ARDEUR PASSIONNÉE, AVEC UN ZÈLE SI MÉTICULEUX. CHACUN DES PROCUREURS ACQUIS À LA PRÉVENTION FUT POUR M. GALPIN-DAVELINE LE SUJET D'UNE laborieuse enquête. En moins de quinze jours, soixante-sept témoins DÉFILÈRENT DANS SON CABINET. IL FIT COMPARAÎTRE LE QUART DE LA population de Bréchy. Il eût cité le pays entier, s'il eût osé.

INUTILES EFFORTS! APRÈS DES SEMAINES D'INVESTIGATIONS ENRACINÉES, L'INSTRUCTION RESTAIT AU MÊME POINT, LE MYSTÈRE DEMEURAIT IMPÉNÉTRABLE. LE PRÉVENU N'AVAIT PAS DISSIPÉ UNE SEULE DES CHARGES

ÉCRASANTES QUI PESAIENT SUR LUI, MAIS LE JUGE N'AVAIT PAS RECUEILLI LA
PREUVE NOUVELLE À AJOUTER AUX PREUVES QU'IL AVAIT RÉUNIES D'UN
premier jour.

Il fallait en finir cependant.

PAR UNE CHAUDE APRÈS-MIDI DE JUILLET, LES BOURGEOISES DE LA
NATIONALE CRURENT REMARQUER QUE M. DAVELINE ÉTAIT PLUS SOU-
ENCORE QUE D'ORDINAIRE. ELLES NE SE TROMPAIENT PAS. APRÈS
LONGUE CONFÉRENCE AVEC LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET LE
président du tribunal, le juge d'instruction avait pris son parti.

ARRIVÉ À LA PRISON, IL SE FIT CONDUIRE À LA CELLULE DE JACQUES
Boiscoran, et là, voilant son émotion d'une roideur plus grande:

—MA PÉNIBLE MISSION TOUCHE À SA FIN, MONSIEUR, COMMENÇA-T-IL.
L'INSTRUCTION DONT J'ÉTAIS CHARGÉ VA ÊTRE CLOSE. DÈS DEMAIN, LES
DE LA PROCÉDURE, AVEC UN ÉTAT DES PIÈCES SERVANT À CONVICTI-
SERONT TRANSMISES À MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL, POUR
soumises à la chambre d'accusation.

Jacques ne sourcilla pas.

—Bien! fit-il simplement.

—N'avez-vous rien à ajouter, monsieur? insista le juge.

—Rien, sinon que je suis innocent.

C'EST À PEINE SI M. DAVELINE RÉUSSIT À RÉPRIMER UN MOUVEMENT
d'impatience.

—ALORS, PROUVEZ-LE, FIT-IL. ALORS, DÉTRUISEZ LES CHARGES QUI ACCUSENT, QUI VOUS ACCABLENT, QUI FONT QUE POUR MOI, POUR LA JUSTICE, POUR TOUT LE MONDE VOUS ÊTES COUPABLE. ALORS, PARLEZ, EXPLIQUEZ-MOI votre conduite...

Obstinément, Jacques garda le silence.

—VOTRE RÉOLUTION EST BIEN ARRÊTÉE, REPRIT ENCORE LE JUGE, VOUS ne voulez rien dire?

—Je suis innocent!

Ce n'était pas la peine d'insister, M. Galpin-Daveline le comprit.

—À DATER DE CE MOMENT, MONSIEUR, DIT-IL, VOTRE SECRET EST GARANTI. VOUS POURREZ RECEVOIR, AU PARLOIR DE LA PRISON, LES VISITES DE VOTRE FAMILLE. LE DÉFENSEUR QUE VOUS DÉSIGNEREZ SERA ADMIS DANS VOTRE cellule pour conférer avec vous...

—ENFIN! S'ÉCRIA JACQUES AVEC UNE EXPLOSION DE JOIE. (ET TOUT À LA SUITE!) M'EST-IL PERMIS, DEMANDA-T-IL, D'ÉCRIRE À MONSIEUR CHANDORÉ?

—OUI, RÉPONDIT LE JUGE, ET SI VOUS VOULEZ ÉCRIRE IMMÉDIATEMENT, mon greffier se chargera de faire parvenir votre lettre ce soir même.

À L'INSTANT MÊME JACQUES DE BOISCORAN PROFITA DE L'OCCASION, ET EUT VITE FINI, CAR LE BILLET QU'IL ÉCRIVIT ET QU'IL REMIT À MÉCHARD, ne contenait que ces deux lignes:

J'attends maître Magloire demain matin, à neuf heures.

DU JOUR OÙ ILS AVAIENT COMPRIS QU'UNE FAUSSE DÉMARCHE POUVAIT AVOIR LES PLUS FUNESTES CONSÉQUENCES, LES AMIS DE JACQUES BOISCORAN S'ÉTAIENT SCRUPULEUSEMENT ABSTENUS. À QUOI BON FAIRE DES DÉMARCHEs, D'AILLEURS!

SUR SA SEULE REQUÊTE, LE DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIT ÉTÉ EN PERMISSION EXAUCÉ, ET LE PARQUET AVAIT DÉSIGNÉ POUR DÉCIDER DE L'ÉTAT MENTAL DE COCOLEU UN MÉDECIN DE PARIS, UN ALIÉNISTE CÉLÈBRE. C'EST UN SAUVAGE QUE M. SEIGNEBOS VINT TOUT TRIOMPHANT ANNONCER RUE DE LA FORTIFICATION. CETTE HEUREUSE NOUVELLE. DÈS LE MARDI SUIVANT, IL REVENAIT, BLANC ET ROUGE, colère, raconter son échec.

—IL Y A DES ÂNES À PARIS COMME AILLEURS! S'ÉCRIAIT-IL, D'UNE VOIX QUI FAIT VIBRER LES VITRES DU SALON CHANDORÉ, OU PLUTÔT, EN CE MOMENT, D'ÉGOÏSMES TREMBLEURS ET DE SERVILITÉS AVDES, LES HOMMES INDÉPENDANTS SONT AUSSI INTROUVABLES À PARIS QU'EN PROVINCE. J'ATTENDAIS UN SAVANT INACCESSIBLE À TOUTES LES CONSIDÉRATIONS MESQUINES; ON M'ENVOIE UN FARCEUR QUI SERAIT DÉSOULÉ D'ÊTRE DÉSAGRÉABLE À MESSIEURS DU PARQUET... AH! LA SURPRISE EST CRUE! (ET TOUJOURS, COMME DE COUTUME, TRACASSANT SES LUNETTES). J'ÉTAIS INFORMÉ, POURSUIVAIT-IL, DE L'ARRIVÉE DU CONFRÈRE DE LA CAPELLE ET J'ÉTAIS ALLÉ, DE MA PERSONNE, L'ATTENDRE AU CHEMIN DE FER. L'ARRIVE, ET IMMÉDIATEMENT JE DISTINGUE MON HOMME DANS LA FOULE. BELLE TÊTE, BIEN ENCADRÉE DE CHEVEUX GRISONNANTS, ŒIL FIN, NEZ COURT, GOURMANDE ET NARQUOISE... C'EST LUI, ME DIS-JE. HUM! IL AVAIT BIEN FAIT PEU LA MISE D'UN FRELUQUET, BEAUCOUP DE DÉCORATIONS À LA MANIÈRE D'UNE BOUTONNIÈRE, DES FAVORIS TAILLÉS COMME LES BUIS DE MON JARDIN, ET AU LIEU DE FIDÈLES LUNETTES, UN BINOCLE IMPERTINENT... MAIS NU

PARFAIT. JE M'APPROCHE, JE ME NOMME, NOUS ÉCHANGÉONS UN
POIGNÉE DE MAIN, JE L'INVITE À DÉJEUNER; IL ACCEPTE, ET BIENTÔT
VOILÀ À TABLE, LUI RENDANT BONNE JUSTICE À MON VIN DE BORDEAUX
LUI EXPOSANT MÉTHODIQUEMENT L'AFFAIRE. LE REPAS FINI, IL VEUT
COCOLEU; NOUS NOUS RENDONS À L'HÔPITAL, ET LÀ, TOUT DE SUITE, AU
SEUL COUP D'ŒIL: «CE GARÇON, S'ÉCRIE-T-IL, EST TOUT BONNEMENT UN
COMPLET TYPE D'IDIOT QUE J'AI VU DE MA VIE!...» UN PEU DÉCONCERNÉ
J'ENTREPRENDS DE LUI RÉEXPLIQUER L'AFFAIRE; IL REFUSE DE M'ÉCOUTER
SUPPLIE DE REVOIR COCOLEU; IL M'ENVOIE PROMENER. BLESSÉ, JE
DEMANDE ALORS COMMENT IL EXPLIQUE LE TÉMOIGNAGE SI NET DE CET
LA NUIT DU CRIME. IL ME RÉPOND EN CHANTONNANT QU'IL NE L'EXPLIQUE
JE VEUX DISCUTER, IL ME PLANTE LÀ POUR SE RENDRE AU TRIBUNAL
SAVEZ-VOUS OÙ IL DÎNAIT, LE SOIR MÊME? À L'HÔTEL, AVEC NOTRE COMTE
DU CHEF-LIEU. ET LÀ, ILS RÉDIGEAIENT, DE CONCERT, UN RAPPORT QUI
COCOLEU DANS LA PLUS PARFAITE IMBÉCILLITÉ QUI SE PUISSE RÊVER...
PROMENAIT À GRANDS PAS PAR LE SALON ET, SANS RIEN ÉCOUTER
CONTINUAIT:.) MAIS LE SIEUR GALPIN AURAIT TORT DE CHANTER VICTOIRE
N'EST PAS DIT! ON NE SE DÉBARRASSE PAS COMME CELA DU DOCTEUR
SEIGNEBOS... J'AI DIT QUE COCOLEU EST UN IGNOBLE FOURBE,
MISÉRABLE SIMULATEUR, UN FAUX TÉMOIN, JE LE PROUVERAI. BOISCORAN
PEUT COMPTER SUR MOI... (IL S'INTERROMPIT SUR CES MOTS, ET SE PLAÇA
DEVANT MAÎTRE FOLGAT:.) ET SI JE DIS QUE BOISCORAN PEUT COMPTER
MOI, AJOUTA-T-IL, C'EST QUE J'AI MES RAISONS. IL M'EST VENU DE SINGULIERS
suspçons, monsieur l'avocat, très singuliers...

MAÎTRE FOLGAT, ^{le} MI DENISE ET LA MARQUISE DE BOISCORAN
PRESSAIENT DE S'EXPLIQUER, MAIS IL DÉCLARA QUE LE MOMENT N'ÉTAIT
VENU ENCORE, ET QUE, D'AILLEURS, IL N'ÉTAIT PAS ASSEZ SÛR...
S'ÉCHAPPA, JURANT QU'IL ÉTAIT TRÈS PRESSÉ, AYANT ABANDONNÉ

MALADES DEPUIS QUARANTE-HUIT HEURES ET ÉTANT ATTENDU
comtesse de Claudieuse, dont le mari allait de mal en pis.

—QUELS SOUPÇONS PEUT AVOIR CE VIEIL ORIGINAL? DEMANDAIT EN
grand-père Chandoré, une heure après le départ du médecin.

MAÎTRE FOLGAT EÛT PU RÉPONDRE QUE CES SOUPÇONS
VRAISEMBLABLEMENT N'ÉTAIENT AUTRES QUE LES SIENS, MAIS PLUS FORTS
alors et appuyés sur des indices positifs.

MAIS À QUOI BON DIRE CELA, PUISQUE TOUTE INVESTIGATION
INTERDITE, PUISQU'UN SEUL MOT IMPRUDEMMENT PRONONCÉ POUVAIT
DONNER L'ÉVEIL? À QUOI BON TROUBLER D'ESPÉRANCES PEUT-ÊTRE AUSSI
DÉÇUES LA MORNE TRISTESSE DE CES LONGUES JOURNÉES QUI, L'UNE APRÈS
l'autre, s'écoulaient à attendre le bon plaisir de M. Galpin-Daveline.

DÉJÀ, À CE MOMENT, LES NOUVELLES DE JACQUES DE BOISCORAN ÉTAIENT
DEVENUES PLUS RARES. LES INTERROGATOIRES N'AYANT LIEU QU'À DE
LONGS INTERVALLES, MÉCHINET ÉTAIT QUELQUEFOIS JUSQU'À QUATRE CENTS
jours sans apporter de lettre.

—C'EST LA PLUS INTOLÉRABLE DES AGONIES..., NE CESSAIT DE RÉPÉTER
M^{me} de Boiscoran.

L'heure du dénouement allait sonner.

M^{lle} DENISE SE TROUVAIT SEULE AU SALON, UN APRÈS-MIDI, LORSQU'ELLE
crut reconnaître dans le vestibule la voix du greffier.

Précipitamment, elle sortit. Elle ne s'était pas trompée.

—AH! L'INSTRUCTION EST TERMINÉE! S'ÉCRIA-T-ELLE, COMPRENANT

QU'IL NE FALLAIT RIEN MOINS QUE CE GRAVE ÉVÉNEMENT POUR DÉMÉCHINET À SE MONTRER EN PLEIN JOUR RUE DE LA RAMPE.

—EN EFFET, MADEMOISELLE, RÉPONDIT LE BRAVE GARÇON, ET C'EST L'ORDRE DE MONSIEUR DAVELINE QUE JE VOUS APPORTE CE BILLET DE MONSIEUR DE BOISCORAN...

ELLE LE PRIT, ELLE LE LUT D'UN COUP D'ŒIL ET, OUBLIANT TOUT, À LA VUE DE LA LETTRE, ELLE COURUT À SON GRAND-PÈRE ET À MAÎTRE FOLGAT, CRISMA, EN MÊME TEMPS À UN DOMESTIQUE D'ALLER BIEN VITE CHERCHER MAÎTRE MAGLOIRE.

MOINS D'UNE HEURE PLUS TARD, LE PREMIER AVOCAT DE SAUVETOUR ARRIVAIT, ET QUAND ON LUI EUT REMIS LE BILLET QUI LE MANDAIT :

—J'AI PROMIS MON ASSISTANCE À MONSIEUR DE BOISCORAN, DIT-IL D'UN AIR SÉRÈNE. NE VOUS TROUBLEZ PAS, TON EMBARRASSÉ, ELLE NE LUI FERA PAS DÉFAUT... JE SERAI DEMAIN PRÊS DE LUI À L'OUVERTURE DE LA PRISON, ET JE VIENDRAI VOUS RENDRE COMPTE DE NOTRE ENTREVUE.

ON NE PUT LUI RIEN TIRER DE PLUS; IL ÉTAIT VISIBLE QU'IL NE CROYAIT PAS À L'INNOCENCE DE SON CLIENT. DÈS QU'IL FUT SORTI :

—JACQUES EST FOU, S'ÉCRIA M. DE CHANDORÉ, DE CONFIER SA DÉFENSE À UN HOMME QUI DOUTE AINSI DE LUI!

—MAÎTRE MAGLOIRE EST UN HONNÊTE HOMME, BON PAPA, DIT-ELLE. DENISE, S'IL PENSAIT COMPROMETTRE JACQUES, IL SE RETIRERAIT.

POUR CELA, OUI, MAÎTRE MAGLOIRE ÉTAIT UN HONNÊTE HOMME, ET IL ÉTAIT ASSEZ ACCESSIBLE AUX SENTIMENTS TENDRES POUR QUE L'IDÉE LU...

AFFREUSE DE REVOIR PRISONNIER, ACCUSÉ D'UN CRIME ODIEUX, ET ACCUSÉ JUSTEMENT, PENSAIT-IL, UN HOMME QU'IL AVAIT AIMÉ ET QUE, MALGRÉ CE QU'IL AVAIT FAIT, IL AIMAIT ENCORE.

IL N'EN DORMIT PAS DE LA NUIT, ET CHACUN PUT REMARQUER SA PRÉOCCUPATION SOUCIEUSE LORSQU'IL TRAVERSA LA VILLE LE LENDEMAIN MATIN, POUR ALLER PRENDRE À LA PRISON.

Blangin, le geôlier, le guettait.

—AH! VENEZ VITE, MONSIEUR, LUI CRIA-T-IL, LE PRÉVENU EST ENVOYÉ EN PRISON D'IMPATIENCE!

LENTEMENT, ET AVEC UN SOURD BATTEMENT DE CŒUR, LE CÉLÈBRE AVOCAT MONTA ET GRAVIT L'ÉTROIT ESCALIER. IL TRAVERSA LA LONGUE GALERIE. BLANGIN OUVRIIT UNE PORTE... IL ÉTAIT DANS LA CELLULE DE JACQUES DE BOISCORAN.

—ENFIN, VOUS VOILÀ! S'ÉCRIA LE MALHEUREUX JEUNE HOMME EN JETANT AU COU DE MAÎTRE MAGLOIRE. ENFIN, JE VOIS UN VISAGE AMIABLE, UNE PRESSE UNE MAIN LOYALE! AH! J'AI CRUELLEMENT SOUFFERT, SI CRUELLEMENT QUE JE M'ÉTONNE QUE MA RAISON AIT RÉSISTÉ! MAIS VOUS VOICI, VOUS ÊTES PRÈS DE MOI, JE SUIS SAUVÉ!

SI L'AVOCAT SE TAISAIT, C'EST QU'IL ÉTAIT EFFRAYÉ DES RAVAGES DE LA DOULEUR SUR LA PHYSIONOMIE SI NOBLE ET SI INTELLIGENTE DE JACQUES. C'EST QU'IL S'ÉPOUVANTAIT DU DÉSORDRE DE SES TRAITTS, DE L'ÉCLAT DE SES YEUX, DU RIRE CONVULSIF QUI PINÇAIT SES LÈVRES.

—Malheureux! murmura-t-il enfin.

JACQUES SE MÉPRIT, ET IL DEVAIT SE MÉPRENDRE AU SENS DE CE MOT. IL CRYA EN EXCLAMATION. IL RECUA, PLUS BLANC QUE LE PLÂTRE DU MUR.

—Vous me croyez coupable! s'écria-t-il.

—JE CROIS, MON PAUVRE AMI, QUE TOUT VOUS ACCUSE..., RÉPONDIT
l'avocat.

UNE EXPRESSION D'INDICIBLE DÉSESPOIR CONTRACTA LE VISAGE
Jacques.

—EN EFFET, INTERROMPIT-IL, AVEC UN ÉCLAT DE RIRE TERRIBLE, IL
LES CHARGES SOIENT BIEN ACCABLANTES, PUISQU'ELLES ONT CONVAINCU
AMIS LES PLUS CHERS. AUSSI, POURQUOI ME SUIS-JE TU, LE PREMIER
JOUR?... L'HONNEUR! EFFROYABLE DUPERIE!... ET CEPENDANT, VICTIME
D'UNE INCONCEVABLE VENGEANCE, JE ME TAIRAIS ENCORE, S'IL NE S'AGISSE
QUE DE LA VIE. MAIS IL Y VA DE MON HONNEUR, DE L'HONNEUR DES MIENS
DE LA VIE DE DENISE... JE PARLERAI. À VOUS, MAGLOIRE, JE DIRAI LA
VÉRITÉ, JE PUIS ME DISCULPER D'UN MOT... (ET SAISSANT LE POIGNET DE
MAÎTRE MAGLOIRE, ET LE SERRANT À LE BRISER:) D'UN MOT, FIT-IL D'UN
TONE SOURDE, JE VAIS TOUT VOUS EXPLIQUER: J'ÉTAIS L'AMANT DE LA COMTESSE
Claudieuse.

XIII

MOINS AFFREUSEMENT TROUBLÉ, JACQUES DE BOISCORAN EÛT RECONNU
COMBIEN SAGEMENT IL AVAIT ÉTÉ INSPIRÉ EN CHOISSANT, POUR SE CONFIER
à lui, le célèbre avocat de Sauveterre.

UN ÉTRANGER, MAÎTRE FOLGAT, PAR EXEMPLE, L'EÛT ÉCOUTÉ

SOURCILLER, N'ÉUT VU DANS LA RÉVÉLATION QUE LE FAIT LUI-MÊME. IL ÉUT DONNÉ QUE SON IMPRESSION PERSONNELLE. PAR MAÎTRE MAGLOIRE AU CONTRAIRE, IL EUT L'IMPRESSION DU PAYS ENTIER. ET MAÎTRE MAGLOIRE L'ENTENDANT DÉCLARER QUE LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE AVAIT ENFANTÉ UN MAÎTRE, eut un geste de réprobation et s'écria :

—C'est impossible!

DU MOINS, JACQUES NE FUT PAS SURPRIS. IL AVAIT ÉTÉ LE PREMIER À SE DOUTER QU'ON REFUSERAIT DE LE CROIRE QUAND IL AVOUERAIT LA VÉRITÉ, ET SA DÉTERMINÉE CONVICTION N'AVAIT PAS PEU CONTRIBUÉ À RETENIR LES AVEUX SUR SES LÈVRES.

—C'est invraisemblable, je le sais, dit-il, et cependant cela est...

—Des preuves! interrompit maître Magloire.

—Je n'ai pas de preuves.

L'EXPRESSION ATTRISTÉE ET BIENVEILLANTE DU VISAGE DE L'AVOCAT SAUVETERRE VENAIT DE CHANGER DU TOUT AU TOUT. IL Y AVAIT DE L'ÉTONNEMENT ET DE L'INDIGNATION DANS LE REGARD OBSTINÉ QU'IL FISSAIT AU PRISONNIER.

—IL EST DE CES CHOSES, REPRIT-IL, QU'IL EST BIEN TÉMÉRAIRE D'AVANCER LORSQU'ON N'EST PAS À MÊME DE LES PROUVER. RÉFLÉCHISSEZ...

—Ma situation me commande de tout dire.

—Pourquoi avoir tant attendu?

—J'espérais qu'on m'épargnerait cette horrible extrémité...

—Qui, on?

—Madame de Claudieuse.

De plus en plus, maître Magloire fronçait les sourcils.

—JE NE SUIS PAS SUSPECT DE PARTIALITÉ, PRONONÇA-T-IL. LE COMTE CLAUDIEUSE EST PEUT-ÊTRE LE SEUL ENNEMI QUE J'AI EN CE PAYS, C'EST UN ENNEMI ACHARNÉ, IRRÉCONCILIABLE. POUR M'EMPÊCHER D'ARRIVER À LA CHAMBRE ET M'ENLEVER DES VOIX, IL EST DESCENDU À DES ACTES DIGNES D'UN GALANT HOMME. JE NE L'AIME POINT. MAIS LA JUSTICE M'OBLIGE À DÉCLARER HAUTEMENT QUE JE CONSIDÈRE LA COMTESSE CLAUDIEUSE COMME LA PLUS HAUTE, LA PLUS PURE ET LA PLUS MANIFESTATION DE LA FEMME, DE L'ÉPOUSE, DE LA MÈRE DE FAMILLE...

Un sourire amer crispait les lèvres de Jacques.

—Et cependant j'étais son amant, dit-il.

—QUAND? COMMENT? MADAME DE CLAUDIEUSE HABITAIT VALPINSON, VOUS HABITIEZ PARIS.

—OUI, MAIS TOUS LES ANS MADAME DE CLAUDIEUSE VENAIT PASSER UN MOIS DE SEPTEMBRE À PARIS, ET JE VENAIS PLUSIEURS FOIS À BOISCORAN.

—IL EST BIEN DIFFICILE QUE, D'UNE TELLE INTRIGUE, IL N'AIT PAS FAIT QUELQUE CHOSE.

—C'est que nous avons su prendre nos précautions.

—Et personne, jamais, ne s'est douté de rien?

—Personne...

MAIS JACQUES S'IRRITAIT, À LA FIN, DE L'ATTITUDE DE MAÎTRE MAGLOIRE. IL OUBLIAIT QU'IL N'AVAIT QUE TROP PRÉVU LES FLÉTRISSANTS SOUS LESQUELS IL SE VOYAIT EN BUTTE.

—POURQUOI TOUTES CES QUESTIONS? S'ÉCRIA-T-IL. VOUS NE ME CROIEZ PAS? SOIT. LAISSEZ-MOI DU MOINS ESSAYER DE VOUS CONVAINCRE. VOULEZ-VOUS M'ÉCOUTER?

MAÎTRE MAGLOIRE ATTIRA UNE CHAISE ET, S'Y PLAÇANT, NON À L'ORDINAIRE, MAIS À CHEVAL ET CROISANT LES BRAS SUR LE DOSSIER:

—Je vous écoute, dit-il.

LIVIDE, L'INSTANT D'AVANT, LA FACE DE JACQUES DE BOISCORAN DEVENUE POURPRE. LA COLÈRE FLAMBAIT DANS SES YEUX. ÊTRE TRAITÉ AINSI! JAMAIS LES HAUTEURS DE M. GALPIN-DAVELINE NE L'AVAIENT OUBLIÉ. AUTANT QUE CETTE CONDESCENDANCE FROIDEMENT DÉDAIGNEUSE DE M. MAGLOIRE. LA PENSÉE DE LUI COMMANDER DE SORTIR TRAVERSA SON ESprit. MAIS APRÈS?... IL ÉTAIT CONDAMNÉ À VIDER JUSQU'À LA LIE LE CALIC DES humiliations. Car il fallait se sauver, avant tout, se retirer de l'abîme.

—VOUS ÊTES DUR, MAGLOIRE, PRONONÇA-T-IL D'UN TON DE RESSENTI À GRAND-PEINE CONTENU, ET VOUS ME FAITES IMPITOYABLEMENT SENTIR L'HORREUR DE MA SITUATION. OH! NE VOUS EXCUSEZ PAS! À QUOI BON? Laissez-moi parler, plutôt...

Il fit au hasard quelques pas dans sa cellule, passant et repassant la main sur son front, comme pour y rassembler ses souvenirs.

Puis, d'un accent plus calme:

—C'EST, COMMENÇA-T-IL, DANS LES PREMIERS JOURS DU MOIS D'AOÛT 1866, À BOISCORAN, OÙ J'ÉTAIS VENU PASSER QUELQUES SEMAINES PRÈS DE MON ONCLE, QUE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, J'AI APERÇU LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE. LE COMTE DE CLAUDIEUSE ET MON ONCLE ÉTAIENT ALORS UN PEU PLUS MAL, TOUJOURS AU SUJET DE CE MALHEUREUX COURS D'EAU QUI TRAVERSE NOS PROPRIÉTÉS, ET UN AMI COMMUN, MONSIEUR DE BESSON, S'ÉTAIT MIS EN TÊTE DE LES RÉCONCILIER ET LES AVAIT DÉCIDÉS À SE RENCONTRER CHEZ LUI À DÎNER. MON ONCLE M'AVAIT EMMENÉ AVEC LUI, LA COMTESSE AVAIT ACCOMPAGNÉ SON MARI. JE VENAIS D'AVOIR VINGT ANS, ELLE EN AVAIT VINGT-SIX. EN LA VOYANT, JE RESTAI BÉAT D'ADMIRATION. ELLE SEMBLAIT QUE JAMAIS ENCORE JE N'AVAIS RENCONTRÉ UNE FEMME SI PARFAITEMENT BELLE ET GRACIEUSE, NI CONTEMPLÉ UN SI CHARMANT SMILE, DES YEUX SI BEAUX, UN SOURIRE SI DOUX. ELLE NE PARUT PAS ME REMARQUER, JE NE LUI ADRESSAI PAS LA PAROLE, ET CEPENDANT JE SENTIS EN MOI COMME UN PRESENTIMENT QUE CETTE FEMME JOUERAIT UN RÔLE IMPORTANT DANS MA VIE, ET UN RÔLE FATAL... MÊME, L'IMPRESSION FUT SI VIVE QU'EN SORTANT DE LA MAISON OÙ NOUS AVONS DÎNÉ, JE NE PUS ME RETENIR D'EN DIRE À MON ONCLE QUELQUE CHOSE À MON ONCLE. IL SE MIT À RIRE ET ME RÉPONDIT QU'IL N'ÉTAIS QU'UN NIGAUD, ET QUE SI JAMAIS MON EXISTENCE ÉTAIT TROUÉE PAR une femme, ce ne serait pas par la comtesse de Claudieuse.

»EN APPARENCE, IL AVAIT MILLE FOIS RAISON. À PEINE POUVAIS-JE IMAGINER UN ÉVÉNEMENT QUI, DE NOUVEAU, ME RAPPROCHÂT DE LA COMTESSE. LA TENTATIVE DE RÉCONCILIATION DE MONSIEUR DE BESSON AVAIT COMPLÈTEMENT ÉCHOUÉ, MADAME DE CLAUDIEUSE VIVAIT ENCORE À VALPINSON, JE REPARTAIS LE SURLENDEMAIN POUR PARIS.. JE PUIS ÉTAIS CEPENDANT PRÉOCCUPÉ, ET LE SOUVENIR DU DÎNER DE MONSIEUR DE BESSON PALPITAIT ENCORE DANS MON ESPRIT, QUAND À UN MOIS DE L'ÉLOIGNEMENT DE PARIS, ME TROUVANT À UNE SOIRÉE CHEZ MONSIEUR DE CHALUSSE, LE

de ma mère, il me sembla reconnaître madame de Claudieuse...

»C'ÉTAIT BIEN ELLE. JE LA SALUAI. ET VOYANT, À LA FAÇON DONT RENDAIT MON SALUT, QU'ELLE ME RECONNAISSAIT, JE M'APPROCHAI TREMBLANT, ET ELLE ME PERMIT DE M'ASSEOIR PRÈS D'ELLE. ELLE ME DIT QU'ELLE ÉTAIT À PARIS POUR UN MOIS, COMME TOUS LES ANS, CHEZ SON PÈRE, LE MARQUIS DE TASSAR DE BRUC. ELLE ÉTAIT VENUE À CETTE SOUS SON CORPS DÉFENDANT ET NE S'Y AMUSAIT GUÈRE, DÉTESTANT LE MARI. ELLE NE DANSAIT PAS, JE RESTAI À CAUSER AVEC JUSQU'AU MOMENT OÙ ELLE SE RETIRA...

»J'ÉTAIS AMOUREUX FOU EN LA QUITTANT, ET CEPENDANT JE NE CHERCHAI PAS À LA REVOIR... C'ÉTAIT ENCORE LE HASARD QUI NOUS RÉUNIT. UN JOUR QUE J'AVAIS AFFAIRE À MELUN, ARRIVANT À LA GARE COMME LE TRAIN VALLAIT PARTIR, JE N'EUS QUE LE TEMPS DE ME JETER DANS LE WAGON LE PLUS RAPPROCHÉ DE L'ENTRÉE. DANS CE WAGON ÉTAIT MADAME DE CLAUDIEUSE. ELLE ME DIT, ET JE NE RETINS QUE CELA DE TOUT CE QU'ELLE ME DIT, QU'ELLE SE RENDAIT À FONTAINEBLEAU CHEZ UNE DE SES AMIES AVEC LAQUELLE, CHAQUE SEMAINE, ELLE PASSAIT LE MARDI ET LE SAMEDI. LE TRAIN VALLAIT ORDINAIREMENT, ELLE PRENAIT LE TRAIN DE NEUF HEURES.. C'ÉTAIT UN JOUR ET, PENDANT LES TROIS JOURS QUI SUIVIRENT, SE LIVRÈRENT EN MOI DE VÉRITABLES ÉTRANGES COMBATS. J'ÉTAIS PASSIONNÉMENT ÉPRIS DE LA COMTESSE, CEPENDANT ELLE ME FAISAIT PEUR...

»MAIS MA MAUVAISE ÉTOILE L'EMPORTA, ET LE SAMEDI SUIVANT, À NEUF HEURES, J'ARRIVAIS À LA GARE DE LYON. MADAME DE CLAUDIEUSE, ELLE M'EN L'A AVOUÉ DEPUIS, M'ATTENDAIT. M'APERCEVANT, ELLE ME FIT UN SIGNALEMENT. LORSQU'ON OUVRIT LES PORTES, J'ALLAI ME PLACER DANS LE COMPARTIMENT QU'ELLE...

DÉJÀ, DEPUIS UN MOMENT, MAÎTRE MAGLOIRE S'AGITAIT SUR SA CHAIR AVEC TOUS LES SIGNES DE LA PLUS EXTRÊME IMPATIENCE. N'Y TENANT PLUS, IL SAUTA À LA FIN :

—C'EST TROP INVRAISEMBLABLE! S'ÉCRIA-T-IL. JACQUES DE BOISCORAIL RÉPONDIT PAS TOUT D'ABORD. À REMUER AINSI LES CENDRES DE SON PASTEL, IL FRISSONNAIT, TROUBLÉ D'ÉMOTIONS INDICIBLES. IL ÉTAIT COMME FRAÏS, STUPEUR DE SENTIR MONTER À SES LÈVRES LE SECRET, SI LONGTEMPS ENFERMÉ AU PLUS PROFOND DE SON CŒUR, DE SES AMOURS ÉTEINTES.

IL AVAIT AIMÉ, APRÈS TOUT, ET IL AVAIT ÉTÉ AIMÉ. ET IL EST ENCORE EN POSSESSION DE SENSATIONS POIGNANTES QUI JAMAIS PLUS NE SE RENOUVELLENT ET QUI NE SAURAIT EFFACER. L'ATTENDRISSLEMENT LE GAGNAIT, DES LARMES LUI MOUILLAIENT SES YEUX... POURTANT, COMME LE CÉLÈBRE AVOCAT SAUVETERRE RÉPÉTAIT SON EXCLAMATION ET DISAIT ENCORE :

—Non, ce n'est pas croyable!

—JE NE VOUS DEMANDE PAS DE ME CROIRE, MON AMI, DIT JACQUES DE BOISCORAIL DOUCEMENT, JE VOUS DEMANDE SEULEMENT DE M'ÉCOUTER. (IL RÉAGISSANT DE TOUTE SON ÉNERGIE CONTRE LA TORPEUR QUI L'ENVAHISSENT) CE VOYAGE À FONTAINEBLEAU, REPRIT-IL, DÉCIDA DE NOTRE DESTINÉE. D'AUTRES LE SUIVIRENT. MADAME DE CLAUDIEUSE PASSAIT LA JOURNÉE CHEZ SON AMIE, ET MOI J'USAIS LES LONGUES HEURES À ERRER DANS LA FORET. MAIS NOUS NOUS RETROUVIONS LE SOIR À LA GARE. NOUS NOUS JETIONS DANS UN COUPÉ QUE JE FAISAIS GARDER DEPUIS LYON, ET NOUS RENTRÂMES ENSEMBLE À PARIS, ET JE L'ACCOMPAGNAIS EN VOITURE JUSQU'À LA RUE DE LA FERME-DES-MATHURINS, OÙ DEMEURAIT LE MARQUIS DE TASSARON. BRUC, SON PÈRE... PUIS ENFIN, UN SOIR, ELLE SORTIT BIEN DE CHEZ SON AMIE. J'ALLAI DE FONTAINEBLEAU À L'HEURE ORDINAIRE... MAIS ELLE NE RENTRA CHEZ

père que le lendemain...

—JACQUES! INTERROMPIT MAÎTRE MAGLOIRE, RÉVOLTÉ COMME S'IL AVAIT
entendu un blasphème, Jacques!

M. de Boiscoran ne broncha pas.

—OH! JE SAIS, DIT-IL, JE SENS CE QUE DOIT VOUS PARAÎTRE MA CONDUITE
MAGLOIRE. VOUS PENSEZ QU'IL N'EST POINT D'EXCUSES POUR L'HOMME
TRAHIT LA CONFIANCE DE LA FEMME QUI S'EST ABANDONNÉE À LUI! ATTENDEZ-
AVANT DE ME JUGER. (ET D'UN ACCENT PLUS FERME:) ALORS, POURSUIVIT-IL,
JE M'ESTIMAIS LE PLUS HEUREUX DES HOMMES, ET MON CŒUR SE GONFLAIT DE
DE VANITÉS MALSAINES EN SONGEANT QU'ELLE ÉTAIT À MOI, CETTE FEMME
BELLE, ET DONT LA PURE RENOMMÉE PLANAIT BIEN AU-DESSUS DE TOUTES
calomnies.

»JE VENAIS DE NOUER AUTOUR DE MON COU UNE DE CES CORDES FATALES
QUE LA MORT SEULE PEUT TRANCHER, ET, INSENSÉ QUE J'ÉTAIS, JE
FÉLICITAIS. PEUT-ÊTRE M'AIMAIT-ELLE VÉRITABLEMENT ALORS. ELLE NE
PAS, DU MOINS, ET, BOULEVERSÉE PAR LA SEULE, PAR L'UNIQUE PASSION
SA VIE, ELLE ME DÉCOUVRAIT SON ÂME JUSQU'EN SES PLUS SOMBRES
PROFONDEURS... ALORS, ELLE NE SONGEAIT PAS ENCORE À SE METTRE EN
GARDE CONTRE MOI ET À M'ASSERVIR À TOUTES SES VOLONTÉS, ET ELLE
DISAIT LE SECRET DE SON MARIAGE, DE CE MARIAGE QUI AUTREFOIS
stupéfié le pays.

»AYANT DONNÉ SA DÉMISSION, LE MARQUIS DE BRUC, SON PÈRE, N'AVAIT
PAS TARDÉ À SE LASSER DE SON OISIVETÉ ET À S'IRRITER DE LA MÉDIOCRITÉ
SA FORTUNE. IL S'ÉTAIT LANCÉ DANS DES SPÉCULATIONS HASARDEUSES; IL
PERDU TOUT CE QU'IL POSSÉDAIT ET COMPROMIS JUSQU'À SON HONNEUR

DÉSESPÉRÉ, DÉVORÉ DE REGRETS ET DE CRAINTES, IL SONGEAIT AU SUICIDE LORSQUE TOMBA CHEZ LUI À L'IMPROVISTE UN DE SES ANCIENS CAMARADES DE PROMOTION, LE COMTE DE CLAUDIEUSE. EN UN MOMENT D'EXPANSION, MONSIEUR DE TASSAR DE BRUC AVOUA TOUT, ET L'AUTRE LUI JURA DE L'ARRACHER À CET ABÎME DE HONTE. C'ÉTAIT BEAU ET GRAND, CELA. IL EN COÛTER UNE SOMME CONSIDÉRABLE. ET ILS SONT RARES, LES HOMMES D'ENFANCE CAPABLES DE SI RUINEUX DÉVOUEMENTS.

»MALHEUREUSEMENT, LE COMTE DE CLAUDIEUSE NE FUT PAS RESTÉ HÉROS QU'ANNONÇAIT LE DÉBUT. AYANT VU MADemoisELLE GENEVIÈVE TASSAR DE BRUC, IL FUT ÉBLOUI DE SA BEAUTÉ; ÉPRIS D'UNE DE CES PASSIONS QUE RIEN N'ENTRAVE, OUBLIANT QU'ELLE N'AVAIT QUE VINGT ANS QU'IL ALLAIT EN AVOIR CINQUANTE, IL FIT COMPRENDRE À SON AMI QU'IL ÉTOIT TOUJOURS DISPOSÉ À LUI RENDRE LE SERVICE PROMIS, MAIS... QU'IL VOULAIT EN ÉCHANGE LA MAIN DE MADemoisELLE GENEVIÈVE.

»LE SOIR MÊME, LE GENTILHOMME RUINÉ ENTRAIT DANS LA CHAMBRE DE SA FILLE, ET, LES LARMES AUX YEUX, LUI EXPOSIT L'HORRIBLE SITUATION. ELLE N'HÉSITA PAS. "AVANT TOUT, DIT-ELLE À SON PÈRE, SAUVONS L'HONNEUR. VOTRE MORT NE RACHÈTERAIT PAS. MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EST UN HOMME SI CRUEL D'OUBLIER QU'IL A TRENTE ANS DE PLUS QUE MOI. DE CE MOMENT EN AVANT, JE LE MÉPRISE ET JE LE HAIS. DITES-LUI QUE JE SUIS PRÊTE À DEVENIR SA femme."

»ÉT COMME SON PÈRE, ÉPERDU DE DOULEUR, S'ÉCRIAIT QUE JAMAIS LE COMTE N'ACCEPTERAIT UN TEL CONSENTEMENT: "OH! SOYEZ TRANQUILLE," RÉPONDIT-ELLE—À CE QU'ELLE M'A DIT, DU MOINS—, JE SAURAI M'EXÉCUTER DE BONNE GRÂCE, ET VOTRE AMI NE FERA PAS UN MARCHÉ DE DUPE. MAIS JE SAIS MA VALEUR, ET SI GRAND QUE SOIT LE SERVICE QU'IL VOUS REND, RAPPELEZ-VOUS QUE VOUS NE LUI DEVEZ RIEN..."

»À MOINS DE QUINZE JOURS DE LÀ, EN EFFET, MADEMOISELLE GENEVIÈVE AVAIT LAISSÉ SOUPÇONNER AU COMTE DE CLAUDIEUSE QU'ELLE POUVAIT L'AIMER, ET, UN MOIS PLUS TARD, ELLE DEVENAIT SA FEMME. LE COMTE, DE SON CÔTÉ, AVAIT DÉPASSÉ SES PROMESSES ET DÉPLOYÉ LA PLUS HABILE DÉLICATESSE POUR QUE NUL NE SOUPÇONNÂT LA RUINE DE MONSIEUR TASSAR DE BRUC. IL LUI AVAIT REMIS DEUX CENT MILLE FRANCS POUR ARRANGER SES AFFAIRES, IL AVAIT RECONNU À SA JEUNE FEMME UNE DOT DE CINQUANTE MILLE ÉCUS, QUI N'AVAIT PAS ÉTÉ VERSÉE, ET, ENFIN, IL S'ÉTAIT ENGAGÉ À SERVIR À MONSIEUR ET MADAME DE BRUC, LEUR VIE DURANT CINQ MILLE LIVRES DE RENTES. Plus de la moitié de sa fortune y avait passé...

MAÎTRE MAGLOIRE, ALORS, NE SONGEAIT PLUS À PROTESTER. ROIDE ET CHAISE, LES PUPILLES DILATÉES PAR LA STUPEUR, TEL QU'UN HOMME QUI demande s'il veille ou s'il est le jouet d'un rêve.

—C'est inconcevable, murmurait-il, c'est inouï!...

Jacques, lui, s'animait peu à peu.

—VOILÀ, POURSUIVAIT-IL, CE QUE MADAME DE CLAUDIEUSE RACONTAIT AUX PREMIÈRES HEURES D'ENIVREMENT. ET C'EST POSÉMENT QU'ELLE ME LE RACONTAIT, FROIDEMENT, ET COMME UNE CHOSE NATURELLE. "ET CERTES, DISAIT-ELLE, MONSIEUR DE CLAUDIEUSE N'AVAIT EU À REGRETTER LE MARCHÉ QUI ME LIVRAIT À LUI. S'IL A ÉTÉ GÉNÉREUX, IL A ÉTÉ LOYAL. MON PÈRE LUI DOIT LA VIE, MAIS JE LUI AI DONNÉ DES AFFECTIONS D'un bonheur qui n'était plus fait pour lui. S'il n'a pas eu l'amour, il en a eu la comédie divine, et des apparences plus délicieuses que la réalité."

»ET, COMME JE NE SAVAIS PAS DISSIMULER MON ÉTONNEMENT,

"SEULEMENT, AJOUTAIT-ELLE EN RIAN, J'APPORTAIS AU MARCHÉ UNE
RESTRICTION MENTALE. JE ME RÉSERVAIS DE PRENDRE, QUAND ELLE PASSERAIT
À MA PORTÉE, MA PART DE BONHEUR ICI-BAS. CETTE PART, C'EST VOUS, MADAME
JACQUES. ET NE CROYEZ PAS QU'AUCUN REMORDS ME TROUBLE. TANT QU'IL RESTE
mon mari se croira heureux, je serai dans les termes du contrat..."

»AINSI ELLE PARLAIT, EN CE TEMPS, MAGLOIRE, ET UN HOMME
EXPÉRIMENTÉ EÛT ÉTÉ EFFRAYÉ... MAIS J'ÉTAIS UN ENFANT, MAIS JE L'AIMAIS
DE TOUTE MON ÂME ET DE TOUTE MA CHAIR, J'ADMIRAIS SON GÉNIE ET
m'éprenais de ses sophismes...

»UNE LETTRE DU COMTE DE CLAUDIEUSE NOUS ÉVEILLA DE NOTRE
IMPRUDENTE POUR LA PREMIÈRE ET LA DERNIÈRE FOIS DE SA VIE.
COMTESSE ÉTAIT RESTÉE À PARIS TROIS SEMAINES DE PLUS QU'IL N'AVAIT
CONVENU, ET SON MARI INQUIET PARLAIT DE VENIR LA CHERCHER. 'EST
RENTRE AU VALPINSON, ME DIT-ELLE, CAR IL N'EST RIEN QUE JE NE SAISSE
LA RENOMMÉE QUE J'AI SU ME FAIRE. MA VIE, LA VÔTRE, LA VIE DE MA
JE SACRIFIERAIS TOUT, SANS HÉSITER, À MA RÉPUTATION D'HONNÊTE FEMME.
NOUS ÉTIIONS ALORS—AH! LES DATES SONT RESTÉES DANS MA MÉMOIRE
COMME DANS DU BRONZE—, NOUS ÉTIIONS, DIS-JE, AU 12 OCTOBRE. "JE
NE SAURAI, ME DIT-ELLE, RESTER PLUS D'UN MOIS SANS VOUS VOIR.
D'AUJOURD'HUI EN UN MOIS, C'EST-À-DIRE LE 12 NOVEMBRE, À TROIS
HEURES PRÉCISES, TROUVEZ-VOUS DANS LE BOIS DE ROCHEPOMMIER, AU
carrefour des Hommes-Rouges... J'y serai..."

»ET ELLE PARTIT, ME LAISSANT PLONGÉ DANS UNE EXTASE QUI M'EMPECHAIT
DE SOUFFRIR DE NOTRE SÉPARATION. LA PENSÉE QUE J'ÉTAIS AIMÉ D'UNE
TELLE FEMME M'EMPLISSAIT D'UN ORGUEIL EXCESSIF, ET QUI M'ÉVITA, JE
L'AVOUE, BIEN DES ÉCARTS. L'AMBITION ME MORDAIT AU CŒUR, ME
SONGEANT À ELLE. JE VOULAIS TRAVAILLER, ME DISTINGUER, CONQUÉRIR

supériorité quelconque... Je veux qu'elle soit fière de moi, me disais-je, honteux de n'être rien à mon âge que le fils d'un père riche.

DIX FOIS DÉJÀ, MAÎTRE MAGLOIRE S'ÉTAIT SOULEVÉ SUR SA CHAISE, ET SES LÈVRES AVAIENT REMUÉ COMME S'IL ALLAIT PRÉSENTER UNE OBJECTION. IL S'ÉTAIT ENGAGÉ, VIS-À-VIS DE LUI-MÊME, À NE PAS INTERROMPRE, ET SON MIEUX IL TENAIT PAROLE.

—CEPENDANT, CONTINUAIT JACQUES, L'ÉPOQUE FIXÉE PAR MADAME CLAUDIEUSE APPROCHAIT. JE PARTIS POUR BOISCORAN, ET AU JOUR DE PEU APRÈS L'HEURE INDIQUÉE, J'ARRIVAIS AU CARREFOUR DES HOMMES ROUGES. SI J'ÉTAIS AINSI EN RETARD, CE DONT J'ÉTAIS DÉSOLÉ, C'EST QUE JE CONNAISSAIS FORT IMPARFAITEMENT LES BOIS DE ROCHEPOMMIER, ET QUE L'ENDROIT CHOISI PAR LA COMTESSE, POUR NOTRE RENDEZ-VOUS, EST SI TRÈS plus épais des futaies.

»LE TEMPS ÉTAIT D'UNE RIGUEUR EXTRAORDINAIRE POUR LA SAISON. IL AVAIT TOMBÉ BEAUCOUP DE NEIGE, LA VEILLE, LES SENTIERS ÉTAIENT TOUT EN NEIGE ET UNE BISE ÂPRE SECOUAIT LES FLOCONS DONT LES ARBRES ÉTAIENT COUVERTS. DE LOIN, J'APERÇUS LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, MARCHANT AVEC UNE SORTESORTE D'IMPATIENCE FÉBRILE DANS UN ÉTROIT ESPACE OÙ LE TERRAIN ÉTAIT SEC ET ABRITÉ DU VENT PAR D'ÉNORMES BLOCS DE ROCHERS. ELLE PORTAIT UNE ROBE DE SOIE GRENAT, TRÈS LONGUE, UN MANTEAU DE DRAP GRISETTE à fourrure et une toque de velours pareil à sa robe.

»EN TROIS BONDS, JE FUS PRÈS D'ELLE. MAIS ELLE NE SORTIT PAS LA TÊTE DE SON MANCHON, POUR ME LA TENDRE, ET SANS ME PERMETTRE DE M'EXCUSER DE MON RETARD: "QUAND ÊTES-VOUS ARRIVÉ À BOISCORAN?" DEMANDA-T-ELLE D'UN TON SEC.—HIER SOIR.—QUEL ENFANT VOUS ÊTES! ELLE S'ÉCRIA-T-ELLE EN FRAPPANT DU PIED. HIER SOIR!... ET SOUS

PRÉTEXTE?—JE N'AI PAS BESOIN DE PRÉTEXTE POUR VENIR VISITER MON ONCLE.—ET IL N'A PAS ÉTÉ SURPRIS DE VOUS VOIR TOMBER CHEZ LUI CETTE SAISON, PAR UN TEMPS PAREIL?—MAIS... SI, UN PEU", RÉPONDIS-LE EN UN NIAISEMENT, INCAPABLE QUE J'ÉTAIS DE LUI DISSIMULER LA VÉRITÉ. MON MÉCONTENTEMENT REDOUBLAIT. "ET ICI, REPRIT-ELLE, COMMENT ÊTES-VOUS ICI? VOUS CONNAISSIEZ DONC CE CARREFOUR?—NON, JE ME LE SUIS FAIT INDICHER.—PAR QUI?—PAR UN DES DOMESTIQUES DE MON ONCLE, QUI M'A DONNÉ MÊME SES RENSEIGNEMENTS ÉTAIENT SI PEU CLAIRS QUE JE ME SUIS TROMPÉ DE CHEMIN..." ELLE ME REGARDA EN SOURIANT D'UN SOURIRE TELLEMENT IRONIQUE QUE JE M'ARRÊTAI. "ET TOUT CELA VOUS PARAÎT SI ÉTONNANT, INTERROMPIT-ELLE. VOUS CROYEZ QU'ON VA TROUVER TOUT NATURELLEMENT BOISCORAN DE VOUS VOIR ARRIVER COMME UNE BOMBE, ET TOUT DE SUITE VOUS METTRE EN QUÊTE DU CARREFOUR DES HOMMES-ROUGES? QUI SAIT SI L'ON NE VOUS A PAS SUIVI! QUI SAIT SI DERRIÈRE QUELQU'UN DE CES ARBRES IL N'Y A PAS DEUX YEUX QUI NOUS ÉPIENT!" ET COMME, EN PARLANT, ELLE REGARDAIT AUTOUR D'ELLE AVEC LA PLUS VIVE EXPRESSION D'INQUIÉTUDE, JE NE PUS ME RETENIR DE LUI DIRE: "QUE CRAIGNEZ-VOUS? NE SUIS-JE PAS ICI LÀ!..."

»IL ME SEMBLE VOIR ENCORE LE COUP D'ŒIL DONT ELLE ME TOISA. "JE NE PEUX RIEN, EN TANT QUE JE SUIS LA FEMME D'UN HOMME, DE RIEN AU MONDE... D'ÊTRE, JE NE DIRAI PAS COMPROMISE, MAIS SEULEMENT SOUPÇONNÉE. SI VOUS ME PLAÎT D'AGIR COMME J'AGIS, IL ME CONVIENT D'AVOIR UN AMANT. MAIS JE ne veux pas qu'on le sache. C'est si on savait ce que je fais que je ME FERAIS MAL. ENTRE MA RÉPUTATION ET MA VIE, CE N'EST PAS MA VIE QUE JE CHOISIRAI. À CE POINT QUE SI JE DEVAIS ÊTRE SURPRISE AVEC VOUS, VOUS J'AIMERAIS MIEUX QUE CE FÛT PAR MON MARI QUE PAR UN ÉTRANGER. JE N'AI AUCUNE NULLE AFFECTION POUR MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, ET JE NE LUI PARDONNE JAMAIS NOTRE MARIAGE, MAIS IL A SAUVÉ L'HONNEUR DE MON PÈRE, JE NE

GARDER LE SIEN INTACT. IL EST MON MARI, D'AILLEURS, LE PÈRE DE MA PORTE SON NOM, JE PRÉTENDS QU'IL SOIT RESPECTÉ. JE MOURRAIS DOULEUR, DE HONTE ET DE RAGE, S'IL ME FALLAIT DONNER LE BRAS À UN HOMME QU'ACCUEILLERAIENT DES SOURIRES MAL DISSIMULÉS. LES FEMMES SONT LÂCHEMENT STUPIDES, QUI NE COMPRENNENT PAS QUE, SUR ELLES, ON REJAILLIT EN MÉPRIS LE RIDICULE BÊTEMENT INJUSTE DONT ELLES N'ONT PAS PRÉSERVÉ L'HOMME QU'ELLES ONT TRAHI. NON, JE N'AIME PAS MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, JACQUES, ET JE VOUS ADORE... MAIS ENTRE VOUS ET MOI, RAPPELEZ-VOUS QUE JE NE BALANCERAI PAS UNE SECONDE ET QUE, POUR VOUS lui épargner l'ombre d'un soupçon, dût mon cœur s'en briser, c'est le plus grand sourire aux lèvres que je sacrifierais votre vie et votre honneur. JE VOULAIS RÉPLIQUER. "ASSEZ, FIT-ELLE. CHAQUE MINUTE QUE NOUS PASSONS ICI EST UNE IMPRUDENCE DE PLUS. DE QUEL PRÉTEXTE ALLEZ-VOUS CACHER VOTRE VOYAGE À BOISCORAN?—JE NE SAIS, RÉPONDIS-JE.—IL FAUT ALLER EMPRUNTER DE L'ARGENT À VOTRE ONCLE, UNE CERTAINE SOMME, POUR VOUS PAYER DES DETTES. IL SE FÂCHERA PEUT-ÊTRE, MAIS S'EXPLIQUERA VOTRE SUDAIN PASION DE VOYAGE AU MOIS DE NOVEMBRE. ALLONS, ADIEU... JE SUIS ÉTOURDI, CONFONDU: "QUOI! M'ÉCRIAI-JE, SANS NOUS REVOIR, NE FÛT-CE QUE DE LOIN...—À CE VOYAGE, RÉPONDIT-ELLE, CE SERAIT UNE INSANABLE FOLIE. ATTENDEZ, CEPENDANT... RESTEZ À BOISCORAN JUSQU'À DIMANCHE. VOTRE ONCLE NE MANQUE JAMAIS LA GRAND-MESSE; ACCOMPAGNEZ-LE. MAIS PRENEZ GARDE, SOYEZ MAÎTRE DE VOUS, SURVEILLEZ VOS YEUX. UNE IMPRUDENCE, UNE FAIBLESSE, ET JE VOUS MÉPRISERAI... MAINTENANT IL FAUT NOUS QUITTER. Vous trouverez à Paris une lettre de moi..."

JACQUES S'ARRÊTA SUR CES MOTS, CHERCHANT SUR LE VISAGE DE MADAME MAGLOIRE UN REFLET DE SES IMPRESSIONS ET DE SES PENSÉES. MAIS LE CÉLÈBRE AVOCAT DEMEURANT IMPASSIBLE, IL SOUPIRA ET REPRIT:

—SI JE SUIS ENTRÉ DANS DE TELS DÉTAILS, MAGLOIRE, C'EST QU'IL FAUT VOUS SACHIEZ QUELLE FEMME EST MADAME DE CLAUDIEUSE, POUR COMPRENDRE SA CONDUITE. ELLE NE ME PRENAIT PAS EN TRAÎTRE, VOUS VOYEZ; ELLE M'ÉCLAIRAIT DE SES MAINS L'ABÎME OÙ JE DEVAIS ROULER. HÉLAS! LOIN DE M'EFFRAYER, LES CÔTÉS SOMBRES DE CE CARACTÈRE ÉTAIENT EXALTAIENT MA PASSION. J'ADMIRAIS SES AIRS IMPÉRIEUX, SA BRAVOURE, SA PRUDENCE, SON ABSENCE DE TOUTE MORALE QUI CONTRASTAIT ÉTRANGÈMENT AVEC SA TERREUR DE L'OPINION. CELLE-LÀ, ME DISAIS-JE, EST une fierté imbécile, celle-là est une femme forte.

»ELLE DUT ÊTRE CONTENTE DE MOI, À LA GRAND-MESSE DE BRÉCHY, QUAND ELLE M'AUSCULTA SUS MÊME ME DÉFENDRE D'UN TRESSAILLEMENT EN LA VOYANT ET EN ME SALUANT, ET EN PASSANT PRÈS D'ELLE, SI PRÈS QUE MA MAIN FRÔLA SA MAIN. JE LUI OBÉIS D'AILLEURS SCRUPULEUSEMENT. JE DEMANDAI SIX MILLE FRANCS À MON ONCLE, QUI ME LES DONNA EN SOURIANTE, CAR C'ÉTAIT LE GÉNÉREUX DES HOMMES, MAIS QUI ME DIT EN MÊME TEMPS: "JE ME DOUTAIS BIEN QUE CE N'ÉTAIS PAS UNIQUEMENT POUR COURIR LES BOIS DE Rochemont que tu étais venu à Boiscoran."

»CETTE FUTILE CIRCONSTANCE DEVAIT ENCORE CONTRIBUER À REDOUBLER MON ADMIRATION POUR MADAME DE CLAUDIEUSE. COMME ELLE AVAIT PRÉVOIR L'ÉTONNEMENT DE MON ONCLE, ALORS QUE MOI, JE N'Y AVAIS PENSÉ! Elle a le génie de la prudence, pensais-je.

»OUI, EN EFFET, ELLE L'AVAIT, ET CELUI DU CALCUL AUSSI, ET JE NE POUVAIS PAS À EN AVOIR UNE PREUVE. EN ARRIVANT À PARIS, J'AVAIS TROUVÉ UNE LETTRE D'ELLE, QUI N'ÉTAIT QU'UNE LONGUE PARAPHRASE DE SES RECOMMANDATIONS AU CARREFOUR DES HOMMES-ROUGES. CETTE LETTRE FUT SUIVIE DE PLUSIEURS AUTRES, QU'ELLE ME RECOMMANDAIT DE GARDER POUR L'AMOUR D'ELLE, ET QUI TOUTES AVAIENT À L'UN DES ANGLES UN M

d'ordre.

»LA PREMIÈRE FOIS QUE JE LA REVIS: "POURQUOI CES NUMÉROS? DEMANDAI-JE.—MON CHER MONSIEUR JACQUES, ME RÉPONDIT-ELLE, UNE FEMME DOIT TOUJOURS SAVOIR COMBIEN ELLE A ÉCRIT DE LETTRES À SON AMANT... Jusqu'à ce moment, vous avez dû en recevoir neuf.."

»CELA SE PASSAIT AU MOIS DE MAI 1867, À ROCHEFORT, OÙ ELLE ÉTAIT ALLÉE POUR ASSISTER À LA MISE À L'EAU D'UNE FRÉGATE, OÙ JE M'ÉTAIS TROUVÉ SUR SON ORDRE, ET OÙ NOUS AVONS PU DÉROBER QUELQUES HEURES. COMME UN NIAIS JE ME MIS À RIRE DE CETTE IDÉE DE COMPTABILITÉ ÉPISTOLAIRE, ET JE N'Y PENSAI PLUS. J'AVAIS ALORS BIEN D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS. ELLE M'AVAIT FAIT REMARQUER QUE LE TEMPS PASSE MALGRÉ LES TRISTESSES DE NOTRE SÉPARATION, ET QUE LE MOIS DE SEPTEMBRE, SON MOIS DE LIBERTÉ, SERAIT BIENTÔT ARRIVÉ. EN SERAIS-NOUS RÉDUITS, COMME L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, À CES VOYAGES EN BARQUE À FONTAINEBLEAU, SI PÉRILLEUX MALGRÉ NOS PRÉCAUTIONS?... POURQUOI NE PAS SE PROCURER UNE MAISON ISOLÉE DANS UN QUARTIER DÉSERTEUR? CHACUN DE SES DÉSIRES ÉTAIT UN ORDRE. LA GÉNÉROSITÉ DE MON ONCLE ÉTAIT INÉPUISABLE. J'achetai une maison...

ENFIN, À TRAVERS LES EXPLICATIONS DE JACQUES DE BOISCORAN, UNE CIRCONSTANCE APPARAÎSSAIT, QUI ALLAIT PEUT-ÊTRE DEVENIR LE COMMENCEMENT DE PREUVE. AUSSI, MAÎTRE MAGLOIRE TRESSAILLIT vivement:

—Ah! vous avez acheté une maison? interrompit-il.

—Oui, une jolie maison, avec un grand jardin, rue des Vignes, à...

—Et elle vous appartient encore?

—Oui.

—VOUS EN AVEZ LES TITRES, PAR CONSÉQUENT. JACQUES EUT UN GROS
désolé.

—ICI ENCORE, DIT-IL, LA FATALITÉ EST CONTRE MOI. IL Y A TOUTE
histoire au sujet de cette maison.

PLUS PROMPTEMENT QU'ELLE S'ÉTAIT ÉCLAIRCIE, LA PHYSIONOMIE
l'avocat de Sauveterre se rembrunit.

—Ah! il y a une histoire, fit-il, ah! ah!...

—J'ÉTAIS À PEINE MAJEUR, REPRIT JACQUES, LORSQUE JE VOULUS ACHETER
CETTE MAISON. JE CRAIGNIS DES DIFFICULTÉS, J'EUS PEUR QUE MON PÈRE
N'EN APPRÎT QUELQUE CHOSE; ENFIN, JE TINS À ME HAUSSER JUSQU'À LA
PRUDENCE SAVANTE DE MADAME DE CLAUDIEUSE. JE PRIAI DONC UN DE
MES AMIS, UN GENTLEMAN ANGLAIS, SIR FRANCIS BURNETT, DE FAIRE
ACQUISITION À SON NOM. IL Y CONSENTIT VOLONTIERS. ET L'ACTE, UN
PASSÉ ET ENREGISTRÉ, IL ME LE REMIT EN MÊME TEMPS QU'UNE COURTE
lettre qui constatait mes droits...

—Eh bien! mais alors...

—OH! ATTENDEZ. JE N'EMPORTAI PAS CES TITRES DANS LE LOGEMENT
J'OCCUPAIS CHEZ MON PÈRE. JE LES DÉPOSAI DANS LE TIROIR D'UN MEUBLE
DE MA MAISON DE PASSY. QUAND LA GUERRE ÉCLATA, JE NE SONGEAI PAS
LES REPRENDRE. J'AVAIS QUITTÉ PARIS AVANT L'INVESTISSEMENT, VOUS
SAVEZ, PUISQUE JE COMMANDAIS UNE COMPAGNIE DE MOBILES DU
DÉPARTEMENT. PENDANT LES DEUX SIÈGES, MA MAISON
SUCCESSIVEMENT OCCUPÉE PAR DES GARDES NATIONAUX, PAR DES SOLDATS

DE LA COMMUNE ET PAR LES TROUPES RÉGULIÈRES. LORSQUE JE RENTR
RETROUVAI BIEN LES QUATRE MURS TROUÉS PAR LES OBUS, MAIS TOU
meubles avaient disparu et mes titres avec eux...

—Et sir Francis Burnett?...

—IL A QUITTÉ LA FRANCE AU MOMENT DE L'INVASION, ET J'IGNORE C
EST DEVENU. DEUX DE SES AMIS D'ANGLETERRE AUXQUELS J'AI ÉCRIT M
RÉPONDU, L'UN QU'IL DEVAIT ÊTRE EN AUSTRALIE, L'AUTRE QU'IL LI
mort.

—ET VOUS N'AVEZ FAIT AUCUNE DÉMARCHE POUR VOUS ASSURER
propriété d'un immeuble qui vous appartient légitimement?

—Aucune, jusqu'à présent.

—C'EST-À-DIRE, QUE, SELON VOUS, IL Y AURAIT À PARIS UNE MAISON
propriétaire, oubliée de tout le monde, même du percepteur...

—PARDON! LES CONTRIBUTIONS ONT TOUJOURS ÉTÉ FORT JUST
ACQUITTÉES, ET POUR TOUT LE QUARTIER, LE PROPRIÉTAIRE, C'EST MO
SUR LA PERSONNALITÉ QU'IL Y A ERREUR. JE ME SUIS EMPARÉ SANS FAÇ
CELLE DE MON AMI. POUR LES VOISINS, POUR LES FOURNISSEURS
ENVIRONS, POUR LES OUVRIERS ET LES ENTREPRENEURS QUE J'AI EMBL
POUR LE TAPISSIER ET POUR LE JARDINIER, JE SUIS SIR FRANCIS BURNETT
DEMANDER JACQUES DE BOISCORAN, RUE DES VIGNES, ON VO
RÉPONDRÀ: «CONNAIS PAS.» DEMANDEZ SIR BURNETT, ON VOUS DIRA: «
très bien!» et on vous tracera mon portrait.

C'est d'un air peu convaincu que maître Magloire branlait la tête.

—ALORS, FIT-IL, VOUS DITES QUE MADAME DE CLAUDIEUSE EST

dans cette maison de Passy.

—Plus de cinquante fois en trois ans.

—Cela étant, on l'y connaît.

—Non.

—Cependant...

—PARIS N'EST PAS SAUVETERRE, MAGLOIRE, ET ON N'Y EST EXCLUSIVEMENT PRÉOCCUPÉ DE CE QUE FAIT, DIT OU PENSE LE VOISIN. RUE DES VIGNES EST FORT DÉSERTE, ET LA COMTESSE PRENAIT, POUR VENIR pour partir, les plus habiles précautions...

—SOIT, J'ADMETS CELA POUR L'EXTÉRIEUR. MAIS À L'INTÉRIEUR? AVIEZ BIEN QUELQU'UN POUR GARDER ET ENTREtenir CETTE MAISON QUAND n'habitez pas, et pour vous servir quand vous y venez.

—J'avais une servante anglaise...

—Eh bien! cette fille doit connaître madame de Claudieuse.

—Jamais elle ne l'a seulement entrevue.

—Oh!...

—LORSQUE LA COMTESSE DEVAIT VENIR, OU QUAND ELLE SORTAIT QUAND NOUS VOULIONS NOUS PROMENER DANS LE JARDIN, J'ENVOYAIS CETTE FILLE AUX COURSES. JE L'AI ENVOYÉE JUSQU'À ORLÉANS, POUR DÉBARRASSER D'ELLE VINGT-QUATRE HEURES. LE RESTE DU TEMPS, NOUS TENIONS À L'ÉTAGE SUPÉRIEUR, ET NOUS NOUS SERVIONS NOUS MÊMES...

Visiblement, maître Magloire était au supplice.

—VOUS DEVEZ VOUS ABUSER, REPRIT-IL. LES DOMESTIQUES SONT SI CURIeux, ET SE CACHER D'EUX, C'EST IRRITER LEUR CURIOSITÉ JUSQU'À L'EXCESSIF. CETTE FILLE DOIT VOUS AVOIR ÉPIÉ. CETTE FILLE DOIT AVOIR TROUVÉ UN MOYEN DE VOIR LA FEMME QUE VOUS RECEVIEZ. ON PEUT L'INTERROGER. EST-ELLE TOUJOURS À VOTRE SERVICE?

—Non. Elle m'a quitté lors de la guerre.

—Pour aller?...

—En Angleterre, je suppose.

—De sorte qu'il faut renoncer à la retrouver.

—Je le crois.

—RENONÇONS-Y DONC. MAIS VOTRE VALET DE CHAMBRE?... LE VALET D'ANTOINE AVAIT TOUTE VOTRE CONFIANCE; NE LUI AVEZ-VOUS JAMAIS RIEN DIT?

—JAMAIS. UNE SEULE FOIS JE L'AI FAIT VENIR RUE DES VIGNES, ET EN FAISANT MARCHER EN DEHORS, C'ÉTAIT-CE PARCE QU'EN GLISSANT DANS L'ESCALIER, JE MÉTAIS FOULÉ LE PIED.

—DE SORTE QU'IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE PROUVER QUE MADAME DE CLAUDIEUSE EST ALLÉE À LA MAISON DE PASSY. VOUS N'AVEZ NI UN MOYEN DE LE Prouver, ni un témoin de sa présence.

—J'AI EU DES PREUVES AUTREFOIS. ELLE AVAIT APPORTÉ DIVERS MEUBLES ET OBJETS À SON USAGE, ILS ONT DISPARU PENDANT LA GUERRE...

—AH! OUI, FIT MAÎTRE MAGLOIRE, TOUJOURS LA GUERRE... ELLE RÉ...

tout.

Jamais aucun des interrogatoires de M. Galpin-Daveline n'avait été aussi pénible à Jacques de Boiscoran que cette série de questions rapides trahissant une désolante incrédulité.

—NE VOUS AI-JE PAS DIT, MAGLOIRE, REPRIT-IL, QUE MADAME CLAUDIEUSE AVAIT LE GÉNIE DE LA CIRCONSPÉCTION? IL EST AISÉ DE CACHER QUAND ON PEUT JETER L'ARGENT SANS COMPTE. EST-IL POSSIBLE QUE VOUS ME FASSIEZ UN CRIME DE N'AVOIR PAS DE PREUVES À FOURNIR? LE DEVOIR D'UN HOMME D'HONNEUR N'EST-IL PAS DE TOUT FAIRE AU MOINS POUR PRÉSERVER DE L'OMBRE D'UN SOUPÇON LA RÉPUTATION DE LA FEMME QUI S'EST FIÉE À LUI! J'AI FAIT MON DEVOIR, ET QUOI QU'IL ADVIENNE, M'EN REPENS PAS. POUVAIS-JE PRÉVOIR DES ÉVÉNEMENTS INOUIÏS? POUVAIS-JE PRÉVOIR QU'UN JOUR FATAL VIENDRAIT, OÙ CE SERAIT MOI, JACQUES DE BOISCORAN, QUI DÉNONCERAI LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE ET QUI EN SERAIS RÉDUIT À CHERCHER CONTRE ELLE DES PREUVES ET DES TÉMOINS!

LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE DÉTOURNAIT LA TÊTE. ET, AU LIEU DE RÉPONDRE:

—Continuez, Jacques, dit-il d'une voix altérée, continuez..

Surmontant le découragement qui le gagnait:

—C'EST LE 2 SEPTEMBRE 1867, REPRIT JACQUES DE BOISCORAN, QUAND, POUR LA PREMIÈRE FOIS, MADAME DE CLAUDIEUSE ENTRA DANS LA MAISON DE PASSY ACHETÉE ET DÉCORÉE POUR ELLE, ET, PENDANT PLUSIEURS SEMAINES QU'ELLE RESTA À PARIS CETTE ANNÉE-LÀ, ELLE VINT PRESQUE TOUS LES JOURS Y PASSER QUELQUES HEURES.

»ELLE JOUISSAIT CHEZ SES PARENTS D'UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE PRESQUE SANS CONTRÔLE. ELLE CONFIAIT À SA MÈRE, LA MARQUISE TASSAR DE BRUC, SA FILLE—CAR ELLE N'AVAIT QU'UNE FILLE, À CETTE ÉPOQUE—, ET ELLE ÉTAIT LIBRE DE SORTIR ET D'ALLER OÙ BON LUI SEMBLAIT. LORSQU'ELLE VOULAIT UNE LIBERTÉ PLUS GRANDE, ELLE ALLAIT VISITER SON FRÈRE À FONTAINEBLEAU, ET, À CHAQUE FOIS, ELLE GAGNAIT VINGT-QUATRE HEURES QUARANTE-HUIT HEURES SUR LE VOYAGE. DE MON CÔTÉ, POUR NE PAS ÊTRE GÊNÉ PAR LES OBLIGATIONS DE LA FAMILLE, J'ÉTAIS OSTENSIBLEMENT PARTI POUR L'IRLANDE, ET J'ÉTAIS VENU ME FIXER À DEMEURE RUE DES VIGNES.

»CES CINQ SEMAINES PASSÈRENT COMME UN RÊVE, ET CEPENDANT JE DOIS DIRE QUE LA SÉPARATION NE ME FUT PAS AUSSI DOULOUREUSE QU'IL M'EN L'AURAIT SUPPOSÉ. NON QUE LE PRISME FÛT BRISÉ! MAIS J'AI TOUJOURS TROUVÉ HUMILIANT D'ÊTRE OBLIGÉ DE SE CACHER. JE COMMENÇAI À ME LASSER DE CETTE EXISTENCE DE PRÉCAUTIONS INCESSANTES, ET IL ME TENAIT UN PEU D'ABANDONNER LA PERSONNALITÉ DE MON AMI FRANCIS BURNES ET DE REPRENDRE LA MIENNE. NOUS NOUS ÉTIONS BIEN JURÉS, D'AILLEURS, MADAME DE CLAUDIEUSE ET MOI, DE NE JAMAIS RESTER UN MOIS SANS PASSER QUELQUES HEURES ENSEMBLE, ET ELLE AVAIT IMAGINÉ DIVERS EXPÉDIENTS POUR NOUS VOIR SANS DANGER.

»UN MALHEUR DE FAMILLE VINT PRÉCISÉMENT, À CETTE ÉPOQUE, QUI RUINA NOS PROJETS. LE FRÈRE AÎNÉ DE MON PÈRE, CET ONCLE INDULGENT ET LIBÉRAL M'AVAIT DONNÉ DE QUOI ACHETER MA MAISON DE PASSY, MOURUT EN S'ÉTOUFFANT EN LÉGUANT TOUTE SA FORTUNE. PROPRIÉTAIRE DE BOISCORAN, IL DÉSORMAIS AVOIR DES RAISONS SÉRIEUSES D'HABITER LE PAYS ET D'Y VENIR EN VOYAGE, EN TOUT CAS SANS QUE PERSONNE S'INQUIÉTÂT DE CE QUE J'Y VENAIS FAIRE.

XIV

JACQUES DE BOISCORAN, C'ÉTAIT MANIFESTE, AVAIT HÂTE D'EN FINIR, ARRIVER À LA NUIT DE L'INCENDIE DU VALPINSON ET DE SAVOIR ENFIN le célèbre avocat de Sauveterre, ce qu'il avait à craindre ou à espérer.

APRÈS UN MOMENT DE SILENCE, CAR LA RESPIRATION LUI MANQUAIT, quelques pas au hasard dans sa cellule :

—MAIS À QUOI BON DES DÉTAILS, MAGLOIRE, REPRIT-IL D'UN TON SÈVE. AUREZ-VOUS LA FOI QUI VOUS MANQUE, PARCE QUE JE VOUS AURAIS ÉNUMÉRÉ UNE À UNE MES ENTREVUES AVEC LA COMTESSE DE CLAUDIE et que je vous aurai rapporté jusqu'à ses moindres paroles?

»NOUS EN ÉTIIONS VITE VENUS À CALCULER SI EXACTEMENT ET PRUDEMMENT NOS PAS ET NOS DÉMARCHES, QUE NOUS NOUS RENCONTRIEZ ASSEZ FRÉQUEMMENT SANS DANGER. NOUS NOUS DISIONS EN NOUS QUITTANT, OU ELLE M'ÉCRIVAIT : "À TEL JOUR, À TELLE HEURE, EN TEL LIEU ET SI ÉLOIGNÉ QUE FÛT LE JOUR, SI INCOMMODE QUE FÛT L'HEURE, SI GRANDE QUE FÛT LA DISTANCE, nous arrivions.

»J'ÉTAIS PARVENU PROMPTEMENT À CONNAÎTRE LE PAYS MIEUX QUE LES PLUS VIEUX BRACONNIERS, ET RIEN NE NOUS SERVAIT AUTANT QUE CETTE CONNAISSANCE PARFAITE DE TOUTES LES RETRAITES IGNORÉES. LA COMTESSE DE SON CÔTÉ, NE LAISSAIT JAMAIS S'ÉCOULER TROIS MOIS SANS DÉCOUVRIR QUELQUE MOTIF URGENT DE SE RENDRE À LA ROCHELLE OU À ANGOULÊME ET, DE PARIS, J'ALLAIS L'Y REJOINDRE. ET RIEN NE LA RETENAIT. SA GRANDE MÊME, CAR C'EST CETTE ANNÉE DE 1867 QU'ELLE EUT SA SECONDE FEMME. N'EMPÊCHA PAS SES VOYAGES. IL EST VRAI QUE MA VIE À MOI SE PASSAIT

SUR LES GRANDS CHEMINS, ET QU'À TOUT MOMENT, LORSQU'ON S'Y ATTENDAIT LE MOINS, JE DISPARAISSAIS DES SEMAINES ENTIÈRES. VOILÀ L'EXPLICATION DE CETTE HUMEUR VAGABONDE DONT SE MOQUAIT MON PÈRE, ET VOUS-MÊME, Magloire, m'avez reprochée autrefois...

—C'est vrai! approuva l'avocat. Je me souviens...

Jacques de Boiscoran ne releva pas l'approbation.

—JE MENTIRAIS, POURSUIVAIT-IL, SI JE DISAIS QUE CETTE MIEUX DÉPLAISAIT. NON. LE MYSTÈRE ET LE DANGER AJOUTAIENT À L'ATTRAIT DES AMOURS. LES OBSTACLES IRRITAIENT MA PASSION. JE TROUVAIS QUELQUE CHOSE DE SUBLIME DANS CE FAIT DE DEUX ÊTRES INTELLIGENTS CONSACRÉS EXCLUSIVEMENT TOUT CE QU'ILS AVAIENT D'INTELLIGENCE À POURSUIVRE EN CACHANT une dangereuse intrigue.

»MIEUX JE CONSTATAIS LA VÉNÉRATION DONT LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE ÉTAIT L'OBJET DANS LE PAYS, MIEUX J'ACQUÉRAIS LA PREUVE DE L'HABILITÉ DE SA DISSIMULATION ET DE LA PROFONDEUR DE SA PERVERSITÉ, ET PLUS JE ME FIER D'ELLE. L'ORGUEIL, EN CHAUDES BOUFFÉES, ME MONTAIT AU CERVEAU QUAND, À BRÉCHY, OÙ JE ME RENDAIS LE DIMANCHE, UNIQUEMENT POUR LA VOIR, ELLE, JE LA VOYAIS PASSER CALME ET SÉRIEUSE, DANS L'IMPOSANTE SÉDUCTION DE SA PURE RENOMMÉE... JE RIAIS DE LA NAÏVETÉ DE CES BRAVES DU PAYS QUI S'INCLINAIENT SI BAS, CROYANT SALUER UNE SAINTE, ET C'EST AVEC UN RAVISSEMENT IDIOT QUE JE ME FÉLICITAIS D'ÊTRE LE SEUL À CONNAÎTRE LA VÉRITABLE COMTESSE DE CLAUDIEUSE, CELLE QUI PRENAIT SI GAÏEMENT SA REVANCHE DANS NOTRE MAISON DE LA RUE DES VIGNES.

»MAIS DE TELS DÉLIRES NE SAURAIENT DURER... IL NE M'AVAIT PAS BEAUCOUP DE TEMPS POUR RECONNAÎTRE QUE JE M'ÉTAIS DONNÉ

MAÎTRE, ET LE PLUS IMPÉRIEUX ET LE PLUS EXIGEANT QUI FUT JAMAIS. EN QUELQUE SORTE CESSÉ DE M'APPARTENIR. J'ÉTAIS DEVENU SA CHOSE. JE NE DEVAIS PLUS VIVRE, RESPIRER, PENSER, AGIR QUE POUR ELLE. QUI IMPORTAIENT MES RÉPUGNANCES ET MES GOÛTS! ELLE VOULAIT, SUFFISAIT. ELLE M'ÉCRIVAIT: «*Venez*», IL FALLAIT ACCOURIR À L'INSTANT. ELLE ME DISAIT: «*PARTEZ*», JE N'AVAIS QU'À M'ÉLOIGNER AU PLUS VITE. AU DÉBUT C'EST AVEC JOIE QUE J'ACCEPTAIS LE DESPOTISME DE SON AMOUR; MAIS À PEU À PEU JE ME FATIGUAI DE CETTE ABDICATION PERPÉTUELLE DE MA VOLONTÉ. IL ME DÉPLUT DE NE POUVOIR DISPOSER DE MOI, DE N'OSER FAIRE UN PROJET VINGT-QUATRE HEURES D'AVANCE. JE COMMENÇAI À SENTIR LA GÊNE DE LA CORDE QUE JE MÉTAIS PASSÉE AROUND DU COU.

»L'IDÉE DE FUIR ME VINT. UN DE MES AMIS ALLAIT ENTREPRENDRE UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE, QUI DEVAIT DURER DIX-HUIT MOIS OU DEUX ANS; J'EUS ENVIE DE PARTIR AVEC LUI. QUI ME RETENAIT? J'ÉTAIS, PAR MON POSITION ET PAR MA FORTUNE, ABSOLUMENT INDÉPENDANT. POURQUOI NE PAS SUIVRE CETTE INSPIRATION? AH! POURQUOI!... C'EST QUE LE PREMIER N'ÉTAIT PAS BRISÉ ENCORE. C'EST QUE SI JE MAUSSISSAIS LA TYRANNIE DE MADAME DE CLAUDIEUSE, JE TRESSAILLAIS ENCORE QUAND J'ENTENDAIS PRONONCER SON NOM. C'EST QUE SI JE SONGEAIS À LA FUIR, UN SEUL DE SES REGARDS ME REMUAIT ENCORE JUSQU'AU FOND DES VEINES. C'EST QUE JE M'ÉTAIS ATTACHÉ PAR LES MILLE FILS DE L'HABITUDE ET DE LA COMPLAISANCE. LES FILS QUI SEMBLENT PLUS TÊNUS QU'UN FIL DE LA VIERGE, ET QUI SONT PLUS DURS À BRISER QUE LE CÂBLE D'UN VAISSEAU.

»POURTANT, CETTE IDÉE QUI M'ÉTAIT VENUE FUT CAUSE QUE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, JE PRONONÇAI DEVANT ELLE LE MOT DE SÉPARATION. JE DEMANDANT CE QU'ELLE FERAIT SI JE VENAIS À LA QUITTER. ELLE ME REGARDA D'UN AIR SINGULIER, ET, AU BOUT D'UN MOMENT: "EST-CE SÉRIEUX?"

DEMANDA-T-ELLE. EST-CE UNE PRÉFACE?" JE N'OSAI PAS POUSSER PLUS LOIN, ET, M'EFFORÇANT DE SOURIRE: "CE N'EST QU'UNE PLAISANTERIE. RÉPONDIS-JE.

—ALORS, FIT-ELLE, N'EN PARLONS PAS. SI JAMAIS VOUS EN VENIEZ À VOUS VERRIEZ CE QUE JE FERAIS." JE N'INSISTAI PLUS, MAIS SON REGARD RESTA DANS L'ESPRIT ET ME FIT COMPRENDRE QUE J'ÉTAIS BIEN ÉTROITEMENT LIÉ ENCORE QUE JE NE L'AVAIS SUPPOSÉ. POUR CETTE RAISON, ROMPRE DEVINT MON IDÉE FIXE.

—EH BIEN! IL FALLAIT ROMPRE! S'ÉCRIA L'AVOCAT. JACQUES DE BOISSAC SECOURA LA TÊTE.

—C'EST AISÉ À CONSEILLER, RÉPONDIT-IL. J'AI ESSAYÉ, JE N'AI PAS OSÉ. DIX FOIS JE SUIS ARRIVÉ PRÈS DE MADAME DE CLAUDIEUSE, RÉSOLU À LUI DIRE: «NE NOUS REVOYONS PLUS», DIX FOIS, AU DERNIER MOMENT, LE COURAGE M'A MANQUÉ. ELLE M'IRRITAIT, J'EN ARRIVAIS PRESQUE À LA PAROLE, MAIS POUVAIS-JE OUBLIER COMBIEN JE L'AVAIS AIMÉE ET TOUT CE QU'ELLE M'AVAIT RISQUÉ POUR MOI?... PUIS, POURQUOI NE PAS L'AVOUER? ELLE NE LE FAISAIT PEUR. CE CARACTÈRE INFLEXIBLE QUE J'AVAIS TANT ADMIRÉ, M'ÉPOUVANTAIT, ET JE FRISSONNAIS, SAISI DE VAGUES ET SINISTRES APPRÉHENSIONS, EN SONGEANT À TOUT CE DONT JE LA SAVAIS CAPABLE.

»J'ÉTAIS DONC EN PROIE AUX PLUS AFFREUSES PERPLEXITÉS, LORSQU'UN JOUR MA MÈRE ME PARLA D'UN MARIAGE QU'ELLE RÉVAIT POUR MOI DEPUIS UN LONGTEMPS. CE POUVAIT ÊTRE LE PRÉTEXTE QUE JE N'AVAIS PAS SU TROUVER À TOUT HASARD, JE DEMANDAİ À RÉFLÉCHIR. ET LA PREMIÈRE FOIS QUE JE ME TROUVAİ AVEC MADAME DE CLAUDIEUSE, RASSEMBLANT TOUT MON COURAGE: "VOUS SAVEZ CE QUI ARRIVE, LUI DIS-JE, MA MÈRE VEUT ME MARIER." ELLE DEVINT PLUS PÂLE QUE LA MORT, ET ME FIXANT BIEN DANS LES YEUX, C

SI ELLE EÛT ESPÉRÉ LIRE JUSQU'AU FOND DE MON ÂME: "ET VOUS, DEMANDA-T-ELLE, QUE VOULEZ-VOUS?—MOI, RÉPONDIS-JE EN RIANT RIRE FORCÉ, JE NE VEUX RIEN POUR LE MOMENT. MAIS IL FAUDRA BIEN TARD EN PASSER PAR LÀ. IL FAUT À UN HOMME UN INTÉRIEUR, DES AFFECTIONS QUE LE MONDE RECONNAISSE...—ET MOI, INTERROMPIT-ELLE, QUE SUITE DONC POUR VOUS?—VOUS! M'ÉCRIAI-JE, GENEVIÈVE, JE VOUS AIME DE TOUTES LES FORCES DE MON ÂME, MAIS UN ABÎME NOUS SÉPARE, VOUS ÊTES MARIÉE." ELLE ME FIXAIT TOUJOURS OBSTINÉMENT. "EN D'AUTRES TEMPS, REPRIT-ELLE, VOUS M'AVEZ AIMÉE POUR PASSER LE TEMPS... J'AI ÉTÉ LA DISTRACTION DE VOTRE JEUNESSE, LA POÉSIE DE VOS VINGT ANS, CE ROMAN D'AMOUR QUE TOUT HOMME VEUT AVOIR... MAIS VOUS VOUS FAITES GRANDS, IL VOUS FAUT DES AFFECTIONS SÉRIEUSES, ET VOUS M'ABANDONNEZ... SÉRIEUSEMENT. MAIS QUE VAIS-JE DEVENIR, MOI, SI VOUS VOUS MARIEZ?" JE SOUFFRAIS CRUELLEMENT. "VOUS AVEZ VOTRE MARI, BALBUTIAI-JE, VOS ENFANTS... JE M'ARRÊTA. "C'EST CELA, FIT-ELLE, JE RETOURNERAI VIVRE AU VALPINS, C'EST CE PAYS TOUT PLEIN DE VOTRE SOUVENIR, DONT CHAQUE SITE ME RAPPELLE UN DE NOS RENDEZ-VOUS, PRÈS DE MON MARI QUE J'AI TRAHI, PRÈS DE MES FILLES DONT UNE EST VÔTRE... CE N'EST PAS POSSIBLE, JACQUES..." J'ÉTAIS ALORS EN VEINE DE COURAGE. "CEPENDANT, DIS-JE, IL EST POSSIBLE QUE VOUS ME MARIE. QUE FERIEZ-VOUS?—OH! PEU DE CHOSE, ME RÉPONDIT-ELLE. Je remettrais toutes vos lettres au comte de Claudieuse..."

DEPUIS TANTÔT TRENTE ANS QU'IL PLAIDAIT AUX ASSISES, MAÎTRE MARIOT AVAIT ENTENDU D'ÉTRANGES CONFIDENCES. JAMAIS CEPENDANT SES IDÉES N'AVAIENT ÉTÉ BOULEVERSÉES COMME EN CE MOMENT.

—C'EST À CONFONDRE L'ESPRIT, MURMURAIT-IL. MAIS JACQUES, POURSUIVAIT:

—LA MENACE DE LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE ÉTAIT-ELLE SÉRIEUSEMENT

N'EN DOUTAIS PAS. AFFECTANT CEPENDANT UN GRAND CALME: «VOUS FERIEZ PAS CELA, LUI DIS-JE.—SUR TOUT CE QUE J'AI AU MONDE DE CHÉRI de sacré, me répondit-elle, je le ferais!...»

»BIEN DES MOIS SE SONT ÉCOULÉS DEPUIS CETTE SCÈNE, MAGLOIRE, MAIS DES ÉVÉNEMENTS SE SONT SUCCÉDÉS, ET CEPENDANT, IL ME SEMBLE QU'ELLE DATE D'HIER. JE REVOIS ENCORE LA COMTESSE, PLUS BLANCHE QUE SPECTRE, J'ENTENDS TOUJOURS SA VOIX FRÉMISANTE, ET C'EST PRETEXTUELLEMENT QUE JE VOUS RAPPORTE SES PAROLES: "AH! MA RÉSOLUTION VOUS ÉTONNE, JACQUES, CONTINUAIT-ELLE EN PHRASES ENFLAMMÉES. CONÇOIS. LES FEMMES QUI MANQUENT À LEURS DEVOIRS N'ONT PAS HABITUÉ LEURS AMANTS À COMPTER AVEC ELLES. TRAHIES, ELLES SE TAIBENT DÉLAISSÉES, ELLES SE RÉSIGNENT. SACRIFIÉES, ELLES CACHENT LEURS LACRIMES CAR PLEURER, CE SERAIT AVOUER LA FAUTE. QUI LES PLAINDRAIT, D'AIDERA-ELLES LAISSAIENT SOUPÇONNER LEUR DÉSESPOIR? L'ABANDON N'EST-IL PAS UN CHÂTIMENT PRÉVU! AUSSI, PARMIS LES HOMMES, ET IL EN EST D'ASSEMBLÉ BASSEMENT CYNIQUES POUR L'AVOUER, EST-IL CONVENU QU'UNE FEMME MARIÉE EST UNE MAÎTRESSE COMMUNE, DONT ON N'A JAMAIS À CRAINDRE LA JALOUSIE, ET QU'ON PEUT TOUJOURS QUITTER COMME ON L'A PRISE, AU MOMENT DE CAPRICE! AH! LÂCHES QUE NOUS SOMMES! SI NOUS AVIONS PLUS DE COURAGE, ON Y REGARDERAIT À DEUX FOIS AVANT DE S'EMPARER DE LA FEMME D'AUTRUI!... MAIS CE QUE LES AUTRES N'OSENT PAS, JE L'OSE POUR MOI! IL NE SERA PAS DIT QUE DE NOTRE FAUTE COMMUNE IL SERA FAIT PARTS, QUE VOUS EN AUREZ RECUEILLI TOUT LE BÉNÉFICE ET QUE JE supporterai tout le châtiment... Quoi! vous, demain, vous seriez libre de COURIR À DE NOUVELLES AMOURS ET DE RECOMMENCER VOTRE VIE, ET MOI, JE RESTERAIS, SEULE, AU FOND DE L'ABÎME DE HONTE, DÉCHIRÉE DE REGRETS ET RONGÉE DE REMORDS! JE NE SERAIS DANS VOTRE PASSÉ QU'UN RÊVE CHARMANT, ET VOUS SERIEZ DANS LE MIEN UN SOUVENIR AFFREUX

NON, NON!... DES LIENS TELS QUE LES NÔTRES, RIVÉS PAR DES ANNÉES
COMPLICITÉ, NE SE BRISENT PAS AINSI! VOUS M'APPARTENEZ, VOUS ÊTEZ
MOI, ET ENVERS ET CONTRE TOUTES JE VOUS DÉFENDRAI AVEC LES SEULES
ARMES QUI SOIENT À MA PORTÉE!... JE VOUS AI DIT QUE JE TENAIS À
VOTRE RÉPUTATION PLUS QU'À LA VIE, MAIS JE NE VOUS AI PAS DIT QUE JE TINS
À LA VIE!... MARIEZ-VOUS.. LA VEILLE DE VOTRE MARIAGE, MON MARI SERA
MORT... JE NE SURVIVRAI PAS À LA PERTE DE MON HONNEUR, MAIS DU MÔINS
JE SERAI VENGÉE! SI VOUS ÉCHAPPEZ À LA HAINE DU COMTE DE
CLAUDIEUSE, VOTRE NOM RESTERA ATTACHÉ À UNE SI TRAGIQUE HISTOIRE
QUE VOTRE VIE EN SERA À TOUT JAMAIS PERDUE..."

»AINSI ELLE S'EXPRIMAIT, MAGLOIRE, ET AVEC DES EMPORTEMENTS
JE NE SAURAI VOUS DONNER UNE IDÉE. C'ÉTAIT ABSURDE, CE QU'ELLE DISAIT,
C'ÉTAIT INSENSÉ! MAIS LA PASSION N'EST-ELLE PAS INSENSÉE ET ABSURDE?
CE N'ÉTAIT PAS, D'AILLEURS, UNE INSPIRATION SOUDAINE DE SON OUVRIER
BLESSÉ, QUE CETTE VENGEANCE DONT ELLE ME MENAÇAIT. À LA PRÉSENCE
DE SES PHRASES, À LA SÛRETÉ DE SES COUPS, IL M'ÉTAIT IMPOSSIBLE DE
NE PAS RECONNAÎTRE UN PROJET LONGUEMENT MÉDITÉ, DONT ELLE AVAIT
L'EFFROYABLE PORTÉE, ET IRREVOCABLEMENT ARRÊTÉ.

»J'ÉTAIS ATTERRÉ. ET COMME JE GARDAIS UN MORNE SILENCE: "EH BIEN!
ME DEMANDA-T-ELLE FROIDEMENT. IL ME FALLAIT GAGNER DU TEMPS
ET TOUT. "EH BIEN! RÉPONDIS-JE, JE NE M'EXPLIQUE PAS VOTRE COLÈRE.
LE MARIAGE DONT JE VIENS DE VOUS PARLER N'A JAMAIS EXISTÉ QUE DANS
L'IMAGINATION DE MA MÈRE...—BIEN VRAI? INTERROGEA-T-ELLE.—JE
L'AFFIRME." ELLE M'EXAMINAIT D'UN ŒIL SOUPÇONNEUX. "ALLONS, JE
CROIS, DIT-ELLE ENFIN, AVEC UN GRAND SOUPIR. MAIS VOUS VOILÀ PRÊT
À PARTIR. Et maintenant chassons ces vilaines idées."

»ELLE POUVAIT LES CHASSER, PEUT-ÊTRE; MOI, NON. C'EST LA RAGE D'

CŒUR QUE JE LA QUITTAI. AINSI DONC, ELLE AVAIT DISPOSÉ DE MOI. J'AVAIS
POUR LA VIE AUTOUR DU COU CETTE CORDE FATALE DONT LES MEURTRES
DEVENAIENT CHAQUE JOUR PLUS DOULOUREUSES. ET À LA MOINDRE TENTATIVE
POUR LA ROMPRE, JE DEVAIS M'ATTENDRE À UN SCANDALE ABOMINABLE. À
QUELQU'UNE DE CES AVENTURES SINISTRES QUI ÉCRASENT UN HOMME.
POUVAIS-JE, DU MOINS, ESPÉRER LUI FAIRE ENTENDRE RAISON? NON, JE NE
N'ÉTAIS QUE TROP SÛR. JE NE SAVAIS QUE TROP QUE JE PERDRAIS MON TEMPS
À ESSAYER DE LUI RAPPELER QUE JE N'ÉTAIS PAS SI COUPABLE QU'ELLE
VOULAIT BIEN DIRE, À ESSAYER DE LUI DÉMONSTRER QUE SA VENGEANCE
ATTEINDRAIT PLUS QUE MOI ENCORE SON MARI ET SES ENFANTS, ET QUE
ELLE AVAIT À REPROCHER AU COMTE DE CLAUDIEUSE LES CONDITIONS DE
SON MARIAGE, SES FILLES, ELLES, ÉTAIENT INNOCENTES...

»MAIS C'EST EN VAIN QUE JE M'ÉPUISAIS À CHERCHER UNE ISSUE À CETTE
HORRIBLE SITUATION. SUR MON HONNEUR, MAGLOIRE, IL Y AVAIT
MOMENTS OÙ J'ÉTAIS TENTÉ DE PASSER OUTRE ET D'IMAGINER UN SEMBLE
DE MARIAGE, POUR DÉTERMINER LA COMTESSE À AGIR, POUR FAIRE ÉCARTER
ENFIN SUR MOI CES MENACES TOUJOURS SUSPENDUES SUR MA TÊTE. JE
NE CRAINS PAS LE DANGER, MAIS SAVOIR QU'IL EXISTE ET L'ATTENDRE LE
CROISÉS M'EST INSUPPORTABLE. IL FAUT QUE JE MARCHE À LUI. L'IDÉE
QUE MADAME DE CLAUDIEUSE SE SERVAIT DU COMTE POUR ME RETENIR
ME RÉVOLTAIT. IL ME SEMBLAIT RIDICULE ET IGNOBLE À LA FOIS QU'ELLE FAISAIT
MARI LE GENDARME DE SON AMANT. PENSAIT-ELLE DONC QU'IL ME FAISAIT
PEUR!... AH! COMME JE LUI EUSSE TOUT ÉCRIT, SI CETTE DÉNONCIATION
M'ÉÛT PAS PARU SI ODIUSE!

»MA MÈRE, CEPENDANT, M'AVAIT DEMANDÉ LE RÉSULTAT DE MES
RÉFLEXIONS AU SUJET DE CE MARIAGE DONT ELLE M'AVAIT ENTRETENU,
AVEC UN POUCE DE ROUGE SUR LA FACE QUE JE LUI AVAIS RÉPONDU QU'

DÉCIDÉMENT, JE NE VOULAIS PAS ME MARIER ENCORE, QUE JE ME TROUVAIS TROP JEUNE POUR ACCEPTER LA RESPONSABILITÉ D'UNE FAMILLE. C'ÉTAIT MAIS CE NE L'EÛT PAS ÉTÉ QU'IL M'EÛT FALLU LE RÉPONDRE QUAND MÊME.

»VOILÀ OÙ J'EN ÉTAIS, ME RÉPÉTANT QU'IL FALLAIT EN FINIR ET FLOTTER SUR PLUSIEURS PARTIS CONTRAIRES, QUAND LA GUERRE ÉCLATA. MES OPTIMISMES PLUS ENCORE QUE MON ÂGE ME FAISAIENT SOLDAT. J'ACCOURUS À BOISCORAN. ON VENAIT D'ORGANISER LES MOBILES DU PAYS, ET ILS NOMMÈRENT LEUR CAPITAINE, ET C'EST À LEUR TÊTE QUE JE REJOIGNIS LES GÉNÉRALISSES DE LA LOIRE. DANS LA DISPOSITION D'ESPRIT OÙ JE ME TROUVAIS, LA GUERRE N'AVAIT RIEN QUI M'EFFRAYÂT; TOUTE ÉMOTION ME SEMBLAIT BONNE ET NE POUVAIT ME DONNER L'OUBLI. ET SI J'AI MONTRÉ QUELQUE BRAVOURE, MON MÉRITE N'EST PAS GRAND.

»POURTANT, COMME LES SEMAINES S'ÉCOULAIENT, PUIS LES MOIS, ET LES ANS, JE N'ENTENDAIS PLUS PARLER DE LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, UN SEUL ESPOIR ME VENAIT QU'ELLE M'OUBLIAIT ET QUE, LE TEMPS ET L'AMOUR FAISANT LEUR ŒUVRE, ELLE SE RÉSIGNAIT.

»LA PAIX SIGNÉE, JE REVINS À BOISCORAN, ET PAS PLUS QUE LES MOIS PASSÉS, LA COMTESSE NE ME DONNA SIGNE DE VIE. JE COMMENÇAIS À ME RASSURER ET À REPRENDRE POSSESSION DE MOI-MÊME, QUAND UN JOUR MONSIEUR DE CHANDORÉ, ME RENCONTRANT, M'INVITA À DÎNER. J'Y ALLAI VIS MADemoiselle DENISE. IL Y AVAIT DÉJÀ LONGTEMPS QUE JE NE LA CONNAISSAIS, ET SON SOUVENIR N'AVAIT PEUT-ÊTRE PAS ÉTÉ SANS CONTRIBUER À ME DÉTACHER DE MADAME DE CLAUDIEUSE. POURTANT, J'AVAIS TOUJOURS EU LA RAISON DE LA FUIR, TREMBLANT D'ATTIRER SUR ELLE QUELQUE VENGANCE.

»RAPPROCHÉ D'ELLE PAR SON GRAND-PÈRE, JE N'EUS PLUS LE COURAGE

M'ÉLOIGNER. ET LE JOUR OÙ IL ME SEMBLA LIRE DANS SES YEUX SI B
QU'ELLE M'AIMAIT, MON PARTI FUT PRIS, ET JE ME DIS QUE JE BRAV
TOUT. MAIS COMMENT EXPRIMER MES ANGOISSES, MAGLOIRE, ET A
QUELLES ANXIÉTÉS CHAQUE SOIR, EN RENTRANT À BOISCORAN, JE DEMA
"Il n'est pas venu de lettre?"

»IL N'EN VENAIT TOUJOURS PAS. ET CEPENDANT IL ÉTAIT IMPOSSIBLE
COMTESSE DE CLAUDIEUSE N'ÊT PAS ÉTÉ INFORMÉE DE MON MARIA
MON PÈRE ÉTAIT VENU DEMANDER LA MAIN DE DENISE; ON ME L'A
ACCORDÉE, J'AVAIS ÉTÉ ADMIS OFFICIELLEMENT À FAIRE MA COUR, M
RESTAIT PLUS À FIXER QUE LE JOUR DE LA CÉRÉMONIE... CE C
m'épouvantait!

ÉPUISE, HALETANT, JACQUES DE BOISCORAN S'ÉTAIT ARRÊTÉ, APPUYAN
DEUX MAINS SUR SA POITRINE, COMME POUR COMPRIMER LES BATTEME
désordonnés de son cœur.

IL TOUCHAIT AU DÉNOUEMENT. ET CEPENDANT, C'EST EN VAIN
ATTENDAIT DE L'AVOCAT DE SAUVETERRE UN MOT, UN
D'ENCOURAGEMENT. MAÎTRE MAGLOIRE DEMEURAIT IMPÉNÉTRABLE
visage restait aussi impassible qu'un masque de plomb.

Enfin, avec un grand effort:

—OUI, REPRIT JACQUES, CE CALME ME SEMBLAIT PRÉSAGER LA TEM
ÊTRE AIMÉ DE DENISE, C'ÉTAIT TROP DE BONHEUR. J'ATTENDAIS UN
UNE CATASTROPHE, QUELQUE CHOSE DE FUNESTE. JE L'ATTENDA
POSITIVEMENT QUE J'AVAIS FINI PAR DÉCIDER EN MOI-MÊME QU'IL ÉTAIT
MON DEVOIR DE TOUT AVOUER À MONSIEUR DE CHANDORÉ. VOUS
CONNAISSEZ, MAGLOIRE. IL EST, CE VIEUX GENTILHOMME, LA PLUS PU

PLUS RESPECTABLE EXPRESSION DE L'HONNEUR. JE POUVAIS LUI CONFIER
SECRET TOUT AUSSI IMPUNÉMENT QU'AUTREFOIS, EN MES HEURES DE
je livrais au vent de la nuit le nom de Geneviève.

»HÉLAS! POURQUOI AI-JE TANT HÉSITÉ, TANT COMBATTU, TANT TARD
MOT PRONONCÉ ALORS ME SAUVAIT, ET JE NE SERAIS PAS ICI, ACCUSÉ D
CRIME ATROCE, INNOCENT ET RÉDUIT À VOUS VOIR DOUTER DE MES PAR
MAIS LA FATALITÉ ÉTAIT SUR MOI. APRÈS AVOIR DURANT TOUTE UNE S
REMIS MES AVEUX, UN SOIR, SUR UN MOT DE DENISE À PROPOS DE
PRESENTIMENTS, JE ME DIS, BIEN DÉCIDÉ À ME TENIR PAROLE: CE SE
DEMAIN.» ET LE LENDEMAIN, EN EFFET, JE PARTIS DE BOISCORAN DE
MEILLEURE HEURE QUE DE COUTUME, ET À PIED, PARCE QUE J'AVAI
DONNER DES ORDRES À UNE DOUZAINÉ D'OUVRIERS QUI TRAVAILLAIENT
VIGNES. JE PRIS AU PLUS COURT, PAR LES CHAMPS. HÉLAS! PAS UN DÉ
N'EST SORTI DE MA MÉMOIRE! ET MES ORDRES DONNÉS, JE VENAIS D
REGAGNER LA GRANDE ROUTE, QUAND JE RENCONTRAI LE VIEUX CU
BRÉCHY, QUI EST MON AMI. "IL FAUT, ME DIT-IL, QUE VOUS ME FASSIE
BOUT DE CONDUITE. PUISQUE VOUS ALLEZ À SAUVETERRE, CELA NE
ALLONGERA PAS BEAUCOUP DE PRENDRE LA TRAVERSE, QUI PASSE PAR
VALPINSON ET LES BOIS DE ROCHEPOMMIER." À QUOI TIENNENT
DESTINÉES, CEPENDANT! J'ACCOMPAGNAI LE CURÉ, ET JE NE LE QUITTA
CET ENDROIT OÙ LA GRANDE ROUTE ET LA TRAVERSE SE CROISENT, E
APPELLE DANS LE PAYS LA «CAFOURCHE DES MARÉCHAUX». SITÔT SE
DOUBLAI LE PAS, ET J'AVAIS PRESQUE TRAVERSÉ LE BOIS, QUAND TOU
COUP, À VINGT PAS DE MOI, VENANT EN SENS INVERSE, JE RECONNUS
comtesse de Claudieuse...

»SI GRAND QUE FÛT MON ÉMOI, JE POURSUIVIS MON CHEMIN, RÉSOLU
ME CONTENTER DE LA SALUER SANS LUI ADRESSER LA PAROLE. AINSI JE

DÉJÀ JE LA DÉPASSAIS, QUAND JE L'ENTENDIS M'APPELER: "JACQUES!..." M'ARRÊTAI, OU PLUTÔT JE FUS CLOUÉ SUR PLACE PAR CETTE VOIX. LONGTEMPS, AVAIT EU SUR MON ÂME UN EMPIRE ABSOLU. AUSSITÔT S'APPROCHA. ELLE ÉTAIT PLUS ÉMUE QUE MOI ENCORE, SON REGARD VACILLAIT, SES LÈVRES TREMBLAIENT. "EH BIEN! ME DIT-ELLE, CE N'EST QU'UNE ILLUSION, CETTE FOIS VOUS ÉPOUSEZ MADEMOISELLE DE CHANDON. LE TEMPS ÉTAIT PASSÉ DES MÉNAGEMENTS. "OUI, RÉPONDIS-JE.—AINSI C'EST BIEN VRAI, REPRIT-ELLE, TOUT EST BIEN FINI! C'EST EN VAIN QUE VOUS RAPPELLERIEZ CES SERMENTS D'UN ÉTERNEL AMOUR QUE VOUS JURIEZ AUTREFOIS, TENEZ, LÀ-BAS, SOUS CE BOUQUET DE CHÊNES, EN REGARDEZ DE CET ADMIRABLE HORIZON... CE SONT LES MÊMES ARBRES ET LE MÊME PAYSAGE, ET JE SUIS TOUJOURS LA MÊME FEMME... VOTRE CŒUR SEUL A CHANGÉ..." JE NE RÉPONDIS PAS. "VOUS L'AIMEZ DONC BIEN!" INSISTA-ELLE. OBSTINÉMENT JE GARDAI LE SILENCE. "JE VOUS COMPRENDS, FIT-ELLE, JE NE VOUS COMPRENDS QUE TROP. ET ELLE, DENISE? ELLE VOUS AIME À POINT DE NE SAVOIR PLUS LE DISSIMULER. ELLE ARRÊTE SES AMIES POUR APPRENDRE SON MARIAGE ET LEUR DIRE COMBIEN ELLE EST HEUREUSE... OUI! BIEN HEUREUSE, EN EFFET!... CET AMOUR QUI ÉTAIT MA HONTE ET MA GLOIRE, À ELLE... J'ÉTAIS RÉDUITE À M'EN CACHER COMME D'UN CRIME, ELLE S'EN PARE COMME D'UNE VERTU... LES CONVENTIONS SOCIALES SONT SI ABSURDES ET INIQUES, MAIS BIEN FOU QUI CHERCHE À S'Y SOUSTRAIRE. DES LARMES, LES PREMIÈRES QUE JE LUI AIE VUES RÉPANDRE, BRILLÈRENT ENTRE SES LONGS CILS. "N'ÊTRE PLUS RIEN POUR VOUS, REPRIT-ELLE, JE SAIS, Ah! j'ai trop calculé! Vous souvient-il qu'au lendemain de la mort de votre oncle, riche désormais, vous me proposiez de fuir?... JE L'AI REFUSÉ. JE TENAIS À MA RENOMMÉE, J'AVAIS SOIF DE CONSIDÉRATION. JE CROYAIS QU'ON PEUT FAIRE DEUX PARTS DE SA VIE: CONSACRER L'UNE AU PLAISIR ET L'AUTRE À L'HYPOCRISIE DU DEVOIR. PAUVRE FOLLE! MAINTENANT, CEPENDANT, IL Y A BIEN LONGTEMPS QUE J'AI DEVINÉ VOTRE LASSITUDE

VOUS CONNAISSAIS SI BIEN! VOTRE CŒUR ÉTAIT POUR MOI COMME UN L
OUVERT OÙ JE LISAIS VOS PLUS SECRÈTES PENSÉES. ALORS JE POUVAIS VO
RETENIR ENCORE. IL FALLAIT ME FAIRE HUMBLE, PRÉVENANTE, SOUMI
LIEU DE CELA, J'AI PRÉTENDU M'IMPOSER..." UN SPASME LUI COUPA
PAROLE, PUIS BRUSQUEMENT: "ET VOUS, ME DEMANDA-T-ELLE, ÊTES-V
HEUREUX, AU MOINS?—JE NE PUIS L'ÊTRE COMPLÈTEMENT, VOUS SACH
MALHEUREUSE RÉPONDIS-JE. MAIS IL N'EST PAS DE DOULEUR QUE LE TI
NE CICATRISE, VOUS OUBLIEREZ...—JAMAIS!" S'ÉCRIA-T-ELLE. ET BAISSA
VOIX: "PUIS-JE VOUS OUBLIER, POURSUIVIT-ELLE, ALORS QUE SANS CESS
RETROUVE VOTRE REGARD DANS LES YEUX DE MA PLUS JEUNE FI
MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EST POUR ELLE PLUS AFFECTUEUX QUE
L'AÎNÉE... VOUS DOUTEZ-VOUS CE QUE JE SOUFFRE, QUAND IL LA TIEN
SES GENOUX, QUAND IL LA CARESSE, QUAND IL L'EMBRASSE?... COMPREN
VOUS QUELLE VIOLENCE JE DOIS ME FAIRE, POUR NE PAS LA LUI ARRACH
POUR NE PAS LUI CRIER: "EH! TU VOIS BIEN QU'ELLE N'EST PAS TIENNE, C
là! Ah! le crime est affreux, mon Dieu! mais quel châtiment!"

»DES GENS, AU LOIN, APPARAISSENT SUR LA ROUTE. "REMETTEZ-V
LUI DIS-JE. ELLE SE ROIDIT CONTRE SON ÉMOTION. LES GENS PASSÈREN
NOUS SALUANT POLIMENT. ET APRÈS UN MOMENT: "ENFIN, REPRIT-
QUAND LE MARIAGE?" JE TRESSAILLIS. D'ELLE-MÊME ELLE VENAIT AU
DE L'EXPLICATION. "IL N'EST PAS ENCORE FIXÉ, DIS-JE. NE DEVAIS-JE
VOUS VOIR AVANT? VOUS M'AVEZ FAIT AUTREFOIS CERTAINES MENACES.
ET VOUS AVEZ PEUR?—NON. JE CROYAIS VOUS CONNAÎTRE ASSEZ PO
ÊTRE SÛR QUE VOUS NE VOUDRIEZ ME PUNIR COMME D'UN CRIME DE VO
AVOIR AIMÉE. TANT D'ÉVÉNEMENTS SONT SURVENUS DEPUIS CE JOUR
VOUS ME MENACIEZ...—OUI, BIEN DES ÉVÉNEMENTS EN EFFET
INTERROMPIT-ELLE. MON PAUVRE PÈRE EST INCORRIGIBLE. UNE FOIS ET
IL S'EST EXPOSÉ FOLLEMENT, ET DE NOUVEAU MON MARI A DÛ SACRIFIER

GROSSE SOMME POUR LE SAUVER. AH! MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EST UN
NOBLE CŒUR, ET IL EST BIEN FÂCHEUX QUE JE SOIS LA SEULE ENVERS
JAMAIS IL AIT MANQUÉ DE GÉNÉROSITÉ. CHACUN DE CES BIENFAITS DOIT
ME COMBLE, DONT IL M'ÉCRASE, EST POUR MOI UN NOUVEAU GRIEF... MAIS
EN LES ACCEPTANT JE ME SUIS ENLEVÉ LE DROIT DE LE FRAPPER D'UN
PLUS TERRIBLE QUE LE COUP DE LA MORT... VOUS POUVEZ ÉPOUSER DE
Jacques, vous n'avez rien à craindre de moi.."

»AH! JE N'ESPÉRAIS PAS TANT, MAGLOIRE. ÉPERDU DE JOIE, JE SAISIS
MAIN, ET LA PORTANT À MES LÈVRES: "VOUS ÊTES LA MEILLEURE DES AMÉRI-
M'ÉCRIAI-JE. MAIS VIVEMENT, ET COMME SI MES LÈVRES L'EUSSENT BRÛLÉ,
ELLE RETIRA SA MAIN: "NON, PAS CELA", DIT-ELLE EN PÂLISSANT.
MAÎTRISANT À PEINE SON TROUBLE: "CEPENDANT, IL FAUT NOUS
ENCORE UNE FOIS, REPRIT-ELLE. VOUS AVEZ MES LETTRES, N'EST-CE PAS?
JE LES AI TOUTES.—EH BIEN! IL FAUT ME LES RAPPORTER.. MAIS COMMENT
COMMENT? IL M'EST BIEN DIFFICILE DE M'ABSENTER, EN CE MOMENT
PLUS JEUNE DE MES FILLES.. NOTRE FILLE, JACQUES, EST BIEN MALADE.
CEPENDANT IL FAUT EN FINIR. VOYONS, JEUDI, ÊTES-VOUS LIBRE?...
EN CE CAS, JEUDI SOIR, VERS NEUF HEURES, SOYEZ AU VALPINSON... VOUS
ME TROUVEREZ DE L'AUTRE CÔTÉ DES CHAIS, À L'ENTRÉE DU BOIS, PRÈS
CES VIEILLES TOURS DE L'ANCIEN CHÂTEAU QUE MON MARI A FAIT RÉPARER.
EST-CE BIEN PRUDENT? DEMANDAI-JE.—AI-JE JAMAIS RIEN LIVRÉ À
HASARD, ME RÉPONDIT-ELLE, ET EST-CE EN CE MOMENT QUE JE MANQUE
de prudence! Fiez-vous à moi! Allons, il faut nous séparer, Jacques.
À jeudi, et soyez exact."

»ÉTAIS-JE DONC LIBRE? LA CHAÎNE ÉTAIT-ELLE BRISÉE, REDEVENU
ENFIN MON MAÎTRE? JE LE CRUS, ET DANS LE DÉLIRE DE MA LIBERTÉ
PARDONNAIS À MADAME DE CLAUDIEUSE TOUTES MES ANGOISSES DEPUIS

UN AN. QUE DIS-JE? DÉJÀ JE M'ACCUSAIS D'INJUSTICE ET DE CRUAUTÉ. L'ADMIRAIS DE S'IMMOLER À MON BONHEUR. J'AURAIS VOULU, DE L'EFFUSION DE MA RECONNAISSANCE, M'AGENOUILLER À SES PIEDS ET BAISE LE BAS DE SA ROBE. CONFIER MON SECRET À MONSIEUR DE CHANDOS devenait inutile. Je pouvais rentrer à Boiscoran.

»MAIS J'ÉTAIS À PLUS DE MOITIÉ CHEMIN, JE CONTINUAÏ, ET QUAND J'ARRIVAI À SAUVETERRE, MON VISAGE REFLÉTAIT SI BIEN L'ÉPANOUISSEMENT DE MON ÂME, QUE DENISE ME DIT: "IL VOUS ARRIVE QUELQUE CHOSE D'HEUREUX, JACQUES!..." OH, OUI! DE BIEN HEUREUX. POUR LA PREMIÈRE FOIS PRÈS D'ELLE, JE RESPIRAIS LIBREMENT. IL M'ÉTAIT PERMIS DE L'embrasser sans trembler que mon amour ne lui fût fatal.

»CETTE SÉCURITÉ DURA PEU. RÉFLÉCHISSANT, JE NE TARDAI PAS À M'ÉTONNER DU SINGULIER RENDEZ-VOUS QUE MADAME DE CLAUDIE M'AVAIT ASSIGNÉ. NE SERAIT-CE PAS UN PIÈGE? PENSAIS-JE, À MESURE que le jour approchait.

»TOUTE LA JOURNÉE DU JEUDI, JE FUS ASSAILLI PAR LES PLUS TERRIBLES PRESENTIMENTS. SI J'AVAIS SU COMMENT FAIRE PRÉVENIR LA COMTESSE, TRÈS CERTAINEMENT JE NE SERAIS PAS ALLÉ À SON RENDEZ-VOUS. MAIS N'AVAIS AUCUN MOYEN DE L'AVERTIR. ET JE LA CONNAISSAIS ASSEZ POUR SAVOIR QUE LUI MANQUER DE PAROLE, CE SERAIT TOUT REMETTRE en question.

»JE DÎNAI CEPENDANT À MON HEURE ACCOUTUMÉE, ET, QUAND J'ÉTAIS À L'ACHEVÉ, JE MONTAI À MON APPARTEMENT, OÙ J'ÉCRIVIS À DENISE DE NE PAS M'ATTENDRE DE LA SOIRÉE, QUE JE SERAIS RETENU LOIN D'ELLE PAR UNE AFFAIRE DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE. JE REMIS CETTE LETTRE À MON FERMIER, MICHEL, EN LUI COMMANDANT DE LA PORTER SANS PIERRE

UNE MINUTE. CELA FAIT, JE RÉUNIS TOUTES LES LETTRES DE MADAME CLAUDIEUSE EN UN PAQUET QUE JE MIS DANS MA POCHE. JE PRIS MON FUSIL, ET JE PARTIS. IL POUVAIT ÊTRE HUIT HEURES. IL FAISAIT ENCORE JOUR...

QUE MAÎTRE MAGLOIRE AJOUTÂT OU NON FOI AU RÉCIT DU PRÉVENU, MANIFESTEMENT INTÉRESSÉ AU PLUS HAUT POINT. IL AVAIT RAPPROCHÉ. À tout moment des exclamations sourdes lui échappaient.

—EN TOUTE AUTRE CIRCONSTANCE, REPRIT JACQUES, J'AURAIS SUIVI, AU LIEU DE ME RENDRE AU VALPINSON, UNE DES DEUX ROUTES ORDINAIRES. TRAVAILLER DE DÉFIANCES COMME JE L'ÉTAIS, JE NE SONGEAI QU'À ME CACHER, ET ME FAISANT PAS PRIS À TRAVERS LES MARAIS. ILS ÉTAIENT EN PARTIE INONDÉS, JE LE SAVAIS, MAIS JE COMPTAIS, POUR N'ÊTRE PAS ARRÊTÉ PAR L'EAU, SUR MA PROPRIÉTÉ, SUR MA CONNAISSANCE DU TERRAIN ET SUR MON AGILITÉ. JE ME DISAIS QUE PAR LA NUIT, JE NE SERAIS CERTAINEMENT PAS VU, QUE JE NE RENCONTRERAI PERSONNE...

»JE ME TROMPAIS. EN ARRIVANT AU DÉVERSOIR DE LA SEILLE, AU MOMENT DE LE TRAVERSER, JE ME TROUVAI EN FACE DU GARS RIBOT, LE FERMIER D'UN FERMIER DE BRÉCHY. IL PARUT TELLEMENT SURPRIS DE ME VOIR EN CE LIEU, EN CE ENDROIT QUE JE ME CRUS OBLIGÉ DE LUI EXPLIQUER MA PRÉSENCE, ET MON TROUBLE ME RENDANT STUPIDE, JE LUI DIS QUE J'AVAIS AFFAIRE À BRÉCHY, QUE JE TRAVERSAIS LES MARAIS POUR TIRER DES OISEAUX D'EAU. "SI COMME ÇA, AINSI, FIT-IL EN RICANANT, NOUS NE CHASSONS POINT LE MÊME GIBIER. JE M'EN S'ÉLOIGNA, MAIS CETTE RENCONTRE ME CONTRARIA VIVEMENT. ET COMME EN ENVOYANT LE GARS RIBOT À TOUS LES DIABLES QUE JE CONTINuai MA ROUTE, QUI, DE PLUS EN PLUS, DEVENAIT DIFFICILE ET PÉRILLEUSE.» NEUF HEURES DEVAIENT ÊTRE SONNÉES DEPUIS LONGTEMPS, LORSQUE J'ARRIVAI AUX ENVIRONS DU VALPINSON. MAIS LA NUIT ÉTAIT FORT CLAIRE. JE REDOUTAIS DE ME FAIRE DÉCOUVRIR. JE PRIS DE PRÉCAUTIONS. L'ENDROIT CHOISI PAR LA COMTESSE POUR NOTRE REN-

vous était éloigné de plus de deux cents mètres de l'habitation et des MÉTAIRIES, ABRITÉ PAR LES BÂTIMENTS DES CHAIS ET TOUT RAPPROCHÉ DU BOIS.

»C'EST PAR LE BOIS QUE J'APPROCHAI. CACHÉ PAR LES ARBRES, J'EXPLORAI LE TERRAIN, ET JE NE TARDAI PAS À APERCEVOIR MADAME DE CLAUDE DEBOUT PRÈS D'UNE DES VIEILLES TOURS. ELLE ÉTAIT VÊTUE D'UN PEIGNON DE MOUSSELINE CLAIRE QUI SE VOYAIT DE TRÈS LOIN.

»NE DÉCOUVRANT RIEN DE SUSPECT, J'AVANÇAI, ET DÈS QU'ELLE M'APERÇUT: "VOILÀ PRÈS D'UNE HEURE QUE JE VOUS ATTENDS", ME DIT-ELLE. JE LUI EXPLIQUAI LES DIFFICULTÉS DU CHEMIN QUE J'AVAIS PRIS, ET TOUJOURS EN SUITE: "MAIS OÙ EST VOTRE MARI? LUI DEMANDAI-JE.—IL SOUFFRE DE RHUMATISMES, ME RÉPONDIT-ELLE, IL EST COUCHÉ.—NE S'ÉTONNER PAS DE VOTRE ABSENCE?—NON. IL SAIT QUE JE DOIS VEILLER LA PLUS JOLIE PARTIE DE MES FILLES.. JE SUIS SORTIE PAR LA PETITE PORTE DE LA BUANDERIE. JE NE SANS ME LAISSER RÉPLIQUER: "MAIS OÙ SONT MES LETTRES? REPRIT-ELLE. "LES VOICI", DIS-JE EN LES LUI TENDANT. ELLE LES PRIT D'UN MOUVEMENT FIÉVREUX, EN DISANT À DEMI-VOIX: "IL Y EN A QUATRE-VINGT-QUATRE. JE NE SANS LE SOUCI DE L'INJURE QU'ELLE ME FAISAIT, ELLE SE MIT À LES COUVRIR. "ELLES Y SONT BIEN TOUTES", DIT-ELLE QUAND ELLE EUT FINI. ET EN SORTANT UN PAQUET DE SON SEIN: "ET VOICI LES VÔTRES", AJOUTA-T-ELLE. MAIS ELLE NE ME LES DONNA PAS. "NOUS ALLONS, DÉCLARA-T-ELLE, LES BRÛLER. JE NE SANS TRESSAILLIS DE SURPRISE. "Y PENSEZ-VOUS? M'ÉCRIAI-JE, ICI, À CE MOMENT... HEURE... LA FLAMME ATTIRERAIT QUELQU'UN.—QUI? QUE CRAIGNEZ-VOUS? "D'AILLEURS NOUS ALLONS ENTRER SOUS BOIS.. ALLONS, DONNEZ-MOI DES ALLUMETTES." JE CHERCHAI DANS TOUTES MES POCHEs, MAIS INUTILEMENT. "Je n'en ai pas, répondis-je.—Allons donc, vous, un fumeur obstiné, NE VOUS QUI, MÊME PRÈS DE MOI, NE SAVEZ PAS RENONCER À VOS CIGARES..

—J'AI OUBLIÉ MA BOÎTE HIER CHEZ MONSIEUR DE CHANDORÉ." IL FRAPPAIT DU PIED VIOLEMMENT. "PUISQUE C'EST AINSI, DIT-ELLE, JE RENTRER EN PRENDRE..." C'ÉTAIT UN RETARD ET UNE IMPRUDENCE NON COMPRENANT QU'IL FALLAIT EN PASSER PAR OÙ ELLE VOULAIT: "C'EST DIS-JE, attendez."

»IL EST UN MOYEN, CONNU DE TOUS LES CHASSEURS, DE REMPLACER ALLUMETTES. JE L'EMPLOYAI. RETIRANT DE MON FUSIL UNE CARTOUCHE ENLEVAI LA CHARGE DE PLOMB, QUE JE REMPLAÇAI PAR UN MORCEAU DE PAPIER. APPUYANT ENSUITE MON ARME CONTRE TERRE, POUR ÉVITER L'EXPLOSION, J'ENFLAMMAI LA POUDRE... NOUS AVONS DU FEU, JE COMMUNIQUEI AUX LETTRES.. ET QUELQUES MINUTES APRÈS, IL NE RESTA PLUS QUE DES DÉBRIS NOIRCIS QUE J'ÉMIETTAI ENTRE MES MAINS ET J'ÉPARPILLAI AU VENT...

»IMMOBILE AUTANT QU'UNE STATUE, MADAME DE CLAUDIEUSE REGARDAIT FAIRE... "VOILÀ DONC, MURMURA-T-ELLE, CE QU'IL RESTE DE VOS ANNÉES DE NOTRE VIE, DE NOS AMOURS ET DE VOS SERMENTS! DE VOS CENDRES..." JE NE RÉPONDIS QUE PAR UNE EXCLAMATION ÉQUIVOQUE. J'AVAIS HÂTE DE ME RETIRER. ELLE NE LE COMPRIT QUE TROP TARD ET VIOLEMMENT: "DÉCIDÉMENT, JE VOUS FAIS DONC HORREUR! S'ÉCRIA-T-ELLE.—NOUS VENONS, DIS-JE, DE COMMETTRE UNE IMPRUDENCE INOUIË...—EH! QU'IMPORTE!" PUIS, D'UNE VOIX SOURDE: "LE BONHEUR VOUS ATTEND, VOUS, AJOUTA—ELLE, ET UNE NOUVELLE VIE PLEINE D'ENVIÉS PROMESSES, IL EST NATUREL QUE VOUS AYEZ PEUR... MOI, DONT LA VIE EST FINIE ET QUI N'AI PLUS RIEN À ATTENDRE, EN QUI VOUS AVEZ TUÉ JUSQU'À L'ESPÉRANCE, MOI JE NE CRAINS PAS..." JE SENTAIS MONTER SA COLÈRE. "REGRETTERIEZ-VOUS DONC VOTRE GÉNÉROSITÉ, GENEVIÈVE? DISS-ELLE.—DOUCEMENT.—PEUT-ÊTRE! RÉPONDIT-ELLE D'UN ACCENT QUI ME FIT

J'AI ÉTÉ BIEN FAIBLE ET BIEN LÂCHE... COMME VOUS DEVEZ RIRE DE MOI... QUELLE CHOSE MISÉRABLE QU'UNE FEMME ABANDONNÉE QUI SE RÉSIGNE... QUI PLEURE!..." PUIS BRUSQUEMENT: "AVOUEZ, REPRIT-ELLE, QUE VOUS M'AVEZ JAMAIS AIMÉE.—AH! VOUS SAVEZ BIEN LE CONTRAIRE.—POURTANT, VOUS M'ABANDONNEZ... POUR UNE AUTRE... POUR CETTE DENISE... —VOUS ÊTES MARIÉE, VOUS NE POUVEZ ÊTRE À MOI.—ALORS SI J'AVAIS ÉTÉ... LIBRE... SI J'AVAIS ÉTÉ... VEUVE...—VOUS SERIEZ MA FEMME, VOUS LE SAVEZ BIEN!" D'UN GESTE ÉPERDU ELLE LEVA LES BRAS AU CIEL, ET SA VOIX QUI ME PARUT RETENTIR JUSQU'AU CHÂTEAU: "SA FEMME! S'ÉCRIAIT-ELLE. SI J'ÉTAIS VEUVE, JE SERAIS SA FEMME... Ô MON DIEU! HEUREUSEMENT, CETTE IDÉE AFFREUSE NE M'EST PAS VENUE PLUS TÔT!..."

TOUT D'UNE PIÈCE, À CES MOTS, LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRA DRESSA, ET SE PLANTANT DEVANT JACQUES DE BOISCORAN ET L'ENVELOPPA D'UN DE CES REGARDS QUI ESSAYENT DE FOUILLER AU PLUS PROFOND DES CONSCIENCES:

—Et après? interrogea-t-il.

POUR CONSERVER ENCORE QUELQUES APPARENCES DE SANG-FROID, Jacques n'avait pas trop de toute sa volonté.

—ENSUITE, RÉPONDIT-IL, JE TENTAI L'IMPOSSIBLE POUR CALMER MA COLÈRE CONTRE LA FEMME DE CLAUDIEUSE, POUR L'ÉMOUVOIR, POUR LA RAMENER AUX SENTIMENTS GÉNÉREUX DES JOURS PASSÉS... J'ÉTAIS BOULEVERSÉ AU POINT DE NE POUVOIR VOIR CLAIR EN MOI... JE LA HAÏSSAIS D'UNE HAÏNE MORTELLE, ET CEPEUTANT JE NE POUVAIS M'EMPÊCHER DE LA PLAINDRE... JE SUIS HOMME, ET IL N'Y A PAS D'HOMME QUI NE SOIT TOUCHÉ DE SE VOIR L'OBJET DE TELS REGRETS... D'UN SI EFFRAYANT DÉSESPOIR... SAIS-JE TOUT CE QUE JE LUI AI DIT... ÇA ALLAIT DE MON BONHEUR ET DU BONHEUR DE DENISE. JE NE SUIS PAS

HÉROS DE ROMAN, MOI! J'AI ÉTÉ LÂCHE, JE ME SUIS HUMILIÉ, J'AI SUPP
J'AI MENTI... J'AI JURÉ QUE C'ÉTAIT MA FAMILLE SURTOUT QUI VOULA
MARIAGE... J'ESPÉRAIS, À FORCE DE PAROLES CARESSANTES, ADOU
l'amertume de mon abandon... grossier!

»ELLE ÉCOUTAIT PLUS FROIDE QU'UN BLOC DE GLACE, ET DÈS Q
M'ARRÊTAI: "ET C'EST À MOI QUE VOUS CONTEZ TOUT CELA, FIT-ELLE
RIRE SINISTRE. VOTRE DENISE!... EH! SI J'ÉTAIS UNE FEMME COMME
AUTRES, JE ME TAIRAIS AUJOURD'HUI, ET AVANT UN AN JE VOUS REVER
MES PIEDS." AVAIT-ELLE DONC RÉFLÉCHI DEPUIS NOTRE RENCONTRE S
GRANDE ROUTE? ÉTAIT-CE LA CONVULSION SUPRÊME DE LA PASSION
MOMENT OÙ SE BRISAIENT NOS DERNIERS LIENS! JE VOULAIS PARLER EN
MAIS BRUSQUEMENT: «OH! ASSEZ! INTERROMPIT-ELLE, ÉPARGNEZ-MO
MOINS L'OFFENSE DE VOTRE COMMISÉRATION! JE VERRAI... JE NE V
promets rien... Adieu!..."

»ET ELLE S'ENFUIT VERS LE CHÂTEAU, ET JE RESTAI PLANTÉ SUR MES HÉBÉTÉ DE STUPEUR, ME DEMANDANT SI ELLE NE COURAIT PAS TOUT AU COMTE DE CLAUDIEUSE. C'EST MÊME À CE MOMENT QU' MACHINALEMENT, JE RETIRAI DE MON FUSIL LA CARTOUCHE BRÛLÉE ET LA REMPLAÇAI PAR UNE NEUVE... PUIS, COMME RIEN NE BOUGEAIT, m'éloignai à grands pas.

—Quelle heure était-il? interrogea maître Magloire.

—IL ME SERAIT IMPOSSIBLE DE LE PRÉCISER. IL EST DE CES TOURME PENDANT LESQUELLES ON PERD TOUTE NOTION DU TEMPS. J'AI PRIS, revenir, par les bois de Rochepommier...

—Et vous n'avez rien vu?

—Non.

—Rien entendu?

—Rien.

—POURTANT, D'APRÈS VOTRE RÉCIT, VOUS NE POUVEZ ÊTRE LO Valpinson quand l'incendie a éclaté...

—C'EST VRAI, ET EN RASE CAMPAGNE J'AURAI CERTAINEMENT APERÇU flammes. Mais j'étais sous bois, les arbres me dérobaient l'horizon...

—ET CES MÊMES ARBRES ONT EMPÊCHÉ LA DÉTONATION DES DE COUPS DE FUSIL TIRÉS SUR MONSIEUR DE CLAUDIEUSE D'ARRIVER JUS VOUS...

—ILS AURAIENT PU Y CONTRIBUER. MAIS IL N'EN ÉTAIT PAS BESOI

REMONTAIS LE VENT QUI ÉTAIT DÉJÀ VIOLENT, ET IL EST PROUVÉ QUE I
TELLES CONDITIONS, ON N'ENTEND PAS À CINQUANTE MÈTRES DE L'EXP
d'une arme de chasse.

C'EST BIEN JUSTE SI MAÎTRE MAGLOIRE RÉPRIMAIT SES MOUVEM
D'IMPATIENCE. ET, SANS S'APERCEVOIR QUE LUI, L'AVOCAT, IL ÉTAIT PLU
que le juge d'instruction:

—Ainsi, reprit-il, vous croyez que votre récit répond à tout!

—JE CROIS QUE MON RÉCIT, QUI EST L'EXPRESSION DE LA F
SCRUPULEUSE VÉRITÉ, EXPLIQUE LES CHARGES RELEVÉES CONTRE MO
MONSIEUR GALPIN-DAVELINE... IL EXPLIQUE COMMENT JE TENAIS À CA
MA VISITE AU VALPINSON, COMMENT J'AI ÉTÉ RENCONTRÉ À L'ALLE
RETOUR, ET À DES HEURES QUI CORRESPONDENT À CELLES DE L'INCI
COMMENT ENFIN MON PREMIER MOUVEMENT A ÉTÉ DE TOUT NIER
EXPLIQUE ENCORE POURQUOI L'ENVELOPPE D'UNE DE MES CARTOUCHE
ÉTÉ RAMASSÉE PRÈS DES RUINES, ET POURQUOI L'EAU OÙ J'AVAIS LAVÉ M
mains en rentrant était noire...

RIEN NE SEMBLAIT DEVOIR ÉBRANLER LES CONVICTIIONS DE L'AVOCA
Sauveterre.

—ET LE LENDEMAIN, DEMANDA-T-IL, QUAND ON EST VENU VOUS AR
quelle a été votre première impression?

—J'ai pensé immédiatement au Valpinson...

—Et quand on vous a appris quel crime avait été commis?

—JE ME SUIS DIT QUE MADAME DE CLAUDIEUSE AVAIT VOULU DEVE
veuve.

Tout le sang de maître Magloire affluait à son visage.

—MALHEUREUX! S'ÉCRIA-T-IL, OSEZ-VOUS BIEN ACCUSER LA COMTESSE Claudieuse d'un tel forfait!

La colère rendait des forces à Jacques.

—QUI DONC ACCUSERAIS-JE! RÉPONDIT-IL. UN CRIME A ÉTÉ COMMIS DANS DE TELLES CONDITIONS QU'IL NE PEUT L'AVOIR ÉTÉ QUE PAR ELLE moi. Je suis innocent, donc elle est coupable...

—Pourquoi n'avoir pas dit tout cela le premier jour?

Jacques haussa les épaules.

—COMBIEN DONC DE FOIS, RÉPONDIT-IL D'UN TON D'IRONIE ARRIÈRE, SOUS COMBIEN DE FORMES FAUDRA-T-IL QUE JE VOUS EXPOSE MES RAISONS? SI JE ME SUIS TU LE PREMIER JOUR, C'EST QUE J'IGNORAIS LES CIRCONSTANCES DU CRIME, C'EST QU'IL ME RÉPUGNAIT D'ACCUSER UNE FEMME QUI A ÉTÉ MA MAÎTRESSE ET QUE LA PASSION A RENDUE CRIMINELLE. C'EST QU'ENFIN, TOUT EN ME SENTANT COMPROMIS, JE NE ME CROYAIS EN DANGER... PLUS TARD, J'AI GARDÉ LE SILENCE, PARCE QUE J'ESPÉRAIS QUE LA JUSTICE SAURAIT DÉCOUVRIR LA VÉRITÉ, OU QUE MADAME DE CLAUDE NE POURRAIT SUPPORTER L'IDÉE DE ME VOIR ACCUSÉ, MOI, INNOCENT... tard, enfin, quand j'ai reconnu le péril, j'ai eu peur de la vérité...

L'honnêteté de l'avocat semblait révoltée.

—VOUS MENTEZ, JACQUES! INTERROMPIT-IL, ET JE VAIS VOUS DIRE POURQUOI VOUS VOUS ÊTES TU! C'EST QU'IL ÉTAIT DIFFICILE DE TROUVER UN ROMAN QUI S'AJUSTÂT À TOUTES LES CIRCONSTANCES DE LA PRÉVEN

Mais vous êtes un homme de ressources, vous avez cherché et vous AVEZ TROUVÉ. RIEN NE MANQUE À VOTRE RÉCIT, RIEN... QUE VRAISEMBLANCE. VOUS ME DIRIEZ QUE MADAME DE CLAUDIEUSE A VOUS SON ÉCLATANTE RENOMMÉE, QU'ELLE A ÉTÉ CINQ ANS VOTRE MAÎTRE. PEUT-ÊTRE CONSENTIRAI-JE À VOUS CROIRE... MAIS QU'ELLE AIT DE SAISON INCENDIÉ SA MAISON, ET QU'ELLE SE SOIT ARMÉE D'UN FUSIL POUR TIRER SUR son mari, c'est ce que jamais vous ne me ferez admettre...

—C'est la vérité, pourtant.

—NON, CAR LE TÉMOIGNAGE DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EST PRÉCIS. SI VOUS A VU son assassin, c'est un homme qui a tiré sur lui..

—ET QUI VOUS DIT QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE NE SAIT PAS TOUT. QU'IL NE VEUT PAS SAUVER SA FEMME ET ME PERDRE... CE SERAIT VOTRE vengeance, cela...

L'objection éblouit une seconde l'avocat, mais la rejetant bien vite:

—Ah! taisez-vous! s'écria-t-il, ou prouvez..

—Toutes les lettres sont brûlées.

—Quand on a été cinq ans l'amant d'une femme, on a toujours des preuves.

—Vous voyez bien que non.

—Ne vous obstinez pas, prononça maître Magloire. (Et d'une voix QU'ALTÉRAIENT L'ÉMOTION ET LA PITIÉ:) MALHEUREUX! AJOUTEZ QUE VOUS NE COMPRENEZ-VOUS DONC PAS QUE, POUR ÉCHAPPER AU CHÂTIMENT D'UN grand crime, vous commettez un crime mille fois plus grand?...

Jacques se tordait les mains.

—C'est à devenir fou! disait-il.

—ET QUAND MOI, VOTRE AMI, JE VOUS CROIRAI, POURSUIVAIT MAÎTRE MAGLOIRE, À QUOI CELA VOUS SERVIRAIT-IL? LES AUTRES VOUS CROIRONT ILS!... TENEZ, JE VAIS VOUS DIRE TOUTE MA PENSÉE: JE SERAIS SÛR DE LA VÉRITÉ DE VOTRE RÉCIT, QUE JAMAIS, SANS PREUVES, JE N'EN FERAIS UN MOYEN DE DÉFENSE... PLAIDER CELA, ENTENDEZ-VOUS BIEN, CE SERAIT VOUS PERDRE.

—C'est cependant ce qui sera plaidé, puisque c'est la vérité...

—ALORS, INTERROMPIT MAÎTRE MAGLOIRE, VOUS CHERCHEREZ UN DÉFENSEUR.

Et il se dirigeait vers la porte, il se retirait.

—Dieu puissant! s'écria Jacques, éperdu, il m'abandonne...

—NON, RÉPONDIT L'AVOCAT; MAIS JE NE SAURAI DISCUTER AVEC VOUS DANS L'ÉTAT D'EXALTATION OÙ VOUS ÊTES.. VOUS RÉFLÉCHIREZ, VOUS REVIENDREZ DEMAIN...

IL SORTIT, ET JACQUES DE BOISCORAN S'AFFAÏSSA COMME UNE MASSE CONTRE une des chaises de la prison.

—C'en est fait, balbutiait-il, je suis perdu!

Pendant ce temps, rue de la Rampe, l'anxiété était affreuse.

DÈS HUIT HEURES DU MATIN, TANTES LAVARANDE ET LA MARQUISE BOISCORAN, M. DE CHANDORÉ ET MAÎTRE FOLGAT ÉTAIENT VENUS S'ÉCRIER au salon et y attendre le résultat de l'entrevue.

M^{lle} DENISE NE DESCENDIT QUE PLUS TARD, ET SON GRAND-PÈRE NE POUVANT s'empêcher de remarquer qu'elle s'était préoccupée de sa toilette.

—N'ALLONS-NOUS PAS REVOIR JACQUES! RÉPONDIT-ELLE AVEC UN SOURIRE où éclataient la confiance et la joie.

C'EST QU'EN EFFET ELLE ÉTAIT BIEN PERSUADÉE QU'IL DEVAIT SUFFIRE UN MOT DE JACQUES À SON AVOCAT POUR CONFONDRE LA PRÉVENTION, ET QU'IL ALLAIT reparaître triomphant au bras de maître Magloire.

LES AUTRES NE PARTAGEAIENT PAS CES ESPÉRANCES. TANTES LAVARANDE ET LA MARQUISE plus jaunes que leurs vieilles dentelles, se tenaient immobiles dans un coin, M^{me} DE BOISCORAN DÉVORAIT SES LARMES, ET MAÎTRE FOLGAT EFFORÇAIT SON POSSIBLE POUR PARAÎTRE ABSORBÉ DANS LA CONTEMPLATION D'UN RECUEIL DE GRAVURES. MOINS MAÎTRE DE SOI, GRAND-PÈRE CHANDORÉ ARPENTAIT LE SALON, LES MAINS DERRIÈRE LE DOS, RÉPÉTANT TOUTES LES minutes:

—C'est incroyable comme le temps semble long quand on attend!

À dix heures, pas de nouvelles.

—MAÎTRE MAGLOIRE AURAIT-IL DONC OUBLIÉ SA PROMESSE? DIT-ELLE

Denise que l'inquiétude gagnait.

—Non, il ne l'a pas oubliée, dit un nouvel arrivant.

C'ÉTAIT L'EXCELLENT M. SÉNESCHAL QUI, EN EFFET, UNE HEURE PLUS TARD, AVAIT CROISÉ MAÎTRE MAGLOIRE RUE NATIONALE, ET QUI VENAIT DONNER DES INFORMATIONS, UN PEU POUR LUI, AJOUTAIT-IL, MAIS BEAUCOUP POUR M^{me} Sèneschal qui, depuis vingt-quatre heures, était malade d'anxiété.

Onze heures sonnèrent. La marquise de Boiscoran se leva.

—JE NE SAURAI, DIT-ELLE, SUPPORTER UNE MINUTE DE PLUS CETTE mortelle incertitude; je vais à la prison.

—Et je vous y accompagne, chère mère, déclara M^{lle} Denise.

MAIS UNE TELLE DÉMARCHÉ N'ÉTAIT GUÈRE RAISONNABLE. M. DE CHANDORÉ LA COMBATTIT, SOUTENU PAR M. SÉNESCHAL ET PAR M. FOLGAT.

—ON PEUT, DU MOINS, ENVOYER QUELQU'UN, PROPOSÈRENT TIMIDEMENT les tantes Lavarande.

—C'est une idée, approuva M. de Chandoré.

IL SONNA, ET CE FUT LE VIEIL ANTOINE QUI ACCOURUT À L'APPEL. LE VIEIL ANTOINE QUI, DEPUIS LA VEILLE, SACHANT LA décision, était venu s'établir à Sauveterre.

Dès qu'on lui eut expliqué ce qu'on attendait de lui:

—Avant une demi-heure je serai de retour, dit-il.

ET C'EST EN EFFET AU PAS DE COURSE QU'IL DESCENDIT LA RUE
Rampe, qu'il suivit la rue Nationale et remonta la rue du Château.

EN LE VOYANT PARAÎTRE, M. BLANGIN, LE GEÔLIER, DEVINT TOUT P
BLANGIN NE DORMAIT PLUS DEPUIS QU'IL AVAIT REÇU DE ^{LE} DENISE DIX-
SEPT MILLE FRANCS EN OR... LUI, L'AMI DES GENDARMES AUTREFO
FRISSONNAIT MAINTENANT LORSQU'IL VOYAIT LE BRIGADIER ENTRER
GEÔLE. CE N'EST PAS QU'IL EÛT DES REMORDS D'AVOIR TRAHI SON DEV
NON, C'EST QU'IL TREMBLAIT D'ÊTRE DÉCOUVERT. DÉJÀ, À PLUS D
REPRISES, IL AVAIT CHANGÉ DE PLACE LE BAS DE LAINE QUI RENFERMAIT
TRÉSOR; MAIS EN QUELQUE ENDROIT QU'IL L'ENFOUÎT, IL LUI SEMBLAIT
QUE LES REGARDS DE SES VISITEURS S'ARRÊTAIENT OBSTINÉMENT SU
cachette.

IL SE RASSURA, CEPENDANT, LORSQUE ANTOINE LUI EUT EXPOSÉ L'OB
sa mission, et du ton le plus civil:

—MAÎTRE MAGLOIRE, RÉPONDIT-IL, ÉTAIT ICI À NEUF HEURES PRÉC
l'ai conduit immédiatement à la cellule de monsieur de Boiscoran, et,
depuis ce moment, ils parlent, ils parlent...

—Vous en êtes sûr?

—NATURELLEMENT. NE DOIS-JE PAS SAVOIR TOUT CE QUI SE PASSE D
MA PRISON!... JE SUIS ALLÉ PRÊTER L'OREILLE... MAIS ON N'ENTEND R
corridor. Ils ont fermé le guichet, et la porte est épaisse.

—C'est singulier, murmura le vieux serviteur.

—C'EST MAUVAIS SIGNE AUSSI, DÉCLARA LE GEÔLIER D'UN AIR CAPA
J'AI REMARQUÉ QUE LES PRÉVENUS QUI EN ONT SI LONG À CONTER À

défenseur attrapent toujours le maximum..

ANTOINE, COMME DE RAISON, NE RAPPORTA PAS À SES MAÎTRES LUGUBRE RÉFLEXION DE BLANGIN; MAIS CE QU'IL LEUR APPRIT DE LA L de l'entrevue suffit à accroître leurs appréhensions.

PEU À PEU, LES COULEURS AVAIENT DISPARU DES JOUES DE M^{lle} DENISE, ET C'EST D'UNE VOIX DONT LES LARMES ALTÉRAIENT LE TIMBRE SI PUR DIT QUE PEUT-ÊTRE ELLE EÛT MIEUX FAIT DE PRENDRE DES VÊTEMENTS DEUIL, ET QUE DE VOIR AINSI TOUTE LA FAMILLE RÉUNIE, CELA LUI RAPPELAIT les apprêts d'une cérémonie funèbre...

L'ARRIVÉE SOUDAIN DE DOCTEUR SEIGNEBOS LUI COUPA LA PAROLE. IL ÉTAIT FORT EN COLÈRE, COMME TOUJOURS, IL NE SALUA PERSONNE, SELON SA HABITUDE. Mais dès le seuil:

—SOTTE VILLE QUE SAUVETERRE! S'ÉCRIA-T-IL, VILLE DE CANCAN, DE CAQUETS, VILLE D'INDISCRETS ET DE BAVARDS... C'EST À SE CACHER, À DÉserter, À FUIR... DE CHEZ MOI À ICI, VINGT CURIEUX IMPLACABLES M'ONT ARRÊTÉ, SOUS PRÉTEXTE QUE JE SUIS VOTRE MÉDECIN, POUR ME DEMANDER OÙ EN EST L'AFFAIRE DE MONSIEUR DE BOISCORAN. CAR LA VILLE EST EN RUMEUR... LA VILLE SAIT QUE MAGLOIRE EST À LA PRISON, ET C'EST ELLE QUI SAURA LE PREMIER CE QUE JACQUES ET LUI ONT PU SE DIRE... (IL DÉPOSÉ SUR LA TABLE SON CHAPEAU À BORDS IMMENSES, ET TOUT EN PROMENANT AUTOUR DU SALON UN REGARD UN PEU INQUIET;) E^{lle} l'interrogea-t-il, on ne sait rien encore.

—RIEN, RÉPONDIRENT EN MÊME TEMPS M. SÉNESCHAL ET MAÎTRE Folgat.

—Et ce retard nous épouvante, dit M^{lle} Denise.

—POURQUOI DONC? FIT LE MÉDECIN. (ET RETIRANT ET ESSUYANT VES LUNETTES D'OR:) PENSEZ-VOUS DONC, CHÈRE DEMOISELLE, FIT-IL l'affaire de Jacques de Boiscoran serait terminée en cinq minutes? Si on vous l'a laissé croire, on a eu tort...

MOI QUI MÉPRISE LES MÉNAGEMENTS, JE VAIS VOUS DIRE TOUTE M PENSÉE... AU FOND DE CES ÉVÉNEMENTS DU VALPINSON, S'AGITE, J' METTRAIS LA MAIN AU FEU, QUELQUE TÉNÉBREUSE INTRIGUE QU'IL NE S FACILE DE DÉBROUILLER. CERTAINEMENT NOUS TIRERONS JACQUES D'A mais je crains que ce ne soit pas sans peine...

—Monsieur Magloire Mergis! annonça le vieil Antoine.

LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE ENTRA. IL ÉTAIT SI DÉFAIT ET SE GARDAIENT SI PROFONDÉMENT LA TRACE DE SES ÉMOTIONS, QU'À TOUS V même et fatale pensée qu'exprima M^{lle} Denise en s'écriant:

—Jacques est perdu!

Maître Magloire ne répondit pas non.

—Je crois sa situation périlleuse, dit-il.

—Jacques! murmura la marquise de Boiscoran, mon fils!

—J'AI DIT PÉRILLEUSE, REPRIT L'AVOCAT; MAIS C'EST ÉTRANGE QUE J DÛ DIRE, INIMAGINABLE ET DE NATURE À DÉCONCERTE TOUTE prévisions...

—PARLEZ, MONSIEUR, FIT M^{lle} DENISE BOISCORAN. L'EMBARRAS DE L'AVOCA

ÉTAIT EXTRÊME, ET C'EST AVEC UNE VISIBLE DÉTRESSE QUE SES REGARDS
ALLAIENT ALTERNATIVEMENT DES TANTES LAVARANDE ^{LE} DÉMISE. MAIS
personne n'y prenait garde. Ce que voyant:

—Il faut avant, déclara-t-il, que je reste seul avec ces messieurs...

DOCILEMENT, LES TANTES LAVARANDE SE LEVÈRENT ET ENTRÈRENT
DEHORS LA MÈRE ET LA FIANCÉE DE JACQUES, QUI SEMBLAIT PRÊS
défaillir.

Et, dès que la porte fut refermée:

—MERCI, MAÎTRE MAGLOIRE! S'ÉCRIT GRAND-PÈRE CHANDORÉ, FO
DOULEUR, MERCI DE ME DONNER LE TEMPS DE PRÉPARER MON ENFANT
COUP TERRIBLE, CAR JE NE VOUS AI QUE TROP COMPRIS, JACQUES
coupable...

—ARRÊTEZ, INTERROMPIT L'AVOCAT, JE N'AI RIEN DIT DE PAREIL... PR
JAMAIS, MONSIEUR DE BOISCORAN PROTESTE DE SON INNOCENCE
SEULEMENT, IL ALLÈGUE POUR SE JUSTIFIER UN FAIT TE
invraisemblable, tellement inadmissible...

—Enfin, que dit-il? interrogea M. Séneschal.

—Il prétend que la comtesse de Claudieuse était... sa maîtresse.

LE DOCTEUR SEIGNEBOS BONDIT ET, RAJUSTANT SES LUNETTES D'OR
geste triomphant:

—J'EN ÉTAIS SÛR! S'ÉCRIT-T-IL. JE L'AVAIS DEVINÉ! MAÎTRE FOLGA
CETTE OCCASION, NE POUVAIT AVOIR, IL LE COMPRENAIT BIEN,
DÉLIBÉRATIVE. IL ARRIVAIT DE PARIS AVEC LES IDÉES DE PARIS, ET QUO

EÛT ENTENDU DIRE DÉJÀ, LE NOM DE LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE N'aurait révélé rien.

MAIS À L'EFFET QU'IL FIT SUR LES AUTRES, IL PUT JUGER L'ALLÉGEREMENT DE Jacques de Boiscoran.

LOIN DE PARTAGER L'IMPRESSIION DU DOCTEUR SEIGNEBOS, GRAND-PRÉSIDENT CHANDORÉ ET M. SÉNESCHAL PARURENT AUSSI RÉVOLTÉS QUE M. MAGLOIRE.

—Ce n'est pas croyable! déclara l'un.

—C'EST IMPOSSIBLE! PRONONÇA L'AUTRE. MAÎTRE MAGLOIRE SECOURUT SA TÊTE.

—Et voilà justement, fit-il, ce que j'ai répondu à Jacques.

MAIS LE DOCTEUR N'ÉTAIT PAS DE CES HOMMES QUI S'ÉTONNENT FACILEMENT ET S'EFFRAYENT DE N'ÊTRE PAS DE L'AVIS DE TOUT LE MONDE.

—VOUS NE M'AVEZ DONC PAS ENTENDU! S'ÉCRIA-T-IL, VOUS NE M'AVEZ DONC PAS COMPRIS! LA PREUVE QUE LE FAIT N'EST NI INVRAISEMBLABLE NI IMPOSSIBLE, C'EST QUE JE LE SOUPÇONNAIS. ET C'ÉTAIT INDiqué, PARDIEU!... À QUEL PROPOS UN GARÇON TEL QUE JACQUES, HEUREUX COMME PAS UN RICHE, BIEN TOURNÉ, AMOUREUX ET AIMÉ D'UNE CHARMANTE FILLE, S'AMUSER À INCENDIER LES MAISONS ET ASSASSINER LES GENS!... VOUS M'AVEZ RÉPONDREZ QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE NE LUI ÉTAIT PAS SYMPATHIQUE, C'EST UN DIABLE! SI TOUS LES GENS QUI EXÈCRENT LE DOCTEUR SEIGNEBOS NE METTAIENT À LUI TIRER DESSUS, SAVEZ-VOUS QUE J'AURAIS LE CORPS DE JACQUES TROUÉ QU'UNE ÉCUMOIRE! DE VOUS TOUS, MAÎTRE FOLGAT ICI PRÉSENT EST LE SEUL À N'AVOIR PAS EU LA BERLUE...

Modestement, le jeune avocat essaya de protester:

—Monsieur...

Mais l'autre lui coupant la parole:

—OUI, MONSIEUR, POURSUIVIT-IL, VOUS Y AVEZ VU CLAIR, ET, LA PREMIÈRE C'EST QUE TOUT DE SUITE VOUS AVEZ CHERCHÉ L'ÂME, L'INSPIRATION, LA CAUSE, LA PENSÉE, LE MOBILE, LA FEMME, ENFIN, DE L'ÉNIGME. LA PREMIÈRE C'EST QUE VOUS ÊTES ALLÉ DEMANDANT À TOUS, À ANTOINE, LE VALET DE CHAMBRE, À MONSIEUR DE CHANDORÉ, À MONSIEUR SÉNESCHAL, À MONSIEUR MÊME, SI JACQUES DE BOISCORAN N'AVAIT PAS OU N'AVAIT PAS EU UNE QUELQUE PASSION DANS LE PAYS. TOUS VOUS ONT RÉPONDU NON, ÉTANT À MILLE LIEUES DE SE DOUTER DE LA VÉRITÉ. SEUL, SANS VOUS RÉPONDER PRÉCISÉMENT, JE VOUS AI DONNÉ À ENTENDRE QUE VOTRE SENTIMENT ÉTAIT LE MIEN, ET CE EN PRÉSENCE DE MONSIEUR DE CHANDORÉ.

—C'est exact! affirmèrent le vieux gentilhomme et maître Folgat.

M. SEIGNEBOS TRIOMPHAIT. ET TOUJOURS GESTICULANT, ET TOUJOURS retirant et remettant ses lunettes d'or:

—C'EST QUE J'AI APPRIS À ME DÉFIER DES APPARENCES, CONTINUAIT M. SEIGNEBOS. C'EST QUE DÈS LES PREMIERS MOMENTS J'AVAIS EU D'ÉTRANGES SOUPÇONS. EN ÉTUDIANT L'ATTITUDE DE MADAME DE CLAUDIEUSE, PENDANT LA NÉCESSITÉ DE L'INCENDIE, JE L'AVAIS TROUVÉE EMBARRASSÉE, ANORMALE, ÉQUIVOQUE, ÉTRANGE, SUSPECTE... JE M'ÉTAIS ÉTONNÉ DE SA COMPLAISANCE À CÉDER À SES FANTAISIES DU SIEUR GALPIN ET DE SA FACILITÉ À SE PRÊTER À L'INTERROGATOIRE DE COCOLEU... CAR ENFIN, C'EST ELLE SEULE QUI OSE PARLER CE SOI-DISANT IDIOT. J'AI DE BONS YEUX, MESSIEURS, SOUS MES LUNETTES. EH BIEN! SUR TOUT CE QUE J'AI DE PLUS SACRÉ, SUR M.

RÉPUBLICAINE, JE SUIS PRÊT À LE JURER, QUAND COCOLEU A PRONONCÉ LE
NOM DE MONSIEUR DE BOISCORAN, LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE N'AVEAIT
ÉTÉ surprise...

DE LEUR VIE, EN AUCUNE CIRCONSTANCE, SUR N'IMPORTE QUEL SUJET
LE MAIRE DE SAUVETERRE ET LE DOCTEUR SEIGNEBOS N'AVAIENT
PUS S'ENTENDRE. LA QUESTION QUI S'AGITAIT N'ÉTAIT PAS DE NATURE À LES
MENER D'ACCORD.

—J'ÉTAIS PRÉSENT À L'INTERROGATOIRE DE COCOLEU, DÉCLARA
LE DOCTEUR SÉNESCHAL, ET J'AI, AU CONTRAIRE, CONSTATÉ LA STUPEUR DE LA COMTESSE...

Le médecin levait les épaules.

—ASSURÉMENT, DIT-IL, ELLE A FAIT «AH!»..., MAIS CE N'EST PAS UNE
GRANDE DIFFICULTÉ, NI UNE PREUVE. MOI AUSSI, JE SAURAI TRÈS BIEN FAIRE CO
NNAÎTRE CELA: «AH!», SI L'ON VENAIT ME DIRE QUE MONSIEUR LE MAIRE A TO
UT ÉCHOUÉ, PUISQUE, PENDANT LA QUESTION, J'AI VU LE MAIRE
PENDANT JE N'EN SERAIS PAS ÉTONNÉ...

—Docteur! fit M. de Chandoré d'un ton conciliant, docteur...

Mais déjà M. Seignebos s'était retourné vers maître Magloire, qu'il
avait à cœur de convaincre. Et il poursuivait:

—OUI, LE VISAGE DE LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE A EXPRIMÉ
LA STUPEUR, MAIS SES YEUX TRAHISSENT LA COLÈRE LA PLUS ATROCE, LA
RAGE ET LA JOIE DE LA VENGEANCE... ET CE N'EST PAS TOUT! QUE MONSIEUR
LE MAIRE ME DISE, S'IL LUI PLAÎT, OÙ ÉTAIT MADAME DE CLAUDIEUSE QUAND
SON MARI A ÉTÉ RÉVEILLÉ PAR LES FLAMMES... ÉTAIT-ELLE PRÈS DE
LUI? NON. ELLE VEILLAIT LA PLUS JEUNE DE SES FILLES, ATTEINTE DE LA RO
UGEUR DU VERTÈBRE! HUM! QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE ROUGEOLE QUI EXIGE UNE GARDE

NUIT?... ET QUAND LES DEUX COUPS DE FEU ONT ÉTÉ TIRÉS, OÙ SE TR
LA COMTESSE? TOUJOURS PRÈS DE SA FILLE, ET DE L'AUTRE CÔTÉ
maison, précisément du côté opposé à celui où a éclaté l'incendie...

Le maire de Sauveterre n'était pas moins entêté que le médecin.

—JE VOUS FERAI REMARQUER, DOCTEUR, OBJECTA-T-IL, QUE MONSIEU
CLAUDIEUSE LUI-MÊME A DÉCLARÉ QUE, LORSQU'IL AVAIT COURU AU
AVAIT RETROUVÉ LA PORTE DE LA MAISON FERMÉE EN DEDANS, TELL
l'avait fermée de sa main quelques heures auparavant.

De son air le plus ironique, le docteur Seignebos saluait.

—N'Y AVAIT-IL DONC QU'UNE PORTE AU CHÂTEAU DE VALPIN
demanda-t-il.

—À MA CONNAISSANCE, DÉCLARA M. DE CHANDORÉ, IL Y EN AVAIT
moins trois.

—JE DOIS DIRE, AJOUTA MAÎTRE MAGLOIRE, QUE SELON LES ALLÉGATI
MONSIEUR DE BOISCORAN, LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, POUR VENIR
rejoindre, ce soir-là, serait sortie par la porte de la buanderie...

—QUE DISAIS-JE! S'ÉCRIT M. SEIGNEBOS. (ET ESSUYANT SES LUNETTE
EN BRISER LES VERRES;) ET LES ENFANTS!... CONTINUA-T-IL. MONSIE
MAIRE TROUVE-T-IL NATUREL QUE MADAME DE CLAUDIEUSE, CETTE
INCOMPARABLE, SELON LUI, AIT OUBLIÉ SES ENFANTS AU MILIEU
l'incendie?...

—QUOI! CETTE MALHEUREUSE FEMME EST ATTIRÉE DEHORS
L'EXPLOSION DE DEUX COUPS DE FEU, ELLE VOIT SA MAISON EN FLAM
ELLE TRÉBUCHE CONTRE LE CORPS INANIMÉ DE SON MARI, ET VO

reprochez de n'avoir pas gardé sa liberté d'esprit!

—C'EST UNE APPRÉCIATION, MAIS CE N'EST PAS LA MIENNE. JE CR
PLUS VOLONTIERS QUE LA COMTESSE, S'ÉTANT ATTARDÉE DEHORS,
EMPÊCHÉE DE RENTRER PAR L'INCENDIE... JE TROUVE AUSSI QUE COCO
EST ARRIVÉ LÀ BIEN À PROPOS, ET QU'IL EST BIEN HEUREUX QU
PROVIDENCE AIT ILLUMINÉ SA CERVELLE VIDE DE CETTE IDÉE SUBLI
sauver les enfants au péril de ses jours!

M. Séneschal, cette fois, ne répliqua pas.

—FORTIFIÉS DE TOUTES CES CIRCONSTANCES, REPRIT LE DOCTEUR
SOUPÇONS DEVINRENT TELS QUE JE RÉSOLUS DE LES VÉRIFIER, S'IL
POSSIBLE. DÈS LE LENDEMAIN, J'INTERROGEAI MADAME DE CLAUDIEUS
NON SANS PERFIDIE, JE PUIS L'AVOUEUR. SES RÉPONSES ET SA CONTENAN
furent loin de modifier mes impressions. Quand je lui demandai en la
REGARDANT BIEN DANS LE BLANC DES YEUX CE QU'ELLE PENSAIT DE
MENTAL DE COCOLEU, ELLE FUT SUR LE POINT DE SE TROUVER MAL,
D'UNE VOIX À PEINE INTELLIGIBLE QU'ELLE ME CONFESSA AVOIR SURPRIS
LUI QUELQUES ÉCLAIRS D'INTELLIGENCE. LORSQUE JE VOULUS SAV
COCOLEU LUI ÉTAIT ATTACHÉ, C'EST AVEC UN TROUBLE INSURMONTABL
ME DÉCLARA QUE SON DÉVOUEMENT ÉTAIT CELUI D'UN AN
RECONNAISSANT DES SOINS QU'ON LUI DONNE. QUE PENSEZ-VOUS DE CE
MESSIEURS?... MOI, JE PENSAI QUE COCOLEU ÉTAIT LE NEUD DE L'AFFE
QU'IL SAVAIT LA VÉRITÉ, ET QUE JE SAUVERAIS JACQUES SI J'ARRIV
DÉMONSTRER QUE L'IMBÉCILLITÉ DE COCOLEU EST EN PARTIE SIMULÉE,
SON MUTISME EST UN ARTIFICE DE LA PEUR. ET JE L'AURAI DÉMONTRÉ
M'ÉÛT ADJOINT D'AUTRES EXPERTS QUE CET ÂNE DU CHEF-LIEU ET CE F
DE PARIS.. (IL S'ARRÊTA DIX SECONDES. MAIS SANS LAISSER À PERSONNE
TEMPS DE RÉPLIQUER:) MAINTENANT, REPRIT-IL, REVENONS AU PO

DÉPART ET CONCLUONS. POURQUOI, À VOTRE AVIS, EST-IL IMPOSSIBLE
INVRAISEMBLABLE QUE MADAME DE CLAUDIEUSE AIT TRAHI SES DEVOIRS
PARCE QU'ELLE JOUIT D'UNE ÉCLATANTE RENOMMÉE DE SAGESSE ET DE
VERTU? EH BIEN! MAIS IL ME SEMBLE QUE LA RÉPUTATION D'HONNEUR
DE JACQUES DE BOISCORAN ÉTAIT INDISCUTABLE. SELON VOUS IL EST ABSURDE
DE SOUPÇONNER MADAME DE CLAUDIEUSE D'AVOIR EU UN AMANT. SERAIT-CE
IL DONC NATUREL QUE, DU SOIR AU LENDEMAIN, JACQUES FÛT DEVENU
abject scélérat!

—Oh! ce n'est pas la même chose, fit M. Séneschal.

—C'EST VRAI! S'ÉCRIA LE DOCTEUR, ET CETTE FOIS, MONSIEUR LE DOCTEUR
VOUS AVEZ RAISON. COMMIS PAR MONSIEUR DE BOISCORAN, LE CRIME DE
VALPINSON SERAIT UN DE CES CRIMES ABSURDES QUI RÉVOLTE LE
SENS... COMMIS PAR LA COMTESSE, IL N'EST PLUS QUE LE DÉNOUEMENT
fatal d'une situation créée par monsieur de Claudieuse, le jour où il a
épousé une femme plus jeune que lui de trente ans.

IL NE FALLAIT PAS TROP SE FIER AUX GRANDES COLÈRES DU DOCTEUR
SEIGNEBOS. ALORS MÊME QU'IL SEMBLAIT LE PLUS HORS DE SOI, IL NE DIT
JAMAIS QUE CE QU'IL VOULAIT BIEN DIRE, POSSÉDANT CETTE FACULTÉ
ADMIRABLE ET MÉRIDIONALE DE JETER FEU ET FLAMMES ET DE
INTÉRIEUREMENT AUSSI GLACÉ QU'UNE BANQUISE. MAIS CETTE FOIS
DÉCOUVRAIT BIEN TOUTE SA PENSÉE. ET IL EN AVAIT ASSEZ DIT, ET IL
MONTRÉ LA SITUATION SOUS UN ASPECT ASSEZ NOUVEAU POUR DONNER
réfléchir à ses auditeurs.

—VOUS M'AURIEZ CONVERTI, DOCTEUR, LUI DIT MAÎTRE FOLGAT, SI
l'avais été d'avance.

—IL EST CERTAIN, FIT M. DE CHANDORÉ, QU'APRÈS AVOIR ENTENDU LE DOCTEUR, LE FAÏT NE PARAÎT PLUS IMPOSSIBLE...

—TOUT EST POSSIBLE! MURMURA PHILOSOPHIQUEMENT M. SÉNESCOURG
lui-même.

Seul, le célèbre avocat de Sauveterre n'était pas ébranlé.

—Eh bien! moi, prononça-t-il, j'admets plutôt une heure de vertige
QUE DES ANNÉES D'UNE MONSTRUEUSE HYPOCRISIE. JACQUES PEUT AVOIR
COMMIS LE CRIME ET N'ÊTRE QU'UN FOU. SI MADAME DE CLAUDIEUSE EST
COUPABLE, CE SERAIT À DÉSESPÉRER DE L'HUMANITÉ ET À NE PLUS CROIRE
RIEN AU MONDE. JE L'AI VUE, MESSIEURS, ENTRE SON MARI ET SES ENFANTS,
ON NE FEINT PAS LES REGARDS D'EXQUISE TENDRESSE DONT ELLE
enveloppait...

—IL N'EN DÉMORDRA PAS! INTERROMPIT LE DOCTEUR SEIGNEBOS,
FRAPPANT SUR L'ÉPAULE DE SON AMI—CAR MAÎTRE MAGLOIRE ÉTAIT SINGULIER
DEPUIS BIEN DES ANNÉES, ET MÊME ILS SE TUTOYAIENT;) AH! JE
RECONNAIS BIEN LÀ, POURSUIVIT-IL, AVOCAT SINGULIER QUI, JUGEANT
AUTRES D'APRÈS TOI, REFUSE DE CROIRE AU MAL... OH! NE PROTESTE PAS
CAR C'EST POUR CELA SURTOUT QUE NOUS T'AIMONS ET QUE
T'ADMIRONS, ET QUE NOUS SOMMES FIERS DE TE VOIR DANS LES RANGS
RÉPUBLICAINS... MAIS IL FAUT BIEN L'AVOUEUR, TU N'ES PAS L'HOMME
FAUT POUR DÉBROUILLER UNE TELLE INTRIGUE. À VINGT-HUIT ANS, TU
UNE JEUNE FILLE QUE TU ADORAIS, TU AS EU LE MALHEUR DE LA PERDRE
DEPUIS, CHASTEMENT FIDÈLE À SON SOUVENIR, TU AS VÉCU SI LOIN DE
PASSIONS QUE TU NE SAIS PLUS SI ELLES EXISTENT... HOMME HEUREUX, D'ÊTRE
LE CŒUR A VINGT ANS ET QUI, AVEC DES CHEVEUX BLANCS, CROIT ENCORE
aux sourires et aux regards des femmes!

IL Y AVAIT BEAUCOUP DE VRAI LÀ-DEDANS, MAIS IL EST CERTAINES VÉRITÉS QU'ON N'AIME PAS TOUJOURS À S'ENTENDRE DIRE.

—MA NAÏVETÉ NE FAIT RIEN À L'AFFAIRE, DIT MAÎTRE MAGLOIRE. JE PRÉTENDS ET JE SOUTIENS QU'IL EST IMPOSSIBLE QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ EN AMOUR AVEC UN HOMME, ANS L'AMANT D'UNE FEMME, ON N'EN PUISSE PAS ADMINISTRER LA PREUVE.

—EH BIEN! TU TE TROMPES, MAÎTRE! FIT LE MÉDECIN EN RAJUSTANT SES LUNETTES D'OR D'UN AIR DE FATUITÉ QUI EÛT ÉTÉ BIEN COMIQUE EN UN autre moment.

—QUAND LES FEMMES SE METTENT À ÊTRE PRUDENTES ET DÉFIANTES, prononça M. de Chandoré, elles ne le sont pas à demi...

—IL TOMBE SOUS LE SENS, D'AILLEURS, AJOUTA MAÎTRE FOLGAT. JAMAIS MADAME DE CLAUDIEUSE NE SE FÛT DÉTERMINÉE À UN CRIME SI AUDACIEUX SI ELLE N'EÛT PAS ÉTÉ SÛRE QUE, LES LETTRES BRÛLÉES, LA seule preuve ne subsistait contre elle.

—VOILÀ LA VÉRITÉ! S'ÉCRIA M. SEIGNEBOS. MAÎTRE MAGLOIRE NE DISSIMULAIT PAS SON IMPATIENCE.

—MALHEUREUSEMENT, MESSIEURS, REPRIT-IL D'UN TON SEC, CE N'EST PAS DE VOUS QUE DÉPEND L'ACQUITTEMENT OU LA CONDAMNATION DE MONSIEUR DE BOISCORAN. CE N'EST NI POUR VOUS CONVAINCRE, NI POUR ÊTRE CONVAINCU QUE JE SUIS ICI. JE SUIS VENU POUR DISCUTER AVEC LES AMIS DE MONSIEUR DE BOISCORAN LA CONDUITE À SUIVRE, ET ARRÊTER LES BASSES MANÈVRES DE LA DÉFENSE.

À MAÎTRE MAGLOIRE, ÉVIDEMMENT, APPARTENAIT LA SITUATION. IL SE S'ADOSSER À LA CHEMINÉE, ET QUAND LES AUTRES SE FURENT ASSIS EN

de lui:

—TOUT D'ABORD, COMMENÇA-T-IL, JE VEUX ADMETTRE LES ALLÉGATIONS DE MONSIEUR DE BOISCORAN. IL EST INNOCENT. IL A ÉTÉ L'AMANT DE MADAME DE CLAUDIEUSE, MAIS IL N'A PAS DE PREUVES. CECI ADMIS, QUEL PARTI PRENDRE? DOIS-JE LUI CONSEILLER DE FAIRE APPELER LE JURY D'INSTRUCTION et de tout lui raconter?

PERSONNE NE RÉPONDIT D'ABORD. ET CE N'EST QU'APRÈS UN ASSEZ LONG SILENCE que le docteur Seignebos dit:

—Ce serait bien grave...

—TRÈS GRAVE, EN EFFET, INSISTA LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE. D'APRÈS NOS IMPRESSIONS, IL NOUS EST AISÉ D'IMAGINER L'IMPRESSIION DE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE. AVANT TOUT IL DEMANDERAIT DES PREUVES, LA DÉCLARATION D'UN TÉMOIN, UN INDICE QUELCONQUE... ET DÈS QUE JACQUES LUI RÉPONDRAIT QU'IL NE PEUT RIEN QUE DONNER SA PAROLE, MADAME Daveline lui dirait qu'il ment.

—IL SE DÉCIDERAIT PEUT-ÊTRE À UN SUPPLÉMENT D'INSTRUCTION, dit Séneschal. Il manderait probablement madame de Claudieuse...

De la tête maître Magloire approuvait.

—IL LA MANDERAIT CERTAINEMENT, DÉCLARA-T-IL. MAIS A-T-ELLE AVOUERAIT-ELLE? CE SERAIT FOLIE QUE DE L'ESPÉRER. SI ELLE EST COÛRAGEUSE, C'EST UNE FEMME D'UNE TROP ROBUSTE ÉNERGIE POUR SE LAISSER ARRACHER LA VÉRITÉ. ELLE NIERAIT DONC TOUT, SUPERBEMENT, MAGNIFIQUEMENT, DE FAÇON À NE PAS LAISSER SUBSISTER L'OMBRE D'UN DOUTE.

—CE N'EST QUE TROP PROBABLE, GROMMELA LE DOCTEUR; CE PAU...

Galpin n'est pas fort...

—QUE RÉsulTERAIT-IL DONC DE CETTE DÉMARCHE? POURSUIVAIT M. MAGLOIRE. LA CAUSE DE MONSIEUR DE BOISCORAN EN DEVIENDRAIT MÊME UN FOIS PLUS MAUVAISE, CAR À L'HORREUR DE SON CRIME S'AJOUTERAIT L'OUVERTURE de la plus vile, de la plus lâche des calomnies.

Plus que tous les autres, maître Folgat était attentif.

—N'AYANT PAS DE PREUVES, DIT-IL, MON AVIS EST QUE MONSIEUR DE BOISCORAN ne doit pas demander de supplément d'instruction.

L'avocat de Sauveterre s'inclina.

—JE SUIS BIEN AISE, FIT-IL, QUE CETTE OPINION VIENNE DE M. DE CHANDORÉ, MON HONORABLE CONFRÈRE. DONC, IL NE FAUT PLUS SONGER À ÉVITER LE JUGEMENT à monsieur de Boiscoran... il passera en cour d'assises.

D'un mouvement désespéré, M. de Chandoré leva les bras au ciel.

—Mais Denise en mourra de douleur et de honte! s'écria-t-il.

Emporté par la situation, maître Magloire continuait:

—NOUS VOICI DONC EN COUR D'ASSISES, À SAUVETERRE, DEVANT DES MAGISTRATS DU RESSORT, DEVANT DES JURÉS DU PAYS, INCAPABLES DE FAIRE UN JUGEMENT EN CONSCIENCE, FORFAITURE, J'EN SUIS SÛR, MAIS FATALEMENT ACCESSIBLES À L'OPINION DE LA MAJORITÉ depuis longtemps, a condamné monsieur de Boiscoran... L'audience est ouverte, le président interroge l'accusé. Dira-t-il ce qu'il m'a dit à moi, QU'ÉTANT L'AMANT DE MADAME DE CLAUDIEUSE, IL ÉTAIT ALLÉ À VALPINSON LUI REPORTER SES LETTRES ET PRENDRE LES SIENNES, ET QUE TOUTES ONT ÉTÉ BRÛLÉES? SOIT, IL LE DIT. ET AUSSITÔT S'ÉLÈVE UNE

INDIGNÉE ET UN CONCERT DE MALÉDICTIONS ET DE MÉPRIS.. N'IMPORTE
ARMÉ DE SES POUVOIRS DISCRÉTIONNAIRES, LE PRÉSIDENT SUSPENDE
L'AUDIENCE ET ENVOIE CHERCHER LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE. PUIS
NOUS LA SUPPOSONS COUPABLE, NOUS CROYONS À SON INFERNALE ÉNERGIE.
N'EST-CE PAS?... ELLE A PRÉVU CE QUI ARRIVE, ET ELLE A RÉPÉTÉ SON
CITÉE, ELLE VIENT PÂLE, VÊTUE DE DEUIL, ET UN MURMURE DE RESPECT
SYMPATHIE SALUE SON ENTRÉE. VOUS VOYEZ SON ATTITUDE, N'EST-CE PAS ?
LE PRÉSIDENT LUI EXPLIQUE CE DONT IL S'AGIT, ET ELLE NE COMPREND PAS
ELLE NE PEUT COMPRENDRE UNE SI ÉPOUVANTABLE CALOMNIE. MAIS QUAND
ELLE A COMPRIS.. VOYEZ-VOUS LE REGARD SUPERBE DONT ELLE ÉCARTÈRE
JACQUES, ET DE QUELLE HAUTEUR ELLE RÉPOND: «N'AYANT PAS RÉUSSIS À
ASSASSINER LE MARI, CET HOMME ESSAYE DE DÉSHONORER LA FEMME...
VOUS CONFIE MON HONNEUR DE MÈRE ET D'ÉPOUSE, MESSIEURS, JE NE
répondrai pas aux infamies de cet abject calomniateur...»

—MAIS CE SERAIT LE BAGNE! S'ÉCRIA M. DE CHANDORÉ, CE SERAIT
l'échafaud!

—CE SERAIT LE MAXIMUM, EN TOUT CAS, RÉPONDIT L'AVOCAT
SAUVETERRE. MAIS LES DÉBATS CONTINUERAIENT, LE MINISTÈRE
PRONONCERAIT UN RÉQUISITOIRE FOUDROYANT, ET ENFIN VIENDRAIT LE
DÉFENSEUR DE PRENDRE LA PAROLE... MESSIEURS, VOUS VOUS ÊTES IRRITÉS
DE MON OBSTINATION... JE N'AJOUTE PAS FOI, JE L'AVOUE, AUX ALLÉGA-
TIONS DE MONSIEUR DE BOISCORAN. MAIS MON JEUNE CONFRÈRE Y CROIT, LUI
BIEN! QU'IL RÉPONDE FRANCHEMENT: OSERAIT-IL PLAIDER LE SYSTÈME
L'ACCUSÉ ET ESSAYER DE DÉMONTRER QUE MADAME DE CLAUDIEUSE ÉTAIT
la maîtresse de Jacques?

Maître Folgat fronçait les sourcils.

—Je ne sais, murmura-t-il.

—EH BIEN! MOI JE SAIS QUE VOUS N'OSERIEZ PAS! S'ÉCRIA MAÎTRE MAGLOIRE, ET VOUS AURIEZ RAISON, CAR CE SERAIT VOUS PERDRE RÉPUTATION, SANS NULLE CHANCE DE SAUVER JACQUES. OUI, SANS NULLE CHANCE... CAR, ENFIN, SUPPOSONS UN RÉSULTAT INESPÉRÉ, SUPPOSONS QUE VOUS PARVENIEZ À DÉMONTRER QUE JACQUES A DIT VRAI, QU'IL A ÉTÉ L'AMANT DE LA COMTESSE... QU'ARRIVERA-T-IL? ON ARRÊTE MADAME CLAUDIEUSE. RELÂCHE-T-ON MONSIEUR DE BOISCORAN POUR CELA? NON, ASSURÉMENT. ON LE GARDE ET ON LUI DIT: «OUI, CETTE FEMME A ÉTÉ CONDAMNÉE D'ASSASSINER SON MARI, MAIS ELLE ÉTAIT VOTRE MAÎTRESSE, VOUS ÊTES SON COMPLICE...» Messieurs, voilà la situation!

DÉGAGEANT LA QUESTION DES COMMENTAIRES INUTILES, DES VAUDEVILLES, DES APPRÉCIATIONS et de toute phraséologie sentimentale, maître Magloire LA POSAIT ENFIN COMME ELLE DEVAIT ÊTRE POSÉE POUR ÊTRE RÉSOLUE dans toute son effrayante simplicité.

ÉPERDU, GRAND-PÈRE CHANDORÉ SE DRESSA SUR SES PIEDS, ET D'UNE VOIX rauque:

—ALORS, TOUT EST BIEN FINI! S'ÉCRIA-T-IL. INNOCENT OU COUPEABLE, Jacques de Boiscoran doit être condamné.

Maître Magloire ne répondit pas.

—Et c'est là, dit encore le vieux gentilhomme, ce que vous appelez la justice!

—HÉLAS! FIT M. SÉNESCHAL, IL SERAIT PUÉRIL DE LE NIER, LA COUR D'ASSISES est une loterie...

M. de Chandoré, d'un geste terrible de colère, l'interrompit:

—EN D'AUTRES TERMES, REPRIT-IL, L'HONNEUR ET LA VIE DE JACQUES DÉPENDENT À CETTE HEURE D'UN CAPRICE DU SORT, D'UN HASARD, DU TIRAGE qu'il fera le jour de l'audience ou des dispositions d'un juré! Et s'il ne s'AGISSAIT QUE DE JACQUES, ENCORE... MAIS C'EST LA VIE DE MON ENFANT, MESSIEURS, C'EST LA VIE DE DENISE QUI EST EN JEU... FRAPPER JACQUES, C'EST LA FRAPPER...

MAÎTRE FOLGAT DISSIMULAIT ASSEZ MAL UNE LARME; M. SÉNESCHAU ET LE DOCTEUR SEIGNEBOS LUI-MÊME FRISSONNAIENT, TANT FAISAIT MAL À L'ÂME ET À LA DOULEUR DE CE VIEILLARD, MENACÉ EN SA PLUS CHÈRE, EN SON UNIQUE BIEN, EN SA SUPRÊME AFFECTION.

IL AVAIT PRIS LES MAINS DE L'AVOCAT DE SAUVETERRE, ET LES SERRA D'UNE ÉTREINTE DÉSESÉRÉE:

—MAIS VOUS LE SAUVEREZ, N'EST-CE PAS, MAGLOIRE? POURSUIVIT LE DOCTEUR SEIGNEBOS INNOCENT OU COUPABLE, QU'IMPORTE, PUISQUE DENISE L'AIME! VOUS AVEZ SAUVÉ TANT D'AUTRES!... LES JUGES, C'EST BIEN CONNU, NE SAVENT PAS RÉSISTER À L'AUTORITÉ DE VOTRE PAROLE. VOUS TROUVEREZ DES ARGUMENTS IRRÉSISTIBLES POUR SAUVER UN MALHEUREUX QUI A ÉTÉ VOTRE AMI..

LE CÉLÈBRE AVOCAT EÛT ÉTÉ LUI-MÊME LE COUPABLE QU'IL N'EÛT PAS ÉTÉ PLUS ABATTU. CE QUE VOYANT:

—QU'EST-CE À DIRE, AMI MAGLOIRE! S'ÉCRIA LE DOCTEUR SEIGNEBOS. N'ES-TU PLUS L'HOMME DONT L'ADMIRABLE ÉLOQUENCE EST L'HONNEUR DE NOTRE PAYS! HAUT LE FRONT, MORBLEU! JAMAIS PLUS NOBLE CAUSE NE TE FUT CONFÉE!

Mais il secouait la tête.

—JE N'AI PAS LA FOI, MURMURA-T-IL, ET JE NE SAIS PAS PLAIDER QU'UN PROCÈS. CE N'EST PAS MA CONSCIENCE QUI ME FOURNIT MES ARGUMENTS... (ÉT S'EMBARRAS REDOUBLANT :) SEIGNEBOS, AJOUTA-T-IL, L'A DIT TOUT À L'HEURE. JE NE SUIS PAS L'HOMME D'UNE TELLE CAUSE. TOUTE MON EXPÉRIENCE NE SERVIRAIT DE RIEN. MIEUX VAUT CONFIER L'AFFAIRE À MON JEUNE CONFRÈRE...

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SA VIE, MAÎTRE FOLGAT TROUVAIT UN PROCÈS QUI METTENT UN HOMME À MÊME DE MONTRER TOUTE SA VALEUR. LES PROCÈS QUI LUI OUVRENT LES DEUX BATTANTS DE L'AVENIR. POUR LA PREMIÈRE FOIS, IL RENCONTRAIT UNE DE CES CAUSES OÙ TOUT SE RÉUNIT POUR EXALTER LA GRANDEUR DU CRIME, LA SITUATION DE LA VICTIME, LE CARACTÈRE DE L'ACCUSÉ, LE MYSTÈRE, LA DIVERSITÉ DES AVIS, LA DIFFICULTÉ DE LA DÉCISION, L'INCERTITUDE DU RÉSULTAT... UNE DE CES CAUSES POUR LESQUELLES UN AVOCAT SE PASSIONNE, QU'IL EMBRASSE DE TOUTE SON ÉNERGIE, OÙ IL MET TOUT ENTIER, OÙ IL PARTAGE LES ANGOISSES ET LES ESPÉRANCES DE SON client.

IL EÛT DONNÉ DE GRAND CŒUR CINQ ANS DE SES HONORAIRES POUR ÊTRE CHARGÉ. MAIS IL ÉTAIT HONNÊTE HOMME, AVANT TOUT.

—SONGERIEZ-VOUS DONC À ABANDONNER MONSIEUR DE BOISCORAN À MAÎTRE maître Magloire? s'écria-t-il.

—Vous le servirez mieux que moi, répondit le célèbre avocat.

Peut-être était-ce l'intime conviction de maître Folgat. N'importe:

—VOUS N'AVEZ PAS RÉFLÉCHI À L'EFFET QUE CELA PRODUIRAIT, MONSIEUR maître, dit-il.

—Oh!...

—QUE PENSERAIT-ON DANS LE PUBLIC, SI L'ON APPRENAIT TOUT À QUE VOUS VOUS RETIREZ? IL FAUT, DIRAIT-ON, QUE L'AFFAIRE DE MONSIEUR BOISCORAN SOIT BIEN MAUVAISE POUR QUE MAÎTRE MAGLOIRE RENONCE À LA PLAIDER... ET CE SERAIT UNE CHARGE AJOUTÉE À TOUTES CELLES QUI ACCABLENT CET INFORTUNÉ...

Le docteur ne laissa pas à son ami le temps de répliquer.

—IL EST INTERDIT À MAGLOIRE DE SE RETIRER, DÉCLARA-T-IL, MAINTENANT IL A LE DROIT DE S'ADJOINDRE UN CONFRÈRE. IL DOIT RESTER L'AVOCAT ET LE DÉFENSEUR DE JACQUES DE BOISCORAN, MAIS MAÎTRE FOLGAT PEUT LUI PRÊTER LE CONCOURS DE SES LUMIÈRES, LE RENFORT DE SA JEUNESSE ET DE SA VIGILANTE ACTIVITÉ, L'ASSISTANCE MÊME DE SA PAROLE.

Une fugitive rougeur colora les joues du jeune avocat.

—Je suis tout aux ordres de maître Magloire, dit-il.

LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE RÉFLÉCHISSAIT. ET, APRÈS UN INSTANT, SE RETOURNANT VERS SON JEUNE CONFRÈRE:

—AVEZ-VOUS UNE IDÉE, LUI DEMANDA-T-IL, UN PLAN? QUE FERAIEZ-VOUS?

À L'ÉTONNEMENT DE TOUS, UN NOUVEAU FOLGAT SE RÉVÉLA, EN QUELQUE SORTE. IL PARUT GRANDIR, SON VISAGE S'ILLUMINA, SES YEUX BRILLÈRENT D'UNE VOIX PLEINE ET SONORE, D'UNE DE CES VOIX DONT LE TIMBRE MÉTALLIQUE VIBRE DANS LA POITRINE DES AUDITEURS:

—AVANT TOUT, COMMENÇA-T-IL, JE VERRAIS MONSIEUR DE BOISCORAN...

SEUL, IL DICTERAIT MES RÉOLUTIONS DÉFINITIVES. MAIS DÉJÀ MON PLAN ESQUISSÉ... MOI, J'AI LA FOI, MESSIEURS, JE VOUS L'AI DIT... L'HOMME AIMÉ DE MADemoiselle DENISE NE SAURAIT ÊTRE UN SCÉLÉRAT. QU'ENTREPRENDRAIS-JE DONC? DE PROUVER LA VÉRITÉ DU RÉCIT DE MONSIEUR DE BOISCORAN. EST-CE POSSIBLE? JE L'ESPÈRE. MONSIEUR DE BOISCORAN ASSURE QU'IL N'EXISTE NI TÉMOINS NI PREUVES DE SES RELATIONS AVEC MADAME DE CLAUDIEUSE. JE SUIS PERSUADÉ QU'IL SE TROMPE. ELLE A ÉTÉ, DIT-IL, D'UNE PRUDENCE ET D'UNE HABILITÉ EXTRAORDINAIRE. IMPORTÉ. LA DÉFIANCE ÉVEILLE LA DÉFIANCE, ET C'EST QUAND ON PREND PLUS DE PRÉCAUTIONS QU'ON EST OBSERVÉ. ON VEUT SE CACHER, ON DÉCOUVRE. ON NE VOIT PERSONNE, ON EST VU...

»MAÎTRE DE LA DÉFENSE, DÈS DEMAIN JE COMMENCERAI UNE CONTRE-INSTRUCTION. L'argent ne nous manque pas, le marquis de Boiscoran a de hautes influences, nous serions bien servis... AVANT QUARANTE HEURES, J'AURAI MIS EN CAMPAGNE DES HOMMES EXPÉRIMENTÉS. JE CONNAIS LA RUE DES VIGNES, ELLE EST FORT DÉSERTE, MAIS IL S'Y TROUVE DES YEUX COMME PARTOUT. POURQUOI CERTAINS DE CES YEUX N'AURAIENT-ILS PAS REMARQUÉ LA MYSTÉRIEUSE VISITEUSE DE MONSIEUR DE BOISCORAN? VOILÀ CE QUE MES AGENTS IRAIENT DEMANDER DE PORTE EN PORTE POUR CETTE BESOGNE, INUTILE DE LEUR LIVRER UN NOM. CE N'EST PAS MADAME DE CLAUDIEUSE QU'ILS AURAIENT MISSION DE RECHERCHER, MAIS BIEN UNE INCONNUE VÊTUE DE TELLE ET TELLE FAÇON. ET S'ILS DÉCOUVRAIENT QUELQU'UN L'AYANT VUE, ET CAPABLE DE LA RECONNAÎTRE, CE QUE SERAIT NOTRE PREMIER TÉMOIN...

»En attendant, je m'informerai de l'ami de monsieur de Boiscoran, de cet ANGLAIS DONT IL PORTAIT LE NOM, ET JE ME METTRAIS EN CONTACT AVEC LA POLICE DE LONDRES. SI CET ANGLAIS ÉTAIT MORT, JE LE SAURAI...

CE SERAIT UN MALHEUR... S'IL N'ÉTAIT QU'À L'AUTRE BOUT DU MO
CÂBLE TRANSATLANTIQUE ME PERMETTRAIT DE L'INTERROGER ET D'
réponses en moins d'une semaine.

»DÉJÀ J'AURAI LANCÉ D'HABILES LIMIERS SUR LES TRACES DE
SERVANTE ANGLAISE QUI TENAIT LA MAISON DE LA RUE DES V
MONSIEUR DE BOISCORAN DÉCLARE QUE JAMAIS ELLE N'A SEULEM
ENTREU MADAME DE CLAUDIEUSE. ERREUR. IL EST IMPOSSIBLE QU
SERVANTE N'AIT PAS EU ENVIE ET TROUVÉ LE MOYEN DE DÉVISAGER
femme que reçoit son maître... Retrouvée, elle parlerait.

»ET CE N'EST PAS TOUT: IL VENAIT DES ÉTRANGERS DANS CETTE MAI
LA RUE DES VIGNES. JE LES INTERROGERAIS UN À UN. JE QUESTIONNER
JARDINIER ET SES AIDES, LE PORTEUR D'EAU, LE TAPISSIER, LES GARÇO
TOUS LES FOURNISSEURS. QUI NOUS DIT QUE L'UN D'EUX N'EST PA
possession de cette vérité que nous cherchons en ce moment?

»ENFIN, QUAND UNE FEMME A PASSÉ TANT DE JOURNÉES DANS U
MAISON, IL EST IMPOSSIBLE QU'ELLE N'Y AIT PAS LAISSÉ DES TRACES DE
PASSAGE. DEPUIS, M'OBJECTEREZ-VOUS, LA GUERRE EST SURVENUE, PUIS
COMMUNE... N'IMPORTE. J'INTERROGERAIS LES DÉBRIS, JE FOUILLERAI
RUINES, J'EXAMINERAI CHAQUE ARBRE DU JARDIN, JE CHERCHERAI SUR
VITRES ÉPARGNÉES UN NOM ÉCRIT À LA POINTE D'UN DIAMANT, JE FOR
LES GLACES RESTÉES INTACTES À ME LIVRER L'IMAGE QU'ELLES ONT REI
souvent...

—AH! VOILÀ QUI EST PARLER! S'ÉCRIT LE DOCTEUR SEIGNE
enthousiasmé.

LES AUTRES FRISSONNAIENT D'ÉMOTION. ILS COMPRENAIENT QUE LA

ALLAIT ENFIN COMMENCER. MAIS DÉJÀ, INSOUCEUX DES IMPRESSIONS
ses auditeurs, maître Folgat continuait :

—ICI, À SAUVETERRE, LA TÂCHE SERAIT PLUS DIFFICILE, MAIS EN C
SUCCÈS, PLUS DÉCISIFS AUSSI SERAIENT LES RÉSULTATS. ICI, J'AMÈNE
QUELQU'UN DE CES POLICIERS AU FLAIR SUTIL, QUI ONT SU FAIRE UN
LEUR PROFESSION, UN LECOQ OU UN TABARET QUELCONQUE, DONT J'A
INTÉRESSÉ LA VANITÉ. À CELUI-LÀ, IL FAUDRAIT TOUT DIRE, ET MÊME
NOMS. MAIS CE SERAIT SANS INCONVÉNIENT. SON DÉSIR DE RÉUSSIR,
MAGNIFICENCE DE LA RÉCOMPENSE, L'HABITUDE PROFESSIONNELLE E
NOUS GARANTIRAIENT SON SILENCE. IL ARRIVERAIT SECRÈTEMENT, CAC
LE TRAVESTISSEMENT QUI LUI SEMBLERAIT DEVOIR LE MIEUX SERV
INVESTIGATIONS, ET RECOMMENCERAIT, AU BÉNÉFICE DE LA DÉFI
L'ENQUÊTE FAITE PAR MONSIEUR GALPIN-DAVELINE AU PROFIT
PRÉVENTION. DÉCOUVRIRAIT-IL QUELQUE CHOSE? ON EST EN DRO
L'ESPÉRER. JE SAIS DES POLICIERS QUI, AVEC DES INDICES BIEN MOIN
POSITIFS, ONT SU REMONTER JUSQU'À DES VÉRITÉS BIEN AUTRE
invraisemblables.

LITTÉRALEMENT, GRAND-PÈRE CHANDORÉ, L'EXCELLENT M. SÉNÉS
DOCTEUR SEIGNEBOS ET MAÎTRE MAGLOIRE LUI-MÊME BUVAIENT LES PA
du jeune avocat.

—Est-ce tout, messieurs? poursuivait-il. Pas encore.

SERVI PAR SA VIEILLE EXPÉRIENCE, M. LE DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIT,
LE PREMIER JOUR, PRESSENTI LE PERSONNAGE ESSENTIEL DE C
ténébreuse intrigue.

—Cocoleu!

—OUI, DOCTEUR, COCOLEU. ACTEUR, CONFIDENT OU TÉMOIN, COCO ÉVIDEMMENT LE MOT DE L'ÉNIGME. CE MOT, IL FAUT À TOUT PRIX EN DE LE LUI ARRACHER. UNE EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE VIENT DE LUI DÉGRADER un brevet d'idiotie. N'importe, nous protestons. Nous n'avons plus à GARDER LES MÉNAGEMENTS D'AUTREFOIS. NOUS PRÉTENDONS QUE L'IMBÉCILLITÉ DE CE MISÉRABLE EST À DESSEIN EXAGÉRÉE. NOUS SOUTENONS QUE SON MUTISME OPINIÂTRE EST UNE INSIGNE FOURBERIE. QUOI! IL A EU ASSEZ D'INTELLIGENCE POUR TÉMOIGNER CONTRE NOUS, ET IL NE RESTERAIT PLUS POUR EXPLIQUER OU SEULEMENT RÉPÉTER SON TÉMOIGNAGE. C'EST INADMISSIBLE. NOUS SOUTENONS QU'IL SE TAIT MAINTENANT, MÊME QU'IL A PARLÉ LA NUIT DE L'INCENDIE, PAR ORDRE. SI SON SERVICE SERVAIT MOINS LA PRÉVENTION, ELLE TROUVERAIT BIEN UN MOYEN DE FAIRE ROMPRE. NOUS EXIGEONS QUE CE MOYEN SOIT RECHERCHÉ. NOUS DEMANDONS QU'ON ASSIGNE LA PERSONNE QUI, UNE FOIS DÉJÀ, A SU DÉLIER LA LANGUE, ET QU'ON LUI ORDONNE DE RECOMMENCER L'EXPÉRIENCE. NOUS VOULONS UNE EXPERTISE NOUVELLE, CE N'EST PAS AU PIED LEVÉ EN QUARANTE-HUIT HEURES QU'ON DÉCIDE DE L'ÉTAT MENTAL D'UN INTÉRESSÉ À JOUER L'IMBÉCILLITÉ. ET NOUS VOULONS SURTOUT QUE LES NOUVEAUX EXPERTS NOUS PRÉSENTENT À NOUS, FAUSSEMENT ACCUSÉS. Cocoleu, des garanties de savoir et d'indépendance!

LE DOCTEUR SEIGNEBOS TRÉPIGNAIT D'ENTHOUSIASME. SOUS UNE FORME précise et énergique, il retrouvait toutes ses idées.

—OUI! S'ÉCRIA-T-IL, VOILÀ LA MARCHÉ À SUIVRE! QU'ON ME DONNE une feuille blanche, et avant quinze jours Cocoleu est démasqué.

MOINS BRUYAMMENT EXPANSIF, LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETÉ serrait la main de maître Folgat.

—VOUS LE VOYEZ, LUI DIT-IL, C'EST À VOUS QUE DOIT ÊTRE C
l'affaire de Jacques de Boiscoran.

LE JEUNE AVOCAT N'ESSAYA PAS DE PROTESTER. QUAND IL AVAIT PRIS
parole, sa détermination était arrêtée.

—TOUT CE QU'IL EST HUMAINEMENT POSSIBLE DE FAIRE, PRONONÇA
JE LE FERAI. LA TÂCHE ACCEPTÉE, JE M'Y DÉVOUE CORPS ET ÂME. MAI
TIENS À CE QU'IL SOIT BIEN ENTENDU ET BIEN RÉPÉTÉ, DANS LE PUBLI
maître Magloire ne se retire pas, que je ne suis que son second...

—C'est convenu, dit le vieil avocat.

—Alors, quand verrons-nous monsieur de Boiscoran?

—Demain matin.

—C'EST QU'IL M'EST IMPOSSIBLE DE RIEN ENTREPRENDRE SANS L'A
consulté.

—OUI, MAIS VOUS NE POUVEZ ÊTRE ADMIS PRÈS DE LUI QUE SUR U
AUTORISATION DE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE, ET JE DOUTE QUE
puissions l'obtenir aujourd'hui.

—C'est fâcheux...

—NON, PARCE QUE NOUS AVONS POUR AUJOURD'HUI NOTRE BESOG
TOUTE TAILLÉE. NOUS AVONS À EXAMINER LES PIÈCES DE LA PROCÉ
mises à ma disposition par le juge d'instruction...

Le docteur Seignebos bouillait d'impatience.

—OH! QUE DE PAROLES! INTERROMPIT-IL. À L'ŒUVRE, AVOCAT

l'œuvre... Allons, partons-nous?

Ils sortaient. D'un geste, M. de Chandoré les retint.

—JUSQU'ICI, MESSIEURS, DIT-IL, NOUS N'AVONS PENSÉ QU'À JACQUES
Et Denise?...

D'un air surpris, les autres le regardaient.

—QUE VAIS-JE LUI RÉPONDRE, POURSUIVIT-IL, QUAND ELLE
DEMANDERA LE RÉSULTAT DE L'ENTREVUE DE JACQUES ET DE M
Magloire, et pourquoi on n'a pas voulu parler en sa présence?

LE DOCTEUR SEIGNEBOS L'AVAIT DÉCLARÉ; IL N'ÉTAIT PAS PARTISAN
ménagements.

—Vous lui répondrez la vérité, conseilla-t-il.

—QUOI! JE LUI DIRAIS QUE JACQUES ÉTAIT L'AMANT DE MADAME
Claudieuse!

—NE L'APPRENDRA-T-ELLE PAS TÔT OU TARD! MADEMOISELLE DENISE
une fille énergique...

—OUI, MAIS MADEMOISELLE DENISE EST LA PLUS SAINTEMENT IGNO
DES JEUNES FILLES, INTERROMPIT VIVEMENT MAÎTRE FOLGAT, ET EL
MONSIEUR DE BOISCORAN. POURQUOI TROUBLER LA PURETÉ DE SES PEN
ET SA SÉCURITÉ? N'EST-ELLE PAS ASSEZ MALHEUREUSE! MONSIEUR
BOISCORAN N'EST PLUS AU SECRET; IL VERRA SA FIANCÉE, LIBRE À
parler s'il le juge convenable. Seul il en a le droit. Je l'en dissuaderai,
POURTANT. DU CARACTÈRE DONT JE CONNAIS MADEMOISELLE DE CHAN
IL LUI SERAIT IMPOSSIBLE DE GARDER LE SILENCE SI LE HASARD LA MET

présence de madame de Claudieuse.

—MONSIEUR DE CHANDORÉ DOIT SE TAIRE, DÉCIDA MAÎTRE MAGL. C'EST DÉJÀ TROP D'ÊTRE OBLIGÉ DE TOUT CONFIER À MADAME BOISCORAN. CAR, NE L'OUBLIEZ PAS, MESSIEURS, LA MOINDRE INDISCRÉTERAIT SÛREMENT ÉCHOUER LE PROJET, SI CHANCEUX DÉJÀ, DE M. Folgat.

TOUTS SORTIRENT SUR CES MOTS, ET QUAND M. DE CHANDORÉ SE TROUVA seul:

—Oui, ils ont raison! murmura-t-il, mais que dire?

IL CHERCHAIT DANS SA TÊTE UNE EXPLICATION PLAUSIBLE, QUAND une femme de chambre vint lui annoncer que M^{lle} Denise le demandait.

—Je vous suis! lui répondit-il.

ET IL LA SUIVIT, EN EFFET, D'UN PAS PESANT, ET COMPOSANT DE SON VISAGE, POUR Y EFFACER LES TRACES DES TERRIBLES ÉMOTIONS auxquelles il venait de passer.

C'EST DANS SON SALON DU PREMIER ÉTAGE QUE LES TANTES LAVARA AVAIENT ENTRAÎNÉ DENISE ET M^{me} DE BOISCORAN. C'EST LÀ QUE M. DE CHANDORÉ ALLA LES REJOINDRE ET QU'IL LES TROUVA M^{me} DE BOISCORAN AFFAÎSÉE SUR UN FAUTEUIL, PÂLE ET TOUTE DÉFAILLANTE, AU CONTRAIRE, MARCHANT DE ÇÀ ET DE LÀ D'UN PAS FIÉVREUX, LA JOUE ET les yeux étincelants.

Dès qu'il parut:

—EH BIEN! IL N'Y A PLUS D'ESPOIR, N'EST-CE PAS? LUI DEMANDA
petite-fille d'un ton bref.

—Plus que jamais, au contraire, répondit-il en se forçant à sourire.

—Alors pourquoi maître Magloire nous a-t-il fait sortir?

Le vieux gentilhomme avait eu le temps de ruminer un mensonge.

—PARCE QUE, DIT-IL, MAGLOIRE AVAIT À NOUS ANNONCER UNE NOU-
VÈLE FÂCHEUSE. IMPOSSIBLE D'ESPÉRER UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU.
Jacques subira un jugement...

Tout d'un bloc, M^{me} de Boiscoran se dressa.

—Jacques en cour d'assises! s'écria-t-elle, mon fils, un Boiscoran!

ET ELLE RETOMBA COMME UNE MASSE. PAS UN MUSCLE DU VISAGE
M^{lle} Denise n'avait tressailli.

—J'ATTENDAIS PIS! FIT-ELLE D'UN ACCENT ÉTRANGE. ON PEUT ÉVITER
la cour d'assises...

ET ELLE SORTIT EN REPOUSSANT LA PORTE AVEC UNE TELLE VIOLENCE
que tant et tant Lavarande s'élançèrent à sa poursuite.

DÉSORMAIS, M. DE CHANDORÉ NE SE CROYAIT PLUS OBLIGÉ DE
se CONTRAINDRE. IL VINT SE PLANTER DEVANT M^{me} DE BOISCORAN, ET DONNANT
un cours enfin à l'effroyable colère qu'il refoulait depuis si longtemps:

—VOTRE FILS! S'ÉCRIT-IL, VOTRE JACQUES!... JE LE VOUDRAIS MOR-
TIF, LE MISÉRABLE QUI TUE MON ENFANT, CAR IL ME LA TUE, VOUS LE

bien...

ET, IMPITOYABLE, IL SE MIT À RACONTER L'HISTOIRE DE JACQUES ET
comtesse de Claudieuse.

ANÉANTIE, BRISÉE PAR LES SANGLOTS, M^{ME} DE BOISCORAN N'AVAIT MÊME
PAS LA FORCE DE LUI DEMANDER GRÂCE... ET QUAND IL EUT ACHÉVÉ,
l'expression du plus affreux égarement:

—L'ADULTÈRE! MURMURA-T-ELLE. Ô MON DIEU!... VOILÀ DONC
châtiment!

XVI

C'EST AU PALAIS DE JUSTICE, QU'AU SORTIR DU SALON DE M.
CHANDORÉ, SE RENDAIENT MAÎTRE FOLGAT ET MAÎTRE MAGLOIRE. ET
descendant la rue de la Rampe:

—IL FAUT, DISAIT L'AVOCAT PARISIEN, QUE MONSIEUR GALPIN-DAVEL
CROIE TERRIBLEMENT SÛR DE SON AFFAIRE, POUR ACCORDER AINSI
DÉFENSE LA COMMUNICATION DE LA PROCÉDURE INSTRUITE CONTRE MO
de Boiscoran.

C'EST QU'EN EFFET, LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE S
N'ORDONNER, N'AUTORISER MÊME, CETTE COMMUNICATION QU'APRÈS L
DE LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION, ET APRÈS QUE L'ACCUSÉ A
INTERROGÉ PAR LE PRÉSIDENT DES ASSISES. PARCE QU'ALORS SEULEM
DISENT TOUS CES COMMENTATEURS, QUI SONT LE FLÉAU DE M

JURISPRUDENCE, «PARCE QU'ALORS SEULEMENT L'INSTRUCTION PEUT ÊTRE
CONSIDÉRÉE COMME TERMINÉE, ET QUE DE CE MOMENT SEULEMENT SE
SENTIR LE BESOIN D'UNE DÉFENSE LIBRE D'ENTRAVES ET BASÉE SUR
la connaissance de tout ce qui a précédé».

LE BON SENS ET L'ÉQUITÉ SE RÉVOLTE D'UNE TELLE DOCTRINE. ELLE
PAS MOINS ÉTÉ CONSACRÉE ET CONFIRMÉE PAR DES ARRÊTS DE LA COUR
Poitiers et de la cour de cassation.

AINSI, VOILÀ UN MALHEUREUX ACCUSÉ DE QUELQUE CRIME ATROCE, ACCUSÉ
FAUSSEMENT PEUT-ÊTRE, PRÉSUMÉ INNOCENT DE PAR LA LOI, ET IL
IGNORER LES CHARGES ACCUMULÉES SECRÈTEMENT CONTRE LUI, LES PROCES-VERBAUX
RECUEILLIES, LES DÉPOSITIONS DES TÉMOINS! SES INTÉRÊTS LES PLUS
SONT EN JEU, IL Y VA DE SON BONHEUR ET DE SA VIE, DE L'HONNEUR ET DE
VIE DES SIENS, N'IMPORTE!... ON LUI DÉROBERA LES RÉSULTATS DE
l'instruction.

ET C'EST AU DERNIER MOMENT, LORSQUE DÉJÀ L'OPINION EST FAITE, QU'ON
DÉJÀ SONT CONVOQUÉS LES JURÉS QUI DOIVENT DÉCIDER DE SON SORT, QU'ON
lui sera permis de prendre connaissance de son dossier.

À CELA, LES SEMPITERNELS COMMENTATEURS RÉPONDENT PAR DE
VOLUMES D'ARGUMENTS ET D'ARGUTIES. ILS INVOQUENT, POUR JUSTIFIER
TERRIBLE DOCTRINE, LES INTÉRÊTS DE L'UNIVERS ENTIER, DE LA SOCIÉTÉ
JUGE, DES TÉMOINS... COMME S'IL POUVAIT ÊTRE DES INTÉRÊTS PLUS SACRÉS
QUE CEUX DE LA DÉFENSE! COMME SI LA JUSTICE HUMAINE ÉTAIT INFAN
COMME S'IL NE VALAIT PAS MIEUX MILLE FOIS LAISSER ÉCHAPPER M
coupables que risquer de condamner un seul innocent!

HEUREUSEMENT, IL EST AVEC LA LOI DES ACCOMMODEMENTS.

MOYENNANT L'ASSENTIMENT DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, ET SA RESPONSABILITÉ, LE JUGE D'INSTRUCTION PEUT DONNER OFFICIEUSEMENT COMMUNICATION, LECTURE OU COPIE, AU PRÉVENU OU À SON CONSEIL, DE TOUT OU PARTIE DES PROCÈS-VERBAUX, DES INTERROGATOIRES OU DES INFORMATIONS...

AINSI AVAIT FAIT M. GALPIN-DAVELINE. ET DE LA PART D'UN TEL HENRI, IL ÉTAIT TOUJOURS DISPOSÉ À INTERPRÉTER LA LOI DANS SON SENS LE PLUS RIGORISME ET QUI NE MARCHAIT PAS PLUS SANS SES TEXTES QU'UN AVEUGLE SANS SON BÂTON—DE LA PART D'UN ENNEMI AVOUÉ DE BOISCORAN—, CETTE FACILITÉ DONNÉE À LA DÉFENSE ACQUÉRAIT IMMÉDIATEMENT UNE RÉELLE SIGNIFICATION.

Mais était-ce celle que lui attribuait maître Folgat?

—JE PARIERAI QUE NON, RÉPONDIT MAÎTRE MAGLOIRE, MOI QUI COMME LE PAROISSIEN POUR L'AVOIR PRATIQUÉ PENDANT DES ANNÉES. SÛR DE SON SENS, IL SERAIT IMPITOYABLE. IL EST BIENVEILLANT, C'EST QU'IL A PEUR. LA CONCESSION, C'EST UNE PORTE DÉROBÉE QU'IL SE MÉNAGE EN CAS D'ÉCHEC.

LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE AVAIT RAISON. SI CONVAINCU QU'IL ÉTAIT M. GALPIN-DAVELINE DE LA CULPABILITÉ DE JACQUES, IL ÉTAIT TOUJOURS AUSSI INQUIET DE SES MOYENS DE DÉFENSE. VINGT INTERROGATOIRES N'AVAIENT RIEN ARRACHÉ AU PRÉVENU QUE DES PROTESTATIONS D'INNOCENCE.

Poussé à bout par le juge:

—Je m'expliquerai, répondait-il, quand j'aurai vu mon défenseur.

C'EST LE PLUS SOUVENT L'UNIQUE RÉPONSE DU STUPIDE GREDIN QU'IL FAIT CHERCHE QU'À GAGNER DU TEMPS. MAIS M. GALPIN-DAVELINE AVAIT

L'INTELLIGENCE DE SON ANCIEN AMI UNE TROP HAUTE IDÉE POUR N'ÊTRE PAS
PERSUADÉ QUE SON MUTISME OPINIÂTRE CACHAIT QUELQUE CHOSE DE
sérieux...

QUOI! UN MENSONGE SAVANT, UN ALIBI LABORIEUSEMENT MÉNAGÉ, DES
TÉMOIGNAGES ACHETÉS DE LONGUE MAIN? M. GALPIN-DAVELINE
DONNÉ BONNE CHOSE POUR SAVOIR. ET C'EST POUR SAVOIR PLUS TÔT QU'IL
avait accordé cette communication.

AVANT DE SE DÉCIDER, CEPENDANT, IL ÉTAIT ALLÉ SOUMETTRE SES
PERPLEXITÉS AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE. L'EXCELLENT
DAUBIGEON, QU'IL AVAIT TROUVÉ EN TRAIN DE SE MIRER DANS LA TOILE
dorée de ses bouquins chéris, l'avait fort mal reçu.

—EST-CE ENCORE DES SIGNATURES QUE VOUS VOULEZ? S'ÉTAIT-IL ÉCRI
suis prêt à vous en donner! Pour autre chose, serviteur:

«Quand la sottise est faite,
IL EST TROP TARD, MA FOI!, DE DEMANDER CONS

SI PEU ENCOURAGEANT QUE FÛT L'ACCUEIL, M. GALPIN-DAVELINE
insisté:

—EN SOMMES-NOUS DONC LÀ, AVAIT-IL REPRIS D'UN TON AMER, QUE
SOIT UNE SOTTISE DE FAIRE SON DEVOIR! UN CRIME A-T-IL ÉTÉ COM
AVAIS-JE MISSION DE LE POURSUIVRE ET D'EN RECHERCHER L'AUTEUR?
EH BIEN! EST-CE MA FAUTE SI L'AUTEUR DE CE CRIME A ÉTÉ MON AMI,
J'AI DÛ JADIS ÉPOUSER UNE DE SES PARENTES!... IL N'EST PERSONNE
TRIBUNAL QUI DOUTE DE LA CULPABILITÉ DE MONSIEUR DE BOIS
PERSONNE QUI OSE BLÂMER MA CONDUITE, ET CEPENDANT C'EST À QU
témoignera le plus de froideur.

—VOILÀ LE MONDE! AVAIT DIT M. DAUBIGEON AVEC UNE GRIMACE
ironique: on vante la vertu, mais on la laisse se morfondre.

Probitas laudatur et alget!

—EH BIEN! OUI, C'EST VRAI! S'ÉTAIT ÉCRIÉ À SON TOUR M. GA
DAVELINE. OUI, ON EN VEUT AUX GENS QUI FONT CE QU'ON N'ÉÛT PAS
COURAGE DE FAIRE. MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL M'A ADRESSÉ
FÉLICITATIONS, PARCE QU'IL JUGE LES CHOSES DE HAUT ET DE LOIN. I
SUBIT LES INFLUENCES DES COTERIES. CEUX-LÀ MÊMES QUI DEVRAIEN
SOUTENIR, M'ENCOURAGER, ME RÉCONFORTER, SE DÉCLARENT CONTRE M
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, MON ALLIÉ NATUREL, M'ABANDONNE
RAILLE. C'EST D'UN TON D'INSUPPORTABLE IRONIE QUE MONSIEUR
PRÉSIDENT, MON CHEF IMMÉDIAT, ME DISAIT CE MATIN: «JE NE SAIS GU
DE MAGISTRATS CAPABLES, COMME VOUS, DE SACRIFIER À L'INTÉRÊT D
VÉRITÉ ET DE LA JUSTICE LEURS RELATIONS ET LEURS AMITIÉS, VOUS
homme antique, vous irez loin!...»

Le procureur de la République n'en avait pu supporter davantage.

—BRISONS LÀ, AVAIT-IL DIT, NOUS NE POUVONS PAS NOUS ENTENDRE
JACQUES DE BOISCORAN EST-IL INNOCENT OU COUPABLE? JE L'IGNORE
QUE JE SAIS, C'EST QUE C'ÉTAIT LE PLUS AIMABLE GARÇON DE LA TER
HÔTE ADMIRABLE, UN CAUSEUR ET UN ÉRUDIT, ET QU'IL POSSÉDAIT L
JOLIES ÉDITIONS D'HORACE ET DE JUVÉNAL QUE JE CONNAISSE. JE L'AIM
JE L'AIME ENCORE, ET JE SUIS DÉSOLÉ DE LE SAVOIR EN PRISON. CE QUI
POSITIF, C'EST QUE J'AVAIS À SAUVETERRE LES PLUS AGRÉABLES RELATIO
QUE LES VOILÀ BRISÉES. ET C'EST VOUS QUI VOUS PLAIGNEZ! EST-CE D
MOI QUI SUIS L'AMBITIEUX? EST-CE DONC MOI QUI AI TENU À ATTACH
NOM À UN PROCÈS RETENTISSANT? EST-CE MOI QUI AI REFUSÉ DE

RÉCUSER QUAND ON ME LE CONSEILLAIT? MONSIEUR DE BOISCORAN
PROBABLEMENT CONDAMNÉ. VOUS DEVRIEZ ÊTRE AU COMBLE DE V
VUEUX... VOUS VOUS PLAIGNEZ, CEPENDANT. QUE DIABLE! ON NE PEUT
TOUT AVOIR. QUI DONC JAMAIS A CONÇU UN PROJET ASSEZ ADMIRABLE
n'avoir jamais à se repentir de l'entreprise et du succès...

Quid, tam dextro pede concipis ut te, Conatus non poeniteat
votique peracti!

Après cela, M. Galpin-Daveline n'avait plus qu'à se retirer.

ET IL S'ÉTAIT ÉLOIGNÉ, EN EFFET, FURIEUX, MAIS EN MÊME TEMPS
RÉSOLU À FAIRE PROFIT DES RUDES VÉRITÉS DONT VENAIT DE LE SOUFFLER
DAUBIGEON, EN QUI IL LUI FALLAIT BIEN RECONNAÎTRE L'INTERPRÈTE
pensée de tous.

C'ÉTAIT PLUS QU'IL N'EN FALLAIT POUR VAINCRE SES DERNIÈRES HÉSITATIONS
ET TOUT DE SUITE IL AVAIT ACCORDÉ LA COMMUNICATION DES PIÈCES
recommandant à son greffier la plus grande complaisance.

CE N'EST PAS SANS UN PROFOND ÉTONNEMENT QUE MÉCHINET AVAIT
ENTENDU M. GALPIN-DAVELINE LUI DONNER L'ORDRE DE COMMUNIQUER
TOUTE LA PROCÉDURE. IL CONNAISSAIT À FOND SON PATRON, CE
d'instruction dont il était comme l'ombre depuis des années.

Toi, s'était-il dit, tu as peur.

ET COMME M. DAVELINE INSISTAIT ENCORE, AJOUTANT QUE C'ÉTAIT
L'HONNEUR DE LA JUSTICE DE SE DÉPARTIR DE SES RIGUEURS LORSQU'ELLES
sont pas indispensables:

—OH! SOYEZ TRANQUILLE, MONSIEUR, AVAIT RÉPONDU GRAVEMENT

greffier, ce n'est pas la bienveillance qui me manquera.

MAIS, DÈS QUE LE JUGE D'INSTRUCTION EUT LE DOS TOURNÉ, MÉCHINET MIT À RIRE.

IL NE ME FERAIT PAS TOUTES CES RECOMMANDATIONS, PENSAIT-IL, SOUPÇONNAIT LA VÉRITÉ, ET À QUEL POINT JE SUIS DÉVOUÉ À LA DÉFENSE ! QUELLE FUREUR, SAC À PAPIER ! S'IL VENAIT JAMAIS À APPRENDRE QU'IL AVAIT TRAHI LE SECRET DE L'INSTRUCTION, QUE J'AI ÉTÉ LE MESSAGER DE LA CORRESPONDANCE DE MONSIEUR DE BOISCORAN AVEC SES AMIS, QUE J'AI FAIT DE FRUMENCE CHEMINOT MON COMPLICE, QUE J'AI CORROMPU M. DE BLANGIN, LE GEÔLIER, POUR QUE MADEMOISELLE DE CHANDORÉ PÛT MARIER SON FIANCÉ !

CAR IL AVAIT FAIT TOUT CELA, C'EST-À-DIRE QUATRE FOIS PLUS QU'IL FALLAIT POUR ÊTRE CHASSÉ DU TRIBUNAL, ET MÊME POUR DEVENIR, PENDANT quelques mois, le pensionnaire de Blangin.

IL SENTAIT DES FRISSONS LUI COURIR LE LONG DE L'ÉCHINE, QUAND IL RÉFLÉCHISSAIT FROIDEMENT, ET IL ÉTAIT ENTRÉ DANS UNE FURIEUSE COLÈRE CE SOIR QUE SES SŒURS, LES DÉVOTES COUTURIÈRES, S'ÉTAIENT AMISÉES DE dire : « Décidément, Méchinot, tu es tout chose, depuis cette visite de mademoiselle de Chandoré. »

— BAVARDES INFERNALES ! S'ÉTAIT-IL ÉCRIÉ D'UN ACCENT À LES FAIRE ENFERMER sous terre, voulez-vous donc me voir sur l'échafaud !

MAIS S'IL AVAIT DES MOMENTS DE TRANSES, IL N'AVAIT PAS L'OMBRE D'UN REMORDS. M^{lle} DENISE L'AVAIT COMPLÈTEMENT ENSORCELÉ, ET NON MÊME SÉVÈREMENT QU'ELLE, IL JUGAIT LA CONDUITE DE M. GALPIN-D'ASSURÉMENT, M. DAVELINE N'AVAIT RIEN FAIT DE CONTRAIRE À LA LOI,

AVAIT VOLÉ L'ESPRIT DE LA LOI. AYANT EU LE TRISTE COURAGE D'UN
CONTRE UN AMI, IL N'AVAIT PAS SU DEMEURER IMPARTIAL. CRAIGNANT
TAXÉ DE FAIBLESSE, IL AVAIT EXAGÉRÉ LA DURETÉ. ET, SURTOUT, IL AVAIT
L'ENQUÊTE UNIQUEMENT DANS LE SENS DE SES CONVICTIONS, COMME SI
CRIME EÛT ÉTÉ PROUVÉ, ET SANS TENIR COMPTE DES INTÉRÊTS D'UN PRISONNIER
qui protestait de son innocence.

OR, MÉCHINET Y CROYAIT FERMEMENT, À CETTE INNOCENCE, ET IL ÉTAIT
INTIMEMENT PERSUADÉ QUE LE JOUR OÙ JACQUES DE BOISCORAN VERDICT
SON DÉFENSEUR SERAIT LE JOUR DE SA JUSTIFICATION. C'EST DIRE AVEC
ponctualité il se rendit au Palais attendre maître Magloire.

MAIS À MIDI, LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE N'AVAIT PAS PARU.
était encore en conférence chez M. de Chandoré.

Serait-il survenu quelque anicroche? pensa le greffier.

ET TELLE ÉTAIT SON INQUIÉTUDE QU'AU LIEU DE RENTRER DÉJEUNER
SEURS, IL ENVOYA UN GARÇON DE BUREAU LUI CHERCHER UN PETIT PAIN
arrosa d'un verre d'eau.

ENFIN, COMME TROIS HEURES SONNAIENT, MAÎTRE MAGLOIRE ET M.
FOLGAT ARRIVÈRENT, ET RIEN QU'À LEUR CONTENANCE, MÉCHINET
qu'il s'était trompé, et que Jacques ne s'était pas justifié.

Cependant, devant maître Magloire, il n'osa pas s'informer.

—VOICI LES PIÈCES, DIT-IL SIMPLEMENT, EN POSANT SUR UNE TABLE
IMMENSE CARTON. (MAIS, TIRANT MAÎTRE FOLGAT À L'ÉCART :) QU'ARRIVE
donc? demanda-t-il.

CERTES, LE GREFFIER S'ÉTAIT CONDUIT DE FAÇON À CE QU'ON N'EÛT PAS

SECRET POUR LUI, ET IL S'ÉTAIT TROP COMPROMIS POUR QU'ON NE Fût ASSURÉ DE SA DISCRÉTION. POURTANT, MAÎTRE FOLGAT N'OSA PAS PRESSURER sur lui de livrer le nom de M^{me} de Claudieuse, et évasivement:

—IL ARRIVE, RÉPONDIT-IL, QUE MONSIEUR DE BOISCORAN SE JUSTIFIE pleinement... il ne manque que des preuves à ses allégations, et nous nous occupons de les réunir...

ET IL ALLA S'ASSEOIR PRÈS DE MAÎTRE MAGLOIRE, LEQUEL ÉTAIT ATTENDU ET RETIRAIT DU CARTON DES QUANTITÉS DE PAPERASSES. AVEC CES DOCUMENTS, IL ÉTAIT AISÉ DE SUIVRE PAS À PAS L'ŒUVRE DE M. GALPIN-DAVELINE, DE SE RENDRE COMPTE DE SES EFFORTS ET DE COMPRENDRE sa stratégie.

C'EST LE DOSSIER DE COCOLEU QUE LES AVOCATS CHERCHÈRENT D'ABORD. ILS NE LE TROUVÈRENT PAS. DE LA DÉPOSITION DE L'IDIOT, DE L'INCENDIE, DES TENTATIVES FAITES DEPUIS POUR LUI ARRACHER UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE, DE L'EXPERTISE DES MÉDECINS, RIEN, PAS UN MOT. M. GALPIN-DAVELINE SUPPRIMAIT COCOLEU. ET C'ÉTAIT SON INTENT. L'ACCUSATION RETIENT LES TÉMOINS QUI LUI CONVIENNENT ET ÉCARTE les autres.

—AH! LE MÂTIN EST HABILE! GROMMELA MAÎTRE MAGLOIRE, désappointé.

L'habileté, en effet, était grande. M. Galpin-Daveline privait ainsi la DÉFENSE D'UN DE SES MOYENS LES PLUS SÛRS, D'UN EFFET PRÉVU, D'UN SUJET DE DISCUSSION PASSIONNÉ, D'UN DE CES INCIDENTS D'AUDIENCE peut-être, qui agissent si puissamment sur l'esprit des jurés.

—NOUS AVONS TOUJOURS LA RESSOURCE DE LE FAIRE CITER, AJOUTA M.

Magloire.

ILS AVAIENT CETTE RESSOURCE, C'EST VRAI. MAIS QUELLE DIFFÉRENCE ET DE RÉSULTAT! INVOQUÉ PAR L'ACCUSATION, COCOLEU ÉTAIT UN TÉMoin À CHARGE, ET LA DÉFENSE POUVAIT S'ÉCRIER D'UN ACCENT INDIGNÉ: «C'EST SUR LE TÉMOIGNAGE D'UN ÊTRE PAREIL QUE VOUS NOUS AVIEZ soupçonné d'un crime!...»

APPELÉ PAR LA DÉFENSE, AU CONTRAIRE, COCOLEU DEVENAIT EN QUELQUE SORTE UN TÉMoin À DÉCHARGE, C'EST-À-DIRE UN DE CES TÉMoinS QUI NE SUSPECTE TOUJOURS LE JURY, ET C'ÉTAIT ALORS L'ACCUSATION QUI S'ÉTAIT «QU'ESPÉREZ-VOUS DE CE PAUVRE IDIOT, DONT L'ÉTAT MENTAL EST TELLEMENT nous avons négligé sa déposition quand il vous accusait!»

—S'IL NOUS FAUT ALLER EN COUR D'ASSISES, MURMURA MAÎTRE FLOURENCE, C'EST ÉVIDEMMENT UNE CHANCE CONSIDÉRABLE QUI NOUS EST RAVIE. VOUS ÊTES LE PIVOT DE L'AFFAIRE CHANGÉ. MAIS ALORS, COMMENT MONSIEUR DAVELINE a-t-il établi-la culpabilité?

Oh! le plus simplement du monde.

LA DÉCLARATION DE M. DE CLAUDIEUSE PRÉCISANT L'HEURE DU CRIME ÉTAIT LE POINT DE DÉPART DE M. DAVELINE. DE LÀ, IL PASSA IMMÉDIATEMENT À LA DÉPOSITION DU GARS RIBOT, QUI AVAIT RENCONTRE M. DE BOISCORAN SE DIRIGEANT VERS LE VALPINSON PAR LE MARAIS, AVANT LE CRIME; ET AU TÉMOIGNAGE DE GAUDRY, QUI L'AVAIT VU REVENANT DU VALPINSON PAR LES BOIS APRÈS LE CRIME COMMIS. TROIS AUTRES TÉMoinS DÉCOUVERTS AU COURS DE L'INSTRUCTION PRÉCISAIENT ENCORE L'ITINÉRIER DE M. DE BOISCORAN. ET AVEC CELA SEUL, EN RAPPROCHANT LES HEURES DU CRIME, DAVELINE ARRIVAIT À PROUVER JUSQU'À L'ÉVIDENCE QUE LE PRÉVENU

ALLÉ AU VALPINSON ET NON AILLEURS, ET QU'IL S'Y TROUVAIT AU MO
crime.

QU'Y FAISAIT-IL? À CETTE QUESTION, LA PRÉVENTION RÉPONDAIT
CHARGES RELEVÉES DÈS LE PREMIER JOUR: PAR L'EAU OÙ JACQUES S'É
LAVÉ LES MAINS, PAR L'ENVELOPPE DE CARTOUCHE TROUVÉE SUR LE TR
DU CRIME, PAR L'IDENTITÉ DES GRAINS DE PLOMB EXTRAITS DE LA BL
DE M. DE CLAUDIEUSE ET DES GRAINS DE PLOMB DES CARTOUCHES DU F
Klebb, saisies à Boiscoran.

ET NULLE DISCUSSION, NUL ÉCART, PAS UNE SUPPOSITION. C'ÉTAIT SI
PRÉCIS ET FORMIDABLE À LA FOIS, ET EN APPARENCE AUSSI IRRÉFU
qu'une déduction mathématique.

—INNOCENT OU COUPABLE, DIT MAÎTRE MAGLOIRE À SON JEUNE CON
JACQUES EST PERDU SI VOUS N'ARRIVEZ PAS À RECUEILLIR QUELQUE PR
CONTRE MADAME DE CLAUDIEUSE. ET MÊME EN CE CAS, MÊME SI
JUSTICE ADMET QUE MADAME DE CLAUDIEUSE EST COUPABLE, JAMAIS
ne voudra croire que Jacques n'est pas complice...

CEPENDANT, ILS PASSÈRENT UNE PARTIE DE LA NUIT À BIEN EXAMINER
les interrogatoires et à étudier chacun des points de l'accusation.

ET LE MATIN, SUR LES NEUF HEURES, APRÈS QUELQUES HEURES SEULE
de sommeil, ils se rendaient ensemble à la prison.

Le geôlier de Sauveterre, la veille au soir, en soupant, avait dit à sa femme:

—J'EN AI ASSEZ DÉCIDÉMENT DE L'EXISTENCE QUE JE MÈNE ICI. J'AI T PEUR. ON M'A PAYÉ POUR PERDRE MA PLACE, N'EST-CE PAS? JE VEU m'en aller.

—TU N'ES QU'UN SOT, LUI AVAIT RÉPONDU SA FEMME. TANT C MONSIEUR DE BOISCORAN SERA PRISONNIER, ON PEUT ESPÉRER DES PROF Tu ne sais pas ce que ces Chandoré sont riches. Il faut rester...

AINSI QUE BEAUCOUP DE MARIS, BLANGIN AVAIT LA PRÉTENTION D'ÊT MAÎTRE DU LOGIS. IL Y CRIAIT TRÈS FORT. IL Y JURAIT À ÉCAILLER LE MURS. IL S'OUBLIAIT JUSQU'À DÉMONTRER À TOUR DE BRAS QU'IL ÉTAIT FORT. SEULEMENT... SEULEMENT,^mMBLANGIN AYANT DÉCIDÉ QU RESTERAIT, IL RESTAIT... ET ASSIS À L'OMBRE, DEVANT SA PORTE, EN PR PLUS SOMBRES PRESENTIMENTS, IL FUMAIT SA PIPE, LORSQUE MA MAGLOIRE ET MAÎTRE FOLGAT SE PRÉSENTÈRENT À LA PRISON, MUN laissez-passer de M. Galpin-Daveline.

DÈS QU'ILS ENTRÈRENT, IL SE LEVA. PENSANT BIEN QU'È^{lle} M ENISE LES AVAIT MIS DANS LE SECRET, IL LES CRAIGNAIT. AUSSI SOULEVA-T-IL PO son bonnet de laine, et retirant sa pipe de sa bouche:

—AH! CES MESSIEURS VIENNENT POUR MONSIEUR DE BOISCORAN, FI AVEC UN SOURIRE OBSÉQUIEUX. JE VAIS LES CONDUIRE. LE TEM seulement de prendre la clef de la cellule.

Maître Magloire le retint.

—Avant tout, demanda-t-il, comment va monsieur de Boiscoran?

—Comme ci comme ça, répondit le geôlier.

—Qu'a-t-il?

—EH! CE QU'ONT TOUS LES ACCUSÉS QUAND ILS VOIENT QUE LEUR A
prend une vilaine tournure.

LES DÉFENSEURS ÉCHANGÈRENT UN REGARD ATTRISTÉ. IL ÉTAIT CL
BLANGIN CROYAIT À LA CULPABILITÉ DE JACQUES, ET C'ÉTAIT D'UN
AUGURE. LES GENS QUI GARDENT LES PRISONNIERS ONT D'ORDINAIRE LI
EXCELLENT, ET SOUVENT LES AVOCATS LES CONSULTENT, À PEU PRÈS C
un auteur prend l'avis des gens du théâtre où il donne une pièce.

—Vous a-t-il dit quelque chose? interrogea maître Folgat.

—À MOI, PERSONNELLEMENT, PRESQUE RIEN, RÉPONDIT LE GEÔLIER
SECOUANT LA TÊTE;) MAIS ON A SON EXPÉRIENCE, N'EST-CE P
POURSUIVIT-IL. QUAND UN ACCUSÉ VIENT DE RECEVOIR SON AVOCAT
MONTE TOUJOURS LUI RENDRE UNE PETITE VISITE ET LUI OFFRIR QUELQ
HISTOIRE DE LUI REMETTRE DU CŒUR AU VENTRE... C'EST POURQUOI
dès que maître Magloire a été parti, j'ai grimpé les escaliers quatre à
quatre...

—Et vous avez trouvé monsieur de Boiscoran malade!

—JE L'AI TROUVÉ DANS UN ÉTAT À FAIRE PITIÉ, MESSIEURS. IL ÉTAIT
À PLAT VENTRE SUR SON LIT, LA TÊTE ENFONCÉE DANS SON OREIL
BOUGEANT PAS PLUS QU'UNE SOUCHE. J'ÉTAIS DANS SA CELLULE DEPUIS
D'UNE MINUTE, QU'IL N'AVAIT ENCORE RIEN ENTENDU... JE SECOUAI
CLEFS, JE PIÉTINAI, JE TOUSSAI, RIEN... L'INQUIÉTUDE ME PREND
M'APPROCHE ET JE LUI TAPE SUR L'ÉPAULE: «HÉ! MONSIEUR!...» CRIS

BONDIT HAUT COMME ÇA, ET SE METTANT SUR SON SÉANT. «QU'EST-CE
vous me voulez?» dit-il. Naturellement j'essaye de le consoler, de lui
EXPLIQUER QU'IL FAUT SE FAIRE UNE RAISON, QUE C'EST BIEN DÉSAGRÉABLE
PASSER AUX ASSISES, MAIS QU'APRÈS TOUT ON N'EN MEURT PAS, ET QU'
MÊME ON EN SORT BLANC COMME NEIGE QUAND ON A UN BON AVOCAT.
J'AURAIS AUSSI BIEN FAIT DE CHANTER «FEMME SENSIBLE!» PLUS JE LU
PARLAIS, PLUS SES YEUX FLAMBOYAIENT, ET SANS SEULEMENT ME LA
finir: «Sortez! se met-il à crier, sortez!»...

IL S'INTERROMPIT ET SE DÉTOURNA POUR TIRER UNE BOUFFÉE DE SA
Mais elle était éteinte. Il la mit dans la poche de sa veste et continua:

—JE POUVAIS LUI RÉPONDRE QUE J'AI LE DROIT D'ENTRER DANS LES CELLULES
QUAND IL ME PLAÎT ET D'Y RESTER TANT QUE JE VEUX. MAIS LES PRISONNIERS
SONT DES ENFANTS, IL NE FAUT PAS LES CONTRARIER. JE SORTIS
SEULEMENT, J'EUS SOIN D'OUVRIER LE GUICHET, ET J'Y RESTAI EN FACTION
MESSIEURS... DEPUIS VINGT ANS QUE JE SUIS DANS LES PRISONS, J'AI VU DE
DÉSESPOIRS... JAMAIS JE N'EN AI VU D'AUSSE TERRIBLE QUE CELUI DE
PAUVRE JEUNE HOMME. IL AVAIT SAUTÉ À TERRE DÈS QUE J'AVAIS EU
TALONS TOURNÉS, ET IL ALLAIT, ET IL VENAIT DANS SA CELLULE EN
TOUT HAUT. IL ÉTAIT PLUS BLANC QUE SA CHEMISE, ET IL LUI ROULAIT
des joues des larmes si grosses que je les voyais...

CHACUN DE CES DÉTAILS ÉVEILLAIT UN REMORDS DANS LE CŒUR DE M
MAGLOIRE. SON OPINION, DEPUIS LA VEILLE, NE S'ÉTAIT PAS SENSIBLE
MODIFIÉE, MAIS IL AVAIT EU LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR ET IL SE REPRÉ
amèrement sa dureté.

—J'ÉTAIS EN OBSERVATION DEPUIS UNE BONNE HEURE, AU MOINS
POURSUIVAIT LE GEÔLIER, QUAND VOILÀ QUE TOUT À COUP, MONSIEUR

BOISCORAN SAUTE SUR LA PORTE ET SE MET À LA SECOUER ET À LA T
GRANDS COUPS DE PIED ET À APPELER DE TOUTES SES FORCES. JE LE
ATTENDRE UN PEU, POUR QU'IL NE ME SACHE PAS SI PRÈS, ET ENFIN J'OU
EN FAISANT CELUI QUI A MONTÉ L'ESCALIER EN COURANT. DÈS QUE JE
«J'AI LE DROIT, N'EST-CE PAS, DE RECEVOIR DES VISITES?... ET PERSON
N'EST VENU ME DEMANDER?—PERSONNE.—VOUS EN ÊTES BIEN SÛR?
Très sûr!...»

»C'ÉTAIT COMME LE COUP DE LA MORT QUE JE LUI DONNAIS. IL SE TEN
FRONT À DEUX MAINS, COMME CELA, ET IL DISAIT: "PERSONNE! ET J'A
MÈRE, UNE FIANCÉE, DES AMIS! ALLONS, C'EST FINI!... JE N'EXISTE PLUS
SUIS ABANDONNÉ, RÉPROUVÉ, RENIÉ!..." IL DISAIT CELA D'UNE VOIX À
DES LARMES DES PIERRES DE LA PRISON, ET MOI, ÉMU, JE LUI PROPO
D'ÉCRIRE UNE LETTRE QUE JE FERAIS PORTER CHEZ MONSIEUR DE CHAN
MAIS AUSSITÔT, ENTRANT EN FUREUR: "NON, JAMAIS! S'ÉCRIA-T-IL, .
laissez-moi, je n'ai plus qu'à mourir..."

MAÎTRE FOLGAT N'AVAIT PAS PRONONCÉ UNE PAROLE, MAIS SA PÂ
trahissait son émotion.

—VOUS DEVEZ COMPRENDRE, MESSIEURS, DISAIT BLANGIN, QUE
N'ÉTAIS PAS RASSURÉ DU TOUT. LA CELLULE QU'OCCUPE MONSIEUR
BOISCORAN N'A PAS DE CHANCE. J'Y AI EU, DEPUIS QUE JE SUIS
SAUVETERRE, UN SUICIDE ET UNE TENTATIVE DE SUICIDE. SITÔT
J'APPELAI FRUMENCE CHEMINOT, UN PAUVRE DIABLE DE DÉTENU
M'AIDE DANS MON SERVICE, ET IL FUT CONVENU QUE NOUS MONTERION
GARDE À TOUR DE RÔLE, POUR NE PAS PERDRE L'ACCUSÉ DE VUE
MINUTE. MAIS LA PRÉCAUTION ÉTAIT INUTILE. LE SOIR, QUAND ON M
DÎNER DE MONSIEUR DE BOISCORAN, IL ÉTAIT TOUT À FAIT CALME, ET M
ME DIT QU'IL ALLAIT ESSAYER DE MANGER PARCE QU'IL VOULAIT CONSER

FORCES. PAUVRE MALHEUREUX! S'IL N'A DE FORCES QUE CELLES QU
DONNERA SON DÎNER D'HIER, IL N'IRA PAS LOIN. À PEINE AVAIT-IL
QUATRE BOUCHÉES QU'IL FUT PRIS D'UN TEL ÉTOUFFEMENT QUE NOUS
CRU, CHEMINOT ET MOI, QU'IL ALLAIT NOUS PASSER ENTRE LES MA
MÊME JE PENSAIS QUE CE SERAIT PEUT-ÊTRE UN BONHEUR. ENFIN, V
NEUF HEURES, IL ÉTAIT À PEU PRÈS REMIS, ET IL EST RESTÉ TOUTE
accoudé à sa fenêtre...

Maître Magloire était à bout.

—Montons, dit-il à son jeune confrère.

ILS MONTÈRENT. MAIS EN S'ENGAGEANT DANS LE CORRIDOR DES CELLU
APERÇURENT CHEMINOT, QUI DE LOIN LEUR FAISAIT SIGNE DE MA
doucement.

—Qu'arrive-t-il donc? demandèrent-ils à voix basse.

—JE CROIS QU'IL DORT, RÉPONDIT LE DÉTENU. PAUVRE HOMME! IL
peut-être qu'il est libre dans son beau château.

Sur la pointe du pied, maître Folgat s'approcha du guichet.

MAIS JACQUES ÉTAIT ÉVEILLÉ. IL AVAIT ENTENDU DES PAS ET DES VOIX
venait de sauter à terre.

Blangin ouvrit donc la porte, et dès le seuil:

—JE VOUS AMÈNE DU RENFORT, MON AMI, DIT MAÎTRE MAGLOIRE
PRISONNIER. MAÎTRE FOLGAT, MON CONFRÈRE VENU DE PARIS AVEC V
mère...

Froidement, sans un mot, M. de Boiscoran s'inclina.

—JE VOIS QUE VOUS M'EN VOULEZ, REPRIT LE CÉLÈBRE AVOCAT Sauveterre, j'ai été vif, hier, beaucoup trop vif..

Jacques secoua la tête et reprit d'un ton glacé:

—JE VOUS EN AI VOULU, DIT-IL, MAIS J'AI RÉFLÉCHI, ET MAINTENANT VOUS REMERCIE DE VOTRE FRANCHISE... AU MOINS JE SAIS MON SORT. SI J'ÉTAIS EN COUR D'ASSISES, INNOCENT, JE SERAIS CONDAMNÉ COMME ASSASSIN ET INCENDIAIRE. J'aviserais à ne pas passer en cour d'assises...

—Malheureux! Tout espoir n'est pas perdu!

—SI. DU MOMENT OÙ VOUS, QUI ÊTES MON AMI, VOUS NE M'AVEZ PAS CRU, QUI DONC ME CROIRAIT!

—MOI! S'ÉCRIA MAÎTRE FOLGAT. MOI, QUI SANS VOUS CONNAÎTRE CROIS À VOTRE INNOCENCE, ET QUI L'AFFIRME MAINTENANT QUE JE VOUS AI VU!

PLUS PROMPT QUE LA PENSÉE, JACQUES DE BOISCORAN SAISIT LA MAIN DU JEUNE AVOCAT, ET LA SERRANT D'UNE ÉTREINTE CONVULSIVE:

—POUR CETTE SEULE PAROLE QUE VOUS VENEZ DE PRONONCER, S'ÉCRIA IL, MERCI!... SOYEZ BÉNI, MONSIEUR, DE CETTE FOI QUE VOUS AVEZ M'OFFRÉ, MOI!

C'ÉTAIT LA PREMIÈRE FOIS, DEPUIS SON ARRESTATION, QUE L'INFORTUNE TRESSAILLAIT D'ESPÉRANCE ET DE JOIE. CE NE FUT, HÉLAS, QUE UN INSTANT DE TRESSAILLEMENT. SON REGARD, PRESQUE AUSSITÔT, S'ÉTEIGNIT, SON VISAGE DEVINT PLUS SOMBRE ENCORE, ET D'UNE VOIX SOURDE:

—Malheureusement, reprit-il, nul désormais ne peut rien pour moi. MAÎTRE MAGLOIRE A DÛ VOUS DIRE, MONSIEUR, MA LAMENTABLE HISTOIRE ET MES EXPLICATIONS; JE N'AI PAS DE PREUVES... OU DU MOINS, POUR EN FOURNIR, IL ME FAUDRAIT DESCENDRE À DE TELS DÉTAILS QUE LA JUSTICE NE SAURAIT LES ADMETTRE, OU QUE SI, PAR IMPOSSIBLE, ELLE LES ADMETTAIT, J'EN RESTERAI À TOUT JAMAIS AVILI À MES YEUX... IL EST DE CES GRANDES CONFIDENCES DONT IL EST INTERDIT DE PROFITER, DE CES SECRETS QUE L'ON NE LIVRE JAMAIS, DE CES VOILES QUE, MÊME AU PRIX DE LA VIE, ON NE SOULÈVE PAS... MIEUX VAUT ÊTRE CONDAMNÉ INNOCENT QU'ÊTRE ACCUSÉ GUILTY, INFÂME ET DÉGRADÉ. Messieurs, je renonce à me défendre...

POUR EXAMINER AINSI, À QUEL PARTI DÉSESPÉRÉ S'ÉTAIT-IL DONC ABANDONNÉ ? Ses défenseurs tremblaient de le deviner.

—VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE VOUS ABANDONNER AINSI, MONSIEUR, dit maître Folgat.

—Pourquoi?

—PARCE QUE VOUS N'ÊTES PAS SEUL EN CAUSE, MONSIEUR. PARCE QUE VOUS AVEZ DES PARENTS, DES AMIS...

UN SOURIRE D'AMÈRE IRONIE CRISPAIT LES LÈVRES DE JACQUES BOISCORAN.

—LEUR DOIS-JE DONC QUELQUE CHOSE, INTERROMPIT-IL, À EUX QUI NE M'ONT PAS MÊME EU LE COURAGE D'ATTENDRE, POUR ME RENIER, QUE LE JUGEMENT FÛT RENDU!... À EUX DONT LE VERDICT IMPITOYABLE A DEVANCÉ CELUI DU COUR D'ASSISES! C'EST D'UN INCONNU, C'EST DE VOUS, MONSIEUR FOLGAT, que me vient le premier témoignage de sympathie.

—AH! CE N'EST PAS VRAI! S'ÉCRIA MAÎTRE MAGLOIRE, ET VOUS LE S
bien!

Jacques ne parut pas l'entendre.

—DES AMIS! POURSUIVAIT-IL, C'EST VRAI, OUI, J'EN AVAIS AUX JO
PROSPÈRES... MONSIEUR GALPIN-DAVELINE ET MONSIEUR DAUBIGE
ÉTAIENT MES AMIS... L'UN EST DEVENU MON JUGE, LE PLUS CRUEL ET LE
IMPLACABLE DES JUGES, ET L'AUTRE, QUI EST PROCUREUR DE LA RÉPUB
N'A PAS MÊME ESSAYÉ DE VENIR À MON SECOURS... MAÎTRE MAGLOI
AUSSI ÉTAIT MON AMI, ET CENT FOIS IL M'AVAIT DIT QUE JE POUVAIS COM
SUR LUI COMME IL COMPTAIT SUR MOI, AUSSI EST-CE LUI QUE J'AVAIS CH
ENTRE TOUS POUR M'ASSISTER DE SES CONSEILS ET DE SON EXPÉRIENCE..
QUAND J'AI ENTREPRIS DE LUI DÉMONTRER MON INNOCENCE, IL M'A RÉP
que je mentais.

DE NOUVEAU LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE ESSAYA DE PROTES
en vain.

—DES PARENTS! CONTINUAIT JACQUES D'UN ACCENT OÙ VIBRAIENT T
SES COLÈRES, J'EN AI, VOUS AVEZ RAISON, J'AI UN PÈRE ET UNE MÈRE... C
SONT-ILS, PENDANT QUE LEUR FILS, VICTIME D'UNE FATALITÉ INOÛÏE, S
MISÉRABLEMENT DANS LES MAILLES DE LA PLUS ODIEUSE ET DE LA
PERFIDE DES INTRIGUES? MON PÈRE, TRANQUILLEMENT, RESTE À PARIS,
SES OCCUPATIONS ET À SES PLAISIRS ACCOUTUMÉS... MA MÈRE E
ACCOURUE À SAUVETERRE, ELLE Y EST EN CE MOMENT, MAIS C
INUTILEMENT QU'ON LUI A FAIT SAVOIR QU'IL M'ÉTAIT PERMIS DE RECE
VISITE. JE L'ATTENDAIS HIER, MAIS LE MALHEUREUX ACCUSÉ D'UN CRIME
PLUS SON FILS! C'EST EN VAIN QUE DU FOND DE L'ABÎME JE L'AI APPE
C'EST EN VAIN QUE JE L'AI ATTENDUE, COMPTANT LES SECONDES

palpitations de mon cœur! Elle n'est pas venue. Personne n'est venu. JE SUIS SEUL AU MONDE DÉSORMAIS, ET VOUS VOYEZ BIEN QUE J'AI LE DROIT de disposer de moi...

MAÎTRE FOLGAT N'EUT PAS L'IDÉE DE DISCUTER. À QUOI BON! EST-CE le désespoir raisonne? Il dit simplement:

—Vous oubliez mademoiselle de Chandoré, monsieur.

UN FLOT DE SANG EMPOURPRA LES JOUES DE JACQUES, ET AVEC UN LÉGER frémissement:

—Denise!... murmura-t-il.

—OUI, DENISE, POURSUIVIT LE JEUNE AVOCAT. VOUS OUBLIEZ SON COURAGE, SON DÉVOUEMENT ET TOUT CE QU'ELLE A TENTÉ POUR VOUS. DIREZ-VOUS QU'ELLE VOUS ABANDONNE ET QU'ELLE VOUS RENIE, CELLE QUI OUBLIANT POUR VOUS TOUTES SES TIMIDITÉS ET TOUTES SES PUDEURS, EST VENUE S'ENFERMER UNE NUIT DANS VOTRE PRISON! C'EST SON HONNEUR ET LA JEUNE FILLE QU'ELLE RISQUAIT, CAR ELLE POUVAIT ÊTRE DÉCOUVERTE COMME elle le savait. N'importe! elle n'a pas hésité...

—AH! VOUS ÊTES CRUEL, MONSIEUR, INTERROMPIT JACQUES. (ET SE LEVAIT À LE BRISER LE BRAS DE L'AVOCAT:) NE COMPRENEZ-VOUS DONC PAS MA DURETÉ? CONTINUA-T-IL, QUE C'EST SON SOUVENIR QUI ME TUE, ET QUE MON MALHEUR EST D'AUTANT PLUS AFFREUX QUE JE SAIS QUELLES FÉLICITÉS JE PERDS EN VOUS VOYANT. VOYEZ-VOUS DONC PAS QUE J'AIME DENISE COMME JAMAIS FEMME N'AURA ÉTÉ AIMÉE! AH! S'IL NE S'AGISSAIT QUE DE MOI!... MOI, DU MOINS, J'AI FAIT UNE FAUTE À EXPIER. MAIS ELLE! POURQUOI, MON DIEU, ME SUITEZ-VOUS TROUVÉ SUR SON CHEMIN! (IL DEMEURA PENSIF UNE MINUTE, PUIS:) CEPENDANT, AJOUTA-T-IL, PAS PLUS QUE MA MÈRE, ELLE N'EST VENUE

POURQUOI? AH! C'EST QUE SANS DOUTE ON LUI A TOUT RÉVÉLÉ. ON LUI A
comment je me trouvais au Valpinson le soir du crime...

—VOUS VOUS TROMPEZ, JACQUES, PRONONÇA MAÎTRE MAGLOIRE.
mademoiselle de Chandoré ne sait rien...

—Est-ce possible!

—MAÎTRE MAGLOIRE N'A POINT PARLÉ DEVANT ELLE, AJOUTA
FOLGAT, ET NOUS AVONS FAIT PROMETTRE À MONSIEUR DE CHANDORÉ
GARDER LE SECRET. J'AI SOUTENU QUE VOUS SEUL AVIEZ LE DROIT
d'apprendre la vérité à mademoiselle Denise.

—ALORS, COMMENT S'EXPLIQUE-T-ELLE QUE JE NE ME SOIS PAS
disculpé?

—Elle ne se l'explique pas.

—Grand Dieu! me croirait-elle donc coupable?

—Vous lui diriez que vous l'êtes, qu'elle refuserait de vous croire...

—Et cependant elle n'est pas venue hier...

—ELLE NE LE POUVAIT PAS, MONSIEUR. SI ON LUI A TU LA VÉRITÉ, ON
LA RÉVÉLER À VOTRE MÈRE. MADAME DE BOISCORAN A ÉTÉ COMME
FOUDROYÉE PAR CE DERNIER COUP. PENDANT PLUS D'UNE HEURE ELLE
RESTÉE SANS CONNAISSANCE ENTRE LES BRAS DE MADEMOISELLE DENISE.
QUAND ELLE EST REVENUE À ELLE, SA PREMIÈRE PAROLE A ÉTÉ POUR
mais il était trop tard pour se présenter à la prison...

EN INVOQUANT LE NOM DE MAD⁹¹DENISE, MAÎTRE FOLGAT AVAIT TROUVÉ

MOYEN LE PLUS SÛR, ET PEUT-ÊTRE LE SEUL, DE BRISER LA VOLONTÉ DE
Jacques.

—COMMENT JAMAIS M'ACQUITTER ENVERS VOUS, MONSIEUR! MURMURAIT-IL.

—EN ME JURANT DE RENONCER AU FUNESTE DESSEIN QUE VOUS AVIEZ
CONÇU, RÉPONDIT LE JEUNE AVOCAT. COUPABLE, JE VOUS DIRAIS: «SOUS
ÉTÉ ET JE SERAIS LE PREMIER À VOUS FOURNIR UNE ARME. LE SUICIDE SERAIT
EXPIATION. INNOCENT, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE VOUS TUER, CAR
suicide serait un aveu.

—Que faire?

—Vous défendre, lutter...

—Sans espoir?

—OUI, MÊME SANS ESPOIR. EST-CE QUE JAMAIS, EN PRÉSENCE DE
L'ENNEMI, VOUS AVEZ ÉTÉ TENTÉ DE VOUS FAIRE SAUTER LA CERVELLE?
VOUS SAVIEZ CEPENDANT QUE LES PRUSSIENS ÉTAIENT LES PLUS NOMBREUX
ET QUE PROBABLEMENT ILS SERAIENT VAINQUEURS! N'IMPORTE! EH BIEN,
VOUS ÊTES EN PRÉSENCE DE L'ENNEMI, ET EUSSIEZ-VOUS LA CERTITUDE
D'ÊTRE VAINCU, C'EST-À-DIRE CONDAMNÉ, QUE JE VOUS DIRAIS ENCORE:
«IL FAUT COMBATTRE!» VOUS SERIEZ CONDAMNÉ ET À LA VEILLE DE MONTRE
L'ÉCHAFAUD, QUE JE VOUS DIRAIS TOUJOURS: «IL FAUT VIVRE JUSQUE-LÀ
D'ICI LÀ TEL ÉVÉNEMENT PEUT SURGIR QUI DÉNONCE LE COUPABLE!»
MÊME SI CET ÉVÉNEMENT NE SE PAS PRÉSENTER, JE VOUS RÉPÉTERAIS QUAND MÊME
«IL FAUT ATTENDRE LE BOURREAU POUR PROTESTER DU HAUT DE LA
FORME CONTRE L'ERREUR JUDICIAIRE DONT VOUS ÊTES VICTIME ET
dernière fois affirmer votre innocence...»

Peu à peu, à la voix de maître Folgat, Jacques s'était redressé.

—SUR MON HONNEUR, MONSIEUR, PRONONÇA-T-IL, JE VOUS JURE j'aurai le courage d'aller jusqu'au bout.

—Bien! approuva maître Magloire, bien, très bien!

—Mais qu'allons-nous tenter? demanda Jacques.

—AVANT TOUT, RÉPONDIT MAÎTRE FOLGAT, JE PRÉTENDS RECOMMEN VOTRE PROFIT, L'INSTRUCTION SI INCOMPLÈTE DE MONSIEUR GALPIN-D. CE SOIR MÊME, MADAME VOTRE MÈRE ET MOI PARTONS POUR PARIS. VIENS VOUS DEMANDER LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES, ET AUSSI MOYENS D'EXPLORER VOTRE MAISON DE LA RUE DES VIGNES ET RECHERCHER L'AMI DONT VOUS AVIEZ EMPRUNTÉ LE NOM ET LA SERVAN vous servait...

Un grincement de verrous l'interrompit.

LE JUDAS PRATIQUÉ DANS LA PORTE DE LA CELLULE S'OUVRAIT, ET AU se collait le visage rubicond de Blangin.

—MONSIEUR, DIT-IL, MADAME DE BOISCORAN EST AU PARLOIR, ET VOUS PRIE DE DESCENDRE DÈS QUE VOUS AUREZ TERMINÉ AVEC CE messieurs...

Jacques était devenu très pâle.

—MA MÈRE! MURMURA-T-IL. (ET TOUT AUSSITÔT:) NE VOUS ÉL pas! cria-t-il au geôlier, nous allons avoir fini! (Trop grande était son AGITATION POUR QU'IL PÛT LA MAÎTRISER.) IL FAUT QUE NOUS EN RES POUR AUJOURD'HUI, MESSIEURS, DIT-IL À MAÎTRE MAGLOIRE ET À

Folgat, je n'ai plus ma tête à moi..

MAIS MAÎTRE FOLGAT, AINSI QU'IL VENAIT DE L'ANNONCER, ÉTAIT PRÊT À PARTIR POUR PARIS LE SOIR MÊME.

—LE SUCCÈS DÉPEND DE LA RAPIDITÉ DE NOS MOUVEMENTS, PRONONÇA-T-IL. PERMETTEZ-MOI D'INSISTER POUR OBTENIR IMMÉDIATEMENT les quelques renseignements dont j'ai besoin.

—C'EST UNE TÂCHE IMPOSSIBLE QUE VOUS ENTREPRENEZ, MONSIEUR FOLGAT, commença-t-il.

—FAITES TOUJOURS CE QUE MON CONFRÈRE VOUS DEMANDE, INTERROMPIT maître Magloire.

SANS PLUS RÉSISTER, ET, QUI SAIT!, AGITÉ PEUT-ÊTRE DU SECRET QU'IL NE S'AVOUAIT PAS, JACQUES DE BOISCORAN MIT LE JEUNE AVOCAT AU COURS DE FAIT DES MOINDRES CIRCONSTANCES DE SES RELATIONS AVEC ^{M^{ME}} CLAUDIEUSE. IL LUI APPRIT À QUELLE HEURE ELLE VENAIT RUE DES FÈVES, DE QUEL CHEMIN ELLE PRENAIT, ET COMMENT ELLE ÉTAIT VÊTUE habituellement.

LES CLEFS DE LA MAISON ÉTAIENT À BOISCORAN, DANS UN TIROIR QU'IL INDICAIT. IL N'Y AVAIT QU'À LES DEMANDER À ANTOINE.

IL DIT ENSUITE COMMENT ON ARRIVERAIT PEUT-ÊTRE À SAVOIR AU JUSTIF QU'ÉTAIT DEvenu CET ANGLAIS, SON AMI, DONT IL AVAIT EMPRUNTÉ LE NOM. SIR FRANCIS BURNETT AVAIT UN FRÈRE À LONDRES. JACQUES IGNORAIT L'ADRESSE PRÉCISE, MAIS IL SAVAIT QU'IL FAISAIT DES AFFAIRES CONSIDÉRABLES AVEC L'INDE, ET QU'IL AVAIT ÉTÉ AUTREFOIS LE CAISSIER PRINCIPAL D'UNE célèbre maison de banque Gilmour et Benson.

QUANT À SA SERVANTE ANGLAISE, QUI AVAIT TENU PENDANT TROIS ANS LE MÉNAGE, RUE DES VIGNES, JACQUES L'AVAIT PRISE LES YEUX FERMÉS, SUR LA SEULE RECOMMANDATION D'UN BUREAU DE PLACEMENT DE LA RUE FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, ET JAMAIS IL NE S'ÉTAIT OCCUPÉ D'AUTREMENT QUE POUR LUI PAYER SES GAGES OU LUI DONNER DE TEMPS EN TEMPS AUTRE QUELQUE GRATIFICATION. CE QU'IL POUVAIT DIRE, ET ENCORE PAR HASARD QU'IL L'AVAIT APPRIS, C'EST QUE CETTE FILLE S'APPELAIT MARY WOOD, QU'ELLE ÉTAIT NÉE À FOLKESTONE, OÙ SES PARENTS TENAIENT UNE AUBERGE DE MATELOTS, ET QU'AVANT DE VENIR EN FRANCE, ELLE AVAIT HABITÉ LIVERPOOL, OÙ ELLE ÉTAIT FEMME DE CHAMBRE À L'HÔTEL *Adolphi*.

SOIGNEUSEMENT, MAÎTRE FOLGAT PRIT NOTE DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS.

—EN VOICI PLUS QU'IL NE FAUT, S'ÉCRIA-T-IL, POUR OUVRIR LA CAMBRIÈRE. JE N'AI PLUS À VOUS DEMANDER QUE L'ADRESSE ET LE NOM DE VOS FOURNISSEURS DE LA RUE DES VIGNES.

—VOUS EN TROUVEREZ LA LISTE SUR UN PETIT PORTEFEUILLE QUI EST DANS LE MÊME TIROIR QUE LES CLEFS. LÀ SONT AUSSI TOUS LES TITRES ET TOUTES LES PAPIERS RELATIFS À LA MAISON. ENFIN, VOUS FERIEZ PEUT-ÊTRE BIEN D'EMMENER ANTOINE, QUI EST UN HOMME DÉVOUÉ.

—CERTES, JE L'EMMÈNERAI, PUISQUE VOUS LE PERMETTEZ, DIT LE JURY AVOCAT. (ET SERRANT PRÉCIEUSEMENT TOUTES SES NOTES;) MON VOYAGE AJOUTA-T-IL, NE DURERA PAS PLUS DE TROIS OU QUATRE JOURS, ET, À MON RETOUR, SELON LES CIRCONSTANCES, NOUS DRESSERONS NOTRE PLAIDOIRIE EN VOTRE DÉFENSE... D'ICI LÀ, MON CHER CLIENT, BON COURAGE.

SUR QUOI, AYANT APPELÉ BLANGIN POUR QU'IL LEUR OUVRÎT LA PO

DONNÉ À JACQUES DE BOISCORAN UNE POIGNÉE DE MAIN, MAÎTRE FOL
et maître Magloire se retirèrent.

—Eh bien! descendons-nous, à présent? demanda le geôlier.

MAIS JACQUES NE LUI RÉPONDIT PAS. C'EST DU PLUS PROFOND DU CŒUR
QU'IL AVAIT SOUHAITÉ LA VISITE DE SA MÈRE; PUIS VOICI QU'AU MOMENT
LA VOIR, IL SE SENTAIT ASSAILLI DE TOUTES SORTES D'APPRÉHENSIONS
LA DERNIÈRE FOIS QU'IL L'AVAIT EMBRASSÉE, C'ÉTAIT À PARIS, DANS LE
SALON DE LEUR HÔTEL. IL PARTAIT, LE CŒUR GONFLÉ D'ESPÉRANCE ET
POUR REJOINDRE M^le DENISE, ET IL SE RAPPELAIT QUE SA MÈRE LUI A
dit: «Je ne te verrai plus, maintenant, que la veille de ton mariage...»

ET C'EST DANS LE PARLOIR D'UNE PRISON, ACCUSÉ D'UN CRIME
ABOMINABLE, QU'IL ALLAIT LA REVOIR... ET PEUT-ÊTRE DOUTAIT-EL
innocence!

—Monsieur, madame la marquise vous attend, insista le geôlier.

À la voix de cet homme, Jacques tressaillit.

—Je suis à vous, répondit-il, marchons!

ET TOUT EN DESCENDANT L'ESCALIER, IL N'ÉTAIT PRÉOCCUPÉ QU'
COMPOSER SON VISAGE ET DE S'ARMER DE COURAGE ET DE SANG-FROID.
CAR IL NE FAUT PAS, SE DISAIT-IL, QU'ELLE SE DOUTE DE L'HORREUR
situation.

Au bas de l'escalier, montrant une porte:

—VOILÀ LE PARLOIR, DIT BLANGIN. QUAND MADAME LA MARQUISE V
sortir, vous m'appellerez.

Sur le seuil, Jacques s'arrêta.

LE PARLOIR DE LA PRISON DE SAUVETERRE EST UNE IMMENSE S
VOÛTÉE, ÉCLAIRÉE PAR DEUX ÉTROITES FENÊTRES ARMÉES D'UNE D
RANGÉE DE SOLIDES BARREAUX. POINT DE MEUBLES, SINON UN B
GROSSIER SCÉLLÉ DANS LE MUR HUMIDE ET MALPROPRE. ET SUR CE BAN
PLEINE LUMIÈRE, ÉTAIT ASSISE OU PLUTÔT AFFAÏSÉE, ET COMME PRIV
sentiment, la marquise de Boiscoran.

L'APERCEVANT, JACQUES EUT À PEINE LA FORCE D'ÉTOUFFER UN C
DOULEUR ET D'EFFROI. ÉTAIT-CE BIEN SA MÈRE, CETTE VIEILLE
AMAIGRIE, AU TEINT PLOMBÉ, AUX YEUX ROUGIS, ET DONT LES
tremblaient!

—Ô mon Dieu! murmura-t-il.

Elle l'entendit, car elle releva la tête; et le reconnaissant, elle essay
DE SE DRESSER; MAIS SES FORCES LA TRAHIRENT, ET ELLE RET
lourdement sur le banc en s'écriant:

—Jacques, mon fils!

ELLE AUSSI, ELLE ÉTAIT ÉPOUVANTÉE, EN VOYANT CE QU'AVAIENT F
Jacques deux mois d'angoisses et d'insomnies.

MAIS DÉJÀ IL S'ÉTAIT AGENOUILLÉ À SES PIEDS, SUR LES DALLES BOUE
et d'une voix à peine intelligible:

—ME PARDONNES-TU, BALBUTIA-T-IL, LES HORRIBLES SOUFFRANCES
te cause?

ELLE LE CONSIDÉRA UN MOMENT AVEC UNE EXPRESSION, DÉLIRANTE, TOUT À COUP, LUI PRENANT LA TÊTE À DEUX MAINS ET L'EMBRASSANT avec une violence passionnée:

—SI JE TE PARDONNE!... S'ÉCRIA-T-ELLE. HÉLAS! QU'AI-JE À pardonner! Coupable, je t'aimerais toujours, et tu es innocent!

JACQUES RESPIRA PLUS LIBREMENT. À L'ACCENT DE SA MÈRE, IL COMPRENDIT qu'elle était sûre de lui.

—Et mon père? interrogea-t-il.

De fugitives rougeurs marbrèrent les joues blêmes de la marquise.

—JE LE VERRAI DEMAIN, RÉPONDIT-ELLE, CAR JE PARS CE SOIR avec maître Folgat...

—Quoi! faible comme tu l'es!

—Il le faut.

—MON PÈRE NE SAURAIT-IL ABANDONNER SES COLLECTIONS HUIT JOURS? Comment n'est-il pas ici? Me croit-il donc coupable?

—C'EST PRÉCISÉMENT PARCE QU'IL EST SÛR DE TON INNOCENCE QU'IL EST À PARIS. IL NE TE CROIT PAS EN DANGER. IL PRÉTEND QUE LA JUSTICE ne saurait se tromper...

—Je l'espère bien! fit Jacques avec un sourire forcé. (Et changeant aussitôt de ton:) ET DENISE, DEMANDA-T-IL, POURQUOI NE T'A-T-ELLE pas accompagnée?

—PARCE QUE JE NE L'AI PAS VOULU. ELLE NE SAIT RIEN. IL A ÉTÉ COUPABLE.

QU'ON NE PRONONCERAIT PAS DEVANT ELLE LE NOM DE MADAME CLAUDIEUSE, ET JE VOULAIS, MOI, TE PARLER DE CETTE EXÉCRABLE FEMME. JACQUES, MON PAUVRE ENFANT, VOIS OÙ T'A CONDUIT UNE PASSION si coupable!

Il ne répondit pas.

—Tu l'aimais? reprit M^{me} de Boiscoran.

—J'ai cru l'aimer.

—Et elle?

—Oh! elle! Dieu seul peut savoir le secret de cette âme troublée.

—Il n'y a donc rien à espérer d'elle, ni pitié ni remords...

—RIEN. JE L'AI ABANDONNÉE, ELLE S'EST VENGÉE. ELLE M'A PRÉVENU...

M^{me} de Boiscoran soupira.

—C'EST CE QUE JE PENSAIS, DIT-ELLE. DIMANCHE DERNIER, ALORS J'IGNORAIS TOUT, JE ME SUIS TROUVÉE PRÈS D'ELLE À L'ÉGLISE. INVOLONTAIREMENT, J'ADMIRAIS SON CALME RECUEILLEMENT, LA PURETÉ DE SON REGARD, LA NOBLESSE ET LA SIMPLICITÉ DE SON MAINTIEN.

HIER, QUAND J'AI APPRIS LA VÉRITÉ, J'AI FRÉMI! J'AI COMPRIS COMMENT IL PEUT ÊTRE REDOUTABLE UNE FEMME QUI PEUT AFFECTER UN TEL CALME ET UN TEL DÉVOUEMENT, QUAND SON AMANT EST EN PRISON ACCUSÉ DU CRIME QU'ELLE A COMMIS!

—Rien au monde ne saurait la troubler, ma mère.

AINSI IL POUVAIT SUIVRE À DISTANCE TOUTES LES PHASES ET JUSQU'aux moindres incidents du procès.

SEULEMENT, C'EST EN VAIN QU'ON LE PRESSAIT DE VENIR, QU'ON conjurait dans l'intérêt même de son fils. Il ne bougeait toujours pas.

UNE SEULE FOIS, AYANT REÇU, PAR L'ENTREMISE DE M^{lle} CHANDORÉ, UNE LETTRE DE JACQUES, IL COMMANDA À SON VALET DE CHAMBRE PRÉPARER SA MALLE POUR LE SOIR MÊME. MAIS, AU DERNIER MOMENT, IL AVAIT ORDONNÉ DE LA DÉFAIRE, DISANT QU'IL AVAIT RÉFLÉCHI, QU'IL NE PARTIRAIT PAS. «IL SE PASSE QUELQUE CHOSE D'EXTRAORDINAIRE DANS L'ESPRIT DE MONSIEUR LE MARQUIS», DISAIT AUX AUTRES DOMESTIQUES LE valet de chambre de confiance.

ET, DANS LE FAIT, IL PASSAIT SES JOURNÉES ET UNE PARTIE DE SES JOURNÉES DANS SON CABINET, AFFAISSÉ SUR SON FAUTEUIL, MANGEANT À PEINE, DORMANT PLUS, INSENSIBLE À TOUT CE QUI S'AGITAIT AUTOUR DE LUI. SUR SA TABLE, IL AVAIT RANGÉ BIEN EN ORDRE TOUTES SES LETTRES DE SAUVETÉ. SANS CESSE IL LES LISAIT ET LES RELISAIT, LES COMPARANT ENTRE ELLES, COMMENTANT TOUTES LES PHRASES, ESSAYANT, SANS Y PARVENIR, de dégager la vérité de cette masse de détails et de renseignements.

C'EST QU'IL ÉTAIT BIEN LOIN DE SA SÉCURITÉ SUPERBE DU PREMIER MOMENT. C'EST QUE CHAQUE JOUR LUI AVAIT APPORTÉ UN DOUTE, CHAQUE COURRIER UNE INCERTITUDE. C'EST QUE, SANS TRÊVE NI RELÂCHE, IL ÉTAIT ASSAILLI PAR LES PLUS HORRIBLES CRAINTES. IL LES ÉCARTAIT, MAIS TOUTES ELLES REVENAIENT, PLUS FORTES ET PLUS IRRÉSISTIBLES À CHAQUE JOUR, comme les lames de la marée montante.

AINSI UN MATIN, DE TRÈS BONNE HEURE, IL ÉTAIT DANS SON CABINET

ANGOISSES ÉTAIENT PLUS INTOLÉRABLES QUE DE COUTUME, CAR LA MAÎTRE FOLGAT LUI AVAIT ÉCRIT : « *Demain cesseront nos incertitudes. Demain le secret sera levé, et M. Jacques pourra recevoir maître Magloire, le défenseur qu'il a choisi. Aussitôt, vous aurez des nouvelles.* »

CES NOUVELLES, M. LE MARQUIS DE BOISCORAN LES ATTENDAIT. ET, FOIS DÉJÀ, IL AVAIT SONNÉ POUR DEMANDER SI LE FACTEUR N'ÉTAIT PAS lorsque tout à coup son valet de chambre parut, et d'un air effaré :

—MADAME LA MARQUISE, MONSIEUR, DIT-IL. ELLE VIENT D'ARRIVER Antoine, le domestique de monsieur Jacques...

IL N'AVAIT PAS ACHÉVÉ QUE LA MARQUISE ENTRAIT, PLUS DÉFAITE ET QUE LA VEILLE DANS LE PARLOIR DE LA PRISON, ÉCRASÉE QU'ELLE ÉTAIT fatiguées d'une nuit de chemin de fer.

LE MARQUIS, LUI, S'ÉTAIT DRESSÉ TOUT D'UNE PIÈCE. ET DÈS QUE LE DE CHAMBRE FUT SORTI ET LA PORTE REFERMÉE, D'UNE VOIX FRÉMISSANT cette voix qui sollicite et cependant redoute une réponse décisive :

—Il arrive quelque chose d'extraordinaire? dit-il.

—Oui.

—Heureux ou malheureux?

—Triste!

—Dieu! Jacques aurait-il avoué?

—Comment avouerait-il, puisqu'il est innocent!

—Il s'est excusé, alors?

—POUR MOI, POUR MAÎTRE FOLGAT, POUR LE DOCTEUR SEIGNEBOS, POUR NOUS TOUS QUI LE CONNAISSONS ET QUI L'AIMONS, OUI. NON POUR LE PUBLIC, POUR SES ENNEMIS, POUR LA JUSTICE... IL EXPLIQUE TOUT, MAIS LES PREUVES LUI MANQUENT.

LE VISAGE DÉJÀ SI SOMBRE DU MARQUIS DE BOISCORAN S'ASSOMBRISSAIT ENCORE.

—En d'autres termes, on doit le croire sur parole, fit-il.

—Ne le croyez-vous donc pas?

—Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de ses juges...

—EH BIEN! POUR SES JUGES, ON TROUVERA DES PREUVES. MAÎTRE FOLGAT, QUI VIENT D'ARRIVER PAR LE MÊME TRAIN QUE MOI, ET QUE VOUS VERRAZ AUJOURD'HUI MÊME, ESPÈRE EN DÉCOUVRIR.

—Des preuves de quoi?

PEUT-ÊTRE M^{ME} DE BOISCORAN AVAIT-ELLE APPRÉHENDÉ CET ACCUSATION. ELLE AVAIT DÛ S'Y PRÉPARER, ET CEPENDANT IL LA TROUBLAIT.

—JACQUES, COMMENÇA-T-ELLE, A ÉTÉ L'AMANT DE LA COMTESSE CLAUDIEUSE...

—AH! AH! INTERROMPIT LE MARQUIS. (ET D'UN TON D'OFFENSANTE INSOLENCIE.) C'EST UNE HISTOIRE D'ADULTÈRE, AJOUTA-T-IL.

La marquise ne répondit pas.

—QUAND MADAME DE CLAUDIEUSE, POURSUIVIT-ELLE, A APPRIS LE MARIAGE DE JACQUES ET QU'IL L'ABANDONNAIT, EXASPÉRÉE, ELLE A VOULU SE VENGER...

—Et, pour se venger, elle a essayé d'assassiner son mari.

—Elle voulait être libre...

D'UN FORMIDABLE JURON, LE MARQUIS DE BOISCORAN INTERROMPIT SA FEMME:

—ET VOILÀ TOUT CE QUE JACQUES A TROUVÉ! S'ÉCRIA-T-IL. C'EST LA TENDANCE À ABOUTIR À CETTE HISTOIRE QU'IL S'EST TUÉ PENDANT L'INSTRUCTION!

—VOUS NE ME LAISSEZ PAS PARLER, MONSIEUR. NOTRE FILS EST VICTIME DE COÏNCIDENCES INOÛÏES...

—NATURELLEMENT! LES COÏNCIDENCES INOÛÏES SONT L'ÉTERNEL REFUGES DE QUELQUES MILLIERS DE GREDINS QUE L'ON CONDAMNE CHAQUE AN. PENSEZ-VOUS DONC QU'ILS AVOUENT? JAMAIS. INTERROGEZ-LES, TOUS VOUS PROUVERONT QU'ILS SONT VICTIMES DE LA FATALITÉ, D'UNE MALCHANCE TÉNÉBREUSE ET, ENFIN, D'UNE ERREUR JUDICIAIRE. COMME S'IL POUVAIT Y AVOIR DES ERREURS JUDICIAIRES, À NOTRE ÉPOQUE, APRÈS L'ENQUÊTE DU JUGE D'INSTRUCTION ET L'EXAMEN DE LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION...

—Vous verrez maître Folgat, il vous dira ses espérances.

—Et si elles échouent?... M^{me} de Boiscoran baissa la tête.

—Qu'advierait-il? insista le marquis.

—TOUT NE SERAIT PAS ENCORE PERDU, MONSIEUR; MAIS ALORS N'AUURIONS CETTE HORRIBLE DOULEUR DE VOIR NOTRE FILS TRADUIT D'ASSISES.

LA HAUTE TAILLE DU VIEUX GENTILHOMME S'ÉTAIT REDRESSÉE, S'EMPOURPRAIT, SES NARINES SE GONFLAIENT, LA PLUS ÉPOUVANTABLE CÉTINCELAIT DANS SES YEUX.

—JACQUES EN COUR D'ASSISES! S'ÉCRIT-IL D'UNE VOIX FORMIDABLE C'EST VOUS QUI VENEZ ME DIRE CELA, FROIDEMENT, COMME UNE CHOSE TOUTE NATURELLE, COMME UNE CHOSE POSSIBLE!... ET QU'ARRIVERA-T-IL PASSE EN COUR D'ASSISES? IL SERA CONDAMNÉ, ET ON VERRA UN BOISCORAN AU BAGNE!... Mais non, ce n'est pas vrai!... Je ne prétends PAS QU'UN BOISCORAN NE PUISSE COMMETTRE UN CRIME, LA PASSION A DES ENTRAÎNEMENTS INSENSÉS.. SEULEMENT, UN BOISCORAN REVENU À LA FERAIT JUSTICE LUI-MÊME. LE SANG LAVE TOUT. JACQUES, LUI, PRÉFÈRE LE BOURREAU, IL ATTEND, IL RUSE, IL VEUT PLAIDER.. POURVU QU'IL SAUVE SA TÊTE, IL SERA CONTENT. IL S'ESTIMERA HEUREUX S'IL EN EST QUIT AVEC QUELQUES ANNÉES DE TRAVAUX FORCÉS.. ET CE LÂCHE SERAIT UN BOISCORAN, IL COULERAIT DE MON SANG DANS SES VEINES! ALLONS DONC, madame. Jacques n'est pas mon fils!

SI ÉCRASÉE QUE FÛT LA MARQUISE, ELLE SE REDRESSA SOUS CETTE INFLUENCE atroce.

—Monsieur! s'écria-t-elle.

Mais M. de Boiscoran était hors d'état de rien entendre.

—JE SAIS CE QUE JE DIS, CONTINUA-T-IL. JE ME SOUVIENS DE TOUT, MADAME, SI VOUS AVEZ TOUT OUBLIÉ... ALLONS, UN RETOUR SUR VOTRE PA

RAPPELEZ-VOUS LA DATE DE LA NAISSANCE DE JACQUES, ET DITES-MOI quelle année monsieur de Margeril a refusé de se battre avec moi!

L'indignation rendait des forces à la marquise.

—ET C'EST AUJOURD'HUI, S'ÉCRIT-ELLE, QUE VOUS VENEZ ME DIRE après trente ans, et dans quelles circonstances, ô mon Dieu!

—OUI, APRÈS TRENTE ANS! L'ÉTERNITÉ PASSERAIT SUR DE TELS SOUS QU'ELLE NE LES EFFACERAIT PAS. ET SANS CES CIRCONSTANCES QUE INVOQUEZ, JE NE VOUS AURAIS RIEN DIT, JAMAIS.. AU TEMPS DONT JE VOUS PARLE, J'AVAIS À CHOISIR ENTRE DEUX RÔLES: JE POUVAIS ÊTRE À MON PROPRE RIDICULE OU ODIEUX. J'AI PRÉFÉRÉ ME TAIRE ET NE PAS ÉCLAIRCIR VOS DOUTES.. C'EN ÉTAIT FAIT DU BONHEUR, J'AI VOULU CONSERVER LE MIEUX. NOUS AVONS VÉCU EN BONNE INTELLIGENCE, MAIS ENTRE NOUS, TOUJOURS ainsi qu'un mur d'airain, s'est dressé le soupçon.

DOUTANT, JE ME SUIX TU. MAIS, AUJOURD'HUI QUE LES FAITS DONNENT raison à mes doutes, je vous le répète: Jacques n'est pas mon fils!

AU FOND DE COMBIEN D'EXISTENCES, PAISIBLES EN APPARENCE ET HEUREUSES, REPOSENT AINSI, COMME DE SUBTILS POISONS AU FOND D'UNE COUPE D'EAU LIMPIDE, D'ATROCES DÉFIANCES QUI, À LA MOINDRE secousse, remontent à la surface.

ÉPERDUE DE DOULEUR, DE HONTE ET DE COLÈRE, LA MARQUISE Boiscoran se tordait les mains.

—QUELLE HUMILIATION! S'ÉCRIAIT-ELLE. CE QUE VOUS FAITES EST HONTE À MONSIEUR. C'EST UNE INDIGNITÉ QUE D'AJOUTER CE SUPPLICE INFÂME à un martyr que j'endure!

M. de Boiscoran riait d'un rire convulsif.

—EH BIEN! OUI, C'EST VRAI, UN JOUR J'AI ÉTÉ IMPRUDENTE INCONSIDÉRÉE. J'ÉTAIS JEUNE, JE NE SAVAIS RIEN DE LA VIE, LE MONDE FAISAIT FÊTE, ET VOUS, MON MARI, MON GUIDE, TOUT À VOTRE AMOUR VOUS PARAISSEZ M'ABANDONNER... JE N'AI PAS SU PRÉVOIR LES CONSÉQUENCES D'UNE COQUETTERIE BIEN INOFFENSIVE...

—VOYEZ-LES DONC, MAINTENANT, CES CONSÉQUENCES. APRÈS TRENTE ANS, JE RENIE L'ENFANT QUI PORTE MON NOM ET JE DIS QUE, S'IL EST INNOCENT, IL EXPIE LA FAUTE DE SA MÈRE. FATALEMENT, VOTRE FILS VA CONVOITER ET PRENDRE LA FEMME D'UN AUTRE, ET, L'AYANT PRISE EN JUSTICE QU'IL PÉRISSE PAR UN ADULTÈRE...

—MAIS VOUS SAVEZ BIEN QUE JE N'AI PAS TRAHI MES DEVOIRS, MONSIEUR!

—Je ne sais rien...

—VOUS L'AVEZ RECONNU, CEPENDANT, PUISQUE VOUS VOUS ÊTES REFUSÉ À UNE EXPLICATION QUI M'EÛT JUSTIFIÉE...

—C'EST VRAI, J'AI REULÉ DEVANT UNE EXPLICATION QUI, AVEC VOTRE INTRAITABLE ORGUEIL, EÛT ABOUTI FATALEMENT À UNE RUPTURE, C'EST UN AFFREUX SCANDALE.

LA MARQUISE EÛT PU RÉPONDRE À SON MARI QU'EN SE REFUSANT À LA JUSTIFICATION, IL AVAIT RENONCÉ AU DROIT D'ARTICULER UN REPROCHE. —
bon!

—TOUT CE QUE JE SAIS, CONTINUAIT-IL, C'EST QU'IL Y A DE PAR LE MARI UN HOMME QUE J'AI VOULU TUER. LES PROPOS DE DEUX FATS M'AVAIENT

LIVRÉ SON NOM. JE SUIS ALLÉ LE TROUVER EN LUI DISANT QUE J'EXIGEAI
SATISFACTION ET QUE JE COMPTAIS ASSEZ SUR SON HONNEUR POUR
DISSIMULER, MÊME À NOS TÉMOINS, LE MOTIF RÉEL DE NOTRE RENCON
m'a refusé la satisfaction que je lui demandais, répondant qu'il ne me
LA DEVAIT PAS, QUE VOUS AVIEZ ÉTÉ CALOMNIÉE ET QU'IL NE SE BATAIT
avec moi que si je l'insultais publiquement...

—Eh bien!...

—QUE FAIRE APRÈS CELA? COMMENCER UNE ENQUÊTE? VOUS
PRÉCAUTIONS DEVAIENT ÊTRE PRISES POUR QU'ELLE N'ABOUTÎT PAS.
ÉPIER? C'EÛT ÉTÉ ME DÉGRADER INUTILEMENT, PUISQUE VOUS ÉTIEZ SUR
GARDES. FALLAIT-IL PLAIDER EN SÉPARATION? LA LOI M'OFFRAIT
RESSOURCE. JE POUVAIS VOUS TRAÎNER DEVANT DES JUGES, VOUS LIVRER À
SARCASMES DE MON AVOCAT ET M'EXPOSER AUX RAILLERIES DU VÔTRE.
J'AVAIS LE DROIT DE NOUS AVILIR, DE DÉSHONORER MON NOM, DE CLAQUER
NOTRE HONTE, DE L'AFFICHER, DE LA PUBLIER DANS LES JOURNAUX
plutôt être dupe mille fois!

M^{me} de Boiscoran semblait confondue.

—VOILÀ DONC, MURMURA-T-ELLE, L'EXPLICATION DE VOTRE CONDUITE
depuis tant d'années...

—OUI. VOILÀ POURQUOI, TOUT À COUP, J'AI RENONCÉ AUX AFFAIRES
QUE VOUS APPELIEZ AMBITIEUX. VOILÀ POURQUOI JE ME SUIS DÉROBÉ
MONDE, OÙ TOUJOURS IL ME SEMBLAIT VOIR LES VISAGES SOURIRE SUR
PASSAGE... VOILÀ POURQUOI, VOUS ABANDONNANT L'ÉDUCATION DE VOS
FILS ET LA DIRECTION DE VOTRE MAISON, JE SUIS DEVENU L'ÉCRIVAIN
COLLECTIONNEUR, LE MANIAQUE ÉGOÏSTE QUE L'ON CONNAÎT! EST-CE

D'AUJOURD'HUI SEULEMENT QUE VOUS DÉCOUVREZ QUE VOUS AVEZ GÂTÉ VOTRE VIE?

IL Y AVAIT PLUS DE COMPASSION QUE DE RESENTIMENT DANS LE REGARD dont M^{me} de Boiscoran enveloppait son mari.

—VOUS M'AVEZ DIT VOS INJUSTES SOUPÇONS, MONSIEUR, RÉPONDIT-ELLE, MAIS J'ÉTAIS FORTE DE MON INNOCENCE, ET J'ESPÉRAIS QUE LE TEMPS ET VOTRE conduite les avaient effacés...

—La foi perdue ne revient plus.

—JAMAIS L'ÉPOUVANTABLE IDÉE NE M'ÉTAIT VENUE QUE VOUS DOUTIEZ que vous pouviez douter de votre paternité!

Le marquis de Boiscoran secouait la tête.

—C'ÉTAIT AINSI, CEPENDANT, DIT-IL. J'AI CRUELLEMENT SOUFFERT. JACQUES. OUI, MALGRÉ TOUT, MALGRÉ MOI-MÊME, JE L'AIMAIS! N'AVAIS PAS TOUTES LES QUALITÉS QUI SONT L'ORGUEIL ET LA JOIE D'UNE FEMME. N'ÉTAIT-IL PAS GÉNÉREUX ET FIER, OUVERT À TOUS LES NOBLES SENTIMENTS, AFFECTUEUX ET TOUJOURS EMPRESSÉ DE ME PLAIRE! JAMAIS JE N'AI EU LE MOINDRE MOT À ME LOUER DE LUI. ET ENCORE EN CES DERNIERS TEMPS, PENDANT CETTE EXÉCRABLE GUERRE, N'A-T-IL PAS FAIT PREUVE DE LA PLUS RARE BRAVOURE? N'A-T-IL PAS VAILLamment CONQUIS LA CROIX QU'ON LUI A DONNÉE? TOUJOURS, DE TOUS CÔTÉS, ME SONT VENUES À SON SUJET DE VOS FÉLICITATIONS. ON ME VANTAIT SON INTELLIGENCE, SON APPLICATION, SON TRAVAIL. HÉLAS! C'EST QUAND ON ME DISAIT QUE J'ÉTAIS UN HEUREUX HOMME QUE J'ÉTAIS LE PLUS MALHEUREUX DES HOMMES. COMBIEN DE FOIS M'EST-IL PAS ARRIVÉ, D'UN MOUVEMENT IRRÉSISTIBLE, DE L'ATTIRER SUR MON CŒUR! MAIS AUSSITÔT LE DOUTE HORRIBLE TRESSAILLAIT EN MOI. S'

PAS MON FILS!... ET JE LE REPOUSSAIS, ET DANS SES TRAITS JE CHERCHAI quelque chose des traits de l'autre.

SA COLÈRE S'ÉPUISAIT, USÉE PAR SON EXCÈS MÊME. IL S'ATTENDRISSAIT SE LAISSANT TOMBER SUR UN FAUTEUIL, ET CACHANT SON VISAGE EN SES mains:

—S'IL ÉTAIT MON FILS, CEPENDANT! MURMURA-T-IL. S'IL ÉTAIT INDIgné, AH! CE DOUTE EST INTOLÉRABLE!... ET MOI QUI ME SUIS OBSTINÉ À NE PAS BOUGER D'ICI!... MOI QUI N'AI RIEN FAIT POUR LUI!... JE POUVAIS TOUJOURS DÉBUTER. IL M'EÛT ÉTÉ SI FACILE D'OBTENIR QUE L'INSTRUCTION FÛT CONTE nue AUTRE QU'À CE GALPIN-DAVELINE, SON AMI AUTREFOIS, MAINTENANT mon ennemi mortel!

M. DE BOISCORAN L'AVAIT DIT, L'ORGUEIL DE LA MARQUISE ÉTAIT INTÉRIEUR ET CEPENDANT, BLESSÉE AUSSI CRUELLEMENT QU'UNE FEMME PUISSE L'ÊTRE, ELLE REFOULAIT TOUTES LES RÉVOLTES DE SON ÊTRE ET, SONGEANT À SA mort, elle demeurait humble.

TIRANT DE SON SEIN UNE LETTRE QUE JACQUES LUI AVAIT FAIT PARVENIR pendant la soirée de son départ, elle la tendit à son mari en disant:

—Voulez-vous lire ce que vous écrit notre fils, monsieur?

D'UNE MAIN TREMBLANTE, LE MARQUIS PRIT CETTE LETTRE, ET, L'ÊTRE brisée, il lut:

M'abandonnez-vous donc, mon père, quand tout le monde m'abandonne? Jamais votre affection ne m'a été si nécessaire. Le péril est immense. Tout est contre moi. Jamais un tel concours de circonstances fatales ne s'est vu. Peut-être me

sera-t-il impossible de démontrer mon innocence. Mais vous, est-il possible que vous croyiez votre fils coupable d'un crime stupide et lâche?... Oh, non! n'est-ce pas? Ma résolution est prise, je lutterai jusqu'au bout... Jusqu'à mon dernier souffle, je défendrai, non ma vie, mais mon honneur... Ah! si vous saviez!... Mais il est de ces choses qu'on n'écrit pas, et qu'on ne peut dire qu'à son père... Je vous en conjure, venez, que je vous voie, que votre main serre la mienne... Ne refusez pas cette consolation suprême à votre malheureux fils.

D'un bloc, le marquis s'était dressé.

—OH, OUI! BIEN MALHEUREUX! S'ÉCRIA-T-IL. (ET S'INCLINANT À DEVANT SA FEMME:) JE VOUS AI INTERROMPUE, FIT-IL. MAINTENANT, JE prie de tout me dire...

L'AMOUR DE LA MÈRE ÉTOUFFA LE RESENTIMENT DE LA FEMME. L'OMBRE D'UNE HÉSITATION, ET COMME SI RIEN NE SE FÛT PASSÉ, ^{M^{me}} Boiscoran répéta le récit de Jacques à maître Magloire.

Le marquis semblait un homme assommé.

—C'EST INOUI! RÉPÉTAIT-IL. (ET QUAND SA FEMME EUT ACHÉVÉ:) DONC, REPRIT-IL, POURQUOI JACQUES S'ÉTAIT SI FORT IRRITÉ QUAND V AVEZ PARLÉ D'INVITER MADAME DE CLAUDIEUSE, ET POURQUOI IL VOUS DIT QUE, S'IL LA VOYAIT ENTRER PAR UNE PORTE, IL SORTIRAIT PAR Nous ne comprenions pas cette aversion...

—Hélas! ce n'était pas de l'aversion. Jacques ne faisait en cela que servir la savante dissimulation de madame de Claudieuse.

EN MOINS D'UNE MINUTE, LES RÉOLUTIONS LES PLUS OPPOSÉES SE LUTTAIENT sur le visage de M. de Boiscoran. Il hésita, et enfin :

—TOUT CE QUI EST POSSIBLE POUR RÉPARER MON INACTION, DIT-IL, ferai. J'irai à Sauveterre. Il faut que Jacques soit sauvé. Monsieur de MARGERIL EST TOUT-POUISSANT, VOYEZ-LE, JE VOUS LE PERMETS, JE VOUS le demande...

DEUX LARMES BRÛLANTES, LES PREMIÈRES DEPUIS LE COMMENCEMENT de cette scène, jaillirent des yeux de la marquise.

—NE COMPRENEZ-VOUS DONC PAS, MONSIEUR, DIT-ELLE, QUE CE QUE VOUS ME DEMANDEZ EST MAINTENANT IMPOSSIBLE... TOUT, OUI, TOUT LE MONDE, EXCEPTÉ CELA!... MAIS JACQUES ET MOI SOMMES INNOCENTS. Dieu aura pitié de nous, maître Folgat nous sauvera.

XIX

Déjà maître Folgat était à l'œuvre.

CONFIANCE EN SA CAUSE, CONVICTION DE L'INNOCENCE DE JACQUES, ATTRAIT DE L'INCONNU, FIÈVRE DE LA LUTTE, INCERTITUDE DU SUCCÈS, CONVOITISE DU SUCCÈS, AFFECTION, INTÉRÊT, PASSION, TOUT SE RÉUNISSAIT POUR EXALTER LE GÉNIE DU JEUNE AVOCAT ET FOUETTER SON ACTIVITÉ. DESSUS DE TOUT ENCORE PLANAIT, MYSTÉRIEUX ET INDÉFINISSABLE, un sentiment que lui inspirait M^{lle} de Chandoré.

CAR IL AVAIT SUBI LE CHARME, COMME TOUS LES AUTRES. CE N'ÉTAIT

de l'amour, car dire amour, c'est dire espérance, et il savait bien que
TOUTE ET À TOUT JAMAIS ^{LE} DENISE APPARTENAIT À JACQUES; C'ÉTAIT
SENTIMENT PUISSANT ET DOUX, QUI LUI FAISAIT SOUHAITER SE DÉVOUER
ELLE ET DÉSIRER D'ÊTRE POUR QUELQUE CHOSE DANS SA VIE ET DANS
BONHEUR. C'EST POUR ELLE QUE, SACRIFIANT TOUTES SES AFFAIRES ET C
SES CLIENTS, IL ÉTAIT RESTÉ À SAUVETERRE. C'EST POUR ELLE SURT
voulait sauver Jacques de Boiscoran.

À PEINE ARRIVÉ À LA GARE, IL AVAIT LAISSÉ LA MARQUISE DE BOISCO
LA GARDE DU VIEIL ANTOINE ET, SAUTANT DANS UNE VOITURE, IL S'É
conduire chez lui.

LA VEILLE, IL AVAIT ADRESSÉ UNE DÉPÊCHE, SON DOMESTIQUE L'ATTEN
EN MOINS DE RIEN, IL EUT CHANGÉ DE VÊTEMENTS. REMONTANT AUSSI
VOITURE, IL PARTIT À LA RECHERCHE DE L'HOMME LE PLUS APTE, SELON
éclaircir cette ténébreuse intrigue.

C'ÉTAIT UN CERTAIN GOUDAR, QUI AVAIT À LA PRÉFECTURE DE POLI
FONCTIONS ASSEZ MAL DÉFINIES, MAIS ASSEZ BIEN RÉTRIBUÉES POUR
DONNER L'AISANCE. C'ÉTAIT UN DE CES AGENTS À TOUT FAIRE, QUE LA
RÉSERVE POUR LES OPÉRATIONS DÉLICATES ET LES EXPÉDITIONS SCABREU
OÙ IL FAUT À LA FOIS DU FLAIR ET DU TACT, UNE INTRÉPIDITÉ À TOUT
et un imperturbable sang-froid.

MAÎTRE FOLGAT AVAIT EU OCCASION DE LE CONNAÎTRE ET DE L'APPR
LORS DE L'AFFAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ESCOMPTE MUTUEL. LANCÉ S
TRACES DU GÉRANT, QUI S'ÉTAIT ENFUI LAISSANT UN DÉFICIT DE P
MILLIONS, GOUDAR L'AVAIT REJOINT ET ARRÊTÉ AU CANADA, APRÈS TR
de courses effrénées à travers l'Amérique.

MAIS LE JOUR DE SON ARRESTATION, CE GÉRANT N'AVAIT SUR LUI, DANS SON PORTEFEUILLE ET DANS SES MALLES, QUE QUARANTE-TROIS MILLE FRANCS. OÙ QU'ÉTAIENT DEVENUS LES MILLIONS? LORSQU'ON L'INTERROGEA, IL RÉPONDIT QU'ILS ÉTAIENT DISSIPÉS; QU'IL AVAIT JOUÉ À LA BOURSE, QU'IL AVAIT ÉTÉ MALHEUREUX...

TOUT LE MONDE LE CRUT, SAUF GOUDAR. SUREXCITÉ PAR L'APPÂT D'UNE RÉCOMPENSE MAGNIFIQUE, IL SE REMIT EN CAMPAGNE ET RÉUSSIT, EN MOINS DE SIX SEMAINES, À RETROUVER SEIZE CENT MILLE FRANCS QUI AVAIENT ÉTÉ DÉPOSÉS À LONDRES CHEZ UNE FEMME DE MŒURS ÉQUIVOQUES.

L'HISTOIRE ELLE-MÊME EST BIEN CONNUE. CE QU'ON IGNORE, C'EST LE GÉNIE D'INVESTIGATION, LA FERTILITÉ DE RESSOURCES ET D'EXPÉRIENCE QU'AVAIT DÛ DÉPLOYER GOUDAR POUR OBTENIR UN TEL RÉSULTAT. OR, FOLGAT LE SAVAIT EXACTEMENT, LUI QUI AVAIT ÉTÉ LE CONSEIL ET L'AVOCAT DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ESCOMPTE MUTUEL. ET IL S'ÉTAIT BIEN CONSCIENT QUE SI JAMAIS UNE OCCASION SE PRÉSENTAIT, C'EST À CET HABILE HOMME QU'IL AURAIT RECOURS.

GOUDAR, QUI ÉTAIT MARIÉ ET PÈRE DE FAMILLE, DEMEURAIT AU 15, ROUTE DE VERSAILLES, TOUT PRÈS DES FORTIFICATIONS.

IL OCCUPAIT, SEUL AVEC LES SIENS, UNE PETITE MAISON DONT IL ÉTAIT LE SEUL PROPRIÉTAIRE, VÉRITABLE RETRAITE DU SAGE, AVEC UN JARDINET EN FACE DE LA ROUTE ET, DE L'AUTRE CÔTÉ, UN VASTE JARDIN OÙ IL CULTIVAIT DES PÊCHES ET DES FRUITS ADMIRABLES, ET OÙ IL ÉLEVAIT TOUTES SORTES D'ANIMAUX.

CAR C'EST UN FAIT À REMARQUER QUE TOUS CES HOMMES DE POLICE, QUI REMUENT À LA JOURNÉE LE FUMIER SOCIAL, ADORENT LA CAMPAGNE, DÉGOÛTÉS SANS DOUTE DES HOMMES, AIMENT DE PASSION LES BÊTES ET LES

fleurs.

LORSQUE MAÎTRE FOLGAT DESCENDIT DE VOITURE DEVANT CETTE PLA
HABITATION, UNE JEUNE FEMME DE VINGT-CINQ ANS, ÉBLOUISSANTE
BEAUTÉ, DE JEUNESSE ET DE FRAÎCHEUR, JOUAIT DANS LE JARDINET AVEC
petite fille de trois à quatre ans, toute blonde et toute rose.

—MONSIEUR GOUDAR, MADAME? DEMANDA MAÎTRE FOLGAT AP
avoir salué.

LA JEUNE FEMME ROUGIT LÉGÈREMENT, ET MODESTE, MAIS
embarrassée:

—MON MARI, MONSIEUR, RÉPONDIT-ELLE D'UNE VOIX ADMIRABLE
TIMBRÉE, EST DANS LE JARDIN, ET VOUS LE TROUVEREZ EN PRENANT
allée qui tourne la maison.

AYANT SUIVI L'INDICATION, LE JEUNE AVOCAT NE TARDA PAS À APERC
son homme.

LA TÊTE COUVERTE D'UN VIEUX CHAPEAU DE PAILLE, EN PANTOUFLES
BRAS DE CHEMISE, AYANT DEVANT LUI UN TABLIER BLEU À PIÈCE ET À P
comme en portent les jardiniers, Goudar était grimpé sur une échelle
ET S'APPLIQUAIT À LOGER DANS DES SACS DE CRIN LES SUPERBES CHASSI
de ses treilles.

ENTENDANT LE SABLE CRISSER SOUS DES PAS, IL TOURNA LA TÊTE, ET
suite:

—Tiens! fit-il, maître Folgat chez moi!... Bonjour, maître!

GRANDE FUT LA SURPRISE DU JEUNE AVOCAT DE SE VOIR AINSI RECONN

PREMIER COUP D'ŒIL. IL N'ÛT CERTES PAS, LUI, RECONNU AINSI LE PO
PLUS DE TROIS ANS S'ÉTAIENT ÉCOULÉS DEPUIS QU'ILS NE S'ÉTAIENT V
combien de temps s'étaient-ils vus! pas une heure en deux fois.

IL EST VRAI QUE GOUDAR ÉTAIT UN DE CES HOMMES DONT ON NE G
PAS SOUVENIR. DE TAILLE MOYENNE, IL N'ÉTAIT NI GRAS NI MAIGRE, NI B
BLOND, NI JEUNE NI VIEUX. UN EMPLOYÉ AUX PASSEPORTS E
CERTAINEMENT ÉCRIT AINSI SON SIGNALEMENT: FRONT ORDINAIR
ORDINAIRE, BOUCHE ORDINAIRE, YEUX DE COULEUR INDÉCISE, ABSENCE
signes particuliers.

ON NE POUVAIL PAS DIRE QU'IL EÛT L'AIR NIAIS, MAIS IL N'AVAIT PAS
INTELLIGENT. EN LUI, TOUT ÉTAIT ORDINAIRE, MOYEN ET INDÉCIS. PA
SAILLANT. IL DEVAIT FATALEMENT PASSER INAPERÇU ET ÊTRE OUBLIÉ
passé.

—VOUS ME VOYEZ EN TRAIN DE PRÉPARER MA RÉCOLTE POUR L'HIVER
IL À MAÎTRE FOLGAT. AGRÉABLE BESOGNE! CEPENDANT JE SUIS À V
Encore ces trois grappes dans ces trois sacs, et je descends.

Ce fut l'affaire d'un instant, et dès qu'il fut à terre:

—Eh bien! interrogea-t-il, que dites-vous de mon jardin?

ET TOUT DE SUITE IL VOULUT FAIRE VISITER SON DOMAINE, ET A
EXTASES D'UN PROPRIÉTAIRE, IL VANTAIT LA SAVEUR DE SES POIRES DUCH
IL EXALTAIT LES COULEURS ÉCLATANTES DE SES DAHLIAS, IL C
L'AMÉNAGEMENT DE SA BASSE-COUR, OÙ SE VOYAIENT DES CABANES PO
LES LAPINS ET UN BASSIN POUR LES CANARDS DE TOUTES COULEURS E
espèces les plus variées.

DU FOND DU CŒUR, MAÎTRE FOLGAT MAUDISSIONS CES ENTHOUSIASME QUE DE TEMPS PERDU!... MAIS QUAND ON ATTEND UN SERVICE D'HOMME, C'EST BIEN LE MOINS QU'ON FLATTE SA MANIE. AU RENCHÉRISSAIT-IL SUR TOUS LES ÉLOGES. ET TOUJOURS DANS LE BUT DE CONCILIER LES BONNES GRÂCES DU POLICIER, TIRANT UN ÉTUI À CIGARETTES lui présentant tout ouvert:

—Vous en offrirais-je un? fit-il.

—MERCI, JE NE FUME JAMAIS, RÉPONDIT GOUDAR. (ET VOYANT L'ÉTONNEMENT DE L'AVOCAT:) JAMAIS CHEZ MOI, DU MOINS, AJOUTA-T-IL. J'ai cru remarquer que l'odeur du tabac déplaît à ma femme...

POSITIVEMENT, SI MAÎTRE FOLGAT N'ÉÛT PAS CONNU L'HOMME, IL L'ÉPARGNERAIT POUR QUELQUE BON ET SIMPLE RENTIER, INOFFENSIF ET RIEN MOINS QUE SUBTIL, ET, LUI TIRANT SA RÉVÉRENCE, IL SE FÛT RETIRÉ. MAIS IL L'ÉPARGNERAIT L'ŒUVRE, ET À SA SUITE IL VISITA ET ADMIRA ENCORE UNE SERRE BIEN ÉQUIPEE la couche des melons et la force des asperges.

JUSQU'À CE QU'ENFIN, CONDUISANT SON HÔTE AU FOND DU JARDIN, IL MONTRA une tonnelle où se trouvaient une table et des sièges rustiques:

—MAINTENANT, DIT GOUDAR, ASSEYONS-NOUS, MAÎTRE, ET DITES-MOI VOTRE AFFAIRE, CAR CE N'EST PAS POUR L'UNIQUE PLAISIR DE VISITER votre domaine que vous êtes venu...

GOUDAR ÉTAIT DE CES HOMMES QUI ONT REÇU EN LEUR VIE PLUS DE CONFIDENCES QUE DIX CONFESSEURS, DIX AVOUÉS ET DIX MÉDECINS ensemble. On pouvait tout lui dire.

SANS L'OMBRE D'UNE HÉSITATION, ET TOUT D'UN TRAIT, MAÎTRE FOLGAT

L'histoire de Jacques et de M^{me} de Claudieuse.

IL ÉCOUTA SANS UN MOT, SANS UN GESTE, SANS QU'UN DES MUSCLES son visage tressaillît. Et quand l'avocat eut achevé :

—Eh bien! demanda-t-il.

—AVANT TOUT, RÉPONDIT MAÎTRE FOLGAT, JE VOUDRAIS IMPRESSION. ADMETTEZ-VOUS LES EXPLICATIONS DE MONSIEUR Boiscoran?

—Pourquoi non? J'en ai, par ma foi, vu bien d'autres!

—ALORS VOUS PENSEZ QUE, MALGRÉ TANT DE CHARGES QUI L'ACCABLE, il faut croire à son innocence?

—PERMETTEZ, JE NE PENSE RIEN. DIABLE! IL FAUT ÉTUDIER UNE AFFAIRE AVANT D'ÉMETTRE SON OPINION. (IL SOURIT, ET REGARDANT LE JEUNE AVOCA MAIS VOILÀ BIEN DES PRÉAMBULES, FIT-IL. QU'ATTENDEZ-VOUS DONC de moi?)

—VOTRE AIDE, POUR FAIRE JAILLIR LA VÉRITÉ. L'HOMME DE LA PRÉFECTURE ASSURÉMENT, S'ATTENDAIT À QUELQUE PROPOSITION DE CE GENRE. Ayez une minute de réflexion, regardant fixement maître Folgat:

—SI JE VOUS AI BIEN COMPRIS, REPRIT-IL, VOUS VOUDRIEZ PROCÉDER à une contre-instruction au bénéfice de la défense?

—Précisément.

—Et à l'insu de l'accusation?

—Juste.

—EH BIEN! IL M'EST IMPOSSIBLE DE VOUS SERVIR. LE JEUNE AVOCAT ÉT
TROP AU COURANT DES AFFAIRES POUR N'AVOIR PAS PRÉVU UNE CERTAIN
résistance, et il s'était préoccupé des moyens de triompher.

—Ce n'est pas votre dernier mot, mon cher Goudar, dit-il.

—PARDONNEZ-MOI. JE NE M'APPARTIENS PAS, J'AI UN EMPLOI ET D
occupations journalières...

—VOUS POUVEZ DEMANDER, ET ON NE VOUS REFUSERAIT CERTAINEM
pas un congé d'un mois.

—C'EST VRAI, MAIS IL EST CERTAIN AUSSI QU'ON S'INQUIÉTERAIT
PRÉFECTURE DE CE CONGÉ. ON ME SURVEILLERAIT PROBABLEMENT. ET
VENAIT À DÉCOUVRIR QUE JE ME MÊLE DE FAIRE DE LA POLICE POUR
COMPTE DES PARTICULIERS, ON ME LAVERAIT LA TÊTE SOLIDEMENT ET
priverait de mes services.

—Oh!...

—IL N'Y A PAS DE «OH!» ON FERAIT CE QUE JE VOUS DIS, ET ON AU
RAISON. CAR ENFIN, OÙ IRIONS-NOUS, ET QUE DEVIENDRAIENT LA SÉCUR
LA LIBERTÉ INDIVIDUELLES, SI LE PREMIER VENU AVAIT LE DROIT D'EM
LES AGENTS DE LA PRÉFECTURE ET DE LES EMPLOYER À SA FANTAISIE?
deviendrais-je, si je venais à perdre ma place?

—LA FAMILLE DE MONSIEUR DE BOISCORAN EST RICHE ET TÉMOIGN
magnifiquement sa reconnaissance à l'homme qui le sauverait...

—ET SI JE NE LE SAUVAIS PAS! ET SI AU LIEU DE RÉUSSIR À DÉMON
SON INNOCENCE, JE NE PARVENAIS QU'À RECUEILLIR DES PREUVES NOUVE

de sa culpabilité?

L'OBJECTION ÉTAIT SI FORTE QUE MAÎTRE FOLGAT N'ESSAYA MÊME PAS
la discuter.

—JE POURRAIS, DIT-IL, VOUS REMETTRE COMME ENTRÉE DE JEU
certaine somme qui vous resterait acquise quel que fût le résultat...

—QUELLE SOMME? UNE CENTAINE DE LOUIS? CERTES, CENT LOUIS
SONT PAS À DÉDAIGNER, MAIS QU'EN FERAIS-JE, SI J'ÉTAIS MIS À PIED?
N'AI PAS À PENSER QU'À MOI; J'AI UNE FEMME ET UN ENFANT, ET POUR T
FORTUNE CETTE BICOQUE QUI N'EST MÊME PAS FINIE DE PAYER. MA FEM
QUI EST ORPHELINE, N'AVAIT EN DOT QUE SON ÉTAT DE REPRISEUSE
DENTELLES ET DE CACHEMIRE. MA PLACE N'EST PAS LE PÉROU, MAIS
LES GRATIFICATIONS EXTRAORDINAIRES, ELLE ME VAUT, BON AN MAL A
ou huit mille francs, sur lesquels j'en économise deux ou trois...

D'un geste amical, le jeune avocat l'arrêta.

—Si je vous offrais dix mille francs?...

—Une année d'appointements...

—SI JE VOUS EN OFFRAIS QUINZE MILLE?... GOUDAR NE RÉPONDIT
mais son œil brilla.

—C'EST UNE AFFAIRE INTÉRESSANTE QUE CELLE DE MONSIEUR
BOISCORAN, POURSUIVIT MAÎTRE FOLGAT, ET TELLE QU'IL NE S'EN P
GUÈRE. L'HOMME QUI PARVIENDRAIT À DÉMONTRER L'INANITÉ
l'accusation grandirait singulièrement sa réputation...

—Se ferait-il aussi des amis au parquet?

—J'AVOUE QUE JE NE LE PENSE PAS. L'HOMME DE LA POLICE SECOU
la tête.

—EH BIEN! MOI, DIT-IL, J'AVOUE QUE CE N'EST NI POUR LA GLOIRE NI
AMOUR DE L'ART QUE JE TRAVAILLE. OH! JE SAIS BIEN QUE LA VANITÉ
GRAND MOBILE DE QUELQUES-UNS DE MES CONFRÈRES; J'AI CONNU LE P
TABARET, JE CONNAIS LECOQ... JE SUIS PLUS POSITIF. MON MÉTIER NE
JAMAIS PLU, ET SI JE CONTINUE À L'EXERCER, C'EST FAUTE D'ARGENT P
ENTREPRENDRE UN AUTRE. IL DÉSESPÈRE MA FEMME, D'AILLEURS, QUI
PAS TANT QUE JE SUIS DEHORS, ET QUI TREMBLE TOUJOURS QU'ON NE
rapporte un beau matin avec un couteau planté entre les épaules.

SANS CESSER D'ÉCOUTER, MAÎTRE FOLGAT AVAIT TIRÉ DE SA POCHE ET
sur la table un portefeuille fort gonflé.

—AVEC QUINZE MILLE FRANCS, PRONONÇA-T-IL, ON PEUT ENTREPRE
quelque chose...

—C'EST VRAI... IL Y A À VENDRE, TOUCHANT MON JARDIN, UN TERR
M'IRAIT COMME UN GANT. LE COMMERCE DES FLEURS RAPPORTE GRO
PARIS ET PLAIRAIT JOLIMENT À MA FEMME. ON PEUT GAGNER BEAU
avec les fruits...

L'avocat comprenait bien qu'il tenait son homme.

—AJOUTEZ, MON CHER GOUDAR, INSISTA-T-IL, QU'EN CAS DE SUCCÈS,
QUINZE MILLE FRANCS NE SERAIENT QU'UN ACOMPTE. PEUT-ÊTRE
DOUBLERAIENT-ON. MONSIEUR DE BOISCORAN EST LE PLUS GÉNÉREUX
HOMMES, ET CE LUI SERAIT UNE JOIE QUE DE RÉCOMPENSER ROYALEM
l'homme qui l'aurait sauvé...

IL OUVRAIT SON PORTEFEUILLE, TOUT EN PARLANT, ET IL EN TIRAIT QUINZE
de mille francs qu'il étalait sur la table.

—À TOUT AUTRE QU'À VOUS, CONTINUA-T-IL, J'HÉSITERAIS À REVENIR
D'AVANCE UNE SOMME AUSSI FORTE. UN AUTRE, L'ARGENT REÇU, SE
S'OCCUPERAIT PEUT-ÊTRE PLUS DE MON AFFAIRE. MAIS JE SAIS VOTRE
PROBITÉ, ET SI EN ÉCHANGE DE MES BILLETS, VOUS ME DONNEZ VOTRE
parole, je serai tranquille... Voyons, est-ce dit?

L'ÉMOTION DU POLICIER ÉTAIT GRANDE, CAR SI MAÎTRE QU'IL FÛT
impressionné, il avait légèrement pâli.

HÉSITANT, IL MANIAIT LES BILLETS DE BANQUE D'UNE MAIN FRÉMISSANTE
jusqu'à ce que tout à coup:

—Attendez-moi deux minutes, dit-il.

Et se levant brusquement, il courut vers la maison.

Va-t-il consulter sa femme? se demandait maître Folgat.

IL Y ALLAIT POSITIVEMENT, CAR LE MOMENT D'APRÈS ILS APPARURENT AU
bout de l'allée, discutant avec une certaine animation.

D'ailleurs, la discussion dura peu. Revenant à la tonnelle:

—C'est entendu, déclara Goudar, je suis votre homme.

Joyeusement, l'avocat lui serra la main.

—MERCI! S'ÉCRIA-T-IL, CAR, AIDÉ PAR VOUS, JE RÉPONDS PRESQUE
à votre succès... MALHEUREUSEMENT LE TEMPS PRESSE... QUAND NOUS
mettrons-nous à l'œuvre?

—À L'INSTANT. PERMETTEZ-MOI DE CHANGER DE COSTUME ET JE S
VOUS. IL FAUDRA QUE VOUS ME DONNIEZ LES CLEFS DE LA MAISON DE LA
des Vignes.

—Je les ai dans ma poche...

—EN CE CAS, NOUS ALLONS Y ALLER IMMÉDIATEMENT, CAR IL ME
AVANT TOUT RECONNAÎTRE LE TERRAIN... ET VOUS ALLEZ VOIR SI JE SU
ma toilette!

MOINS D'UN QUART D'HEURE APRÈS, EFFECTIVEMENT, IL REPARAISSAIT
D'UNE LONGUE REDINGOTE NOIRE ET GANTÉ, PRÉSENTANT LE TYPE ACH
CES DIGNES BOUTIQUIERS RETIRÉS, APRÈS FORTUNE FAITE, QU'ON RENC
DANS LA BANLIEUE DE PARIS, PROMENANT AU SOLEIL L'ENNUI DE LEUR C
et l'incurable regret de leur boutique.

—Partons, dit-il à l'avocat.

Et après avoir salué M^{me} GOUDAR, QUI LES ACCOMPAGNA DE SON PLU
radieux sourire, ils montèrent en voiture en criant au cocher:

—Rue des Vignes, 23!

C'EST UNE SINGULIÈRE RUE QUE CETTE RUE DES VIGNES, QUI NE M
nulle part, peu connue et si peu fréquentée que l'herbe y pousse dru.
TRÈS LONGUE, ELLE AFFECTE LA FORME D'UN VASTE DEMI-CERCLE DONT
DE BOULAINVILLIERS EST LA CORDE. MONTUEUSE, TORTUEUSE, RABOT
PEINE PAVÉE, ELLE RESSEMBLE BIEN PLUS À UNE RUELLE DE VILLAGE QU'
DES VOIES DE PARIS. POINT DE BOUTIQUES, À PEINE QUELQUES MAISON
MAIS DE DROITE ET DE GAUCHE D'INTERMINABLES MURS DE JARDINS,

dessus desquels s'élèvent de grands arbres.

—AH! L'ENDROIT EST BIEN CHOISI POUR DE MYSTÉRIEUX RENDEZ-VOUS. GROMMELAIT GOUDAR. TROP BIEN CHOISI MÊME, CAR NOUS NE TROUVERONS PAS DE RENSEIGNEMENTS.

LA VOITURE S'ARRÊTA DEVANT UNE PETITE PORTE PERCÉE DANS UN MUR DONT LES NOMBREUSES RÉPARATIONS TRAHISSENT LES RAVAGES DE DEUX SIÈGES.

—NOUS VOILÀ AU 23, BOURGEOIS, DIT LE COCHER, MAIS JE NE VOIS PAS DE MAISON...

ON NE LA VOYAIT PAS DE LA RUE, MAIS ÉTANT ENTRÉS, MAÎTRE FOLGAT ET GOUARD L'APERÇURENT, S'ÉLEVANT AU MILIEU D'UN IMMENSE JARDIN, SANS JARDINIER ET COQUETTE, AVEC SON DOUBLE PERRON, SON TOIT D'ARDOISES ET SES PERSIENNES FRAÎCHEMENT PEINTES.

—MON DIEU! S'ÉCRIT L'HOMME DE LA PRÉFECTURE, QU'UN JARDINIER SERAIT BIEN ICI!

ET MAÎTRE FOLGAT DEVINA À SON ACCENT DE TELLES CONVOITISES QU'IL SE MIT aussitôt:

—SI NOUS SAUVONS MONSIEUR DE BOISCORAN, DIT-IL, JE SUIS BIEN SÛR QU'IL NE GARDERA PAS CETTE HABITATION...

—VISITONS! DIT L'AGENT D'UN TON QUI RÉVÉLAIT UNE ENVIE IMMENSE DE RÉUSSIR.

MALHEUREUSEMENT JACQUES DE BOISCORAN AVAIT DIT VRAI. MEUBLES, TAPIS, TENTURES, TOUT ÉTAIT NEUF, ET C'EST INUTILEMENT QUE G

BIEN, AFFIRMA-T-IL, L'ANGLAIS DU NUMÉRO 23, L'AYANT CONDUIT DROIT TROIS FOIS, ET LE SIGNALLEMENT QU'IL EN DONNA ÉTAIT EXACTEMENT CELUI DE JACQUES DE BOISCORAN. IL SE RAPPELAIT ENCORE QU'UN SOIR QU'IL ÉTAIT À UN TEMPS AFFREUX, SIR BURNETT ÉTAIT VENU DE SA PERSONNE LUI DEMANDER UNE VOITURE. C'ÉTAIT POUR UNE DAME QUI Y ÉTAIT MONTÉE SEULE, ET S'ÉTAIT FAIT CONDUIRE PLACE DE LA MADELEINE. MAIS LA NUIT ÉTAIT TROP NOIRE, LA DAME PORTAIT UN VOILE ÉPAIS, IL N'AVAIT PAS DISTINGUÉ SES TRAITS. TOUT CE QU'IL POUVAIT DIRE, C'EST QU'ELLE LUI AVAIT PARU D'UNE TAILLE AU-DESSUS DE LA MOYENNE.

—C'EST TOUJOURS CELA, DISAIT GOUDAR EN QUITTANT LE LOUEUR. UN GARÇON MIEUX RENSEIGNÉ DOIT ÊTRE LE MARCHAND DE VIN. SI J'ÉTAIS SEUL, JE DÉJEUNERAI CHEZ LUI.

—J'y déjeunerai volontiers avec vous, déclara maître Folgat.

Ainsi fut-il fait, et ce fut sagement fait.

LE MARCHAND DE VIN NE SAVAIT PAS GRAND-CHOSE; MAIS SON GARÇON, QUI HABITAIT LE QUARTIER DEPUIS CINQ OU SIX ANS, CONNAISSAIT DE VIEUX CLIENTS, BURNETT ET AVAIT SURTOUT BIEN CONNU SA DOMESTIQUE ANGLAISE, WOOD.

Et, tout en servant, il donnait quantité de détails.

Suky, racontait-il, était une grande diablesse de plus de cinq pieds, une VIEILLE ROUSSE À METTRE LE FEU À SES BONNETS, ET QUI AVAIT LES GRÂCES D'UNE CUIRASSIERE HABILLÉE EN FEMME. IL AVAIT SOUVENT ET LONGUEMENT PARLÉ AVEC ELLE, QUAND ELLE VENAIT CHERCHER UNE PORTION DU «PLAT DU JOUR» POUR SON DÎNER, OU ACHETER DE LA BIÈRE QU'ELLE AIMAIT BEAUCOUP.

Elle se déclarait fort satisfaite de sa place, disant qu'elle y était bien payée et qu'elle n'avait autant dire rien à faire, puisqu'elle était à la maison les trois quarts de l'année.

PAR ELLE, LE GARÇON MARCHAND DE VIN AVAIT APPRIS QUE M. BURNETT DEVAIT AVOIR UN AUTRE DOMICILE, ET QU'IL NE VENAIT RUE DES VIGNES POUR RECEVOIR UNE DAME. MÊME, CETTE DAME INTRIGUAIT BEAUCOUP SUKY. JAMAIS, PRÉTENDAIT-ELLE, JAMAIS ELLE N'AVAIT PU SEULEMENT VOIR LE BOUT DU NEZ, TANT ELLE SAVAIT BIEN PRENDRE SES PRÉCAUTIONS, mais elle se promettait bien qu'elle finirait par la dévisager...

—ET COMPTEZ QU'ELLE Y AURA RÉUSSI TÔT OU TARD, SOUFFLA Goudar à l'oreille de maître Folgat.

ENFIN, PAR CE GARÇON MARCHAND DE VIN, ON SUT ENCORE QUE SUKY AVAIT ÉTÉ TRÈS LIÉE AVEC LA SERVANTE D'UN VIEUX RENTIER CÉLIBATAIRE qui demeurait au numéro 27.

—Il faut y aller, décida Goudar.

PRÉCISÉMENT, LE MAÎTRE DE CETTE FILLE VENAIT DE SORTIR, ET ELLE SEULE AU LOGIS. UN PEU EFFRAYÉE D'ABORD DE LA VISITE ET DES QUESTIONS DE CES DEUX INCONNUS, ELLE NE TARDA PAS À SE RASSURER À LA VUE DES PATELINAGES DE L'HOMME DE LA PRÉFECTURE, ET, COMME ELLE AVAIT LA LANGUE DES MIEUX PENDUES, ELLE CONFIRMA PLEINEMENT ET DÉVELOPPA toutes les assertions du garçon marchand de vin.

SUKY, DONT ELLE AVAIT EU TOUTE LA CONFIANCE, NE S'ÉTAIT PAS DÉBATTU POUR LUI DIRE QUE M. BURNETT N'ÉTAIT PAS ANGLAIS ET NE S'APPELAIT PAS BURNETT, ET QUE S'IL VENAIT SE CACHER AINSI RUE DES VIGNES SOUS UN faux nom, c'était pour y recevoir sa bonne amie, qui était une femme

du grand monde, admirablement belle.

ENFIN, AU MOMENT DE LA GUERRE, QUAND ELLE AVAIT QUITTÉ PARIS avait annoncé qu'elle se rendait en Angleterre dans sa famille.

En sortant de la maison du vieux rentier:

—C'EST BIEN PEU, CE QUE NOUS VENONS DE RECUEILLIR, DISAIT GOU AU JEUNE AVOCAT, ET DES JURÉS NE S'EN CONTENTERAIENT PAS.. MAIS C'EST ASSEZ POUR CONFIRMER, AU MOINS EN PARTIE, LE RÉCIT DE MONSIEUR JACQUES DE BOISCORAN. IL NOUS EST PROUVÉ DÉSORMAIS QU'IL RECEVRAIT UNE FEMME QUI AVAIT LE PLUS GRAND INTÉRÊT À SE CACHER. ÉTAIT-CE COMME IL L'AFFIRME, MADAME DE CLAUDIEUSE? C'EST CE QUE SUKY NE SAURAIT APPRENDRAIT, CAR CERTAINEMENT ELLE L'A VUE. DONC, IL FAUT REVENIR À SUKY... ET, MAINTENANT, REMONTONS EN VOITURE ET RENDONS-NOUS À LA PRÉFECTURE. VOUS M'ATTENDREZ AU CAFÉ DU PALAIS-DE-JUSTICE. JE NE SUI PAS PAS POUR PLUS D'UN QUART D'HEURE...

IL EN EUT POUR UNE GRANDE HEURE ET DEMIE, ET MAÎTRE FORTIN COMMENÇAIT À PRESQUE S'INQUIÉTER QUAND ENFIN IL REPARUT, L'AVOCAT ÉTAIT Satisfait.

—GARÇON, UN BOCK, COMMANDA-T-IL. (ET S'ASSEYANT EN FACE DE L'AVOCAT:) J'AI ÉTÉ LONGTEMPS, DIT-IL, MAIS JE N'AI PAS PERDU UN SEUL TEMPS. D'ABORD, J'AI OBTENU UN CONGÉ D'UN MOIS. J'AI ENSUITE MIS MON MAIN PRÉCISÉMENT SUR LE GAILLARD DONT JE RÉVAIS POUR EXPÉDIER LA RECHERCHE DE SIR BURNETT ET DE SUKY. C'EST UN BRAVE GARÇON NOMMÉ BAROUSSE, FIN COMME L'AMBRE, ET QUI PARLE ANGLAIS COMME S'IL ÉTAIT À LONDRES. IL DEMANDE, SES FRAIS DE VOYAGE PAYÉS, VINGT-CINQ FRANCS PAR JOUR, PLUS QUINZE CENTS FRANCS DE GRATIFICATION S'IL RÉUSSIT

RENDEZ-VOUS AVEC LUI À SIX HEURES, POUR LUI RENDRE UNE RÉPONSE DÉFINITIVE. SI CES CONDITIONS VOUS CONVIENNENT, CE SOIR MÊME, ÉCRIT ET STYLÉ PAR MOI, IL SERA EN ROUTE POUR L'ANGLETERRE.

POUR TOUTE RÉPONSE, MAÎTRE FOLGAT SORTIT UN BILLET DE MILLE FRANCS ET DIT, EN DISANT :

—Voilà pour les premiers frais. Goudar avait achevé son bock.

—CELA ÉTANT, MAÎTRE, REPRIT-IL, JE VOUS QUITTE... JE VAIS ALLER À LA RUE DE LA FERME-DES-MATHURINS, AUTOUR DE LA MAISON DE MONSIEUR DE TASSAR DE BRUC, LE PÈRE DE MADAME DE CLAUDIEUSE. PEUT-ÊTRE RÉCOLTERAI-JE QUELQUE CHOSE. DEMAIN, JE PASSERAI LA JOURNÉE À ÉTUDIER À LA LOUPE LA MAISON DE LA RUE DES VIGNES, ET À INTERROGER LES FOURNISSEURS DONT VOUS M'AVEZ DONNÉ LA LISTE. APRÈS-DEMAIN, J'ARRIVERAI PROBABLEMENT FINI ICI. DONC, DANS QUATRE OU CINQ JOURS, VOUS VERRAZ ARRIVER À SAUVETERRE UN INDIVIDU QUI SERA MOI. (ÉT SE LEVANT :) FAUT QUE JE SAUVE MONSIEUR DE BOISCORAN, AJOUTA-T-IL; JE LE VEUX VIVANT... IL A UNE TROP JOLIE MAISON... ALLONS, AU REVOIR À SAUVETERRE.

Quatre heures sonnaient.

SUR LES TALONS DE GOUDAR, MAÎTRE FOLGAT QUITTA LE CAFÉ ET ALLER À LA RUE DES QUAIS POUR GAGNER LA RUE DE L'UNIVERSITÉ. IL AVAIT HÂTE DE REVOIR M. et M^{me} de Boiscoran.

—MADAME LA MARQUISE REPOSE, LUI RÉPONDIT LE VALET AUQUEL IL S'ADRESSA, MAIS MONSIEUR LE MARQUIS EST DANS SON CABINET.

C'EST LÀ, EN EFFET, QUE LE JEUNE AVOCAT LE TROUVA, ENCORE UN PEU BOUTÉ ET BOULEVERSÉ DE L'ÉPOUVANTABLE SCÈNE DU MATIN.

IL N'AVAIT RIEN DIT À SA FEMME QU'IL NE PENSÂT, MALHEUREUSEMENT, MAIS IL ÉTAIT DÉSESPÉRÉ DE L'AVOIR DIT EN DE TELLES CIRCONSTANCES. CEPENDANT, IL EN ÉPROUVAIT UN GRAND SOULAGEMENT, CAR, EN VÉRITÉ, IL SE SENTAIT EN PARTIE DÉLIVRÉ DES HORRIBLES DOUTES DONT IL AVAIT SI LONGTEMPS GARDÉ LE SECRET.

Lorsqu'il vit entrer maître Folgat:

—EH BIEN? INTERROGEA-T-IL D'UNE VOIX ALTÉRÉE. MINUTIEUSEMENT LE JEUNE AVOCAT RÉPÉTA LE RÉCIT DE LA MARQUISE; MAIS IL DIT, EN OUBLIANT QU'ELLE N'AVAIT PAS PU DIRE, PUISQU'ELLE L'IGNORAIT: LES PARENTS DÉSESPÉRÉS DE JACQUES.

À cette révélation, M. de Boiscoran eut un geste désolé.

—MALHEUREUX! S'ÉCRIA-T-IL. ET MOI QUI L'ACCUSAIS!... IL SONGEAIT À TUEZ-LE!

—ET NOUS AVONS EU BIEN DE LA PEINE, MAÎTRE MAGLOIRE ET MOI, ajouta maître Folgat, à triompher de sa résolution, bien de la peine à lui faire comprendre que jamais, quoi qu'il arrive, un innocent n'a le droit de recourir au suicide...

Une grosse larme roulait le long des joues du vieux gentilhomme.

—AH! J'AI ÉTÉ CRUELLEMENT INJUSTE! MURMURA-T-IL. PARDON, MALHEUREUX ENFANT! (PUIS, TOUT HAUT:) MAIS JE LE VERRAI, REPRENEZ-VOUS, JE SUIS RÉSOLU À ACCOMPAGNER MADAME DE BOISCORAN À SAUVETERRAINE. Quand partez-vous?

—RIEN NE ME RETIENT PLUS À PARIS, TOUT CE QUE J'AVAIS À Y FAIRE

FAIT, ET JE POURRAIS PARTIR CE SOIR MÊME... MAIS JE SUIS VRAIMENT FATIGUÉ. JE COMPTE PRENDRE DEMAIN MATIN LE TRAIN DE DIX HEURES QUARANTE-CINQ.

—CELA ÉTANT, NOUS FERONS LE VOYAGE ENSEMBLE. C'EST ENTENDU, N'EST-CE PAS? DEMAIN, À DIX HEURES À LA GARE D'ORLÉANS. NOUS SERONS À Sauveterre à minuit.

XX

LORSQUE LA MARQUISE DE BOISCORAN, LE JOUR DE SON DÉPART POUR SAUVETERRE, ÉTAIT ALLÉE RENDRE VISITE À SON FILS, DENISE DE CHANDORÉ AVAIT DEMANDÉ À Y ALLER AVEC ELLE.

Refusée, la jeune fille n'avait pas insisté.

—JE VOIS BIEN QU'ON ME CACHE QUELQUE CHOSE, AVAIT-ELLE DIT SIMPLEMENT, MAIS QU'IMPORTE!

ET ELLE S'ÉTAIT RÉFUGIÉE AU SALON, ET LÀ, ASSISE À LA PLACE QU'ELLE S'ASSEYAIT AUTREFOIS, EN CES TEMPS HEUREUX OÙ JACQUES PASSAIT PAR LÀ, D'ELLE TOUTES SES SOIRÉES, ELLE ÉTAIT RESTÉE DE LONGUES HEURES IMMOBILE, LES SOURCILS FRONCÉS, SEMBLANT SUIVRE DE L'ŒIL DANS L'ESPACE DES SCÈNES INVISIBLES POUR LES AUTRES.

L'INQUIÉTUDE ÉTAIT SANS BORNES DE GRAND-PÈRE CHANDORÉ ET DE TANTES LAVARANDE. C'EST QU'ILS SAVAIENT, MIEUX PEUT-ÊTRE QU'ELLE NE SAVAIT ELLE-MÊME, DENISE, LEUR ENFANT ADORÉE, LEUR PLUS CHER F

UNIQUE SOUCI DEPUIS BIEN TÔT VINGT ANS. C'EST QU'ILS CONNAISSAIENT CHACUNE DES EXPRESSIONS DE CETTE PHYSIONOMIE, MIROIR FIDÈLE DE L'ÂME LA PLUS PURE. C'EST QU'À UN TRESSAILLEMENT DE SON VISAGE, UN GESTE, À UNE INTONATION DE SA VOIX, ILS S'ÉTAIENT HABITUÉS À DÉVOILER SES PENSÉES.

—CERTAINEMENT, DENISE MÉDITE QUELQUE GRAVE PROJET, DISAIENT-ELLES TANTES À M. DE CHANDORÉ. ELLE RÉFLÉCHIT, ELLE CALCULE, ELLE ESSENCE de prendre une résolution.

C'était l'avis du vieux gentilhomme. Et à plusieurs reprises:

—À quoi penses-tu, chère fille? lui demanda-t-il.

—À rien, bon papa, répondit-elle.

—Tu es plus triste encore qu'à l'ordinaire; pourquoi?

—HÉLAS! LE SAIS-JE MOI-MÊME! SAIT-ON POURQUOI, SELON LES JOUROS on a le cœur plein de soleil ou plein de brume!

MAIS, LE LENDEMAIN, ELLE VOULUT ABSOLUMENT QU'ON LA CONDUISIT CHEZ SES COUTURIÈRES, ET, COMME ELLE Y TROUVA MÉCHINET, LE GREFFIER RESTA EN CONFÉRENCE AVEC LUI UNE GROSSE DEMI-HEURE. PUIS, LE SOUS-DOCTEUR SEIGNEBOS ÉTANT VENU, ELLE LE GUETTA À SA SORTIE ET ATTENDIT LONGTEMPS à causer tout bas devant la porte.

ET ENFIN, LE LENDEMAIN ENCORE, ELLE DEMANDA QU'IL LUI FÛT PERMIS d'aller visiter Jacques.

IL N'Y AVAIT PAS À LUI REFUSER CETTE TRISTE SATISFACTION. IL FUT ARRANGÉ que l'aînée des tantes Lavarande, M^{lle} Adélaïde, l'accompagnerait.

ET, SUR LES DEUX HEURES, ELLES FRAPPAIENT À LA PORTE DE LA PR
demandaient Jacques au géôlier qui était venu leur ouvrir.

—JE COURS LE CHERCHER, MADEMOISELLE, RÉPONDIT BLANGIN.
ATTENDANT, PRENEZ DONC LA PEINE D'ENTRER CHEZ MOI, CAR LE PAR
tellement humide que moins vous y resterez, mieux cela vaudra.

AINSI FIT M^{lle} DENISE, OU PLUTÔT ELLE FIT PLUS, CAR LAISSANT L
LAVARANDE DANS LA PIÈCE DU BAS, ELLE ENTRAÎNA M^{me} BLANGIN DANS L
chambre du haut, ayant, prétendit-elle, quelque chose à lui dire.

QUAND ELLES REDESCENDIRENT, BLANGIN ÉTAIT DE RETOUR, ANNONÇ
M. de Boiscoran attendait.

—VIENS! DIT LA JEUNE FILLE EN ENTRAÎNANT SA TANTE. MAIS EL
PAS FAIT DIX PAS DANS L'ÉTROIT ET LONG CORRIDOR QUI MENAIT AU
QU'ELLE S'ARRÊTA. SAISIE PAR L'HUMIDITÉ QUI TOMBAIT DES VOÛTES C
UN LINCEUL GLACÉ, FLÉCHISSANT SOUS L'EXCÈS DES PLUS TERRIBLES ÉM
ELLE CHANCELAIT ET EN ÉTAIT RÉDUITE À S'APPUYER AU MUR TOUT
salpêtre.

—Seigneur! elle se trouve mal! s'écria M^{lle} Adélaïde.

Du geste, M^{lle} Denise lui imposa silence.

—CE N'EST RIEN, DIT-ELLE, TAIS-TOI! (ET Rassemblant tou
ÉNERGIE, ET APPUYANT SA PETITE MAIN CARESSANTE SUR L'ÉPAULE
VIEILLE DEMOISELLE:) TANTE AIMÉE, AJOUTA-T-ELLE, IL FAUT QUE
RENDES UN IMMENSE SERVICE... C'EST BIEN IMPORTANT, CE QUE J'AI À D
À JACQUES, ET IL SERAIT TRÈS DANGEREUX QU'ON L'ENTENDÎT... JE SAIS

ÉPIE SOUVENT LES CONVERSATIONS DES PRISONNIERS. RESTE, JE T'EN P
dans ce corridor; si quelqu'un venait, tu nous préviendrais...

—Y songes-tu, chère enfant, serait-il convenable...

La jeune fille l'arrêta encore.

—QUAND JE SUIS VENUE PASSER LA NUIT ICI, DIT-ELLE, ÉTA
CONVENABLE? HÉLAS! DANS NOTRE SITUATION, TOUTE DÉMARCH
convenable qui peut être utile!

ET COMME TANTE LAVARANDE NE RÉPONDAIT PAS, CERTAINE DE
ponctuelle soumission, elle s'avança vers le parloir.

—DENISE! S'ÉCRIA JACQUES DÈS QU'ELLE APPARUT SUR LE SE
Denise!...

IL ÉTAIT DEBOUT, LE MALHEUREUX, AU MILIEU DE CETTE GRAND
LUGUBRE, PLUS BLANC QUE LE PLÂTRE DE LA MURAILLE, MAIS CAL
APPARENCE, ET PRESQUE SOURIANTE. LA VIOLENCE QU'IL SE FAISAIT
HORRIBLE. MAIS POUVAIT-IL LAISSER VOIR À SA FIANCÉE L'HORREUR
désespoir! Ne devait-il pas tout faire, au contraire, pour la rassurer?

S'avançant vers elle et lui prenant les mains:

—AH! VOUS ÊTES BONNE D'ÊTRE VENUE, COMMENÇA-T-IL, TROP BON
ET CEPENDANT JE VOUS ATTENDAIS. DEPUIS CE MATIN, J'AI L'OREILLE A
ET JE TRESSAILLE À TOUS LES GRINCEMENTS DE LA PORTE DE LA PRISON
ME PARDONNEREZ-VOUS JAMAIS DE VOUS AVOIR RÉDUITE À PÉNÉTRER, PO
ME VOIR, DANS UN LIEU TEL QUE CELUI-CI, MALPROPRE ET LAID, ET
pas même la sinistre poésie de l'horrible?

ELLE LE REGARDAIT AVEC UNE FIXITÉ SI OBSTINÉE QUE LES PAROLES
par expirer sur ses lèvres.

—Pourquoi me mentir, Jacques? dit-elle tristement.

—Je vous mens, moi?...

—OUI. POURQUOI AFFECTER CETTE TRANQUILLITÉ SI LOIN DE VOTRE
CETTE GAÏÉTÉ QUI FAIT MAL? N'AVEZ-VOUS PLUS CONFIANCE EN MOI?
JUGEZ-VOUS SI ENFANT QU'IL FAILLE ME DISSIMULER LA VÉRITÉ, OU SI FA
SI VEULE QUE JE NE PUISSE PORTER MA MOITIÉ DE NOS PEINES!... CESSE
de sourire, Jacques, car vous n'avez plus d'espoir...

—Vous vous trompez, Denise, je vous le jure.

—NON, JACQUES. ON ME CACHE QUELQUE CHOSE, JE M'EN SUIS BIEN
APERÇUE, ET JE NE VOUS DEMANDE PAS CE QUE C'EST... CE QUE JE SAIS
suffit: vous êtes renvoyé devant la cour d'assises...

—PARDON, LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION N'A PAS ENCORE
rendu son arrêt!

—Mais elle le rendra, et il sera fatal.

C'ÉTAIT BIEN L'OPINION ET LA TERREUR DE JACQUES. IL FRÉMIT. ET P
s'obstinant au rôle qu'il s'était imposé:

—Baste! fit-il, si je passe en cour d'assises, je serai acquitté.

—En êtes-vous bien sûr?

—J'ai pour moi quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent.

—IL EN EST DONC UNE CONTRE! S'ÉCRIA LA JEUNE FILLE. (ET, SAISISSE POIGNETS DE JACQUES ET LES SERRANT AVEC UNE FORCE DONT JAMAIS O L'EÛT CRUE CAPABLE:) CETTE CHANCE UNIQUE, AJOUTA-T-ELLE, VOUS pas le droit de la courir.

JACQUES TRESSAILLIT DE TOUT SON CORPS. ÉTAIT-CE POS COMPRENAIT-IL BIEN? DENISE VENAIT-ELLE LUI CONSEILLER CET A suprême désespoir auquel l'avaient fait renoncer ses défenseurs!

—Que voulez-vous dire? fit-il d'une voix troublée.

—Je dis qu'il faut fuir.

—Fuir!...

—RIEN N'EST SI FACILE. J'AI RÉFLÉCHI, CONSULTÉ, TOUT PRÉVU. GEÔLIERS SONT À NOUS. JE VIENS DE M'ENTENDRE AVEC LA FEMME BLANGIN. UN SOIR, SITÔT LA NUIT, ON VOUS OUVRE LES PORTES. UN C SELLÉ VOUS ATTEND HORS DE LA VILLE ET DES RELAIS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS. MONTEZ À CHEVAL, ET EN QUATRE HEURES VOUS ÊTES À LA ROCHELLE. UN DE CES BATEAUX PILOTES QUI PEUVENT BRAVER LES PLUS GROSSES M vous prend à son bord et vous transporte en Angleterre...

Jacques hochait la tête.

—CECI EST IMPOSSIBLE, MURMURA-T-IL. JE SUIS INNOCENT... JE NE PAS abandonner tout ce qui m'est cher, vous, Denise, vous...

Une épaisse rougeur couvrait les joues de la jeune fille.

—JE ME SUIS MAL EXPLIQUÉE, JACQUES, BALBUTIA-T-ELLE, VOUS partiriez pas seul...

D'un mouvement éperdu, il leva les mains vers le ciel.

—Dieu juste! s'écria-t-il, tu me devais cette compensation!

Et cependant, d'une voix plus forte, M^{lle} Denise poursuivait:

—ME SUPPOSERIEZ-VOUS ASSEZ LÂCHE POUR ABANDONNER L'AMI QUI
TOUT TRAHIT. NON! NON!... GRAND-PAPA ET TANTES LAVAR
M'ACCOMPAGNERONT, ET NOUS VOUS REJOINDRONS EN ANGLETERRE... VO
CHANGEREZ DE NOM ET NOUS PASSERONS EN AMÉRIQUE, ET NO
CHERCHERONS BIEN AVANT DANS LES TERRES, LOIN DES VILLES ET
HOMMES, QUELQUE CONTRÉE NOUVELLE OÙ NOUS NOUS FIXERONS. CE
SERA PAS LA FRANCE, C'EST VRAI. MAIS LA PATRIE, JACQUES, C'EST LE
où l'on est libre, où l'on est aimé, où l'on vit heureux!

REMUÉ JUSQU'AUX DERNIÈRES, JUSQU'AUX PLUS SUBTILES FIBRES DE
ÊTRE PAR LES PLUS DÉLIRANTES SENSATIONS, JACQUES DE BOISCORAN LA
tomber son masque d'impassible insouciance.

ÉTAIT-IL AU MONDE UN HOMME AYANT REÇU UNE PREUVE PLUS ÉTON
DE DÉVOUEMENT ET D'AMOUR! ET DE QUELLE FEMME? D'UNE JEUNE
QUI RÉUNISSAIT TOUTES CES QUALITÉS DONT UNE SEULE REND FIÈRES LES
JEUNES FILLES, L'ESPRIT ET LA GRÂCE, LA NOBLESSE, LA FORTUNE, LA B
QUI ÉTAIT LA RÉALISATION SUBLIME DE TOUT CE QUI SE PEUT COM
d'angélique et de pur.

AH! ELLE NE CALCULAIT PAS, CELLE-LÀ—COMME L'AUTRE!... E
SONGEAIT PAS À PRENDRE SES SÛRETÉS AVANT DE TENDRE SES LÈVRES À
PREMIER BAISER! ELLE NE FAISAIT PAS DE LA DUPLICITÉ UNE SCIENCE,
L'HYPOCRISIE SON UNIQUE VERTU! C'EST BIEN ENTIÈREMENT ET SANS AR

pensée qu'elle s'abandonnait!

ET C'EST AU MOMENT OÙ JACQUES VOYAIT TOUT S'ÉCROULER AUTOUR ET LORSQU'IL TOUCHAIT AUX PLUS SOMBRES ABÎMES DU DÉSESPOIR, QU'UN BONHEUR LUI ARRIVAIT, SI GRAND ET SI INATTENDU QUE SON ÂME FLÉCHIT sous le poids.

UN INSTANT IL DEMEURA IMMOBILE, PERDU DE STUPEUR. PUIS TOU-TOU COUP, D'UNE ÉTREINTE CONVULSIVE, ATTIRANT À LUI SA FIANCÉE, LA PRESSA CONTRE SA POITRINE ET INONDANT DE BAISERS SES CHEVEUX À D'UN DÉNOUÉS:

—SOYEZ BÉNIE, Ô MA BIEN-AIMÉE! S'ÉCRIT-IL, SOYEZ BÉNIE DE VOTRE FIDÉLITÉ AU MALHEUR. JE NE ME PLAINDRAI PLUS. J'AURAI EU, QU'IL ADVIENNE, ma part de félicité...

ELLE CRUT QU'IL CONSENTAIT. PLUS PALPITANTE QU'UNE MÉSANGE AU MOMENT D'UN ENFANT, ELLE SE DÉGAGEA, ET SE RECLANT ET PLONGEANT SON REGARD dans les yeux de Jacques:

—Fixons donc le jour, dit-elle.

—Quel jour?

—Celui de votre évasion.

CE SEUL MOT RAPPELA JACQUES AU SENTIMENT AFFREUX DE SA SITUATION. IL PLANAIT AU PLUS HAUT DE L'AZUR, IL RETOMBA DANS LES FANGEES DE LA RÉALITÉ. SON VISAGE RAYONNANT D'UNE JOIE CÉLESTE S'ASSOMBRIIT TOU-TOU coup, et d'une voix rauque:

—C'EST UN RÊVE TROP BEAU, PRONONÇA-T-IL, QUE NOUS VENONS

faire, il ne saurait se réaliser...

AH! LA PAUVRE JEUNE FILLE NE VIT QUE TROP QU'ELLE S'ÉTAIT TROP
réjouie.

—Que dites-vous? balbutia-t-elle.

—Je ne peux pas, je ne dois pas, je ne veux pas fuir!

—Vous me refusez, Jacques! Il ne répondit pas.

—VOUS ME REFUSEZ LORSQUE JE VOUS JURE QUE J'IRAI VOUS REJOINDRE
PARTAGER VOTRE EXIL! DOUTEZ-VOUS DONC DE MA PAROLE? CRAIGNEZ-VOUS
VOUS QUE MON GRAND-PÈRE ET MES TANTES LAVARANDE NE ME RETIENNENT
ici malgré moi?...

AUX ACCENTS DE CETTE VOIX SUPPLIANTE, JACQUES SENTAIT EN QUOI
sorte se détremper son énergie, et sa volonté vaciller.

—JE VOUS EN CONJURE, DENISE, INTERROMPIT-IL, N'INSISTEZ PAS,
m'enlevez pas mon courage!

ELLE DEVAIT SOUFFRIR HORRIBLEMENT. SES YEUX BRILLAIENT D'UNE
insupportable. Ses lèvres sèches tremblaient.

—Vous vous résignez donc à passer en cour d'assises? dit-elle.

—Oui.

—Et si vous êtes condamné?...

—Je puis l'être, je le sais.

—C'EST INSENSÉ! S'ÉCRIT LA JEUNE FILLE. DÉSESPÉRÉE, ELLE SE TOURNA VERS ses mains; et sans suite, les paroles jaillissaient de sa bouche:

—MON DIEU! DISAIT-ELLE, INSPIREZ-MOI! COMMENT LE FLÉCHIR, QUELLES PAROLES EMPLOYER?...

JACQUES, NE M'AIMEZ-VOUS DONC PLUS? POUR MOI, SI CE N'EST POUR VOUS, JE VOUS EN SUPPLIE, FUYONS! C'EST LA HONTE ÉMÉRÉE, C'EST LA LIBERTÉ, C'EST LE SALUT! RIEN NE PEUT DONC VOUS TOUCHER!... VOULEZ-VOUS? FAUT-IL QUE JE ME TRAÎNE À VOS PIEDS! (ET ELLE SE LAISSAIT, EN EFFET, GLISSER AUX PIEDS DE JACQUES.) FUYEZ, RÉPÉTAIT-ELLE, FUYEZ!

AINSI QUE TOUS LES HOMMES VRAIMENT ÉNERGIQUES, JACQUES, EN FACE DE L'EXCÈS MÊME DE L'ÉMOTION, RECOUVRAIT LA PLÉNITUDE DE SON SANG-FROID. MAÎTRISANT L'AFFREUX DÉSORDRE DE SA PENSÉE, IL RELEVÉ LA TÊTE. Denise et la porta toute défaillante jusqu'au banc grossier du parloir.

S'agenouillant ensuite devant elle, et lui prenant les mains:

—DENISE, COMMENÇA-T-IL, PAR PITIÉ, REVENEZ À VOUS ET ÉCOUTEZ-MOI. Je suis innocent, et fuir, ce serait avouer que je suis coupable...

—Eh! qu'importe!

—PENSEZ-VOUS DONC QUE MA FUITE ARRÊTERAIT LE PROCÈS? MÊME SI J'ÉTAIS ABSENT, JE N'EN SERAIS PAS MOINS JUGÉ, ET, RECONNU COUPABLE SAUF DISCUSSION, je serais condamné, flétri, déshonoré sans retour...

—Qu'importe! dit-elle encore.

ALORS IL COMPRIT QUE CE NE SERAIT PAS AVEC DE TELLES OBJECTIONS

la ramènerait à la raison. Il se releva et d'une voix ferme:

—LAISSEZ-MOI DONC, PRONONÇA-T-IL, VOUS APPRENDRE CE QUE VOUS IGNOREZ. M'ÉVADER EST AISÉ, J'EN CONVIENS. JE CROIS COMME VOUS QUE NOUS GAGNERIONS FACILEMENT L'ANGLETERRE, ET MÊME QUE RÉUSSIRIONS À NOUS EMBARQUER SANS ÊTRE INQUIÉTÉS... MAIS APRÈS? LE CÂBLE TRANSATLANTIQUE DEVANCE LES PLUS RAPIDES PAQUEBOTS, ET EN METTANT LE PIED SUR LE SOL AMÉRICAIN, J'Y TROUVERAIS SANS DOUBTE DES AGENTS CHARGÉS DE M'ARRÊTER... SUPPOSONS CEPENDANT QUE J'ÉCHAPPE À CE PREMIER DANGER! CROYEZ-VOUS QU'IL SOIT AU MONDE UN LIEU D'ASILE POUR LES INCENDIAIRES ET LES ASSASSINS? IL N'EN EST PAS... AUX PLUS EXTRÊMES LIMITES DE LA CIVILISATION, JE RENCONTRERAI TOUJOURS LA POLICE ET DES SOLDATS QUI, LE TRAITÉ D'EXTRADITION À LA MAIN, ME LIVRERAIENT À LA JUSTICE DE MON PAYS. SEUL, JE PARVIENDRAIS PEUT-ÊTRE À DÉJOUER TOUTES LES RECHERCHES. JE N'Y RÉUSSIRAIS JAMAIS VOUS AYANT AVEC MOI ET AYANT PRÈS DE NOUS VOTRE GRAND-PÈRE ET LES TANTE Lavarande.

FRAPPÉE DE CES OBJECTIONS DONT ELLE N'AVAIT PAS MÊME EU L'IDÉE, M^{lle} de Chandoré se taisait.

—CEPENDANT, CONTINUAIT JACQUES, J'ADMETS QUE NOUS AYONS ÉCHAPPÉ À TOUS LES PÉRILS. QUELLE SERAIT NOTRE VIE? VOUS IMAGINEZ-VOUS CE QUE DOIT ÊTRE QUE DE TOUJOURS FUIR ET TOUJOURS SE CACHER, DE N'OSER AFFRONTER LES REGARDS D'UN ÉTRANGER ET DE TREMBLER DE CESSER D'ÊTRE DÉCOUVERT!... AVEC MOI, DENISE, VOTRE EXISTENCE SERAIT CELLE DE LA FEMME D'UN DE CES BANDITS QUE TRAQUENT TOUTES LES POLICES DU MONDE. ÉT, SACHEZ-LE, CETTE EXISTENCE EST SI ÉPOUVANTABLE QU'UN HOMME VU DES SCÉLÉRATS ENDURCIS SE LIVRER POUR EN FINIR, ET DONNER LEU... en échange d'une nuit de sommeil!

PAREILLES AUX PERLES D'UN COLLIER QUI S'ÉGRÈNE, DE GROSSES LA
roulaient silencieuses sur les joues de M^{lle} Denise.

—PEUT-ÊTRE AVEZ-VOUS RAISON, JACQUES, MURMURA-T-ELLE. M
malheureux, si vous êtes condamné!...

—EH BIEN! J'AURAI DU MOINS FAIT MON DEVOIR. J'AURAI TENU TÊTE
DESTINÉE ET DÉFENDU MON HONNEUR. ET, QUELLE QUE PUISSE ÊTRE
CONDAMNATION, ELLE NE ME TERRASSERA PAS, ET TANT QUE MON
N'AURA PAS CESSÉ DE BATTRE, JE CONTINUERAI À LUTTER. ET SI JE
AVANT D'AVOIR DÉMONTRÉ MON INNOCENCE, C'EST À MES AMIS, À MES
PARENTS, À VOUS, DENISE, QUE JE LÉGUERAI LA TÂCHE DE POURSUIVRE
réhabilitation!

Elle était digne de comprendre et de partager de tels sentiments.

—J'AI EU TORT, JACQUES, DIT-ELLE EN LUI TENDANT LA MAIN, IL
pardonner...

ELLE S'ÉTAIT LEVÉE, ET APRÈS QUELQUES INSTANTS ELLE S'APPRÊTA
retirer, lorsque Jacques la retint.

—JE NE VEUX PAS FUIR, DIT-IL, MAIS LES GENS QUI CONSENTAIENT
FAVORISER MON ÉVASION NE CONSENTIRAIENT-ILS PAS À ME FOURNIR
moyen de passer un soir quelques heures hors de la prison?

—JE LE CROIS, RÉPONDIT LA JEUNE FILLE, ET SI VOUS LE VOULEZ, J
assurerai.

—Oui. Ce serait peut-être une suprême ressource...

ILS SE SÉPARÈRENT, SUR CES MOTS, EN S'EXHORTANT AU COURAGE ET EN PROMETTANT DE SE REVOIR LES JOURS SUIVANTS.

M^{lle} DENISE REJOIGNIT LA PAUVRE TANTE LAVARANDE, BIEN LASSE D'UNE longue faction, et elles se hâtèrent de regagner la rue de la Rampe.

—COMME TU ES PÂLE, MON DIEU! S'ÉCRIT M. DE CHANDORÉ EN APERCEVANT SA PETITE-FILLE, COMME TU AS LES YEUX ROUGES! QU'EST-IL donc arrivé?

ELLE LUI RACONTA TOUT, ET LE VIEUX GENTILHOMME SE SENTIT GLACÉ DANS LA MOELLE DES OS, EN RECONNAISSANT QU'IL N'AVAIT DÉPENDU QU'UN JACQUES DE BOISCORAN DE LUI ENLEVER SA PETITE-FILLE. IL NE L'AVAIT PAS fait, cependant.

—AH! C'EST UN HONNÊTE HOMME! S'ÉCRIT-T-IL. (ET EFFLEURANT LES LÈVRES LE FRONT DE M^{lle} DENISE:.) MAIS TU L'AIMES DONC PLUS QU'UN autre jamais? murmura-t-il.

—Hélas! répondit-elle, n'est-il pas plus que jamais malheureux?

XXI

—Vous savez la nouvelle?

—Non.

—MADEMOISELLE DE CHANDORÉ EST ALLÉE VISITER MONSIEUR

Boiscoran.

—Est-ce possible!

—C'EST EXACT. VINGT PERSONNES L'ONT VUE REMONTER LA RUE DU CHÂTEAU, AU BRAS DE L'AÎNÉE DES DEMOISELLES DE LAVARANDE. ENTRÉE EN LA PRISON À DEUX HEURES DIX MINUTES, ELLE N'EN EST RESSORTIE QU'À TROIS HEURES UN QUART.

—Cette jeune personne est folle!

—Et la tante, que dites-vous de la tante?

—Qu'elle est plus folle encore que sa nièce.

—Et monsieur de Chandoré?

—IL FAUT QU'IL AIT PERDU LA TÊTE POUR AUTORISER DES FRASQUES PAREILLES. APRÈS CELA, VOUS SAVEZ, TANTES ET GRAND-PÈRE ONT TOUJOURS FAIT QUATRE VOLONTÉS DE MADemoiselle DENISE...

—Jolie éducation!

—VOILÀ CE QU'ELLE PRODUIT. APRÈS UN TEL ÉCLAT, IL EST IMPOSSIBLE qu'une jeune fille trouve un homme qui consente à l'épouser...

AINSI FUT ACCUEILLIE À SAUVETERRE LA NOUVELLE DE LA VISITE DE MADemoiselle DENISE À JACQUES, NOUVELLE QUI, EN UN MOMENT, EUT FAIT LE TOUR DE LA VILLE.

LES «DAMES DE LA SOCIÉTÉ» N'EN REVENAIENT PAS. C'EST QU'ON EST EXCESSIVEMENT VERTUEUX À SAUVETERRE, ET QU'ON S'Y CROIT

CONSÉQUENCE, LE DROIT D'ÊTRE ENCORE PLUS SÉVÈRE, ET QUE SURTOUT N'Y BADINE PAS SUR LE CHAPITRE DES CONVENANCES. BRAVER L'OPINION EST UN CRIME QUI NE SE PARDONNE PAS. OR, L'OPINION, DE PLUS EN PLUS, SE DÉCLARAIT CONTRE JACQUES DE BOISCORAN. IL ÉTAIT À TERRE, disputait la gloire de le frapper.

S'EN TIRERA-T-IL? CE PROBLÈME, QUOTIDIENNEMENT POSÉ AU CERCLE LITTÉRAIRE, AVAIT FAIT JAILLIR DES FLOTS D'ÉLOQUENCE, PROVOQUÉ DE VIVES DISCUSSIONS ET MÊME SOULEVÉ DES DISPUTES TERRIBLES, DONT L'UNE AVAIT FAILLI SE TERMINER PAR UN DUEL. MAIS NUL NE SE DEMANDAIT PLUS: «innocent?»

L'ÉLOQUENCE DU DOCTEUR SEIGNEBOS, L'INFLUENCE DE M. SÉNESCOURG, les habiles efforts de Méchinot avaient également échoué.

«AH! NOUS AURONS UNE SESSION INTÉRESSANTE!» DISAIENT QUANTITÉS DE GENS QUI DÉJÀ S'INQUIÉTAIENT DE SAVOIR QUEL SERAIT LE PRÉSIDENT DES ASSISES, afin d'être des premiers à lui demander des places.

AUSSI, DE JOUR EN JOUR, S'INTÉRESSAIT-ON PLUS PASSIONNÉMENT AUX PROCÈS ET À TOUS CEUX QUI DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT TROUVAIENT MÊLÉS. ON VOULAIT SAVOIR CE QUE FAISAIENT, DISAIENT, PENSAIENT M. ET M^{ME} DE CLAUDIEUSE, COCOLEU, M. GALPIN-DAVELIN, MAÎTRE MAGLOIRE, M^{ME} CHANDORÉ, M^{ME} DE BOISCORAN, LE DOCTEUR Seignebos.

ON PUISAIT DANS L'ABSENCE DU MARQUIS DE BOISCORAN UNE PREUVE nouvelle de la culpabilité de Jacques.

ON S'ÉTONNAIT DU SÉJOUR PROLONGÉ DE MAÎTRE FOLGAT, LEQUEL

GÉNÉRALEMENT DÉPLU, PAR SUITE DE SON EXTRÊME RÉSERVE QU'IL
ATTRIBUAIT À UNE FIERTÉ AUSSI EXCESSIVE QUE DÉPLACÉE, ET ON DISAIT
FAUT QU'IL N'AIT GUÈRE D'OUVRAGE À PARIS, POUR RESTER COMME CEUX
mois à Sauveterre...»

TOUT NATURELLEMENT LE RÉDACTEUR *l'Indépendant de Sauveterre*
EXPLOITAIT D'UNE ARDEUR SANS PAREILLE CETTE MINE INESPÉRÉE D'INTÉRIEUR
EN OUBLIAIT SA GRANDE QUERELLE AVEC LE RÉDACTEUR *l'Impartial de*
la Seudre, QU'IL ACCUSAIT DE BONAPARTISME ET QUI LUI RÉPONDAIT
l'épithète de communard.

CHAQUE JOUR, EN DEHORS DE LA CHRONIQUE LOCALE, IL AJOUTAIT UN
PARAGRAPHE *à l'Affaire Boiscoranz*. ET IL ÉCRIVAIT, USANT ET ABUSANT
de l'initiale:

LA SANTÉ DU COMTE DE C..., BIEN LOIN DE S'AMÉLIORER, DÉCLINE VISIBLEMENT. IL SE LEVAIT LORS DE SON INSTALLATION À SAUVETERRE, ET MAINTENANT IL NE QUITTE PLUS LE LIT. CELLES SES BLESSURES QUI, DANS LE PRINCIPE, SEMBLAIT PRÉSENTER LE MOINS DE DANGER, CELLE DE L'ÉPAULE, S'EST SOUDAINEMENT AGGRAVÉE SOUS L'INFLUENCE DES CHALEURS TROPICALES DE CES DERNIERS JOURS. À UN MOMENT, ON A PU REDOUTER LA GANGRÈNE, ET CROIRE QU'IL EN FAUDRAIT VENIR À UNE amputation. Hier, M. le docteur S... nous a paru inquiet.

ET COMME UN MALHEUR NE VIENT JAMAIS SEUL, LA PLUS JEUNE DES FILLES DU COMTE DE C... EST TRÈS SOUFFRANTE. ELLE ÉTAIT MALADE DE LA ROUGEOLE, LORS DE L'INCENDIE; LA TERREUR, LE FROID ET LE DÉPLACEMENT ONT AMENÉ UNE RECHUTE QUI PEUT N'ÊTRE PAS SANS DANGER. AU MILIEU DE SI CRUELLES ÉPREUVES, M^{me} LA COMTESSE DE C... EST ADMIRABLE DE DÉVOUEMENT, DE COURAGE ET DE RÉSIGNATION. AUSSI, LORSQU'IL LUI ARRIVE DE QUITTER UN MOMENT SES CHERS MALADES POUR VENIR À L'ÉGLISE PRIER POUR EUX, RECUEILLE-T-ELLE SUR SON PASSAGE LES MARQUES DE LA PLUS RESPECTUEUSE SYMPATHIE ET LA PLUS sincère admiration.

«AH! MISÉRABLE BOISCORAN!» S'ÉCRIAIENT LES SAUVETERRIENS APRÈS tel article. Le lendemain, ils lisaient:

NOUS AVONS ENVOYÉ PRENDRE À L'HÔPITAL, ET M^{lle} LA SUPÉRIEURE A BIEN VOULU NOUS DONNER DES NOUVELLES DE C..., LE PAUVRE IDIOT DONT LE RÔLE A ÉTÉ SI DÉCISIF DANS LE DRAME SANGLANT DU VALPINSON. L'ÉTAT MENTAL DE C... NE

S'EST PAS MODIFIÉ DEPUIS QU'IL A ÉTÉ SOUMIS À L'EXAMEN DES HOMMES DE L'ART. L'ÉTINCELLE D'INTELLIGENCE ALLUMÉE EN SON CERVEAU PAR L'HORREUR DU CRIME SEMBLE DÉCIDÉMENT ET À TOUT JAMAIS ÉTEINTE. IMPOSSIBLE DE LUI ARRACHER UNE PAROLE. À PEINE SEMBLE-T-IL RECONNAÎTRE LES GENS QUI PRENNENT SOIN DE LUI. IL N'EST CEPENDANT PAS ENFERMÉ. INOFFENSIF ET DOUX, COMME UN PAUVRE ANIMAL QUI AURAIT PERDU SON MAÎTRE, IL ERRE TRISTEMENT À TRAVERS LES COURS ET LES JARDINS DE l'hospice.

M. LE DOCTEUR S..., QUI S'ÉTAIT BEAUCOUP OCCUPÉ DE LUI, A presque totalement renoncé à le voir.

QUELQUES PERSONNES PENSAIENT QUE C... SERAIT APPELÉ EN TÉMOIGNAGE. DES INFORMATIONS PUISÉES AUX MEILLEURES SOURCES NOUS AUTORISENT À CROIRE, AU CONTRAIRE, QUE LES DÉBATS PERDRONT CET ÉLÉMENT SI DRAMATIQUE D'INTÉRÊT, ET que C... ne paraîtra pas devant le jury.

«DÉCIDÉMENT LA DÉCLARATION DE COCOLEU A ÉTÉ UN COUP DE PROVIDENCE», DISAIENT, APRÈS CELA, EN HOCHANT LA TÊTE, DES GENS N'ÉTAIENT PAS BIEN ÉLOIGNÉS D'Y VOIR UN MIRACLE.

LE JOUR SUIVANT, LE RÉDACTEUR DE *l'Indépendant* S'OCCUPAIT DE M. Galpin-Daveline:

M. G.-D..., ÉCRIVAIT-IL, LE JUGE D'INSTRUCTION, EST EN CE MOMENT ASSEZ SOUFFRANT, CE QUI EST BIEN COMPRÉHENSIBLE, APRÈS UNE ENQUÊTE AUSSI LABORIEUSE QUE CELLE DE L'AFFAIRE BOISCORAN. ON NOUS ASSURE QU'IL N'ATTEND QUE L'ARRÊT DE LA

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION POUR PRENDRE UN CONGÉ QU'IL COMPTE PASSER À UNE DES STATIONS THERMALES DES Pyrénées.

Arrivait alors le tour de Jacques:

M. J. DE B... SUPPORTE MIEUX QU'ON NE S'Y SERAIT ATTENDU LA DÉTENTION PRÉVENTIVE. SA SANTÉ, D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS QUI NOUS PARVIENNENT, SERAIT EXCELLENTE, ET SON MORAL N'AURAIT POINT SOUFFERT. IL LIT BEAUCOUP ET CONSACRE UNE PARTIE DE SES NUITS À PRÉPARER SA DÉFENSE ET à rédiger des notes pour ses avocats...

Puis venaient au jour le jour de moindres nouvelles:

Le secret de M. J. de B... vient d'être levé.

Ou:

M. DE B... A EU CE MATIN UNE ENTREVUE AVEC SES DÉFENSEURS, MAÎTRE M..., L'HOMME LE PLUS ÉMINENT DE NOTRE BARREAU, ET MAÎTRE F..., UN JEUNE ET DÉJÀ CÉLÈBRE AVOCAT DE PARIS. CETTE CONFÉRENCE A DURÉ PLUSIEURS HEURES. NOUS NOUS ABSTIENDRONS DE DÉTAILS, MAIS NOS LECTEURS COMPRENDRONT LA RÉSERVE QUE NOUS IMPOSE LA SITUATION PÉNIBLE D'UN PRÉVENU QUI CONTINUE À PROTESTER énergiquement de son innocence...

Et encore:

M. de B... a reçu hier la visite de sa mère.

Ou enfin:

NOUS APPRENNONS, À L'INSTANT, LE DÉPART POUR PARIS DE M^{ME} LA MARQUISE DE B... ET DE MAÎTRE F...—NOTRE CORRESPONDANT DE POITIERS NOUS ÉCRIT QUE LA DÉCISION DE LA chambre des mises en accusation ne saurait tarder.

JAMAIS *L'Indépendant de Sauveterre* N'AVAIT EU TANT DE LECTEURS assidus.

ET COMME C'ÉTAIT À QUI SERAIT LE MIEUX RENSEIGNÉ, QUANTITÉ DÉSEUVRÉS S'ÉTAIENT CONSTITUÉS LES ESPIONS VOLONTAIRES DES AMIS JACQUES ET PASSAIENT LEUR VIE À ESSAYER DE SURPRENDRE CE QUI PASSAIT CHEZ M. DE CHANDORÉ. LES PLUS HARDIS ARRÊTAIENT domestiques et les interrogeaient.

VOILÀ COMMENT, LE SOIR DE LA VISITE DE M^{LE} DENISE À LA PRISON, IL S' trouvait des gens à flâner rue de la Rampe.

VERS LES DIX HEURES ET DEMIE, ILS VIRENT LA VOITURE DE M. Chandoré sortir de sa remise et venir s'arrêter devant la porte.

À ONZE HEURES, M. DE CHANDORÉ ET LE DOCTEUR SEIGNEBOS Y PRIÈRE place, et le cocher fouetta son cheval qui partit au grand trot.

Où peuvent-ils bien aller? se demandèrent les curieux.

Et ils suivirent la voiture.

C'EST À LA GARE QUE SE FAISAIENT CONDUIRE LE DOCTEUR ET GRAND CHANDORÉ. PRÉVENUS PAR UNE DÉPÊCHE, ILS SE RENDAIENT AU-DEVANT le marquis et de la marquise de Boiscoran et de maître Folgat.

ILS ARRIVÈRENT BIEN TROP TÔT. LE CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOU
DESSERT SAUVETERRE N'EST PAS LE PREMIER DU MONDE POUR LA RÉGULARITÉ
ET GARDE ENCORE DANS SON SERVICE CERTAINES HABITUDES DE
ANCIENNES PATACHES, DONT LE CONDUCTEUR, AU MOMENT DU DÉPART, a
toujours oublié une commission.

À MINUIT ET QUART, LE TRAIN QUI EÛT DÛ ÊTRE EN GARE À ONZE
CINQUANTE-CINQ N'ÉTAIT PAS ENCORE SIGNALÉ. TOUT AUX ENVIRONS
SILENCIEUX ET DÉSERT. À TRAVERS LES VITRES, ON APERCEVAIT LE CHEF DE
STATION SOMMEILLANT DANS SON GRAND FAUTEUIL DE CUIR. EMPLOYÉS
facteurs dormaient, allongés sur les banquettes de la salle d'attente.

MAIS ON EST FAIT À CE SYSTÈME, À SAUVETERRE, ON EN A PRIS SON PART
ET C'EST SANS ÉTONNEMENT NI IMPATIENCE QUE M. DE CHANDORÉ ET
DOCTEUR SEIGNEBOS SE MIRENT À SE PROMENER DE LONG EN LARGE DANS LA
cour.

ON NE LES EÛT PAS BEAUCOUP PLUS SURPRIS, CAR ILS CONNAISSAIENT LA
VILLE, SI ON LEUR EÛT DIT QU'EN CE MOMENT MÊME ILS ÉTAIENT OBSERVÉS.
C'ÉTAIT AINSI, POURTANT. DEUX CURIEUX, PLUS OBSTINÉS QUE LES AUTRES, ILS
AVAIENT PRIS, POUR LES SUIVRE JUSQU'AU BOUT, L'OMNIBUS QUI DES
TOUS LES TRAINS. ET, POSTÉS UN PEU À L'ÉCART, ILS SE DISAIENT: A
qu'attendent-ils comme cela?

ENFIN, VERS UNE HEURE MOINS LE QUART, UNE SONNETTE TINTA, LA
station parut s'éveiller en sursaut. Le chef de gare ouvrit son guichet,
LES FACTEURS SE DRESSÈRENT EN SE DÉTIRANT LES BRAS ET EN SE FROTTEANT
YEUX, DES JURONS RETENTIRENT, LES PORTES CLAQUÈRENT, ET LE SAUVETERRE
sous la roue des brouettes.

BIENTÔT ON ENTENDIT DANS LE LOINTAIN COMME UN SOURD ROULEMENT de tonnerre, et presque aussitôt, tout à l'extrémité de la voie, brilla dans LA NUIT, COMME UNE BOULE DE FEU, LA LANTERNE ROUGE DE LA LOCOMOTIVE... M. DE CHANDORÉ ET LE DOCTEUR COURURENT À LA LANTERNE d'attente.

LE TRAIN S'ARRÊTAIT. UNE PORTE S'OUVRIT, ET M. DE BOISCORAN PARUT EN S'APPUYANT AU BRAS DE MAÎTRE FOLGAT. LE MARQUIS DE BOISCORAN, UN SAC DE VOYAGE À LA MAIN, SUIVAIT.

TOUT S'EXPLIQUE! SE DIRENT LES ESPIONS VOLONTAIRES QUI ÉTAIENT EN TRAIN DE coller l'œil à une des fenêtres.

ET COMME LE TRAIN N'AMENAIT AUCUN AUTRE VOYAGEUR, ILS OBTINERENT LE CONDUCTEUR DE L'OMNIBUS DE PARTIR À L'INSTANT MÊME, PRESSÉS QU'ils étaient d'annoncer l'arrivée du père de l'accusé.

L'HEURE ÉTAIT INDUE; DEPUIS LONGTEMPS LA VILLE DORMAIT, MAIS LES POLICIERS DÉSESPÉRAIENT PAS DE TROUVER ENCORE QUELQUES HABITUÉS AU CERCLE LITTÉRAIRE. ON VEILLE SOUVENT FORT AVANT DANS LA NUIT, À CAUSE DE LA PARTIE DE DÉPÊCHE DEPUIS QU'ON Y JOUE, CAR ON Y JOUE, ET MÊME ASSEZ GROS JEU POUR EN GAGNER, perdre très joliment son billet de cinq cents francs.

CETTE AIMABLE DISTRACTION, À VRAI DIRE, NE DATE QUE DE QUELQUES ANNÉES. À DIX HEURES SONNANTES, AUTREFOIS, LES JOURNAUX LUS ET LES CERCLES ET LES CANCANS ÉPUIÉS, CHACUN REGAGNAIT TRANQUILLEMENT SON CANTON. MAIS VOILÀ QUE, VERS 1850, UN HOMME DE PLAISIR, GRAND AMI DE LA FEMME JOYEUSE, ET D'AILLEURS FORT SPIRITUEL, FUT NOMMÉ SOUS-PRÉFET DE SAUVETERRE. IL S'Y ENNUYA ET, POUR SE DISTRAIRE, IL EUT L'IDÉE D'INVITER LES AUX HABITUÉS DU CERCLE LE VIRUS DU BACCARAT TOURNANT. IL N'Y AVAIT

DE CHANCE, MAIS LES AUTRES Y PRIRENT UN GOÛT EXTRÊME. ET, DEPUIS LE
SOUS-PRÉFET A ÉTÉ CHANGÉ, MAIS LE BACCARAT EST RESTÉ, AU CŒUR
DÉSÉPOIR DES «dames de la société».

DONC LES IMPLACABLES CURIEUX AVAIENT CHANCE DE TROUVER
DES OREILLES POUR LEUR GROSSE NOUVELLE. ET CEPENDANT, MOINS PRESSÉS DE LA
RÉPANDRE, ILS EUSSENT ASSISTÉ, ET NON SANS ÉMOTION PEUT-ÊTRE, À
LA PREMIÈRE ENTREVUE DE M. DE CHANDORÉ ET DU MARQUIS DE BOISCORAN.

D'UN MÊME MOUVEMENT INSTINCTIF, ILS S'ÉTAIENT PRÉCIPITÉS
L'UN EN RENCONTRE L'AUTRE ET, DÉSESPÉRÉMENT, ILS SE SERRAIENT
LES MAINS... ILS AVAIENT DES LARMES DANS LES YEUX. ILS OUVRAIENT LA BOUCHE
COMME POUR SE PARLER, PUIS ILS SE TAISAIENT, COMME SI LES PLAINTES QUI
MONTAIENT AUX LÈVRES LEUR FUSSENT RETOMBÉES DANS LE CŒUR...
ET, EN VOYANT LEUR VERTÈBRE ET LEUR TÊTE, D'AILLEURS, QU'ÉTAIT-IL BESOIN DE PAROLES! N'ÉTAIT-CE PAS ASSÉZ
PARLER, EN CETTE MUETTE ÉTREINTE POUR QUE LE PÈRE DE JACQUES COMPRÎT TOUT
CE QU'IL Y AVAIT DE TRISTE ET DE DURE, ET QUE LE GRAND-PÈRE DE DENISE
QU'IL Y AVAIT DE DURE!

ET ILS DEMEURAIENT IMMOBILES, EN FACE L'UN DE L'AUTRE, QUAND
LE DOCTEUR SEIGNEBOS, QUI SE DONNAIT COMME TOUJOURS BEAUCOUP
D'ÉNERGIE, VINT À EUX.

—Les bagages sont sur la voiture, leur dit-il, venez-vous?

Ils sortirent.

LA NUIT ÉTAIT FORT CLAIRE ET, À L'HORIZON, AU-DESSUS DE LA MARISE, LES TOITS
DE LA VILLE ENDORMIE, SE DÉTACHAIENT SUR LE BLEU PÂLE DU CIEL L'ÉTOILE
D'OR DU TOUR DU VIEUX CHÂTEAU TRANSFORMÉ EN PRISON.

—VOILÀ DONC OÙ EST JACQUES! MURMURA M. DE BOISCORAN. VOUS

où est enfermé mon fils accusé d'un crime atroce...

—NOUS L'EN TIRERONS, MORBLEU! INTERROMPIT M. SEIGNEBOS EN A
le marquis à monter en voiture.

MAIS C'EST EN VAIN QUE, DURANT LE TRAJET, LE DOCTEUR ESSAYA
QU'IL LE DIT, DE REMONTER LE COURAGE DE SES COMPAGNONS DE RO
Ses espérances ne trouvaient nul écho en ces âmes désolées.

Maître Folgat s'informa de M^{lle} Denise, qu'il avait été surpris de ne
PAS VOIR À LA GARE. M. DE CHANDORÉ LUI RÉPONDIT QU'ELLE ÉTAIT R
LA MAISON AVEC LES TANTES LAVARANDE, POUR TENIR COMPAGNIE À MA
MAGLOIRE. ET CE FUT TOUT. IL EST DE CES SITUATIONS OÙ PARLER
supplice.

LE MARQUIS DE BOISCORAN N'AVAIT PAS TROP DE TOUTE SA VOLONTÉ
MAÎTRISER DES SPASMES QUI RESEMBLAIENT FORT À DES SANGLOTS. D
VOIR À SAUVETERRE, CELA LE BOULEVERSAIT. LA DISTANCE, QUOI QU'OI
ÉMOUSSE LES SENSATIONS. UNE POIGNÉE DE MAIN DE M. DE CHANDORÉ
L'AVAIT PLUS REMUÉ QUE TOUTES LES LETTRES QU'IL AVAIT REÇUES DE
MOIS. ET, EN DÉCOUVRANT AU LOIN LA PRISON DE JACQUES, IL AVAIT
notion exacte de l'épouvantable torture de ce malheureux impuissant
à se disculper.

M^{me} DE BOISCORAN, ELLE, ÉTAIT DEPUIS LA VEILLE ANÉANTIE, COM
tous les ressorts de son âme se fussent brisés d'un coup.

ET M. DE CHANDORÉ FRÉMISSAIT DE LES VOIR AINSI ACCABLÉS.
DÉSÉPÉRAIENT, QU'AVAIT-IL À ESPÉRER, LUI QUI SAVAIT LA DESTINÉE
Denise indissolublement liée à la destinée de Jacques.

LA VOITURE, CEPENDANT, S'ARRÊTAIT RUE DE LA RAMPE. LA PORTE
MAISON S'OUVRIT AUSSITÔT, ET M^{ME} DE BOISCORAN SE TROUVA DANS LE
bras de Denise, qui la soutint jusqu'à un fauteuil du salon.

LES AUTRES AVAIENT SUIVI. IL ÉTAIT PLUS DE DEUX HEURES, MAIS CHAQUE
minute désormais avait sa valeur.

Rajustant ses lunettes:

—JE SUIS D'AVIS, COMMENÇA LE DOCTEUR SEIGNEBOS, D'ÉCHANGER NOS
RENSEIGNEMENTS. MOI, ICI, J'EN SUIS TOUJOURS AU MÊME POINT. MA
VOUS SAVEZ MES CONVICTIONS? JE N'EN DÉMORDS PAS. COCOLEU EST UN
SIMULATEUR ET JE LE PROUVERAI. JE SEMBLE NE PLUS M'OCCUPER DE LA
réalité, je l'observe de plus près que jamais...

M^{lle} Denise l'interrompt:

—AVANT DE RIEN DÉCIDER, FIT-ELLE, IL EST UN FAIT QU'IL FAUT QU'IL
sachez. Écoutez-moi...

ET PÂLE, CAR IL LUI EN COÛTAIT AFFREUSEMENT DE LIVRER LE SECRET DE
CŒUR, MAIS L'ŒIL ÉTINCELANT D'ÉNERGIE ET D'UNE VOIX VIBRANTE,
RACONTA CE QUE DÉJÀ ELLE AVAIT AVOUÉ À SON GRAND-PÈRE, C'EST-À-
LES PROPOSITIONS QU'ELLE ÉTAIT ALLÉE PORTER À JACQUES ET SON
obstiné de fuir.

—BIEN! JEUNE FILLE, APPROUVAIT M. SEIGNEBOS ENTHOUSIASMÉ, BIEN!
BIEN! SI MALHEUREUX QUE SOIT JACQUES, ON PEUT ENCORE ENVIER SON
sort.

M^{lle} Denise terminait.

Adressant à maître Magloire un regard de triomphe:

—APRÈS CELA, AJOUTA-T-ELLE, EST-IL QUELQU'UN ENCORE QUI croire que Jacques est un lâche assassin!

LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE N'ÉTAIT PAS DE CEUX QUI TIENNENT leur opinion plus qu'à la vérité.

—J'AVOUE, DIT-IL, QUE SI J'AVAIS À VOIR JACQUES DEMAIN POUR première fois, je ne lui parlerais pas comme je l'ai fait...

—ET MOI! S'ÉCRIA LE MARQUIS DE BOISCORAN, JE DÉCLARE QUE RÉPONDS DE MON FILS COMME DE MOI-MÊME, ET JE LE LUI DIRAI DEMAIN (ET, SE PENCHANT VERS SA FEMME, ET ASSEZ BAS POUR QU'ELLE FÛT SEULE L'ENTENDRE:) ET J'ESPÈRE, AJOUTA-T-IL, QUE VOUS ME PARDONNEREZ mes soupçons qui maintenant me font horreur.

MAIS LES FORCES DE LA MARQUISE ÉTAIENT À BOUT; ELLE DÉFAILLANT dut se retirer, accompagnée de Denise et des tantes Lavarande.

SUR LEURS TALONS, LE DOCTEUR SEIGNEBOS DONNA UN TOUR DE CLAPNET À LA PORTE, ET S'ADOSSANT À LA CHEMINÉE ET RETIRANT, POUR LES ESSUYER ses lunettes d'or:

—MAINTENANT, MAÎTRE FOLGAT, DIT-IL, NOUS POUVONS PARLER LIBREMENT. Quelles nouvelles apportez-vous?

ONZE HEURES VENAIENT DE SONNER, QUAND LE GEÔLIER BLANGIN tout effaré dans la cellule de Jacques de Boiscoran.

—MONSIEUR, VOTRE PÈRE EST EN BAS! D'UN BOND LE PRISONNIER debout.

DÈS LA VEILLE AU SOIR, UN BILLET DE M. DE CHANDORÉ L'AVAIT PRÉVU DE L'ARRIVÉE DU MARQUIS DE BOISCORAN, ET TOUT SON TEMPS, DEPUIS, S'ÉTAIT PASSÉ À SE PRÉPARER À CETTE PREMIÈRE ENTREVUE.

Que serait-elle? Rien ne pouvait le lui faire prévoir.

AUSSI S'ÉTAIT-IL RÉSOLU À SE TENIR SUR LA RÉSERVE. ET TOUT EN MARCHANT LE LONG DES ESCALIERS ET DES INTERMINABLES CORRIDORS, PRÉOCCUPAIT-IL QUE DE SE COMPOSER UN VISAGE IMPASSIBLE ET DE PRÉPARER UNE PHRASE STRICTEMENT RESPECTUEUSE.

MAIS, AVANT D'AVOIR PU PRONONCER UN SEUL MOT, IL ÉTAIT DANS LES BRAS DE SON PÈRE, QUI LE SERRAIT CONTRE SA POITRINE EN BALBUTIANT:

—Jacques, mon pauvre fils, malheureux enfant!

DE SA VIE, LONGUE ET DÉJÀ BIEN ÉPROUVÉE, LE MARQUIS DE BOISCORAN N'AVAIT ÉTÉ SI RUDEMENT SECOUÉ.

ATTIRANT JACQUES SOUS UNE DES FENÊTRES DU PARLOIR, ET SE REPOSANT POUR LE MIEUX CONSIDÉRER, IL S'ÉTONNAIT DES DOUTES QUI SI LONGTEMPS L'AVAIENT DÉCHIRÉ.

IL LUI SEMBLAIT SE REVOIR À L'ÂGE DE JACQUES. IL RECONNAISSAIT SON ATTITUDE ET SON VISAGE, SES TRAITS, L'EXPRESSION FRANCHE ET URBAIN DE SA HAUTAINIE, SON REGARD DROIT ET CLAIR...

SOUDAIN, PASSANT AUX DÉTAILS, IL S'INQUIÉTAIT DE L'AMAIGRISS
EXTRAORDINAIRE DE JACQUES, DE SA PÂLEUR, ET IL S'EFFRAYAIT DE L
AUX TEMPE, ENTRE LES BOUCLES DE SES CHEVEUX NOIRS, QUELQ
mèches blanches.

—Malheureux! s'écria-t-il, comme tu as dû souffrir!

—J'AI CRU QUE JE DEVIENDRAIS FOU, RÉPONDIT SIMPLEMENT JACQUE
(ET AVEC UN TREMBLEMENT DANS LA VOIX:) MAIS VOUS, MON PÈRE, RE
IL, COMMENT NE M'AVEZ-VOUS PAS DONNÉ SIGNE DE VIE? POURQU
avez-vous tant tardé?

LE MARQUIS DE BOISCORAN NE S'ATTENDAIT QUE TROP À CETTE QUE
MAIS POUVAIT-IL Y RÉPONDRE? POUVAIT-IL LIVRER À JACQUES LE S
lamentable de son abstention!

Détournant un peu la tête:

—En restant à Paris, lui dit-il, j'espérais te servir plus utilement.

Mais son embarras était trop manifeste pour échapper à Jacques.

—Doutiez-vous donc de votre fils, mon père? fit-il tristement.

—JAMAIS! S'ÉCRIT LE MARQUIS, JAMAIS JE N'EN AI DOUTÉ UNE MINU
INTERROGE TA MÈRE, ELLE TE DIRA QUE C'EST LA CERTITUDE SUPERBE
INNOCENCE QUI M'A EMPÊCHÉ DE PARTIR AVEC ELLE. QUAND J'AI SU
quoi on t'accusait, j'ai répondu: «C'est absurde!»

Jacques hochait la tête.

—L'ACCUSATION ÉTAIT ABSURDE, EN EFFET, PRONONÇA-T-IL, ET CEPE

vous voyez où elle m'a conduit.

DEUX GROSSES LARMES LONGTEMPS CONTENUES JAILLIRENT BRÛLANT
yeux du marquis de Boiscoran.

—Vous m'en voulez, murmura-t-il, Jacques, mon fils...

IL N'EST PAS D'HOMME QUI, EN VOYANT PLEURER SON PÈRE, NE SENTE
CŒUR SE BRISER. TOUTES LES RÉOLUTIONS DE JACQUES S'ÉVANOUIRENT
serrant entre les siennes les mains du vieux gentilhomme:

—NON, JE NE VOUS EN VEUX PAS, MON PÈRE, INTERROMPIT-IL, NON!
CEPENDANT IL N'EST PAS DE MOTS POUR VOUS EXPRIMER TOUT CE QUE V
ABSENCE A AJOUTÉ DE DOULEURS À MES MORTELLES ANGOISSES... JE
croyais abandonné, renié!

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SON ARRESTATION, LE MALHEUREUX TR
UN CŒUR OÙ VERSER TOUTES LES AMERTUMES DONT SON CŒUR DÉBOR
DEVANT SA MÈRE ET DEVANT M^{lle} DENISE, L'HONNEUR LUI COMMANDAIT
DISSIMULER SON DÉSESPOIR. L'INCRÉDULITÉ DE MAÎTRE MAGLOIRE
EMPÊCHÉ TOUTE EXPANSION; MAÎTRE FOLGAT, TOUT EN LUI ÉTAN
sympathique que possible, n'était pour lui qu'un inconnu.

TANDIS QU'EN CE MOMENT, DEVANT CET AMI, LE PLUS CHER ET LE
PRÉCIEUX QU'AIT JAMAIS UN HOMME, DEVANT SON PÈRE, QU'AVAIT-IL
craindre de se livrer?

—EST-IL AU MONDE, POURSUIVAIT-IL, UN EXEMPLE D'UNE INFORTUNE
INOÛÏE!... ÊTRE INNOCENT ET NE POUVOIR LE DÉMONTRER! CONNAÎ
COUPABLE ET N'OSER LE NOMMER!... AH! JE N'AVAIS PAS COMPRIS DÈS L
PREMIER JOUR TOUTE L'HORREUR DE LA SITUATION. J'AVAIS BIEN ÉTÉ UN

EFFRAYÉ EN RECONNAISSANT L'IMPORTANCE DES CHARGES QUI S'ÉLEVAIENT
contre moi, mais je n'avais pas tardé à me rassurer en me disant que
LA JUSTICE SAURAIT BIEN DÉMÊLER LA VÉRITÉ. LA JUSTICE! C'ÉTAIT M
GALPIN-DAVELINE QUI LA REPRÉSENTAIT, ET IL SE SOUCIAIT BIEN DE LA
VRAIMENT, POURVU QU'IL PROUVÂT QUE SON COUPABLE ÉTAIT LE COUPABLE
ET COMMENT NE L'EÛT-IL PAS PROUVÉ! LISEZ LES PIÈCES DE L'INSTRUCTION
MON PÈRE, ET VOUS VERREZ DE QUEL CONCOURS INFERNAL DE CIRCONSTANCES
JE SUIS VICTIME. PAS UNE CIRCONSTANCE QUI NE M'ACCUSE. JAMAIS
S'EST AINSI MANIFESTÉE CETTE PUISSANCE MYSTÉRIEUSE, AVEUGLÉE
absurde, qui se joue de nous et que nous appelons la fatalité.

PRESQUE INQUIET DE LA VIOLENCE DE SON FILS, M. DE BOISCORAN
taisait. Et Jacques continuait:

—L'HONNEUR D'ABORD, LA PRUDENCE ENSUITE ONT RETENU SUR
LÈVRES LE NOM DE MADAME DE CLAUDIEUSE. LE JOUR OÙ JE L'AI LI
MAÎTRE MAGLOIRE, MON AMI, M'A DIT QUE JE MENTAIS. ALORS IL
SEMBLÉ QUE TOUT ÉTAIT PERDU. ALORS JE N'AI PLUS APERÇU D'AUTRE
QUE LA COUR D'ASSISES, C'EST-À-DIRE LE BAGNE OU L'ÉCHAFAUD. J'AI V
ME TUER. J'ÉTAIS RÉSOLU À ME DÉBARRASSER D'UN FARDEAU DEVENU
LOURD POUR MES FORCES. MES AMIS M'ONT FAIT COMPRENDRE QUE JE
M'APPARTIENS PAS, ET QUE TANT QU'IL ME RESTERA UNE LUEUR D'INTEL
et une étincelle d'énergie, je n'ai pas le droit de disposer de ma vie...

—MALHEUREUX! S'ÉCRIT M. DE BOISCORAN, NON, VOUS N'EN AVEZ PAS
le droit!

—HIER, POURSUIVAIT JACQUES, DENISE EST VENUE ME VISITER... SAVIEZ-VOUS
VOUS CE QU'ELLE M'OFFRAIT?... DE FUIR; NON PAS SEUL, MAIS AVEC
MON PÈRE, LA TENTATION A ÉTÉ TERRIBLE... LIBRE, DENISE À MOI

M'IMPORTERAIT L'OPINION DU MONDE! ET ELLE INSISTAIT, CETTE INCOMPARABLE, ET TENEZ, LÀ, À CETTE PLACE OÙ VOUS ÊTES, ELLE S'ES À MES GENOUX! JE SUIS RESTÉ, CEPENDANT. JE DOUTE DU SALUT, E reste!

IL S'ATTENDRISSAIT. IL S'AFFAISSA SUR LE BANC GROSSIER DU PA CACHANT SON VISAGE ENTRE SES MAINS, SANS DOUTE POUR CACHER LARMES. JUSQU'À CE QUE TOUT À COUP, PRIS D'UN DE CES ACCÈS DE RA comme il en avait eu trop depuis son emprisonnement:

—MAIS QU'AI-JE FAIT! S'ÉCRIA-T-IL, QU'AI-JE FAIT POUR MÉRITER châtiment!

Le front du marquis de Boiscoran s'était soudainement assombri.

—Vous avez pris la femme d'un autre, mon fils, prononça-t-il.

Jacques haussa les épaules.

—J'aimais madame de Claudieuse, fit-il, elle m'aimait...

—L'adultère est un crime, Jacques...

—UN CRIME!... C'EST CE QUE ME DISAIT MAGLOIRE. MAIS VOUS, M PÈRE, VOUS, LE CROYEZ-VOUS VRAIMENT?... ALORS C'EST UN CRIME QUI RIEN DE SINISTRE, AUQUEL TOUT ENGAGE ET ENCOURAGE, DONT ON SE VOLONTIERS, DONT TOUT LE MONDE PLAISANTE!... LA LOI, C'EST VRAI, MARI DU DROIT DE VIE OU DE MORT. MAIS QUAND ON S'ADRESSE À LA ELLE PUNIT LES COUPABLES DE SIX MOIS DE PRISON, QU'ILS FONT DANS maison de santé...

Ah! s'il eût su, le malheureux.

—JACQUES, INTERROMPIT M. DE BOISCORAN, MADAME DE CLAUDIE PRÉTEND, À CE QUE VOUS AVEZ DIT, QU'UNE DE SES FILLES, LA PLUS JEUNE, EST VOTRE FILLE...

—C'est possible...

Le marquis de Boiscoran frémit.

—C'EST POSSIBLE! S'ÉCRIA-T-IL, ET VOUS DITES CELA AVEC UN AIR D'INSOUCEUSEMENT. INSENSÉ!... VOUS N'AVEZ DONC JAMAIS SONGÉ À CE QUE VOUS QUE SERAIT LA DOULEUR DU COMTE DE CLAUDIEUSE, S'IL VENAIT À APPRENDRE LA VÉRITÉ! ET S'IL LA SOUPÇONNAIT, SEULEMENT!... VOUS NE COMPRENEZ DONC PAS QU'IL SUFFIRAIT D'UN SOUPÇON POUR EMPOISONNER SA VIE, POUR PERDRE PROBABLEMENT LA VIE DE CETTE FILLE, QUI EST LA VÔTRE... VOUS NE VOUS ÊTES DONC JAMAIS DIT QU'IL EST DE CES DOULEURS ATROCES DONT UN HOMME SOUFFRE PLUS CRUELLEMENT QUE VOUS NE SOUFFERT DE L'ERREUR DONT VOUS ÊTES VICTIME...

IL S'ARRÊTA. VINGT MOTS DE PLUS ET IL LIVRAIT PEUT-ÊTRE SON SECRET EN MAÎTRISANT, GRÂCE À UN HÉROÏQUE EFFORT:

—MAIS JE NE SUIS PAS VENU POUR DISCUTER, REPRIT-IL, JE SUIS VENU VOUS DIRE QUE, QUOI QU'IL ARRIVE, VOTRE PÈRE NE VOUS ABANDONNERA PAS, ET QUE, S'IL VOUS FAUT SUBIR L'OPPROBRE DE LA COUR D'ASSISES, JE SERAI ASSIS À VOS CÔTÉS...

SI EXTRÊME QUE FÛT LE DÉSORDRE DE L'ESPRIT DE JACQUES, IL AVAIT ÉTÉ FRAPPÉ DU TROUBLE DE SON PÈRE, DE L'INTENSITÉ DE SON ACCENT ET DE SA VÉHÉMENTE SOUDAIN. DURANT UN DIXIÈME DE SECONDE, IL EUT COMME UNE PERCEPTION VAGUE DE LA DÉSOLANTE VÉRITÉ. MAIS AVANT D'ÊTRE FORMULÉ, LE SOUPÇON S'ÉVANOUIT DEVANT CETTE PROMESSE QUE LUI F

LE MARQUIS DE BOISCORAN D'AFFRONTER À SES CÔTÉS L'ÉPOUVANTE
HUMILIATION D'UN JUGEMENT. PROMESSE SUBLIME D'ABNÉGATION ET
PIÉTÉ PATERNELLE, POUR QUI SAVAIT SON HORREUR DU SCANDALE, SA RÉ-
hautaine et son respect de soi poussé jusqu'à l'exagération.

Aussi, transporté de reconnaissance:

—AH! C'EST À MOI, MON PÈRE, S'ÉCRIA JACQUES, DE VOUS DEMANDER
pardon, à moi qui avais douté de votre cœur!

De son mieux, M. de Boiscoran se remettait de la secousse.

—OUI, JE VOUS AIME, MON FILS, PRONONÇA-T-IL D'UNE VOIX GRAVE
CEPENDANT NE ME FAITES PAS PLUS HÉROÏQUE QUE JE NE LE S
RÉELLEMENT. J'ESPÈRE ENCORE QUE LA COUR D'ASSISES NOUS S
épargnée.

—Est-il donc survenu quelque incident nouveau?

—SANS AVOIR PRÉCISÉMENT RÉUSSI, LES INVESTIGATIONS DE MAÎ-
FOLGAT ONT RÉVÉLÉ DES INDICES SUR LESQUELS ON PEUT BASER DE LÉGI-
espérances.

Jacques eut un geste de découragement.

—Des indices, murmura-t-il.

—ATTENDEZ! ILS SONT FAIBLES, J'EN CONVIENS, ET TELS QU'IL
INSENSÉ DE LES PRODUIRE DEVANT UN JURY. MAIS, D'UN JOUR À L'AUTRE
PEUVENT DEVENIR DÉCISIFS. ET DÉJÀ ILS ONT ASSEZ DE VALEUR POUR
avoir ramené maître Magloire.

—Mon Dieu! serais-je donc sauvé!

—JE VEUX LAISSER À MAÎTRE FOLGAT, POURSUIVIT M. DE BOISCORAN, LA
SATISFACTION DE VOUS APPRENDRE LE RÉSULTAT DE SES DÉMARCHES. MA
QUE MOI, IL VOUS EN EXPLIQUERA TOUTE LA PORTÉE. ET VOUS N'AUREZ
LONGTEMPS À ATTENDRE, CAR HIER SOIR, OU PLUTÔT CE MATIN, QUAND
NOUS SOMMES SÉPARÉS, MAÎTRE MAGLOIRE ET LUI ONT PRIS RENDEZ-VOUS
pour être à la prison avant deux heures...

QUELQUES INSTANTS PLUS TARD, EN EFFET, UN PAS RAPIDE RETENTIT DANS LE
CORRIDOR, ET FRUMENCE CHEMINOT PARUT. C'ÉTAIT CE DÉTENU
BLANGIN AVAIT FAIT SON AIDE, ET QUE MÉCHINET AVAIT EMPLOYÉ POUR LA
correspondance de Jacques et de M^{lle} Denise.

FRUMENCE CHEMINOT ÉTAIT UN GRAND ET ROBUSTE GARS DE VINGT-
VINGT-SIX ANS, DONT LA LARGE BOUCHE ET LES PETITS YEUX RIAIEN
éternelle bonne humeur.

VAGABOND, SANS FEU NI LIEU, CHEMINOT AVAIT ÉTÉ PROPRIÉTAIRE
AUTREFOIS. À LA MORT DE SON PÈRE ET DE SA MÈRE, ET LORSQU'IL N'AVAIT
QUE DIX-HUIT ANS, IL S'ÉTAIT TROUVÉ POSSESSEUR, À DEUX PORTÉES DE
DE LA TREMBLADE, D'UNE MAISON ENTOURÉE D'UN COURTIL, D'UN PR
QUELQUES ARPENTS D'UNE BONNE TERRE ET D'UN MARAIS SALANT, LE
valant bien trois mille écus.

MALHEUREUSEMENT L'ÉPOQUE DE LA CONSCRIPTION ARRIVA. AINSI
BEAUCOUP DE GARS DU PAYS, CHEMINOT, QUI AVAIT UNE FOI PROFONDE
AUX SORCIERS, ÉTAIT ALLÉ S'ACHETER UN SORTILÈGE, ET IL LUI EN AVAIT
50 FRANCS POUR OBTENIR «UN SORT» INFAILLIBLE, C'EST-À-DIRE
BRANCHES DE TAMARIN, CUEILLIES PENDANT LA NUIT DE NOËL ET LIÉES

nombre fatidique de cheveux coupés sur la tête d'un mort.

AYANT COUSU SON «SORT» DANS LA POCHE DE SA VESTE, CHEMINOT S'ÉTAIT ALLÉ AU CHEF-LIEU, ET PLONGEANT BRAVEMENT LA MAIN DANS EN AVAIT TIRÉ LE NUMÉRO⁵¹ 3. CE RÉSULTAT L'AVAIT BEAUCOUP ÉTONNÉ. MAIS COMME IL AVAIT HORREUR DU SERVICE MILITAIRE, ET QUE, BÂTI COMME IL L'ÉTAIT, IL ÉTAIT BIEN SÛR DE N'ÊTRE PAS RÉFORMÉ, IL S'ÉTAIT DÉTERMINÉ À EMPLOYER, POUR N'ÊTRE PAS SOLDAT, UN SORTILÈGE D'UNE EFFICACITÉ PROUVÉE, C'EST-À-DIRE À EMPRUNTER DE L'ARGENT POUR ACHETER UN remplaçant.

PROPRIÉTAIRE, IL TROUVA SANS TROP DE DIFFICULTÉS, À LA TREMBLADE, UN HOMME OBLIGEANT QUI, MOYENNANT UNE BONNE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE, CONSENTIT À LUI PRÊTER POUR DEUX ANS 3 500 FRANCS. L'OBLIGATION SIGNÉE, ET SON ARGENT EN POCHE, CHEMINOT SE RENDIT À ROCHEFORT. LES MARCHANDS D'HOMMES PULLULAIENT, MALGRÉ LA RUDE CONCURRENCE QUE LEUR FAISAIT L'ÉTAT. ET MOYENNANT UNE SOMME DE 2 000 FRANCS ET QUELQUES MENUS FRAIS, ON LUI FOURNIT UN REMPLAÇANT DE PREMIÈRE qualité.

RAVI DE SON OPÉRATION, CHEMINOT DEVAIT PARTIR LE LENDEMAIN POUR LA TREMBLADE, QUAND SA MAUVAISE ÉTOILE AMENA DANS L'AUBERGE OÙ IL SE SOUPAIT UN «PAYS», ANCIEN CAMARADE D'ÉCOLE, MATELOT À BORD D'UN NAVIRE CHARBONNIER EN CHARGE À CHARENTE. QUE FAIRE, ENTRE «PAYS» ET «PAYS», MOINS QUE L'ON NE BOIVE?

ILS BURENT, ET LE MATELOT, AYANT EU TÔT FLAIRÉ LES QUELQUES DOUZAINES DE FRANCS QU'AVAIT ENCORE CHEMINOT, SE JURA QU'IL ALLAIT S'AMUSER EN VILLE ET NE RENTRERAIT PAS À BORD TANT QU'IL RESTERAIT UN CENTIME. AINSI IL LE FIT. ET APRÈS QUINZE JOURS D'UNE NOCE À «TOUT CASSER», LE MARIN

ARRÊTÉ ET CONDUIT EN PRISON, ET CHEMINOT, POUR REGAGNER
TREMBLADE, EN ÉTAIT RÉDUIT À EMPRUNTER CENT SOUS AU CONDUCTEUR
la voiture.

CES QUINZE JOURS DEVAIENT DÉCIDER DE SON EXISTENCE. IL Y AVAIT
PERDU LE GOÛT DU TRAVAIL ET GAGNÉ LA PASSION DE CES BONS CABARETS
L'ON BOIT EN BATTANT DES CARTES GRASSES. RENTRÉ CHEZ LUI, IL PRÉFÉRA
CONTINUER SA BELLE VIE DE ROCHEFORT, ET, POUR CE, IL SE MIT À FAIRE
DETTES, À EMPRUNTER ET À VENDRE PIÈCE À PIÈCE TOUT CE QU'IL POSSÉDÉ
de vendable, depuis ses matelas jusqu'à ses outils.

CE N'ÉTAIT PAS LE MOYEN DE REMBOURSER LES 3 500 FRANCS QU'IL
DEVAIT. AUSSI, L'ÉCHÉANCE VENUE, LE CRÉANCIER, QUI VOYAIT SON CRÉDIT
DÉPÉRIR, N'Y ALLA PAS PAR QUATRE CHEMINS. COMMANDEMENT EN
ASSIGNATION, JUGEMENT, SAISIE, VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE; EN
TOUT TEMPS, CHEMINOT FUT EXÉCUTÉ ET SE TROUVA SUR LE PAVÉ, LES
BALLANTS, NE POSSÉDANT PLUS AU MONDE QUE LES MÉCHANTS HABITS
qu'il avait sur le dos.

IL EÛT AISÉMENT TROUVÉ À S'EMPLOYER, ÉTANT BON OUVRIER ET
DÉVOT. MAIS IL AVAIT ENCORE PLUS L'HORREUR DU TRAVAIL QUE
de la boisson.

SI LE BESOIN LE SANGLAIT PAR TROP, IL FAISAIT QUELQUES JOURNÉES
DÈS QU'IL AVAIT GAGNÉ DIX FRANCS, BONSOIR! IL S'EN ALLAIT, FLÂNANT
DES ROUTES, CAUSANT AVEC LES ROULIERS, OU BIEN IL RÔDAIT AUTOUR
DES VILLAGES, GUETTANT QUELQU'UN DE CES BONS IVROGNES QUI, PLUTÔT
de boire seuls, invitent le premier venu.

CHEMINOT N'ÉTAIT PAS LE PREMIER VENU. IL SE FLATTAIT D'ÊTRE COMME

LE LONG DE LA CÔTE, DEPUIS ROYAN JUSQU'À FOURAS, ET DANS UNE BONNE PARTIE DU DÉPARTEMENT, PLUS LOIN QUE ROCHEFORT ET QUE SAUVIGNY. ET CE QU'IL Y A DE PLUS SURPRENANT, C'EST QU'ON NE LUI EN VOULAIT PAS TROP DE SA PARESSE. LES MÉNAGÈRES DE CAMPAGNE LE SALUAIENT BIEN D'UN: «QUE CHERCHES-TU PAR ICI, FAINÉANT!...», MAIS ELLES NE REFUSAIENT GUÈRE UNE ÉCUELLÉE DE SOUPE SUR UN COIN DE TABLE ET UN VERRE DE VIN BLANC.

SA BONNE HUMEUR INALTÉRABLE ET SON OBLIGEANCE EXPLIQUAIENT SA GRANDE INDULGENCE. CE GARÇON, QUI REFUSAIT DES JOURNÉES BIEN PAYÉES, ÉTAIT TOUJOURS PRÊT À DONNER GRATIS UN SOLIDE COUP DE MAIN. ET IL ÉTAIT PRÊT À TOUT—SUR TERRE ET SUR MER, DISAIT-IL. ET, EN EFFET, C'EST À TOUT S'ADRESSAIT INDIFFÉREMMENT LE FERMIER DONT LA BESOGNE PRESSAIT, LE PATRON DE BATEAU PÊCHEUR QUI AVAIT UN DE SES HOMMES MALADE.

LE DIABLE, C'EST QUE CETTE EXISTENCE DE GUEUSERIE RUSTIQUE, SI INTÉRESSANTE À SES BONS JOURS, A SES MAUVAISES SÉRIES. PAR CERTAINES SEMAINES, ON NE RENCONTRE NI IVROGNES BON ENFANT, NI FERMIFIÈRES HOSPITALIÈRES. LA FAIM, ELLE, VIENT TOUJOURS. ALORS, IL FAUT MARAUDER, DÉTERMINER LES POMMES DE TERRE QU'ON FAIT CUIRE AU COIN D'UN BOIS, OU SECOUER LES BRANCHES DES ARBRES DES VERGERS. ET SI EN PLEINS CHAMPS ON NE TROUVE NI FRUITS NI POMMES DE TERRE, DAME! ON FORCE LES CLÔTURES OU ON ESCALADE LES MURS... RELATIVEMENT, CHEMINOT ÉTAIT UN HONNÊTE GARÇON ET INCAPABLE DE VOLER UNE PIÈCE D'ARGENT. MAIS DES LÉGUMES, DES VOLAILLES, DES FRUITS... VOILÀ COMMENT DEUX FOIS DÉJÀ IL AVAIT ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONDAMNÉ À QUELQUES JOURS DE PRISON, ET À CHAQUE FOIS IL AVAIT JURÉ SES GRANDS DIEUX QU'ON NE L'Y PRENDRAIT PLUS ET QU'IL ALLAIT SE REMETTRE À L'OUVRAGE. Et, cependant, on l'y avait repris...

CE PAUVRE DIABLE AVAIT RACONTÉ SES INFORTUNES À JACQUES.

JACQUES, QUI LUI DEVAIT D'AVOIR PU, ÉTANT AU SECRET, RECEVOIR
nouvelles de M^{lle} Denise, l'avait pris en affection.

Aussi, le voyant arriver, respectueusement, son bonnet à la main:

—Qu'est-ce, Cheminot? lui demanda-t-il.

—MONSIEUR, RÉPONDIT LE VAGABOND, MONSIEUR BLANGIN VOUS
SAVOIR QUE MESSIEURS VOS AVOCATS VIENNENT DE MONTER À VOTRE
chambre.

Une dernière fois le marquis de Boiscoran embrassa son fils.

—Ne les fais pas attendre, lui dit-il, va, et bon courage...

XX

Le marquis de Boiscoran avait dit vrai. Fortement ébranlé déjà par
LE RÉCIT DE M^{lle} DENISE, MAÎTRE MAGLOIRE AVAIT ÉTÉ DÉFINITIVEMENT
VAINCU PAR LES EXPLICATIONS DE MAÎTRE FOLGAT, ET IL ARRIVAIT À ÊTRE
prêt à répondre de l'innocence de Jacques.

—MAIS JE DOUTE FORT QU'IL ME PARDONNE MON INCRÉDULITÉ, DISAIT
maître Folgat pendant qu'ils attendaient le prisonnier dans sa cellule.

JACQUES ENTRAÎT, SUR CES MOTS, TOUT ÉMU ENCORE DU DÉ
embrassement de son père. Maître Magloire s'avança vers lui.

—JE N'AI JAMAIS SU DÉGUISER MA PENSÉE, JACQUES, PRONONÇA-T-IL.

VOUS CROYANT COUPABLE, ET PERSUADÉ QUE VOUS ACCUSIEZ FAUSSEMENT LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, JE VOUS L'AI DIT FRANCHEMENT, BRUTAL MÊME. REVENU DE MON ERREUR ET CONVAINCU DE LA SINCÉRITÉ DE VOTRE RELATION, NON MOINS SIMPLEMENT JE VIENS VOUS DIRE: JACQUES, J'AI TORT DE CROIRE À LA RÉPUTATION D'UNE FEMME PLUS QU'À LA PAROLE d'un ami. Voulez-vous me donner la main?

C'EST AVEC UN TRANSPORT DE JOIE QUE LE PRISONNIER SERRA CETTE main loyale qui lui était offerte.

—PUISQUE VOUS CROYEZ À MON INNOCENCE, S'ÉCRIA-T-IL, D'AUTRES peuvent y croire, l'heure du salut est proche!

AU VISAGE ATTRISTÉ DES DEUX AVOCATS, IL COMPRIT QU'IL SE RÉJOUISSAIT TROP TÔT. SES TRAITES SE CONTRACTÈRENT, MAIS C'EST D'UNE VOIX FERME qu'il dit:

—ALLONS, JE VOIS QUE LA LUTTE SERA LONGUE ENCORE, ET QUE L'ISSUE EST TOUJOURS INCERTAINE... N'IMPORTE! SOYEZ SÛRS QUE JE NE FAIS PAS...

DÉJÀ MAÎTRE FOLGAT AVAIT ÉTALÉ SUR LA TABLE DE LA PRISON TOUTES LES PAPIERS DE SON PORTEFEUILLE, DES COPIES QUI LUI AVAIENT ÉTÉ FOURNIES par Méchinot et les notes de son rapide voyage.

—AVANT TOUT, MON CHER CLIENT, COMMENÇA-T-IL, JE DOIS VOUS MENTRER au fait de mes démarches.

Et lorsqu'il eut exposé jusqu'en ses moindres détails son expédition en compagnie de Goudar:

—RÉSUMONS LA SITUATION, DIT-IL. NOUS SOMMES DÈS AUJOURD'HUI

MESURE DE PROUVER TROIS CHOSES: 1° QUE LA MAISON DE LA RUE I VIGNES VOUS APPARTIEN ET QUE LE SIR FRANCIS BURNETT QU'ON Y C N'EST AUTRE QUE VOUS; 2° QUE VOUS RECEVIEZ DANS CETTE MAISON VISITE D'UNE DAME QUI, À EN JUGER PAR LES PRÉCAUTIONS QU'ELLE PR avait un puissant intérêt à se cacher; 3° que les visites de cette dame N'AVAIENT LIEU QU'À UNE CERTAINE ÉPOQUE, CHAQUE ANNÉE, LAQ COÏNCIDAIT PRÉCISÉMENT AVEC CELLE DES VOYAGES À PARIS DE comtesse de Claudieuse.

De la tête, le célèbre avocat de Sauveterre acquiesçait.

—Oui, dit-il, tout ceci est définitivement acquis au procès.

—POUR NOUS-MÊMES, CONTINUA SON JEUNE CONFRÈRE, NOUS AVONS U CERTITUDE NOUVELLE, C'EST QUE LA SERVANTE DU FAUX SIR FRANCIS B SUKY WOOD, A ÉPIÉ LA MYSTÉRIEUSE VISITEUSE ET L'A VUE, ET conséquent la reconnaîtrait.

—PARFAITEMENT. CELA RÉSULTE DE LA DÉPOSITION DE L'AMIE DE fille.

—DONC, SI NOUS RETROUVONS SUKY WOOD, LA COMTESSE I Claudieuse est démasquée...

—SI NOUS LA RETROUVONS! FIT MAÎTRE MAGLOIRE. ET malheureusement, nous rentrons dans le domaine de l'hypothèse...

—HYPOTHÈSES, SOIT, INTERROMPIT MAÎTRE FOLGAT, MAIS BASÉES SUR FAITS POSITIFS ET DONT CENT EXEMPLES CONFIRMENT LA PROB. POURQUOI DONC NE RETROUVERIONS-NOUS PAS CETTE SUKY, DONT I CONNAISSONS LE LIEU DE NAISSANCE ET LA FAMILLE, ET QUI N'A A

RAISON DE SE CACHER? (ET S'ANIMANT À MESURE QU'IL ÉNUMÉRAIT LES CHANCES FAVORABLES.) GOUDAR EN A RETROUVÉ BIEN D'AUTRES. POURSUIVAIT-IL, ET GOUDAR EST AVEC NOUS. ET SOYEZ TRANQUILLE, JE S'ENDORMIRA PAS. J'AI LAISSÉ TOMBER DANS SON CŒUR UN ESPOIR QUI NE FERA FAIRE DES MIRACLES, L'ESPOIR DE RECEVOIR EN RÉCOMPENSE DU SERVICE DE MONSIEUR DE BOISCORAN LA MAISON DE LA RUE DES VIGNES. TRAVAILLEZ, MAGLOIRE, C'EST MAGNIFIQUE EST L'ENJEU POUR QU'IL NE GAGNE PAS CETTE PARTIE, LUI QUI A TANT GAGNÉ. QUI SAIT CE QU'IL A TROUVÉ, DEPUIS QU'IL M'A QUITTÉ, IL PEUT DIRE CE QU'IL DÉCOUVRIRA ICI! N'EST-CE DONC RIEN, CE QU'IL A FAIT EN UNE JOURNÉE?...

—C'EST IMMENSE! S'ÉCRIA JACQUES, ÉMERVEILLÉ DES RÉSULTATS OBTENUS.

PLUS VIEUX QUE MAÎTRE FOLGAT ET QUE JACQUES, LE PREMIER AVOCAT DE SAUVETERRE ÉTAIT MOINS PROMPT À L'ENTHOUSIASME.

—OUI, C'EST IMMENSE, RÉPÉTA-T-IL, ET SI NOUS AVONS DU TEMPS À PASSER DEVANT NOUS, JE DIRAIS AVEC VOUS: NOUS L'EMPORTONS. MAIS LE TEMPS MANQUE POUR LES INVESTIGATIONS DE GOUDAR; MAIS LA SESSION EST PROCHE, ET OBTENIR LA REMISE DE L'AFFAIRE ME SEMBLE BIEN DIFFICILE...

—Et d'ailleurs je ne veux pas de remise, moi, interrompit Jacques.

—Cependant...

—À AUCUN PRIX, MAGLOIRE, JAMAIS! QUOI!... IL ME FAUDRAIT ENCORE TROIS MOIS ENCORE LES ANGOISSES QUI ME TORTURENT!... JE NE LE POUVAIS PAS, MES FORCES SONT À BOUT!... ASSEZ D'INCERTITUDES COMME CELA! IL FAUT EN FINIR...

D'un geste, maître Folgat l'arrêta.

—NE VOUS DÉBATTEZ PAS, FIT-IL, OBTENIR UNE REMISE EST IMPOSSIBLE. QUEL PRÉTEXTE INVOQUERIONS-NOUS, POUR LA DEMANDER? L'INSUFFISANCE de l'instruction? En l'état, l'enquête est irréprochable. Il nous faudrait INTRODUIRE DANS L'AFFAIRE UN ÉLÉMENT NOUVEAU, C'EST-À-DIRE NON madame de Claudieuse...

Une immense surprise se peignit sur le visage de Jacques.

—Ne la nommerez-vous donc pas quand même? interrogea-t-il.

—Cela dépend.

—Je ne vous comprends pas...

—C'EST BIEN SIMPLE, CEPENDANT. SI, AVANT LES DÉLAIS, GOUVERNEUR RÉUNISSAIT CONTRE ELLE DES ÉLÉMENTS SUFFISANTS D'ACCUSATION, OUVRIER NOMMERAIS, ET ALORS FATALEMENT L'AFFAIRE SERAIT RETIRÉE DU RÔLE. RECOMMENCERAIT UNE INSTRUCTION OÙ, TRÈS PROBABLEMENT, AVOUCAT N'INTERVIENDRIEZ QU'EN QUALITÉ DE TÉMOIN. SI, AU CONTRAIRE, AU JOUR DU JUGEMENT, NOUS NE RECUEILLONS PAS CONTRE ELLE D'AVOCAT PREUVES QUE CELLES QUE NOUS POSSÉDONS, NON, JE NE LA NOMMERAIS PAS, CAR CE SERAIT, ET TEL EST L'AVIS DE MAÎTRE MAGLOIRE, PÉCHER irrémisiblement votre cause...

—Oui, telle est mon opinion, approuva le vieil avocat.

La stupeur de Jacques n'avait plus de bornes.

—Cependant, fit-il, pour ma défense, si je passe en cour d'assises, il faudra bien parler de mes relations avec madame de Claudieuse...

—Non.

—Mais elles expliquent tout...

—Si on les admet...

—PRÉTENDEZ-VOUS DONC ME DÉFENDRE, ESPÉREZ-VOUS DONC M
sauver en ne disant pas la vérité?

Maître Folgat secouait la tête.

—EN COUR D'ASSISES, PRONONÇA-T-IL, LA VÉRITÉ EST LA MOINDR
choses...

—Oh!...

—LES JURÉS ADMETTRAIENT-ILS DES ALLÉGATIONS QUE N'A POINT AL
MAÎTRE MAGLOIRE, VOTRE AMI? NON. N'EN PARLONS DONC PAS, ET
SONGEONS QU'À TROUVER UNE EXPLICATION ADMISSIBLE AUX CHA
RELEVÉES CONTRE VOUS. CROYEZ-VOUS QUE NOUS SERONS LES PREMIER
AGIR AINSI? NULLEMENT. IL EST PEU DE CAUSE OÙ LE MINISTÈRE PUBLI
TOUT CE QU'IL SAIT, ET IL EN EST MOINS ENCORE OÙ LE DÉFENSEUR IN
TOUT CE QU'IL POURRAIT INVOQUER. SUR DIX PROCÈS CRIMINELS, IL EN
MOINS TROIS QUI SE PLAIDENT À CÔTÉ. QUE SERA LE RÉQUISITOIRE PRO
CONTRE VOUS? LE RÉSUMÉ DU ROMAN IMAGINÉ PAR LE JUGE D'INSTRUC
POUR DÉMONTRER QUE VOUS ÊTES COUPABLE. OPPOSEZ-LUI UN AU
roman qui prouve que vous êtes innocent!

—La vérité, pourtant...

—EST PRIMÉE PAR LA VRAISEMBLANCE, MON CHER CLIENT. INTER
MAÎTRE MAGLOIRE. C'EST DE LA VRAISEMBLANCE SEULE QUE S'INC

L'ACCUSATION; DONC, LA VRAISEMBLANCE DOIT ÊTRE L'UNIQUE SOUCI
DÉFENSE. FAILLIBLE ET BORNÉE EN SES MOYENS, LA JUSTICE HUMAIN
SAURAIT DESCENDRE AU FOND DES CHOSES, DISCERNER LES MOBILES
SONDER LES CONSCIENCES. C'EST SUR DES PROBABILITÉS QU'ELLE DÉC
SUR DES APPARENCES, ET IL N'EST GUÈRE D'AFFAIRE QUI NE GARDE POUR
DES CÔTÉS MYSTÉRIEUX ET INEXPLORÉS. JE N'EN FINIRAI PAS SI JE V
ÉNUMÉRAIS LES ÉNIGMES JUDICIAIRES. A-T-ON SU JAMAIS LE DERNIER
DE L'ASSASSINAT DE FUALDÈS, DU MEURTRE MARCELLANGE ET
L'EMPOISONNEMENT BOCARMÉ? NON, ET ON NE LE SAURA JAMAIS. A-T
TOUT DIT LORS DU PROCÈS LAFARGE, A-T-ON PARLÉ DU COMPLICE
ÉVIDEMMENT, EXISTAIT!... LA VÉRITÉ!... VOUS IMAGINEZ-VOUS C
MONSIEUR GALPIN-DAVELINE L'A CHERCHÉE! SI OUI, QUE NE LAISSE
COMPARAÎTRE COCOLEU? MAIS NON, DU MOMENT OÙ, POUR LE CR
COMMIS, IL PRODUIT UN COUPABLE PROBABLE, IL EST CONTENT. LA VÉR
QUI DONC DE NOUS LA SAIT! VOTRE AFFAIRE, MONSIEUR DE BOISCORAN
DE CELLES DONT NI L'ACCUSATION, NI LA DÉFENSE, NI L'ACCUSÉ LUI-MÊ
possèdent le secret.

UN LONG SILENCE SUIVIT, SI PROFOND QU'ON PUT ENTENDRE LE
MONOTONE DU SOLDAT DE LA LIGNE DE FACTION SOUS LES FENÊTRES
prison.

MAÎTRE FOLGAT AVAIT DIT TOUT CE QU'IL ESTIMAIT POUVOIR DIRE. IL
EN INSISTANT D'AVANTAGE, ASSUMER UNE RESPONSABILITÉ TROP LO
C'ÉTAIT DE JACQUES QUE L'HONNEUR ET LA VIE ÉTAIENT EN QUESTION.
À JACQUES À DÉCIDER DU SYSTÈME DE DÉFENSE. PESER SUR SA DÉCISIO
C'ÉTAIT, EN CAS D'INSUCCÈS POSSIBLE, SINON PROBABLE, S'EXPOSER À
qu'il s'écriât: «Que ne m'a-t-on laissé libre, je n'en serais pas là!»

Et pour bien indiquer cette nuance:

—LE CONSEIL QUE JE VOUS DONNE, MON CHER CLIENT, PRONONÇÉ EST, SELON MOI, LE MEILLEUR, ET C'EST CELUI QUE JE DONNERAIS À MON FRÈRE. JE NE PUIS DIRE, MALHEUREUSEMENT, QU'IL SOIT INFALLIBLE. IL FAUT DONC CHOISIR. QUELLE QUE SOIT VOTRE DÉTERMINATION, JE RESTE À VOS ORDRES...

JACQUES NE RÉPONDIT PAS. LES COUDES SUR LA TABLE, LE FRONT ENTRAÎNÉ, IL DEMEURAIT AUSSI IMMOBILE QU'UNE STATUE, ABÎMÉ EN PROFONDES RÉFLEXIONS.

QUE RÉSOUDRE? SUIVRE SON PREMIER MOUVEMENT, DÉCHIRER TOUS SES VOILES, CLAMER LA VÉRITÉ! C'ÉTAIT CHANCEUX, MAIS QUEL TRIOMPHE DE RÉUSSIR AINSI! ADOPTER LE SYSTÈME DE SES AVOCATS, MANŒVRER, RUSER, MENTIR... C'ÉTAIT PLUS SÛR, MAIS L'EMPORTER DE LA SORTE, ÉTAIT-IL VAINCRE?

LES PERPLEXITÉS DE JACQUES ÉTAIENT AFFREUSES. IL NE LE SENTAIT PAS TROP: DU PARTI QU'IL ALLAIT PRENDRE POUVAIT DÉPENDRE SA DESTINÉE.

Tout à coup, redressant la tête:

—Votre avis, Magloire? demanda-t-il.

LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE FRONÇA LES SOURCILS, ET D'UN AIR BOURRU:

—TOUT CE QUE VIENT DE VOUS DIRE MON JEUNE CONFRÈRE, RÉPONDIT-IL, J'AI EU L'HONNEUR DE L'EXPOSER À MADAME VOTRE MÈRE. MAÎTRE FROST N'A EU QU'UN TORT, C'EST D'Y METTRE TANT DE MÉNAGEMENTS. LE MÉDECIN N'A PAS À S'INQUIÉTER DE CE QUE PENSE LE MALADE, DES REMÈDES QU'IL LUI PRESCRIT. IL SE PEUT QUE NOS PRESCRIPTIONS NE SOIENT PAS LE

mais si vous ne les suivez pas, vous êtes perdu sûrement.

QUELQUES MINUTES ENCORE, JACQUES HÉSITA. CES PRESCRIPTIONS COMME DISAIT MAÎTRE MAGLOIRE, RÉPUGNAIENT HORRIBLEMENT À SON caractère chevaleresque et hardi.

—ÊTRE ACQUITTÉ AINSI, MURMURAIT-IL, SERAIT-CE BIEN L'ÊTRE? SÉRÉELLEMENT, ET POUR TOUS, DISCULPÉ?... TOUTE MON EXISTENCE, EN NE SERAIT-ELLE PAS FLÉTRIE PAR DE VAGUES SOUPÇONS... JE NE SERAIS SORTI DES DÉBATS LE FRONT HAUT, JE ME SERAIS ESQUIVÉ EN QUELQUE SENS par un escalier de service et une porte dérobée...

—CELA VAUT ENCORE MIEUX QUE D'ALLER AU BAGNE PAR LA GRANDE porte! dit brutalement maître Magloire.

À CE MOT DE BAGNE, JACQUES AVAIT BONDÉ COMME AU CONTACT D'UNE BATTERIE ÉLECTRIQUE. IL SE LEVA, ET APRÈS QUELQUES TOURS DANS LA prison, se posant en face de ses défenseurs:

—JE M'ABANDONNE À VOUS, MESSIEURS, PRONONÇA-T-IL DICTEZ-MOI ma conduite, j'obéirai...

JACQUES AVAIT DU MOINS LES QUALITÉS DE SES DÉFAUTS: UNE RÉSOLUTION prise, il ne revenait plus sur celles qu'il eût pu prendre.

CALME, DÉSORMAIS, ET DE SANG-FROID, IL S'ASSIT, ET AVEC UN SOURIRE triste:

—Voyons le plan de bataille, dit-il.

CE PLAN, DEPUIS UN MOIS, ÉTAIT LA CONSTANTE ET PRESQUE UNE PRÉOCCUPATION DE MAÎTRE FOLGAT. TOUT CE QU'IL AVAIT D'INTELLIGENCE

PÉNÉTRATION ET DE PRATIQUE DES AFFAIRES, IL L'AVAIT APPLIQUÉ À DIS
CETTE CAUSE DEVENUE SIENNE, EN QUELQUE SORTE, PAR L'INTÉRÊT PASS
QUI L'Y ATTACHAIT. IL CONNAISSAIT LA TACTIQUE DE L'ACCUSATION A
QUE M. GALPIN-DAVELINE, ET MIEUX QUE LUI IL EN SAVAIT LE FOR
faible.

—AINSI DONC, COMMENÇA-T-IL, NOUS ALLONS PROCÉDER COMME
MADAME DE CLAUDIEUSE N'EXISTAIT PAS. NOUS NE LA CONNAISSONS PI
IL N'EST PLUS QUESTION DU RENDEZ-VOUS AU VALPINSON, NI DE LE
brûlées...

—C'est convenu.

—CELA ÉTANT, NOUS AVONS TOUT D'ABORD À CHERCHER, NON L'EMPI
NOTRE TEMPS, MAIS L'EXPLICATION DE NOTRE SORTIE LE SOIR DU CRIME
SI NOUS EN POUVIONS IMAGINER UNE PLAUSIBLE, BIEN VRAISEMBLABLE
RÉPONDRAIS PRESQUE DU SUCCÈS, CAR NE NOUS Y MÉPRENONS PAS, LÀ E
LE NEUD DE L'AFFAIRE, ET C'EST SUR CE POINT QUE S'ACHARNERON
débats.

C'est ce dont Jacques ne semblait pas parfaitement convaincu.

—Est-ce bien possible! fit-il.

—CE N'EST QUE TROP CERTAIN, MALHEUREUSEMENT. ET SI JE
MALHEUREUSEMENT, C'EST QUE NOUS AVONS ICI CONTRE NOUS UNE CH
TERRIBLE, LA PLUS DÉCISIVE, À COUP SÛR, QUI AIT ÉTÉ RELEVÉE, SUR L
MONSIEUR GALPIN-DAVELINE N'A PAS INSISTÉ—IL EST BIEN TROP FIN
CELA—MAIS QUI, ENTRE LES MAINS DU MINISTÈRE PUBLIC, PEUT ÊTRE
du coup de grâce...

—Je dois avouer, commença Jacques, que je ne vois pas trop...

—Oubliez-vous donc la lettre que vous avez écrite à mademoiselle Denise le jour du crime? interrompit maître Magloire.

Alternativement, Jacques regardait ses deux défenseurs.

—Quoi, fit-il, cette lettre...

—NOUS ACCABLE, MON CHER CLIENT, ACHEVA MAÎTRE FOLGAT. NE LA RAPPELEZ-VOUS DONC PLUS? VOUS Y DITES À VOTRE FIANCÉE QUE SEREZ PRIVÉ DU BONHEUR DE PASSER LA SOIRÉE PRÈS D'ELLE PAR UNE AFFAIRE DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE ET QUI NE SOUFFRE POINT DE RETARD. D'AVANCE, ET APRÈS MÛRES RÉFLEXIONS, VOUS VOUS PROPOSEZ D'EMPLOYER VOTRE SOIRÉE À UNE CERTAINE CHOSE. QUELLE? L'ASSASSINAT DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, PRÉTEND L'ACCUSATION. QUE RÉPONDREZ-NOUS?

—MAIS, PARDON, CETTE LETTRE, MADEMOISELLE DENISE NE M'EN A CERTAINEMENT PAS COMMUNIQUÉE.

—NON, MAIS L'ACCUSATION SAIT SON EXISTENCE. MONSIEUR CHANDORÉ ET MONSIEUR SÉNESCHAL, CROYANT VOUS DISCULPER, EN ONT PARLÉ ET REDIT LE CONTENU. ET MONSIEUR GALPIN-DAVELINE LA CONNAÎT BIEN, QU'IL VOUS EN A PARLÉ À DIVERSES REPRISES, ET QUE VOUS AVEZ AVOUÉ tout ce qu'il pouvait souhaiter.

LE JEUNE AVOCAT CHERCHAIT PARMIS LES PAPIERS ÉTALÉS SUR LA TABLE. Bientôt il eut trouvé.

—TENEZ, REPRIT-IL, DANS VOTRE TROISIÈME INTERROGATOIRE, VOICI CE QUE VOUS M'AVEZ
je lis:

DEMANDE.—Vous deviez épouser prochainement mademoiselle de Chandoré?

RÉPONSE.—Oui.

D.—Vous passiez près d'elle, depuis assez longtemps, toutes vos soirées?

R.—Toutes.

D.—Sauf celle du crime, cependant.

R.—Malheureusement.

D.—Cela étant, votre fiancée a dû s'étonner de votre absence?

R.—Non, je lui avais écrit...

ENTENDEZ-VOUS, JACQUES? S'ÉCRIA MAÎTRE MAGLOIRE. ET REMARQUE MONSIEUR DAVELINE SE GARDE BIEN D'INSISTER. IL CRAINT DE DONNER L'ÉVEIL. IL A OBTENU UN AVEU, CELA LUI SUFFIT.

Mais déjà maître Folgat avait cherché et trouvé une autre copie.

—DANS VOTRE SIXIÈME INTERROGATOIRE, CONTINUA-T-IL, VOILÀ CE QUI A ÉTÉ NOTÉ:

D.—Ainsi, c'est sans but arrêté que, le soir du crime, vous êtes sorti emportant votre fusil?

R.—Je m'expliquerai sur ce sujet lorsque j'aurai consulté mon

défenseur.

D.—Il n'est pas besoin de consultation pour dire la vérité.

R.—Rien ne me fera revenir sur ma détermination.

D.—Alors, pas plus qu'hier, vous ne direz où vous êtes allé de huit heures à minuit?

R.—Je répondrai à cette question en même temps qu'à l'autre.

D.—Il vous fallait un motif bien grave pour vous retenir dehors, car vous vous saviez attendu par votre fiancée, mademoiselle de Chandoré?

R.—Je lui avais écrit de ne pas m'attendre.

—AH! GALPIN-DAVELINE EST UN HABILE MÂTIN! GROMMELA M
Magloire.

—ENFIN, REPRIT MAÎTRE FOLGAT, VOICI UN PASSAGE DE L'AVANT-DE
interrogatoire:

D.—Quand vous aviez une commission à faire à Sauveterre, à qui aviez-vous coutume de la confier?

R.—Au fils de mon métayer, Michel.

D.—Alors, c'est lui qui, le soir du crime, a porté à mademoiselle de Chandoré la lettre que vous lui écriviez pour lui dire de ne pas compter sur vous?

R.—Oui.

D.—Vous vous prétendiez retenu par quelque grave affaire?

R.—C'est le prétexte ordinaire.

D.—Mais, de votre part, ce n'était pas un prétexte. Où aviez-vous à aller, où êtes-vous allé?

R.—Tant que je n'aurai pas vu mon défenseur, je me tairai.

D.—Prenez garde! le système de dénégations et de réticences est périlleux!

R.—J'en connais et j'en accepte le danger.

JACQUES ÉTAIT CONFONDU. ET FATALEMENT, IL EN EST AINSI DE TOUT AUQUEL ON REPRÉSENTE LE PROCÈS-VERBAL DE SES INTERROGATOIRES. PUI QUI NE S'ÉCRIE: «QUOI! J'AI DIT CELA, MOI!» IL L'A DIT, ET IL N'Y A PAS DE NIER, C'EST ÉCRIT ET IL L'A SIGNÉ. COMMENT DONC L'A-T-IL PU DIRE VOILÀ!... SI FORT QUE SOIT UN HOMME, IL NE SAURAIT, DURANT DES HEURES ENTIERES, TENDRE AU MÊME DEGRÉ TOUTES SES FACULTÉS ET TOUTE SA VIGILANCE ÉNERGIE. IL A SES HEURES D'ACCABLEMENT ET SES HEURES D'ESPÉRANCE. IL A SES ACCÈS DE RÉVOLTE ET SES MOMENTS D'ABANDON...

ET L'IMPASSIBLE JUGE D'INSTRUCTION PROFITE DE TOUT. INNOCENT ET COUPABLE, IL N'EST PAS DE PRÉVENU QUI PUISSE LUTTER. SI PRODIGE DE MÉMOIRE QUE PUISSE ÊTRE SA MÉMOIRE, COMMENT SE RAPPELLERAIT-IL UNE RÉPONSE INOFFENSIVE QUI A DES SEMAINES DE DATE! LE JUGE, LUI, L'A RECUEILLI VINGT FOIS, S'IL LE FAUT, IL LA REPRÉSENTERA SOUS UNE FORME NOUVELLE DE MÊME QUE L'IMPALPABLE FLOCON DE NEIGE DEVIENT L'IRRÉSISTIBLE AVALANCHE, LE MOT INSIGNIFIANT PRONONCÉ AU HASARD, ABANDONNÉ, REPRISE, PUIS DÉVELOPPÉ, COMMENTÉ ET INTERPRÉTÉ, PEUT DEVENIR

charge écrasante.

IL FAUT AVOIR PASSÉ PAR LÀ, IL FAUT AVOIR ÉTÉ L'ACCUSÉ OU LE JUGER. IL FAUT COMPRENDRE COMBIEN INÉGALE EST LA PARTIE, POUR COMPRENDRE QUE LES DISPOSITIONS DE LA LOI NE SONT ÉQUITABLES QUE SI LE PRÉVENU EST UN HOMME COUPABLE, ET QU'EN DÉFINITIVE IL S'EN FAUT BIEN QUE L'INNOCENCE VALE AU MOINS autant de protection que le crime.

VOILÀ CE QUE JACQUES CONSTATA. SI HABILEMENT ET À DE SI LONGS INTERVALLES LUI AVAIENT ÉTÉ POSÉES CES QUESTIONS QU'IL LES OUBLIÉES; ET CEPENDANT, RAPPROCHANT SES RÉPONSES, IL LUI FALLAIT RECONNAÎTRE QUE TRÈS POSITIVEMENT IL AVAIT AVOUÉ QU'IL SE PROPOSAIT DE consacrer à une affaire importante la soirée du crime.

—C'EST ÉPOUVANTABLE! S'ÉCRIA-T-IL. (ET PÉNÉTRÉ DE L'AFFREUSE SENSATION DES APPRÉHENSIONS DE MAÎTRE FOLGAT, IL AJOUTA:) COMMENT SORTI-IL DE LÀ?

PEUT-ÊTRE LES DÉFENSEURS, MAÎTRE MAGLOIRE SURTOUT, NE FURENT PAS mécontents de cet effroi qui leur garantissait la docilité de Jacques.

—JE VOUS L'AI DIT, RÉPONDIT MAÎTRE FOLGAT, IL FAUT TROUVER UNE explication plausible.

—C'est ce dont je me déclare incapable.

Le jeune avocat parut rassembler ses souvenirs; puis:

—VOUS ÊTES PRISONNIER, MONSIEUR, REPRIT-IL, ET J'ÉTAIS LIBRE. DEPUIS UN MOIS QUE JE MÉDITE UN SYSTÈME DE DÉFENSE, JE ME SUIS PRÉOCCUPÉ de ce point, qui en est la base...

—Ah!...

—Où devait se célébrer votre mariage?

—Chez moi, à Boiscoran.

—Où devait avoir lieu la cérémonie religieuse?

—À l'église de Bréchy.

—En avez-vous parlé au curé?

—PLUSIEURS FOIS. ET MÊME, À CE SUJET, UN JOUR, EN PLAISANTANT, dit: «Je vais enfin vous tenir dans mon confessionnal!»

MAÎTRE FOLGAT EUT COMME UN TRESSAILLEMENT DE JOIE QUI N'ÉCOUPA PAS À JACQUES.

—Donc, poursuivit-il, le curé de Bréchy était votre ami?

—ASSEZ INTIME, OUI. IL VENAIT QUELQUEFOIS ME DEMANDER À DÎNER SANS FAÇON, ET JAMAIS JE NE PASSAIS PRÈS DE CHEZ LUI SANS ENTRER ET SERRER LA MAIN... LA SATISFACTION DU JEUNE AVOCAT ÉTAIT DEVENUE TRÈS FAÏT VISIBLE.

—DÉCIDÉMENT, S'ÉCRIA-T-IL, MON EXPLICATION N'EST INVRAISEMBLABLE! ÉCOUTEZ, ET CROYEZ QUE JE SUIS PARFAITEMENT SINCÈRE MES INFORMATIONS. DE NEUF À ONZE HEURES, LE SOIR DU CRIME, IL N'Y AVAIT PERSONNE AU PRESBYTÈRE DE BRÉCHY. LE CURÉ DÎNAIT AU CHÂTEAU DE BESSON, ET SA SERVANTE ÉTAIT ALLÉE AU-DEVANT DE LUI AVEC UNE LANTERNE...

—Compris! murmura maître Magloire.

—POURQUOI, MON CHER CLIENT, CONTINUA MAÎTRE FOLGAT, POURQUOI SERIEZ-VOUS PAS ALLÉ CHEZ LE CURÉ DE BRÉCHY? D'ABORD, VOUS AVIEZ VOUS ENTENDRE AVEC LUI SUR LES DÉTAILS DE LA CÉRÉMONIE, PUIS, COMME IL EST VOTRE AMI, HOMME D'EXPÉRIENCE, PRÊTRE, VOUS VOULIEZ AU MOMENT DE VOUS MARIER, PRENDRE SES CONSEILS, ET ENFIN, VOUS VOUS PROPOSIEZ DE REMPLIR CE DEVOIR RELIGIEUX DONT IL VOUS AVAIT PARLÉ, MAIS VOUS QUI VOUS RÉPUGNAIT UN PEU.

—BON, CELA! APPROUVAIT LE CÉLÈBRE AVOCAT DE SAUVETERRE, C'EST VRAI, C'EST BON!

—DONC, POURSUIVAIT LE JEUNE AVOCAT, C'EST POUR ALLER CHEZ LE CURÉ DE BRÉCHY, MON CHER CLIENT, QUE VOUS VOUS ÊTES PRIVÉ DU BONHEUR DE PASSER LA SOIRÉE PRÈS DE VOTRE FIANCÉE. VOYONS COMMENT CE CURÉ RÉPOND AUX CHARGES DE L'ACCUSATION. ON VOUS DEMANDE EN PREMIER LIEU POURQUOI VOUS AVEZ PRIS PAR LES MARAIS. POURQUOI? C'EST COMME C'EST DE BEAUCOUP LE CHEMIN LE PLUS COURT, ET QUE VOUS AVIEZ PEU DE CHANCE DE TROUVER LE CURÉ DE BRÉCHY COUCHÉ. RIEN DE PLUS NATUREL, CAR LE CURÉ EST BIEN CONNU QUE CET EXCELLENT HOMME A L'HABITUDE DE SE METTRE AU LIT DÈS NEUF HEURES. CEPENDANT, C'EST EN VAIN QUE VOUS VOUS ÊTES HÂTÉS, CAR LORSQUE VOUS AVEZ FRAPPÉ À LA PORTE DU PRESBYTÈRE, PERSONNE N'EST VENU VOUS OUVRIR...

D'un geste, maître Magloire interrompit son jeune confrère.

—JUSQU'ICI, DIT-IL, TRÈS BIEN. MAIS LÀ, UNE INVRAISEMBLANCE SE PRÉSENTE. JAMAIS, POUR REVENIR DE BRÉCHY À BOISCORAN, PERSONNE N'EST VENU S'AMISER D'ALLER PRENDRE PAR LES BOIS DE ROCHEPOMMIER. SI VOUS NE VOUS CONNAISSIEZ LE PAYS...

—JE LE CONNAIS POUR L'AVOIR SOIGNEUSEMENT EXPLORÉ. ET LA PR
C'EST QUE, PRÉVOYANT VOTRE OBJECTION, J'Y AI TROUVÉ UNE RÉPO
PENDANT QUE MONSIEUR DE BOISCORAN FRAPPAIT À LA PORTE
PRESBYTÈRE, UNE PETITE PAYSANNE, QU'IL NE CONNAÎT PAS, EST PASSÉ
LUI A DIT QU'ELLE VENAIT DE RENCONTRER LE CURÉ SUR LA ROUTE.
L'ENDROIT QU'ON APPELLE LA CAFOURCHE DES MARÉCHAUX. LA SITUAT
PRESBYTÈRE, ISOLÉ À L'ENTRÉE DU BOURG, REND TRÈS ADMISSIBLE
INCIDENT. POUR CE QUI EST DU CURÉ, VOICI QUE LE HASARD M'A RÉ
PRÉCISÉMENT À L'HEURE OÙ MONSIEUR DE BOISCORAN POUVAIT ÊTRE
BRÉCHY, UN PRÊTRE PASSAIT PRÈS DE LA CAFOURCHE DES MARÉCHAU
CE PRÊTRE, AUQUEL J'AI PARLÉ, EST LE DESSERVANT D'UNE COMM
VOISINE, QUI DÎNAIT CHEZ MONSIEUR DE BESSON, LUI AUSSI, ET QU'ON
ALLÉ CHERCHER POUR ADMINISTRER UNE FEMME QUI SE MOURAIT... LA
paysanne ne mentait donc pas, elle se trompait...

—Étonnant! fit maître Magloire.

—CEPENDANT, POURSUIVIT MAÎTRE FOLGAT, QU'A FAIT MONSIEUR
BOISCORAN, AINSI AVERTI?... IL S'EST LANCÉ SUR CETTE ROUTE ET, C
ALLER À LA RENCONTRE DU CURÉ, IL A MARCHÉ JUSQU'AU BO
ROCHEPOMMIER. RECONNAISSANT ENFIN QUE, VOLONTAIREMENT OU NO
PETITE PAYSANNE L'AVAIT INDUIT EN ERREUR, IL S'EST DÉCIDÉ À REC
BOISCORAN PAR LES BOIS... MAIS IL ÉTAIT DE TRÈS MAUVAISE HUM
D'AVOIR PERDU AINSI UNE SOIRÉE QU'IL EÛT PU PASSER PRÈS DE SA FIANC
ET C'EST POUR CELA QU'IL PESTAIT ET JURAIT, AINSI QUE L'A DÉCLARÉ D
Gaudry...

Le célèbre avocat de Sauveterre secouait la tête.

—C'EST INGÉNIEUX, PRONONÇA-T-IL, JE LE RECONNAIS, ET J'AVOU

TOUTE HUMILITÉ QUE JAMAIS JE N'AURAIS TROUVÉ AUSSI BIEN. SEULEMENT
car il y a un seulement, mon cher confrère, votre récit pêche par son
ADMIRABLE SIMPLICITÉ MÊME. L'ACCUSATION VOUS RÉPONDRA: «SI TELLE
LA VÉRITÉ, COMMENT MONSIEUR DE BOISCORAN NE L'A-T-IL PAS
IMMÉDIATEMENT, ET QU'AVAIT-IL BESOIN, POUR LA DIRE, DE CONSULTER
défenseurs?...»

À LA CONTRACTION DES TRAITS DE MAÎTRE FOLGAT, ON DEVINAIT L'ÉTENDUE
sa pensée.

—JE NE LE SAIS QUE TROP, RÉPONDIT-IL, LÀ EST LE DÉFAUT
CUIRASSE... DÉFAUT CONSIDÉRABLE, CAR IL EST BIEN CLAIR QUE SI, LE JOUR DE
SON ARRESTATION, MONSIEUR DE BOISCORAN EÛT DONNÉ CETTE EXPLICATION,
ON LE RELÂCHAIT. MAIS COMMENT TROUVER MIEUX!... COMMENT TROUVER
SEULEMENT AUTRE CHOSE!... CE N'EST LÀ D'AILLEURS QUE LE PREMIER
MON IDÉE, ET C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE JE LA FORMULE... AIDÉ DE VOUS
MAÎTRE MAGLOIRE, DE MÉCHINET, AUQUEL JE DOIS MES PLUS PRÉCIEUX
RENSEIGNEMENTS, AIDÉ DE TOUS NOS AMIS, ENFIN, JE NE DÉSESPÈRE PAS
D'AJOUTER À MON RÉCIT QUELQUE PARTICULARITÉ MYSTÉRIEUSE QUI EXPLIQUERAIT
un peu les réticences de monsieur de Boiscoran... J'avais bien pensé
à y faire intervenir la politique, à prétendre qu'en raison des opinions
QU'ON LUI SUPPOSE, MONSIEUR DE BOISCORAN TENAIT À DISSIMULER SES
relations avec le curé de Bréchy...

—OH! CE SERAIT DU PLUS DÉTESTABLE EFFET! INTERROMPIT
MAGLOIRE. NOUS NE SOMMES PAS RELIGIEUX, À SAUVETERRE, MAIS NOUS
sommes dévots, confrère, excessivement dévots...

—AUSSI AI-JE RENONCÉ À MON IDÉE. SILENCIEUX ET JUSQU'À ÊTRE
immobile, Jacques se dressa tout à coup.

—N'EST-IL PAS PRODIGIEUX, S'ÉCRIA-T-IL D'UN ACCENT DE
CONCENTRÉE, N'EST-IL PAS INOÛI DE NOUS VOIR ICI RÉDUITS À COMBINE
MENSONGE! ET JE SUIS INNOCENT!... QUE SERAIT-CE DE PLUS SI J'ÉTAIS
ASSASSIN!

Jacques avait raison mille fois: c'était quelque chose de monstrueux
que cette nécessité où il se trouvait de taire la vérité.

POURTANT SES DÉFENSEURS NE RELEVÈRENT PAS L'EXCLAMATION, ABSURDE
QU'ILS ÉTAIENT PAR L'EXAMEN MINUTIEUX DU SYSTÈME DE DÉFENSE.

—Abordons les autres points de l'accusation, fit maître Magloire.

—SI MA VERSION ÉTAIT ADMISE, RÉPONDIT MAÎTRE FOLGAT, LE RESTE
TOUT SEUL. MAIS LE SERA-T-ELLE?... LE JOUR OÙ ON EST VENU L'ARRÊTER
CHERCHANT UN PRÉTEXTE À SA SORTIE DE LA VEILLE, MONSIEUR DE BOISCORAN
A DIT QU'IL ALLAIT À BRÉCHY CHEZ SON MARCHAND DE BOIS... IMPRUDENCE
DÉSASTREUSE! VOILÀ LE DANGER! QUANT AU RESTE, QU'EST-CE QUE C'EST
SOMME?... L'EAU OÙ MONSIEUR DE BOISCORAN S'EST LAVÉ LES MAINS EN
RENTRANT, ET OÙ ON A RETROUVÉ DES DÉBRIS DE PAPIER CARBONISÉ... MAIS
N'AVONS QU'À ALTÉRER LÉGÈREMENT LA VÉRITÉ POUR L'EXPLIQUER...
N'AVONS QU'À DIRE CE QU'A FAIT RÉELLEMENT MONSIEUR DE BOISCORAN
ATTRIBUANT SON ACTION À UN AUTRE MOTIF. MONSIEUR DE BOISCORAN
FUMEUR DÉTERMINÉ, N'EST-CE PAS?... POUR SON EXCURSION À BRÉCHY
S'ÉTAIT MUNI D'UNE PROVISION DE CIGARETTES, MAIS IL N'AVAIT PAS
D'ALLUMETTES... ET CECI N'EST PAS UNE ALLÉGATION EN L'AIR. MAIS
FOURNISSONS DES PREUVES, NOUS PRODUISONS DES TÉMOINS. SI NOUS
N'AVONS PAS D'ALLUMETTES, C'EST QUE LA VEILLE NOUS AVONS OUBLIÉ
MONSIEUR DE CHANDORÉ LA BOÎTE QUE NOUS PORTONS HABITUELLEMENT
NOUS, QUE TOUT LE MONDE NOUS CONNAÎT, ET QUI DEPUIS EST RESTÉE

CHEMINÉE DU PETIT SALON DE MADEMOISELLE DENISE, OÙ ELLE
ENCORE... DONC, NOUS N'AVONS PAS D'ALLUMETTES, ET NOUS ÉTIENS
LOIN DE BOISCORAN QUAND NOUS NOUS EN SOMMES APERÇUS. FALLA
DONC OU NOUS PASSER DE FUMER OU RETOURNER SUR NOS PAS?... NO
Nous avons notre fusil et nous connaissons le procédé qu'emploient
TOUS LES CHASSEURS EN PAREILLE OCCURRENCE. NOUS AVONS RETIE
CHARGE DE PLOMB D'UNE DE NOS CARTOUCHES ET, EN ENFLAMMAN
POUDRE, NOUS AVONS ENFLAMMÉ UN MORCEAU DE PAPIER... C'EST UN
OPÉRATION QU'IL EST IMPOSSIBLE DE RÉUSSIR SANS SE SALIR ET SE NOIRC
MAINS. COMME NOUS L'AVONS RÉPÉTÉE PLUSIEURS FOIS, NOUS AVONS L
MAINS TRÈS SALES ET TRÈS NOIRES, ET LES ONGLES PLEINS DE DÉBR
papier brûlé...

—Ah! cette fois, s'écria le célèbre avocat de Sauveterre, bravo!

SON JEUNE CONFRÈRE S'ANIMAIT. ET TOUJOURS EMPLOYANT LE «NOUS
est dans les habitudes du barreau:

—CETTE EAU, D'AILLEURS, POURSUIVIT-IL, CETTE EAU QUE VOUS
REPROCHEZ, EST LE PLUS MAGNIFIQUE TÉMOIGNAGE MORAL DE M
INNOCENCE. INCENDIAIRE, NOUS L'EUSSIONS JETÉE AVEC LA PRÉCIPITA
QUE MET LE MEURTRIER À EFFACER DE SES HABITS LES TACHES DE SANG
dénoncent...

—Très bien encore! approuva maître Magloire.

—Et vos autres charges, continua maître Folgat, comme s'il eût été
À L'AUDIENGE ET SE FÛT ADRESSÉ AU MINISTÈRE PUBLIC, VOS AUTRES CH
SONT TOUTES DE CETTE VALEUR. NOTRE LETTRE À MADEMOISELLE
POURQUOI L'INVOQUEZ-VOUS? PARCE QUE, SELON VOUS, ELLE ÉTABLIT

PRÉMÉDITATION... AH! ICI JE VOUS ARRÊTE. SOMMES-NOUS DONC STUPIDE ET DÉNUÉ DU PLUS VULGAIRE BON SENS? TELLE N'EST PAS NOTRE RÉPUTATION... QUOI! PRÉMÉDITANT UN CRIME, NOUS NE NOUS SERIONS PAS DÉCITÉ DIT QUE NOUS POUVIONS ÊTRE DÉCOUVERT, ET NOUS NE NOUS SERIONS PAS MÉNAGÉ UN ALIBI! QUOI! NOUS SERIONS PARTI DE CHEZ NOUS AVEC L'INTENTION BIEN ARRÊTÉE D'ALLER TUER UN HOMME, ET C'EST AVEC DU LIÈVRE ET DE LA CENDRÉE QUE NOUS AURIONS CHARGÉ NOTRE FUSIL À VÉRITÉ, VOUS NOUS FAITES LA DÉFENSE TROP FACILE, CAR VOTRE ACCUSATION ne soutient pas l'examen...

Du geste, vivement, Jacques à son tour approuvait.

—VOILÀ, INTERROMPIT-IL, CE QUE JE N'AI CESSÉ DE RÉPÉTER À DAME ET CE À QUOI IL NE TROUVAIT RIEN À RÉPONDRE... C'EST SUR CE POINT qu'il faut insister!

Maître Folgat consultait ses notes.

—J'ARRIVE, MAINTENANT, REPRIT-IL, À UNE CIRCONSTANCE CAPITALE DONT JE FERAIS, SI ELLE NOUS ÉTAIT FAVORABLE, UN INCIDENT D'AUTANT PLUS DÉCISIF... VOTRE VALET DE CHAMBRE, MON CHER CLIENT, VOTRE VALET ANTOINE, M'A DÉCLARÉ QUE L'AVANT-VEILLE DU CRIME, IL A LAVÉ ET NETTOYÉ à fond votre fusil Klebb...

—Mon Dieu! s'exclama Jacques.

—BIEN. JE VOIS QUE VOUS MESUREZ LA PORTÉE DE CE FAIT. DEPUIS LE NETTOYAGE JUSQU'AU MOMENT OÙ VOUS AVEZ ENFLAMMÉ UNE CARTRONNETTE POUR BRÛLER LES LETTRES DE MADAME DE CLAUDIEUSE, AVEZ-VOUS ALLUMÉ LE FEU? SI OUI, N'EN PARLONS PLUS. SI NON, IL EST CLAIR QU'UN DES CARTRONS de votre Klebb est resté propre, et alors, c'est le salut...

Durant près d'une minute, Jacques garda le silence, réfléchissant.

—IL ME SEMBLE, RÉPONDIT-IL ENFIN, JE RÉPONDRAIS PRESQUE QU'UN
matin du crime, j'ai tiré un lapin...

Maître Magloire eut un geste de découragement.

—Fatalité! dit-il.

—OH! ATTENDEZ, REPRIT JACQUES. CE DONT JE SUIS SÛR, EN TOUT CAS, C'EST QUE J'AI TUÉ CE LAPIN D'UN SEUL COUP. DONC, JE N'AI ENCRANÉ QU'UN DES CANONS DE MON FUSIL. SI, AU VALPINSON, JE ME SUIS SERVI DU MÊME CANON POUR ENFLAMMER UNE CARTOUCHE, JE SUIS SAUVÉ. ET NOUS SAVONS QUE C'EST PROBABLE. QUAND ON A UNE ARME DOUBLE, MACHINALEMENT, on presse toujours en premier la détente de droite...

Maître Magloire fronçait les sourcils.

—N'IMPORTE, DIT-IL, CE N'EST PAS SUR UNE DONNÉE AUSSI INCERTAINNE QUE NOUS POUVONS AVANCER UN ARGUMENT QUI, EN CAS D'ERREUR, RETOURNERAIT CONTRE NOUS. MAIS À L'AUDIENCE, QUAND ON VOUS REPRÉSENTERA VOTRE FUSIL, EXAMINEZ-LE DE FAÇON À POUVOIR ME DIRE
qu'il en est.

AINSI SE TROUVAIENT ESQUISSÉES LES LIGNES GÉNÉRALES DU PLAN DE DÉFENSE. IL NE RESTAIT PLUS QU'À PERFECTIONNER LES DÉTAILS, ET C'EST LORSQU'IL QUOI S'APPLIQUAIENT LES DEUX AVOCATS, LORSQUE, À TRAVERS LE GUILLET BLANGIN, LE GEÔLIER, VINT LEUR CRIER QUE LES PORTES DE LA PRISON
fermer.

—ENCORE CINQ MINUTES, MON BRAVE BLANGIN! CRIA JACQUES. (

ATTIRANT LE PLUS LOIN POSSIBLE DU GUICHET SES DEUX DÉFENSEURS, VOIX BASSE ET TROUBLÉE:)
UNE IDÉE M'EST VENUE, MESSIEURS, DIT-IL, JE DOIS VOUS SOUMETTRE... IL EST IMPOSSIBLE QUE DEPUIS MON ARRESTATION LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE NE SOIT PAS AU SUPPLICE. SÛRE QU'ELLE PUISSE ÊTRE DE N'AVOIR LAISSÉ TRAÎNER AUCUN INDICE DÉNONCE, ELLE DOIT TREMBLER QUE JE NE ME DÉFENDE EN DISANT VÉRITÉ... ELLE NIERAIT, JE LE SAIS BIEN, ET ELLE EST ASSEZ SÛRE DE SON PRESTIGE POUR SAVOIR QUE MES ACCUSATIONS N'ENTAMERONT PAS SA ADMIRABLE RÉPUTATION. N'IMPORTE! IL EST IMPOSSIBLE QU'ELLE S'ÉPOUVANTE PAS DU SCANDALE. QUI SAIT SI, POUR L'ÉVITER, ELLE NE DONNERAIT PAS UN MOYEN DE SALUT... POURQUOI L'UN DE VOS messieurs, ne tenterait-il pas près d'elle une démarche?

Maître Folgat était l'homme des décisions rapides.

—Je la tenterai, dit-il, si vous me donnez un mot d'introduction.

Pour toute réponse, Jacques prit une plume et écrivit:

J'AI TOUT DIT À MON DÉFENSEUR, MAÎTRE FOLGAT. SAUVEZ-MOI, ET JE VOUS JURE UN SECRET ÉTERNEL. ME LAISSEREZ-VOUS PÉRIR, Geneviève, vous qui savez si bien que je suis innocent?

JACQUES.

—EST-CE SUFFISANT? DEMANDA-T-IL EN TENDANT CE BILLET AU
avocat.

—OUI, ET JE VOUS PROMETS QU'AVANT QUARANTE-HUIT HEURES J'AURAI
madame de Claudieuse...

BLANGIN S'IMPATIENTAIT CEPENDANT, LES DÉFENSEURS DURENT SE R

ET, SORTIS DE LA PRISON, ILS TRAVERSAIENT LA PLACE DU MARCHÉ QUAND, À QUELQUES PAS, ILS APERÇURENT UN MUSICIEN AMBULANT SUIVAIENT QUELQUES GALOPINS.

C'ÉTAIT UNE ESPÈCE DE MÉNÉTRIER DE CAMPAGNE, VÊTU D'UN DE CES HABITS D'ORDRE COMPOSITE QUI NE SONT PAS ENCORE UNE REDINGOTE, MAIS QUI NE SONT DÉJÀ PLUS UNE VESTE. RACLANT D'UN MAUVAIS VIOLON, IL CHANTAIT AVEC LE PLUS PUR ACCENT DU TERROIR UNE CHANSON SAINTONGEOISE.

*Au printemps,
la mère ageace,
Fit son nid dans les popillons,
La pibôle!...
Fit son nid dans les popillons,
Pibolon!...*

MACHINALEMENT, MAÎTRE FOLGAT CHERCHAIT QUELQUES SOUS DANS SA POUSSETTE, LORSQUE LE CHANTEUR, S'APPROCHANT DE LUI ET TENDANT SON CHAPEAU COMME POUR RECEVOIR L'AUMÔNE, LUI DIT :

—Vous ne me reconnaissez pas, cher maître. L'avocat tressauta.

—Vous ici!... fit-il.

—MOI-MÊME, À SAUVETERRE DEPUIS CE MATIN. JE VOUS GUETTAIS, ET IL FAUT QUE JE VOUS PARLE. CE SOIR, À NEUF HEURES, VENEZ M'OUVRIR LA PETITE PORTE DU JARDIN DE MONSIEUR DE CHANDORÉ...

ET REPRENANT SON VIOLON, IL S'ÉLOIGNA EN CONTINUANT D'UNE MARCHER TRÂINANTE :

*Au bout de cinq à six semaines,
Elle oyut un petit ageasson.*

XIV

BIEN AUTREMENT ENCORE QUE MAÎTRE FOLGAT, LE CÉLÈBRE AVOUC SAUVETERRE AVAIT ÉTÉ SURPRIS DE L'IMPRÉVU DE LA RENCONTRE L'ÉTRANGETÉ DU PERSONNAGE. ET DÈS QUE LE MÉNÉTRIER AMBULANT éloigné:

—VOUS CONNAISSEZ CET INDIVIDU? DEMANDA-T-IL À SON JEUNE confrère.

—CET INDIVIDU, RÉPONDIT MAÎTRE FOLGAT, N'EST AUTRE QUE CET Goudar dont je vous ai parlé, et dont j'ai acheté les services.

—Goudar!

—Oui, Goudar.

—Et vous ne le reconnaissiez pas! Le jeune avocat souriait.

—AVANT QU'IL EÛT PARLÉ, NON, DIT-IL. LE GOUDAR QUE JE CONNAISSEZ GRAND, MAIGRE, IMBERBE, ET PORTE LES CHEVEUX TAILLÉS EN BROCCHE CE MUSICIEN DES RUES EST PETIT, REPLET, BARBU, ET SES LONGS CHEVEUX PLATS LUI TOMBENT JUSQU'AU MILIEU DU DOS. COMMENT DEVINER UN HOMME, SOUS SON COSTUME DE VAGABOND, UN VIOLON À LA MAIN patoisant une ronde saintongeoise?

Maître Magloire souriait lui aussi.

—QUE SONT LES COMÉDIENS DE PROFESSION COMPARÉS À CES GENS-LÀ DIT-IL. EN VOICI UN QUI SE PRÉTEND ARRIVÉ DE CE MATIN ET QUI, SEMBLE DU PAYS AUTANT QUE CHEMINOT LUI-MÊME. IL N'Y A PAS DOUZE HEURES QU'IL EST À SAUVETERRE, ET IL SAIT L'EXISTENCE DE LA PETITE MAISON du jardin de monsieur de Chandoré.

—OH! JE M'EXPLIQUE MAINTENANT CETTE CIRCONSTANCE, QUI D'ORDINAIRE M'AVAIT ÉTONNÉ. AYANT TOUT RACONTÉ EN DÉTAIL À GOUDAR, IL M'A ÉVIDEMMENT NÉCESSAIREMENT lui parler de cette porte, à propos de Méchinot.

CAUSANT AINSI, ILS AVAIENT ATTEINT L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE NATIONALE ET S'ARRÊTÈRENT.

—UN MOT ENCORE AVANT DE NOUS SÉPARER, REPRIT MAÎTRE MAGLOIRE. Vous êtes bien décidé à voir madame de Claudieuse?

—Je l'ai promis.

—Que lui direz-vous?

—Je ne sais. Cela dépendra de son accueil.

—DU CARACTÈRE DONT JE LA CONNAIS, À LA SEULE VUE DU BILLET DE Jacques, elle va vous commander de sortir.

—QUI SAIT!... JE N'AURAI PAS, EN TOUT CAS, À ME REPROCHER D'AVOIR RECULE DEVANT UNE DÉMARCHÉ QU'EN MON ÂME ET CONSCIENCE JE JUGE NÉCESSAIRE.

—QUOI QU'IL ARRIVE, SOYEZ PRUDENT, NE VOUS LAISSEZ PAS EMPORTER.

SONGEZ QU'UN ECLAT NOUS OBLIGERAIT À CHANGER NOTRE SYSTÈME DE DÉFENSE, LE SEUL QUI PRÉSENTE QUELQUES CHANCES.

—Oh! soyez sans inquiétudes...

SUR QUOI, ÉCHANGEANT UNE DERNIÈRE POIGNÉE DE MAIN, ILS SÉPARÈRENT. MAÎTRE MAGLOIRE REGAGNANT SON LOGIS, MAÎTRE REMONTANT LA RUE DE LA RAMPE.

LA DEMIE DE SIX HEURES VENAIT DE SONNER; AUSSI LE JEUNE AVOCAT HÂTAIT-IL, CRAIGNANT DE FAIRE ATTENDRE. ON L'ATTENDAIT, EN EFFET, À METTRE À TABLE, MAIS EN ENTRANT AU SALON, IL NE SONGEA PAS À S'EXCUSER, TANT IL FUT FRAPPÉ DE L'ACCABLEMENT ET DE LA MORNE TRISTESSE DE SES AMIS ET DES PARENTS DU PRISONNIER.

—AVONS-NOUS DONC QUELQUE FÂCHEUSE NOUVELLE? INTERROGEA LE JEUNE AVOCAT D'UNE VOIX HÉSITANTE.

—LA PLUS FÂCHEUSE QUE NOUS EUSSIONS À REDOUTER, OUI, MONSIEUR, RÉPONDIT LE MARQUIS DE BOISCORAN. ELLE N'ÉTAIT QUE TROP PRÉVUE, MAIS NOUS TOUS, ET, CEPENDANT, VOUS LE VOYEZ, ELLE NOUS SURPREND COMME UN COUP DE FOUDRE...

Le jeune avocat se frappa le front.

—LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION A RENDU SON ARRÊT! S'ÉCRIE LE JEUNE AVOCAT T-IL.

De la tête, comme si la voix lui eût manqué, le marquis répondit:

—Oui!

—C'EST ENCORE UN GRAND SECRET, AJOUTA ^{lle} DENISE, ET SI NOUS LI
savons, c'est grâce à une indiscretion de notre bon, de notre dévoué
Méchinot. Jacques est renvoyé devant la cour d'assises...

ELLE FUT INTERROMPUE PAR UN DOMESTIQUE QUI ENTRAIT ANNONC
mademoiselle était servie.

ON PASSA DANS LA SALLE À MANGER; MAIS, SOUS L'EMPIRE DE CE DERN
ÉVÉNEMENT, LE DÎNER FUT LUGUBRE. SEULE, ^{lle} DENISE, QUI DEVAIT À LA
FIÈVRE SON ÉTONNANTE ÉNERGIE, AIDA MAÎTRE FOLGAT À MAINTI
CONVERSATION VIVANTE. PAR ELLE, LE JEUNE AVOCAT APPRIT
DÉCIDÉMENT, LE COMTE DE CLAUDIEUSE ÉTAIT AU PLUS MAL, ET QU
EÛT ADMINISTRÉ, DANS LA JOURNÉE, LES DERNIERS SACREMENTS, SA
DOCTEUR SEIGNEBOS QUI S'Y ÉTAIT OPPOSÉ EN DÉCLARANT QUE LA
légère émotion pouvait tuer son malade.

—ET S'IL MEURT, PRONONÇA M. DE CHANDORÉ, CE SERA NOTRE DE
COUP. L'OPINION, DÉJÀ SI MONTÉE CONTRE JACQUES, DEVIEND
implacable.

CEPENDANT LE REPAS FINISSAIT, MAÎTRE FOLGAT S'APPROCHA D^{lle}
Denise.

—J'AI À VOUS PRIER, MADEMOISELLE, LUI DIT-IL, DE ME CONFIER LA C
la petite porte du jardin...

Elle le regardait d'un air étonné.

J'AI À RECEVOIR SECRÈTEMENT, AJOUTA-T-IL, L'HOMME DE LA POLI
m'a promis son concours.

—Il est ici?

—De ce matin...

M^{lle} DENISE LUI AYANT REMIS LA CLEF, MAÎTRE FOLGAT SE HÂTA DE COURIR VERS LE FOND DU JARDIN, ET AU TROISIÈME COUP DE NEUF HEURES, LE MÉNAGE DE LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF, GOUDAR, POUSSA LA PETITE PORTE ENTRA, SON VIOLON SOUS LE BRAS.

—UN JOUR DE PERDU! COMMENÇA-T-IL, SANS MÊME SONGER À SALUER, tout un jour, car je ne pouvais rien tenter avant de vous avoir vu...

Il semblait si furieux que maître Folgat entreprit de le calmer.

—LAISSEZ-MOI D'ABORD, DIT-IL, VOUS COMPLIMENTER DE VOTRE travestissement...

Mais Goudar n'était point sensible aux éloges.

—QUE SERAIT UN POLICIER QUI NE SAURAIT PAS SE TRAVESTIR? INTERROMPIT-IL. BEAU MÉRITE, MA FOI! ET CROYEZ QUE RIEN NE M'É RÉPUGNE D'AVANTAGE. MAIS POUVAIS-JE TOMBER À SAUVETERRE AVEC MA VÉRITABLE PERSONNALITÉ? UN HOMME DE LA POLICE! BRRR... TOUT LE MONDE M'EÛT FUI COMME LA PESTE ET ON N'EÛT RÉPONDU QUE DES MENSONGES À TOUTES MES QUESTIONS... ALORS, JE ME SUIS AFFUBLÉ DE CETTE DÉFRAYABLE HONTEUSE QUI M'EST FAMILIÈRE, ET POUR LAQUELLE, MÊME, J'AI TRAVAILLÉ PENDANT SIX MOIS UN PROFESSEUR DE VIOLON. UN MUSICIEN AMBULANT QUI FAIT CE QU'IL VEUT SANS ÉVEILLER LES SOUPÇONS; IL ERRE DANS LES RUES, LONG DES ROUTES, IL ENTRE DANS LES COURS, SE GLISSE DANS LES MAISONS, VISITE LES CAFÉS ET LES CABARETS; IL PEUT, SOUS PRÉTEXTE DE DEMANDER L'AUMÔNE, ACCOSTER LES GENS, LEUR PARLER, LES SUIVRE... ET, POUR C...

EST DE LA FAÇON DONT JE BARAGOUINE LE SAINTONGEOIS, SACHEZ QU'EN
PASSÉ SIX MOIS DANS LES CHARENTES, À LA PISTE DES FAUX BILLET
BANQUE DU FAMEUX GÂTEBOURSE. SI AU BOUT DE SIX MOIS ON NE TIENT
PAS L'ACCENT D'UNE PROVINCE, ON NE SERA JAMAIS UN POLICIER. OR, JE
SUIS, MOI, JE SUIS CONDAMNÉ À CET EXÉCRABLE MÉTIER, QUI FAIT
désespoir de ma femme...

—SI VOTRE AMBITION EST VRAIMENT CE QUE VOUS M'AVEZ DIT, MON
GOUDAR, INTERROMPIT MAÎTRE FOLGAT, PEUT-ÊTRE POURREZ-VOUS LE
BIENTÔT, CE MÉTIER QUE VOUS DÉTESTEZ TANT. SI VOUS RÉUSSISSEZ À
d'affaire monsieur de Boiscoran...

—Il me donnerait la maison de la rue des Vignes?...

—De grand cœur.

L'homme de la préfecture leva les mains au ciel.

—LA MAISON DE LA RUE DES VIGNES, RÉPÉTA-T-IL. LE PARADIS EN
MONDE. UN JARDIN IMMENSE, UNE TERRE D'UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE
QUELLE EXPOSITION, MON MAÎTRE! J'Y AI LORGNÉ DES MURS
J'OBTIENDRAIS DES PÊCHES PLUS BELLES QUE CELLES DE MONTREUIL ET
chasselas plus parfumés que ceux de Fontainebleau.

—Y AVEZ-VOUS TROUVÉ QUELQUE NOUVEL INDICE? DEMANDA MAÎTRE
Folgat.

Brusquement rappelé à la réalité, Goudar s'assombrit.

—AUCUN, RÉPONDIT-IL, ET C'EST INUTILEMENT QUE J'AI INTERROGÉ
fournisseurs. Je ne suis pas plus avancé que le premier jour.

—Espérons que vous serez plus heureux ici.

—JE L'ESPÈRE, MAIS POUR COMMENCER MES OPÉRATIONS, IL ME FAUT VOTRE ASSISTANCE. J'AI BESOIN DE VOIR LE DOCTEUR SEIGNEBOS ET LE GREFFIER MÉCHINET. PRIEZ-LES DE SE TROUVER AU RENDEZ-VOUS. MON BILLET DE MOI LEUR ASSIGNERA.

—Ils seront prévenus.

—MAINTENANT, SI JE VEUX QUE MON INCOGNITO SOIT RESPECTÉ, IL ME FAUT UN PERMIS DE SÉJOUR DU MAIRE, AU NOM DE GOUDAR, MUSICIEN AMBULANT. JE GARDE MON NOM QUE PERSONNE ICI NE CONNAÎT. MAIS IL ME FAUT CE PERMIS CE SOIR MÊME. OÙ QUE JE ME PRÉSENTE POUR ALLER COUCHER, ON ME DEMANDERA MES PAPIERS...

—ATTENDEZ-MOI UN QUART D'HEURE, LÀ, SUR CE BANC, DIT M. FOLGAT, JE COURS CHEZ LE MAIRE...

UN QUART D'HEURE PLUS TARD, EN EFFET, GOUDAR AVAIT SON PERMIS EN POCHE ET S'EN ALLAIT DEMANDER UN GÎTE À L'AUBERGE DU *Mouton-Rouge*, la plus malfamée de Sauveterre.

EN PRÉSENCE D'UNE OBLIGATION PÉNIBLE ET INÉVITABLE, LES TEMPÉRAMENTS SE DÉCÈLENT. LES UNS AJOURNENT TANT QU'ILS PEUVENT TERGIVERSER, LANTERNENT, PAREILS À CES DÉVOTES QUI RENVOIENT LE PÉCHÉ À LA FIN DE LEUR CONFESSION; LES AUTRES, AU CONTRAIRE, ONT HÂTE DE SE DÉBARRASSER DE L'ANXIÉTÉ ET EN FINISSENT LE PLUS TÔT QU'IL LEUR EST POSSIBLE.

MAÎTRE FOLGAT ÉTAIT DE CES DERNIERS. RÉVEILLÉ AVEC LE JOUR LE LENDEMAIN DE L'ARRIVÉE DE GOUDAR: JE VERRAI MÊME CLAUDIEUSE CE

matin même, se dit-il.

ET EN EFFET, DÈS HUIT HEURES, VÊTU AVEC PLUS DE RECHERCHE QUE DE COUTUME, IL SORTIT EN DISANT AU DOMESTIQUE QU'ON NE L'ATTENDRA PAS S'IL N'ÉTAIT PAS RENTRÉ AU MOMENT DU DÉJEUNER.

C'EST AU PALAIS DE JUSTICE QU'IL SE RENDIT TOUT D'ABORD, ESPÉRANT Y RENCONTRER LE GREFFIER. ET SON ESPOIR NE FUT PAS DÉÇU. LA SALLE PAS PERDUS ÉTAIT DÉSERTE, MAIS DÉJÀ MÉCHINET ÉTAIT À SON BUREAU GROSSOYANT AVEC L'ACTIVITÉ FIÈVREUSE QU'IMPRIME L'IDÉE CONSTANTE D'UN BIEN-ÊTRE IMMEUBLE À PAYER.

Il se dressa en voyant entrer maître Folgat, et tout de suite:

—Vous savez l'arrêt de la chambre! fit-il.

—OUI, GRÂCE À VOTRE OBLIGEANCE, ET JE DOIS VOUS AVOUER QU'IL M'A PAS SURPRIS. QU'EN PENSE-T-ON AU PALAIS?

—Tout le monde croit à une condamnation.

—NOUS LE VERRONS BIEN! FIT LE JEUNE AVOCAT. (ET BAISSANT LA TÊTE.) MAIS JE VIENS ENCORE POUR AUTRE CHOSE, CONTINUA-T-IL. L'AGENT J'ATTENDAIS EST ARRIVÉ ET DÉSIRERAIT VOUS ENTREtenir. IL VOUS ÉCRIT DE VOUS assigner un rendez-vous, accordez-le-lui, je vous en prie.

—CERTES, DE TOUT MON CŒUR, RÉPONDIT LE GREFFIER. ET DIEU VEUILLE QU'IL RÉUSSISSE À DISCULPER MONSIEUR DE BOISCORAN, QUAND CE SERAIT QUE POUR RABAISSEUR un peu le caquet de mon cher patron.

—Ah! monsieur Galpin-Daveline triomphe!

—SANS LA MOINDRE PUDEUR. IL VOIT DÉJÀ SON ANCIEN AMI AU BAIN
A REÇU DE MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL UNE NOUVELLE LETTE
FÉLICITATIONS, ET IL EST VENU HIER, À L'ISSUE DE L'AUDIENCE, LA MAIN
QUI VOULAIT LA LIRE. TOUS CES MESSIEURS L'ONT COMPLIMENTÉ,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT, TOUTEFOIS, QUI LUI A TOURNÉ LE DOS, ET MÊME
LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, QUI LUI A DIT EN LATIN DE NE PAS VOUS
la peau de l'ours avant qu'il fût par terre...

DÉJÀ, DEPUIS UN MOMENT, ON COMMENÇAIT À ENTENDRE DES PAS DANS
les corridors.

—VITE UNE DERNIÈRE RECOMMANDATION, FIT MAÎTRE FOLGAT. GARDEZ-VOUS
TIENT À DISSIMULER SA PERSONNALITÉ, NE PARLEZ DE LUI À ÂME QUI VOUS
SURTOUT NE VOUS ÉTONNEZ PAS DU COSTUME SOUS LEQUEL IL VOUS
apparaîtra...

Le bruit de la porte qui s'ouvrait lui coupa la parole.

UN JUGE ENTRA, QUI APRÈS AVOIR SALUÉ FORT CIVILEMENT SE MIT À
DEMANDER AU GREFFIER UNE MULTITUDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE
affaire qui venait au rôle le jour même.

—Au revoir, monsieur Méchinot, dit le jeune avocat.

ET, REPRENANT SA COURSE, IL ALLA SONNER À LA PORTE DU DOCTEUR
Seignebos.

—MONSIEUR LE DOCTEUR EST SORTI, RÉPONDIT LE DOMESTIQUE, MAIS
RENTREZ, ET IL M'A RECOMMANDÉ DE PRIER MONSIEUR DE L'ATTENDRE DANS
son cabinet.

LA PREUVE DE CONFIANCE QUE DONNAIT LE DOCTEUR À MAÎTRE FOLGAT

ÉTAIT INOUÏE, EN LUI PERMETTANT DE RESTER SEUL DANS LE SANCTUAIRE
méditations.

C'ÉTAIT UNE PIÈCE IMMENSE, TOUT ENCOMBRÉE D'OBJETS DISPARATES
INCOHÉRENTS, ET QUI DU PREMIER COUP RÉVÉLAIT LES IDÉES, LES OPINIONS
LES GOÛTS ET LES ASPIRATIONS DU MÉDECIN. CE QUI FRAPPAIT, DÈS L'ENTRÉE,
C'ÉTAIT, SUR LA CHEMINÉE, UN ADMIRABLE BUSTE DE BICHAT, FLANQUÉ DE
BUSTES PLUS PETITS DE ROBESPIERRE À DROITE ET DE ROUSSEAU À GAUCHE.
UNE HORLOGE DU TEMPS DE LOUIS XIV, DRESSÉE ENTRE LES DEUX
FENÊTRES, BATAIT LES SECONDES AVEC DES GRINCEMENTS DE VIEILLE
FERRAILLE. TOUT UN DES CÔTÉS ÉTAIT OCCUPÉ PAR UNE BIBLIOTHÈQUE EN
BOIS NOIR BONDÉE, À DÉFONCER, DE LIVRES DE TOUTES SORTES, BROCHÉS
HABILLÉS DE RELIURES QUI AURAIENT BIEN FAIT RIRE M. DAUBIGEON.
CES MEUBLES COMME ON EN FABRIQUE POUR CLASSER LES HERBIERS DISSENT
LA PASSION PASSAGÈRE DU DOCTEUR POUR LA FLORE DE SAUVETERRE.
une machine électrique rappelait le temps où le docteur s'était engoué de
l'électrothérapie.

SUR LA TABLE, PLACÉE AU MILIEU DE LA PIÈCE, DES MONTAGNES
BOUQUINS TRAHISSAIENT LES RÉCENTES ÉTUDES DU MÉDECIN. TOUS LES
AUTEURS QUI SE SONT OCCUPÉS DE LA FOLIE ET DE L'IDIOTIE ÉTAIENT
REPRÉSENTÉS, DEPUIS APOSTOLIDÈS JUSQU'À TARDIEU, EN PASSANT PAR BROUSSAIS
FODÉRÉ, PAR SPURZHEIM, GUARDIA, MARC, ESQUIROS, BLANCHE ET VARIÉ
autres encore.

MAÎTRE FOLGAT ACHEVAIT L'INVENTAIRE QUAND LE DOCTEUR SE
ENTRA, TOUJOURS COMME UNE TROMBE, MAIS BEAUCOUP PLUS JOYEUX QU'
de coutume.

—JE SAVAIS BIEN, PARBLEU, QUE JE VOUS TROUVERAIS ICI! S'ÉCRIA-T-IL

DÈS LE SEUIL. VOUS VENEZ ME DEMANDER UN RENDEZ-VOUS POUR
Goudar.

Le jeune avocat tressauta.

—Qui a pu vous le dire? fit-il abasourdi.

—GOUDAR EN PERSONNE! IL ME PLAÎT, À MOI, CE GARÇON. ÉVIDEMMENT
ON NE SAURAIT ME SUSPECTER DE TENDRESSE POUR TOUT CE QUI, DE
LOIN OU DE PRÈS, TIENT À LA PRÉFECTURE, MOI QUI AI TRAVERSÉ LA VIE AVEC
LES MOUCHARDS À MES TROUSSES... MAIS VOTRE HOMME ME
RACCOMMODERAIT PRESQUE AVEC LA POLICE.

—Quand l'avez-vous vu?

—CE MATIN, À SEPT HEURES. IL S'ENNUYAIT SI PRODIGIEUSEMENT
DE PERDRE SON TEMPS DANS SON GALETAS DU *Mouton-Rouge*, QUE L'IDÉE LUI
EST VENUE DE FEINDRE UNE INDISPOSITION ET DE M'ENVOYER CHERCHER
UN MÉDECIN. J'AI SUIVI, ET J'AI TROUVÉ UNE MANIÈRE DE MÉNÉTRIÉR DE CAMPAGNE
M'A PARU SE PORTER COMME UN CHARME. MAIS DÈS QUE NOUS AVONS ÉTÉ
SEULS, IL M'A DÉGOISÉ TOUTE SON AFFAIRE, EN ME DEMANDANT
SON
OPINION ET EN ME DISANT SES IDÉES. MAÎTRE FOLGAT, CE GOUDAR EST
TRÈS
FORT, C'EST MOI QUI VOUS LE DIS, ET NOUS NOUS SOMMES PARFAITEMENT
entendus...

—Vous a-t-il donc expliqué ce qu'il compte faire?

—À PEU PRÈS... MAIS IL NE M'A PAS AUTORISÉ À LE DIVULGUER.
PATIENCE, LAISSEZ FAIRE, ATTENDEZ, ET VOUS VERREZ QUE LE
Seignebos a encore un certain flair!

ET, CE DISANT D'UN AIR DE FATUITÉ SUPERBE, IL RETIRAIT, ESSUYANT

replaçait sur son nez ses lunettes d'or.

—J'ATTENDRAI DONC, DIT LE JEUNE AVOCAT, ET PUISQUE VOICI COMMISSION FAITE, JE VOUS DEMANDERAI LA PERMISSION DE VOUS ENTREtenir D'UNE AUTRE AFFAIRE... JE SUIS CHARGÉ PAR MONSIEUR JA de Boiscoran de voir la comtesse de Claudieuse.

—Fichtre!

—Et de tâcher d'obtenir d'elle un moyen de nous disculper...

—VA-T'EN VOIR S'ILS VIENNENT! DIFFICILEMENT, MAÎTRE FOLGAT DI un mouvement d'impatience.

—J'ai accepté cette mission, fit-il d'un ton sec, je tiens à la remplir.

—JE LE COMPRENDS, MON CHER MAÎTRE, SEULEMENT VOUS N'ARRIV PAS JUSQU'À MADAME DE CLAUDIEUSE. LE COMTE EST TRÈS MAL, ELL QUITTE PAS SON CHEVET ET NE REÇOIT MÊME PAS LES PERSONNES DE S intimité.

—ET CEPENDANT, IL FAUT QUE JE PARVIENNE JUSQU'À ELLE... IL FAUT PRIX QUE JE LUI REMETTE EN MAINS PROPRES LE BILLET QUE M'À CONFIE CLIENT. ET, TENEZ, DOCTEUR, JE VAIS ÊTRE FRANC AVEC VOUS. C'EST QUE JE PRÉVOYAIS DES DIFFICULTÉS QUE JE VIENS VOUS DEMANDER un moyen de les surmonter ou de les tourner.

—À moi!

—N'êtes-vous pas le médecin du comte de Claudieuse?

—DIX MILLE DIABLES! S'ÉCRIT M. SEIGNEBOS, VOUS NE DOUTEZ DE R

VOUS AUTRES AVOCATS! (ET PLUS BAS, RÉPONDANT PLUTÔT AUX OBJETS DE SON ESPRIT QU'À MAÎTRE FOLGAT :) CERTAINEMENT, GROMMELAIT SOIGNE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, DONT, ENTRE PARENTHÈSES, LA MADÉROUTE TOUTES MES CONJECTURES, MAIS C'EST POUR CELA PRÉCISÉMENT QUE JE NE PUIS RIEN. NOTRE PROFESSION A DES RÈGLES QU'ON NE SAURAIT ENFREINDRE SANS COMPROMETTRE LA DIGNITÉ DU CORPS MÉDICAL entier.

—MAIS IL Y VA DE L'HONNEUR ET DE LA VIE DE JACQUES, MONSIEUR, mon ami...

—ET D'UN CORELIGIONNAIRE POLITIQUE, C'EST TRÈS VRAI. MAIS JE NE PUIS VOUS AIDER SANS ABUSER DE LA CONFIANCE DE MADAME DE CLAUDIEUSE...

—EH! MONSIEUR, CETTE FEMME N'A-T-ELLE PAS COMMIS LE CRIME POUR LEQUEL MONSIEUR DE BOISCORAN, INNOCENT, VA PASSER EN COUR D'ASSISES...

—JE LE CROIS, ET CEPENDANT... (IL SE TUT, RÉFLÉCHISSANT, JUSQU'À CE QU'IL SE SOUDAIN, PRENANT SON CHAPEAU À LARGES BORDS ET L'ENFONÇANT D'UN COUP SEC SUR SA TÊTE :) AU FAIT! S'ÉCRIA-T-IL, TANT PIS! IL EST DES DIEUX sacrés qui priment tout! Venez...

XXV

C'EST RUE MAUTREC QU'APRÈS L'INCENDIE DU VALPINSON ÉTAIENT ALLÉS S'ÉTABLIR PROVISOIREMENT LE COMTE ET LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE. LEUR MAISON LOUÉE POUR EUX PAR LE MAIRE, M. SÉNESCHAL, A ÉTÉ PEN-

PLUS D'UN SIÈCLE LA DEMEURE DE LA FAMILLE DE JULIAC ET PASSE POUR
des plus anciennes et des plus magnifiques de Sauveterre.

EN MOINS DE DIX MINUTES, LE DOCTEUR SEIGNEBOS ET MAÎTRE FOLGAT
furent arrivés.

DE LA RUE ON N'APERÇOIT QU'UN GRAND MUR, CONTEMPORAIN
CHÂTEAU, À CE QUE PRÉTENDENT LES ARCHÉOLOGUES, ET TOUT FLAMAND
PARIÉTAIRES, DE GIROFLÉES ET DE GUEULES-DE-LION. DANS CE MUR
ENCASTRÉE UNE LOURDE PORTE À DEUX BATTANTS. LE JOUR, ON OUVRE
CES BATTANTS ET ON LE REMPLACE PAR UN PORTILLON À CLAIRES-VOIES.
DÈS QU'ON LE POUSSE, MET EN MOUVEMENT UNE SONNETTE. ON TRAVAILLE
ALORS UN GRAND JARDIN OÙ UNE DOUZAINE DE STATUES, VERTES DE MOUSSE,
S'ÉMIETTENT SUR LEUR PIÉDESTAL À L'OMBRE DES VIEUX TILLEULS PLANTÉS
quinconce.

LA MAISON N'A QUE DEUX ÉTAGES. UN LARGE VESTIBULE TRAVERSE LE
DE-CHAUSSÉE, ET L'ON DISTINGUE AU FOND L'ESCALIER DE PIERRE AVEC
rampe en fer ouvré.

UNE FOIS DANS CE VESTIBULE, M. SEIGNEBOS OUVRIT UNE PORTE
droite.

—ENTREZ LÀ, DIT-IL À MAÎTRE FOLGAT, ET ATTENDEZ. JE MONTE
COMTE, DONT LA CHAMBRE EST AU PREMIER, ET JE VOUS ENVOIE
comtesse.

Le jeune avocat obéit, et il se trouva dans un vaste salon largement
ÉCLAIRÉ PAR TROIS PORTES-FENÊTRES OUVRANT DE PLAIN-PIED SUR LE JARDIN.
CE SALON AVAIT DÛ ÊTRE SUPERBE JADIS. DE BELLES MENUISERIES PEINTES
EN BLANC, REHAUSSÉES DE FILETS ET D'ARABESQUES D'OR, LAMBRISSAIEN

MURS. AU PLAFOND, UNE VASTE COMPOSITION ALLÉGORIQUE REPRÉSENTE
des amours joufflus folâtrant dans un ciel étoilé.

MAIS LE TEMPS AVAIT PROMENÉ SES DOIGTS CRASSEUX SUR TOUTES LES
MAGNIFICENCES D'UN AUTRE SIÈCLE, EFFACÉ À DEMI LES PEINTURES, TERMINÉ
DES ARABESQUES, FANÉ L'AZUR DU PLAFOND ET ÉCAILLÉ LES AMOUREUX.
CERTES L'AMEUBLEMENT N'ÉTAIT PAS FAIT POUR ATTÉNUER LA MÉLANCOLIE DE
CES RUINES. AUX FENÊTRES, PAS DE RIDEAUX. SUR LA CHEMINÉE, UNE
PENDULE ET DES CANDÉLABRES À MOITIÉ BRISÉS. PUIS ÇÀ ET LÀ, ET COMME
AU HASARD, DES MEUBLES DISPARATES ARRACHÉS À L'INCENDIE DE
VALPINSON, DES CHAISES, DES CANAPÉS, DES FAUTEUILS ET UNE TABLE
ronde toute disloquée et noircie par les flammes.

MAIS QU'IMPORTAIENT À MAÎTRE FOLGAT CES DÉTAILS. IL NE SONGEAIT
LA DÉMARCHE QU'IL RISQUAIT, ET DONT IL COMPRENAIT ALORS SEULEMENT
L'AUDACE EXTRAORDINAIRE ET L'ÉTRANGETÉ. PEUT-ÊTRE EÛT-IL
RETRAITE S'IL L'EÛT PU; ET IL N'AVAIT PAS TROP DE TOUTE SA VOLONTÉ
dominer son trouble.

ENFIN, IL ENTENDIT UN PAS RAPIDE ET LÉGER DANS LE VESTIBULE.
PRESQUE AUSSITÔT LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE PARUT. C'ÉTAIT BIEN
ELLE TELLE QU'ELLE LUI AVAIT ÉTÉ DÉCRITE PAR JACQUES, CALME, GRAVE ET
comme si son âme eût plané bien au-dessus des passions humaines.

LOIN D'ALTÉRER SON EXQUISE BEAUTÉ, LES ÉVÉNEMENTS TERRIBLES QUI
SUCCÉDAIENT DEPUIS UN MOIS LUI AVAIENT MIS AU FRONT COMME UN
AURÉOLE DIVINE. ELLE AVAIT QUELQUE PEU MAIGRI, CEPENDANT. ET LE
DE BISTRE QUI ENTOURAIT SES YEUX ET LE DÉSORDRE DE SES CHEVEUX
ADMIRABLES TRAHISSENT LA FATIGUE ET LES ANGOISSES DES LONGUES
passées au chevet de son mari.

Pendant que maître Folgat s'inclinait:

—VOUS ÊTES LE DÉFENSEUR DE MONSIEUR DE BOISCORAN, MONSIEUR demanda-t-elle.

—Oui, madame, répondit le jeune avocat.

—Vous désirez me parler, à ce que vient de me dire le docteur...

—Oui, madame.

D'un geste de reine, elle montra un siège, et s'asseyant elle-même:

—Je vous écoute, monsieur, dit-elle.

NON SANS UNE IMPORTUNE PALPITATION AU CŒUR, MAÎTRE FOLGAT commença:

—JE DOIS D'ABORD, MADAME, VOUS EXPOSER LA SITUATION DE MON client.

—C'est inutile, monsieur, je la connais.

—VOUS SAVEZ ALORS, MADAME, QU'IL VIENT D'ÊTRE RENVOYÉ DEVANT la cour d'assises, et qu'il peut être condamné!

D'un mouvement douloureux, elle secoua la tête, et doucement:

—JE SAIS, MONSIEUR, QUE LE COMTE DE CLAUDIEUSE A ÉTÉ VICTIME d'un plus lâche des attentats, QUE SA VIE EST EN PÉRIL, QU'AVANT PEU, SI NE SURVIENT UN MIRACLE DE DIEU, JE N'AURAI PLUS DE MARI, MES ENFANTS n'auront plus de père...

—Mais monsieur de Boiscoran est innocent, madame!

UNE PROFONDE SURPRISE SE PEIGNIT SUR LES TRAITTS DE ^{ME}M^{ME} Claudieuse, et fixant maître Folgat:

—Qui donc est l'assassin? interrogea-t-elle.

AH! CE N'EST PAS SANS PEINE QUE LE JEUNE AVOCAT ARRÊTA SUR LÈVRES CE SEUL MOT TERRIBLE: «VOUS!», QUI MONTAIT AU FOND DE sa conscience révoltée.

Mais il songea au succès de sa mission, et au lieu de répondre:

—POUR UN ACCUSÉ, MADAME, REPRIT-IL, POUR UN MALHEUREUX VEILLE DU JUGEMENT, UN AVOCAT EST UN CONFESSEUR AUQUEL IL NE SAIT RIEN. J'AJOUTERAI QUE LE DÉFENSEUR A LA DISCRÉTION DU PRÊTRE, SAIT OUBLIER LES SECRETS QUI LUI ONT ÉTÉ CONFÉS.

—Je ne comprends pas, monsieur...

—MON CLIENT, MADAME, AVAIT UN MOYEN BIEN SIMPLE DE DISCULPER, C'ÉTAIT DE DIRE TOUTE LA VÉRITÉ. IL A MIEUX AIMÉ RISQUER SON BONHEUR QUE DE COMPROMETTRE CELUI D'UNE AUTRE PERSONNE...

La comtesse eut un geste d'impatience.

—MES MOMENTS SONT COMPTÉS, MONSIEUR, INTERROMPIT-ELLE. Veuillez vous expliquer plus clairement.

Mais maître Folgat était aussi loin que possible.

—JE SUIS CHARGÉ PAR MONSIEUR DE BOISCORAN, MADAME, REPRIT-IL,

vous remettre une lettre.

La surprise de M^{me} de Claudieuse parut se changer en stupeur.

—À moi! fit-elle. À quel titre?

SANS MOT DIRE, LE JEUNE AVOCAT TIRA DE SON PORTEFEUILLE LA LETTRE DE Jacques, et la tendant à la comtesse:

—La voici, dit-il.

ELLE LA PRIT, D'UNE MAIN QUI NE TREMBLAIT PAS, ET L'OUVRIT LEVANT LES YEUX. Mais, dès qu'elle l'eut parcourue, se dressant en pied, pourpre et les yeux pleins d'éclairs:

—Savez-vous ce que contient cette lettre, monsieur? s'écria-t-elle.

—Oui.

—VOUS SAVEZ QUE MONSIEUR DE BOISCORAN OSE M'Y APPELER DIRECTEMENT MON NOM DE JEUNE FILLE, GENEVIÈVE, COMME MON MARI, COMME MON PÈRE!

Le moment décisif venu, maître Folgat avait tout son sang-froid.

—MONSIEUR DE BOISCORAN, MADAME, PRÉTEND QU'IL VOUS NOMME DIRECTEMENT AINSI AUTREFOIS... RUE DES VIGNES... AU TEMPS OÙ VOUS L'APPELIEZ Jacques...

La comtesse paraissait abasourdie.

—MAIS C'EST INFÂME, MONSIEUR, BALBUTIA-T-ELLE, CE QUE VOUS ME DITES LÀ! QUOI! MONSIEUR DE BOISCORAN A PU VOUS DIRE QUE MOI,

comtesse de Claudieuse, j'ai été... sa maîtresse.

—IL ME L'A DIT, OUI, MADAME, ET IL AFFIRME QUE PEU D'INSTANTS L'INCENDIE, IL ÉTAIT PRÈS DE VOUS, ET QUE S'IL AVAIT LES MAINS NOIRES, C'EST QU'IL VENAIT DE BRÛLER VOTRE CORRESPONDANCE ET LA SIENNE...

Elle se redressa sur ces mots, et d'une voix vibrante:

—ET VOUS AVEZ PU CROIRE CELA! S'ÉCRIA-T-ELLE, VOUS?... AH! LE PREMIER CRIME DE MONSIEUR DE BOISCORAN N'EST RIEN, COMPARÉ À CELUI-CI! IL NE LUI SUFFISAIT PAS D'AVOIR INCENDIÉ NOTRE MAISON ET NOUS AVOIR RUINÉS, IL VEUT NOUS DÉSHONORER. IL NE LUI SUFFIT PAS D'AVOIR PRIS LA VIE DU MARI, IL LUI FAUT L'HONNEUR DE LA FEMME!

ELLE PARLAIT SI HAUT QUE DU VESTIBULE ON DEVAIT ENTENDRE LES ÉCHOS DE SA VOIX.

—Plus bas, madame, de grâce, fit maître Folgat, plus bas...

ELLE LE FOUROYA D'UN REGARD DE MÉPRIS SOUVERAIN, ET HAUTA ENCORE LE TON:

—OUI, CONTINUA-T-ELLE, JE CONÇOIS QUE VOUS AYEZ PEUR D'ÊTRE ENTENDU... MAIS MOI, QU'AI-JE À CRAINDRE! JE VOUDRAIS QUE L'UNIVERS ENTIER NOUS ÉCOUTÂT ET NOUS JUGÊT. PLUS BAS, DITES-VOUS. PLUS BAS! PENSEZ-VOUS DONC QUE SI MONSIEUR DE CLAUDIEUSE N'ÉTAIT PAS MOURANT, CELLE LETTRE NE SERAIT PAS DÉJÀ ENTRE SES MAINS! IL SAURAIT FAIRE JUSTICE DE CETTE LETTRE INFÂME, LUI!... TANDIS QUE MON FEMME!... JAMAIS JE N'AVAIS COMPRIS SI TERRIBLEMENT QUE TOUT LE MONDE CROIT MON MARI PERDU, ET QUE JE VAIS RESTER SEULE AU MONDE SANS PROTECTEUR, SANS AMIS...

—MAIS, MADAME, MONSIEUR DE BOISCORAN VOUS JURE LE SECRET plus absolu...

—LE SECRET DE QUOI? DE VOS LÂCHES INSULTES, DE L'ABOMINABLE intrigue dont ceci n'est sans doute que le prélude!

Maître Folgat pâlit sous l'outrage.

—AH! PRENEZ GARDE, MADAME, FIT-IL D'UNE VOIX SOURDE, NOUS AVONS des preuves flagrantes, irrécusables...

D'UN GESTE IMPÉRIEUX, M^{ME} DE CLAUDIEUSE L'ARRÊTA ET, SUPERBE douleur, de dédain et de colère:

—EH BIEN! S'ÉCRIA-T-ELLE, PRODUISEZ-LES, CES PREUVES! ALLEZ, FAGISSEZ, PARLEZ! NOUS SAURONS SI LA VILE CALOMNIE D'UN CRIMINEL ose entamer l'intacte réputation d'une honnête femme!... Nous verrons si DE CETTE BOUE OÙ VOUS VOUS DÉBATEZ, UNE SEULE ÉCLABOUSSURE JAUS jusqu'à moi!

ET JETANT AUX PIEDS DU JEUNE AVOCAT LA LETTRE DE JACQUES, ELLE ferma la porte.

—Madame, dit encore maître Folgat, madame!

ELLE NE DAIGNA MÊME PAS TOURNER LA TÊTE, ET ELLE DISPARUT, LE SEUL AU MILIEU DU SALON, SI ÉCRASÉ DE STUPEUR QU'IL EN PERDAIT JU la faculté de réfléchir.

Heureusement, le docteur Seignebos revenait.

—PAR MA FOI, COMMENÇA-T-IL, JE NE ME SERAIS JAMAIS IMAGINÉ Q

MADAME DE CLAUDIEUSE PRENDRAIT SI BIEN MA TRAHISON... C'EST EXACTEMENT COMME À L'ORDINAIRE QU'ELLE VIENT, EN VOUS QUITTANT, ME DEMANDER COMMENT J'AI TROUVÉ SON MARI, CE MATIN, ET CE QU'IL A À FAIRE. Je lui ai répondu...

MAIS LE RESTE DE SA PHRASE S'ÉTOUFFA DANS SA GORGE; IL S'APERÇUT ENFIN DE L'ATTITUDE DE MAÎTRE FOLGAT.

—Ah çà! qu'avez-vous? interrogea-t-il.

Le jeune avocat le regardait de l'air d'un homme pris de vertige.

—J'AI, RÉPONDIT-IL, QUE JE ME DEMANDE SI JE VEILLE OU SI JE RÊVE! que, si cette femme est coupable, son audace passe toute croyance.

—Comment, si... En êtes-vous à douter de sa culpabilité?

Tout en maître Folgat trahissait le plus affreux découragement.

—EH! LE SAIS-JE MOI-MÊME, DIT-IL, NE VOYEZ-VOUS PAS QUE JE N'AI PLUS MA TÊTE À MOI, QUE JE NE SAIS PLUS QU'IMAGINER NI QUE CROIRE?

—Oh!...

—C'EST AINSI! ET CEPENDANT, DOCTEUR, JE NE SUIS PAS UN NAÏF. DEPUIS CINQ ANS QUE JE PLAIDE AU CRIMINEL ET QUE JE FOUILLE AUX BAS FONDS DES COUCHES SOCIALES, J'AI DÉCOUVERT D'ÉTRANGES CHOSSES. J'AI RENCONTRÉ DES TYPES INOUÏS ET ÉCOUTÉ D'EFFROYABLES CONFIDENCES...

LE DOCTEUR, À SON TOUR, ÉTAIT ABASOURDI, JUSQU'À CE POINT D'ÊTRE DE TRACASSER SES LUNETTES D'OR.

—Que vous a donc dit madame de Claudieuse? demanda-t-il.

—JE VOUS LE RÉPÉTERAIS, RÉPONDIT MAÎTRE FOLGAT, QUE VOUS SERIEZ PAS PLUS AVANCÉ. IL VOUS EÛT FALLU ÊTRE LÀ, ET LA VOIR L'ENTENDRE!... QUELLE FEMME!... PAS UN DES MUSCLES DE SON VISAGE TRESSAILLAIT, SON ŒIL RESTAIT LIMPIDE ET CLAIR, NULLE ÉMOTION N'AVAIT ÉCLAIRÉ LE TIMBRE DE SA VOIX. ET DE QUEL AIR ELLE ME DÉFIAIT!... MAIS TOUT DOCTEUR, JE VOUS EN PRIE, SORTONS...

Ils sortirent, en effet, et déjà ils étaient au tiers de la longue allée du JARDIN, LORSQU'ILS APERÇURENT S'AVANÇANT VERS EUX L'AÎNÉE DES FILLES, LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, RENTRANT, AVEC SA BONNE, DE LA PROMENADE.

M. SEIGNEBOS S'ARRÊTA, ET SERRANT LE BRAS DU JEUNE AVOCAT EN LE penchant à son oreille:

—ATTENTION! FIT-IL. LA VÉRITÉ SE TROUVE DANS LA BOUCHE DES FEMMES, N'EST-CE PAS?

—Qu'espérez-vous? murmura maître Folgat.

—Éclaircir un point douteux... Silence, et laissez-moi faire.

DÉJÀ LA PETITE FILLE ARRIVAIT À EUX. C'ÉTAIT UNE GRACIEUSE ENFANT DE HUIT À NEUF ANS, BLONDE, AVEC DE BEAUX YEUX BLEUS, GRANDE POUR SON ÂGE, ET QUI AVAIT PRESQUE TOUTE L'INTELLIGENCE D'UNE JEUNE FILLE, ET ENCORE MOINS D'AVOIR LES TIMIDITÉS.

—BONJOUR, MA PETITE MARTHE, LUI DIT LE DOCTEUR DE SA PLUS DOUCE VOIX, QUI ÉTAIT FORT DOUCE QUAND IL VOUŁAIT.

—Bonjour, messieurs, répondit-elle avec une jolie révérence.

SE PENCHANT VERS ELLE, M. SEIGNEBOS MIT UN BON BAISER SUR
joues roses, puis la regardant:

—Mais tu as l'air toute triste, Marthe, ajouta-t-il.

—C'EST QUE PAPA ET MA PETITE SŒUR SONT BIEN MALADES, MONSIEUR
dit-elle avec un gros soupir.

—Et aussi parce que tu regrettes le Valpinson...

—Oh, oui!

—C'EST CEPENDANT BIEN JOLI, ICI, ET TU AS POUR JOUER UN GARDON
jardin.

Elle secoua la tête, et baissant la voix:

—C'est vrai que c'est joli, dit-elle, seulement... j'y ai peur.

—Et de quoi, ma mignonne?

Elle montra les statues, et toute frissonnante:

—LE SOIR, RÉPONDIT-ELLE, À LA BRUNE, IL ME SEMBLE TOUJOURS QU'IL
REMUENT, ET JE CROIS VOIR DES PERSONNES QUI SE CACHENT DERRIÈRE
arbres, comme l'homme qui a voulu tuer papa...

—IL FAUT CHASSER CES VILAINES IDÉES, MADEMOISELLE, INTERROMPIT
maître Folgat.

Mais M. Seignebos ne le laissa pas poursuivre:

—COMMENT, MARTHE, TU ES SI PEUREUSE QUE CELA! JE TE CROYAIS

CONTRAIRE, TRÈS BRAVE... TON PAPA M'AVAIT AFFIRMÉ QUE, LA NUIT DE L'INCENDIE DU VALPINSON, TU N'AVAIS PAS ÉTÉ EFFRAYÉE DU TOUT.

—Papa a dit la vérité.

—ET CEPENDANT, QUAND TU AS ÉTÉ RÉVEILLÉE PAR LES FLAMMES, ÇA DEVAIT ÊTRE TERRIBLE...

Oh! ce n'est pas les flammes qui m'ont réveillée, docteur.

—Pourtant, quand le feu a éclaté...

—JE NE DORMAIS PAS PLUS QU'EN CE MOMENT, DOCTEUR, PARCE QUE J'AVAIS ÉTÉ RÉVEILLÉE PAR LE BRUIT DE LA PORTE QUE MAMAN AVAIT FERMÉE TRÈS FORT EN RENTRANT.

Un même pressentiment terrible fit tressaillir le médecin et l'avocat.

—TU DOIS TE TROMPER, MARTHE, REPRIT LE DOCTEUR, TA MAMAN N'EST PAS RENTRÉE, AU MOMENT DE L'INCENDIE...

—Pardonnez-moi, monsieur...

—Non, tu te trompes...

LA FILLETTE SE REDRESSA, ET DE CETTE MINE GRAVE QUE PRENNENT LES ENFANTS LORSQU'ILS VOIENT QU'ON DOUTE DE LEUR PAROLE:

—Je suis sûre de ce que je dis, insista-t-elle, et je me souviens très bien de tout. On m'avait couchée à l'heure ordinaire, et comme j'étais très lasse d'avoir joué, je m'étais endormie tout de suite. Pendant que je dormais, maman est sortie, mais en rentrant, elle m'a réveillée. Sitôt rentrée, elle est allée se pencher sur le lit de ma petite

SŒUR, ET ELLE L'À REGARDÉE UN BON MOMENT D'UN AIR SI TRISTE QU'ELLE AVAIT ENVIE DE PLEURER. APRÈS CELA, ELLE EST ALLÉE S'ASSEOIR PRÈS DE LA FENÊTRE, ET DE MON LIT, N'OSANT LUI PARLER, JE VOYAIS DE GROSSES LÈVRES ROULER LE LONG DE SES JOUES, QUAND UN COUP DE FUSIL A RETENTI DEHORS...

C'EST UN REGARD D'ANGOISSE QU'ÉCHANGEAIENT MAÎTRE FOLGAT ET SEIGNEBOS.

—AINSI, MA MIGNONNE, INSISTA LE MÉDECIN, TU ES BIEN CERTAINE QU'EN TA MAMAN ÉTAIT DANS VOTRE CHAMBRE, QUAND ON A TIRÉ UN PREMIER COUP DE FUSIL?

—CERTAINEMENT, DOCTEUR. ET MÊME, EN L'ENTENDANT, MAMAN ÉTAIT DRESSÉE TOUTE DROITE, LA TÊTE PENCHÉE, COMME QUELQU'UN QUI ÉCOUTE. PRESQUE AUSSITÔT, LE SECOND COUP A RETENTI, MAMAN A LEVÉ LES BRAS EN L'AIR, EN S'ÉCRIANT: «Ô MON DIEU!...», ET TOUT DE SUITE ELLE EST SCISSURÉE EN COURANT.

JAMAIS SOURIRE NE FUT PLUS FAUX QUE CELUI QUE LE DOCTEUR SEIGNEBOS non sans un grand effort de volonté, maintenait sur ses lèvres.

—Tu as rêvé cela, Marthe..., fit-il.

Ce fut la bonne, jusque-là silencieuse, qui répondit:

—MADemoiselle NE RÊVAIT PAS, PRONONÇA-T-ELLE. MOI AUSSI, J'AVAIS ENTENDU LES DÉTONATIONS, ET J'AVAIS OUVERT LA PORTE DE MA CHAMBRE POUR SAVOIR CE QUE CE POUVAIT ÊTRE, QUAND J'AI VU MADAME TRAVERSER le palier en deux sauts et se lancer dans l'escalier...

—OH! JE NE DISCUTE PAS, INTERROMPIT LE DOCTEUR, DU TON LE

indifférent qu'il put prendre, qu'importe cette circonstance.

Mais la fillette tenait à achever son récit:

—MAMAN PARTIE, CONTINUA-T-ELLE, L'INQUIÉTUDE ME PRIT, ET SOULEVAI SUR MON LIT, PRÉTANT L'OREILLE... JE NE TARDAI PAS À ENTENDRE DES BRUITS QUE JE NE CONNAISSAIS PAS, DES CRAQUEMENTS ET DES PÉTILLEMENTS, ET AUSSI COMME DES CRIS DANS LE LOINTAIN. LA PEUR ME PRENANT, JE SAUTAI À TERRE, ET JE COURUS OUVRIR LA PORTE. MAIS J'ÉTAIS ÊTRE RENVERSÉE PAR UN TOURBILLON DE FUMÉE ET D'ÉTINCELLES... JE NE PERDIS PAS LA TÊTE. JE RÉVEILLAI MA PETITE SŒUR, JE LA PRIS DANS MES BRAS, ET J'ALLAIS ESSAYER DE GAGNER L'ESCALIER QUAND COCO ARRIVA COMME UN FOU, QUI NOUS ENLEVA TOUTES DEUX ET ME ME ENLEVA... emporta...

—MARTHE! CRIA UNE VOIX DE LA MAISON, MARTHE! L'ENFANT interrompit court son histoire.

—C'EST MAMAN QUI M'APPELLE, DIT-ELLE. (ET, FAISANT UNE RÉVÉRENCE:) Au revoir, messieurs...

DÉJÀ MARTHE AVAIT DISPARU, QUE SEIGNEBOS ET MAÎTRE FORT RESTAIENT ENCORE PLANTÉS SUR LEURS PIEDS, SE REGARDANT D'UN AIR DE suprême détresse.

—NOUS N'AVONS PLUS RIEN À FAIRE ICI, DOCTEUR, DIT ENFIN LE JURY avocat.

—EN EFFET, RENTRONS, ET MÊME HÂTONS-NOUS, CAR ON M'ATTEND D'être... Vous déjeunez avec moi...

ILS SE RETIRÈRENT ALORS, LA TÊTE BASSE, ET À CE POINT ABÎMÉS DAN

RÉFLEXIONS QU'ILS OUBLIAIENT DE RENDRE LES COUPS DE CHAPEAU C
LEUR TIRAIT LE LONG DES RUES, CIRCONSTANCE QUI FUT REMARQ
plusieurs bourgeois.

En arrivant chez lui:

—DEUX COUVERTS, DIT LE DOCTEUR À SON DOMESTIQUE, ET MONTE
BOUTEILLE DE VIN DE MÉDIS... (ET LORSQU'IL EUT CONDUIT L'AVOCAT
CABINET DE TRAVAIL;) MAINTENANT, COMMENÇA-T-IL, QUE PENSEZ-VO
l'aventure?

Maître Folgat eut un geste de douloureux abattement.

—Je m'y perds! murmura-t-il.

—Peut-on admettre que madame de Claudieuse ait fait le mot à sa
fille?

—Non.

—Et à sa femme de chambre?

—ENCORE MOINS. UNE FEMME DE CETTE TREMPE NE SE CONFIE
personne; elle combat, triomphe ou succombe seule.

—Donc la bonne et l'enfant nous ont dit la vérité.

—Je le crois fermement.

—C'EST MA CONVICTION... ALORS, ELLE N'EST POUR RIEN DANS LE ME
de son mari?

—Hélas!

CE QUE MAÎTRE FOLGAT NE REMARQUAIT PAS, C'EST QU'UN VICTORIEUX SOURIRE ÉCLAIRAIT LA PHYSIONOMIE DU DOCTEUR SEIGNEBOS. IL AVAIT SES LUNETTES D'OR, ET LES ESSUYANT VIGOREUSEMENT:

—SI LA COMTESSE ÉTAIT INNOCENTE, REPRIT-IL, JACQUES SERAIT COUPABLE! Jacques nous aurait donc dupés tous...

Maître Folgat secouait la tête.

—DE GRÂCE, DOCTEUR, FIT-IL AVEC UN EFFORT, NE ME PRESSEZ PAS A LAISSER-MOI ME RECUEILLIR, RASSEMBLER MES IDÉES. JE SUIS ÉPOUVANTÉ DE MES CONJECTURES. NON, MONSIEUR DE BOISCORAN NE NOUS A PAS MENTI, ET ASSURÉMENT MADAME DE CLAUDIEUSE A ÉTÉ SA MAÎTRESSE. NON, IL NE NOUS A PAS TROMPÉS, ET CERTAINEMENT LE SOIR DU CRIME A EU UNE ENTREVUE AVEC LA COMTESSE. MARTHE NE NOUS A-T-ELLE PAS DIT QUE SA MÈRE ÉTAIT SORTIE? OÙ ALLAIT-ELLE, SINON AU RENDEZ-VOUS? Seulement...

Il hésitait.

—OH! ALLEZ, ALLEZ, DIT LE MÉDECIN, VOUS N'AVEZ RIEN À CRAINRE POUR MOI...

—EH BIEN, IL SE POURRAIT QU'APRÈS QUE MADAME DE CLAUDIEUSE A QUITTÉ MONSIEUR DE BOISCORAN, LA FATALITÉ S'EN FÛT MÊLÉE. MONSIEUR DE BOISCORAN NOUS A CONTÉ COMMENT LES LETTRES QU'IL BRÛLAIT S'ÉTOILÉES EN ENFLAMMÉES TOUT À COUP, AVEC UNE TELLE VIOLENCE QU'IL EN AVAIT ÉTÉ EFFRAYÉ. QUI NOUS DIT QU'UNE FLAMMÈCHE EMPORTÉE PAR LE VENT N'EST PAS EN CAPABLE DE MIS LE FEU AUX PAILLERS! TIREZ LES CONSÉQUENCES. AU MOMENT DE RETIRER, MONSIEUR DE BOISCORAN APERÇOIT CE COMMENCEMENT D'INCENDIE; IL COURT ESSAYER DE L'ÉTEINDRE; SES EFFORTS SONT INUTILES.

FLAMME GAGNE DE PROCHE EN PROCHE, ELLE GRANDIT, ELLE ILLUMINE
TOUTE LA FAÇADE DU CHÂTEAU... À CE MOMENT, MONSIEUR DE CLAUDIEUSE
SORT... MONSIEUR DE BOISCORAN SE CROIT SURPRIS, IL VOIT SES AMBITIONS
DÉVOILÉES, SON MARIAGE ROMPU, SA VIE MANQUÉE, SON AVENIR BRISÉ,
SON BONHEUR ANÉANTI... IL PERD LA TÊTE, IL AJUSTE LE COMTE, IL FA
S'ENFUIT ÉPERDU... ET AINSI S'EXPLIQUE LA MALADRESSE DES COUPS ET
CETTE CIRCONSTANCE JUSQU'ICI INEXPLICABLE D'UN ASSASSINAT TENTÉ
du plomb de chasse...

—Malheureux! interrompit le docteur.

—Quoi! Qu'ai-je dit?

—GARDEZ-VOUS DE JAMAIS RÉPÉTER CE CI. TELLE EST L'EFFROYABLE
VRAISEMBLANCE DE VOTRE HYPOTHÈSE QUE, SI ELLE S'ÉBRUITAIT, VOUS
TROUVERIEZ PLUS PERSONNE POUR VOUS CROIRE LE JOUR OÙ VOUS DIRIEZ
vérité.

—La vérité!... Vous pensez donc que je m'abuse?

—POSITIVEMENT. (ET RAJUSTANT SES LUNETTES:) CE QUE JE NE POSSÉDÉRAIS
ADMETTRE, REPRIT M. SEIGNEBOS, C'ÉTAIT QUE MADAME DE CLAUDIEUSE
EÛT DE SA MAIN FAIT FEU SUR SON MARI... J'AVAIS RAISON. ELLE N'AVEZ
commis le crime, matériellement, elle l'a seulement commandé...

—Oh!...

—Serait-elle donc la première? Voilà mon hypothèse, à moi: avant
DE REJOINDRE JACQUES AU RENDEZ-VOUS, MADAME DE CLAUDIEUSE AVAIT
PRIS SON PARTI ET COMBINÉ SES MESURES. L'ASSASSIN ÉTAIT À SON POSTE.
SI ELLE EÛT RÉUSSI À RAMENER JACQUES, LE COMPLICE DÉSARMAIT SON

ET ALLAIT TRANQUILLEMENT SE COUCHER. N'AYANT PU OBTENIR QUE RENONÇÂT À SON MARIAGE, RÉVOLUE À SE FAIRE LIBRE POUR L'EMPÊCHER a donné le signal, l'incendie a été allumé et on a tiré sur le comte.

Le jeune avocat ne semblait pas absolument convaincu.

—EN CE CAS, IL Y AURAIT EU PRÉMÉDITATION, OBJECTA-T-IL, ET comment le fusil n'était-il chargé que de cendrée?

—C'EST QUE LE COMPLICE MANQUAIT D'INTELLIGENCE... ENCORE BIEN eût prévu où tendait le docteur, maître Folgat se dressa vivement.

—Toujours Cocoleu! fit-il.

Du bout du doigt, M. Seignebos se toucha le front.

—QUAND UNE IDÉE EST ENTRÉE LÀ, RÉPONDIT-IL, ELLE Y EST SOLIDEMENT FIXÉE... OUI, MADAME DE CLAUDIEUSE A UN COMPLICE, ET CE COMPLICE EST COCOLEU. ET SI L'INTELLIGENCE LUI A FAIT DÉFAUT, VOUS VOYEZ que ce misérable idiot pousse le dévouement et la discrétion...

SI VOUS DITES VRAI, DOCTEUR, JAMAIS NOUS N'AURONS LA CLEF DE l'affaire, car jamais Cocoleu ne parlera...

—Ne jurez de rien. On m'a proposé un expédient...

Il fut interrompu par l'entrée brusque de son domestique.

—MONSIEUR, LUI DIT CE BRAVE GARÇON, IL Y A EN BAS UN GENDARME qui VOUS AMÈNE UN INDIVIDU QU'IL FAUDRAIT FAIRE ADMETTRE D'URGENCE à l'hôpital.

—QU'ILS MONTENT, RÉPONDIT LE MÉDECIN. (ET PENDANT QU

DOMESTIQUE COURAIT REMPLIR LA COMMISSION:.) VOILÀ MON EXPÉD
maître Folgat, dit M. Seignebos. Attention...

UN PAS PESANT ÉBRANLAIT DÉJÀ L'ESCALIER, ET PRESQUE AUSSIT
GENDARME PARUT, QUI, D'UNE MAIN, TENAIT UN VIOLON, ET DE L'AUTRE
à marcher un pauvre diable.

«Goudar!» faillit s'écrier maître Folgat.

C'ÉTAIT GOUDAR, EN EFFET, MAIS EN QUEL ÉTAT! LES VÊTEMENTS DÉ
ET TACHÉS DE BOUE, PÂLE, L'ŒIL HAGARD, LA BARBE ET LES LÈVRES SO
d'une écume blanchâtre.

—VOILÀ L'HISTOIRE, MAJOR, PRONONÇA LE GENDARME. CE PARTI
JOUAIT DU VIOLON DANS LA COUR DE LA CASERNE, ET NOUS ÉTIIONS PLU
AUX FENÊTRES QUAND, TOUT À COUP, NOUS L'AVONS VU TOMBER PAR TE
SE ROULER, ET SE TORDRE, ET SE DÉBATTRE EN HURLANT ET EN É
COMME UN LOUP ENRAGÉ. NOUS L'AVONS RAMASSÉ, SOIGNÉ, ET JE VO
l'amène pour savoir...

—Laissez-nous seuls avec lui, ordonna le médecin.

Le gendarme sortit, et la porte fermée:

—QUEL MÉTIER! S'ÉCRIT GOUDAR D'UN ACCENT D'INVINCIBLE DÉ
REGARDEZ-MOI UN PEU!... QUELLE HONTE SI MA FEMME ME VOYAIT AI
Pouah!

ET SORTANT UN MOUCHOIR DE SA POCHE, IL S'ESSUYAIT LE VISAGE ET R
de sa bouche un petit morceau de savon.

—L'IMPORTANT, DIT LE DOCTEUR, C'EST QUE VOUS AVEZ SI BIEN .

votre rôle d'épileptique que les gendarmes y ont été pris.

—Belle malice, en vérité, et bien honorable surtout!

—MALICE EXCELLENTE, PUISQUE, GRÂCE À ELLE, AVANT UNE HEURE SEREZ À L'HÔPITAL. ON VOUS PLACERA DANS LE QUARTIER DE COCOLEU vous verrai tous les matins... À vous d'agir...

—SOYEZ TRANQUILLE, RÉPONDIT L'HOMME DE LA PRÉFECTURE, J'AI UNE BONNE IDÉE. (PUIS SE TOURNANT VERS MAÎTRE FOLGAT:) ME VOILÀ PRISONNIER. J'AJOUTA-T-IL, MAIS MES PRÉCAUTIONS SONT PRISES. C'EST À VOUS DE VEILLER. L'AGENT QUE J'AI ENVOYÉ EN ANGLETERRE FERA PARVENIR VOS RENSEIGNEMENTS. J'AI, DE PLUS, UN SERVICE À VOUS DEMANDER: J'AI ÉCRIT À MA FEMME DE VOUS ADRESSER MES LETTRES; VOUS ME LES FEREZ PARVENIR PAR LE DOCTEUR... SUR QUOI, ME VOILÀ PRÊT À DEVENIR VOTRE COMPAGNON DE COCOLEU ET BIEN RÉSOLU À GAGNER LA MAISON DE LA RUE des Vignes.

M. SEIGNEBOS AVAIT SIGNÉ LE BILLET D'ADMISSION. IL RAPPELA LE GENDARME ET, APRÈS L'AVOIR LOUÉ DE SON HUMANITÉ, IL LE PRIT POUR LE CONDUIRE «ce pauvre diable» à l'hôpital.

Et resté seul avec maître Folgat:

—À PRÉSENT, CHER MAÎTRE, DIT-IL, CONVENONS DE NOS FAITS. DEVRAI-NOUS PARLER DU RÉCIT DE MARTHE ET DES PROJETS DE GOUDAR?... NE PAS CAR GALPIN-DAVELINE VEILLE, ET IL SUFFIRAIT D'UN SOUPÇON AINSI JUSQU'À L'ACCUSATION POUR TOUT FAIRE ÉCHOUER. DONC, BORNEZ-VOUS À RAPPORTER À JACQUES VOTRE ENTREVUE AVEC MADAME DE CLAUDIEUSE ET SUR tout le reste, silence!

XVI

COMME PRESQUE TOUS LES GENS TRÈS FINS, LE DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIT cette faiblesse d'attribuer aux autres une partie de sa clairvoyance.

M. GALPIN-DAVELINE VEILLAIT ASSURÉMENT, MAIS NON PAS AVEC L'ATTENTION QU'ON EÛT DÛ ATTENDRE D'UN TEL AMBITIEUX. AVISÉ LE JOUR DE LA DÉCISION DE LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION, IL SE SENTIT DÉLIVRÉ DES ANGOISSES QUI LE TORTURAIENT. IL RESPIRA. DE REMOIN N'EN EUT PAS L'OMBRE. IL N'EUT PAS UN REGRET... IL NE SONGEA PAS QU'IL PRÉVENU QUE LA CHAMBRE RENVOYAIT DEVANT LA COUR D'ASSISES AVAIT SON AMI AUTREFOIS, ET UN AMI DONT IL ÉTAIT FIER, DONT L'HONNEUR L'ENCHANTAIT, DONT IL AVAIT SOLLICITÉ L'ALLIANCE... NON! CE QU'IL C'EST QU'AYANT HASARDÉ UNE PARTIE SCABREUSE, DONT SON AVENIR DÉPENDAIT EN JEUX, IL VENAIT DE LA GAGNER HAUT LA MAIN.

ÉVIDEMMENT, SA RESPONSABILITÉ ÉTAIT LOIN D'ÊTRE DÉGAGÉE, MAIS SON RÔLE DE MAGISTRAT INSTRUCTEUR ÉTAIT TERMINÉ. IL N'AVAIT PAS À PARTICIPER AUX DÉBATS. QUOI QU'IL ADVÎNT, IL ÉCHAPPAIT, PENSAIT-IL, À L'ÉVITER LA RÉPROBATION QUI L'EÛT FRAPPÉ SI SON ENQUÊTE EÛT ABOUTI À L'ÉMISSION D'UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU.

IL NE SE DISSIMULAIT PAS QUE JAMAIS IL NE SERAIT VU D'UN BON CÔTÉ À SAUVETERRE, QUE SES RELATIONS Y RESTERAIENT PÉNIBLES, QUE JEAN VOLONTIERS UNE MAIN NE SERRERAIT LA SIENNE! IL S'EN INQUIÉTAIT. SAUVETERRE, UNE MISÉRABLE SOUS-PRÉFECTURE DE CINQ MILLE ÂMES, IL ESPÉRAIT BIEN N'Y PLUS MOISIR LONGTEMPS, ET QU'UN BRILLANT AVANCÉ

ALLAIT RÉCOMPENSER SON AUDACE ET LE DÉLIVRER DES S
RÉCRIMINATIONS... AILLEURS, DANS LA VILLE OÙ IL SERAIT NOMME
GRANDE VILLE, SUPPOSAIT-IL—, L'ÉLOIGNEMENT ATTÉNUERAIT ET E
MÊME CE QUE SA CONDUITE AVAIT EU D'ODIEUX. IL NE LUI RESTERA
PASSÉ QUE LA RÉPUTATION D'UN DE CES MAGISTRATS ÉTONNANTS, COMM
DÉPEIGNENT LES FORMULAIRES, «QUI SACRIFIENT TOUT À L'INTÉRÊT SA
JUSTICE, QUI PLACENT L'INFLEXIBLE DEVOIR BIEN AU-DESSUS DE TOUT
CONSIDÉRATIONS QUI TROUBLENT ET ÉMEUVENT LE VULGAIRE, DONT L
COMME UN ROC OÙ VIENNENT SE BRISER, IMPUISSANTES, TOUTES
PASSIONS HUMAINES». ET AVEC UNE TELLE RÉPUTATION, SON SAVOIR-FAI
SON ENVIE DE PARVENIR, LES OCCASIONS NE LUI MANQUERAIENT PLUS D
PRODUIRE, DE MONTRER SA VALEUR, DE SE RENDRE UTILE, INDISPENSABL
SE VOYAIT ESCALADANT L'ÉCHELLE PÉRILLEUSE DES HAUTES SITUATION
voyait à Bordeaux, à Lyon, à Paris...

C'EST DANS LES DRAPS DE POURPRE D'UN PREMIER SUCCÈS QU
S'ENDORMIT CE SOIR-LÀ. ET LE LENDEMAIN, RIEN QU'À LE VOIR TRAVE
RUES, PLUS ROIDE ET PLUS HAUTAIN QU'À L'ORDINAIRE, LES LÈVRES PINC
REGARD FROID ET DUR, LES BOURGEOIS OBSERVATEURS COMPRIENT
devait y avoir du nouveau.

IL FAUT QUE LES AFFAIRES DE M. DE BOISCORAN AILLENT BIEN M
dirent-ils, pour que M. Galpin-Daveline soit si fier.

C'EST CHEZ LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE QU'IL SE RENDA
PRÉTEXTE DE SA VISITE ÉTAIT LE BESOIN DE QUELQUES SIGNATURES,
TOUTE AUTRE OCCASION IL EÛT ENVOYÉ PRENDRE PAR SON GREFFIER. LA
EST QU'IL AVAIT SUR LE CŒUR LES SÈVÈRES REPROCHES DE M. DAUBIGE
et qu'il comptait savourer le régal d'une revanche.

IL TROUVA LE VIEUX COLLECTIONNEUR AU MILIEU DE SES BOUQUINS COMME TOUJOURS, ET PLUS QUE JAMAIS D'UNE HUMEUR MASSACRANTE N'IMPORTE! IL LUI SOUMIT LES PIÈCES À SIGNER, ET, CETTE BESOGNE tout en replaçant les paperasses dans une serviette à son chiffre:

—EH BIEN! CHER PROCUREUR, DEMANDA-T-IL D'UN TON DÉGAGÉ, VOUS connaissez l'arrêt?... Qui de nous deux avait raison?

M. Daubigeon haussa les épaules.

—C'EST ENTENDU, GRONDA-T-IL, JE NE SUIS PLUS QU'UN VIEIL IMBÉCILE MANIAQUE, JE L'AVOUE, JE ME RENDS À L'ÉVIDENCE, ET COMME L'HOMME d'Horace,

STULTUM ME FATEOR, LICEAT CONCEDERE VERIS, AT QUE ETIAM insanum...

—VOUS PLAISANTEZ... QUE SERAIT-IL ARRIVÉ, POURTANT, SI JE VOUS écouté?

—Je ne tiens pas à le savoir.

—MONSIEUR DE BOISCORAN N'EN EÛT ÉTÉ NI PLUS NI MOINS RENDU devant le jury.

—Peut-être...

—TOUT AUTRE QUE MOI EÛT AUSSI BIEN RECUEILLI LES PREUVES qui établissent irrévocablement sa culpabilité.

—C'est une question.

—ET J'AURAIS ENTRAVÉ MA CARRIÈRE EN ME FAISANT LA RÉPUTATION

de ces magistrats timides qu'un rien arrête...

—C'EST UNE RÉPUTATION QUI EN VAUT BIEN UNE AUTRE, INTERROMPIT LE
procureur de la République.

IL S'ÉTAIT JURÉ DE NE RIEN RÉPONDRE QUE PAR MONOSYLLABES, MAIS
sa colère lui faisait oublier son serment.

—UN AUTRE QUE VOUS, REPRIT-IL D'UN TON AMER, NE SE SERAIT
UNIQUEMENT ATTACHÉ À PROUVER QUE MONSIEUR DE BOISCORAN ÉTAIT
coupable...

—Je l'ai prouvé, c'est vrai.

—Un autre que vous eût cherché le mot de cette énigme.

—Mais je l'ai, ce me semble.

D'un air ironique, M. Daubigeon s'inclina.

—MES COMPLIMENTS, FIT-IL. ON EST HEUREUX DE SI BIEN CONNAÎTRE
la fin des choses,

Felix qui potuit rerum cognoscere causas;

SEULEMENT VOUS VOUS ABUSEZ PEUT-ÊTRE. VOUS ÊTES UN JURE
D'INSTRUCTION TRÈS FORT, MAIS JE SUIS PLUS VIEUX QUE VOUS DANS
MÉTIER. PLUS JE RÉFLÉCHIS À CETTE AFFAIRE, MOINS JE ME L'EXPLIQUE.
VOUS SAVEZ SI BIEN TOUT, EXPLIQUEZ-MOI DONC LE MOBILE DU CRIME,
ENFIN ON NE RISQUE PAS L'ÉCHAFAUD OU LE BAGNE SANS UN INTÉRÊT
CONSIDÉRABLE, POSITIF, ÉVIDENT... OÙ EST L'INTÉRÊT DE JACQUES?
allez me répondre qu'il haïssait monsieur de Claudieuse? Est-ce bien

UNE RÉPONSE? VOYONS, FOUILLEZ UN PEU VOTRE CONSCIENCE... M
baste! personne n'aime à descendre en soi-même,

Nemi in sese tentat descendere...

M. DAVELINE EN ÉTAIT PRESQUE À REGRETTER D'ÊTRE VENU. IL AVAIT
trouver M. Daubigeon fort penaud, et voilà que pas du tout.

—LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION N'A PAS EU VOS SCRUPULES
fit-il sèchement.

—NON, MAIS LES JURÉS PEUVENT LES AVOIR. IL EN EST D'INTELL
quelquefois...

—Les jurés condamneront monsieur de Boiscoran sans hésitation.

—Je n'en mettrais pas la main au feu.

—Vous l'y mettriez si vous saviez qui prendra la parole.

—Oh!...

—L'ACCUSATION SERA SOUTENUE PAR MONSIEUR DU LOPT DE
Gransière lui-même...

—Malepeste!

—PRÉTENDRIEZ-VOUS NIER SON TALENT? VISIBLEMENT, LE
D'INSTRUCTION S'IRRITAIT, SES OREILLES ROUGISSAIENT, ET PAR CON
Daubigeon semblait recouvrer toute sa belle humeur.

—DIEU ME GARDE, RÉPONDIT-IL, DE NIER L'ÉLOQUENCE DE MONSIEUR
LOPT DE LA GRANSIÈRE, C'EST UN HOMME TRÈS FORT ET QUI RARE

MANQUE SON HOMME. SEULEMENT VOUS SAVEZ... IL EN EST D
RÉQUISITOIRES COMME DES LIVRES, ILS ONT LEURS DESTINATIONS *absent sua
fata...* Jacques sera bien défendu.

—Je ne crains guère maître Magloire.

—Mais l'autre, maître Folgat...

—UN JEUNE HOMME, SANS AUTORITÉ. JE REDOUTERAIS BIEN AUTRE
maître Lachaud.

—CONNAISSEZ-VOUS LEUR SYSTÈME DE DÉFENSE? C'ÉTAIT BIEN LÀ QU
bât blessait M. Galpin-Daveline, mais loin d'en rien laisser paraître:

—PAS DU TOUT, RÉPONDIT-IL, MAIS QUE M'IMPORTE! LES AMIS
MONSIEUR DE BOISCORAN AVAIENT D'ABORD SONGÉ À TIRER PARTI
COCOLEU, ILS Y ONT RENONCÉ. JE SUIS SÛR DE CE FAIT. LE COMMISSAIRE
POLICE QUE J'AVAIS CHARGÉ D'AVOIR L'ŒIL DE CE CÔTÉ M'A ASSURÉ QUE
docteur Seignebos ne s'occupait même plus de ce pauvre idiot...

M. DAUBIGEON SOURIAIT D'UN SOURIRE IRONIQUE, ET BIEN PLUS
taquiner M. Daveline que parce qu'il le pensait réellement.

—PRENEZ GARDE, DIT-IL, NE VOUS FIEZ PAS AUX APPARENCES; VOUS AV
AFFAIRE À DES GENS TRÈS FINS. JE VOUS L'AI TOUJOURS DIT, COCOLE
PEUT-ÊTRE LE NŒUD DE L'AFFAIRE... PRÉCISÉMENT PARCE QUE MONSIEU
LA GRANSIÈRE PORTERA LA PAROLE, VOUS DEVEZ TREMBLER. S'IL
ÉCHOUER!... C'EST À VOUS QU'IL S'EN PRENDRAIT DE L'ÉCHEC, ET DE SA
NE VOUS LE PARDONNERAIT. OR, IL PEUT ÉCHOUER. IL Y A LOIN DE LA
aux lèvres,

Multa cadunt inter calicem supremaque labra,

et je suis l'avis de mon vieux Villon,

«Rien ne m'est seur que la chose incertaine...»

À L'ACCENT DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, M. DAVELINE COMBEN bien qu'il ne gagnerait rien à discuter davantage.

—ADVIENNE QUE POURRA! INTERROMPIT-IL. L'APPROBATION DE CONSCIENCE ME SUFFIT.

EN SE HÂTANT, DE PEUR D'UNE RÉPLIQUE, D'EXPÉDIER LES FORMULES DE POLITESSE, IL SORTIT; ET, TOUT EN DESCENDANT L'ESCALIER:

—C'EST PERDRE SON TEMPS, GROMMELAIT-IL, QUE DE VOULOIR RAISONNER AVEC UN BONHOMME POUR QUI LES ÉVÉNEMENTS NE SONT PLUS QUE DES PRÉTEXTES À CITATIONS.

MAIS IL AVAIT BEAU SE DÉBATTRE, C'EN ÉTAIT FAIT DE SA BELLE ASSURANCE. M. DAUBIGEON VENAIT DE LUI MONTRER UN PÉRIL QU'IL N'AVAIT PAS PRÉVU. ET QUEL PÉRIL! LA RANCUNE D'UN DES PERSONNAGES LES PLUS INFLUENTS DE LA MAGISTRATURE, D'UN DE CES HOMMES BILIEUX ET FROIDS QUI NE PARDONNENT PAS.

M. DAVELINE AVAIT BIEN SONGÉ À LA POSSIBILITÉ D'UN ÉCHEC, C'EST-À-DIRE D'UN ACQUITTEMENT. MAIS IL N'AVAIT PAS RÉFLÉCHI AUX CONSÉQUENCES DE CET ÉCHEC. QUI EN SERAIT ATTEINT? LE MINISTÈRE PUBLIC SUIVAIT PUISQU'EN FRANCE LE MINISTÈRE PUBLIC FAIT DE L'ACCUSATION UNE QUESTION PERSONNELLE ET S'ESTIME OFFENSÉ ET HUMILIÉ S'IL MANQUE SON HOMME. OR, QU'ADVIENDRAIT-IL EN CE CAS? C'EST QUE DU LOPT DE LA GRANDE CAUSE S'EN PRENDRAIT AU JUGE D'INSTRUCTION. «C'EST DANS VOTRE TRAVAIL,» DIRAIT-IL, QUE J'AI PUISÉ LES ÉLÉMENTS DE MON RÉQUISITOIRE. SI JE N'

obtenu une condamnation, c'est que votre travail était incomplet. On n'expose pas un homme comme moi à l'humiliation d'un acquittement, et surtout dans une affaire dont le retentissement est immense. Vous ne savez pas votre métier.»

UNE TELLE PAROLE ÉTAIT UNE DISGRÂCE POSITIVE. C'ÉTAIT, AUPRÈS DE L'AVANCEMENT TANT RÊVÉ, l'exil pour la vie, en Algérie ou en Corse...

M. GALPIN-DAVELINE EN FRISSONNAIT. IL SE VOYAIT ENSEVELI SOUS LES DÉCOMBRES DE SES CHÂTEAUX EN ESPAGNE. ET FATALEMENT, IL REPASAIT UNE FOIS DE PLUS TOUS LES DÉTAILS DE L'INSTRUCTION, ANALYSANT TOUTES LES PREUVES QU'IL AVAIT FOURNIES, PAREIL AU SOLDAT QUI, À LA VEILLE D'UNE BATAILLE, s'assure de l'état de ses armes.

VÉRITABLEMENT, IL NE DÉCOUVRAIT QU'UNE SEULE OBJECTION: CE N'ÉTAIT PAS LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE. OÙ ÉTAIT L'INTÉRÊT DE JACQUES DE COMMETTRE UN SI GRAND CRIME?

LÀ, ÉVIDEMMENT, EST LE DÉFAUT DE LA CUIRASSE, PENSAIT-IL, ET JACQUES S'AGITAIT Sagement EN EN PRÉVENANT M. DE LA GRANSIÈRE. LES DÉFENSEURS DE JACQUES SONT FORT CAPABLES DE FAIRE DE CET ARGUMENT LE PIVOT DE LEURS PLAIDOIRIES.

ET QUOI QU'IL EN EÛT DIT À M. DAUBIGEON, IL LES CRAIGNAIT BEAUCOUP PLUS QUE CES DÉFENSEURS. IL N'IGNORAIT PAS L'INFLUENCE ÉNORME QUE M. DE LA GRANSIÈRE MAGLOIRE DEVAIT À L'INTÉGRITÉ DE SA VIE ET À SON DÉSINTÉRESSEMENT. IL SAVAIT FORT BIEN QU'IL SUFFISAIT QUE MAÎTRE MAGLOIRE SE CHARGEÂT DE L'AFFAIRE POUR QU'ON L'ESTIMÂT BONNE. ON DISAIT DE LUI: «IL PEUT FAUX, tromper, mais ce qu'il plaide, il le croit.»

QUELLE ACTION UN TEL HOMME NE DEVAIT-IL PAS AVOIR, NON SEULEMENT

MAGISTRATS QUI ARRIVENT À L'AUDIENCE AVEC UNE OPINION INÉBRANABLE, MAIS SUR DES JURÉS QUI SUBISSENT L'IMPRESSION DU MOMENT ET LAISSENT ENLEVER PAR UN DISCOURS? MAÎTRE MAGLOIRE, C'EST VRAI, PAS CETTE ÉLOQUENCE DRAMATIQUE QUI FAIT VIBRER LES ENTRAÎLLES DES foules, mais maître Folgat l'avait, lui.

M. GALPIN-DAVELINE AVAIT PRIS DES INFORMATIONS, ET UN DE SES AMIS de Paris lui avait répondu:

«SE DÉFIER DU FOLGAT. LOGICIEU BIEN AUTREMENT DANGEREUX QUE LACHAUD, IL POSSÈDE À UN ÉGAL DEGRÉ L'ART DE TROUBLER LA CONSCIENCE DES JURÉS, DE LES ÉMOUVOIR, DE LEUR TIRER DES LARMES ET DE LEUR ARRACHER UN VERDICT D'ACQUITTEMENT. REDOUTER SURTOUT AVEC LUI LES INCIDENTS D'AUDIENCE, CAR IL A TOUJOURS QUELQUE SURPRISE EN RÉSERVE!»

VOILÀ MES ADVERSAIRES, PENSAIT M. DAVELINE. QUELLE SURPRISE ME RÉSERVENT-ILS? ONT-ILS VÉRITABLEMENT À SE SERVIR DE COCOLEU?

IL N'AVAIT AUCUNE RAISON DE SE DÉFIER DE SON COMMISSAIRE DE POLICE, ET CEPENDANT SON INQUIÉTUDE DE GRANDE QU'IL SE DÉTOURNA DE SON CHEMIN POUR PASSER À L'HÔPITAL.

LA SEUR SUPÉRIEURE, COMME DE RAISON, LE REÇUT AVEC TOUTES LES MARQUES D'UNE PROFONDE DÉFÉRENCE, QU'IL S'INFORMA DE COCOLEU:

—Voulez-vous le voir, monsieur? lui demanda-t-elle.

—J'avoue, ma sœur, que j'en serais bien aise.

—Venez avec moi, alors.

C'est dans le jardin qu'elle le conduisit, et là, s'adressant à un jardinier:

—Où est l'idiot? interrogea-t-elle.

L'HOMME PLANTA SA BÈCHE EN TERRE, ET DE CE RESPECT DOUCEREUX QUI EST LE TRAIT DISTINCTIF DE TOUS LES GENS DES MAISONS RELIGIEUSES:

—L'IDIOT EST DANS L'ALLÉE DU FOND, MA MÈRE, À CETTE PLACE QU'IL A CHOISIE, VOUS SAVEZ, ET D'OÙ ON NE PEUT PAS FAIRE PARTIR...

Bientôt, en effet, M. Daveline et la supérieure l'aperçurent.

ON LUI AVAIT RETIRÉ LES HAILLONS QU'IL PORTAIT À SON ENTRÉE, ET ON LUI AVAIT DONNÉ L'UNIFORME DE LA MAISON. IL PORTAIT UNE GRANDE CAPOTE GRISE ET UN BONNET DE COTON. IL N'EN AVAIT PAS LA MINE PLUS INTELLIGENTE, MAIS IL ÉTAIT UN PEU MOINS REPOUSSANT. ASSIS À TERRE, IL JOUAIT AVEC DES CAILLoux.

—Eh bien! mon garçon, lui demanda M. Daveline, comment te trouves-tu ici?

Il leva sa face hébétéée, arrêta son œil morne sur la supérieure, mais ne répondit pas.

—Veux-tu revenir au Valpinson? continua le juge.

Il tressaillit, mais ne desserra pas les dents.

—Voyons, insista M. Daveline, réponds, et je te donnerai une pièce de dix sous.

Baste! Cocoleu s'était remis à jouer.

—VOILÀ COMME IL EST TOUJOURS, MONSIEUR, DÉCLARA LA SUPÉRIEURE. PERSONNE, DEPUIS QU'IL EST ICI, N'A PU LE FAIRE DÉJOURNER. PROMESSES, MENACES, RIEN N'Y FAIT. UN JOUR, POUR TENTER UNE EXPÉRIENCE, AU LIEU DE LUI DONNER UN DÉJEUNER, JE LUI AI DIT: «TU N'AURAS À MANGER QUE QUAND TU M'AURAS DIT: "J'AI FAIM!..."» AU BOUT DE VINGT HEURES, J'AI DÛ LUI RENDRE SA PITANCE; IL SE SERAIT LAISSÉ PÉRIR D'INANTION PLÛTÔT QUE D'ARTICULER UNE SYLLABE...

— Qu'en pense monsieur Seignebos?

— LE DOCTEUR NE VEUT PLUS EN ENTENDRE PARLER, RÉPONDIT LA SUPÉRIEURE. (ÉT LEVANT LES YEUX AU CIEL) PROUVE BIEN, AJOUTA-T-ELLE, QUE SANS UNE INTERVENTION DE LA PROVIDENCE, JAMAIS CE MALHEUREUX N'EÛT DÉCOUVERT LE CRIME DONT IL A ÉTÉ TÉMOIN... (ÉT TOUT DE SUITE, REVENANT AUX CHOSSES DE LA TERRE:) MAIS NE NOUS DÉBÂTON PAS BIENTÔT DE CE PAUVRE IDIOT QUI EST UNE LOURDE CHARGE POUR NOTRE HÔPITAL? PUISQU'IL TROUVAIT À SON VILLAGE, POURQUOI NE PAS L'Y RENVOYER? NOS MALADES ET NOS VIEILLARDS SONT NOMBREUX, ET NOUS AVONS PAS DE PLACE.

— IL FAUT ATTENDRE, MA SEUR, QUE LE PROCÈS DE MONSIEUR DE BOISCORAN SOIT TERMINÉ, RÉPONDIT-ELLE D'INSTRUCTION.

La supérieure eut un geste résigné.

— C'EST CE QUE LE MAIRE M'A DÉCLARÉ, DIT-ELLE, ET C'EST BIEN FÂCHEUX. JE DOIS DIRE POUTANT QU'ON M'A ENFIN DE LUI RETIRER LA CHAMBRE OÙ IL AVAIT ÉTÉ D'ABORD CONSIGNÉ. JE L'AI RELÉGUÉ AU QUARTIER DES FOUS. NOUS AVONS AINSI QUATRE PETITES LOGES ENTOURÉES D'UN MUR OÙ NOUS PLAÇONS LES PAUVRES INSENSÉS QU'ON NOUS ENVOIE PROVISOIREMENT...

Mais elle s'arrêta, le portier de l'hôpital, le sieur Vaudevin, s'avavançait en saluant.

— Qu'est-ce? demanda-t-elle. Vaudevin lui tendit un billet.

— C'est un homme que vous amène un gendarme, répondit-il. Admission d'urgence...

La supérieure parcourait ce billet signé Seignebos.

— ÉPILEPTIQUE, FIT-ELLE, ET UN PEU IDIOT, IL NE NOUS MANQUAIT PLUS QUE CELA!... ET ÉTRANGER, PAR EN PLUS, MARCHÉ! EN VÉRITÉ, MONSIEUR SEIGNEBOS EST TROP FACILE. QUE NE RENVOIE-T-IL TOUS CES GENS-LÀ SE FAIRE ENQUÊTER dans leur commune!

ET D'UN PAS ASSEZ LESTE POUR SON ÂGE, SUIVIE DU PORTIER ET DE M. DAVELINE, ELLE SE DIRIGEAIT VERS LE PARLOIR QU'ON AVAIT FAIT ENTRER LE NOUVEAU MALADE ET, AFFAÏSÉ SUR UN BANC, IL PRÉSENTAIT L'IMAGE ACHÈVÉE D'UN HOMME EN ABRUTISSEMENT.

L'ayant examiné une minute:

— QU'ON LE METTE AU QUARTIER DES FOUS, DIT-ELLE, IL TIENDRA COMPAGNIE À COCOLEU. ET QU'ON PRÉVIENNE LA PHARMACIENNE. MAIS NON, J'Y VAIS MOI-MÊME. MONSIEUR LE JUGE M'EXCUSERA...

Et elle sortit, laissant M. Daveline un peu rassuré.

LÀ N'EST PAS LE DANGER, PENSAIT-IL EN SE RETIRANT. ET SI MAÎTRE FOLGAT COMPTE SUR UN INCIDENT D'AUTRE, N'EST PAS COCOLEU QUI LE LUI FOURMIRA.

À L'HEURE MÊME OÙ LE JUGE D'INSTRUCTION SORTAIT DE L'HÔPITAL ET LE DOCTEUR SEIGNEBOS ET MAÎTRE FOLGAT SÉPARAIENT, APRÈS UN FRUGAL DÉJEUNER, L'UN POUR COURIR À SES MALADES, L'AUTRE POUR SE RENDRE À LA PRISON.

LE JEUNE AVOCAT ÉTAIT CRUELLEMENT PRÉOCCUPÉ, C'EST LA TÊTE BASSE QU'IL S'EN ALLAIT LE LONG DES DIPLOMATES BOURGEOIS QUI L'ÉPIAIENT AU PASSAGE, COMPARANT SA MINE SOMBRE À L'AIR VAINQUEUR DE M. DAVENANT. IL SE PERSUADEAIT QUE BIEN DÉCIDÉMENT JACQUES DE BOISCORAN ÉTAIT PERDU.

EN CE MOMENT, C'ÉTAIT PRESQUE L'AVIS DE MAÎTRE FOLGAT. IL TRAVERSAIT UNE DE CES PHASES DE DÉCOURAGEMENT DONT NE SAVENT PAS SE PRÉSERVER LES HOMMES LES PLUS ÉNERGIQUES LORSQU'ILS S'ACHARNENT SUR LA POURSUITE DE QUELQUE BUT INCERTAIN ET PASSIONNÉMENT DÉSIRÉ.

LES DÉCLARATIONS DE LA PETITE MARTHE ET DE LA FEMME DE CHAMBRE LUI AVAIENT CASSÉ BRAS ET JAMBES. IL AVAIT CRU BIEN TENIR TOUS LES FILS DE L'AFFAIRE, VOILÀ QUE SOUDAIN L'ÉCHEVEAU SE BROUILLAIT PLUS QUE JAMAIS. AINSI DEPUIS LE COMMENCEMENT. À CHAQUE PAS QU'IL AVAIT FAIT, LE PROBLÈME S'ÉTAIT COMPLICQUÉ DE QUELQUE CIRCONSTANCE INEXPLICABLE. À CHACUN DE SES EFFORTS, LES TÉNÉBRES, AU LIEU DE SE DISSIPER, S'ÉTAIENT ÉPAISSIES. IL N'ÉTAIT PAS QU'IL DOUTÂT PLUS QU'AVANT DE L'INNOCENCE DE JACQUES. NON. LE SOUPÇON QUI AVAIT TRAVERSÉ SON CŒUR N'ÉTAIT PAS ÉVANOUÍ COMME L'ÉCLAIR. IL ADMETTAIT, AVEC LE DOCTEUR SEIGNEBOS, LA PROBABILITÉ D'UN COMPLICE SANS DOUTE, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION MATÉRIELLE DU CRIME.

Mais quel parti tirer pour la défense de cette hypothèse? Aucun.

GOUDAR ÉTAIT UN HABILÉ HOMME, ET SA FAÇON DE S'INTRODUIRE À L'HÔPITAL ET PRÈS DE COCOLEU RÉVÉLAIT UN TALENT MAIS SI SUBLIL QU'IL FÛT, ET ROMPU À TOUTES LES ASTUCES DE SON MÉTIER, PARVIENDRAIT-IL À CONFESSER UN GRAND CRIME ET SE RETRANCHAIT IMPERTURBABLEMENT DERRIÈRE LA FEINTE IMBÉCILLITÉ?

SI ENCORE IL EÛT EU DU TEMPS DEVANT SOI! MAIS LES JOURS ÉTAIENT COMPTÉS, ET IL ALLAIT ÊTRE FORCÉ DE FAIRE DES MANŒUVRES...

C'est à jeter le manche après la cognée, pensait le jeune avocat.

CEPENDANT, IL ARRIVAIT À LA PRISON. IL SENTIT LA NÉCESSITÉ DE REFOULER TOUTES SES ANGOISSES. ET TANDIS QU'IL SE PRÉCÉDAIT À TRAVERS LES CORRIDORS EN FAISANT TINTER SES CLEFS, IL IMPOSAIT À SON VISAGE L'EXPRESSEMENT DE LA CONFIANCE.

—Enfin, c'est vous! s'écria Jacques.

IL AVAIT ÉVIDEMMENT SOUFFERT TERRIBLEMENT DEPUIS LA VEILLE. LA FIÈVRE DE L'INQUIÉTUDE AVAIT GONFLÉ SES YEUX DE SANG. UN TREMBLEMENT NERVEUX LE SECOURAIT.

Pourtant il attendit que le geôlier eût refermé la porte, et alors:

—Qu'a-t-elle dit? demanda-t-il d'une voix rauque.

MINUTIEUSEMENT, MAÎTRE FOLGAT RENDIT COMPTE DE SA MISSION, RAPPORTANT PRESQUE TEXTUELLEMENT LES MOTS DE M^{ME} DE CLAUDIEUSE.

—JE LA RECONNAIS BIEN LÀ! S'EXCLAMAIT LE PRISONNIER. IL ME SEMBLE L'ENTENDRE... QUELLE FEMME! M^{ME} DE CLAUDIEUSE... ainsi!...

Et dans sa colère, il serrait les poings jusqu'à s'enfoncer les ongles dans la chair.

—VOUS LE VOYEZ, REPRIT LE JEUNE AVOCAT, IL N'Y A PAS À ESSAYER DE SORTIR DE NOTRE CERCLE DE DÉFENSE...

nouvelle démarche serait inutile!...

—NON! INTERROMPIT JACQUES, NON, JE N'EN RESTERAI PAS LÀ! (ET APRÈS QUELQUES SECONDES DE RÉFLEXION TOUTEFOIS IL ÉTAIT EN ÉTAT DE RÉFLÉCHIR:) PARDONNEZ-MOI, MON CHER MAÎTRE, DIT-IL, DE VOUS AVOIR EXPOSÉS À DE VERTS OUBLIÉS. J'AURAIS DÛ LES PRÉVOIR, OU, POUR MIEUX DIRE, JE LES PRÉVOYAIS... JE SAVAIS BIEN QUE CE N'ÉTAIT PAS QUE JE DEVAIS ENGAGER LE COMBAT! MAIS J'AI ÉTÉ LÂCHE, J'AI EU PEUR, J'AI RECLUÉ. INSENSÉ!... COMME SI JE N'AVAIS PAS SENTI QU'IL EN FAUDRAIT TOUJOURS VENIR AU SUPRÊME EXPÉDIENT!... EH BIEN! J'Y ARRIVE AUJOURD'HUI, ET MAINTENANT IL EST PRIS...

—Que voulez-vous faire!

—Aller trouver la comtesse de Claudieuse, la voir, lui parler...

—Oh!...

—À MOI, ELLE NE NIERA PAS, PEUT-ÊTRE! À MOI, QUAND JE LA TIENDRAI SOUS MON REGARD, IL FAUDRA BIEN QU'ELLE AVOUÉ LE CRIME DONT JE SUIS ACCUSÉ...

MAÎTRE FOLGAT AVAIT PROMIS AU DOCTEUR SEIGNEBOS DE NE POINT PARLER DES DÉCLARATIONS DE MARTHE LA BONNE, MAIS IL NE S'ÉTAIT PAS INTERDIT DE S'EN SERVIR.

—Et si madame de Claudieuse n'était pas coupable? fit-il.

—Qui donc le serait?

—Si elle avait un complice?

—EH BIEN! ELLE ME LE NOMMERA, JE L'EXIGE, IL LE FAUT... JE NE VEUX PAS ÊTRE DÉSHONORÉ, JE SUIS INNOCENT, JE VEUX PAS ALLER AU BAGNE...

Essayer de faire entendre raison à Jacques, c'eût été se montrer aussi fou que lui.

—PRENEZ GARDE, DIT SIMPLEMENT LE JEUNE AVOCAT, NOTRE DÉFENSE EST DÉJÀ DIFFICILE, NE LA RENDEZ PAS IMPOSSIBLE...

—Je serai prudent.

—Un scandale nous perd sans rémission.

—Soyez sans inquiétude.

MAÎTRE FOLGAT SE TUT. COMMENT JACQUES S'Y PRENDRAIT POUR SORTIR DE LA PRISON, IL LE DEVINAIT. ET IL NE DEMANDAIT PAS DE DÉTAILS, C'EST QUE SA SITUATION DE DÉFENSEUR LUI FAISAIT UNE LOI D'IGNORER—OU DU MOINS DE NE PAS paraître ignorer—certaines choses.

—Maintenant, mon cher maître, reprit le prisonnier, un service, s'il vous plaît...

—Parlez.

—JE VOUDRAIS CONNAÎTRE AUSSI EXACTEMENT QUE POSSIBLE LES DISPOSITIONS DE L'HABITATION DE MADAME DE CLAUDIEUSE.

SANS MOT DIRE, MAÎTRE FOLGAT PRIT UNE FEUILLE DE PAPIER ET TRAÇA LE PLAN DE CE QU'IL CONNAISSAIT DE LA

la rue Mautrec, du jardin, du vestibule et du salon.

—Et la chambre du conte, interrogea Jacques, où est-elle?

—Au premier étage.

—Vous êtes sûr qu'il ne peut pas se lever?

—Le docteur Seignebos me l'a dit.

Le prisonnier eut un mouvement de joie.

—ALORS TOUT VA BIEN, FIT-IL, ET IL NE ME RESTE PLUS, MON CHER DÉFENSEUR, QU'À VOUS PRIER DE MADemoiselle DE CHANDORÉ QUE J'AI BESOIN DE LA VOIR AUJOURD'HUI, LE PLUS TÔT POSSIBLE. QU'ELLE m'accompagne seulement d'une des tantes Lavarande. Et, je vous en conjure, hâtez-vous...

Maître Folgat se hâta si bien que, vingt minutes plus tard, il arrivait rue de la Rampe.

M^{lle} Denise était dans sa chambre. Il la fit prier de descendre, et dès qu'il lui eut dit que Jacques l'attendait:

—JE PARS, RÉPONDIT-ELLE SIMPLEMENT. (ET, APPELANT UNE DES DEMOISELLES LAVARANDE:) VITE, TANTE ÉLI commanda-t-elle, vite, ton châle et ton chapeau, je sors et tu viens avec moi.

LE PRISONNIER COMPTAIT SI BIEN SUR L'EMPRESSEMENT DE SA FIANCÉE, QUE DÉJÀ IL S'ÉTAIT FAIT CONDUIRE A LORSQU'ELLE Y ARRIVA, tout essoufflée de la rapidité de sa course.

Il lui prit les mains, et les pressant contre ses lèvres:

—Ô MON AMIE, BALBUTIA-T-IL, COMMENT VOUS REMERCIER JAMAIS DE VOTRE SUBLIME FIDÉLITÉ AU MALHEUR assez de toute ma vie, si je la sauve, pour vous témoigner ma reconnaissance!

Mais il se raidit contre l'attendrissement qui le gagnait, et s'adressant à la tante Élisabeth:

—PARDONNEZ-MOI, LUI DIT-IL, D'OSER VOUS DEMANDER UN SERVICE QU'UNE FOIS DÉJÀ VOUS AVEZ BIEN VOULU RENDRE... IL SERAIT BIEN IMPORTANT QU'ON N'ENTENDÎT RIEN DE CE QUE J'AI À CONFIER À DENISE, ET JE CRAIS épié...

FAÇONNÉE À L'OBÉISSANCE PASSIVE, LA BRAVE DEMOISELLE SORTIT SANS SE PERMETTRE UNE RÉFLEXION ET ALLA au guet dans le corridor.

L'ÉTONNEMENT DE M^{lle} DE CHANDORÉ ÉTAIT GRAND, MAIS JACQUES NE LUI LAISSA PAS LE TEMPS DE PRONONCE sa parole:

—Ici même, commença-t-il, vous m'avez dit que si je voulais m'évader, Blangin m'en fournirait les moyens...

La jeune fille recula, et d'un accent de stupeur immense:

—Voudriez-vous donc fuir? balbutia-t-elle.

—JAMAIS, À AUCUN PRIX... SEULEMENT, VOUS DEVEZ VOUS RAPPELER QUE TOUT EN RÉSISTANT À VOS PRIÈRES, JE dit qu'un jour peut-être j'aurais besoin de quelques heures de liberté...

—Je me souviens.

—Je vous ai priée de pressentir le geôlier à ce sujet.

—C'est fait. Avec de l'argent il sera toujours à notre discrétion.

Jacques parut respirer plus librement.

—EH BIEN! REPRIT-IL, LE MOMENT EST VENU. IL FAUT QUE DEMAIN JE PASSE LA SOIRÉE HORS DE LA PRISON. JE SORS vers neuf heures, je serai rentré avant minuit...

M^{lle} Denise l'arrêta.

—Attendez, dit-elle, je vais appeler la femme de Blangin.

LE MÉNAGE DES GEÔLIERS DE SAUVETERRE RESSEMBLAIT À BEAUCOUP DE MÉNAGES. BRUTAL, EXIGEANT, DE L'HOMME SE COIFFAIT SUR L'OREILLE, PARLAIT HAUT ET FERME EN ROULANT DE GROS YEUX, ET, DE PAR LA RAISON PRÉTENDAIT RÉGNER. HUMBLE, SOUMISE, RÉSIGNÉE EN APPARENCE, LA FEMME BAISSAIT LA TÊTE, SEMBLAIT TOUJOURS CONSENTIR, MAIS EN RÉALITÉ, DE PAR LE DROIT DE L'INTELLIGENCE, GOUVERNAIT. QUAND LE MARI AVAIT PROMIS, IL FALLAIT LE CONSENTEMENT DE LA FEMME. DÈS QUE LA FEMME S'ÉTAIT ENGAGÉE, ELLE SE CHARGEAIT DE FAIRE VOULOIR SON MARI.

M^{lle} Denise avait donc bien fait de s'adresser tout d'abord à M^{me} Blangin. Appelée, elle accourut au parloir, LA BOUCHE PLEINE D'HYPOCRITES PROTESTATIONS, JURANT QU'ELLE ÉTAIT TOUT À LA DÉVOTION DE SA CHÈRE MARI, RAPPELANT LE TEMPS OÙ ELLE ÉTAIT AU SERVICE DE M. DE CHANDORÉ, LE SEUL BON TEMPS DE SA PAUVRE VIE, SOUS LEQUEL ELLE, ET QU'ELLE REGRETTAIT TOUJOURS...

—Je sais, interrompit la jeune fille, que vous m'êtes dévouée. Mais écoutez-moi...

ET VIVEMENT ELLE SE MIT À EXPLIQUER CE QU'ELLE SOUHAITAIT, TANDIS QUE JACQUES, RETIRÉ UN PEU À L'ÉCART, À L'OMBRE, ÉPIAIT LES IMPRESSIONS DE LA FEMME DU GEÔLIER.

Petit à petit, elle redressait la tête, et, quand M^{lle} Denise eut achevé:

—JE COMPRENDS TRÈS BIEN, RÉPONDIT-ELLE, ET SI J'ÉTAIS LA MAÎTRESSE, JE DIRAIS «C'EST FAIT...» MAIS C'EST LE MARI QUI EST LE MAÎTRE DANS LA PRISON... OH! IL N'EST PAS MÉCHANT, SEULEMENT IL TIENT À SON DEVOIR... NOUS N'AVONS QU'À ACCEPTER NOTRE PLACE POUR VIVRE...

—Ne vous l'ai-je pas déjà payée!

—Oh! je sais que mademoiselle n'est pas regardante...

—Vous m'aviez promis de parler de cette affaire à votre mari.

—Je lui en ai bien parlé, seulement...

—Je donnerai la même somme que l'autre fois.

—En or?

—Soit, en or.

Un éclair de convoitise brilla sous les épais sourcils de la geôlière, et néanmoins, se possédant toujours:

—Moyennant cela, dit-elle, mon homme consentira peut-être. Je vais l'arraisonner, et je vous l'envoie.

Elle sortit en courant, et dès qu'elle eut disparu.

—Combien donc avez-vous déjà donné à Blangin? demanda Jacques à M^{lle} Denise.

—Dix-sept mille francs.

—Ces gens-là nous exploitent indignement!

—Eh! qu'importe l'argent! Que ne sommes-nous ruinés l'un et l'autre, et que n'êtes-vous libre!

MAIS LA GEÔLIÈRE N'AVAIT PAS ÉTÉ LONGUE À DÉCIDER SON MARI. DÉJÀ LE PAS LOURD DE BLANGIN RETENTISSAIT DANS LE CORRIDOR, ET PRESQUE AUSSÎTÔT IL SE MONTRA, SON BONNET DE LAINE À LA MAIN, LA MINE OBSÉQUEUSE ET L'ŒIL INQUIET.

—MA FEMME M'A TOUT DIT, COMMENÇA-T-IL, ET JE CONSENS.. SEULEMENT, IL FAUT NOUS ENTENDRE... CE N'EST QU'UNE PETITE CHOSE QUE VOUS ME DEMANDEZ...

D'un geste, Jacques l'interrompit.

—N'EXAGÉREZ RIEN, FIT-IL. JE NE PRÉTENDS PAS M'ÉVADER. JE VEUX SEULEMENT SORTIR. JE VOUS REVIENDRAI, EN DONNE MA PAROLE.

—PARDI! C'EST BIEN ÇA QUI ME TOURMENTE! S'IL NE S'AGISSAIT QUE DE VOUS DONNER DÉFINITIVEMENT LA CLÉ DES CHAMPS, JE VOUS OUVRIRAIS LA PRISON, ET PUIS ALLEZ, DES JAMBES! UN PRISONNIER QUI S'ÉVADE, CELA SE TROUVE TOUT LES JOURS. TANDIS QUE SORTIR, VOUS PROMENER, REVENIR... DIABLE! ET SI L'ON VOUS RENCONTRE EN VILLE? ET SI VOUS DEMANDER PENDANT QUE VOUS SEREZ DEHORS? ET SI L'ON VOUS VOIT RENTRER? QU'EST-CE QUE JE RÉPONDRAI? JE VEUX BIEN ÊTRE MIS À PIED POUR NÉGLIGENCE, JE SUIS PAYÉ ET JE M'EN MOQUE. MAIS ÊTRE ACCUSÉ DE COMPLIPLICITÉ, ÇA FOURRÉ EN PRISON, HALTE-LÀ! JE N'EN SUIS PLUS!

Visiblement, ce n'était qu'une préface.

—Oh! que de paroles perdues! fit M^{lle} Denise. Expliquez-vous clairement.

—VOILÀ. IL EST IMPOSSIBLE QUE MONSIEUR PASSE PAR LA PORTE. À LA RETRAITE, C'EST-À-DIRE À HUIT HEURES DU SOIR, EN CETTE SAISON, LES SOLDATS DE GARDE S'INSTALLENT À L'INTÉRIEUR DE LA PRISON, ET JUSQU'À LA DIANE, LE LENDemain, AUTREMENT DIT JUSQU'À CINQ HEURES DU MATIN, JE NE PUIS NI OUVRIR NI FERMER SANS LE SERGENT QUI COMMANDE LE POSTE...

Voulait-il se faire valoir? Faisait-il les difficultés plus sérieuses qu'elles n'étaient véritablement?

—Enfin, interrompit Jacques, si vous consentez, c'est qu'il existe un moyen.

—J'EN CONNAIS UN, DÉCLARA LE GEÔLIER. (ET TROP GROSSIER POUR SAVOIR DISSIMULER UNE LONGUE PRÉMIÈRE). POUR QUE LA CHOSE SE FASSE, CONTINUA-T-IL, MONSIEUR DEVRA SORTIR DE LA PRISON COMME S'IL S'ÉVADEAIT POUR ÊTRE LIBRE. LE MUR QUI RELIE LES DEUX TOURS N'A PAS, À UN CERTAIN ENDROIT QUE J'AI SONDÉ, PLUS DE DEUX MÈTRES D'ÉPAISSEUR, ET DE L'AUTRE CÔTÉ, QUI DONNE SUR LES TERRAINS VAGUES DES ANCIENS REMPARTS, ON NE PLACE JAMAIS UN CLAUSTRON FACTIONNAIRE. JE PROCURERAI À MONSIEUR UN PIC ET UN LEVIER, ET IL FERA UN TROU DANS CE MUR.

Jacques haussa les épaules.

—Et le lendemain, fit-il, quand je serai rentré, comment expliquerez-vous ce trou béant?

Blangin souriait.

—BIEN SÛR, RÉPONDIT-IL, JE NE DIRAI PAS QU'IL A ÊTÉ FAIT PAR LES RATS. J'AI SONGÉ À TOUT. EN MÊME TEMPS, MONSIEUR, SORTIRA PAR LE TROU UN PRISONNIER QUI, LUI, NE REVIENDRA PAS...

—Quel prisonnier?

—FRUMENCE CHEMINOT, PARDI!, QUI NE DEMANDERA PAS MIEUX QUE DE PRENDRE SA VOLÉE, ET QUI DONNERA MÊME UN BON COUP DE MAIN POUR PERCER LE MUR. QUE MONSIEUR S'ENTENDE AVEC LUI, MAIS SANS LUI DIRE, PAR EXEMPLE, QUE JE SUIS DE L'AFFAIRE. COMME CELA, QUOI QU'IL ARRIVE, JE NE SERAI PAS COMPRIMIS.

Le plan était bon, en effet. Seulement Blangin avait tort de s'en faire honneur. L'idée était de sa femme.

—EH BIEN! DIT JACQUES, VOILÀ QUI EST ENTENDU. PROCUREZ-NOUS LE PIC ET LE LEVIER, MONTREZ-MOI L'ENFANT FAUT ATTAQUER LE MUR, ET JE ME CHARGE DE CHEMINOT. DEMAIN, DANS LA JOURNÉE, L'ARGENT VOUS SERA REMIS.

ET IL S'APPRÊTAIT À SUIVRE LE GÉOLIER, QUI VENAIT DE SORTIR, QUAND ^{LE DÈME} LE RETINT. LEVANT SUR SON FIANCÉ SES BEAUX YEUX TREMBLANTS:

—VOUS LE VOYEZ, JACQUES, PRONONÇA-T-ELLE, JE N'AI PAS HÉSITÉ À TOUT TENTER POUR VOUS FAIRE OBTENIR QUELQUES HEURES DE LIBERTÉ QUE VOUS SOUHAITIEZ. PUIS-JE MAINTENANT VOUS DEMANDER CE QUE VOUS EN COUSINERIEZ?

Et comme il se taisait:

—Où voulez-vous aller? insista-t-elle.

Un flot de sang empourprait le visage du malheureux, et d'une voix troublée:

—JE VOUS EN CONJURE, DENISE, DIT-IL, N'EXIGEZ PAS QUE JE VOUS RÉPONDE. PERMETTEZ-MOI DE GARDER CE SEUL BIEN-ÊTRE LE SEUL QUE J'AURAI JAMAIS POUR VOUS...

Deux larmes qui tremblaient dans les longs cils de la jeune fille roulèrent sur ses joues.

—JE VOUS ENTENDS, BALBUTIA-T-ELLE, JE NE VOUS ENTENDS QUE TROP!... QUOIQUE NE SACHANT RIEN DE LA VÉRITÉ EN DÉCOUVRANT QU'ON ME CACHAIT QUELQUE CHOSE, J'AVAIS EU COMME UN PRESENTIMENT... DÉSORMAIS JE NE PEUX PLUS DOUTER. C'EST PRÈS D'UNE FEMME QUE VOUS VOUS RENDREZ DEMAIN SOIR...

—Denise! suppliait Jacques à mains jointes, Denise, par pitié!

Elle ne l'écoutait pas. Secouant doucement la tête:

—PRÈS D'UNE FEMME, POURSUIVIT-ELLE, QUE VOUS AVEZ AIMÉE SANS DOUTE, OU QUE VOUS AIMEZ ENCORE, VOUS VOUS RENDREZ DEMAIN SOIR, GENOUX DE LAQUELLE VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE MURMURÉ CES MÊMES PAROLES QUE VOUS MURMURIEZ À MES GENOUX. COMMENT AVEZ-VOUS PU VOUS SOUVENIR D'ELLE, AU MILIEU DE NOS ANGOISSES! ELLE NE VOUS AIME DONC PLUS. COMMENT N'EST-ELLE PAS VENUE, VOUS SACHANT PRISONNIER ET FAUSSEMENT ACCUSÉ D'UN CRIME ABOMINABLE?

Jacques n'en pouvait supporter davantage.

—GRAND DIEU! S'ÉCRIA-T-IL, PLUTÔT MILLE FOIS TOUT VOUS DIRE QUE DE LAISSER UN SOUPÇON EFFLEURER VOTRE HONNEUR. ÉCOUTEZ ET PARDONNEZ-MOI...

Mais elle l'arrêta en lui posant la main sur les lèvres, et toute palpitante:

—NON, JE NE VEUX RIEN SAVOIR, DIT-ELLE, RIEN!... J'AI FOI EN VOUS! RAPPELEZ-VOUS SEULEMENT QUE VOUS ÊTES

pour moi l'espérance, l'avenir, la vie... Si vous n'aviez trompée, je sens bien, malheureuse, que je ne cesserais pas de vous aimer, mais je sais aussi que je n'aurais pas longtemps à souffrir...

Éperdu de douleur et d'amour:

—DENISE, RÉPÉTAIT JACQUES, DENISE, MON AMIE ADORÉE, LAISSEZ-MOI VOUS AVOUER CE QU'EST CETTE FEMME pourquoi il faut que je la voie...

—Non, interrompit-elle, non! Faites ce que vous dit votre conscience, je crois en vous...

ET AU LIEU DE LUI TENDRE SON FRONT COMME D'ORDINAIRE, ELLE S'ENFUIT EN ENTRAÎNANT LA TANTE ÉLISABETH, QU'IL SE PRÉCIPITÂT HORS DU PARLOIR, IL N'APERÇUT PLUS QU'UNE OMBRE GLISSANT AU FOND DU CORRIDOR.

JAMAIS ENCORE, JUSQU'À CE JOUR, JACQUES N'AVAIT PU PRENDRE SUR LUI DE HAÏR VÉRITABLEMENT LA COMTESSE CLAUDIEUSE, DE CETTE HAÏNE AVEUGLE ET FAROUCHE QUI NE RÊVE PLUS QUE VENGEANCE.

BIEN DES FOIS, SANS DOUTE, DANS LA SOLITUDE DE SA PRISON, IL L'AVAIT MAUDITE, MAIS TOUJOURS, AU PLUS FOND DE SON ÂME, S'ÉLEVAIT DU FOND DE SON ÂME UN SENTIMENT DE MISÉRICORDE ET DE PITIÉ POUR CETTE MAÎTRESSE QU'IL TANT AIMÉE. CAR IL L'AVAIT ADORÉE FOLLEMENT, IL NE SE LE DISSIMULAIT PAS. IL LUI AVAIT DÛ LES PREMIÈRES IVOIRIES DE SON ADOLESCENCE, CES SENSATIONS ÂPRES OU EXQUISES QU'ON NE SAURAIT OUBLIER. DANS SA CELLULE MÊME, IL TRESSAÛT AU SOUVENIR DE CERTAINES DE SES ATTITUDES, IL REVOYAIT SES YEUX NOYÉS DE VOLUPTUEUSES LANGUEURS, IL ENTENDAIT LE TIMBRE CHARMANT DE SA VOIX, IL RESPIRAIT LE PARFUM QU'ELLE PORTAIT D'HABITUDE.

SITUATION, AVENIR, HONNEUR, ELLE L'AVAIT MIS DANS LE CADRE DE TOUT PERDRE QU'IL SE SENTAIT ENCORE BIEN EN DEVOIR PARDONNER... MAIS LUI ENLEVER LE CŒUR DE SA FIANCÉE, LUI RAVIR CET AMOUR ARDENT ET PUR COMME LA FLAMME, C'ÉTAIT COMBLER LA MESURE.

ET JE LA MÉNAGERAIS ENCORE! SE DISAIT-IL, IVRE DE RAGE. J'HÉSITERAIS À LA PERDRE! JE N'EN AI PLUS LE DROIT. L'EXISTENCE DE DENISE QUE JE DÉFENDS...

PLUS QUE JAMAIS, IL ÉTAIT RÉSOLU À L'EXPÉDITION DU LENDEMAIN, SENTANT BIEN QUE LE COURAGE NE LUI MANQUAIT PLUS.

PRÉCISÉMENT—ET C'ÉTAIT UNE ADRESSE DU GÉOLIER—, C'EST CHEMINOT QUI FUT CHARGÉ DE LE RECONDUIRE DANS SA CELLULE, ET SELON L'EXPRESSION DES GÉÔLES, DE L'Y «BOUCLER». IL LE FIT ENTRER, ET TOUT DE SUITE, CAPOTÉ, EXPROSA CE QU'IL ATTENDAIT DE LUI.

SUR LA FOI DE BLANGIN, IL ÉTAIT PERSUADÉ QU'À LA SEULE IDÉE DE S'ÉVADER, LE VAGABOND ALLAIT BONDIR DE JOIE. IL NE FUT PAS AINSI. LA VISAGE SOURIAINT DE FRUMENCE CHEMINOT S'ASSOMBRI, ET SE GRATTANT L'OREILLE D'UN AIR PERPLEXE:

—C'est que, répondit-il, faites excuse, je n'ai pas du tout envie de m'ensauver.

Jacques en tressauta de stupeur sur sa chaise. Cheminot lui refusant son concours, c'était sa sortie manquée, ou tout au moins remise.

—Parlez-vous sérieusement, Frumence? demanda-t-il.

—DAME! OUI, MON PAUVRE MONSIEUR! ICI, VOYEZ-VOUS, JE NE SUIS POINT MAL, J'AI UN BON LIT, JE MANGE DEUX REPAS PAR JOUR, JE N'AI RIEN À FAIRE ET J'ATTRAPE PAR-ÇI PAR-LÀ, DE L'UN OU DE L'AUTRE, QUELQUES SOUS POUR BOIRE DU VIN ET DU TABAC.

—Mais la liberté, mon brave...

—EH BIEN! QUOI, ON ME LA RENDRA... JE N'AI POINT COMMIS DE CRIME, N'EST-CE PAS? J'AI ESCALADÉ UN BRIN L
D'UN VERGER; ON N'EST PAS PENDU POUR ÇA. J'AI CONSULTÉ MONSIEUR MAGLOIRE ET IL M'A DIT TOUT NET MON
PASSERAI EN POLICE CORRECTIONNELLE ET J'EN AURAI POUR TROIS OU SIX MOIS. CE N'EST PAS LE DIABLE À TIRER. T
SI JE M'ÉVADE, ON METTRA LES GENDARMES À MES TROUSSES, ILS ME RATTRAPERONT, JE SERAI RAMENÉ ICI, ET
comment me traitera-t-on! Sans compter que de s'évader et de dégrader une prison, c'est grave...

Comment combattre une résolution si sage et de si bonnes raisons! L'inquiétude prenait presque Jacques.

—Pourquoi les gendarmes vous reprendraient-ils, mon brave? fit-il.

—PARCE QU'ILS SONT LES GENDARMES, MON BON MONSIEUR. ET PUIS, CE N'EST PAS TOUT, SI NOUS ÉTIONS
PRINTEMPS, JE VOUS DIRAIS: «J'EN SUIS». MAIS NOUS VOILÀ EN AUTOMNE, LES MAUVAIS TEMPS VONT VENIR, L'OUVRAGE
manquer...

Fainéant incurable, Cheminot se préoccupait toujours beaucoup de l'ouvrage.

—Les vendanges se feront donc sans vous! reprit Jacques.

Le vagabond eut un geste de regret.

—C'est vrai qu'on s'amuse aux vendanges, dit-il.

—Eh bien!...

—MAIS C'EST L'AFFAIRE D'UNE QUINZAINE. APRÈS LES VENDANGES, L'HIVER VIENT. ET L'HIVER, BONNE GENT! C
ENNEMI. JE ME SUIS VU, DES FOIS QU'IL GELAIT À PIERRE FENDRE ET QU'IL TOMBAIT DE LA NEIGE, NE SAVOIR O
brrr!... Ici, il y a des poêles et l'administration donne des chaussons bien chauds...

—OUI, MAIS IL N'Y A PAS DE VEILLÉES... HEIN! FRUMENCE... DE CES BONNES VEILLÉES OÙ L'ON BOIT DU VIN CUI
On conte des gaillardises aux filles en écosant des haricots ou en égrenant du maïs...

—Oh! je sais... J'ai bien ri à des moments. Mais le froid!... où aller sans le sou!

C'était là justement que Jacques en voulait venir.

—J'ai de l'argent, dit-il.

—Je le sais bien.

—CROYEZ-VOUS DONC QUE JE VOUS LAISSERAI FILER LES POCHESES VIDES! CE QUE VOUS ME DEMANDERIEZ, JE VOUS
donnerais...

—VRAI! S'ÉCRIA LE VAGABOND. (ET ARRÊTANT SUR JACQUES UN REGARD OÙ SE PEIGNAIENT À LA FOIS LA
L'ESPÉRANCE ET LA JOIE;) C'EST QU'IL ME FAUDRAIT BEAUCOUP, REPRIT-IL. L'HIVER EST LONG... IL ME FAUDRAIT, O
faudrait bien cinquante pistoles.

Cinquante pistoles, c'est cinq cents francs.

—Je vous en donnerai cent, dit Jacques.

L'ŒIL DE CHEMINOT ÉTINCELA. IL DUT AVOIR COMME UNE VISION DE CES IRRÉSISTIBLES CABARETS DE ROCHEFO
avait mené si joyeuse vie. Mais hésitant à croire à tant de bonheur:

—Monsieur ne voudrait-il pas se moquer de moi? fit-il timidement.

—Voulez-vous la somme tout de suite, répondit Jacques, attendez...

IL SORTIT DU TIROIR DE LA TABLE UN BILLET DE MILLE FRANCS. MAIS À LA VUE DE CE BILLET, LE VAGABOND RETENAIT LA MAIN qu'il tendait déjà.

—OH! COMME CELA, FIT-IL, NON!... JE SAIS CE QUE VAUT CE PAPIER, EN AYANT EU DE PAREILS AUTREFOIS. MAINTENANT, QU'EN FERAIS-JE? CE SERAIT DANS MA POCHE COMME UNE FEUILLE D'ARBRE, CAR AU PREMIER ENDROIT où j'aurais le changer, on me mettrait la main au collet...

—CE N'EST PAS UNE DIFFICULTÉ. AVANT DEMAIN JE ME SERAI PROCURÉ DE L'OR, DES PIÈCES DE CENT SOUS OU DES PETITS BILLETS, À VOTRE CHOIX.

Cette fois, Cheminot battit gaiement des mains.

—METTEZ UN PEU DE L'UN ET UN PEU DE L'AUTRE! S'ÉCRIA-T-IL, ET JE SUIS VOTRE HOMME!... VIVE LA LIBERTÉ ET LE MUR À PERCER?

—Je vous le montrerai demain... Et d'ici là, Cheminot, silence...

C'EST LE LENDEMAIN SEULEMENT, EN EFFET, QUE BLANGIN MONTRA À JACQUES L'ENDROIT OÙ LA MURAILLE AVAIT UNE ÉPAISSEUR. C'ÉTAIT DANS UNE ESPÈCE DE CELLIER OÙ PERSONNE JAMAIS NE VENAIT, OÙ L'ON SERRAIT DES OUTILS ET OÙ SE TROUVAIENT DES PICS ET DES LEVIERS.

—ET POUR QUE NUL NE VOUS DÉRANGE, DIT LE GÉOLIER, J'AURAI CE SOIR À DÎNER DEUX CAMARADES, ET J'INVITERAI UN SERGENT DE GARDE. ON RIRA, ON NE PENSERA PAS AUX PRISONNIERS... MA FEMME AURA L'ŒIL AU GUET, ET ELLE PRÉSENTERAIT QUELQUE RONDE, ELLE VIENDRAIT VITE VOUS PRÉVENIR, ET DARE-DARE VOUS REMONTERIEZ CHEZ VOUS.

TOUT BIEN CONVENU, SITÔT LA NUIT VENUE, JACQUES ET FRUMENCE CHEMINOT, MUNIS D'UNE BOUGIE, SE GLISSÈRENT dans le cellier et se mettaient à la besogne.

RUDE BESOGNE QUE DE PERCER CE VIEUX MUR, ET JAMAIS JACQUES N'EN FÛT VENU À BOUT TOUT SEUL. L'ÉPAISSEUR N'ÉTAIT MÊME PAS CE QU'AVAIT ANNONCÉ BLANGIN, MAIS LA SOLIDITÉ PASSAIT TOUTE ATTENTE. NOS PÈRES BÂTISSAIENT LE TEMPS AIDANT, LE CIMENT AVAIT FAIT CORPS AVEC LA PIERRE ET EN AVAIT ACQUIS LA DURETÉ. C'ÉTAIT COMME SI ON AVAIT attaqué un bloc de granit.

LE VAGABOND, HEUREUSEMENT, AVAIT LA POIGNE SOLIDE. ET, MALGRÉ LES PRÉCAUTIONS QU'IL PRENAIT POUR SON TRAVAIL ne s'entendît pas, en moins d'une heure il eut creusé un trou par où un homme pouvait passer.

Il y avança la tête, et après un moment d'observation:

—Tout va bien! dit-il, la nuit est noire et l'endroit est désert! Ma foi! je me risque...

IL PASSA, JACQUES LE SUIVIT, ET INSTINCTIVEMENT ILS SE HÂTÈRENT DE GAGNER UNE PLACE OÙ LES ARBRES FAISAIENT L'ombre encore plus épaisse.

Une fois là:

—TENEZ, DIT JACQUES EN TENDANT À CHEMINOT UNE LIASSE DE BILLETS DE CINQ FRANCS, JOIGNEZ CECI À VOS PISTOLES QUE JE VOUS AI DONNÉES TANTÔT... MERCI, VOUS ÊTES UN BRAVE GARÇON, ET SI JE ME TIRE D'AFFAIRE, JE N'OUBLIERAI PAS... Et maintenant, séparons-nous. Jouez des jambes, soyez prudent, et... bonne chance.

Ayant dit, il s'éloigna à grands pas. Mais Cheminot ne tira pas de son côté, comme c'était convenu.

TOUT DE MÊME, PENSAIT LE VAGABOND, C'EST UNE DRÔLE D'HISTOIRE QUE CELLE DE CE PAUVRE MONSIEUR! OÙ BIEN ALLER AINSI?

Et la curiosité l'emportant sur la prudence, il suivit.

XXVIII

C'EST RUE MAUTREC QUE SE RENDAIT JACQUES DE BOISCORAN. MAIS IL SAVAIT DE QUELLE RÉPROBATION EFFRÉTAIT L'OBJET. À PRENDRE LE CHEMIN LE PLUS COURT, À TRAVERSER LES RUES FRÉQUENTÉES, IL EÛT RISQUÉ D'ÊTRE PEUT-ÊTRE ARRÊTÉ. IL S'ÉTAIT DONC RÉSIGNÉ À UN LONG DÉTOUR, ET IL S'ÉTAIT ENGOUFFRÉ DANS LE DÉDAL SOMBRES ET TORTUEUSES DE LA VIEILLE VILLE. IL S'EN ALLAIT D'UN PIED FIÉVREUX, SE DÉTOURNANT DES RARES PACHAPEAU DE FEUTRE RABATTU SUR LES YEUX, ET, POUR PLUS DE SÛRETÉ ENCORE, TENANT SON MOUCHOIR APPLIQUÉ figure.

IL ÉTAIT BIEN PRÈS DE NEUF HEURES ET DEMIE LORSQU'IL ARRIVA À LA MAISON QU'HABITAIENT LE COMTE ET LA COMTESSE CLAUDIEUSE. Le portillon était enlevé et la porte fermée. N'importe, Jacques avait son plan. Il sonna.

Une bonne qui ne le connaissait pas vint ouvrir.

—Madame la comtesse de Claudieuse? demanda-t-il.

—MADAME NE PEUT RECEVOIR PERSONNE, RÉPONDIT CETTE FILLE. MADAME EST PRÈS DE MONSIEUR QUI EST MAL CE SOIR.

—Il faut pourtant que je lui parle...

—Impossible.

—ALLEZ LUI DIRE QU'UN MONSIEUR, QUI EST ENVOYÉ PAR LE JUGE D'INSTRUCTION, DÉSIRE L'ENTREtenir UN INSTANT pour l'affaire Boiscoran.

—Que ne le disiez-vous tout de suite! fit la servante. Venez...

ET DANS SA PRÉCIPITATION, OUBLIANT DE REFERMER LA PORTE, ELLE PRÉCÉDA JACQUES À TRAVERS LE JARDIN dans le vestibule, ouvrant le salon:

—Que monsieur entre, dit-elle, et s'assoit pendant que je monte prévenir madame...

Et, ayant allumé les bougies d'un des candélabres de la cheminée, elle s'éloigna.

TOUT, JUSQU'À CE MOMENT, MARCHAIT AU GRÉ DE JACQUES, ET MIEUX MÊME QU'IL N'EÛT OSÉ LE SOUHAITER. MAIS EMPÊCHER LA COMTESSE DE SE RETIRER EN L'APERCEVANT ET DE LUI ÉCHAPPER. TRÈS HEUREUSEMENT, LA PORTE s'ouvrait en dedans. Il alla se poster derrière le battant resté ouvert et attendit.

DEPUIS VINGT-QUATRE HEURES QU'IL SE PRÉPARAIT À CETTE ENTREVUE, IL AVAIT ARRANGÉ DANS SA TÊTE CE QU'

DIRE. MAIS VOICI QU'AU DERNIER MOMENT, DE MÊME QUE LES FEUILLES MORTES AU SOUFFLE DE LA TEMPÊTE, TOUS LES IDÉES S'ÉPARPILLAIENT... SON CŒUR BATAIT AVEC UNE TELLE VIOLENCE QU'IL LUI SEMBLAIT REMPLIR DU BRUIT DES BATTLEMENTS CE GRAND SALON DÉLABRÉ. IL SE CROYAIT DE SANG-FROID POURTANT, ET DE FAIT, IL AVAIT CE REGARD PARTICULIÈRE QUI DONNE À CERTAINS ACTES DES FOUS UNE APPARENCE DE LOGIQUE.

IL COMMENÇAIT À S'ÉTONNER D'ATTENDRE SI LONGTEMPS, QUAND ENFIN DES PAS LÉGERS ET LE FRÔLEMENT D'UNE ROBES annoncèrent M^{me} de Claudieuse.

ELLE ENTRA, VÊTUE D'UN LONG PEIGNOIR DE COULEUR SOMBRE, ET FIT QUELQUES PAS DANS LE SALON, ÉTANT ENCORE N'APERCEVOIR PAS CELUI QUI LA DEMANDAIT.

C'était bien ce qu'avait prévu Jacques.

Violentment, il repoussa le battant de la porte, et se dressant devant :

—À nous deux! fit-il. Se retournant au bruit :

—Jacques! s'écria la comtesse.

ET TERRIFIÉE, COMME D'UNE APPARITION, ELLE REGARDAIT AUTOUR D'ELLE, CHERCHANT UNE ISSUE. UNE DES FENÊTRES DU SALON ÉTAIT DEMEURÉE ENTREBAÏLLÉE, ET ELLE ALLAIT S'Y PRÉCIPITER.

Jacques s'avança.

—N'ESSAYEZ PAS DE M'ÉCHAPPER, PRONONÇA-T-IL; CAR JE VOUS LE JURE, JE VOUS POURSUIVRAIS JUSQUE DANS LA CHAMBRE DE VOTRE MARI, JUSQU'AU PIED DE SON LIT.

Elle le regardait comme si elle n'eût pas compris.

—Vous! balbutia-t-elle, ici!

—OUI, RÉPONDIT-IL, MOI! CELA VOUS ÉTONNE, N'EST-CE PAS? VOUS VOUS DISIEZ: IL EST PRISONNIER, BIEN GARDE, LES VERRONS ET PAR LES GEÔLIERS, JE PEUX DORMIR TRANQUILLE... PAS DE PREUVES, IL NE PARLERA PAS...

J'AI COMMIS LE CRIME ET C'EST LUI QUI SERA CONDAMNÉ. COUPABLE, JE SUIS SAUVÉE; INNOCENT, IL EST PERDU!... VOUS PENSEZ QUE TOUT ÉTAIT DIT? EH BIEN! NON, ME VOICI!

L'expression d'une indicible horreur contractait les traits si beaux de la comtesse.

—C'est monstrueux! fit-elle.

—Monstrueux, en effet!

—Assassin! Incendiaire!

Il éclata de rire, d'un rire strident, convulsif, terrible.

—C'est vous, dit-il, qui m'appelez ainsi!

En un suprême effort, M^{me} de Claudieuse rassemblait toute son énergie.

—OUI, RÉPONDIT-ELLE, OUI! À MOI, VOUS NE POUVEZ PAS NIER LE CRIME. JE SAIS, MOI, LES MOBILES QUE LES VOS VOUS IGNORENT... CROYANT QUE J'ALLAIS EXÉCUTER MES MENACES, VOUS AVEZ EU PEUR... LORSQUE JE VOUS AI QUÉ

COURANT, VOUS VOUS ÉTES DIT: C'EST FINI, ELLE VA TOUT RÉVÉLER À SON MARI!... ET ALORS VOUS AVEZ ALLUMÉ
pour attirer mon mari dehors, incendiaire! Et vous avez fait feu sur lui, assassin!...

—ET VOILÀ CE QUE VOUS AVEZ TROUVÉ! INTERROMPIT-IL. À QUI ESPÉREZ-VOUS FAIRE CROIRE CETTE EX
ABSURDE? NOS LETTRES ÉTAIENT BRÛLÉES, ET DE MÊME QUE VOUS NIEZ AVOIR ÉTÉ MA MAÎTRESSE, JE POUVAIS NIE
ÉTÉ JAMAIS VOTRE AMANT! ET D'AILLEURS, EST-CE MOI QU'UN SCANDALE EÛT ATTEINT? VOUS SAVEZ BIEN QUE M
N'IGNOREZ PAS QUE LA MÊME CHOSE QUI DÉSHONORE UNE FEMME DÉCORE UN HOMME D'UN LUSTRE NOUVEAU. TELLE
NOS MŒURS!... ET QUANT À REDOUTER MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, ON ME CONNAÎT ASSEZ POUR SAVOIR QUE JE NE
PERSONNE. AU TEMPS OÙ NOUS CACHIONS NOS AMOURS AU FOND DE LA RUE DES VIGNES, OUI, JE POUVAIS AVOIR PEU
VOTRE MARI, VENANT NOUS SURPRENDRE, LE CODE D'UNE MAIN, UN REVOLVER DE L'AUTRE, FORT DE CETTE LOI
stupide qui fait du mari le juge de sa propre cause et l'exécuteur du jugement qu'il prononce... Hors de là, hors
CE CAS DE FLAGRANT DÉLIT QUI PERMET À UN HOMME DE TUER COMME UN CHIEN UN AUTRE HOMME QUI NE PEUT
VEUT SE DÉFENDRE, QUE M'IMPORTAIT LE COMTE DE CLAUDIEUSE! QUE M'IMPORTAIENT VOS MENACES À VOUS ET SA
à lui!

C'EST FROIDEMENT QU'IL S'EXPRIMAIT AINSI, D'UN ACCENT ÂPRE ET TRANCHANT COMME UN GLAIVE, ET AVEC
certitude qui pénètre, qui s'enfonce dans l'esprit.

La comtesse chancelait.

—EST-CE IMAGINABLE! BÉGAYAIT-ELLE, EST-CE POSSIBLE! (PUIS TOUT À COUP, REDRESSANT LE FRONT:) MAIS JE
folle! reprit-elle. Si vous étiez innocent, qui donc serait le coupable?...

D'UN MOUVEMENT FRÉNÉTIQUE, JACQUES LUI SAISIT LES POIGNETS, ET LES SERRANT À LES MEURTRIR, ET SE PEN
elle, si près qu'elle sentit son souffle comme une flamme sur son visage:

—TOI! EXÉCRABLE CRÉATURE, DIT-IL, TOI! (ET LA REPOUSSANT AVEC UNE SI FURIEUSE VIOLENCE QU'ELLE TOMBA
FAUTEUIL:) TOI! POURSUIVIT-IL, QUI VOULAIS ÊTRE VEUVE POUR M'EMPÊCHER DE BRISER MA CHAÎNE!... À NOTRE
RENDEZ-VOUS, TE CROYANT ÉCRASÉE DE DOULEUR ET BOULEVERSÉE PAR TES LARMES HYPOCRITES, N'AI-JE PAS EU
FAIBLESSE, LA STUPIDE LÂCHETÉ DE TE DIRE QUE SI J'ÉPOUSAIS DENISE, C'ÉTAIT UNIQUEMENT PARCE QUE TU N'ÉTAIS
LIBRE! ALORS, NE T'ES-TU PAS ÉCRIÉE: «Ô MON DIEU! HEUREUSEMENT CETTE ÉPOUVANTABLE IDÉE NE M'EST PAS
PLUS TÔT!» DE QUELLE IDÉE S'AGISSAIT-IL, GENEVIÈVE?... ALLONS, RÉPONDS ET AVOUE QU'ELLE VENAIT TROP TARD
PUISQUE TU L'AS MISE À EXÉCUTION... (ET RÉPÉTANT D'UN TON D'ÉCRASANTE IRONIE LA PHRASE QUE VENAIT DE
M^{ME} de Claudieuse:) Qui donc serait le coupable, ajouta-t-il, si vous étiez innocente?...

HORS DE SOI, ELLE BONDIT DE SON FAUTEUIL, ET PLONGEANT DANS LES YEUX DE JACQUES UN DE CES REGARDS
fouillent jusqu'aux plus sombres profondeurs de l'âme:

—Est-il bien possible, demanda-t-elle, que vous n'avez pas commis le crime affreux?...

Il haussa les épaules.

—MAIS ALORS, INSISTA-T-ELLE, HALETANTE, C'EST DONC VRAI, C'EST DONC RÉEL, VOUS CROYEZ QUE C'EST MOI
commis?

—PEUT-ÊTRE L'AVEZ-VOUS SEULEMENT COMMANDÉ! D'UN GESTE DÉLIRANT, ELLE LEVA AU CIEL SES MAINS JOUANT
d'une voix déchirante:

—Ô mon Dieu! s'écria-t-elle, il le croit! Il le croit sincèrement...

Un grand silence suivit, sinistre, formidable, tel que celui qui succède au fracas de la foudre.

DEBOUT EN FACE L'UN DE L'AUTRE, JACQUES ET LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE S'EXAMINAIENT ÉPERDUMENT, COMME QUE L'HEURE SUPRÊME DE LEUR DESTINÉE SONNAIT. EN CHACUN D'EUX ÉCLATAIT, FULGURANTE, LA CONVICTION DE L'AUTRE. PAS BESOIN D'EXPLICATIONS. ILS AVAIENT ÉTÉ ABUSÉS PAR LES APPARENCES, ET ILS LE RECONNAISSAIENT ÉTAIENT SÛRS. ET TEL ÉTAIT POUR EUX L'EFFAREMENT DE CETTE DÉCOUVERTE QUE L'IDÉE NE LEUR VENAIT PAS D'UN QUEL POUVAIT ÊTRE LE COUPABLE.

—Que faire? interrogea enfin la comtesse.

—Dire la vérité! répondit Jacques.

—Quelle?

—QUE J'ÉTAIS VOTRE AMANT... QUE SI JE SUIS ALLÉ AU VALPINSON, C'EST QUE VOUS M'Y AVIEZ DONNÉ RENDEZ-VOUS. QUE SI ON A RETROUVÉ L'ENVELOPPE D'UNE DE MES CARTOUCHES, C'EST QUE JE L'AVAIS BRÛLÉE POUR OBTENIR D'UN POURSUIVIT-ELLE. QUE SI J'AVAIS LES MAINS NOIRCIES, C'EST QUE J'AVAIS ÉMIETTÉ, POUR LES ÉPARPILLER AU VENT, LES DÉBRIS CARBONÉS DE VOS lettres...

—Jamais! s'écria la comtesse.

Des flots de sang empourpraient le visage de Jacques, et d'un accent d'impitoyable énergie:

—Ce sera, cependant, prononça-t-il; je le veux, il le faut...

M^{me} de Claudieuse se tordait les bras.

—JAMAIS! RÉPÉTA-T-ELLE, JAMAIS.. (ÉT AVEC UNE PRÉCIPITATION CONVULSIVE;) NE COMPRENDS-TU DONC PAS QUE LA VÉRITÉ EST IMPOSSIBLE À DIRE? CE N'EST PAS À NOTRE INNOCENCE QU'ON CROIRAIT, MAIS À NOTRE COMPLICITÉ...

—N'importe! Je ne veux pas périr.

—Dites que vous ne voulez pas périr seul...

—Soit!

—TOUT AVOUER NE SERAIT PAS VOUS SAUVER, MAIS CE SERAIT ME PERDRE SÛREMENT! EST-CE LÀ CE QUE VOUS ME DEMANDEZ? QUAND IL Y AURA DEUX VICTIMES AU LIEU D'UNE, VOTRE SORT VOUS PARAÎTRA-T-IL MOINS CRUEL?...

Il l'arrêta d'un geste menaçant.

—TOUJOURS LA MÊME! S'ÉCRIT-IL. JE SOMBRE, JE ME NOIE, ET ELLE RÉFLÉCHIT, ELLE CALCULE, ELLE SE MARCASSA. ELLE DISAIT M'AIMER!...

—JACQUES! INTERROMPIT M^{me} DE CLAUDIEUSE. (ÉT SE RAPPROCHANT DE LUI;) AH! JE CALCULE, FIT-ELLE. RÉFLÉCHIS! EH BIEN, ÉCOUTE... OUI, C'EST VRAI, JE TENAIS À MON INTACTE RENOMMÉE D'HONNÊTE FEMME MILLE ANS QU'À LA VIE, MAIS, AU-DESSUS DE MA VIE ET DE MA RENOMMÉE, IL Y A TOI! TU SOMBRES, DIS-TU... EH BIEN, PARLE, ET SANS DÉTOURNER LA TÊTE, SANS UN REGRET, SANS UN REMORDS...

DE GRANDS FRISSONS LUI COURAIENT PAR TOUT LE CORPS, SA POITRINE HALETAIT, SES YEUX ÉTINCELLENT D'UN INSUPPORTABLE ÉCLAT. DANS L'EMPORTEMENT DE SES GESTES, SON PEIGNOIR ATTACHÉ À LA HÂTE SE DÉNOUAIT, ET

SEIN ET SUR LES ÉPAULES QUI AVAIENT LES BLANCHEURS ÉLOUISSANTES DU MARBRE, SES CHEVEUX DÉROULÉS RETOURNAIENT EN MASSES FAÛVES.

ET D'UNE VOIX FRÉMISSANTE DE PASSIONS CONTENUES, DOUCE ET MOLLE COMME UNE CARESSE OU SONORE COMME UN CUIVRE:

—QUI NOUS RETIENT? POURSUIVAIT-ELLE. PUISQUE TU AS SU SORTIR DE PRISON, LE PLUS DIFFICILE EST FAIT. D'ABORD À EMMENER NOTRE FILLE, TA FILLE, JACQUES, MAIS ELLE EST BIEN MALADE, ET D'AILLEURS UN ENFANT N'EST PAS SEULS, ON NE NOUS REJOINDRA JAMAIS.. CE N'EST PAS L'ARGENT QUI NOUS MANQUERA, N'EST-CE PAS? NOUS ENVOLERONS VERS CES CONTRÉES LOINTAINES DONT ON VOIT LES DESCRIPTIONS FÉERIQUES DANS LES LIVRES DE VOYAGES. INCONNUS DE TOUS, OUBLIÉS, IGNORÉS, NOTRE VIE NE SERA PLUS QU'UN LONG ENCHANTEMENT! TU NE DIRAS PLUS AUCUNE MENTE DE MA MARCHANDE, JE SERAI BIEN À TOI, TOUTE ET UNIQUEMENT À TOI, CORPS ET ÂME, TA FEMME, TA MAÎTRESSE, TA SEULE, TA SEULE, ton esclave...

ELLE RENVERSAIT LA TÊTE EN ARRIÈRE, ET LES PAUPIÈRES MI-CLOSES, AVANÇANT LES LÈVRES AVEC DES MUEMENTS ÉNERVANTES:

—Dis, insista-t-elle, veux-tu?... Jacques!

IL L'ÉCARTA D'UN GESTE FAROUCHE. CE LUI SEMBLAIT UN SACRILÈGE QU'ELLE OSÂT, DE MÊME QUE DENISE, LUI OSE ENFIN DE FUIR.

—Plutôt le baignoire! s'écria-t-il.

Elle blêmit, un spasme de rage convulsa ses traits, et se reculant, roide et tout d'une pièce:

—Que voulez-vous donc? interrogea-t-elle.

—Que vous m'aidiez à me sauver, répondit-il.

—Quitte à me perdre moi-même? Il ne répondit pas.

Alors elle, si humble l'instant d'avant, se redressant tout à coup, et d'un accent de haineuse raillerie:

—EN D'AUTRES TERMES, REPRIT-ELLE, TU VIENS ME DEMANDER DE ME SACRIFIER, ET DE SACRIFIER DU MÊME COUP LES MIENS. POUR TOI? OUI. MAIS BIEN PLUS ENCORE POUR MADEMOISELLE DE CHANDORÉ. ET CELA TE PARAÎT SI SIMPLE!... JE SUIS LE PASSÉ, MOI, LE RASSASIEMENT, LE DÉGOÛT. ELLE EST L'AVENIR, ELLE, LE DÉSIR, LE RÊVE... ET TU VEUX ÊTRE TOUT NATUREL QUE LA VIEILLE MAÎTRESSE FASSE LITTÈRE DE SON AMOUR ET DE SON HONNEUR À LA JEUNE FIANCÉE. PEU QUE JE SOIS AMILIE, POURVU QU'ELLE SOIT HONORÉE, QUE JE PLEURE POURVU QU'ELLE SOURIE!... EH BIEN, NON! C'EST DE LA FOLIE QUE DE VENIR ME PRIER DE TE SAUVER POUR TE JETER DANS LES BRAS D'UNE AUTRE. C'EST DE LA FOLIE QUAND, POUR T'ARRACHER À DENISE, JE SUIS PRÊTE À ME PERDRE, POURVU QUE TU SOIS À JAMAIS PERDU...

—Misérable! s'écria Jacques.

Elle le regardait en ricanant, et de ses yeux s'irradiait une infernale audace.

—NE ME CONNAIS-TU DONC PAS? INSISTA-T-ELLE. VA, PARLE, DÉNONCE. MAÎTRE FOLGAT A DÛ TE DIRE CE QU'IL SAIS NIER ET ME DÉFENDRE...

IVRE DE COLÈRE, ARRIVÉ À CE DEGRÉ OÙ LA RAISON S'ÉGARE, JACQUES DE BOISCORAN MARCHAIT LA MAIN LEVÉE, LA MAIN LEVÉE de Claudieuse, quand tout à coup:

—NE FRAPPEZ PAS CETTE FEMME! DIT UNE VOIX. JACQUES ET LA COMTESSE SE RETOURNÈRENT, ET UN MÊME CRIS terrible, qui dut s'entendre au loin, s'échappa de leur gorge.

DANS LE CADRE DE LA PORTE, LE COMTE DE CLAUDIEUSE SE TENAIT DEBOUT, LE REVOLVER PRÊT À FAIRE FEU. IL ÉTAIT PÂLE QU'UN SPECTRE, ET LA ROBE DE CHAMBRE DE FLANELLE BLANCHE QU'IL AVAIT JETÉE SUR SES ÉPAULES FLOTTAIT autour de ses membres amaigris.

LE PREMIER CRI DE M^{PC} DE CLAUDIEUSE ÉTAIT MONTÉ JUSQU'AU LIT OÙ IL SE MOURAIT. UN PRESENTIMENT HORRIBLE AVAIT TRAVERSÉ LE CŒUR. IL S'ÉTAIT LEVÉ. ET SE TRAINANT, ET S'ACCROCHANT À LA RAMPE, IL ÉTAIT VENU.

—J'ai tout entendu, dit-il, foudroyant les coupables d'un regard implacable.

Avec un gémissement sourd, la comtesse s'affaissa sur un fauteuil. Mais Jacques se redressa.

—L'outrage est flagrant, monsieur, dit-il, vengez-vous!

Le comte haussa les épaules.

—C'est la cour d'assises qui me vengera, dit-il.

—DIEU JUSTE! ME LAISSERIEZ-VOUS CONDAMNER POUR UN CRIME QUE JE N'AI PAS COMMIS! AH! CE SERAIT LA LÂCHETÉ INDIGNE...

M. de Claudieuse était si faible qu'il en était réduit à s'accoter contre le montant de la porte.

—SERAIT-CE UNE LÂCHETÉ? FIT-IL. ALORS, COMMENT APPELEZ-VOUS L'ACTE DU MISÉRABLE QUI, PAR HONTEUSEMENT, VOLE LA FEMME D'UN AUTRE HOMME ET LE CHARGE DE SES BÂTARDS?... C'EST VRAI, VOUS N'ÊTES PAS UN INCENDIAIRE, NI UN ASSASSIN... MAIS QU'EST L'INCENDIE DE MA MAISON, PRÈS DE L'EFFONDREMENT DE TOUTES VOS CROYANCES! QUE SONT LES BLESSURES DU CORPS, COMPARÉES À CETTE AUTRE BLESSURE DE L'ÂME, QUE RIEN NE PEUT CICATRISER!... À VOUS LA COUR D'ASSISES, MONSIEUR...

Terrifié, Jacques se sentait rouler au fond d'indéfinissables abîmes.

—LA MORT, PLUTÔT! S'ÉCRIA-T-IL, LA MORT! (ET ENTROUVRANT SES VÊTEMENTS) MAIS TIREZ DONC, MONSIEUR, LE SANG VOUS FAIT-IL PEUR? TIREZ... J'AI ÉTÉ L'AMANT DE VOTRE FEMME, VOTRE PLUS JEUNE FILLE EST MA FILLE...

Le comte, au contraire, abaissa son arme.

—LA COUR D'ASSISES EST PLUS SÛRE, PRONÇA-T-IL. VOUS M'AVEZ PRIS MON HONNEUR, JE VEUX LE VÔTRE. ET SI VOUS FAUT, POUR QUE VOUS SOYEZ CONDAMNÉ, JE DIRAI, ET J'EN FERAI LE SERMENT, QUE JE VOUS AI RECONNU... VOUS ÊTES UN BÂTE, MONSIEUR DE BOISCORAN...

IL VOULUT S'AVANCER, MAIS SES FORCES ÉTAIENT À BOUT, ET IL TOMBA ROIDE, EN AVANT, LA FACE CONTRE TERRE, EN CRUIX.

Saisi d'horreur, éperdu, fou, Jacques s'enfuit.

Maître Folgat venait de se lever.

DEBOUT, DANS L'EMBRASURE D'UNE DES CROISÉES DE SA CHAMBRE, EN FACE DE SON MIROIR, IL ACHEVAIT DE SE FA
barbe, quand sa porte s'ouvrit violemment.

Blême et tout effaré, le vieil Antoine entra.

—Ah! monsieur, quelle affaire!

—Quoi?

—Parti, ensauvé, disparu!

—Qui?

—Monsieur Jacques...

Le rasoir, tant la surprise fut grande, faillit échapper des mains du jeune avocat. Et cependant:

—C'est faux! dit-il.

—HÉLAS! MONSIEUR, REPRIT LE VIEUX SERVITEUR, TOUT LE MONDE LE RACONTE EN VILLE. ON DONNE DES DÉTA
DE VOIR UN HOMME QUI PRÉTEND AVOIR RENCONTRÉ MONSIEUR JACQUES, HIER SOIR, SUR LES ONZE HEURES, C
comme un fou le long de la rue Nationale.

—C'est absurde.

—JE N'AI ENCORE PRÉVENU QUE MADEMOISELLE DENISE, ET C'EST ELLE QUI M'A DIT DE VENIR AVERTIR MO
Monsieur devrait aller aux informations...

Le conseil était superflu.

S'ESSUYANT LE VISAGE À LA HÂTE, DÉJÀ MAÎTRE FOLGAT S'HABILLAIT. EN UN MOMENT, IL FUT PRÊT, ET AVA
l'escalier quatre à quatre, il traversait le corridor, quand il s'entendit appeler.

Il se retourna. M^{lle} Denise lui faisait signe d'entrer dans le petit salon où elle se tenait d'habitude. Il obéit.

M^{lle} DENISE ET LE JEUNE AVOCAT ÉTAIENT LES SEULS DE LA MAISON À SAVOIR QUEL COUP DE PARTI DÉSESÉRÉ J
AVAIT DÛ RISQUER LA VEILLE. ILS N'AVAIENT PAS ÉCHANGÉ UN MOT À CE SUJET, MAIS CHACUN AVAIT BIEN REMA
PRÉOCCUPATION DE L'AUTRE. DE TOUTE LA SOIRÉE, MAÎTRE FOLGAT N'AVAIT PAS PRONONCÉ DIX PAROLE^{lle} DENISE
sitôt le dîner, était remontée chez elle.

—Eh bien?... interrogea-t-elle.

—Le bruit qui court est faux, mademoiselle, répondit le jeune avocat.

—Qui sait!

—UNE ÉVASION SERAIT UN AVEU. IL N'Y A QUE LES COUPABLES QUI FUIENT, ET MONSIEUR DE BOISCORAN EST IN
Ainsi, tranquillisez-vous, mademoiselle, de grâce, rassurez-vous.

QUI N'ÉUT EU, COMME LUI, PITIÉ DE LA PAUVRE JEUNE FILLE! ELLE ÉTAIT PLUS BLANCHE QUE SA COLLERETTE ET FORTE QUE SES DENTS CLAQUAIENT. DES LARMES ROULAIENT DANS SES YEUX, ET À CHAQUE PAROLE UN SANGLOT LUI MONTAIT À LA GORGE.

—Vous savez où Jacques est allé, hier soir? reprit-elle.

—Oui...

Elle détourna à demi la tête, et d'une voix à peine distincte:

—IL A VOULU REVOIR, POURSUIVIT-ELLE, UNE... PERSONNE DONT L'INFLUENCE SUR LUI EST PEUT-ÊTRE TOUTE-SE PEUT QU'ELLE L'AIT BOULEVERSER, ÉTOURDI. POURQUOI NE L'AURAIT-ELLE PAS DÉTERMINÉ À SE SOUSTRAIRE À LA COUR D'ASSISES?...

—Non, mademoiselle, non!

—CETTE PERSONNE A ÉTÉ LE MAUVAIS GÉNIE DE JACQUES. ELLE L'AIME, SANS DOUTE. ELLE DEVAIT ÊTRE DÉSESPÉRÉE DE SAVOIR QU'IL ALLAIT ÊTRE MON MARI. PEUT-ÊTRE, POUR LE DÉTERMINER À FUIR, S'EST-ELLE ENFUIE AVEC LUI...

—Ah! ne craignez rien, mademoiselle, madame de Claudieuse est incapable d'un tel dévouement...

VIVEMENT M^{ME} DE CHANDORÉ SE REJETA EN ARRIÈRE, ET LEVANT SUR LE JEUNE AVOCAT SES YEUX AGRANDIS D'ÉPUISEMENT:

—MADAME DE CLAUDIEUSE..., BALBUTIA-T-ELLE. MAÎTRE FOLGAT COMPRIT SON IMPRUDENCE. IL ÉTAIT PERDÉ. JACQUES AVAIT TOUT DIT À SA FIANCÉE, ET LA FAÇON DONT ELLE LUI AVAIT PARLÉ N'AVAIT PU QUE L'AFFERMIR DANS SON ERREUR.

—AH! C'EST MADAME DE CLAUDIEUSE, POURSUIVIT LA JEUNE FILLE, CETTE FEMME RÉVÉRÉE DE TOUS À L'ÉGLISE, À L'ÉGLISE, ADMIRAI LA FERVEUR DE SES PRIÈRES; MOI QUI LA PLAIGNAIS DE SA VIE... Maintenant, oui, je commence à comprendre ce qu'on me cachait...

Désolé de l'irréparable faute qu'il venait de commettre:

—JAMAIS, MADEMOISELLE, DIT MAÎTRE FOLGAT, JAMAIS JE NE ME PARDONNERAI D'AVOIR PRONONCÉ CE MOT EN VOTRE PRÉSENCE.

Elle sourit tristement.

—C'EST PEUT-ÊTRE UN GRAND SERVICE QUE VOUS M'AUREZ RENDU, DIT-ELLE. MAIS, DE GRÂCE, COUREZ VOIR CE CHEZ VOUS.

MAÎTRE FOLGAT N'AVAIT PAS FAIT CINQUANTE PAS QU'IL RECONNUIT QUE, BIEN RÉELLEMENT, IL DEVAIT Y AVOIR UNE CHOSE D'EXTRAORDINAIRE. LA VILLE ÉTAIT TOUT EN RUMEUR. SUR LES PORTES, LES GENS CAUSAIENT. DES GROUPES AVEC UNE SURPRENANTE ANIMATION. PRÉCIPITANT SA COURSE, IL VENAIT DE TOURNER LE COIN DE LA RUE NATIONALE QU'IL FUT ARRÊTÉ PAR UN DES TROIS OU QUATRE BOURGEOIS DONT IL LUI AVAIT ABSOLUMENT FALLU FAIRE LA CONNAISSANCE. IL ÉTAIT À SAUVEVETTERE.

—EH BIEN, MONSIEUR L'AVOCAT, LUI DIT CIVILEMENT CET HOMME AIMABLE, VOILÀ VOTRE PLAIDOIRIE QUI VA ÊTRE LUE EN CHAMPS...

—Je ne comprends pas, répondit maître Folgat d'un ton glacé.

—Dame! puisque votre client a filé.

—En êtes-vous bien sûr?

—PARBLEU! C'EST PAR LA FEMME D'UN OUVRIER QUE J'EMPLOIE QUE L'ÉVASION A ÉTÉ DÉCOUVERTE. ELLE ÉTAIT LONG DES ANCIENS REMPARTS COUPER DE L'HERBE POUR SA CHÈVRE, QUAND, PASSANT PRÈS DU MUR DE LA PRISON, ELLE A APERÇU UN GRAND TROU BÉANT. ELLE A AUSSITÔT DONNÉ L'ALARME, LE POSTE EST ARRIVÉ, ON EST ALLÉ PRÉVENIR de la République...

Pour maître Folgat, ce n'était pas encore une preuve.

—Et alors, demanda-t-il, monsieur de Boiscoran...

—EST INTROUVABLE... AH! C'EST COMME JE VOUS L'AFFIRME... JE LE TIENS D'UN AMI QUI LE TENAIT LUI-MÊME employé de la sous-préfecture. Blangin le geôlier est, à ce qu'il paraît, gravement compromis...

—À l'honneur de vous revoir, cher monsieur, interrompit le jeune avocat.

ET PLANTANT LÀ LE BOURGEOIS TRÈS OFFENSÉ DE CE QUI LUI PARUT UNE GROSSIÈRE INCONVENANCE, IL TRAVERSA LE TRAIT LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF. L'INQUIÉTUDE LE GAGNAIT. NON QU'IL PÛT CROIRE À UNE ÉVASION, MAIS IL SE S'IL N'ÉTAIT PAS SURVENU quelque catastrophe.

Cent personnes au moins, difficilement contenues par des factionnaires, stationnaient devant la prison, le cou tendu et la bouche béante.

FENDANT LA FOULE, MAÎTRE FOLGAT ENTRA. DANS LA COUR, DEVANT LA LOGE DU GEÔLIER, DISCUAIENT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, le commissaire de police, le capitaine de gendarmerie, M. Séneschal et enfin M. Galpin-Daveline.

LE JUGE D'INSTRUCTION ÉTAIT PLUS BLÊME ENCORE QUE DE COUTUME ET, COMME ON DIT À SAUVETERRE, D'UN JUGE DE DOGUE. NON SANS RAISON. PRÉVENU TOUT AUSSI BRUSQUEMENT QUE MAÎTRE FOLGAT, IL S'ÉTAIT VÊTU NON PAS PRÉCIPITAMMENT ET S'ÉTAIT HÂTÉ D'ACCOURIR. ET TOUT LE LONG DU CHEMIN, DES TÉMOIGNAGES NON ÉQUIVOCALMENT AVAIENT PROUVÉ QUE SI L'OPINION ÉTAIT FORT MONTÉE CONTRE L'ACCUSÉ, ELLE NE L'ÉTAIT PAS MOINS CONTRE LE PROCUREUR D'INSTRUCTION.

DE TOUTS CÔTÉS SUR SON PASSAGE IL AVAIT RECUEILLI DES SALUTS IRONIQUES, DES SOURIRES GOUAILLEURS, DES COMPLIMENTS DE CONDOLÉANCES SUR CE QUE L'OISEAU S'ÉTAIT ENVOLÉ. ET MÊME, DEUX INDIVIDUS QU'IL SOUPÇONNAIT D'AVOIR DES RELATIONS AVEC L'ÉCARLATE DOCTEUR SEIGNEBOS AVAIENT MURMURÉ EN LE COUDOYANT: «ÉNFONCEZ-LE POURVOYEUR!»

Il fut le premier à apercevoir le jeune avocat, et tout de suite:

—Eh bien! monsieur, dit-il, vous venez aux renseignements?

MAIS MAÎTRE FOLGAT N'ÉTAIT PAS HOMME À SE LAISSER PRENDRE DEUX FOIS SANS VERT DANS LA MÊME JOURNÉE. IL FIT UN SÉRIENX APPRÉHENSION D'UN SALUT CÉRÉMONIEUX:

—IL M'EST REVENU CERTAINS PROPOS, RÉPONDIT-IL, MAIS JE N'EN AI ÉTÉ NULLEMENT ÉMU. MONSIEUR DE BOISCORAN A TROP DE CONFIANCE EN L'EXCELLENCE DE SA CAUSE ET EN LA JUSTICE DE SON PAYS POUR SONGER À S'ÉVADER. JE NE PEUX QUE SIMPLEMENT CONFÉRER AVEC LUI...

—ET VOUS AVEZ PARBLEU RAISON! INTERROMPIT M. DAUBIGEON. MONSIEUR DE BOISCORAN EST BIEN TRANQUILLE DANS SA CELLULE, NE SE DOUTANT GUÈRE DES BRUITS QUI COURENT. C'EST FRUMENCE CHEMINOT QUI S'EST

FRUMENTE AUX PIEDS LÉGERS... C'EST UN DÉTENU QU'ON TENAIT FORT LIBRE DANS LA PRISON, DONT ON AVAIT
une espèce d'aide gardien, et qui en a profité pour percer un trou dans le mur, estimant, le gaillard,

«Et certes il n'a pas tort,
Que clef des champs vaut mieux que clef de coffre-fort.»

À quelques pas en arrière, la mine contrite et soumoise, se tenait planté sur ses pieds le geôlier Blangin.

—CONDUISEZ LE DÉFENSEUR PRÈS DU SIEUR BOISCORAN, LUI DIT SÈCHEMENT M. GALPIN-DAVELINE, LEQUEL
PEUT-ÊTRE DE VOIR M. DAUBIGEON DONNER UNE ÉDITION PUBLIQUE DES ÉPIGRAMMES AMÈRES DONT IL LE GRAND
particulier.

SALUANT JUSQU'À TERRE, LE GEÔLIER OBÉIT. MAIS DÈS QU'IL SE VIT SOUS LE PORCHE DE LA PRISON, SEUL AVEC
Folgat, gonflant une de ses joues et la frappant de son poing fermé:

—Ni vu ni connu! dit-il en éclatant de rire.

LE JEUNE AVOCAT N'EUT PAS L'AIR DE COMPRENDRE. IL NE POUVAIT LUI CONVENIR DE PARAÎTRE INFORMÉ DES ÉVÉNEMENTS
de la nuit ni de se donner les apparences d'une complicité qui, matériellement, n'existait pas.

—ET CEPENDANT, REPRIT BLANGIN, TOUT N'EST PAS FINI. LES GENDARMES SONT EN MOUVEMENT. S'ILS ALLAIEN
MON CHEMINOT! CE GARÇON EST SI BÊTE QUE LE PLUS BÊTE DES JUGES D'INSTRUCTION LUI AURAIT VITE TIRÉ LES VÊTEMENTS
Et alors, qui est-ce qui serait dans de beaux draps?

Maître Folgat ne répondait toujours pas, mais l'autre semblait s'en soucier fort peu.

—JE NE DEMANDE QU'UNE CHOSE, POURSUIVIT-IL, C'EST DE RENDRE MES CLEFS LE PLUS TÔT POSSIBLE. J'EN
DESSUS LES YEUX DE CE MÉTIER DE GEÔLIER. LA PLACE, D'AILLEURS, NE VA PLUS ÊTRE TENABLE. CETTE ÉVASION
PUCE À L'OREILLE DE TOUTS NOS MESSIEURS DU TRIBUNAL, ET L'ADMINISTRATION VIENDRAIT DE ME DONNER UN SECOND,
SERGENT DE VILLE, UN MAUVAIS CHIEN QUI NE CONNAÎT QUE LA CONSIGNE... AH! LES BEAUX JOURS DE MONSIEUR
BOISCORAN SONT PASSÉS, PLUS DE VISITES EN CACHETTE, PLUS DE SORTIES... ORDRE DE NE PAS LE PERDRE DE VUE
seconde.

C'est arrêté au pied de l'escalier que Blangin donnait ces explications.

—Montons, dit brusquement maître Folgat, que l'impatience gagnait.

Il trouva Jacques étendu sur son lit, tout habillé, et il ne lui fallut qu'un regard pour deviner un grand malheur.

—Encore une espérance envolée, n'est-ce pas? fit-il.

PÉNIBLEMENT, LE PRISONNIER SE REDRESSA ET S'ASSIT SUR LE BORD DE SA COUCHETTE. ET DE L'ACCENT DU PLUS
découragement:

—Je suis perdu, répondit-il, et cette fois sans retour.

—Oh!...

—Écoutez plutôt!...

C'EST EN FRISSONNANT QUE LE JEUNE AVOCAT ENTENDIT LE RÉCIT, POURTANT BIEN ATTÉNUÉ, DE LA VEILLE
Jacques, ayant achevé, s'arrêta:

—CE N'EST QUE TROP VRAI! MURMURA-T-IL. SI MONSIEUR DE CLAUDIEUSE EXÉCUTE SES MENACES, CE PEUT ÊTRE CONDAMNATION.

—CE DOIT ÊTRE, VOLEZ-VOUS DIRE... EH BIEN, N'EN DOUTEZ PAS, IL LES EXÉCUTERA. (ET HOCHANT LA TÊTE DÉSOŁÉ) ET, CE QU'IL Y A D'ÉPOUVANTABLE, CONTINUA-T-IL, C'EST QUE JE NE SAURAI L'EN BLÂMER. LA JALOUSIE LE PLUS SOUVENT, N'EST QU'UNE QUESTION D'AMOUR-PROPRE. TROMPÉS, ILS SONT FRAPPÉS DANS LEUR VANITÉ, MAIS PAS ATTEINTS AU CŒUR. TANDIS QUE LE COMTE DE CLAUDIEUSE!... AH! IL AIMAIT SA FEMME, LUI, IL L'ADORAIT, ELLE ÉTAIT SON BONHEUR ET SA VIE. EN LA LUI PRENANT, JE LUI AI TOUT PRIS, OUI, TOUT! C'EST EN LE VOYANT ÉPERDU DE DOULEUR ET DE RAGE QUE J'AI COMPRIS SEULEMENT L'ADULTÈRE... TOUT LUI MANQUAIT À LA FOIS. SA FEMME AVAIT UN AMANT, SA FILLE N'ÉTAIT PAS DE LUI!... JE SOUFFRE CRUELLEMENT, MAIS LUI, CE QU'IL ENDURE, C'EST UN SUPPLICE SANS NOM. ET VOUS QU'AYANT UNE ARME ENTRE LES MAINS, IL NE S'EN SERVE PAS!... C'EST UNE ARME TRAITRESSE ET DÉLOYALE, C'EST VOUS QUI AI-JE ÉTÉ LOYAL ET HONNÊTE? CE SERA UNE LÂCHE ET IGNOBLE VENGEANCE, MAIS QU'ÉTAIT DONC L'OFFENSE? À MOI, J'AGRAIS COMME LUI.

Maître Folgat était atterré.

—Mais après? interrogea-t-il, en sortant de la maison?...

D'UN GESTE MACHINAL, JACQUES PASSAIT ET REPASSAIT LA MAIN SUR SON FRONT, COMME S'IL EÛT PU AINSI RAFFRAÎCHIR SES IDÉES.

—APRÈS, RÉPONDIT-IL, JE ME SUIS ENFUI ÉPOUVANTÉ, TEL QUE L'HOMME QUI VIENT DE COMMETTRE UN CRIME. LA PORTE DU JARDIN ÉTAIT OUVERTE, JE ME PRÉCIPITAI DEHORS. QUELLE DIRECTION J'AI PRISE, QUELLES RUES AI-JE TRAVERSÉES, JE SERAIS INCAPABLE DE LE DIRE AVEC QUELQUE CERTITUDE. JE N'AVAIS PLUS QU'UNE IDÉE FIXE, OBSÉDANTE: M'ÉLOIGNER LE PLUS VITE ET LE PLUS LOIN POSSIBLE DE CETTE MAISON MAUDITE. JE N'AVAIS PLUS LA TÊTE À MOI, J'ALLAIS, J'ALLAIS, LA RAISON M'EST REVENUE, J'ÉTAIS EN PLEINE CAMPAGNE, À UNE LIEUE DE SAUVETERRE, SUR LA ROUTE DE BOISCORAN. L'INSTINCT DE LA BÊTE, PLUS RÉSISTANT QUE L'INTELLIGENCE, M'AVAIT GUIDÉ PAR DES CHEMINS FAMILIERS ET ME MENA VERS MA MAISON... SUR LE PREMIER MOMENT, J'EUS PEINE À COMPRENDRE COMMENT JE ME TROUVAIS LÀ. J'ÉTAIS COMME UN L'IVROGNE QUI, S'ÉVEILLANT, LE CERVEAU PLEIN DE VAPEURS DE L'ALCOOL, CHERCHE À SE RESSOUVENIR DE CE QUI S'EST PASSÉ DURANT SON IVRESSE... HÉLAS! JE NE ME SUIS QUE TROP RESSOUVENU DE L'AFFREUSE RÉALITÉ. IL ME FALLAIT REVENIR EN PRISON, IL LE FALLAIT ABSOLUMENT, ET JE ME SENTAIS ACCABLÉ D'UNE TELLE LASSITUDE QUE J'AI CRAINT UN INSTANT PAS LA FORCE DE REVENIR. JE SUIS REVENU, POURTANT... BLANGN M'ATTENDAIT, DÉVORÉ D'ANGOISSES, CAR IL ÉTAIT DÉJÀ DEUX HEURES. IL M'A AIDÉ À REMONTER ICI, JE ME SUIS JETÉ TOUT HABILÉ SUR MON LIT ET JE ME SUIS ENDOORMI D'UN SOMMEIL ATROCE, PEUPLÉ DE VISIONS SINISTRES OÙ JE ME VOYAIS ENCHAÎNÉ AU BAGNE, OU GRAMISSANT AU BRAS DU PRÊTRE LES MARCHES DE L'ÉCHAFAUD... ET EN CE MOMENT, JE ME DEMANDE PRESQUE SI JE SUIS BIEN ÉVEILLÉ, OU SI CE N'EST PAS L'ODIEUX CAUCHEMAR QUI CONTINUE ENCORE...

Se détournant, maître Folgat essuya une larme furtive.

—Malheureux! murmura-t-il.

—OH, OUI! BIEN MALHEUREUX, EN EFFET, RÉPÉTA JACQUES. QUE N'AI-JE SUIVI LA PREMIÈRE INSPIRATION QUI M'EST VENUE CETTE NUIT, QUAND JE ME SUIS RETROUVÉ SUR LA GRANDE ROUTE! JE SERAIS ALLÉ JUSQU'À BOISCORAN, MONTÉ CHEZ MOI, ET JE ME SERAIS BRÛLÉ LA CERVEILLE... MAINTENANT, JE NE SOUFFRIRAIS PLUS...

Allait-il donc s'attacher de nouveau à cette fatale pensée du suicide?

—Et vos parents! prononça maître Folgat.

—Mes parents!... Espérez-vous donc qu'ils survivront à la condamnation qui va me frapper?

—Et mademoiselle de Chandoré! Il tressaillit, et vivement:

—AH! C'EST POUR ELLE, S'ÉCRIA-T-IL, QUE JE DEVRAIS EN FINIR!... PAUVRE DENISE! CERTES, EN APPRENANT SON SUICIDE, SA DOULEUR SERAIT HORRIBLE... MAIS ELLE N'A PAS VINGT ANS. MON SOUVENIR S'EFFACERAIT DE SON ÂME, SON IMAGE DEVIENDRAIT MOINS DISTINCTE, ET LES MOIS S'AJOUTANT AUX SEMAINES, ET LES ANNÉES AUX MOIS, ELLE SE CONSOLERAIT. Vivre, n'est-ce pas oublier?...

—NON! VOUS NE PENSEZ PAS CE QUE VOUS DITES, INTERROMPIT MAÎTRE FOLGAT. VOUS SAVEZ BIEN QUE VOUS N'OUBLIERIEZ PAS, ELLE!

Une larme brilla dans les yeux de l'infortuné, et d'une voix éteinte:

—C'EST VRAI, DIT-IL, JE CROIS QUE ME FRAPPER, CE SERAIT FRAPPER DENISE. MAIS SONGEZ-VOUS À CE QUE SERAIT VOTRE VIE, APRÈS MA CONDAMNATION? VOUS REPRÉSENTEZ-VOUS CE QUE SERAIENT SES SENSATIONS QUAND, À CHAQUE INSTANT DU JOUR, ELLE SE RÉPÉTERAIT: «CELUI QUE J'AIME UNIQUEMENT EST AU BAGNE, CONFONDU PARMIS LES PLUS VILS DES CRIMINELS, TOUT JAMAIS SOUILLÉ, DÉSHONORÉ, FLÉTRI!...» Ah! mille fois la mort plutôt...

—Jacques! monsieur de Boiscoran, oubliez-vous que j'ai votre parole?

—La preuve que je ne l'ai pas oubliée, c'est que je suis ici... Seulement, laissez faire, le jour n'est pas loin où vous me verrez si misérable que vous serez le premier à me mettre une arme entre les mains.

MAIS LE JEUNE AVOCAT ÉTAIT DE CEUX QUE LES OBSTACLES IRRITENT ET PASSIONNENT AU LIEU DE LES DÉCOURAGER. IL SE REMIS DE LA RUDE SECOUSSE:

—AVANT DE JETER LES CARTES, DIT-IL, ATTENDEZ AU MOINS QUE LA PARTIE SOIT PERDUE. ÊTES-VOUS CONDAMNÉ ENCORE; VOUS ÊTES INNOCENT, ET IL EST UNE JUSTICE AU CIEL POUR RÉPARER LES BÉVUES DE LA JUSTICE SUR LA TERRE. NOUS DIT QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE PARLERA? SAVONS-NOUS SEULEMENT SI, EN CE MOMENT MÊME, IL N'EST PAS DÉJÀ RENDU LE DERNIER SOUP?...

D'un bond, Jacques se dressa sur ses pieds, et pâlisant encore:

—AH! TAISEZ-VOUS! S'ÉCRIA-T-IL, CAR DÉJÀ CETTE FATALE IDÉE M'EST VENUE QU'HIER SOIR, PEUT-ÊTRE, IL NE M'EST PAS RELEVÉ! FASSE DIEU QU'IL N'EN SOIT PAS AINSI! C'EST ALORS, VÉRITABLEMENT, QUE JE SERAIS UN ASSASSIN!... C'EST LA PREMIÈRE PENSÉE QUI M'EST VENUE À L'ESPRIT LORSQUE J'AI RENDU LE DERNIER SOUP À MON RÉVEIL. Je voulais envoyer prendre de ses nouvelles. Je ne l'ai pas osé.

Non moins que le prisonnier, maître Folgat se sentait le cœur serré d'une anxiété poignante.

—NOUS NE POUVONS, PRONONÇA-T-IL, DEMEURER DANS CETTE INCERTITUDE. QU'AURIONS-NOUS À NOUS DIRE, SI LE SORT DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, D'OÙ DÉPEND LE NÔTRE?... SOUFFREZ QUE JE VOUS QUITTE. DÈS QUE JE SAURAI QUELQUE CHOSE DE POSITIF, JE VOUS EN INFORMERAI PAR UN MOT. Et pas de faiblesse, surtout, quoi qu'il advienne.

Chez le docteur Seignebos le jeune avocat devait être certainement renseigné. Il y courut, et dès qu'il parut:

—ARRIVEZ DONC! MORBLEU! S'ÉCRIA LE MÉDECIN. JE LAISSE VINGT MALADES SE MORFONDRE POUR VOUS ATTENDRE. J'ÉTAIS BIEN SÛR QUE VOUS VIENDRIEZ... QUE S'EST-IL PASSÉ HIER SOIR CHEZ LES CLAUDIEUSE?

—Alors, vous savez...

—RIEN. J'AI VU L'EFFET, MAIS JE N'AI PU QUE SOUPÇONNER LA CAUSE. L'EFFET, LE VOICI: HIER SOIR, VERS DIX HEURES, JE VENAIS DE ME METTRE AU LIT, ROMPU DE FATIGUE, LORSQUE TOUT À COUP ON S'EST MIS À TIRER MA SONNETTE À LA BRISER... JE N'AIME PAS QU'ON CARILLONNE SI FORT CHEZ MOI, ET JE ME LEVAIS POUR LAVER LA TÊTE DU CARILLONNIER.

LE DOMESTIQUE DU COMTE DE CLAUDIEUSE, BOUSCULANT MONTREUIL À MOI, QUI VOULAIT LE RETENIR, comme un fou en me criant de venir bien vite, que son maître venait de mourir.

—Ah! mon Dieu!...

—VOILÀ JUSTEMENT CE QUE JE ME SUIS ÉCRIÉ, PARCE QUE TOUT EN JUGÉANT LE COMTE FORT MALADE, JE NE L'AVAIS PAS SI PRÈS DE SA FIN...

—Il est donc mort...

—PAS DU TOUT... MAIS SI VOUS M'INTERROMPEZ SANS CESSER, NOUS N'EN FINIRONS JAMAIS... (ET RETIRANT, POUR ESSUYER ET LES REMETTRE, SES LUNETTES À BRANCHES D'OR) EN UN TOUR DE MAIN JE FUS HABILLÉ, POURSUIVIT LE COMTE DE CLAUDIEUSE, ET EN TROIS SAUTS J'ARRIVAI RUE MAUTREC. C'EST DANS LE SALON DU REZ-DE-CHAUSSÉE QU'ON ME FIT ASSIS. LÀ, À MA GRANDE STUPEUR, JE TROUVAI MONSIEUR DE CLAUDIEUSE GISANT SUR UN CANAPÉ. IL ÉTAIT PÂLE ET SES TRAITS ÉTAIENT AFFREUSEMENT DÉCOMPOSÉS ET IL PORTAIT AU FRONT UNE LÉGÈRE BLESSURE D'OÙ UN MINCE FLUEN avait jailli. Par ma foi! je crus bien que tout était fini...

—Et la comtesse?

—MADAME DE CLAUDIEUSE ÉTAIT AGENOUILLÉE PRÈS DE SON MARI ET, AIDÉE DE SES FEMMES, ELLE ESSAYAIT DE LE RAPPELER À LA VIE EN LE FRICTIONNANT ET EN LUI APPLIQUANT SUR LA POITRINE DES SERMIETTES BRÛLANTES... INTÉLLIGENTS, ELLE SERAIT VEUVE À CETTE HEURE, TANDIS QU'AU CONTRAIRE ELLE NE LE SERA PEUT-ÊTRE PAS D'ICI LONGTEMPS. CE SACRÉ COMTE A L'ÂME CHEVILLÉE DANS LE CORPS... À QUATRE HEURES QUE NOUS ÉTIIONS LÀ, NOUS L'AVONS PRIS, MONSIEUR DE CLAUDIEUSE, SA CHAMBRE ET COUCHÉ DANS SON LIT, PRÉALABLEMENT CHAUFFÉ FORTEMENT. BIENTÔT IL A REMUÉ, SES YEUX SE SONT OUVERTS, ET AU BOUT D'UN QUART D'HEURE IL AVAIT REPRIS TOUTE SA CONNAISSANCE ET PARLAIT FORT LIBREMENT D'UNE VOIX ENCORE FAIBLE. ALORS, COMME DE RAISON, JE DEMANDAÏ CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ, ET POUR LA PREMIÈRE FOIS VIS SE DÉMENTIR L'EFFRAYANT SANG-FROID DE LA COMTESSE. ELLE BALBUTAÏT PITOYABLEMENT, ET C'EST AVEC UNE EXPRESSION EFFARÉE QU'ELLE REGARDAÏT SON MARI, COMME POUR LIRE DANS SES YEUX CE QU'ELLE DEVAIT ME RÉPONDRE... C'EST EN ME RÉPONDÏT, ET AVEC UN EMBARRAS QUI NE POUVAIT PAS M'ÉCHAPPER. IL ME CONTA QUE S'ÉTANT TROUVÉ SEUL EN CHAMBRE, SENTANT MIEUX QUE DE COUTUME, IL AVAIT EU LA FANTAISIE D'ESSAYER SES FORCES. IL S'ÉTAÏT DONC LEVÉ, AVAIT ENLEVÉ SA ROBE DE CHAMBRE ET ÉTAÏT DESCENDU. MAIS EN ENTRANT DANS LE SALON, IL AVAIT ÉTÉ PRIS D'UN ÉTOURDISSEMENT ET ÉTAÏT TOMBÉ SI MALHEUREUSEMENT QUE SON FRONT AVAIT HEURTÉ L'ANGLE D'UN MEUBLE. FEIGNANT D'ÊTRE DUPE: «IMPRUDENT, LUI DIS-JE, CE QUE VOUS AVEZ FAIT LÀ, ET IL NE FAUDRAÏT PAS RECOMMENCER...» ALORS, LUI, REGARDAÏT LA FEMME D'UN AIR SINGULIER: «OH! SOYEZ TRANQUILLE, ME RÉPONDÏT-IL, JE NE FERAI PLUS D'IMPRUDENCE, J'AI TROUVÉ UN MÉDECIN POUR GUÉRÏR, JAMAIS JE N'AI TANT TENU À LA VIE...»

Maître Folgat remuait les lèvres pour répliquer; le docteur, d'un geste, lui ferma la bouche.

—ATTENDEZ, FIT-IL, JE N'AI PAS TERMINÉ... (ET TOUJOURS TRACASSANT SES LUNETTES) J'ALLAIS ME RETIRER, lorsque soudain, arrive une femme de chambre, qui d'un air très effrayé annonce à madame de Claudieuse que l'aînée de ses filles, LA PETITE MARTHE, QUE VOUS CONNAISSEZ, vient d'être prise de convulsions tellement graves qu'elle ne se rends plus d'elle, et que la trouve en proie à une crise nerveuse d'un caractère véritablement alarmant. Avec beaucoup de peine je la calma, et lorsqu'elle me parut remise, entrevoyant une réelle amélioration de la fille et l'accident du père: «MAINTENANT, MON ENFANT, LUI DIS-JE D'UN TON PATRIOTIQUE, N'APPRENDRE CE QUE VOUS AVEZ EU.» Elle hésita, puis: «J'ai eu peur, répondit-elle. Peur de quoi? ma mignonne.» ELLE SE HAUSSAÏT SUR SON LIT, CHERCHANT DU REGARD LES YEUX DE SA MÈRE, MAIS JE M'ÉTAÏS PLACÉ DE FAÇON QU'ELLE NE PÛT APERCEVOÏR. AYANT RÉPÉTÉ MA QUESTION: «ÉH BIEN, VOILÀ! DOCTEUR, ME DÏT-ELLE: ON VENAIT DE ME VOUS APPELER LORSQUE J'ENTENDÏS SONNER. JE ME LEVAÏ ET J'ALLAÏ ME PLACER À LA FENÊTRE POUR REGARDER QUI POUVAÏT VENIR. C'ÉTAÏT LA BONNE ALLER OUVRIR, UN FLAMBEAU À LA MAIN, ET REVENÏR VERS LA MAISON SUIVÏE D'UN MONSIEUR...

—QUELLE SCÈNE? QUEL TÉMOIN?... C'EST POUR QUE VOUS ME L'APPRENIEZ QUE JE VOUS ATTENDAIS AVEC DE L'IMPATIENCE, DIT LE DOCTEUR SEIGNEBOS À MAÎTRE FOLGAT. J'AI CONSTATÉ L'EFFET: À VOUS DE M'EXPLIQUER LA CAUSE...

IL NE PARUT CEPENDANT NULLEMENT SURPRIS DE CE QUE LUI RACONTA LE JEUNE AVOCAT DE LA DÉMARCHÉ DÉSESPOIRÉE DE JACQUES ET DE SON TRAGIQUE RÉSULTAT. ET DÈS QUE CE FUT FINI:

—Je l'avais deviné! s'écria-t-il. Oui, sur ma parole, à force de me creuser la cervelle, j'étais presque arrivé à la vérité! Qui donc, à la place de Jacques, n'eût voulu tenter un suprême effort? Mais la fatalité est sur lui...

—QUI SAIT! INTERROMPIT MAÎTRE FOLGAT. (ET SANS LAISSER LE MÉDECIN RÉPLIQUER.) NOS CHANCES, POUR SONT-ELLES DONC MOINDRES QU'AVANT CET ACCIDENT?... NON. TOUT AUSSI BIEN QU'HIER NOUS POUVONS, D'UN MOIS À L'AUTRE, METTRE LA MAIN SUR CES PREUVES QUI EXISTENT, NOUS LE SAVONS, ET QUI NOUS SAUVERAIENT. QUI NOUS SAUVERAIENT AU MOMENT OÙ NOUS PARLONS, SIR FRANCIS BURNETT ET SUKY WOOD NE SONT PAS RETROUVÉS? VOTRE CONFIDENCE EN Goudar en est-elle moins grande?

—OH! POUR CELA, NON. JE L'AI VU CE MATIN À L'HÔPITAL, AU MOMENT DE MA VISITE, ET IL A TROUVÉ LE MOYEN DE DIRE QU'IL ÉTAIT À PEU PRÈS CERTAIN DE RÉUSSIR.

—Eh bien!...

—JE SUIS DONC PERSUADÉ QUE COCOLEU PARLERA. PARLERA-T-IL À TEMPS? VOILÀ LA QUESTION. AH! SI NOUS AVIONS SEULEMENT UN MOIS DEVANT NOUS, JE VOUS DIRAIS: «JACQUES EST SAUVÉ.» MAIS LES HEURES SONT COMPTÉES. N'EST-CE PAS LA SEMAINE PROCHAINE QUE S'OUVRE LA SESSION. DÉJÀ, M'A-T-ON AFFIRMÉ, LE PRÉSIDENT DES ASSISES EST ARRIVÉ. MONSIEUR DU LOPT DE LA GRANSIÈRE A FAIT RETENIR SON APPARTEMENT *à l'hôtel des Messageries*. QUE FEREZ-VOUS SI RIEN DE NOUVEAU N'EST SURVENU LE JOUR DES DÉBATS?

—Maître Magloire et moi, nous nous renfermerons obstinément dans le système de défense convenu...

—Et si le comte de Claudieuse tient ses menaces, s'il déclare qu'il a reconnu Jacques faisant feu sur lui?

—Nous dirons qu'il s'est trompé...

—Et Jacques sera condamné.

—SOIT, FIT LE JEUNE AVOCAT. (ET BAISSANT LA VOIX, COMME S'IL EÛT CRAINT D'ÊTRE ENTENDU:) SEULEMENT, LA CONDAMNATION NE SERA PAS DÉFINITIVE... OH! NE M'INTERROGEZ PAS, DOCTEUR, ET SUR VOTRE VIE, SUR LE DESTIN DE JACQUES, PAS UN MOT... UN SOUPÇON EFFLEURANT L'ESPRIT DE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE SERAIT L'ANÉANTISSEMENT DE NOTRE DERNIÈRE ESPÉRANCE, CAR IL AURAIT LE TEMPS DE RÉPARER LA BÉVUE QU'IL A COMMISE, ET QUI FAIT QUE JE NE SAIS PAS QU'IL VA DIRE: MÊME APRÈS QUE LE COMTE AURAIT PARLÉ, MÊME APRÈS UNE CONDAMNATION, RIEN NE SERAIT PERDU... (IL S'ANIMA, ET, À SON ACCENT ET À SON GESTE, ON SENTAIT L'HOMME SÛR DE SOI.) NON, RIEN NE SERAIT PERDU, CONTINUAIT-IL. NOUS AURIONS DU TEMPS DEVANT NOUS, EN ATTENDANT UNE SECONDE ÉPREUVE POUR RETROUVER NOS TÉMOINS ET ARRACHER LA VÉRITÉ À COCOLEU... QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE PARLE DONC, JE L'AIME AUTANT, IL M'ENLÈVE MES DERNIERS SCRUPULES. TRAHIR MADAME DE CLAUDIEUSE ME PARAÎSSAIT OUDIEUX, PARCE QUE JE ME DISAIS QUE LE PLUS CRUELLEMENT PUNI SERAIT ALORS LE COMTE. MAIS LE COMTE NOUS ATTAQUE, NOUS NOUS DÉFENDONS; L'OPINION EST EN FAVEUR DE NOUS. BIEN PLUS, ON NOUS ADMIRERA D'AVOIR SACRIFIÉ NOTRE HONNEUR À CELUI D'UNE FEMME, ET DE NOUS ÊTRE PARVENUS À CONDAMNER, NOUS, INNOCENT, PLUTÔT QUE DE LIVRER LE NOM DE CELLE QUI S'ÉTAIT DONNÉE À NOUS...

Le docteur ne semblait pas convaincu, mais le jeune avocat n'y prenait garde.

—Non, poursuivait-il, le succès à une seconde épreuve ne serait pas douteux. La scène de la rue Mautrec a eu un témoin; n'est-ce pas celui dont les souliers ferrés avaient laissé leur empreinte sous le tillac rapproché du salon, celui dont la petite Marthe a suivi tous les mouvements? Quel peut être ce témoin? Eh bien, nous saurons le retrouver. Il était placé de façon à tout voir et à ne pas perdre un mot. Il dira ce qu'il a vu et entendu. Il dira comment le comte de Claudieuse criait à monsieur Ja Boisoran: «Non, je ne veux pas vous tuer, j'ai une vengeance plus sûre, je vous enverrai au bagne...»

Tristement, M. Seignebois hochait la tête.

—Puisse vos espérances se réaliser, mon cher maître, prononça-t-il.

MAIS, POUR LA TROISIÈME FOIS DEPUIS UNE HEURE, ON VENAIT CHERCHER LE DOCTEUR. ÉCHANGEANT UNE POINTE DE MAIN, ILS SE SÉPARÈRENT, ET APRÈS UNE COURTE VISITE À MAÎTRE MAGLOIRE, QU'IL IMPORTAIT DE TENIR AU COURS, FOLGAT SE HÂTA DE REGAGNER LA RUE DE LA RAMPE.

À LA SEULE PHYSIONOMIE DE M^{lle} DENISE, IL COMPRIT QU'ELLE N'AVAIT RIEN À LUI APPRENDRE, QU'ELLE SAVAIT BIEN DE L'INJUSTICE DE SES SOUPÇONS.

—Que vous avais-je dit, mademoiselle? fit-il simplement.

Elle rougit, honteuse d'avoir livré le secret des doutes qui l'avaient déchirée, et au lieu de répondre:

—Il est venu des lettres pour vous, maître Folgat, dit-elle, et on les a montées dans votre chambre...

Deux lettres étaient arrivées, en effet, une de M^{me} Goudar, l'autre de l'agent expédié en Angleterre.

LA PREMIÈRE ÉTAIT INSIGNIFIANTE. M^{me} GOUDAR PRIAIT SIMPLEMENT LE JEUNE AVOCAT DE FAIRE PASSER À SON MARITAL UN BILLET QU'ELLE LUI ADRESSAIT.

La seconde était, au contraire, du plus haut intérêt.

L'agent d'Angleterre écrivait:

Non sans de grandes difficultés, non sans de fortes dépenses surtout, j'ai réussi à découvrir, à Londres, le frère de sir Francis Burnett, ancien caissier de la maison Gilmour et Benson.

Notre sir Francis n'est pas mort. Envoyé par son père à Madras, pour y régler une très importante affaire de banque, il est attendu par le prochain paquebot. Le jour même où il mettra pied à terre, nous serons avisés de son retour.

J'ai eu moins de peine à dénicher les parents de Suky Wood, qui sont des gens très à leur aise, tenant à Folkestone une auberge bien achalandée. Il n'y a pas trois semaines qu'ils ont eu des nouvelles de leur fille, qu'ils aiment beaucoup, à ce qu'ils m'ont affirmé. Malgré ce grand amour, ils n'ont pu me dire au juste où je la trouverais. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'elle doit être à Jersey, servante dans quelque public-house.

Mais cela me suffit. L'île n'est pas grande, et je la connais bien pour y avoir filé autrefois un notaire qui était parti avec l'argent de ses clients. On peut donc considérer Suky comme prise.

Lorsque vous recevrez cette lettre, je serai en route pour Jersey. Adressez-m'y des fonds à l'Hôtel de la Pomme-d'Or, où je me propose de descendre. La vie est si incroyablement chère à Londres que c'est

a peine s'il me reste quelque chose de la somme qui m'a été remise à mon départ...

Ainsi, de ce côté du moins, tout allait bien.

TOUT HEUREUX DE CE PREMIER SUCCÈS, MAÎTRE FOLGAT MIT SOUS PLI, À L'ADRESSE INDIQUÉE, UN BILLET DE MIL FRANCS, QU'IL FIT PORTER À LA POSTE.

APRÈS QUOI, DEMANDANT À M. DE CHANDORÉ SA VOITURE ET SON CHEVAL, IL SE FIT CONDUIRE À BOISCORAN. LORSQU'IL ARRIVA, MICHEL, LE FILS DU MÉTAYER, CE BRAVE GARÇON QUI AVAIT SU RETROUVER SI PROMPTEMENT COCOLEU. LORSQU'IL ARRIVA, MICHEL RENTRAIT À LA MÉTairie, conduisant une charrette de paille. Le prenant à part :

—Voulez-vous rendre un grand service à monsieur Jacques de Boiscoran? lui demanda le jeune avocat.

—QUE FAUT-IL FAIRE? RÉPONDIT LE DIGNE GARS D'UN ACCENT QUI, MIEUX QUE TOUTES LES PROTESTATIONS, PRÉVENAIT QU'IL ÉTAIT PRÊT À TOUT.

—Connaissez-vous Frumence Cheminot?

—L'ancien saunier de la Tremblade?

—Précisément.

—PARDI! SI JE LE CONNAIS! IL M'A ASSEZ VOLÉ DE POMMES, LE CÂLIN!... MAIS JE NE LUI EN VEUX PAS, PARCE QUE MALGRÉ TOUT, C'EST UN BON GARÇON.

—Il était en prison à Sauveterre.

—Oui, je sais, pour avoir enfoncé la porte d'un enclos, près de Bréchy.

—Eh bien! il s'est évadé.

—Ah! le mâtin!

—Et il faudrait absolument le retrouver. On a mis les gendarmes à ses trousses, mais le prendront-ils?

Michel éclata de rire.

—JAMAIS DE LA VIE, RÉPONDIT-IL. CHEMINOT VA GAGNER L'ÎLE D'OLÉRON, OÙ IL A DES AMIS... LES GENDARMES NE PEUVENT COURIR.

Amicalement, maître Folgat frappa sur l'épaule du jeune gars.

—MAIS VOUS, FIT-IL, SI VOUS VOULIEZ... OH! NE FRONCEZ PAS LE SOURCIL, IL NE S'AGIT PAS DE LE FAIRE ARRÊTER. VOUS DEMANDE SEULEMENT DE LUI REMETTRE LE BILLET QUE VOICI, ET DE ME RAPPORTER SA RÉPONSE.

—Si ce n'est que cela, je suis votre homme! Le temps de me changer, de prévenir mon père, et je pars...

AINSI, AUTANT QU'IL ÉTAIT EN LUI, MAÎTRE FOLGAT ENSEMEÇA L'AVENIR ET PRÉPARAIT LES ÉVÉNEMENTS, COMME LES SAVANTES MANGEUVRES DE L'ACCUSATION TOUTES LES COMBINAISONS QUE LUI POUVAIENT SUGGÉRER SON EXPÉRIENCE DE GÉNIE.

S'ENSUIVAIT-IL QUE SA FOI EN UN SUCCÈS DÉFINITIF FÛT TELLE QU'IL LE DISAIT À CEUX-LÀ MÊMES DONT IL ÉTAIT LE DOCTEUR SEIGNEBOS, PAR EXEMPLE, À MAÎTRE MAGLOIRE ET AU BON GREFFIER MÉCHINET? NON... PORTANT SA RESPONSABILITÉ, IL AVAIT TROP BIEN ÉVALUÉ LES CHANCES CONTRAIRES DE LA TERRIBLE PARTIE QUI ALLAIT S'ENGAGER.

L'ENNEU ÉTAIT L'HONNEUR ET LA VIE D'UN INNOCENT. MIEUX QUE PERSONNE IL SAVAIT QU'IL SUFFISAIT D'UN RIEN POUR SES ESPÉRANCES, ET QUE LA DESTINÉE DE JACQUES ÉTAIT À LA MERCI DU PLUS VULGAIRE INCIDENT. MAIS TEL QU'IL ÉTAIT À LA VEILLE D'UNE BATAILLE, IL MAÎTRISAIT SES ÉMOTIONS, AFFECTANT, POUR L'INSPIRER AUX AUTRES, UNE ASSURANCE QUI N'AVAIT PAS, ET RIEN SUR SON VISAGE NE TRAHISSAIT LE SECRET DES ANGOISSES POIGNANTES QUI, LE PLUS SOUVENT, TENAIENT ÉVEILLÉ UNE PARTIE DE LA NUIT.

ET CERTES, POUR DEMEURER IMPASSIBLE ET RÉSOLU, IL LUI FALLAIT UN CARACTÈRE D'UNE TREMPÉ EXCEPTIOMNALE. DÉSPÉRAIT AUTOUR DE LUI, ON S'ABANDONNAIT... LA MAISON DE LA RUE DE LA RAMPE, SI RIANTE AUTREFOIS ET SI VIVANTE, ÉTAIT ÉDIFIÉE SUR UN CÔTEAU, ÉTAIT DÉSORMAIS SILENCIEUSE ET MORNE COMME UN TOMBEAU.

EN DEUX MOIS, GRAND-PÈRE CHANDORÉ ÉTAIT DEVENU DÉCIDÉMENT UN VIEILLARD. SA ROBUSTE TAILLE S'ÉTAIT DÉFORMÉE, SA COURBÉE ET CASSÉE. SON PAS TRAINAIT, SES MAINS TREMBLAIENT.

PLUS RUDEMENT ENCORE, LE MARQUIS DE BOISCORAN AVAIT ÉTÉ FRAPPÉ. LUI, SI VERT QUELQUES SEMAINES PLUS TÔT, SEMBLAIT TOUCHER À LA DÉCRÉPITUDE. IL NE MANGEAIT NI NE DORMAIT, POUR AINSI DIRE. SA MAIGREUR ÉTAIT EFFRAYANTE. PRONONCER UNE PAROLE LUI COÛTAIT UN EFFORT.

QUANT À LA MARQUISE, ELLE, C'EST AUX SOURCES MÊMES DE LA VIE QU'ELLE AVAIT ÉTÉ ATTEINTE. N'AVAIT-ELLE PAS ENTENDU MAÎTRE MAGLOIRE DÉCLARER QUE LE SALUT SI PROBLÉMATIQUE DE JACQUES EÛT ÉTÉ ASSURÉ, SI L'ON ÉCHANGÉ UN RENVOI DE L'AFFAIRE À UNE AUTRE SESSION! ET C'ÉTAIT ELLE QUI AVAIT EMPÊCHÉ DE SOLLICITER CE RENVOI! C'ÉTAIT ELLE QUI AVAIT TUÉ! À PEINE LUI RESTAIT-IL ASSEZ DE FORCES POUR SE TRAÎNER CHAQUE JOUR À LA PRISON ENBRASSER SON FILS.

SUR LES TANTES LAVARANDE RETOMBAIENT TOUS LES DÉTAILS MATÉRIELS, ET ON LES VOYAIT, PÂLES COMME DES CIRESES, ALLER ET VENIR, PARLANT BAS ET MARCHANT SUR LA POINTE DU PIED, COMME DANS LA MAISON D'UN MORT.

Seule, M^{lle} DENISE HAUSSAIT SON ÉNERGIE AU NIVEAU DE SON MALHEUR. ELLE NE SE BERÇAIT PAS D'ILLUSIONS: « QUE JACQUES SERA CONDAMNÉ! » AVAIT-ELLE DIT À MAÎTRE FOLGAT. MAIS ELLE AJOUTAIT QUE L'ABATTEMENT ET LE DÉSPÉIR SONT LE FAIT DES CRIMINELS, ET QUE L'ERREUR AFFREUSE DONT JACQUES, INNOCENT, ÉTAIT VICTIME NE DEVAIT INFLUENCER LES AMIS QUE COLÈRE ET DÉSIR DE VENGEANCE.

ET PENDANT QUE SON GRAND-PÈRE ET LE MARQUIS DE BOISCORAN SORTAIENT LE MOINS POSSIBLE, ELLE AFFECTAIT DE MONTRER PAR LA VILLE, ÉTONNANT LES « DAMES DE LA SOCIÉTÉ » PAR LA FAÇON DONT ELLE RECEVAIT LEURS COMPLIMENTS DE CONDOLÉANCES, MAIS IL ÉTAIT ÉVIDENT QUE LA FIÈVRE SEULE LA SOUTENAIT, DONNANT À SES JESUS, À SES YEUX LEUR ÉCLAT, À SA VOIX SON TIMBRE MÉTALLIQUE ET VIBRANT.

AH! C'EST POUR ELLE SURTOUT QUE MAÎTRE FOLGAT SOUHAITAIT LA FIN DE CETTE INCERTITUDE PLUS DOULOUREUSE QUE LE MALHEUR.

CE TERME APPROCHAIT. AINSI QUE L'AVAIT ANNONCÉ LE DOCTEUR SEIGNEBOS, LE PRÉSIDENT DES ASSISES, M. DE LAUNAY VENAIT DE S'INSTALLER À SAUVETERRE. C'ÉTAIT UN DE CES HOMMES DONT LE CARACTÈRE EST L'HONNEUR DE LA MAJESTÉ DE LA MAJESTÉ DE SA MISSION, MAIS NE SE CROYANT PAS INFALLIBLE, FERME SANS RIGUEURS INUTILES, MAIS DÉPENDANT BIENVEILLANT, N'AYANT D'AUTRE PASSION QUE LA JUSTICE, D'AUTRE AMBITION QUE DE FAIRE ÉCLATER LA VÉRITÉ.

IL AVAIT INTERROGÉ JACQUES. MAIS CET INTERROGATOIRE N'ÉTAIT QU'UNE FORMALITÉ DONT IL N'ÉTAIT RIEN RÉSULTÉ. IL AVAIT DE PLUS PROCÉDÉ À LA FORMATION DU JURY. DÉJÀ LES JURÉS DÉSIGNÉS PAR LE SORT ARRIVAIENT DE TOUS LES CANTONS DU DÉPARTEMENT. ILS DESCENDAIENT TOUS *Hôtel de France*, OÙ ILS PRENAIENT LEURS REPAS EN COMMUN, DANS LA GRANDE SALLE DU FOND, QU'ON LEUR RÉSERVE À TOUTES LES SESSIONS.

ET, DANS L'APRÈS-MIDI, ON LES VOYAIT, GRAVES ET SOUCIEUX, SE PROMENER SUR LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF OU LE LONG DES ANCIENS REMPARTS.

M. DU LOPT DE LA GRANSIÈRE AUSSI ÉTAIT ARRIVÉ. MAIS IL SE TENAIT, LUI, SÈVÈREMENT ENFERMÉ dans l'appartement de l'*Hôtel des Messageries*, où chaque jour M. Galpin-Daveline allait passer de longues heures.

—IL PARAÎT, DISAIT CONFIDENTIELLEMENT MÉCHINET À MAÎTRE FOLGAT, IL PARAÎT QU'IL PRÉPARE UN foudroyant...

LE LENDEMAIN, EN OUVRANT l'*Indépendant de Sauveterre*, M^{lle} DENISE PUT LIRE L'ORDRE DES AFFAIRES DE session.

LUNDI.—*Banqueroute frauduleuse, détournements, faux.*

MARDI.—*Assassinat et vol.*

MERCREDI.—*Infanticide.—Vols domestiques.*

JEUDI.—*Incendie et tentative d'assassinat (affaire Boiscoran).*

C'EST DONC POUR CE JEUDI FAMEUX QUE LES HABITANTS DE SAUVETERRE SE PROMETTAIENT LES PLUS ÉTENDUES d'émotions.

AUSSI, ÉTAIT-CE À QUI SE PROCURERAIT UNE CARTE D'ENTRÉE À LA COUR D'ASSISES. M. DOMINI, M. DU LOPT DE LA GRANSIÈRE, M. DAUBIGEON ET MÉCHINET LUI-MÊME ÉTAIENT HARCELÉS DE DEMANDES. DES GENS QUI, LA VEILLE, SALUAIENT PAS M. DAVELINE L'ARRÊTAIENT DANS LA RUE ET SOLLICITAIENT LA FAVEUR D'UNE PETITE PLACE, NON PAS POUR LEUR DAME. FAIT SANS EXEMPLE, IL SE NÉGOCIA DES BILLETS À PRIX D'ARGENT. UNE FAMILLE, EN UN ÉCRIT L'INCONCEVABLE COURAGE D'ÉCRIRE AU MARQUIS DE BOISCORAN POUR LUI DEMANDER TROIS ENTRÉES, PROMETTES en échange de «contribuer, par son attitude, à l'acquiescement de l'accusé».

ET C'EST AU PLUS FORT DE CES RUMEURS QUE TOUT À COUP CIRCUA DANS LA VILLE UNE LISTE DE SOUSCRIPTION pour les parents des malheureux pompiers qui avaient péri à l'incendie du VALPINSON. QUI AVAIT LANCÉ CETTE LISTE C'EST EN VAIN QUE M. SÉNESCHAL ESSAYA DE DÉCOUVRIR LA MAIN D'OÙ PARTAIT LE COUP. LE SECRET DE LA PERTE AVAIT BIEN GARDÉ. ET C'ÉTAIT UNE PERFDIE ATROCE QUE DE VENIR AINSI, À LA VEILLE DES DÉBATS, RAPPELER DES SÉVÈRES sinistres et raviver les haines.

—IL Y A DU GALPIN LÀ-DESSOUS, DISAIT EN GRINÇANT DES DENTS LE DOCTEUR SEIGNEBOS. ET PENSER QU'IL L'ÉCRIT peut-être... Ah! pourquoi Goudar n'a-t-il pas commencé plus tôt son expérience?

C'EST QU'EN EFFET GOUDAR, TOUT EN RÉPONDANT DU SUCCÈS, DEMANDAIT DU TEMPS. CE NE POUVAIT ÊTRE D'UN JOUR QUE DE CALMER LES DÉFIANCES DE L'OMBRAGEUX COCOLEU. IL DÉCLARAIT QUE, S'IL PRÉCIPITAIT LE DÉBAT, IL PERDRAIT TOUT IRRÉMISSIBLEMENT. D'AILLEURS, RIEN DE NOUVEAU NE SURVENAIT. LE COMTE DE CLAUDIEUSE NE MIEUX QUE MAL. L'AGENT DE JERSEY AVAIT TÉLÉGRAPHIÉ QU'IL ÉTAIT SUR LA PISTE DE SUKY, QU'IL LA REJOINDRA BIENTÔT, MAIS QU'IL NE POUVAIT DIRE QUAND. MICHEL, ENFIN, AVAIT INUTILEMENT COURU TOUT L'ARRONDISSEMENT ET LE PORT D'Oléron, personne n'avait pu lui donner des nouvelles de Cheminot.

SI BIEN QUE LE JOUR MÊME DE LA SESSION, APRÈS UN CONSEIL AUQUEL PRIRENT PART TOUS LES AMIS DE JACQUEMART, ARRÊTÉ QUE LES DÉFENSEURS NE PRONONCERAIENT PAS LE NOM DE M^{lle} CLAUDIEUSE ET S'EN TIENDRAIENT, QUOI QU'ILS PÛT DIRE le comte, au système de défense imaginé par maître Folgat.

HÉLAS! IL N'AVAIT QUE DE BIEN FAIBLES CHANCES DE SUCCÈS, CAR LE JURY, CONTRE L'ORDINAIRE, SE MONTRAIT EXCESSIVEMENT SÈVÈRE. LE BANQUEROUTIER FUT CONDAMNÉ À VINGT ANS DE TRAVAUX FORCÉS. L'HOMME ACCUSÉ DE MURDRE N'OBTINT PAS DE CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES ET FUT CONDAMNÉ À MORT. ON ÉTAIT ALORS AU MERCREDI. IL FUT

LE MARQUIS ET LA MARQUISE DE BOISCORAN ET M. DE CHANDORÉ ASSISTERAIENT AUX DÉBATS. ON VOULAIT ÉPouser M^{lle} DENISE CETTE ÉPOUVANTABLE ÉMOTION, MAIS ELLE DÉCLARA QU'ELLE IRAIT SEULE À L'AUDIENCE, ET FORT BIEN EN FAIRE. ELLE SE RENDRE À SA VOLONTÉ.

GRÂCE À UNE AUTORISATION DE M. DOMINI, MAÎTRE FOLGAT ET MAÎTRE MAGLOIRE PASSÈRENT LA SOIRÉE À PARLER DE LA CAUSE DE JACQUES, À ARRÊTER LES DERNIERS DÉTAILS ET À BIEN CONVENIR DE CERTAINES RÉPONSES.

Jacques était excessivement pâle, mais très calme. Et quand ses défenseurs le quittèrent en lui disant :

—Bon espoir et bon courage...

—D'espoir, répondit-il, je n'en ai plus. Mais du courage, soyez tranquilles, j'en aurai!

XXXI

ENFIN, DU FOND DE SA PRISON, JACQUES DE BOISCORAN VIT SE LEVER LE JOUR QUI ALLAIT DÉCIDER DE SA DESTINÉE. IL ALLAIT ÊTRE JUGÉ!

TROP RARE ÉTAIT L'OCCASION POUR QU'UN *Indépendant de Sauveterre* LA LAISSÂT ÉCHAPPER. PARAISSANT LE MATIN, IL AVAIT PUBLIÉ, «VU LA GRAVITÉ DES CIRCONSTANCES», UNE ÉDITION DU SOIR, QUI JUSQU'À MINUIT FUT CRIÉE DANS LES RUEs DE SA DOUZAINE DE GAMINS.

Et voici son compte rendu :

COUR D'ASSISES DE SAUVETERRE

Audience du jeudi 23...

PRÉSIDENCE DE M. DOMINI

Assassinat—Incendie

(Correspondance particulière de l'INDÉPENDANT)

POURQUOI DANS NOTRE PAISIBLE CITÉ CE MOUVEMENT INACCOUTUMÉ, CE TUMULTE, CETTE ANIMATION! POURQUOI CES RASSEMBLEMENTS SUR NOS PLACES PUBLIQUES, CES GROUPES DEVANT LES MAISONS? POURQUOI SUR TOUS LES VISAGES L'INQUIÉTUDE, DANS TOUS LES YEUX L'ANXIÉTÉ?

C'EST QUE C'EST AUJOURD'HUI QU'ARRIVE DEVANT LA COUR CETTE TÉNÉBREUSE AFFAIRE DU VALPINSON QUI, DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, TIENT EN ÉVEIL NOS POPULATIONS. C'EST QUE C'EST AUJOURD'HUI QUE DOIT ÊTRE JUGÉ L'HOMME ACCUSÉ D'UN GRAND CRIME...

Aussi, est-ce vers le palais de justice que chacun se hâte, se précipite, court...

LE PALAIS DE JUSTICE!... LONGTEMPS AVANT LE JOUR IL ÉTAIT ASSIÉGÉ PAR LA MULTITUDE, DIFFICILEMENT CONTENU PAR LES APPARITEURS AIDÉS DE LA GENDARMERIE. ET ON SE PRESSE, ON SE POUSSE, ON SE HEURTE. DES PAROLES GROSSIÈRES SONT ÉCHANGÉES. DES MOTS ON PASSE AUX GESTES, UNE RIXE EST IMMINENTE, LES FEMMES CRIENT, LES HOMMES MENACENT.

nous voyons conduire au poste deux paysans de Bréchy.

C'EST QU'IL Y AURA PEU D'ÉLUS, ON LE SAIT. LA PLACE DU MARCHÉ-NEUF NE CONTIENDRAIT PAS TOUTE C
accourue des quatre points de l'arrondissement. Comment donc notre salle des assises suffirait-elle?

ET PENDANT NOS ÉDILES, TOUJOURS EMPRESSÉS À SATISFAIRE LES CITOYENS QUI ONT MIS EN EUX LEUR CONFIAN
EU RECOURS À DES EXPÉDIENTS HÉROÏQUES. ILS ONT FAIT ABATTRE DEUX CLOISONS, RÉUNISSANT AINSI À LA SALLE
une portion de notre belle salle des pas perdus.

M. LANTIER, L'ARCHITECTE DE LA VILLE, BON JUGE EN PAREILLE MATIÈRE, NOUS AFFIRME QUE DOUZE CENT
trouveront place dans l'immense vaisseau. Mais qu'est-ce que douze cents personnes!

BIEN LONGTEMPS AVANT L'HEURE FIXÉE POUR L'OUVERTURE DE L'AUDIENCE, TOUT EST PLEIN, COMBLE, BONDÉ. U
qu'on lancerait ne tomberait certes pas à terre.

PAS UN POUCE D'ESPACE N'A ÉTÉ PERDU. TOUT AUTOUR, LE LONG DU MUR, LES HOMMES SE TIENNENT DEBOUT.
DEUX CÔTÉS DE L'ESTRADE, DES CHAISES ONT ÉTÉ DISPOSÉES, OÙ VIENNENT PRENDRE PLACE UN GRAND NOMBRE DE
DE LA SOCIÉTÉ, TANT DE SAUVETERRE QUE DES ENVIRONS ET MÊME DES VILLES VOISINES. QUELQUES-UNES ONT DES
ravissantes.

MILLE VERSIONS CIRCULENT, MILLE CONJECTURES, MILLE SUPPOSITIONS QUE NOUS NOUS GARDERONS DE RAPPO
QUI BON! DISONS POURTANT QUE L'ACCUSÉ N'A PAS USÉ DU DROIT QUE LA LOI LUI CONFÈRE DE RÉCUSER UN CERTAIN
DE JURÉS. IL A ACCEPTÉ TOUTS LES NOMS QUI SORTAIENT DE L'URNE ET QUE NE RÉCUSAIT PAS LE MINISTÈRE PUBLIC.
AVOCAT DE NOS AMIS QUE NOUS TENONS CETTE PARTICULARITÉ, ET JUSTE COMME IL ACHÉVAIT DE LA RACONTER,
bruit se fait à la porte, suivi d'un rapide mouvement de chaises et d'exclamations étouffées.

C'est la famille de l'accusé qui vient occuper les places qui lui ont été réservées tout près de l'estrade.

M. LE MARQUIS DE BOISCORAN DONNE LE BRAS À ^MME CHANDORÉ, QUI PORTE AVEC UNE EXQUISE DISTINCTION
TOILETTE D'UN GRIS FONCÉ, RELEVÉE D'AGRÈMENTS CERISE. M. LE BARON DE CHANDORÉ SOUTIÈNT ^MMIRQUISE DE
BOISCORAN. LE MARQUIS ET LE BARON SONT GRAVES ET FROIDS. LA MÈRE DE L'ACCUSÉ NOUS PARAÎT EXTRÊ
AFFAÏSÉE. ^MME DE CHANDORÉ, AU CONTRAIRE, EST TRÈS ANIMÉE ET NE PARAÎT NULLEMENT INQUIÈTE, ET C'EST
qu'elle répond aux saluts assez rares qui lui sont adressés de divers côtés de la salle.

MAIS ON CESSE BIENTÔT DE S'OCCUPER D'EUX. TOUTE L'ATTENTION EST ABSORBÉE PAR UNE GRANDE TABLE DR
MILIEU DU PRÉTOIRE, ET SUR LAQUELLE SE TROUVENT QUANTITÉ D'OBJETS QU'ON NE PEUT VOIR, RECOUVERTS QU'
grand tapis rouge. Là, sont les pièces à conviction.

PENDANT ONZE HEURES SONNENT. LES SERVITEURS DU PALAIS CIRCULENT, DONNANT À TOUT UN DERNIER C
PUIS UNE PETITE PORTE S'OUVRE, À GAUCHE, ET LES DÉFENSEURS ENTRENT. NOS LECTEURS LES CONNAISSENT. L'UN
MAGLOIRE MERGIS, L'HONNEUR DE NOTRE BARREAU. L'AUTRE, UN AVOCAT DE LA CAPITALE, MAÎTRE FOLGAT, JEUN
célèbre.

MAÎTRE MAGLOIRE A SON VISAGE DES BONS JOURS, ET C'EST EN SOURIANT QU'IL S'ENTRETIENT AVEC LE
SAUVETERRE, M. SÉNESCHAL, PENDANT QUE MAÎTRE FOLGAT OUVRE SA SERMIETTE ET CONSULTE SES DOSSIERS. ON
et demie. Un huissier annonce:

—La cour!

M. DOMINI PREND PLACE AU FAUTEUIL DE LA PRÉSIDENTE. M. DU LOPT DE LA GRANSIÈRE VIENT OCCUPER LE

ministère public.

Derrière eux, silencieux et graves, se rangent messieurs les jurés.

TOUT À COUP, GRAND TUMULTE. CHACUN SE LÈVE, CHACUN SE DRESSE ET SE HAUSSE SUR LA POINTE DES QUELQUES ASSISTANTS, MÊME, DANS LE FOND, MONTENT SUR LEUR CHAISE. C'EST QUE M. LE PRÉSIDENT VIENT D'ORDRE D'INTRODUIRE L'ACCUSÉ... Il paraît...

IL EST STRICTEMENT VÊTU DE NOIR, ET AVEC UNE RARE ÉLÉGANCE. ON REMARQUE BEAUCOUP QU'IL PORTÉ BOUTONNIÈRE SON RUBAN DE LA LÉGION D'HONNEUR. IL EST PÂLE, MAIS SON REGARD EST DROIT ET CLAIR, ASSURÉ, SON ATTITUDE EST TRISTE, MAIS FIÈRE.

À PEINE EST-IL ASSIS QU'UN DES ASSISTANTS ENJAMBE TROIS RANGÉES DE CHAISES ET, MALGRÉ LES HUISSIERS, VIENT SERRER LA MAIN. C'est le docteur Seignebos.

MAIS M. LE PRÉSIDENT COMMANDE AUX HUISSIERS DE FAIRE FAIRE SILENCE, ET APRÈS AVOIR RAPPELÉ QUE LES MARQUES D'APPROBATION OU D'INPROBATION SONT SÈVÈREMENT INTERDITES, ET S'ADRESSANT À L'ACCUSÉ :

—Dites-moi vos prénoms, lui demande-t-il, votre nom, votre âge, votre profession, votre domicile...

L'accusé répond :

—LOUIS, TRIVULCE, JACQUES DE BOISCORAN, VINGT-SEPT ANS, PROPRIÉTAIRE, DOMICILIÉ À BOISCOURAN, arrondissement de Sauveterre.

—Asseyez-vous, et écoutez l'exposé des faits dont vous êtes accusé.

M. LE GREFFIER MÉCHINET DONNE LECTURE DE L'ACTE D'ACCUSATION, DONT LA SIMPLICITÉ TERRIBLE FAIT ÉCHO DANS L'AUDITOIRE.

Nous ne le rapporterons pas, tous les incidents qu'il relate étant bien connus de nos lecteurs.

Interrogatoire de l'accusé.

M. LE PRÉSIDENT.—ACCUSÉ, LEVEZ-VOUS, ET RÉPONDEZ CATÉGORIQUEMENT. VOUS AVEZ, PENDANT L'INSTRUCTION, REFUSÉ DE RÉPONDRE À BEAUCOUP DE QUESTIONS. ICI, IL FAUT QUE LA LUMIÈRE SE FASSE. ÊT, JE DOIS VOUS LE DIRE, C'EST EN VOTRE INTÉRÊT D'ÊTRE FRANC.

L'ACCUSÉ.—Nul plus que moi ne souhaite que la vérité soit connue. Je suis prêt à répondre...

D.—Pourquoi vos réticences pendant l'instruction?

R.—Je croyais de mon intérêt de ne répondre qu'ici.

D.—Vous venez d'entendre de quels crimes vous êtes accusé?

R.—JE SUIS INNOCENT... ET AVANT TOUT, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, PERMETTEZ-MOI UNE OBSERVATION. LE CRIME DE VALPINSON EST ATROCE, LÂCHE, ODIeux... MAIS IL EST EN MÊME TEMPS SI ABSURDE ET SI STUPIDE QU'IL ME FAIT VOUS PARÊTRE L'ŒUVRE INCONSCIENTE D'UN FOU. OR, ON NE M'A JAMAIS REFUSÉ UNE CERTAINE INTELLIGENCE...

D.—Ceci est de la discussion...

R.—Cependant, monsieur...

D.—PLUS TARD, VOUS AUREZ PLEINE ET ENTÈRE DE FAIRE VALOIR VOS RAISONS. POUR LE MOMENT, C'EST VOUS DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS QUE JE VOUS ADRESSE.

R.—Je me soumetts, monsieur.

LE PRÉSIDENT.—Ne deviez-vous pas vous marier prochainement?

À CETTE QUESTION, TOUS LES REGARDS SE TOURNENT VERS M^{lle} CHANDORÉ, QUI DEVIENT PLUS ROUGE QU'UNE PIVOINE, MAIS QUI NE BAISSÉ PAS LES YEUX.

L'ACCUSÉ (*d'une voix faible*).—Oui.

D.—LE SOIR DU CRIME, QUELQUES HEURES SEULEMENT AVANT QU'IL NE FÛT COMMIS, N'AVEZ-VOUS PAS ÉCRIT À VOTRE FIANCEE?

R.—Oui, monsieur, et je lui ai fait porter ma lettre par le fils de mon métayer, Michel.

D.—Que lui disiez-vous?

R.—Qu'une affaire importante me priverait de passer la soirée près d'elle.

D.—Quelle était cette affaire?

Au moment où l'accusé ouvre la bouche pour répondre, M. le président l'arrête d'un geste:

D.—PRENEZ GARDE... CETTE QUESTION VOUS A ÉTÉ ADRESSÉE PENDANT L'INSTRUCTION, ET VOUS AVEZ RÉPONDU QUE VOUS AVIEZ À ALLER À BRÉCHY VOIR VOTRE MARCHAND DE BOIS.

R.—J'ai répondu cela, en effet, sur le premier moment... Ce n'est pas exact.

D.—Pourquoi avez-vous menti?

L'ACCUSÉ (*avec un mouvement de colère qui n'échappe à personne*).—JE NE POUVAIS CROIRE À LA GRAVITÉ DE MA SITUATION. JE NE PENSAIS PAS POUVOIR, MOI, ÊTRE SÉRIEUSEMENT COMPROMIS PAR L'ACCUSATION QUI, CEPENDANT, M'AMÈNE SUR CE BANC... Ce étant, je ne voyais pas la nécessité de livrer le secret de mes affaires privées.

D.—Mais vous n'avez pas tardé à reconnaître la gravité de votre situation.

R.—En effet.

D.—Comment alors n'avez-vous pas dit la vérité?

R.—PARCE QUE LE MAGISTRAT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION AVAIT ÉTÉ JADIS TROP AVANT DANS MON INTÉRÊT POUR M'INSPIRER UNE ENTIÈRE CONFIANCE.

D.—Expliquez-vous clairement.

R.—JE VOUS DEMANDERAI LA PERMISSION DE ME TAIRE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT. PEUT-ÊTRE, EN PARLANT DE MON INTÉRÊT, GALPIN-DAVELINE, MANQUERAI-JE DE MODÉRATION...

Un sourd murmure accueille cette réponse de l'accusé.

LE PRÉSIDENT.—Ces murmures sont inconvenants, et je rappelle l'assemblée au respect de la justice.

M. l'avocat général Du Loipt de la Gransière se lève.

—NOUS NE SAURIONS TOLÉRER DE TELLES RÉCRIMINATIONS CONTRE UN MAGISTRAT QUI A FAIT NOBLEMENT, ET COÛTÂT, SON DEVOIR. SI L'ACCUSÉ AVAIT CONTRE LE JUGE DES MOTIFS DE SUSPICION LÉGITIMES, QUE NE LES VALOIR!... IL NE SAURAIT ARGUER DE SON IGNORANCE, IL CONNAÎT LA LOI, IL EST AVOCAT. SES DÉFENSEURS SONT D'EXPÉRIENCE.

MAÎTRE MAGLOIRE (*de sa place*).—AUSSI ÉTIONS-NOUS D'AVIS QUE MONSIEUR DE BOISCORAN PRÉSENTÂT À LA COUR une demande de renvoi. Il a refusé de suivre notre conseil, confiant, nous a-t-il dit, en la bonté de sa cause.

M. DU LOIPT DE LA GRANSIÈRE (*se rasseyant*).—Messieurs les jurés apprécieront ce système...

LE PRÉSIDENT (*à l'accusé*).—ET MAINTENANT, ÊTES-VOUS DISPOSÉ À DIRE LA VÉRITÉ AU SUJET DE CETTE AFFAIRE, VOUS PRIVAÎT DE PASSER LA SOIRÉE PRÈS DE VOTRE FIANCÉE?

L'ACCUSÉ.—OUI, MONSIEUR. MON MARIAGE DEVAIT ÊTRE CÉLÉBRÉ À L'ÉGLISE DE BRÉCHY, ET J'AVAIS À M'ENTREtenir AVEC LE CURÉ AU SUJET DE LA CÉRÉMONIE. J'AVAIS, DE PLUS, À REMPLIR DES DEVOIRS RELIGIEUX. MONSIEUR LE CURÉ DE BRÉCHY, QUI EST MON AMI, VOUS DIRA QUE, SANS QU'IL Y EÛT RENDEZ-VOUS PRIS, IL ÉTAIT CONVENU QU'UN DES SOIRS DE LA SEMAINE, PUISQU'IL L'EXIGEAIT, J'IRAIS ME CONFESSER.

L'ASSEMBLÉE, QUI S'ATTENDAIT À QUELQUE RÉVÉLATION ÉMOUVANTE, SEMBLE FORT DÉSAFFOINÉE, ET DES RIRE MOQUEURS ÉCLATENT DE DIVERS CÔTÉS.

LE PRÉSIDENT (*d'une voix sévère*).—CES RICANEMENTS SONT INDÉCENTS ET ODIeux. HUISSIERS, FAITES SORTIR LES PERSONNES QUI SE PERMETTENT DE RIRE. ET UNE DERNIÈRE FOIS JE PRÉVIENS QU'À LA PREMIÈRE MANIFESTATION D'IMPUDENCE, ÉVACUER LA SALLE. (*Revenant ensuite à l'accusé*) Continuez.

R.—C'EST DONC CHEZ LE CURÉ DE BRÉCHY QUE JE SUIS ALLÉ LE SOIR DU CRIME. MALHEUREUSEMENT, IL N'Y AVAIT PERSONNE AU PRESBYTÈRE LORSQUE JE M'Y PRÉSENTAI. JE SONNAIS INUTILEMENT POUR LA TROISIÈME OU QUATRIÈME FOIS QUAND UNE PETITE PAYSANNE PASSA, QUI ME DIT QU'ELLE VENAIT DE RENCONTRER LE CURÉ PRÈS DE LA CAFÉRIE DE MARÉCHAUX. IMMÉDIATEMENT, PENSANT ALLER À SA RENCONTRE, JE ME LANÇAI SUR LA ROUTE. MAIS C'EST EN VAIN QUE J'AI FIS PLUS D'UNE LIEUE. RECONNAISSANT QUE LA PETITE FILLE S'ÉTAIT TROMPÉE OU M'AVAIT TROMPÉ, JE RENTRAI CHEZ MOI.

D.—C'est là votre explication?

R.—Oui.

D.—Et vous la trouvez vraisemblable?

R.—JE ME SUIS ENGAGÉ NON À DIRE UNE CHOSE VRAISEMBLABLE, MAIS À DIRE LA VÉRITÉ. JE PUIS BIEN L'AVOIR FAIT D'AILLEURS, C'EST PRÉCISÉMENT PARCE QUE L'EXPLICATION EST SI SIMPLE QUE, NE L'AYANT PAS DONNÉE TOUT D'UN COUP, J'HÉSITAIS À LA DONNER. ET CEPENDANT, SI LE CRIME N'EÛT PAS ÉTÉ COMMIS, ET SI, LE LENDEMAIN, J'ÉTAIS VENU VOIR LE CURÉ, SI J'ÉTAIS ALLÉ HIER SOIR À BRÉCHY, VOIR LE CURÉ, ET JE NE L'AI PAS TROUVÉ, QUI DONC EÛT PENSÉ QUE CE N'ÉTAIT PAS NATUREL?

D.—ET C'EST POUR VOUS RENDRE À UN DEVOIR SI NATUREL QUE VOUS PRENIEZ UN CHEMIN DÉTOURNÉ, DIFFICILE, DANGEREUX, LES MARAIS?

R.—Je choisisais le chemin le plus court...

D.—Alors pourquoi cet effroi lorsque vous avez rencontré le fils Ribot au déversoir de la Seille?

R.—JE N'AI PAS ÉTÉ EFFRAYÉ, MAIS SURPRIS, COMME ON PENSAIT QUE L'ON POUVAIT ÊTRE RENCONTRÉ PAR QUELQU'UN LÀ OÙ ON PENSAIT NE PAS ÊTRE PERSONNE. ET SI J'AI ÉTÉ ÉTONNÉ, LE FILS RIBOT NE L'A PAS ÉTÉ MOINS QUE MOI.

D.—Vous voyez bien que vous espériez ne rencontrer personne.

R.—Pardon, monsieur, je ne dis pas cela, supposer n'est pas espérer.

D.—Pourquoi, en ce cas, essayer d'expliquer votre présence en cet endroit?

R.—JE N'AI PAS DONNÉ D'EXPLICATIONS. LE FILS RIBOT, LE PREMIER, M'A DIT EN RIANTE OÙ IL SE RENDAIT, ET IL M'A RÉPONDU QUE J'ALLAIS À BRÉCHY.

D.—VOUS LUI AVEZ DIT AUSSI QUE VOUS PRENIEZ PAR LES MARAIS POUR TIRER DES OISEAUX D'EAU. ET, EN CE MOMENT, VOUS LUI MONTRIEZ VOTRE FUSIL.

R.—C'EST POSSIBLE. MAIS EST-CE UNE PREUVE CONTRE MOI? JE CROIS TOUT LE CONTRAIRE. SI J'AVAIS EU LES INTENTIONS CRIMINELLES QUE ME SUPPOSE L'ACCUSATION, ME VOYANT RENCONTRÉ, C'EST-À-DIRE EN GRAND DANGER D'ÊTRE DÉCOUVERT, JE SERAIS RETOURNÉ CHEZ MOI... J'ALLAIS CHEZ MON AMI LE CURÉ.

D.—Et, pour cette visite, vous emportiez votre fusil?

R.—MES PROPRIÉTÉS SONT SITUÉES ENTRE DES BOIS ET DES MARAIS, ET IL NE SE PASSAIT PAS DE JOUR QUE JE NE PUSSE ME SERVIR DE L'OCCASION DE TIRER UN LAPIN OU UN OISEAU D'EAU. TOUS LES GENS DU PAYS AFFIRMERONT QUE JAMAIS JE NE SORTAIS DE MON FUSIL.

D.—Et pour revenir, pourquoi avez-vous pris par les bois de Rochempommier?

R.—PARCE QUE, DE L'ENDROIT DE LA ROUTE OÙ J'ÉTAIS À BOISCORAN, C'ÉTAIT LE PLUS COURT, PROBABLEMENT. PROBABLEMENT, PARCE QUE SUR LE MOMENT, CE N'A PAS ÉTÉ POUR MOI LE SUJET D'UNE DÉLIBÉRATION. UN HOMME QUI PROMÈNE SERAIT BIEN EMBARRASSÉ, NEUF FOIS SUR DIX, SI ON LUI DEMANDAIT POUR QUELLE RAISON IL A PRIS TELLE ROUTE PLUTÔT QUE TELLE AUTRE...

D.—Vous avez été aperçu dans les bois par un bûcheron nommé Gaudry.

R.—Le juge d'instruction me l'a dit.

D.—CE TÉMOIN AFFIRME QUE VOUS ÉTIEZ EN PROIE À UNE VIOLENTE ÉMOTION. VOUS ARRACHIEZ DES FEUILLES DE BRANCHES, VOUS PARLIEZ HAUT...

R.—IL EST CERTAIN QUE J'ÉTAIS TRÈS MÉCONTENT D'AVOIR PERDU MA SOIRÉE, TRÈS VEXÉ SURTOUT DE M'ÊTRE RENCONTRÉ PAR CETTE PETITE PAYSANNE, ET IL EST FORT POSSIBLE QUE TOUT EN MARCHANT IL ME SOIT ÉCHAPPÉ DE M'ÉCRIRE: «LA PESANTEUR DE MON AMI LE CURÉ, QUI S'EN VA DÎNER EN VILLE!», OU TOUT AUTRE CHOSE PAREILLE...

On sourit dans l'assistance, mais point assez ouvertement pour s'attirer une réprimande de M. le président.

D.—Vous savez donc que monsieur le curé de Bréchy dînait dehors le soir du crime?

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL (*se levant*):—C'EST PAR NOUS, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, QUE MONSIEUR DE BOISCORAN A SU LE DÉTAIL. LORSQU'IL NOUS A EU DIT L'EMPLOI DE SA SOIRÉE, NOUS NOUS SOMMES TRANSPORTÉS PAR LA MENTE DE MONSIEUR LE CURÉ DE BRÉCHY, QUI NOUS A EXPLIQUÉ COMMENT NI LUI NI SA VIEILLE SERVANTE NE SE TROUVAIENT À BRÉCHY. À NOTRE REQUÊTE, MONSIEUR LE CURÉ DE BRÉCHY A ÉTÉ CITÉ. NOUS FERONS ENTENDRE AUSSI UN AUTRE PRÊTRE QUI, À CETTE HEURE-LÀ, PASSAIT PRÈS DE LA CAFOURCHE DES MARÉCHAUX ET QUI EST CELUI QU'AVAIT VU

paysanne.

Ayant fait signe au défenseur de se rasseoir, M. le président s'adresse de nouveau à l'accusé :

D.—LA FEMME COURTOIS, QUI VOUS A RENCONTRÉ, DÉCLARE QU'ELLE VOUS A TROUVÉ L'AIR TOUT EXTRAORDINAIRE. NE LUI AVEZ PAS PARLÉ, VOUS VOUS ÊTES HÂTÉ DE LA QUITTER...

R.—LA NUIT ÉTAIT TROP SOMBRE POUR QUE CETTE FEMME PÛT VOIR MA PHYSIONOMIE. ELLE ME DEMANDAIT SERVICE, JE LE LUI AI RENDU. JE NE LUI AI PAS PARLÉ, PARCE QUE JE N'AVAIS RIEN À LUI DIRE. JE NE L'AI PAS BRUSQUEMENT, JE L'AI DEVANCÉE PARCE QUE SON ÂNE MARCHAIT TRÈS LENTEMENT.

À un signe de M. le président, des huissiers enlèvent le tapis qui recouvre les pièces à conviction.

UN VIF SENTIMENT DE CURIOSITÉ SE MANIFESTE AUSSITÔT DANS L'AUDITOIRE, ET C'EST À QUI SE DRESSERA ET TENDRA LE NEZ pour mieux voir.

SUR LA TABLE SONT ÉTALÉS DES VÊTEMENTS, UN PANTALON DE VELOURS GRIS CLAIR, UNE JAQUETTE DE VELOURS VIEUX CHAPEAU DE PAILLE ET DES BOTTES DE CUIR FAUVE. À CÔTÉ, SE TROUVENT UN FUSIL À DEUX COUPS, DES POUCHES, DEUX SÉBILES REMPLIES DE GRAINS DE PLOMB ET ENFIN UNE GRANDE CUVETTE DE FAÏENCE ANGLAISE, DE LAQUELLE ON DISTINGUE COMME UNE BOUE NOIRÂTE.

LE PRÉSIDENT (*montrant les vêtements à l'accusé*).—SONT-CE BIEN LÀ LES HABITS QUE VOUS PORTIEZ LE SOIR DU CRIME?

L'ACCUSÉ.—Oui, monsieur.

D.—SINGULIER COSTUME POUR RENDRE VISITE À UN VÉNÉRABLE ECCLÉSIASTIQUE ET REMPLIR DE GRAVES DEVOIRS RELIGIEUX.

R.—MONSIEUR LE CURÉ DE BRÉCHY ÉTAIT MON AMI. NOTRE INTIMITÉ EXPLIQUE, SI ELLE NE LE JUSTIFIE PAS, COMMENT IL POUVAIT ALLER...

D.—RECONNAISSEZ-VOUS AUSSI CETTE CUVETTE? ON A FAIT ÉVAPORER L'EAU AVEC LES PLUS GRANDES PRÉCAUTIONS. LES DÉBRIS DÉTRITÉS SEULS SONT RESTÉS AU FOND.

R.—C'EST VRAI, LORSQUE MONSIEUR LE JUGE D'INSTRUCTION S'EST PRÉSENTÉ CHEZ MOI, IL A TROUVÉ CETTE CUVETTE REMPLIE D'UNE EAU NOIRE ET TOUTE ÉPAISSE DE DÉBRIS CARBONISÉS. IL M'A INTERROGÉ AU SUJET DE CETTE EAU, MAIS IL A FAIT AUCUNE DIFFICULTÉ DE LUI AVouer QUE LA VEILLE, EN RENTRANT, JE M'Y ÉTAIS LAVÉ LES MAINS. NE TOMBEZ PAS LE SENS QUE SI J'EUSSÉ ÉTÉ COUPABLE, MA PREMIÈRE PRÉOCCUPATION EÛT ÉTÉ DE FAIRE DISPARAÎTRE LES TRACES DU CRIME?... N'IMPORTE! CETTE CIRCONSTANCE FUT CONSIDÉRÉE COMME LA PREUVE ÉVIDENTE DE MA CULPABILITÉ, AUJOURD'HUI LA CHARGE LA PLUS FORTE QUE L'ACCUSATION PRODUISE CONTRE MOI...

D.—C'est une charge très forte, en effet.

R.—EH BIEN, RIEN NE M'EST SI FACILE QUE D'EXPLIQUER CETTE CIRCONSTANCE. JE SUIS FUMEUR. EN SORTANT DU SOIR DU CRIME, JE M'ÉTAIS MUNI DE CIGARES, MAIS LORSQUE JE VOULUS EN ALLUMER UN, JE M'APERÇUS QUE JE N'AVAIS PAS D'ALLUMETTES.

MAÎTRE MAGLOIRE se lève.

—ET JE FERAI REMARQUER, DIT-IL, QUE CE N'EST PAS LÀ UNE DE CES EXPLICATIONS IMAGINÉES APRÈS COUP POUR SE FAIRE DES BESOINS D'UNE CAUSE DOUTEUSE. LA PREUVE, ME DEMANDEREZ-VOUS, LA PREUVE? NOUS L'AVONS, CONCLUAIS-JE.

IRRÉCUSABLE. SI MONSIEUR DE BOISCORAN N'AVAIT PAS SUR LUI LA BOÎTE D'ALLUMETTES QU'IL PORTE TOUJOURS, J'AVAI OUBLIÉE LA VEILLE CHEZ MONSIEUR DE CHANDORÉ, OÙ ELLE EST RESTÉE DEPUIS, OÙ JE L'AI VUE, OÙ ELLE EST ENCORE...

M. LE PRÉSIDENT.—Il suffit, maître Magloire, laissez continuer l'accusé.

L'ACCUSÉ.—VOULANT FUMER, J'EUS RECOURS À L'EXPÉDIENT QU'EMPLOIENT TOUS LES CHASSEURS EN PAREILS DÉFIS UNE DE MES CARTOUCHES, JE REMPLAI LA CHARGE DE PLOMB PAR UN MORCEAU DE PAPIER, ET JE L'ENFLAMMAI.

D.—Et de cette façon on obtient du feu?

R.—Pas à tout coup, mais certainement une fois sur trois.

D.—Et cette opération noircit les mains?

R.—L'OPÉRATION ELLE-MÊME, NON. MAIS UNE FOIS MON CIGARE ALLUMÉ, DEVAIS-JE JETER TOUT ENFLAMMÉ LA DONT JE VENAIS DE ME SERVIR?... C'eût été risquer d'allumer un incendie...

D.—Dans les marais?

R.—MAIS, MONSIEUR, J'AI FUMÉ DANS LA SOIRÉE CINQ OU SIX CIGARES, CE QUI REVIENT À DIRE QUE J'AI RÉPÉTÉ LA MÊME OPÉRATION DIX FOIS L'OPÉRATION EN AUTANT D'ENDROITS DIFFÉRENTS, SUR LA GRANDE ROUTE ET MÊME DANS LES BOIS. ET À CHAQUE FOIS J'AI ÉTEINT LE PAPIER ENFLAMMÉ ENTRE MES DOIGTS, CE QUI, JOINT À LA CRASSE DE LA POUDRE, SUFFISAIT POUR NOIRCI MES MAINS AUSSI NOIRES QUE CELLES D'UN CHARBONNIER.

C'EST DU TON LE PLUS SIMPLE, BIEN QU'AVEC UNE CERTAINE CHALEUR, QUE L'ACCUSÉ DONNE CETTE EXPLICATION. IL SEMBLE FRAPPER BEAUCOUP L'AUDITOIRE.

LE PRÉSIDENT.—Passons à votre fusil. Le reconnaissez-vous, là?

L'ACCUSÉ.—Oui, monsieur. M'est-il permis de le manier?

R.—Faites.

C'EST AVEC UN MOUVEMENT FÉBRILE QUE L'ACCUSÉ S'EMPARA DE L'ARME, EN FAIT JOUER LES BATTERIES ET INTÉRESSA LES JURY EN MANIANT DE SES DOIGTS DANS LES CANONS.

IL DEVIENNT AUSSITÔT FORT ROUGE, ET SE PENCHANT VERS SES DÉFENSEURS, IL LEUR ADRESSE RAPIDEMENT ET À VOIX BASSÉE QUELQUES MOTS QUI N'ARRIVENT PAS JUSQU'À NOUS.

LE PRÉSIDENT.—Qu'est-ce?

MAÎTRE MAGLOIRE (*se levant*).—UNE CIRCONSTANCE SE PRÉSENTE, QUI DOIT FAIRE ÉCLATER L'INNOCENCE DE MONSIEUR DE BOISCORAN. PAR UN HASARD PROVIDENTIEL, SON DOMESTIQUE ANTOINE, DEUX JOURS AVANT CELUI DU PROCÈS, AVAIT NETTOYÉ CE FUSIL. OR, AUJOURD'HUI, UN DES CANONS EST PROPRE ET NET. DONC, CE N'EST PAS MONSIEUR DE BOISCORAN QUI A TIRÉ LES DEUX COUPS DE FEU QUI ONT ATTEINT MONSIEUR DE CLAUDIEUSE.

PENDANT CE TEMPS, L'ACCUSÉ S'EST RAPPROCHÉ DE LA TABLE DES PIÈCES À CONVICTION. IL ENROULE SON MÂCHONNETTE AUTOUR DE LA BAGUETTE DU FUSIL, IL LE GLISSE DANS UN DES CANONS, LE RETIRE ET MONTRE QU'IL EST À PEINE NOIRCI...

La plus violente émotion tient l'auditoire haletant.

LE PRÉSIDENT (*à l'accusé*).—Répétez l'expérience sur l'autre canon.

L'accusé obéit. Son mouchoir reste blanc.

LE PRÉSIDENT.—VOUS VOYEZ! ET PENDANT VOUS VENEZ DE NOUS DIRE QUE, POUR ALLUMER VOS CIGARES, AVEZ BRÛLÉ HUIT OU DIX CARTOUCHES. MAIS L'ACCUSATION AVAIT PRÉVU VOTRE OBJECTION, ET ELLE EST EN MÊME TEMPS PRÊTE À RÉPONDRE... Huissiers, faites entrer le témoin Maucroy...

Tous nos lecteurs connaissent ce témoin, dont le beau magasin d'armes et d'ustensiles de chasse et de pêche est un des ornements de notre place du Marché-Neuf. Il a fait toilette, et c'est sans le moindre embarras qu'il prête serment.

LE PRÉSIDENT.—Répétez votre déposition au sujet du fusil que voici.

LE TÉMOIN.—C'EST UNE ARME EXCELLENTE ET D'UNE GRANDE VALEUR, TELLE QU'IL NE S'EN FABRIQUE PAS EN FRANCE, ON SE PRÉOCCUPE TROP DU BON MARCHÉ...

À CETTE RÉPONSE, LA SALLE ENTIÈRE ÉCLATE DE RIRE, M. MAUCROY N'AYANT PAS PRÉCISÉMENT LA RÉPUTATION D'UNE BIENNE MARCHANDISE. Quelques jurés même ont peine à tenir leur sérieux.

LE PRÉSIDENT.—DISPENSEZ-VOUS DE VOS RÉFLEXIONS ET DITES-NOUS SEULEMENT CE QUE VOUS SAVEZ DES QUALITÉS DE CE FUSIL.

LE TÉMOIN.—EH BIEN, GRÂCE À UNE DISPOSITION PARTICULIÈRE DE L'ENVELOPPE DES CARTOUCHES, GRÂCE À LA QUALITÉ SPÉCIALE DE LA COMPOSITION FULMINANTE, LES CANONS NE S'ENCRASSENT PRESQUE PAS.

L'ACCUSÉ (*vivement*).—VOUS VOUS TROMPEZ, MONSIEUR. J'AI PLUSIEURS FOIS, MOI-MÊME, NETTOYÉ MON FUSIL, ET J'AI TROUVÉ, AU CONTRAIRE, LES CANONS FORT ENCRASSÉS.

LE TÉMOIN.—Parce que vous vous en étiez beaucoup servi. Mais je prétends qu'on peut brûler une ou deux cartouches sans que les canons en portent trace.

L'ACCUSÉ.—C'est ce que je nie formellement.

LE PRÉSIDENT (*au témoin*).—Et si l'on brûlait huit ou dix cartouches?

LE TÉMOIN.—Oh! alors les canons seraient fort encrassés.

LE PRÉSIDENT.—Examinez ceux-ci et dites-nous votre avis.

LE TÉMOIN (*après un minutieux examen*).—J'AFFIRME QU'ON N'Y A PAS BRÛLÉ DEUX CARTOUCHES DEPUIS LE DERNIER NETTOYAGE.

LE PRÉSIDENT (*à l'accusé*).—EH BIEN! QUE DEVIENNENT CES DIX CARTOUCHES BRÛLÉES POUR ALLUMER VOS CIGARES, ET QUI VOUS AVAIENT TANT NOIRCI LES MAINS?

L'ACCUSÉ, QUI, DEPUIS LE COMMENCEMENT, AVAIT FAIT PREUVE D'UN ADMIRABLE SANG-FROID ET D'UNE RARE FERMETÉ, PÂLIT VISIBLEMENT ET NE RÉPOND PAS.

MAÎTRE MAGLOIRE.—La question est trop grave pour qu'on s'en rapporte à la seule opinion du témoin.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—Nous ne cherchons que la vérité. Une expérience est aisée à faire.

LE TÉMOIN.—Oh! assurément...

M. le président répond oui.

Et l'huissier s'étant éloigné:

—NOUS ALLONS, PRONONCE-T-IL, PROCÉDER À L'AUDITION DES TÉMOINS, ET C'EST PAR MONSIEUR DE CLAUDIEUSE QUE NOUS COMMENCERONS. BIEN QUE TRÈS GRAVEMENT MALADE, IL A TENU À SE PRÉSENTER À L'AUDIENCE.

NOUS VOYONS, À CES MOTS, M. LE DOCTEUR SEIGNEBOS SE DRESSER COMME S'IL ALLAIT PRENDRE LA PAROLE, MAIS, À LA VUE DE SES AMIS, PLACÉ PRÈS DE LUI, LE TIRE PAR UN PAN DE SA REDINGOTE; MAÎTRE FOLGAT LUI ADRESSE UN MOT D'INTELLIGENCE, ET IL SE RASSOIT.

LE PRÉSIDENT.—Huissier, introduisez monsieur le comte de Claudieuse.

Audition des témoins.

LA PETITE PORTE QUI A LIVRÉ PASSAGE À L'ARMURIER MAUCROY S'OUVRE DE NOUVEAU, ET LE COMTE DE CLAUDIEUSE EN TRENTRE, SOUTENU, PRESQUE PORTÉ PAR SON VALET DE CHAMBRE.

UN MURMURE DE SYMPATHIQUE PITIÉ LE SALUE. SA MAIGREUR EST TERRIFIANTE, SES TRAITTS SONT AUSSI DÉCOMPOSÉS QU'UN VÉTÉRIEN S'IL ALLAIT RENDRE LE DERNIER SOUPIR. TOUTE LA VITALITÉ DE SON ÊTRE SEMBLE S'ÊTRE RÉFUGIÉE DANS SES YEUX, QUI BRILLENT D'UN ÉCLAT EXTRAORDINAIRE.

C'EST D'UNE VOIX AFFAIBLIE QU'IL PRÊTE SERMENT. MAIS SI PROFOND EST LE SILENCE, QU'À LA FORMULE PRONONCÉE PAR M. LE PRÉSIDENT, «JUREZ-VOUS DE DIRE TOUTE LA VÉRITÉ?», ON L'ENTEND DE TOUS LES COINS DE LA SALLE RÉPONDRE CLAIREMENT: «Je le jure!...»

LE PRÉSIDENT (*avec bonté*).—NOUS VOUS SOMMES RECONNAISSANT, MONSIEUR, DE L'EFFORT QUE VOUS FAITES. C'EST POUR VOUS QUE CE FAUTEUIL A ÉTÉ APPORTÉ; ASSEYEZ-VOUS...

M. DE CLAUDIEUSE.—Je vous remercie, monsieur, il me reste assez de forces pour parler debout.

D.—Veuillez nous dire, monsieur, ce que vous savez de l'attentat dont vous avez été victime.

R.—IL POUVAIT ÊTRE ONZE HEURES... J'ÉTAIS COUCHÉ DEPUIS UN MOMENT, J'AVAIS SOUFFLÉ MA BOUGIE, ET J'ÉTAIS ENVOYÉ EN SOMMEIL ET LA VEILLE, LORSQUE JE VIS MA CHAMBRE ILLUMINÉE DE CLARTÉS AVEUGLANTES. COMPRENANT QU'IL Y AVAIT DU FEU, JE BONDIS HORS DE MON LIT, ET, À PEINE VÊTU, JE M'ÉLANÇAI DANS LES ESCALIERS. J'EUS QUELQUE DIFFICULTÉ À OUVRIER LA PORTE EXTÉRIEURE, QUE J'AVAIS FERMÉE MOI-MÊME... J'Y PARS, MAIS À PEINE METTAIS-JE LE PIED SUR LE SEUIL QUE JE RESENTIS AU CÔTÉ DROIT UNE DOULEUR TERRIBLE, EN MÊME TEMPS QUE J'ENTENDAIS TOUT PRÈS DE MOI L'EXPLOSION D'UNE ARME À FEU... INSTINCTIVEMENT, JE M'ÉLANÇAI VERS L'ENDROIT D'OÙ PARTAIT LE COUP, MAIS PAS FAIT TROIS PAS QUE, FRAPPÉ DE NOUVEAU À L'ÉPAULE, JE TOMBAI SANS CONNAISSANCE.

D.—Entre le premier et le second coup, que s'est-il écoulé de temps?

R.—Trois ou quatre secondes au plus.

D.—C'est-à-dire autant qu'il en fallait pour apercevoir l'agresseur.

R.—Aussi l'ai-je aperçu, s'élançant de derrière les fagots, où il était à l'affût, et gagnant la campagne.

D.—Alors vous pouvez nous apprendre comment il était vêtu.

R.—Certes. Il portait un pantalon gris clair, un veston noir et un large chapeau de paille.

SUR UN GESTE DE M. LE PRÉSIDENT, ET AU MILIEU D'UN SILENCE TEL QU'ON ENTENDRAIT LES ARAIGNÉES DU PLAFOND, LEUR TOILE, LES HUISSIERS DÉCOUVRENT LES PIÈCES À CONVICTION.

LE PRÉSIDENT (*montrant les habits de l'accusé*).—LE COSTUME QUE VOUS AVEZ APERÇU RÉPONDAIT-IL À CELUI DE VOTRE ACCUSÉ ?

M. DE CLAUDIEUSE.—Nécessairement, puisque c'est le même.

D.—Mais alors, monsieur, vous avez reconnu l'assassin ?

R.—DÉJÀ LES FLAMMES ÉTAIENT SI VIOLENTES QU'ON Y VOYAIT COMME EN PLEIN MIDI. J'AI RECONNU M. LE COMTE DE BOISCORAN.

IL N'ÉTAIT PLUS, DANS L'IMMENSE SALLE DES ASSISES, UN AUDITEUR QUI N'ATTENDÎT, LE CŒUR SERRÉ D'UNE ANGOISSE, CETTE RÉPONSE ÉCRASANTE. NOUS L'ATTENDIONS SI BIEN QUE NOUS TENIONS LES YEUX OBSTINÉMENT SUR L'ACCUSÉ. PAS UN DES MUSCLES DE SON VISAGE NE TRESSAILLE. SES DÉFENSEURS SONT AUSSI IMPASSIBLES QUE LUI. MÊME QUE NOUS, M. LE PRÉSIDENT ET M. L'AVOCAT GÉNÉRAL OBSERVAIENT L'ACCUSÉ ET SES AVOCATS. ATTENDAIENT-ILS UNE PROTESTATION, UNE RÉPLIQUE, UN MOT ? C'est probable.

Rien ne venant, M. le président reprend, s'adressant au témoin :

D.—Votre déposition est terriblement grave, monsieur.

R.—J'en sais la portée.

D.—Elle diffère absolument de votre déposition première reçue par monsieur le juge d'instruction.

R.—En effet.

D.—INTERROGÉ QUELQUES HEURES APRÈS LE CRIME, VOUS AVEZ DÉCLARÉ N'AVOIR PAS RECONNU L'ASSASSIN. BIEN LUI AVEZ-VOUS DIT LE NOM DE MONSIEUR DE BOISCORAN AYANT ÉTÉ PRONONCÉ, VOUS AVEZ PARU RÉVOLTÉ QU'ON OSÂT LE SOUPÇONNER. VOUS PORTIEZ PRESQUE GARANT DE SON INNOCENCE...

R.—ALORS, JE TRAHISSAIS LA VÉRITÉ. ALORS, PAR UN SENTIMENT DE COMMISÉRATION BIEN AISÉ À COMPRENDRE, J'ESSAYAIS D'ARRACHER À UNE CONDAMNATION INFAMANTE UN HOMME APPARTENANT À UNE FAMILLE JUSTEMENT ESTIMÉE.

D.—Et maintenant ?

R.—MAINTENANT, JE RECONNAIS QUE J'AI EU TORT ET QU'IL FAUT QUE JUSTICE SOIT FAITE. ET C'EST POUR CELA QUE JE SUIS VENU VOUS DIRE : MONSIEUR DE BOISCORAN EST LE COUPABLE, JE L'AI RECONNU.

LE PRÉSIDENT (*à l'accusé*).—Vous entendez ?

L'ACCUSÉ (*se levant*).—SUR TOUT CE QUE J'AI DE CHER ET DE SACRÉ AU MONDE, JE JURE QUE JE SUIS INNOCENT. MONSIEUR LE COMTE DE CLAUDIEUSE VA, DIT-IL, PARAÎTRE DEVANT DIEU, C'EST À LA JUSTICE DE DIEU QUE J'EN APPELLE...

DES SANGLOTS COUVRENT LA VOIX DE L'ACCUSÉ. MA MARQUISE DE BOISCORAN VIENT D'ÊTRE PRISE D'UNE COLÈRE NERVEUSE DES PLUS GRAVES. ON L'EMPORTE, RAIDE ET INANIMÉE, ET À SA SUITE S'ÉLANCENT LE DOCTEUR SEIGNEUR DE CHANDORÉ.

L'ACCUSÉ (*à M. de Claudieuse*).—C'est ma mère qui se meurt, monsieur !

CERTES, CEUX QUI S'ATTENDAIENT À DES ÉMOTIONS POIGNANTES NE SONT PAS DÉÇUS. TOUS LES VISAGES bouleversés. Des larmes brillent dans les yeux de toutes les femmes.

ET PENDANT, LORSQU'ON EXAMINE LA FAÇON DONT M. DE CLAUDIEUSE ET M. DE BOISCORAN SE MESURENT LE REGARD, ON EST À SE DEMANDER SI, VÉRITABLEMENT, IL N'Y A ENTRE CES DEUX HOMMES QUE CE QUE NOUS ONT RÉCÉLÉ EN NOS DÉBATS. NOUS NE POUVONS NOUS EMPÊCHER DE FAIRE REMARQUER L'ÉTRANGÉTÉ DE LEURS RÉPLIQUES, ET AUTOUR D'EUX ON NE COMPREND RIEN NON PLUS AU MUTISME OBSTINÉ DES DÉFENSEURS. ABANDONNENT-ILS LEUR CLIENT? NON, COMME LES VOYONS LUI SERRER LES MAINS ET LUI PRODIGER LES CONSOLATIONS ET LES ENCOURAGEMENTS DE LA PLUS TENDRE AMITIÉ.

NOUS SERA-T-IL PERMIS DE DIRE QUE M. LE PRÉSIDENT ET M. L'AVOCAT GÉNÉRAL NOUS ONT PARU AVOIR UN MOUVEMENT STUPEUR? OUI, PUISQUE C'EST L'EXPRESSION DE NOTRE PENSÉE.

Mais déjà M. le président poursuit:

D.—IL N'Y A QU'UN INSTANT, MONSIEUR LE COMTE, JE DEMANDAIS À L'ACCUSÉ S'IL N'Y AVAIT PAS ENTRE VOUS UN SUJET DE HAINES.

M. DE CLAUDIEUSE (*d'une voix de plus en plus faible*).—JE N'EN CONNAIS PAS D'AUTRE QUE NOTRE PROCÈS, SUJET D'UN COURS D'EAU...

D.—L'accusé ne vous a-t-il pas un jour menacé de son fusil?

R.—Oui, mais je n'avais pas pris la menace au sérieux, et je ne lui en avais pas gardé rancune.

D.—Persistez-vous dans votre déclaration?

R.—Je persiste. Et, de nouveau, sous la foi du serment, j'affirme avoir reconnu, et de façon à ne pouvoir me tromper, monsieur Jacques de Boiscoran...

IL ÉTAIT TEMPS QUE M. LE COMTE DE CLAUDIEUSE ACHÈVÂT SA DÉPOSITION. IL CHANCELLE, SES YEUX SE VOIENT OSCILLER SUR SES ÉPAULES, ET, POUR SE RETIRER, IL LUI FAUT L'ASSISTANCE DE DEUX HUISSIERS QUI AIDENT SON ÉQUILIBRE EN LE PORTANT PLUTÔT QU'À LE SOUTENIR.

M^{ME} DE CLAUDIEUSE VA-T-ELLE LUI SUCCÉDER? NOUS LE PENSONS, ET L'ASSISTANCE LE CROYAIT COMME NOUS. MAIS N'EN EST PAS AINSI. RETENUE AU CHEVET DE LA DERNIÈRE DE SES FILLES, QUI EST À TOUTE EXTRÉMITÉ, LA COMTESSE N'EST PAS ENTENDUE, ET M. LE GREFFIER DONNE LECTURE DE SA DÉPOSITION.

BIEN QUE FORT ÉMOUVANTE, CETTE DÉPOSITION NE RÉVÈLE AUCUN FAIT NOUVEAU ET SERA SANS INFLUENCE SUR LES DÉBATS.

LE TÉMOIN RIBOT EST ALORS INTRODUIT. C'EST UN BEAU GARS SAINTONGEOIS, UN VRAI COQ DE VILLAGE, UNE CRANNE ET ROSE AUTOUR DU COU, UNE BRILLANTE CHAÎNE DE MONTRE AU GOUSSET. IL PARAÎT FIER DE SON RÔLE ET PRÉFÈRE L'ASSISTANCE D'UN REGARD OÙ RELUIT LE PLUS EXTRÊME CONTENTEMENT DE SOI.

C'EST D'UN TON PLEIN D'IMPORTANCE QU'IL RACONTE SA RENCONTRE AVEC L'ACCUSÉ. IL PRÉTEND TOUT S'EXPLIQUER. POUR BIEN PEU, IL AFFIRMERAIT QUE L'ACCUSÉ LUI A CONFIE SES PROJETS DE MEURTRE ET D'INCESTE. SES RÉPONSES SONT PRESQUE TOUTES ACCUEILLIES PAR DES ACCÈS D'HILARITÉ, QUI ATTIRENT À L'ASSEMBLÉE UNE NOMBREUSE VERTE SEMONCE DE M. LE PRÉSIDENT.

LE TÉMOIN GAUDRY, QUI LUI SUCCÈDE, EST UN PETIT HOMME CHÉTIF ET PÂLOT, À MINE SOURNOISE, À L'ÉPREUVE

crainctif, et qui se confond en salutations.

À L'ENCONTRE AVEC RIBOT, IL SEMBLE AVOIR TOUT OUBLIÉ. ON VOIT QU'IL CRAINT DE SE COMPROMETTRE. IL CRIE AU COMTE DE CLAUDIEUSE, MAIS IL NE LOUE GUÈRE MOINS M. DE BOISCORAN. IL PROTESTE AUSSI DE SON RESPECT POUR LES JUGES, POUR CES MESSIEURS ET CES DAMES, ET POUR TOUTE LA COMPAGNIE PAREILLEMENT.

LA FEMME COURTOIS, QUI DÉPOSE APRÈS GAUDRY, VOUDRAIT ÉVIDEMMENT ÊTRE À CENT PIEDS SOUS TERRE. COMME QU'AVEC DES EFFORTS INOULS QUE M. LE PRÉSIDENT LUI ARRACHE MOT PAR MOT SA DÉPOSITION, ASSEZ INSIGNE D'AILLEURS.

VIENNENT ENSUITE DEUX MÉTAYERS DE BRÉCHY, QUI ONT ASSISTÉ À CETTE VIOLENTE DISCUSSION À LA SUITE DE M. DE BOISCORAN AURAIT COUCHÉ EN JOUE LE COMTE DE CLAUDIEUSE. LEUR RÉCIT, TOUT COUPÉ D'INTER-PARENTHÈSES, EST PEU CLAIR. SUR UNE OBSERVATION DES DÉFENSEURS, ILS ENTREPRENNENT DE S'EXPLIQUER, ET ALORS ON LES COMPREND PLUS DU TOUT.

ILS SE CONTREDISENT, D'AILLEURS. L'UN N'A VU DANS LE GESTE DE L'ACCUSÉ QU'UNE PLAISANTERIE. L'AUTRE EST SI TELLEMENT AU SÉRIEUX QU'IL S'EST JETÉ, DIT-IL, SUR M. DE BOISCORAN POUR L'EMPÊCHER DE TIRER, ET QU'À SA INTERVENTION LE CRIME EÛT ÉTÉ COMMIS CE JOUR-LÀ.

DE NOUVEAU L'ACCUSÉ PROTESTE AVEC UNE RARE ÉNERGIE. IL NE HAÏSSAIT PAS M. DE CLAUDIEUSE, IL N'AVAIT RIEN DE RAISONNABLE À SE LE HAÏR...

LE TÊTU PAYSAN SOUTIENT QU'UN PROCÈS EST UN SUFFISANT MOTIF DE HAINE. ET LÀ-DESSUS IL ENTREPREND D'EXPLIQUER LE PROCÈS ET COMMENT M. DE CLAUDIEUSE, EN RETENANT L'EAU DE LA SEILLE POUR SON MOULIN, INONDAIT LES TERRES DE M. DE BOISCORAN.

M. le président met fin à la discussion qui s'engage, en ordonnant d'introduire un autre témoin.

CELUI-LÀ A ENTENDU, JURE-T-IL, M. DE BOISCORAN S'ÉCRIER QUE «TÔT OU TARD IL F...LANQUERAIT UN COUP DE FUSIL AU COMTE DE CLAUDIEUSE». IL AJOUTE QUE L'ACCUSÉ ÉTAIT UN HOMME TERRIBLE QUI, POUR UN OUI ET POUR UN NON, TIRAIT LES GENS DE SON FUSIL. ET À L'APPEL DE SON DIRE, IL RACONTE QU'IL EST BIEN CONNU DANS LE PAYS QU'UNE FOIS M. DE BOISCORAN A TIRÉ SUR UN HOMME.

L'ACCUSÉ EXPLIQUE CETTE DÉPOSITION. UN MAUVAIS DRÔLE QUI N'EST AUTRE, PENSAIT-IL, QUE LE TÉMOIN EN QUESTION VENAIT TOUTES LES NUITS VOLER DES FRUITS ET DES LÉGUMES À SES MÉTAYERS. UNE NUIT, IL L'A GUETTÉ, ET LE VOLEUR A ENVOYÉ UNE CHARGE DE GROS SEL. IL IGNORE S'IL L'A TOUCHÉ. LE VOLEUR, QUEL QU'IL SOIT, NE S'ÉTAIT JAMAIS PLAINT.

LE TÉMOIN SUIVANT EST L'HUISSIER DE BRÉCHY. IL SAIT QU'UNE FOIS, EN RETENANT L'EAU DE LA SEILLE, M. DE BOISCORAN A FAIT PERDRE À M. DE BOISCORAN PLUS DE VINGT MILLIERS D'UN FOIN DE PREMIÈRE QUALITÉ. IL NE CACHE PAS QU'UN DÉSAGRÉABLE VOISIN L'EÛT EXASPÉRÉ.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL NE CONTESTE PAS LE FAIT. MAIS IL SAIT QUE M. DE CLAUDIEUSE A FAIT OFFRIR UN DOMMAGE. M. DE BOISCORAN A REFUSÉ AVEC UNE HAUTEUR INSULTANTE. L'ACCUSÉ RÉPOND QU'IL A REFUSÉ SUR LE CONSEIL DE SON AVOUÉ, MAIS QU'IL NE S'EST PAS SERVI DE PAROLES INJURIEUSES.

Encore six dépositions sans intérêt, et la liste des témoins à charge est épuisée.

Alors paraissent les témoins cités à la requête de la défense.

LE PREMIER EST LE RESPECTABLE CURÉ DE BRÉCHY. IL CONFIRME LES EXPLICATIONS DONNÉES PAR L'ACCUSÉ. LE DEUXIÈME, CRIME, IL DÎNAIT AU CHÂTEAU DE BESSON, SA SERVANTE ÉTAIT VENUE À SA RENCONTRE, ET LE PRESBYTÈRE ÉTAIT

QU'EN EFFET, IL AVAIT ÉTÉ CONVENU QUE M. DE BOISCORAN VIENDRAIT UN SOIR REMPLIR LES DEVOIRS RELIGIEUX QU'EXIGE AVANT DE CONSACRER UN MARIAGE. IL CONNAÎT JACQUES DE BOISCORAN DEPUIS SON ENFANCE ET NE SAIT D'HOMME PLUS HONNÊTE NI MEILLEUR. À SON AVIS, LA HAINE DONT ON PARLE TANT N'A JAMAIS EXISTÉ. IL NE CROIT, IL NE CROIT PAS QUE L'ACCUSÉ SOIT COUPABLE.

LE SECOND TÉMOIN EST LE DESSERVANT D'UNE COMMUNE VOISINE. IL DÉCLARE QU'ENTRE NEUF ET DIX HEURES, IL A PARCOURU LA ROUTE, NON LOIN DE LA CAFOURCHE DES MARÉCHAUX. LA NUIT ÉTAIT ASSEZ OBSCURE; IL EST DE MÊME TAILLÉ COMME UN CURÉ DE BRÉCHY, UNE PETITE PAYSANNE A TRÈS BIEN PU LES PRENDRE L'UN POUR L'AUTRE ET TROMPER INVOLONTAIREMENT L'ACCUSÉ.

TROIS AUTRES TÉMOINS SONT ENCORE ENTENDUS, ET L'ACCUSÉ NI SES DÉFENSEURS N'AYANT RIEN À AJOUTER, LA PROCÉDURE A ÉTÉ DONNÉE AU MINISTÈRE PUBLIC.

Le réquisitoire.

L'ÉLOQUENCE DE M. DU LOPT DE LA GRANSIÈRE EST TROP JUSTEMENT CÉLÈBRE POUR QU'IL SOIT NÉCESSAIRE D'ÊTRE ÉLOGIÉ. NOUS DIRONS SEULEMENT QU'IL S'EST SURPASSÉ LUI-MÊME EN CE RÉQUISITOIRE QUI, PENDANT PLUS D'UNE HEURE, A ÉTÉ SUSPENDUE À SES LÈVRES UNE ASSEMBLÉE HALETANTE ET REMUÉE DES PLUS POIGNANTES ÉMOTIONS.

C'EST PAR UNE DESCRIPTION DU VALPINSON QU'IL DÉBUTE, «DE CE SÉJOUR POÉTIQUE ET CHARMANT COMME SOUS UN CIEL où les admirables futaies de Rochemonnier se mirent au mobile cristal de la Seille...»

—LÀ, POURSUIT-IL, VIVAIENT LE COMTE ET LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE; LE COMTE, UN DE CES GENTILSHOMMES QUI, EN TOUT TEMPS PASSÉ, QUI N'AVAIENT D'AUTRE CULTE QUE L'HONNEUR, D'AUTRE PASSION QUE LE DEVOIR; LA COMTESSE, UNE FEMME QUI EST LA GLORIFICATION DE LEUR SEXE ET LE MODÈLE ACHÉVÉ DE TOUTES LES VERTUS DOMESTIQUES. LE COMTE AVAIT BÊNÎ LEUR UNION ET LEUR AVAIT DONNÉ DEUX FILLES QU'ILS ADORAIENT. LA FORTUNE SOURIAIT À LEUR ÉDUCATION. LES ENFANTS ÉTAIENT INTELLIGENTS. ESTIMÉS DE TOUS, VÉNÉRÉS, CHÉRIS, ILS VIVAIENT HEUREUX, ILS AVAIENT LE DROIT DE COMPTER SUR UN Avenir bien des années prospères...

»MAIS NON, LA HAINE VEILLAIT. UN SOIR, DES LUEURS SINISTRES ÉVEILLERENT LE COMTE. IL SE PRÉCIPITE DEHORS, IL A LA CÉLERITÉ DE LA FULGURE, DE FUSILS QUI SONT TIRÉS ET IL TOMBE BAINÉ DANS SON SANG... ATTIRÉE PAR L'EXPLOSION, LA COMTESSE ACCOURT, ELLE SE TRÉBUCHE CONTRE LE CORPS INANIMÉ DE SON MARI ET, GLACÉE D'HORREUR, ELLE S'AFFAÏSSIT SANS CONNAISSANCE. LES ENFANTS VONT-ILS DONC PÉRIR?... NON. LA PROVIDENCE VEILLE. ELLE ALLUME UNE LUEUR D'INTELLIGENCE DANS LE CŒUR DU COMTE. D'UN D'UN INSENSÉ, ET, SE PRÉCIPITANT À TRAVERS LA FUMÉE, IL ARRACHE LES PETITES FILLES AUX FLAMMES QUI DÉJÀ DÉVORERENT LEUR BERCEAU...» LA FAMILLE EST SAUVÉE, MAIS L'INCENDIE REDOUBLE DE FUREUR. AUX LUGUBRES VOLÉES DU TOIT, LES HABITANTS DES VILLAGES D'ALENTOUR SE SONT HÂTÉS D'ACCOURIR. MAIS SANS PERSONNE QUI LES COMMANDERAIT, ILS S'ÉPUÏSENT EN STÉRILES EFFORTS. CEPENDANT, UN ROULEMENT LOINTAIN RETIENT DANS LEURS ÂMES LE DROIT DE S'ÉVOUER... CE ROULEMENT ANNONCE L'ARRIVÉE DES POMPES... ELLES ARRIVENT, ELLES SONT LÀ, TOUT CE QU'EST HUMANEMENT POSSIBLE VA ÊTRE TENTÉ!

»MAIS, GRAND DIEU! QU'EST-CE QUE CETTE CLAMEUR D'ÉPOUVAITE ET D'HORREUR QUI MONTE JUSQU'À NOUS? LA TOITURE DU CHÂTEAU S'ÉCOULE, ENSEVELISSANT SOUS SES DÉCOMBRES ENFLAMMÉS DEUX HOMMES, LES PLUS DÉVOUÉS, LES PLUS INTRÉPIDES DE TOUS CES HOMMES SI INTRÉPIDES ET SI DÉVOUÉS: BOLTON, LE TAMBOUR, QUI L'INSTANT ANCIEN BATAIT LA GÉNÉRALE; GUILLEBAULT, LE PÈRE DE CINQ ENFANTS... AU-DESSUS DU FRACAS DES FLAMMES, S'ÉLÈVENT DES CLAMOURS DÉCHIRANTS. ILS APPELLENT AU SECOURS... LES LAISSERA-T-ON PÉRIR?... UN GENDARME S'ÉLANCE, ET AVEC LUI UN SOLDAT DE BRÉCHY. HÉROÏSME INUTILE! LE FLÉAU VEUT GARDER SA PROIE... LES SAUVETEURS VONT PÉRIR, ET CE N'EST QU'UN D'EFFROYABLES PÉRILS QU'ON LES ARRACHE À LA FOURNAISE, RESPIRANT ENCORE, MAIS ATTEINTS DE SI CRUELLES BRÛLURES QU'ILS EN RESTERONT JUSQU'À LA FIN DE LEURS JOURS INFIRMES ET RÉDUITS POUR VIVRE À IMPLORER LA CHARITÉ PUBLIQUE...

C'EST DES PLUS SOMBRES COULEURS DE SON ÉLOQUENCE QUE M. L'AVOCAT GÉNÉRAL CHARGE CE TABLEAU DES DÉSDU VALPINSON, REPRÉSENTANT LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE AGENOUILLÉE PRÈS DE SON MARI MOURANT, TANDU FOULE S'EMPRESSE AUTOUR DES BLESSÉS ET DISPUTE AUX FLAMMES LES RESTES CARBONISÉS DE BOLTON ET DE GUILLEBAULT.

Puis, redoublant d'énergie:

—ET PENDANT CE TEMPS, POURSUIVIT-IL, QUE DEVIENT L'AUTEUR DE TANT DE FORFAITS?... SA HAINE ASSOUV TRAVERS BOIS, IL REGAGNE SA DEMEURE. DE REMORDS, IL N'EN A PAS. SITÔT RENTRÉ, IL MANGE, IL BOIT, IL FUME U TELLE EST SA SITUATION DANS LE PAYS, ET IL A SI BIEN PRIS TOUTES SES MESURES QU'IL SE CROIT AU-DESSUS DU SOU EST TRANQUILLE, SI TRANQUILLE QUE LES PLUS VULGAIRES PRÉCAUTIONS SONT PAR LUI NÉGLIGÉES, ET QU'IL NE PRE LA PEINE DE JETER L'EAU OÙ IL A LAVÉ SES MAINS, NOIRES DE L'INCENDIE QU'IL VIENT D'ALLUMER.

»C'EST QU'IL OUBLIE LA PROVIDENCE, DONT LE FLAMBEAU, EN CES OCCASIONS DÉCISIVES, ÉCLAIRE ET GUIDE L HUMAINE. ET COMMENT, EN EFFET, SANS UNE INTERVENTION PROVIDENTIELLE, LA JUSTICE SERAIT-ELLE ALLÉE COUPABLE DANS UN DES PLUS SOMPTUEUX CHÂTEAUX DE LA CONTRÉE? C'ÉTAIT LÀ, CEPENDANT, QU'EST L'AS QU'ÉTAIT L'INCENDIAIRE... ET QU'ON NE NOUS VIENNE PAS DIRE QUE LE PASSÉ DE JACQUES DE BOISCORAN LE I contre l'accusation formidable qui pèse sur lui! Ce passé, nous le connaissons.

»TYPE ACHÉVÉ DE CES JEUNES OISIFS QUI JETTENT À TOUS LES VENTS DE LEURS CAPRICES LA FORTUNE AMASSÉE P PÈRES, JACQUES DE BOISCORAN N'AVAIT PAS MÊME DE PROFESSION. INUTILE À LA SOCIÉTÉ, À CHARGE À LUI-MÊME, ALLAIT DANS LA VIE SANS GOUVERNAIL ET SANS BOUSSOLE, S'ADRESSANT À TOUTES LES PASSIONS MALSAINES POUR OVIDE DE SES HEURES DE DÉSEUVREMENT. ET CEPENDANT IL ÉTAIT AMBITIEUX, DE CETTE AMBITION DANGER mauvaise qui demande à l'intrigue et non pas au travail ses assouissements.

»AUSSI LE VOYONS-NOUS ARDEMENT MÉLÉ AUX LUTTES STÉRILES ET COUPABLES DE NOTRE ÉPOQUE TROUBLÉE, GRANDS COUPS DE PHRASES CREUSES TOUT CE QUI EST RESPONSABLE ET SACRÉ, SONNANT L'APPEL AUX PLUS DÉT passions...

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—Si c'est un procès politique, il faut nous en prévenir...

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—IL NE S'AGIT PAS DE POLITIQUE ICI, MAIS DES AGISSEMENTS D'UN HOMME QUI A ÉT apôtre de discorde.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—Le ministère public croit-il donc qu'il prêche la concorde?

LE PRÉSIDENT.—J'invite la défense à ne pas interrompre.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—...ET C'EST DANS CETTE AMBITION DE L'ACCUSÉ QU'IL FAUT CHERCHER SURTOUT L' C CETTE HAINE FAROUCHE QUI DEVAIT LE CONDUIRE AU CRIME. LE PROCÈS AU COURS D'EAU N'EST QU'UNE C secondaire. Jacques de Boiscoran préparait sa candidature pour les prochaines élections...

L'ACCUSÉ.—Je n'y ai jamais pensé...

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL (*sans remarquer l'interruption*).—...IL NE LE DISAIT PAS, MAIS SES AMIS LE DISAIE POUR LUI ET ALLIAIENT PARTOUT RÉPÉTANT QUE, PAR SA SITUATION, SA FORTUNE ET SES OPINIONS, IL ÉTAIT L'HOMM SUFFRAGES DES RÉPUBLICAINS. ET, EN EFFET, IL EÛT EU BEAUCOUP DE CHANCES SI, ENTRE LUI ET LE BUT DE SES CO ne se fût dressé un homme, le comte de Claudieuse, dont l'influence en avait déjà fait échouer d'autres...

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL (*vivement*).—C'est à moi que s'adresse l'allusion?

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—Je ne désigne personne.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—POURQUOI NE PAS DIRE FRANCHEMENT QUE MES AMIS ET MOI SOMMES LES COMPLICES monsieur de Boiscoran et qu'il a été chargé de nous débarrasser d'un adversaire politique!

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL (*continuant*).—MESSIEURS, VOILÀ LE VRAI MOBILE DU CRIME. DE LÀ CETTE HAINE L'ACCUSÉ NE SAIT BIENTÔT PLUS GARDER LE SECRET, QUI DÉROBE EN INVECTIVES, QUI SE RÉPAND EN MENACES DE QUI VA JUSQU'À COUCHER EN JOUE LE COMPTE DE CLAUDIEUSE.

M. l'avocat général passe alors à l'examen des charges qu'il déclare décisives, irrécusables. Puis:

—MAIS QU'EST-IL BESOIN, POURSUIT-IL, DE CET EXAMEN, APRÈS L'ÉCRASANTE DÉPOSITION DU COMTE DE CLAUDIEUSE. NE L'AVEZ-VOUS PAS ENTENDU? PRÈS DE PARAÎTRE DEVANT DIEU!... SUR LE PREMIER MOMENT, ABUSÉ PAR LA GÉNÉRALITÉ DE SON ÂME, IL PARDONNAIT, IL VOULAIT SAUVER L'HOMME QUI AVAIT ESSAYÉ DE L'ASSASSINER... MAIS AUX APPROCHES DE LA MORT, IL A COMPRIS QU'IL N'AVAIT PAS LE DROIT DE SOUSTRAIRE UN COUPABLE À L'ACTION DE LA JUSTICE, IL S'EST LEVÉ QU'IL ÉTAIT D'AUTRES VICTIMES. ET ALORS, SE LEVANT DE SON LIT D'AGONIE, IL S'EST TRÂINÉ JUSQU'ICI POUR VOUS LE MONTRER... Aux lueurs de l'incendie qu'il venait d'allumer, je l'ai vu, je l'ai reconnu, c'est lui!...»

»ET APRÈS CELA VOUS HÉSITERIEZ À FRAPPER?... NON, JE NE PUIS LE CROIRE. APRÈS DE TELS FORAITS LA SOCIÉTÉ QUE JUSTICE SOIT FAITE! JUSTICE AU NOM DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE MOURANT!... JUSTICE AU NOM DES MÈRES DE JUSTICE au nom de la mère de Bolton, au nom de la veuve de Guillebault et de ses cinq enfants...

UN MURMURE D'APPROBATION SE PROLONGE BIEN APRÈS LES DERNIERS MOTS DE M. DU LOPT DE LA GRANSIÈRE. IL SE LÈVE PAS DANS L'ASSEMBLÉE UNE FEMME QUI NE VERSE DES LARMES.

LE PRÉSIDENT.—La parole est au défenseur.

Plaidoiries.

MAÎTRE MAGLOIRE AYANT SOUTENU SEUL JUSQU'À CE MOMENT LA DISCUSSION, ON PENSAIT QU'IL PRÉSENTERAIT UN SUJET. On se trompait, c'est maître Folgat qui se lève.

NOTRE PALAIS DE JUSTICE DE SAUVETERRE, EN DES OCCASIONS SOLENNELLES, A RETENTI DES ACCENTS DE PRESQUE TOUS LES MAÎTRES DE LA PAROLE. NOUS AVONS ENTENDU BERRYER, DUFAYRE, JULES FAYRE, LACHAUD... MÉME APRÈS LES ORATEURS ILLUSTRES, maître Folgat trouve le secret de nous étonner et de nous émouvoir.

AU VOL DE LA STÉNOGRAPHIE, NOUS FIXONS SUR LE PAPIER QUELQUES-UNES DE SES PHRASES, MAIS CE QUE NOUS RENONÇONS À RENDRE, C'EST SON ATTITUDE SUPERBE DE FIERTÉ ET DE DÉDAIN, L'ÉCLAT DE SON REGARD, SON AIR ADMIRABLE D'AUTORITÉ, SA VOIX SURTOUT, PLEINE ET SONORE, ET DONT LE TIMBRE MÉTALLIQUE VIBRE DANS LES POITRINES.

—DÉFENDRE CERTAINS HOMMES DE CERTAINES IMPUTATIONS, COMMENCE-T-IL, CE SERAIT LES RABAISSEUR. ILS NE SONT PAS ATTEINTS. AU PORTRAIT DE MONSIEUR DE BOISCORAN TRACÉ PAR LE MINISTÈRE PUBLIC, J'OPPOSERAI SIMPLEMENT LA RÉPONSE DU VÉNÉRABLE CURÉ DE BRÉCHY. QUE VOUS A-T-IL DIT? «MONSIEUR DE BOISCORAN EST LE MEILLEUR ET LE PLUS HONNÊTE HOMME QUE JE SACHE.» VOILÀ LA VÉRITÉ. ON VEUT EN FAIRE UN INTRIGANT AMBITIEUX. EN EFFET, C'EST L'AMBITION D'ÊTRE UTILE À SON PAYS. PENDANT QUE D'AUTRES DISCUTAIENT, IL AGISSAIT. LES MOBILES DE SAUVEUR DIRONT À QUELLES PASSIONS IL FAISAIT APPEL DEVANT L'ENNEMI, ET PAR QUELLES INTRIGUES IL A CONQUIS LE POUVOIR. CHANZY A ATTACHÉ À SA POITRINE... IL SOUHAITAIT LE POUVOIR, DITES-VOUS? NON, IL RÉVAIT LE BONHEUR... VOUS VOUS EN TENEZ D'UNE LETTRE QU'IL ÉCRIVAIT À SA FIANCÉE QUELQUES HEURES AVANT LE CRIME... JE VOUS METS AU DÉFI DE LA FAIRE LIRE EN QUATRE PAGES, DÈS LA SECONDE VOUS SERIEZ FORCÉ D'ABANDONNER L'ACCUSATION...

ALORS, AVEC UNE LOGIQUE IMPLACABLE, LE JEUNE AVOCAT REPRENDRAIT LE SYSTÈME DE L'ACCUSÉ ET, VÉRITABLEMENT,

les coups de son éloquence, l'accusation semble tomber en poussière, on est fasciné, ébloui...

—ET MAINTENANT, POURSUIT-IL, QUE RESTE-T-IL DES PREUVES? LA DÉPOSITION DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE ÉCRASANTE, DITES-VOUS. JE DIS QU'ELLE EST ÉTRANGE. QUOI! VOILÀ UN TÉMOIN QUI ATTEND LA DERNIÈRE HEURE, MINUTE POUR PARLER, ET CELA VOUS SEMBLE NATUREL!... C'EST PAR GÉNÉROSITÉ, PRÉTENDEZ-VOUS, QU'IL S'EST T

vous demande comment eût agi notre plus cruel ennemi...

»JAMAIS CAUSE NE FUT PLUS CLAIRE, DIT LE MINISTÈRE PUBLIC. JE SOUTIENS, MOI, QUE JAMAIS CAUSE, AU CONT

fut plus obscure, et que, loin de nous en livrer le secret, l'instruction n'en a pas trouvé le premier mot...

MAÎTRE FOLGAT SE RASSOIT, ET IL FAUT L'INTERVENTION DES HUISSIERS POUR ARRÊTER LES APPLAUDISSEMENTS. AUX VOIX EN CE MOMENT, M. DE BOISCORAN SERAIT CERTAINEMENT ACQUITTÉ. MAIS L'AUDIENCE EST SUSPENDUE un quart d'heure, et l'on en profite pour allumer les lampes, car la nuit vient.

Ayant repris son fauteuil, M. le président donne la parole au ministère public.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL.—JE RENONCE À LA RÉPLIQUE QUE JE ME PROPOSAIS DE PRONONCER. MONSIEUR LE CO

DE CLAUDIEUSE VA PAYER DE LA VIE L'EFFORT QU'IL A FAIT POUR VOUS APPORTER SON TÉMOIGNAGE. ON N'A P

reporter chez lui. Peut-être, en ce moment même, rend-il le dernier soupir dans la salle voisine...

LES DÉFENSEURS NE DEMANDANT PAS LA PAROLE, ET L'ACCUSÉ DÉCLARANT QU'IL N'A RIEN À AJOUTER, M. LE

résume les débats, et les jurés se retirent dans la salle des délibérations.

LA CHALEUR EST ACCABLANTE, LA GÊNE INTOLÉRABLE, TOUS LES VISAGES PORTENT L'EMPREINTE D'UNE ÉCRASAN

NÉANMOINS PERSONNE NE SONGE À SE RETIRER. MILLE BRUITS CONTRADICTOIRES CIRCULENT PARM

D'ANXIÉTÉ. LES UNS DISENT QUE M. DE CLAUDIEUSE EST MORT, D'AUTRES, AU CONTRAIRE, QU'IL VA MIEUX ET QU'

faire appeler M. le curé de Bréchy.

Enfin, quelques minutes après neuf heures, messieurs les jurés reparassent.

RECONNU COUPABLE, AVEC ADMISSION DE CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES, JACQUES DE BOISCORAN EST CONDAM

vingt ans de travaux forcés.

TROISIÈME PARTIE

Cocoleu

I

AINSI M. GALPIN-DAVELINE L'EMPORTAIT, ET M. DU LOPT DE LA GRANSIÈRE AVAIT LIEU D'ÊTRE FIER DE SON É
Jacques de Boiscoran était déclaré coupable.

MAIS C'EST LE FRONT HAUT ET LE REGARD ASSURÉ QU'IL ENTENDIT M. LE PRÉSIDENT DOMINI PRONONCER LA TER
—PLUS COURAGEUX EN CELA MILLE FOIS QUE LE CONDAMNÉ À MORT QUI, EN FACE DU PELOTON D'EXÉCUTION, REF
laisser bander les yeux et d'une voix ferme commande le feu.

Le matin même, quelques instants avant l'ouverture de l'audience, il l'avait dit à M^{lle} de Chandoré:

—Je sais ce qui m'attend. Mais je suis innocent. On ne me verra ni pâlir ni demander grâce.

Et rassemblant, en effet, en un suprême effort tout ce qu'une âme humaine peut fournir d'énergie, il avait tenu
parole.

SE PENCHANT SEULEMENT VERS SES DÉFENSEURS, AU MOMENT OÙ LES DERNIERS MOTS DU PRÉSIDENT S'ÉTEIGNAIENT
le brouhaha soudain de l'assemblée:

—NE VOUS AVAIS-JE PAS DIT, MURMURA-T-IL, QU'UN JOUR VIENDRAIT OÙ VOUS SERIEZ LES PREMIERS À ME METTRE
arme entre les mains!

MAÎTRE FOLGAT SE DRESSA VIVEMENT. IL N'AVAIT RIEN DE LA COLÈRE NI DU DÉCOURAGEMENT DE L'AVOCAT QU
perdre une cause qu'il sait juste.

—MAIS CE JOUR N'EST PAS VENU, RÉPONDIT-IL. VOUS SAVEZ VOTRE SERMENT. TANT QU'UNE LUEUR D'ESPOIR
RESTERA, NOUS LUTTERONS. OR, C'EST PLUS QUE DE L'ESPOIR QUE NOUS AVONS À CETTE HEURE. AVANT UN MOIS, A
semaine, demain peut-être, nous aurons notre revanche...

Le malheureux hochait la tête.

—JE N'EN AURAI PAS MOINS SUBI L'IGNOMINIE D'UNE CONDAMNATION, MURMURA-T-IL. (ÉT DÉTACHANT
BOUTONNIÈRE LE RUBAN DE LA LÉGION D'HONNEUR, ET LE TENDANT À MAÎTRE FOLGAT:) VOUS LE GARDEREZ EN
moi, prononça-t-il, si je ne reconquiers pas le droit de le porter.

Mais déjà les gendarmes chargés de la surveillance de l'accusé s'étaient levés.

—IL FAUT VENIR, MONSIEUR, DIT À JACQUES LE BRIGADIER. ALLONS, VENEZ... ÉT IL NE FAUT PAS VOUS DÉSESPÉR
DIABLE! NI PERDRE COURAGE. TOUT N'EST PAS FINI. VOUS AVEZ ENCORE LE POURVOI ET LE RECOURS EN GRÂCE

compter ce qui peut arriver et qu'on ne prévoit pas...

Maître Folgat pouvait accompagner son client et il se préparait à le suivre. Mais lui :

—LAISSEZ-MOI SEUL, MON AMI, FIT-IL AVEC UN GESTE DOULOUREUX. D'AUTRES PLUS QUE MOI ONT BESOIN ENCOURAGEMENTS.. DENISE, MA PALVRE MÈRE, MON PÈRE!... VOYEZ-LES.. DITES-LEUR QUE C'EST LEUR CHER SOU QUI FAIT L'HORREUR DE MA CONDAMNATION.

QU'ILS ME PARDONNENT L'AFFLICTION DONT JE LEUR SUIS LE SUJET ET LA HONTE DE M'AVOIR POUR FILS PO (ÉTREIGNANT ALORS LES MAINS DE SES DÉFENSEURS) ET VOUS, MES AMIS, AJOUTA-T-IL, COMMENT VOUS TÉMOIGNEZ L'ÉTENDUE DE MA RECONNAISSANCE! AH! S'IL EÛT SUFFI, POUR ME SAUVER, D'UN TALENT INCOMPARABLE ET ADMIRABLE DÉVOUEMENT, JE SERAIS LIBRE. ET AU LIEU DE CELA... (IL MONTRA LA PETITE PORTE PAR OÙ IL ALLAIT D'un accent déchirant:) C'est la porte du bain! s'écria-t-il. C'est désormais...

UN SANGLOT LUI COUPA LA PAROLE. SES FORCES ÉTAIENT À BOUT, CAR S'IL N'EST PAS DE LIMITES, POUR AINSI DIRE, LES TORTURES QUE PEUT ENDURER L'ÂME, L'ÉNERGIE PHYSIQUE A DES BORNES.

ET, REPOUSSANT LE BRAS QUE LUI OFFRAIT LE BRIGADIER DE GENDARMERIE, IL S'ÉLANÇA DEHORS. MAÎTRE MAGLOIRE, COMME FOU DE DOULEUR.

—ET N'AVOIR PAS PU LE SAUVER! DIT-IL À SON JEUNE CONFRÈRE. QU'ON VIENNE DONC ENCORE ME PARLER DE LA PUISSANCE DE LA CONVICTIION. MAIS NE RESTONS PAS LÀ SORTONS...

Et ils se jetèrent dans la foule qui s'écoulait lentement, toute palpitante encore des émotions de la journée.

UN REVIREMENT ÉTRANGE, ILLOGIQUE, ET CEPENDANT EXPLIQUÉ ET FRÉQUEMMENT OBSERVÉ EN PAREILLE CIRCONSTANCE, PRODUISAIT DÉJÀ, L'OBJET DE L'EXÉCRATION DE TOUS, ALORS QU'IL N'ÉTAIT QU'ACCUSÉ, JACQUES DE BOISCORAN COMMENCÀ À RECOURAÎT TOUTES LES SYMPATHIES. C'ÉTAIT COMME SI LA SENTENCE FATALE EÛT EFFACÉ L'HORREUR DU FOI. ENFIN, PLAIGNAIT, ON S'APITROYAIT SUR SON SORT, ET SONGEANT À SA FAMILLE, À SA MÈRE, À SA FIANCÉE, ON MAUDISSAIT LES DÉCIS IONS DES JUGES.

C'EST QUE LES MOINS CLAIRVOYANTS DES ASSISTANTS AVAIENT ÉTÉ FRAPPÉS DE L'ALLURE SINGULIÈRE DES DÉBATS. MAÎTRE MAGLOIRE ÉTAIT PRESQUE PAS UN QUI N'EÛT DEVINÉ EN CETTE AFFAIRE TOUT UN CÔTÉ MYSTÉRIeux ET INEXPLORÉ QUE L'ACCUSÉ, BIEN QUE LA DÉFENSE AVAIENT ÉVITÉ D'ABORDER. COMMENT N'AVAÎT-IL ÉTÉ QUE FORT INCIDEMMENT QU'ON L'ACCUSAIT DE COCOLEU? IL ÉTAIT IDIOT, C'ÉTAIT ENTENDU, MAIS IL N'EN ÉTAIT PAS MOINS VRAI QUE SA DÉPOSITION SEULE AVAIT ÉTÉ LA JUSTICE SUR LES TRACES DE M. DE BOISCORAN. POURQUOI DONC N'AVAÎT-IL ÉTÉ CITÉ NI PAR LE MINISTÈRE PUBLIC NI PAR LES AVOCATS?

LA DÉPOSITION DE M. DE CLAUDIEUSE, QUI AVAIT PARU SI CONCLUANTE SUR LE MOMENT, ÉTAIT MAINTENANT SÉRIÈREMENT COMMENTÉE.

LES PLUS INDULGENTS DISAIENT: «C'EST MAL, CE QU'IL A FAIT LÀ. C'EST UN COUP DE MAÎTRE. QUE NE PARLAIT-ON N'ATTEND PAS QU'UN HOMME SOIT PERDU POUR LE FRAPPER.» À QUOI D'AUTRES RÉPONDAIENT: «ÉT AVEZ-VOUS REMARQUÉ LES REGARDS SE MESURAIENT LE COMTE ET MONSIEUR DE BOISCORAN? AVEZ-VOUS REMARQUÉ LES PAROLES ÉCHANGÉES? N'EÛT-ON PAS JURÉ QU'IL ÉTAIT QUESTION ENTRE EUX DE TOUT AUTRE CHOSE QUE DU PROCÈS...» D'AUTRES CÔTÉS: «C'EST ÉGAL, RÉPÉTAÎT-ON, MAÎTRE FOLGAT AVAIT RAISON, CETTE AFFAIRE EST LOIN D'ÊTRE CLAIRE. HÉSIÉTAIENT. PEUT-ÊTRE MONSIEUR DE BOISCORAN EÛT-IL ÉTÉ ACQUITTÉ SI, AU DERNIER MOMENT, MONSIEUR DU GRANSIÈRE NE FÛT VENU DIRE QUE LE COMTE DE CLAUDIEUSE AGISSAIT DANS LA PIÈCE VOISINE.»

C'EST AVEC UNE JOIE BIEN VIVE QUE MAÎTRE MAGLOIRE ET MAÎTRE FOLGAT RECUEILLAIENT CES IMPRESSIONS DE

CAR LE MINISTÈRE PUBLIC A BEAU DIRE, BEAU TONNER CONTRE CETTE TENDANCE FUNESTE, BEAU AFFIRMER QUE L'OPINION PUBLIQUE NE TROUVE UN ÉCHO DANS LE SANCTUAIRE DE LA JUSTICE, CE SERA TOUJOURS L'OPINION PUBLIQUE QUI DONNERA LE VERDICT DES JURÉS.

—ET DÉSORMAIS, SOUFFLAIT MAÎTRE MAGLOIRE À L'OREILLE DE SON JEUNE CONFRÈRE, SOYEZ SANS INQUIÉTUDE POUR MON SAUVETERRE PAR CŒUR. L'OPINION EST POUR NOUS.

À FORCE DE JOUER DES COUDES, ILS VENAIENT ENFIN DE FRANCHIR L'ÉTROITE PORTE DE LA SALLE DES ASSISES, LE HUISSIER LES ARRÊTA.

—On vous demande, messieurs, leur dit cet homme.

—Qui?

—LES PARENTS DU CONDAMNÉ. PAUVRES GENS!... ILS SONT TOUS LÀ, DANS LE CABINET DE MONSIEUR MÉCHINEAU. MONSIEUR DAUBIGEON NOUS AVAIT DIT DE METTRE À LEUR DISPOSITION. C'EST MÊME LÀ QU'ON A PORTÉ MADAME MARQUISE DE BOISCORAN, LORSQU'ELLE S'EST TROUVÉE MAL À L'AUDIENCE.

IL ENTRAÎNAIT, TOUT EN DISANT CELA, LES DÉFENSEURS JUSQU'À L'EXTRÉMITÉ DE LA SALLE DES PAS PERDUS. LÀ, ALORS UNE PORTE: LÀ, SUR UN FAUTEUIL, LES PAUPIÈRES CLOSES, LA BOUCHE ENTROUVERTE, GISAIT LA MÈRE DE JACQUES. PÂLEUR LIVIDE, À LA ROIDEUR DE SON ATTITUDE, ON EÛT PU LA CROIRE MORTE, SANS LES SPASMES QUI DE MOMENT EN MOMENT LA SECOUAIENT DE LA NUQUE AUX TALONS. DEBOUT, DE CHAQUE CÔTÉ DU FAUTEUIL, M. DE CHANDREAU ET LE MARQUIS DE BOISCORAN LA CONSIDÉRAIENT D'UN ŒIL MORNE, SANS EXPRESSION, SANS CHALEUR. ILS AVAIENT ÉTÉ FOUROYÉS, ET DEPUIS LE MOMENT OÙ AVAIT RETENTI À LEURS OREILLES LA CONDAMNATION FATALE, ILS N'AVAIENT ÉCHANGÉ UNE PAROLE.

SEULE, M^{lle} DENISE PARAÎSSAIT AVOIR CONSERVÉ LA FACULTÉ DE RAISONNER ET DE SE MOUVOIR. MAIS SA FACON DE MARCHER, SES YEUX SECS BRILLAIENT DE L'ÉCLAT SINISTRE DE LA FIÈVRE, TOUT SON CORPS TREMBLAIT. DÈS QU'ELLE SE LEVÉRAIT, LES DÉFENSEURS PARURENT:

—Voilà donc la justice humaine! s'écria-t-elle. Et comme ils se taisaient:

—VOILÀ DONC JACQUES CONDAMNÉ AU BAGNE, POURSUIVIT-ELLE, C'EST-À-DIRE, DE PAR LA JUSTICE, DÉSHONORÉ, PERDU, RETRANCÉ À JAMAIS DU MONDE DES GENS D'HONNEUR... IL EST INNOCENT, MAIS PEU IMPORTE; SES MEILLEURS JOURS SONT LE RENIER ET SE DÉTOURNER DE LUI, NULLE MAIN NE SE TENDRA PLUS VERS LA SIENNE; CEUX-LÀ MÊMES QU'ON A ÉTÉ SI PLUS FIERS DE SON AFFECTION, AFFECTERONT D'AVOIR OUBLIÉ SON NOM...

—Je ne comprends que trop votre douleur, mademoiselle..., commença maître Magloire.

—MA DOULEUR EST MOINS GRANDE QUE MA COLÈRE! INTERROMPIT-ELLE. IL FAUT QUE JACQUES SOIT VENGÉ. IL NE SERA... JE N'AI QUE VINGT ANS, IL N'EN A PAS TRENTE, C'EST TOUTE UNE LONGUE VIE QUE NOUS AVONS À CONSACRER À L'ŒUVRE DE SA RÉHABILITATION. CAR JE NE L'ABANDONNERAI PAS, MOI... SON MALHEUR IMMÉRITÉ ME LE FAIT OBLIGER DE LE DÉFENDRE MILLE FOIS, ET COMME SACRÉ. J'ÉTAIS SA FIANCÉE CE MATIN, JE SUIS SA FEMME CE SOIR. SA CONDAMNATION A ÉTÉ LA MAUDITE BÉNÉDICTION NUPTIALE. ET S'IL EST VRAI, AINSI QUE LE DIT MON GRAND-PÈRE, QUE LA LOI DÉFENDE AU FORÇAT D'ÊTRE LE MARI D'UNE FEMME QU'IL AIME, EH BIEN, JE SERAI SA MAÎTRESSE!...

C'EST D'UNE VOIX ÉCLATANTE QUE PARLAIT M^{lle} DENISE, DISANT QU'ELLE EÛT VOULU, QU'ELLE EÛT ÉTÉ FIÈRE QUE L'OPINION PUBLIQUE EN TERRE L'ENTENDÎT.

—AH! LAISSEZ-MOI VOUS RASSURER D'UN MOT, MADEMOISELLE, INTERROMPIT MAÎTRE FOLGAT. NOUS N'EN SOMMES PAS

où vous croyez. La condamnation n'est pas définitive.

Le marquis de Boiscoran et grand-père Chandoré se redressèrent.

—Que voulez-vous dire?

—UNE NÉGLIGENCE DE MONSIEUR GALPIN-DAVELINE FRAPPE DE NULLITÉ TOUTE LA PROCÉDURE. COMMENT U DE SA TREMPÉ, SI MÉTICULEUX ET SI FORMALISTE, A-T-IL PU COMMETTRE UNE TELLE FAUTE? C'EST QUE PROB PASSION L'AVEUGLAIT... COMMENT PERSONNE N'A-T-IL REMARQUÉ CET OUBLI? C'EST QUE LA DESTINÉE NOUS DE CETTE REVANCHE... LE CAS N'EST PAS DISCUTABLE. IL S'AGIT D'UN VICE DE FORME, ET LES TEXTES SONT FOR jugement sera cassé et nous serons renvoyés devant d'autres juges...

—Et vous ne nous aviez pas dit cela! s'écria M^{lle} Denise.

—À PEINE OSIONS-NOUS Y PENSER, RÉPONDIT MAÎTRE MAGLOIRE. C'ÉTAIT LÀ UN DE CES SECRETS QU'ON NE MÊME PAS À SON OREILLER... SONGEZ QU'AU COURS DE L'AUDIENCE, L'ERREUR POUVAIT ENCORE ÊTRE RÉPARÉE. MAI IL EST TROP TARD... NOUS AVONS DU TEMPS DEVANT NOUS, ET LA CONDUITE DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE NOUS Tous les voiles seront déchirés...

LA PORTE, S'OUVRANT AVEC FRACAS, LUI COUPA LA PAROLE. LE DOCTEUR SEIGNEBOS ENTRAIT, ROUGE DE COLI yeux étincelants sous ses lunettes d'or.

—Monsieur de Claudieuse?... demanda vivement maître Folgat.

—IL EST À CÔTÉ, RÉPONDIT LE DOCTEUR. ON L'A ÉTENDU SUR UN MATELAS ET SA FEMME EST PRÈS DE LUI... Q QUE CELUI DE MÉDECIN! VOILÀ UN HOMME, UN MISÉRABLE, QUE J'AURAIS EU DU BONHEUR À ÉTRANGLER DE MES M PAS DU TOUT, IL M'A FALLU LE RAPPELER À LA VIE, LUI PRODIGUER MES SOINS, CHERCHER UN MOYEN D'ATT souffrances...

—Va-t-il donc mieux?

—À MOINS D'UN DE CES MIRACLES COMME ON EN VOIT DANS *la Vie des Saints*, IL NE SORTIRA DU PALAIS DE JUSTI QUE LES PIEDS LES PREMIERS, ET CE, AVANT VINGT-QUATRE HEURES... JE NE L'AI POINT DISSIMULÉ À LA COMTESSE, ET DIT QUE SI ELLE VOULAIT QUE SON MARI MOURÛT EN RÉGLE AVEC LE CIEL, ELLE N'AVAIT QUE LE TEMPS BIEN JUSTI chercher un prêtre.

—Et elle en a envoyé chercher un...

—POINT. ELLE A RÉPONDU QUE LA VUE D'UNE SOUTANE ÉPOUVANTERAIT SON MARI ET HÂTERAIT SA FIN. ET brave curé de Bréchy s'étant présenté, elle l'a congédié carrément.

—AH! LA MISÉRABLE! S'ÉCRIT M^{lle} DENISE. (ET APRÈS UNE SECONDE DE RÉFLEXION) POURTANT LE SALUT ! poursuivit-elle. Oui, la certitude du salut... Pourquoi donc hésiter! Attendez-moi, je reviens...

Elle s'élança dehors. Son grand-père voulait se précipiter après elle, mais maître Folgat l'arrêta.

—Laissez-la faire, monsieur le baron, dit-il. Laissez-la.

DIX HEURES VENAIENT DE SONNER. LE PALAIS DE JUSTICE, SI BRUYANT TOUTE LA JOURNÉE, ÉTAIT REDEVENU SIL MORNE. DANS L'IMMENSE SALLE DES PAS PERDUS, À PEINE ÉCLAIRÉE PAR UN RÉVÈRBÈRE FUMEUX, IL N'Y AVAIT PLI DEUX HOMMES, UN PRÊTRE, LE CURÉ DE BRÉCHY, QUI PRIAIT, AGENOUILLÉ PRÈS D'UNE PORTE, ET LE GARDIEN DE SE

se promenaient de long en large, et dont les pas sonnaient comme dans une église.

M^{lle} Denise alla droit à ce gardien.

—Où est le comte de Claudieuse? interrogea-t-elle.

—LÀ, MADEMOISELLE, RÉPONDIT L'HOMME EN LUI MONTRANT LA PORTE PRÈS DE LAQUELLE PRIAIT LE PRÊTRE
propre cabinet de monsieur le procureur de la République.

—Qui est près de lui?

—Sa femme, mademoiselle, et une domestique.

—EH BIEN! ENTREZ DIRE À MADAME DE CLAUDIEUSE, ET SANS QUE SON MARI L'ENTENDE, QUE MADEMOISELLE
Chandoré désire lui parler.

Sans une objection, le gardien obéit. Mais lorsqu'il reparut:

—MADEMOISELLE, DIT-IL À LA JEUNE FILLE, LA COMTESSE VOUS FAIT RÉPONDRE QU'ELLE NE PEUT QUITTER SON
au plus bas...

Elle l'arrêta d'un geste impérieux.

—ASSEZ! RETOURNEZ DIRE À MADAME DE CLAUDIEUSE QUE SI ELLE NE SORT PAS, JE VAIS ENTRER À L'INSTANT
j'entrerai de force s'il le faut, que j'appellerai au secours, que rien ne me retiendra. Je veux la voir absolument.

—Cependant, mademoiselle...

—Allez! Ne voyez-vous donc pas que c'est une question de vie ou de mort!

IL Y AVAIT DANS SON ACCENT UNE TELLE AUTORITÉ QUE LE GARDIEN N'HÉSTA PLUS. IL DISPARUT DE NOUVEAU
d'après:

—Entrez, revint-il dire à la jeune fille.

ELLE ENTRA ET SE TROUVA DANS LA SALLE D'ATTENTE QUI PRÉCÈDE LE CABINET DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE.
GROSSE LAMPE DE CUIVRE L'ÉCLAIRAIT D'UNE LUMIÈRE CRUE. LA PORTE OUVRANT SUR LE CABINET OÙ GISAIT LE
fermée.

AU MILIEU DE LA PIÈCE, LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE SE TENAIT DEBOUT. TANT DE COUPS SUCCESSIFS N'AVAIENT
brisé son indomptable énergie. Elle était horriblement pâle, mais calme:

—PUISQUE VOUS Y TENEZ, MADEMOISELLE, COMMENÇA-T-ELLE, JE VIENS MOI-MÊME VOUS RÉPÉTER QUE JE NE SAIS
VOUS ENTENDRE. IGNOREZ-VOUS DONC QUE JE SUIS ENTRE DEUX TOMBES OUVERTES, ENTRE MA FILLE QUI SE MEURT
maison et mon mari qui agonise là...

ELLE FAISAIT UN MOUVEMENT POUR SE RETIRER, MAIS CHANDORÉ LA RETINT D'UN GESTE MENAÇANT, ET D'UNE
frémissante:

—SI VOUS RENTREZ DANS LA PIÈCE OÙ EST VOTRE MARI, DIT-ELLE, J'Y RENTRE AVEC VOUS, ET CE SERA DEVANT
VOUS PARLERAI. C'EST DEVANT LUI QUE JE VOUS DEMANDERAI COMMENT VOUS AVEZ DÉFENDU À UN PRÊTRE L'ACCÈS
lit de mort, et si après lui avoir pris son bonheur en ce monde, vous voulez le lui ravir encore dans l'éternité...

Instinctivement, la comtesse recula.

—Je ne vous comprends pas!... dit-elle.

—SI, VOUS ME COMPRENEZ, MADAME. À QUOI BON NIER? NE VOYEZ-VOUS PAS BIEN QUE JE SAIS TOUT ET QUE DEVINÉ CE QU'ON NE M'A PAS DIT! JACQUES ÉTAIT VOTRE AMANT, ET VOTRE MARI S'EST VENGÉ...

—Ah! c'en est trop! répétait M^{me} de Claudieuse, c'en est trop...

—ET VOUS AVEZ SOUFFERT CELA, POURSUIVAIT M^{lle} DENISE EN PHRASES HALETANTES, ET VOUS N'ÊTES PAS VENUE C EN PLEIN TRIBUNAL QUE VOTRE MARI EST UN FAUX TÉMOIN! QUELLE FEMME ÊTES-VOUS DONC! IL VOUS IMPORTE QUE VOTRE AMOUR CONDUISE UN MALHEUREUX AU BAGNE! VOUS POURREZ DONC VIVRE AVEC CETTE IDÉE QUE L' QUE VOUS AIMEZ EST INNOCENT ET CEPENDANT À TOUT JAMAIS FLÉTRI ET CONFONDU PARMIS LES PLUS VILS SCÉLÈ PRÊTRE SAURAIT BIEN OBTENIR DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE QU'IL RÉTRACTÂT SON INFÂME DÉPOSITION, VOUS LE AUSSI REFUSEZ-VOUS VOTRE PORTE AU CURÉ DE BRÉCHY... ET POURQUOI TANT DE CRIMES! POUR SAUVER VOTRE M réputation d'honnête femme... Ah! c'est misérable, c'est lâche, c'est bas...

LA COMTESSE, À LA FIN, SE RÉVOLTAIT. CE QUE N'AVAIT PU OBTENIR TOUTE L'HABILETÉ DE MAÎTRE FOLGAT, LA M^{lle} Denise l'obtenait. Jetant le masque:

—EH BIEN! NON! S'ÉCRIA-T-ELLE AVEC UN EMPORTEMENT TERRIBLE, NON, CE N'EST PAS POUR SAUVER MA RÉP QUE J'AI LAISSÉ FAIRE. MA RÉPUTATION! EH! QUE M'IMPORTE! IL N'Y A PAS UNE SEMAINE, LE SOIR OÙ JACQUES S'EST DE LA PRISON, JE LUI PROPOSAIS DE FUIR. IL N'AVAIT QU'UN MOT À DIRE, ET POUR LUI, PATRIE, FAMILLE, j'abandonnais tout. Il m'a répondu: «Plutôt le bagne!»

AU MILIEU DE TANT D'ANGOISSES, UNE JOIE IMMENSE INONDA LE CŒUR DE M^{lle} CHANDORÉ. AH! ELLE N'AVAIT PLUS douter de Jacques, à cette heure.

—C'EST DONC LUI QUI S'EST CONDAMNÉ, POURSUIVAIT M^{me} DE CLAUDIEUSE. JE VOULAIS BIEN ME PERDRE POUR L pour une autre, non.

—Et cette autre... c'est moi, sans doute.

—OUI, VOUS, POUR QUI IL M'AVAIT ABANDONNÉE, VOUS QU'IL ALLAIT ÉPOUSER, VOUS AVEC QUI IL SE PROMET LONGUES ANNÉES DE BONHEUR, NON D'UN BONHEUR HONTEUX ET FURTIF TEL QUE LE NÔTRE, MAIS D'UN BONHEUR respecté...

DES LARMES TREMBAIENT DANS LES CILS DE M^{lle} DENISE. ELLE ÉTAIT AIMÉE... ELLE SONGEAIT À CE QUE DEVAIT S l'autre, qui ne l'était pas.

—J'aurais cependant été plus généreuse..., murmura-t-elle.

La comtesse eut un éclat de rire farouche.

—Et la preuve, insista la jeune fille, c'est que je suis venue vous proposer un marché...

—Un marché?

—OUI. SAUVEZ JACQUES, ET SUR TOUT CE QUE J'AI DE SACRÉ AU MONDE, JE VOUS JURE D'ENTRER DANS UN COUVO disparaître, et que jamais vous n'entendrez prononcer mon nom.

UNE STUPEUR IMMENSE CLOUAIT SUR PLACE LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE, ET C'EST D'UN REGARD DE DOULCE DÉFIANCE QU'ELLE EXAMINAIT M^{lle} DE CHANDORÉ. UN TEL DÉVOUEMENT LUI PARAISSAIT TROP SUBLIME POUR NE PAS CACHER UN QUELQUE PIÈGE.

—Vous feriez vraiment cela? demanda-t-elle enfin.

—Sans hésiter.

—Ce serait un grand sacrifice que vous me feriez.

—À vous, madame!... Non. À Jacques.

—Vous l'aimez donc bien!

—ASSEZ POUR PRÉFÉRER MILLE FOIS, S'IL ME FALLAIT CHOISIR, SON BONHEUR AU MIEN. ENSEVELIE AU FOND D'UN COUVENT, CE ME SERAIT UNE CONSOLATION ENCORE DE ME DIRE QU'IL ME DOIT SA RÉHABILITATION, ET JE SOUFFRIRAIS MOINS DE NE PAS SAVOIR À UNE AUTRE QUE DE PENSER QU'IL EST INNOCENT ET CEPENDANT CONDAMNÉ!

MAIS À MESURE QUE LA JEUNE FILLE AFFIRMAIT SA SINCÉRITÉ, LES SOURCILS DE LA COMTESSE SE FRONÇAIENT ET SES ROUGEURS MONTAIENT À SES JOUES PÂLIÉS.

Et de son ironie la plus hautaine:

—C'est admirable! fit-elle.

—Madame...

—VOUS DAIGNEZ M'ABANDONNER MONSIEUR DE BOISCORAN. M'AIMERA-T-IL POUR CELA? VOUS SAVEZ QUE NON, QUE C'EST VOUS SEULE QUI ÊTES AIMÉE. L'HÉROÏSMES EN DE TELLES CONDITIONS EST FACILE!... QUE CRAIGNEZ-VOUS? CACHÉE AU FOND D'UN COUVENT, IL NE VOUS EN AIMERA QUE PLUS ARDEMMENT, ET IL NE M'EN EXÉCRERA QUE D'AVANTAGE MOI...

—Il ne saura rien de notre marché...

—EH! QU'IMPORTE! IL LE DEVINERA SI VOUS NE LE LUI APPRENEZ PAS.. ALLEZ, JE SAIS MON AVENIR. VOILÀ DE QUOI J'ENDURE CE SUPPLICE SANS NOM DE LE SENTIR PEU À PEU SE DÉTACHER DE MOI. QUE N'AI-JE PAS TENTÉ POUR LE RETENIR! QUELLE LÂCHÉTÉS M'ONT COÛTÉ ET QUELLES BASSESSES, POUR LE GARDER UN JOUR DE PLUS, OU SEUL UN HEURE! TOUT DEVAIT ÊTRE INUTILE. JE LUI DEVENAIS À CHARGE. IL NE M'AIMAIT PLUS, ET MON AMOUR LUI SEMBLAIT SI Lourd que le boulet qu'on rivera à sa chaîne de galérien.

M^{lle} Denise frissonnait.

—C'est horrible! murmura-t-elle.

—HORRIBLE, OUI, ET VRAI. VOUS SEMBLEZ CONFONDUE? C'EST QUE VOUS N'EN ÊTES ENCORE QU'À L'AUBE RIANTE DE VOS AMOURS. ATTENDEZ LE SOIR SOMBRE, ET VOUS ME COMPRENDREZ. EST-CE QUE NOTRE HISTOIRE À TOUTES LES FEMMES N'EST PAS PAREILLE? J'AI VU JACQUES À MES GENOUX COMME VOUS LE VOYEZ AUX VÔTRES, LES SERMENTS QU'IL VOUS JURE, IL A JURÉS DE LA MÊME VOIX FRÉMISSANTE DE PASSION ET AVEC LES MÊMES REGARDS ENFLAMMÉS.. MAIS J'ÉTAIS LA MAÎTRESSE, PENSEZ-VOUS, ET VOUS ÊTES SA FIANCÉE. QU'IMPORTE! QUE VOUS DIT-IL? QU'IL VOUS AIMERA ÉTERNELLEMENT PARCE QUE VOS AMOURS SONT DE CELLES QUE DIEU ET LES HOMMES PROTÈGENT!... IL ME DISAIT, À MOI, QUE PRÉCISÉMENT PARCE QUE NOUS NOUS PLACIONS AU-DESSUS DE L'OPINION ET DES LOIS, NOUS SERIONS UNIS PAR DES LIENS INDISSOLUBLES ET

SUPÉRIEURS À TOUT! VOUS AVEZ LA FOI. JE L'AI EUE. ET LA PREUVE, C'EST QUE JE LUI AI TOUT DONNÉ, MON HONNEUR DES MIENS, ET QUE J'AURAIS VOULU LUI DONNER PLUS ENCORE, ET QUE BIEN DES FOIS J'AI CHERCHÉ MÊME PAR QUEL SACRIFICE IMMENSE, INOÛI, ET QUE NULLE FEMME N'EÛT ENCORE FAIT, JE POURRAIS LUI PROUVER ABSOLUMENT J'ÉTAIS À LUI. ET ÊTRE TRAHIE, ABANDONNÉE, MÉPRISÉE, DESCENDRE DE CHUTE EN CHUTE JUSQU'À DE MISÈRE DE DEVENIR L'OBJET DE VOTRE PITIÉ!... ÊTRE TOMBÉE SI BAS QUE VOUS OSIEZ VENIR ME PROPOSER RENONCER POUR MOI À JACQUES.. AH! C'EST À DEVENIR FOLLE DE RAGE! ET JE LAISSERAI ÉCHAPPER LA VENGEANCE! Et je serais assez stupide, assez lâche, assez veule, pour me laisser toucher par vos armes hypocrites! Et j'assurerais votre bonheur aux dépens de ma réputation! Ah! ne l'espérez pas!

LA VOIX DANS SA GORGE EXPIRAIT COMME UN RÂLE. ELLE FIT AU HASARD QUELQUES PAS DANS LA PETITE SALE revenant se planter en face de M^{lle} de Chandoré, tout près, les yeux dans les yeux de la jeune fille:

—Qui vous a conseillé, demanda-t-elle, cette démarche qui est pour moi comme le suprême outrage?

Glacée d'une indicible horreur, M^{lle} Denise eut quelque peine à répondre.

—Personne, murmura-t-elle.

—Maître Folgat...

—Ne sait rien.

—Et Jacques?...

—JE NE L'AI PAS REVU. C'EST À L'INSTANT QUE CETTE IDÉE M'EST VENUE, SOUDAINEMENT, COMME UNE INSPIRATION CIELE. EN APPRENANT PAR MONSIEUR SEIGNEBOS QUE VOUS AVEZ REPOUSSÉ LE CURÉ DE BRÉCHY, JE ME SUIS DIT: VOUS AVEZ LE DERNIER MALHEUR ET LE PLUS GRAND DE TOUS. SI MONSIEUR DE CLAUDIEUSE MEURT SANS S'ÊTRE RÉTRACTÉ, ADMIENNE, JACQUES FÛT-IL RÉHABILITÉ, TOUJOURS UN SOUPÇON PLANERA SUR LUI. ALORS, JE ME SUIS DÉCIDÉE À VENIR VOUS.. AH! CELA ME COÛTAIT CRUELLEMENT. MAIS J'ESPÉRAIS QUE JE SAURAI VOUS ÉMOUVOIR. QUE VOUS SIEZ TOUCHÉE DE LA GRANDEUR DU SACRIFICE...

M^{me} DE CLAUDIEUSE ÉTAIT ÉMUE, EN EFFET. DANS LE BIEN COMME DANS LE MAL, IL N'EST POINT D'ÂME ABSOLU. EN ACCENTS SUPPLIANTS DE M^{lle} Denise, elle sentait faiblir ses résolutions.

—Le sacrifice serait-il donc si grand! dit-elle. Des larmes jaillirent des yeux de la pauvre fille.

—HÉLAS! RÉPONDIT-ELLE, C'EST MA VIE MÊME QUE JE VOUS OFFRE... JE SENS BIEN QUE VOUS N'AVEZ PAS LONGTEMPS À ÊTRE JALOUSE DE MOI...

ELLE FUT INTERROMPUE PAR DES GÉMISSEMENTS QUI PARTAIENT DE LA PIÈCE VOISINE, OÙ AGONISAIT LE CORPS DE CLAUDIEUSE.

La comtesse alla entrebâiller la porte, et tout de suite:

—Geneviève! fit une voix faible et cependant impérieuse, Geneviève!

—JE SUIS À VOUS, MON AMI, RÉPONDIT LA COMTESSE, À L'INSTANT... (ET REFERMANT LA PORTE, ET REVENANT VERS M^{lle} DE CHANDORÉ:) Qui me garantit, fit-elle, d'un accent bref et dur, qui m'assure que si Jacques était reconnu innocent et réhabilité, vous vous souviendriez de vos promesses...

—AH! MADAME! S'ÉCRIA LA JEUNE FILLE, SUR QUOI VOULEZ-VOUS QUE JE VOUS JURE DE DISPARAÎTRE! CHERCH

GARANTIES. CELLES QUE VOUS EXIGEREZ, JE VOUS LES DONNERAI. (ET SE LAISSANT GLISSER À GENOUX:) ME VOUS PIEDS, POURSUIVIT-ELLE, SUPPLIANTE, HUMILIÉE, MOI QUE VOUS ACCUSIEZ DE VOULOIR VOUS OUTRAGER... AYEZ Jacques... Ah! si vous l'aimiez autant que je l'aime, vous n'hésiteriez pas!

D'UN MOUVEMENT RAPIDE, M^{re} DE CLAUDIEUSE LA RELEVA ET, LUI TENANT LES MAINS ENTRE LES SIENNES, DUR D'UNE MINUTE, ELLE LA CONSIDÉRA SANS PARLER, L'ŒIL VOILÉ, LES LÈVRES TREMBLANTES, LE SEIN PALPITANT. qu'enfin, d'une voix si profondément altérée qu'à peine elle était distincte:

—Que dois-je faire? demanda-t-elle.

—Obtenir de monsieur de Claudieuse qu'il se rétracte.

La comtesse hocha la tête.

—JE LE TENTERAIS INUTILEMENT, RÉPONDIT-ELLE. VOUS NE CONNAISSEZ PAS LE COMTE. IL EST DE FER. ARRACHERIEZ LA CHAIR LAMBEAU PAR LAMBEAU AVEC DES TENAILLES ROUGES QU'IL NE RETIRERAIT PAS UNE SEULE PAROLE... VOUS NE POUVEZ CONCEVOIR TOUT CE QU'IL A SOUFFERT, NI TOUT CE QU'IL Y A DANS SON ÂME DE HAINES ET DE RAGE DE VENGEANCE. C'est pour me torturer qu'il m'a fait venir près de lui. Il n'y a pas cinq minutes encore, il me disait qu'il mourait content, puisque Jacques était reconnu coupable et condamné sur sa déposition.

Elle était vaincue, son énergie faiblissait, des larmes mouillaient ses yeux.

—IL A ÉTÉ SI CRUELLEMENT ÉPROUVÉ! CONTINUAIT-ELLE. IL M'AIMAIT, LUI, À L'ADORATION, IL N'AIMAIT QUE MOI ET MOI... VOILÀ L'ADULTÈRE, PENDANT... AH! SI L'ON SAVAIT, SI L'ON POUVAIT PRÉVOIR!... NON, JE N'OBTIENDRAI QU'IL SE RÉTRACTE.

M^{lle} Denise oubliait presque sa propre douleur.

—Aussi n'est-ce pas à vous à faire la démarche, madame, dit-elle doucement.

—À qui donc?

—AU CURÉ DE BRÉCHY... IL SAURA TROUVER, LUI, DES PAROLES QUI ÉBRANLENT LES RÉOLUTIONS LES PLUS FERME. IL PARLERA AU NOM DE CE DIEU QUI, MOURANT SUR LA CROIX, PARDONNAIT À SES BOURREAUX.

Un instant encore la comtesse hésita, et triomphant enfin des dernières révoltes de son orgueil:

—Soit! fit-elle, je vais appeler le prêtre.

—Et moi, madame, je vous jure que je tiendrai ma promesse.

Mais la comtesse l'arrêta, et avec un effort extraordinaire:

—NON, PRONÇA-T-ELLE, C'EST SANS CONDITIONS QUE JE VAIS ESSAYER DE SAUVER JACQUES. QU'IL SOIT À MOI, À AIMÉE, VOUS VOULIEZ LUI SACRIFIER VOTRE VIE. DÉLAISSÉE, JE LUI SACRIFIE MON HONNEUR. ADIEU!

Et, courant à la porte pendant que M^{lle} Denise rejoignait ses amis, elle appela le curé de Bréchy.

C'EST PAR SON SUBSTITUT QUE LE LENDEMAIN MATIN, SUR LES NEUF HEURES, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DAUBIGEON, APPRIT CE QUI SE PASSAIT, ET COMMENT DES VICES DE FORME IRRÉMÉDIABLES FRAPPAIENT DE NUUJUGEMENT qui condamnait Jacques de Boiscoran.

Déjà les défenseurs venaient de présenter un mémoire qu'ils avaient passé la nuit à rédiger.

Le procureur de la République ne prenait pas la peine de dissimuler sa satisfaction.

—VOILÀ, S'ÉCRIT-IL, QUI VA SINGULIÈREMENT ROGNER LES AILES DE CE CHER DAVELINE! JE LUI AVAIS CÉPENAVEC Horace, l'exemple de Phaéton:

Terret ambustus Phaeton avaras,
Spes...,

il n'a pas voulu m'écouter, oubliant que, sans la prudence, la force est un danger:

Vis consilii expers mote nuit suâ...,

et le voilà certainement dans un cruel embarras...

ET TOUT DE SUITE, IL SE HÂTA DE S'HABILLER ET DE COURIR CHEZ M. DAVELINE, POUR AVOIR DES DÉTAILS PRÉCIS SON SUBSTITUT, MAIS EN RÉALITÉ POUR SE DONNER LE SAVOREUX SPECTACLE DE LA DÉCONVENUE DE L'AMBITID'INSTRUCTION.

Il le trouva blême de colère et s'arrachant les cheveux.

—JE SUIS UN HOMME DÉSHONORÉ, RÉPÉTAIT-IL, PERDU, RUINÉ; C'EN EST FAIT DE MON AVENIR!... JAMAIS ON I PARDONNERA cette école^[6].

À voir M. Daubigeon, on l'eût cru désolé.

—ALORS, REPRIT-IL D'UN TON D'HYPOCRITE COMMISÉRATION, CE QU'ON M'A DIT EST EXACT: C'EST BIEN DE V PROVIENNENT ces malheureux vices de forme.

—DE MOI SEUL!... J'AI OUBLIÉ DE CES FORMALITÉS QU'UN ÉTUDIANT DE PREMIÈRE ANNÉE NE NÉGLIGER COMPRENEZ-VOUS CELA! ET DIRE QUE PERSONNE NE S'EST APERÇU DE MON INCONCEVABLE ÉTOURDERIE! NI LA CH DES MISES EN ACCUSATION, NI LE MINISTÈRE PUBLIC, NI LE PRÉSIDENT DES ASSISES N'ONT RIEN VU! C'EST UNE FATALIT LE FRUIT DE MA RÉPUTATION. CHACUN S'EST DIT: C'EST DAVELINE QUI A CONDUIT LA PROCÉDURE, INUTILE DE LA une des herbes de la Saint-Jean^[7] n'y manque... Et pas du tout!... C'est à se briser la tête contre les murs...

—D'autant mieux, observa M. Daubigeon, qu'hier, l'acquiescement de Jacques n'a tenu qu'à un fil.

L'autre, de rage, grinçait des dents.

—OUI, À UN FIL, RÉPONDIT-IL, ET CELA PAR LA FAUTE DE MONSIEUR DOMINI, DONT LA FAIBLESSE NE SE COMPRE QUI N'A PAS SU, QUI N'A PAS VOULU TIRER PARTI DES ÉLÉMENTS DE L'AFFAIRE. PAR LA FAUTE DU DU LOPT DE LA AUSSI, QUI S'EN VA MÊLER LA POLITIQUE À SON RÉQUISITOIRE. ET QUI VISE-T-IL, S'IL VOUS PLAÎT? MAGLOIRE, L'HOM ESTIMÉ DE L'ARRONDISSEMENT, ET L'AMI PERSONNEL DE TROIS DE NOS JURÉS. JE L'AVAIS PRÉVENU, JE LUI AVAIS L'ÉCUEIL... MAIS IL Y A DES GENS QUI NE VEULENT RIEN ENTENDRE! MONSIEUR DE LA GRANSIÈRE VEUT ÊTRE DÉPUT

c'est une fureur, une monomanie, tout le monde veut être député. Que le ciel comble les ambitieux!

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SA VIE, ET LA DERNIÈRE SANS DOUTE, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE SE RÉJOINT DU MALHEUR D'AUTRUI.

Et prenant plaisir à retourner le poignard dans la blessure du pauvre juge:

—Le plaidoyer de maître Folgat, dit-il, y est bien pour quelque chose.

—Pour rien!

—Il a eu un grand succès...

—Succès de surprise, comme en obtiendront toujours en France les périodes sonores et les mots à effet.

—Cependant...

—QU'A-T-IL DIT, EN SOMME? QUE L'ACCUSATION IGNORE LE PREMIER MOT DE L'AFFAIRE DE MONSIEUR DE BOISCORAN. C'est absurde...

—Tel peut n'être pas l'avis des nouveaux juges.

—Nous verrons bien...

—MONSIEUR DE BOISCORAN SE DÉFENDRA TERRIBLEMENT, CETTE FOIS. IL NE MÉNAGERA RIEN. IL EST À TERRE, DE CHUTE À REDOUTER.

Qui jacet in terrà non habet undè cadat...

—Soit. Mais il risque aussi de trouver des jurés moins indulgents et de n'en pas être quitte pour vingt ans.

—Que disent les défenseurs?

—Je l'ignore. Mais je viens d'envoyer mon greffier aux renseignements, et si vous voulez l'attendre...

M. DAUBIGEON ATTENDIT, ET IL FIT BIEN, CAR MÉCHINET NE TARDA PAS À PARAÎTRE, LA FIGURE LONGUE D'UN HOMME ravi intérieurement.

—Eh bien? demanda vivement Daveline.

Il secoua la tête, et d'un accent mélancolique:

—C'EST INOÛI, RÉPONDIT-IL, COMBIEN L'OPINION EST INCONSTANTE. AVANT-HIER, MONSIEUR DE BOISCORAN NE TRAVERSÉ SAUVETERRE SANS ÊTRE ÉCHARPÉ. AUJOURD'HUI, S'IL SE PRÉSENTAIT, ON LE PORTERAIT EN TRIOMPHES. CONDAMNÉ, LE VOILÀ PASSÉ MARTYR. ON SAIT QUE LE JUGEMENT SERA RÉFORMÉ, ET ON SE FROTTE LES MAINS. JE SUIS SÛR, QUE LES DAMES DE LA SOCIÉTÉ VEULENT S'ENTENDRE POUR DONNER À LA MARQUISE DE BOISCORAN MADemoiselle DE CHANDORÉ UN TÉMOIGNAGE PUBLIC DE LEUR SYMPATHIE. LA CHAMBRE DES AVOCATS VA OFFRIR UN BANQUET À MAÎTRE FOLGAT.

—C'est monstrueux! s'écria le juge d'instruction.

—Bast! fit M. Daubigeon, plus incertains et changeants sont les avis des hommes que les flots de la mer...

Mais coupant court à la citation:

—Après? fit M. Daveline à son greffier.

—ENSUITE, CONTINUA MÉCHINET, JE SUIS ALLÉ REMETTRE À MONSIEUR DU LOPT DE LA GRANSIÈRE LA LETTRE m'aviez chargé.

—Qu'a-t-il répondu?

—JE L'AI TROUVÉ EN GRANDE CONFÉRENCE AVEC MONSIEUR LE PRÉSIDENT DOMINI. IL A PRIS LA LETTRE, L'A LUE D'ŒIL ET M'A DIT D'UN TON À VOUS DONNER FROID DANS LE DOS: «IL SUFFIT!» À PARLER NET, MALGRÉ SA MINIFROQUE calme, il m'a paru furibond.

Le juge eut un geste d'absolu découragement.

—Il me brisera, gémit-il. Ces hommes qui ont dans les veines non du sang mais du fiel sont implacables.

—Vous chantiez ses louanges, avant-hier...

—Avant-hier, je ne lui avais pas été l'occasion d'une mésaventure ridicule.

Déjà Méchinnet poursuivait:

—EN QUITTANT MONSIEUR DU LOPT DE LA GRANSIÈRE, JE ME SUIS TRANSPORTÉ AU PALAIS DE JUSTICE, OÙ J'AI APPRIS UNE GROSSE NOUVELLE QUI MET LA VILLE EN ÉMOI: monsieur le comte de Claudieuse est mort.

M. Daveline et M. Daubigeon eurent une exclamation pareille.

—Ah! mon Dieu! Est-ce bien sûr?

—C'EST CE MATIN, À SIX HEURES MOINS DEUX OU TROIS MINUTES, QU'IL A RENDU LE DERNIER SOUPIR. J'AI VU SON CORPS DANS LE CABINET DE MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, VEILLÉ PAR MONSIEUR LE CURÉ DE BRÉCHY, UN DES CURÉS DE LA PAROISSE. ON ATTENDAIT UN BRANCARD DE L'HÔPITAL POUR LE REPORTER CHEZ LUI.

—Malheureux homme! murmura M. Daubigeon.

—MAIS J'AI APPRIS BIEN D'AUTRES CHOSES, CONTINUA MÉCHINET, PAR LE GARDIEN DE NUIT DU TRIBUNAL. HIER, À L'ISSUE DE L'AUDIENCE, APPRENANT QUE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE ÉTAIT À TOUTE EXTRÉMITÉ, MONSIEUR LE CURÉ DE BRÉCHY S'EST PRÉSENTÉ POUR LUI ADMINISTRER LES DERNIERS SECOURS DE LA RELIGION. LA COMTESSE A REFUSÉ DE LUI PÉNÉTRER PRÈS DE SON MARI. LE GARDIEN N'EN REVENAIT PAS QUAND, TOUT À COUP, MADemoiselle de Chantilly est allé envoyé demander de sa part à madame de Claudieuse un moment d'entretien.

—Est-ce possible!

—C'EST SÛR. ELLES SONT RESTÉES ENSEMBLE UN BON QUART D'HEURE. QUE SE SONT-ELLES DIT? LE GARDIEN M'AVEAIT DIT QU'IL EN AVAIT D'ENVIE D'ÉCOUTER, MAIS QU'IL N'A PU LE FAIRE, PARCE QUE LE CURÉ DE BRÉCHY S'ÉTAIT OBSTINÉ À RESTER EN DEHORS DE LA SALLE DES PAS PERDUS. QUAND ELLES SE SONT SÉPARÉES, ELLES AVAIENT L'AIR AFFREUSEMENT TROUBLÉ. AUSSTÔT APRÈS, MONSIEUR DE CLAUDIEUSE A FAIT ENTRER LE PRÊTRE, QUI EST RESTÉ PRÈS DU COMTE JUSQU'AU DERNIER MOMENT...

M. DAUBIGEON ET M. DAVELINE N'ÉTAIENT PAS REVENUS DE LA STUPEUR OÙ LES PLONGEAIT CE RÉCIT, LORSQU'UN JOURNALIER se présenta timidement à la porte.

—Entrez! cria Méchinnet.

La porte s'ouvrit, et le brigadier de gendarmerie parut.

—JE VIENS DE CHEZ MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, DIT-IL, ET C'EST LA BONNE QUI M'A DIT OÙ
trouverais ici. Nous venons d'arrêter Cheminot...

—Ce détenu qui s'était évadé...

—JUSTE. NOUS VOULIONS LE CONDUIRE À LA PRISON, MAIS IL NOUS A DÉCLARÉ QU'IL AVAIT DES RÉVÉLATIONS À
importantes et très pressées, relativement au condamné Boiscoran.

—Cheminot!

—Alors nous l'avons mené au tribunal, et je viens savoir...

—Courez lui dire que je vais l'entendre! s'écria M. Daubigeon. Courez, je vous suis!

MODÈLE ACHÉVÉ DE L'OBÉISSANCE PASSIVE, LE BRIGADIER N'AVAIT PAS ATTENDU LA FIN DE LA PHRASE POUR
l'escalier.

—JE VOUS QUITTE, DAVELINE, REPRIT M. DAUBIGEON, EN PROIE À LA PLUS EXTRÊME AGITATION. VOUS AVEZ EN
fait savoir ce que cela signifie...

Mais le juge d'instruction n'était guère moins bouleversé.

—Vous me permettez bien de vous accompagner, dit-il.

C'était son droit.

—Soit, répondit le procureur de la République, mais dépêchez-vous...

LA RECOMMANDATION ÉTAIT INUTILE. DÉJÀ M. GALPIN-DAVELINE AVAIT CHAUSSÉ SES BOTTINES; IL ENDOSSA UN
par-dessus ses vêtements de chambre: il était prêt.

SUIVIS DE MÉCHINET, LES DEUX MAGISTRATS SE HÂTÈRENT DE SORTIR, ET CE FUT POUR LES BOURGEOIS DE SAUV
ÉBAHISSEMENT NOUVEAU QUE DE VOIR EN CE NÉGLIGÉ LE JUGE D'INSTRUCTION, DONT LA MISE, D'ORDINAIRE,
sévèrement correcte.

DEBOUT SUR LE PAS DE LEUR PORTE: IL FAUT, SE DISAIENT LES BOUTIQUIERS, QU'IL SOIT ARRIVÉ QUELQUE CHO
extraordinaire; regarde un peu ces messieurs...

ET DE FAIT, ILS MARCHAIENT D'UN PAS À JUSTIFIER TOUTES LES CONJECTURES, ET SANS ÉCHANGER UNE PAROLE. P
ARRIVANT AU PALAIS DE JUSTICE, ILS FURENT CONTRAINTS DE S'ARRÊTER. QUATRE OU CINQ CENTS CURIEUX EMPLISSA
se pressaient sur les marches du perron et obstruaient les portes.

PRESQUE AUSSITÔT UN GRAND SILENCE SE FIT, TOUTES LES TÊTES SE DÉCOUVRIRENT, ET LA FOULE S'ÉCARTA
PASSAGE. SUR LE HAUT DU PERRON, LE CURÉ DE BRÉCHY ET DEUX AUTRES PRÊTRES VENAIENT DE PARAÎTRE... DE
LES EMPLOYÉS DE L'HÔPITAL S'AVANÇAIENT, PORTANT UN BRANCARD RECOUVERT D'UN DRAP NOIR, ET SOUS CE
DESSINAIENT LES FORMES RIGIDES D'UN CADAVRE. LES FEMMES SE SIGNAIENT, ET CELLES QUI AVAIENT ASSEZ D'E
s'agenouillaient.

—PAUVRE MADAME DE CLAUDIEUSE, MURMURAIT L'UNE D'ELLES, VOILÀ QU'ON LUI RAPPORTE LE CORPS DE SON
l'on dit que la plus jeune de ses filles vient de mourir...

MAIS M. DAUBIGEON, LE JUGE ET MÉCHINET ÉTAIENT TROP FORTEMENT PRÉOCCUPÉS POUR SONGER À VÉRIF

DERNIÈRE NOUVELLE. LE PASSAGE ÉTAIT LIBRE, ILS ENTRÈRENT ET S'EMPRESSÈRENT DE GAGNER LA SALLE DU CRIMINEL. LES GENDARMES AVAIENT CONDUIT ET GARDAIENT LEUR PRISONNIER.

Il se leva dès qu'il reconnut les magistrats, retirant respectueusement sa casquette.

C'ÉTAIT BIEN CHEMINOT, SEULEMENT L'INSOUÇIEUX VAGABOND N'AVAIT PLUS SA PHYSIONOMIE SOURIANTE. IL ÉTAIT PÂLE ET VISIBLEMENT ÉMU.

—Eh bien, lui dit M. Daubigeon, vous vous êtes donc laissé reprendre?

—FAITES EXCUSE, MON JUGE, RÉPONDIT LE PAUVRE DIABLE, ON NE PAS repris. C'est moi qui me suis livré.

—Involontairement...

—OH! BIEN DE MON GRÉ, AU CONTRAIRE! DEMANDEZ PLUTÔT brigadier.

Le brigadier fit un pas en avant, et s'inclinant:

—C'EST LA PURE VÉRITÉ, DÉCLARA-T-IL. C'EST CHEMINOT LUI-MÊME EST VENU ME TROUVER À LA CASERNE, EN ME DISANT: «JE ME RECONSTRUIS PRISONNIER, JE VEUX PARLER AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE POUR des révélations...»

Le vagabond se redressa fièrement.

—MONSIEUR LE JUGE VOIT QUE JE NE MENS PAS, REPRIT-IL. PENDANT CES MESSIEURS GALOPIAIENT APRÈS MOI, SUR TOUTES LES GRANDES ROUTES J'ÉTAIS BIEN TRANQUILLEMENT INSTALLÉ DANS UNE DES MANSARDES DE *Mouton-Rouge*, ET JE COMPTAIS BIEN N'EN SORTIR QUE QUAND ON M'aurait oublié...

—OUI, MAIS POUR LOGER A *Mouton-Rouge*, IL FAUT DE L'ARGENT, vous n'en aviez pas...

TRANQUILLEMENT CHEMINOT TIRA DE SA POCHE ET MONTRA UNE POCHETTE de pièces d'or et de billets de cinq et de vingt francs.

—CES MESSIEURS VOIENT QUE J'AVAIS DE QUOI PAYER MA CHAMBRE, DIT-IL. SI JE ME SUIS LIVRÉ, C'EST QUE JE SUIS HONNÊTE, MALGRÉ TOUS

QUE J'AIME MIEUX QU'IL M'ARRIVE UN PEU DE PEINE QUE DE VOIR ALLER
galères un malheureux qui n'est pas coupable.

—Monsieur de Boiscoran...

—OUI! IL EST INNOCENT. JE LE SAIS, J'EN SUIS SÛR, J'EN AI DES PREUVES.
Et s'il a refusé de parler, je dirai tout, moi!

M. Daubigeon et M. Galpin-Daveline étaient abasourdis.

—EXPLIQUEZ-VOUS, DIRENT-ILS EN MÊME TEMPS. MAIS LE VAGABOND
CLIGNAIT LA TÊTE ET MONTRAIT LES GENDARMES, ET EN HOMME TRÈS
des formes de la justice:

—C'EST QUE C'EST UN GRAND SECRET, RÉPONDIT-IL, ET QUAND ON EN
CONFESSE, ON N'AIME PAS À ÊTRE ENTENDU D'UN AUTRE QUE DE SON CURÉ.
Ensuite je voudrais que ma déposition fût couchée par écrit...

SUR UN SIGNE DE M. DAVELINE, LES GENDARMES SE RETIRÈRENT PEN-
que Méchinot s'asseyait à sa table devant un cahier de papier blanc.

—MAINTENANT QU'ON PEUT CAUSER, REPRIT CHEMINOT, VOILÀ LA
CE N'EST PAS À MOI QU'EST VENUE L'IDÉE DE M'EN SAUVER. JE N'ÉTAIS PAS
MAL, DANS LA PRISON: VOILÀ L'HIVER QUI VIENT, JE N'AVAIS PAS LE SOU,
SAVAIS QUE SI J'ÉTAIS REPRIS, MA POSITION SERAIT TRÈS MAUVAISE. MA
MONSIEUR JACQUES DE BOISCORAN AVAIT ENVIE DE PASSER UNE SOIRÉE
dehors...

—PRENEZ GARDE À CE QUE VOUS ALLEZ DIRE, INTERROMPIT SÉVÈRE
M. GALPIN-DAVELINE, CE N'EST PAS IMPUNÉMENT QU'ON SE JOUE DE
justice.

—QUE JE MEURE SI JE NE DIS PAS LA VÉRITÉ! S'ÉCRIA LE VAGABOND.
Monsieur Jacques a passé toute une soirée dehors.

Le juge d'instruction tressauta.

—Quel conte nous faites-vous là? dit-il.

—J'AI DES PREUVES, RÉPONDIT FROIDEMENT CHEMINOT, ET JE DONNERAI... DONC, VOULANT SORTIR, C'EST À MOI QUE MONSIEUR JACQUES S'ADRESSA, ET IL FUT CONVENU QUE, MOYENNANT UNE CERTAINE SOMME M'A DONNÉE, ET DONT JE VIENS DE VOUS MONTRER LE RESTE, JE PERÇAI UN TROU DANS LE MUR ET QUE JE M'ÉVADERAIS POUR TOUT DE BON, TANT QUE LUI RENTRERAIT APRÈS AVOIR TERMINÉ SES AFFAIRES.

—Et le geôlier? demanda M. Daubigeon.

VRAI PAYSAN SAINTONGEOIS, CHEMINOT ÉTAIT BIEN TROP RETORS POUR COMPROMETTRE INUTILEMENT BLANGIN. ASSUMANT TOUTE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉVASION:

—LE GEÔLIER, DÉCLARA-T-IL, N'Y A VU QUE DU FEU. NOUS N'AVONS BESOIN DE LUI. N'ÉTAIS-JE PAS QUASIMENT SOUS-GEÔLIER? N'AVAIS-JE PAS ÉTÉ CHARGÉ PAR MONSIEUR LE JUGE D'INSTRUCTION LUI-MÊME DE LA SURVEILLANCE PARTICULIÈRE DE MONSIEUR JACQUES? N'ÉTAIT-CE PAS À MOI, QUI OUVRAIS ET FERMAIS SA PORTE, QUI LE CONDUISAIS AU PARLOIR ET QUI L'EN RAMENAIS?

C'était rigoureusement exact.

—Passez! fit M. Daveline d'un ton dur.

—Pour lors, continua Cheminot, ce qui fut dit fut fait... Un soir, sur

LES NEUF HEURES, JE PERCE LE MUR, ET NOUS VOILÀ, MONSIEUR JACQUES ET MOI, SUR LES ANCIENS REMPARTS. LÀ, IL ME MET DANS LA MAIN UN PAQUET DE BILLETS ET ME COMMANDE DE FILER PENDANT QU'IL VA SE RENDRE À SES AFFAIRES. DÉJÀ, À CE MOMENT, JE LE CROYAIS INNOCENT, MAIS DAME! VOUS COMPRENEZ, JE N'EN AURAIS PAS MIS LA MAIN AU FEU... ET EN MOI-MÊME JE ME DISAIS QUE PEUT-ÊTRE IL SE MOQUAIT DE MOI, ET QU'AYANT PRÉVOUÉ VOLÉE IL NE SERAIT PAS SI BÊTE QUE DE RENTRER À LA CAGE... POURQUOI, LE VOYANT S'ÉLOIGNER, LA CURIOSITÉ ME PREND, ET MA FOI EN DIEU! JE ME METS À LE SUIVRE...

SI ACCOUTUMÉS QU'ILS FUSSENT PAR LEUR PROFESSION MÊME À GARDER LE SECRET DE LEURS IMPRESSIONS, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET LE DIRECTEUR D'INSTRUCTION DISSIMULAIENT MAL, L'UN LES ESPÉRANCES QUI TRESSAILLAIENT EN LUI, L'AUTRE LE VAGUE EFFROI DONT IL SE SENTAIT SAISI. MÉCHAMMENT, IL SAVAIT, LUI, CE QU'ILS ALLAIENT APPRENDRE, RIAIT DANS SA BARBE TOUT EN FAISANT VOLER SA PLUME SUR LE PAPIER.

—CRAIGNANT D'ÊTRE RECONNU, POURSUIVAIT LE VAGABOND, MONSIEUR JACQUES ÉTAIT ALLÉ UN TRAIN DU DIABLE, EN RASANT LES MURS ET LES TOITS PAR LES RUELLES. HEUREUSEMENT, J'AI DE BONNES JAMBES... IL TRAVAILLE SAUVETERRE TOUT D'UNE COURSE ET, ARRIVÉ RUE MAUTREC, À UN MOMENT QU'IL N'EN FINIT PAS, IL SE MET À SONNER À UNE GRANDE PORTE...

—Chez monsieur de Claudieuse...

—JE LE SAIS MAINTENANT, MAIS ALORS JE NE LE SAVAIS PAS.. DONC IL SONNE. UNE BONNE VIENT LUI OUVRIR. IL LUI PARLE, ET TOUT DE SUITE ELLE FAIT ENTRER, ET AVEC TANT D'EMPRESSEMENT QU'ELLE OUBLIE DE REFERMER LA PORTE...

D'un geste, M. Daubigeon l'arrêta.

—Attendez! fit-il.

ET, PRENANT UN IMPRIMÉ DANS UN CARTON, IL EN REMPLIT LES M
après quoi, sonnait un huissier qui accourut:

—QUE CECI, DIT-IL EN LUI REMETTANT L'IMPRIMÉ, SOIT
immédiatement. Hâtez-vous... et pas un mot.

Invité à poursuivre, dès que l'huissier fut sorti:

—ME VOILÀ DONC TOUT PENAUD AU MILIEU DE LA RUE MAUTREC,
CHEMINOT. JE N'AVAIS PLUS RIEN À FAIRE QU'À M'EN ALLER ET À JOUE
JAMBES; C'ÉTAIT LE PLUS SÛR... MAIS CETTE COQUINE DE PORTE ENTREE
M'ATTIRAIT. JE ME DISAIS BIEN: SI TU ENTRES ET QU'ON TE SURPRENN
CROIRA QUE TU ES VENU POUR VOLER, ET IL T'EN CUIRA! C'ÉTAIT PLUS
MOI, J'EN AVAIS COMME MAL AU CŒUR DE CURIOSITÉ... ARRIVE QUI PLAN
JE ME RISQUE. JE POUSSE LA PORTE, JUSTE POUR PASSER, ET ME VOILÀ DA
UN GRAND JARDIN. IL FAISAIT NOIR COMME DANS UN FOUR, MAIS TO
FOND, AU REZ-DE-CHAUSSÉE, TROIS FENÊTRES ÉTAIENT ÉCLAIRÉES. J
TROP OSÉ POUR RECULER... J'AVANCE DONC, À PAS DE LOUP, ET J'ARI
JUSQU'À UN ARBRE CONTRE LEQUEL JE ME COLLE, À UNE LONGUEUR DE
DE CES FENÊTRES QUI ÉTAIENT CELLES D'UN BEAU SALON. JE REGARDE,
RECONNAIS QUI? MONSIEUR DE BOISCORAN. LES FENÊTRES N'AYANT PAS
RIDEAUX, JE LE VOYAIS COMME JE VOUS VOIS. IL AVAIT UN VISAGE TERRI
JE ME DEMANDAIS QUI IL POUVAIT BIEN ATTENDRE LÀ, QUAND JE L'APE
QUI SE CACHE DERRIÈRE LE BATTANT OUVERT DE LA PORTE DU SALON, C
UN HOMME QUI EN GUETTE UN AUTRE AVEC DE MÉCHANTES INTENTION
COMMENÇAIS À ÊTRE INQUIET, QUAND L'INSTANT D'APRÈS ENTRE UNE FI

Le greffier n'avait garde d'y manquer.

—CE QUI M'ÉTONNAIT PLUS QUE TOUT, POURSUIVAIT CHEMINOT, C'EST MADAME DE CLAUDIEUSE SEMBLAIT CROIRE MONSIEUR JACQUES COUPAERT ET RÉCIPROQUEMENT. CHACUN ACCUSAIT L'AUTRE DU CRIME. ELLE «C'EST TOI QUI AS ESSAYÉ D'ASSASSINER MON MARI, PARCE QU'IL TE FAIT PEUR». ET LUI: «C'EST TOI QUI AS VOULU LE TUER POUR ÊTRE EN EMPÊCHER mon mariage!...»

M. Galpin-Daveline s'était laissé tomber sur une chaise.

—C'est inouï! balbutia-t-il, inouï...

—CEPENDANT ILS S'EXPLIQUENT, ET BIENTÔT ILS ARRIVAIENT À RECONNAÎTRE QU'ILS ÉTAIENT ÉGALEMENT INNOCENTS.. ALORS MONSIEUR JACQUES COUPAERT SUPPLIAIT MADAME DE CLAUDIEUSE DE LE SAUVER, ET ELLE RÉPONDIT QU'ELLE NE LE SAUVERAIT CERTAINEMENT PAS AU PRIX DE SA RÉPUTATION pour qu'une fois sauvé il épousât mademoiselle de Chandoré. Alors, IL LUI DISAIT: «EH BIEN, JE RÉVÉLERAI TOUT.» ET ELLE: «ON NE TE CRÈVE JE NIERAI, TU N'AS PAS DE PREUVES!...» DÉSESPÉRÉ, IL LUI REPROCHAIT DE NE L'AVOIR JAMAIS AIMÉ. ELLE LUI JURAIT QU'ELLE L'ADORAIT PLUS QU'ELLE L'AVAIT JAMAIS AIMÉ AU CONTRAIRE, ET QUE, PUISQU'IL AVAIT RÉUSSI À S'ÉVADER, ELLE ÉTAIT PRÊTE À TOUT QUITTER POUR PASSER AVEC LUI À L'ÉTRANGER. ET ELLE LE COMPTAIT SUR SA FUIR, D'UNE VOIX QUI ME TROUBLAIT JUSQUE DANS L'ÂME, AVEC DES PARLES D'AMOUR COMME JE N'EN AI JAMAIS ENTENDU, AVEC DES REGARDS QUI ME VOUS BRÛLAIENT. Quelle femme!... Je ne croyais pas qu'il pût résister... IL RÉSISTAIT CEPENDANT ET, TOUT ENFLAMMÉ DE COLÈRE, IL S'ÉCRIAIT QU'IL PRÉFÉRAIT LE BAGNE... ELLE RICANAIT ET DISAIT: «EH BIEN, SOIT! TU M'AS LE BAGNE...»

QUOIQ'IL ENTRÂT DANS BIEN DES DÉTAILS, ENCORE IL ÉTAIT ÉVIDENT
Cheminot ne disait pas tout.

POURTANT, M. DAUBIGEON N'OSAIT PAS LE QUESTIONNER, CRAIGNANT DE
rompre le fil de son récit.

—MAIS TOUT CELA N'EST RIEN, CONTINUAIT LE VAGABOND. PENDANT
MONSIEUR JACQUES ET MADAME DE CLAUDIEUSE SE DISPUTAIENT AINSI
VENAIS DE VOIR LA PORTE DU SALON S'OUVRIRE TOUT DOUCEMENT
APPARAÎTRE COMME UN FANTÔME ENVELOPPÉ DE SON LINCEUL... C'ÉTAIT
COMTE DE CLAUDIEUSE. SON VISAGE ÉTAIT EFFRAYANT, ET IL TENAIT À
UN REVOLVER. IL ÉTAIT APPUYÉ CONTRE LE CHAMBRANLE DE LA PORTE
ÉCOUTAIT, PENDANT QUE SA FEMME ET L'AUTRE PARLAIENT DE LEURS
D'AUTREFOIS. À CERTAINES PAROLES, IL LEVAIT SON ARME COMME POUR
FEU... PUIS IL BAISSAIT LE BRAS ET CONTINUAIT À ÉCOUTER. C'ÉTAIT SI
QUE JE N'AVAIS PAS UN FIL DE SEC SUR MOI ! J'AVAIS TOUTES LES PEINES DU
MONDE À ME RETENIR DE CRIER À MONSIEUR JACQUES ET À MADAME
CLAUDIEUSE: «MALHEUREUX!... VOUS NE VOYEZ DONC PAS QUE LE MARI
LÀ!...» NON, ILS NE VOYAIENT RIEN, CAR ILS ÉTAIENT COMME FOU
DÉSESPOIR ET DE RAGE, ET MÊME MONSIEUR JACQUES LEVAIT LA MAIN
MADAME DE CLAUDIEUSE: «JE VOUS DÉFENDS DE FRAPPER MA FEMME»
DIT ALORS LE COMTE. ILS SE RETOURNENT, ILS LE VOIENT ET POUSSENT
EFFRAYANT. LA COMTESSE TOMBE COMME UNE MASSE SUR UN FAUTEUIL
J'ÉTAIS COMME HÉBÉTÉ. JAMAIS JE N'AI VU UN HOMME SI BEAU QU'ÉTAIT
MONSIEUR JACQUES EN CE MOMENT... AU LIEU DE CHERCHER À
S'ÉCHAPPER, IL ÉCARTAIT SON PALETOT, ET PRÉSENTANT LA POITRINE
DISAIT-IL AU MARI, C'EST VOTRE DROIT, VENGEZ-VOUS!» MONSIEUR
CLAUDIEUSE RICANAIT: «C'EST LA JUSTICE QUI ME VENGERA.—VOUS SÇAVEZ
BIEN QUE JE SUIS INNOCENT.—RAISON DE PLUS.—ME LAISSER CONDAMNER

SERAIT ABOMINABLE.—JE FERAI MIEUX: POUR ÊTRE PLUS SÛR DE V
CONDAMNATION, JE DIRAI QUE JE VOUS AI RECONNU...» LE COMTE VO
S'AVANCER, EN DISANT CELA; MAIS IL ÉTAIT MOURANT, CET HOMME, BO
GENS!... ET IL TOMBA TOUT DE SON LONG EN AVANT... LA PEUR ALOP
prit, je me sauvai...

GRÂCE À UN PUISSANT EFFORT DE VOLONTÉ, LE PROCUREUR I
RÉPUBLIQUE MAÎTRISAIT, TANT BIEN QUE MAL, LES ÉMOTIONS C
bouleversaient. D'une voix fort altérée:

—COMMENT N'ÊTES-VOUS PAS VENU RACONTER IMMÉDIATEMENT T
cela? demanda-t-il à Cheminot.

Le vagabond secoua la tête:

—J'EN AI EU ENVIE, JE N'AI PAS OSÉ. MONSIEUR LE JUGE DOIT M
COMPRENDRE... JE CRAIGNAIS QU'ON NE ME FÎT PAYER CHER M
évasion...

—Votre silence exposait la justice à une déplorable erreur.

—Je ne pouvais croire que monsieur Jacques fût condamné. Je me
DISAIS: DES GROS COMME LUI, QUI ONT DE BONS AVOCATS, S'EN TIRE
TOUJOURS... JE NE PENSAIS PAS, D'AILLEURS, QUE LE COMTE DE CLAUDI
TÎNT SES MENACES. ÊTRE TRAHI PAR SA FEMME, C'EST DUR. MAIS ENV
un innocent aux galères...

—Vous voyez, cependant...

—AH! SI J'AVAIS PU PRÉVOIR!... MES INTENTIONS ÉTAIENT BONNES, E
JE NE SUIS PAS VENU TOUT DE SUITE DÉNONCER LA CHOSE, JE M'ÉTAI E
JURÉ QUE JE LA DÉNONCERAI S'IL ARRIVAIT MALHEUR À MONSIEUR JAC

ET LA PREUVE, C'EST QU'AU LIEU DE ME SAUVER BIEN LOIN, JE ME caché au *Mouton-Rouge*, DÉCIDÉ À Y ATTENDRE LE JUGEMENT. DÈS QU' je l'ai connu, je n'ai pas hésité, je me suis livré aux gendarmes.

Surmontant son écrasante stupeur, M. Daveline s'était dressé.

—CET HOMME EST UN IMPOSTEUR! S'ÉCRIA-T-IL. L'ARGENT QU'IL M' MONTRÉ EST LE PRIX DE SON FAUX TÉMOIGNAGE. COMMENT ADMETTRE ce récit?...

—Nous allons le vérifier, interrompit M. Daubigeon.

Il sonna, et un huissier s'étant présenté:

—Mes ordres sont-ils exécutés? demanda-t-il.

—OUI, MONSIEUR, RÉPONDIT L'HUISSIER. MONSIEUR DE BOISCORAN ET la bonne de monsieur de Claudieuse sont là...

—INTRODUISEZ LA BONNE. LORSQUE JE SONNERAI, VOUS FEREZ ENTRER monsieur de Boiscoran..

CETTE BONNE ÉTAIT UNE GROSSE SAINTONGEOISE, À LA TAILLE carrée. Elle était fort émue et avait un pouce de rouge sur les joues.

—Vous souvient-il, lui demanda M. Daubigeon, qu'un des soirs de l'autre semaine, un homme s'est présenté chez vos maîtres?

—OH! TRÈS BIEN! RÉPONDIT LA BRAVE FILLE. JE NE VOULAIS PAS recevoir; mais comme il m'a dit qu'il était envoyé par les juges, je l'ai fait entrer...

—Le reconnaîtriez-vous?

—Parfaitement.

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE TIRA SA SONNETTE, LA PORTE S'ouvrit, Jacques parut, l'étonnement peint sur le visage.

—C'est lui! s'écria la bonne.

—Pourrais-je savoir?... commença le malheureux.

—EN CE MOMENT, RIEN! RÉPONDIT M. DAUBIGEON. RETIREZ-VOUS DE MA CHAMBRE, JACQUES, AVEC UN bon espoir.

MAIS, TEL QU'UN HOMME PRIS D'ÉBLOUISSEMENT, JACQUES DEMEURA IMMOBILE, LES TALONS CLOUÉS AU SOL, PROMENANT AUTOUR DE SA CHAMBRE D'un regard hébété de stupeur.

COMMENT EÛT-IL COMPRIS? ON ÉTAIT VENU BRUSQUEMENT LE TIRER DE LA PRISON, ON L'AVAIT AMENÉ AU PALAIS DE JUSTICE, ET LÀ IL TROUVA EN PRÉSENCE FRUMENCE CHEMINOT, QU'IL CROYAIT BIEN LOIN, ET SON domestique de M. de Claudieuse.

M. GALPIN-DAVELINE PARAISSAIT CONSTERNÉ. M. DAUBIGEON, LA FEMME RADIEUSE, LUI DISAIT D'ESPÉRER. D'ESPÉRER QUOI? COMMENT? À QUOI ces propos?...

Et Méchinot qui lui faisait des signes...

Il fallut que l'huissier qui l'avait amené l'entraînât.

Et tout aussitôt:

—Maintenant, ma bonne fille, reprit le procureur de la République,

EST-CE QUE LA VISITE DE CE MONSIEUR QUE VOUS VENEZ DE RECONNAÎTRE
n'a pas été signalée par certaines circonstances particulières?

—Il y a eu entre mes maîtres et lui une scène très forte.

—Vous y avez assisté?

—Non, mais je suis sûre de ce que je dis.

—Comment cela?

—AH! VOILÀ! LORSQUE JE SUIS MONTÉE PRÉVENIR MADAME COMTESSE QU'UN MONSIEUR, QUI VENAIT DE LA PART DES JUGES, L'ATTENDAIT AU SALON, ELLE S'EST DÉPÊCHÉE DE DESCENDRE EN ME COMMANDANT DE RESTER PRÈS DE MONSIEUR LE COMTE. J'AI OBÉI, NATURELLEMENT. MADAME ÉTAIT À PEINE EN BAS QUE J'ENTENDIS UN GRAND CRI. MONSIEUR LE COMTE, TOUT ASSOUPI QU'IL SEMBLAIT ÊTRE, L'ENTENDIT AUSSI; CAR IL SE HAÛSSA SES OREILLERS EN ME DEMANDANT OÙ ÉTAIT MADAME. JE LE LUI DIS, ET IL SE RETOURNAIT POUR TÂCHER DE SE RENDORMIR, QUAND DE GRANDS BRUITS DE VOIX MONTÈRENT JUSQU'À NOUS. «C'EST BIEN EXTRAORDINAIRE! DIT-IL, MONSIEUR. JE LUI PROPOSAI D'ALLER VOIR CE QUE CE POUVAIT ÊTRE, MAIS MADAME ME DÉFENDIT RUDEMENT DE BOUGER. ET COMME LES ÉCLATS DE VOIX REDOUBLAIENT: «C'EST MOI QUI VAIS DESCENDRE, ME DIT-IL, DONNEZ-MOI MA ROBE DE CHAMBRE.» MALADE COMME IL L'ÉTAIT, EXTÉNUÉ, MOUSQUÉ, C'ÉTAIT UNE IMPRUDENCE QUI POUVAIT LUI COÛTER LA VIE. JE ME RISQUAI À LE LUI FAIRE REMARQUER; MAIS IL ME RÉPONDIT EN JURANT DE ME TAIRE ET DE FAIRE CE QU'IL M'ORDONNAIT.

»MONSIEUR LE COMTE, DIEU AIT SON ÂME, ÉTAIT UN BIEN BRAVE HOMME. C'EST CERTAIN, MAIS IL ÉTAIT TERRIBLE AUSSI, ET QUAND IL SE METTAIT EN COLÈRE ET QU'IL PARLAIT D'UNE CERTAINE FAÇON, TOUT LE MONDE T

DANS LA MAISON, MÊME MADAME... JE FIS DONC CE QU'IL VOULAIT
PAUVRE HOMME!... IL ÉTAIT SI FAIBLE QU'IL NE TENAIT PAS DEBOUT, ET
SE CRAMPONNAIT À UNE CHAISE PENDANT QUE JE L'aidaIS À PASSER SA ROBE
DE CHAMBRE. ALORS, JE LUI OFFRIS DE LE SOUTENIR POUR DESCENDRE
L'ESCALIER. MAIS, ME REGARDANT AVEC DES YEUX EFFRAYANTS: "VOUS
ME FAIRE LE PLAISIR DE RESTER ICI, ME DIT-IL, ET SI EN MON ABSENCE,
QU'IL ARRIVE, VOUS VOUS PERMETTIEZ SEULEMENT D'OUVRIR LA PORTE
NE RESTERIEZ PAS UNE HEURE À MON SERVICE." IL SORTIT LÀ-DESSUS EN
TENANT AU MUR, ET JE RESTAI SEULE DANS LA CHAMBRE, TOUTE TREMBLANTE
L'ESTOMAC SERRÉ COMME SI J'AVAIS PU DEVINER QU'IL ALLAIT ARRIVER
grand malheur...

»CEPENDANT, JE N'ENTENDAIS PLUS RIEN, ET, LES MINUTES S'ÉCOULAIENT
COMMENÇAIS À ME DIRE QUE J'ÉTAIS BIEN BÊTE DE ME FAIRE COMME CE
DES IDÉES, LORSQUE DEUX CRIS RETENTIRENT, MAIS SI AIGUS ET SI HORRIBLES
QUE J'EN EUS FROID JUSQUE DANS LES OS. N'OSANT SORTIR, J'ALLAI COUVRIR
L'OREILLE CONTRE LA PORTE, ET JE DISTINGUAI TRÈS BIEN LA VOIX DE MADAME
SE DISPUTANT AVEC UN AUTRE HOMME. IMPOSSIBLE DE SAISIR UN SEUL MOT
mais je compris bien qu'il s'agissait de choses très graves.

»TOUT À COUP, UN GRAND BRUIT SOURD, COMME CELUI DE LA CHUTE D'UN
CORPS, PUIS ENCORE UN CRI DE TERREUR... JE N'AVAIS PLUS UNE GOUTTE DE
SANG DANS LES VEINES. HEUREUSEMENT, LES AUTRES DOMESTIQUES, QUI
ÉTAIENT COUCHÉS, AVAIENT ENTENDU QUELQUE CHOSE, ILS S'ÉTAIENT LEVÉS
ON MARCHAIT DANS L'ESCALIER... À TOUTS RISQUES, JE SORS DE LA CHAMBRE
JE DESCENDS AVEC LES AUTRES ET NOUS TROUVONS DANS LE SALON MADAME
ÉVANOUIE SUR LE FAUTEUIL, ET MONSIEUR ÉTENDU TOUT À PLAT SUR LE
plancher et comme mort!

—Qu'avais-je dit! s'écria Cheminot.

MAIS LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE LUI FIT SIGNE DE SE TAIRE
s'adressant à la bonne:

—Et le visiteur? demanda-t-il.

—Parti, monsieur, envolé, disparu...

—Qu'avez-vous fait alors?

—NOUS AVONS RELEVÉ MONSIEUR LE COMTE ET NOUS L'AVONS PORTÉ
SON LIT. NOUS AVONS FAIT REVENIR MADAME, ET LE VALET DE CHAMBRE
allé chercher monsieur Seignebos, le médecin.

—QU'A DIT MADAME DE CLAUDIEUSE, LORSQU'ELLE A REÇU
connaissance?

—RIEN. MADAME ÉTAIT COMME UNE PERSONNE QUI AURAIT REÇU
coup de massue sur la tête.

—Il n'y a pas eu autre chose?

—Oh, si! monsieur.

—Quoi?

—L'AÎNÉE DE NOS DEMOISELLES, MADEMOISELLE MARTHE, A ÉTÉ P
de convulsions terribles.

—Comment cela?

—Dame! Je ne sais que ce que mademoiselle a raconté...

—Répétez-le-moi.

—AH! C'EST TRÈS SINGULIER. LORSQUE CE MONSIEUR QUE JE VIENS RECONNAÎTRE A SONNÉ À NOTRE PORTE, MADEMOISELLE MARTHE, QU'ELLE COUCHÉE, S'EST LEVÉE ET EST ALLÉE SE METTRE À LA FENÊTRE, POUR REGARDER QUI C'ÉTAIT. ELLE M'A VUE ALLER OUVRIR, UNE BOUGIE À LA MAIN, ET SUIVIE DU MONSIEUR. ELLE ALLAIT REGAGNER SON LIT QUAND IL LUI SEMBLA QUE UNE DES STATUES DU JARDIN REMUER ET SE METTRE À MARCHER. TOUT CE QU'ON A PU LUI DIRE N'A SERVI À RIEN... ELLE AFFIRME QU'ELLE NE S'ÉTAIT TROMPÉE, QU'ELLE A BIEN VU CETTE STATUE S'AVANCER DOUCEMENT LE LONG DE L'ALLÉE ET VENIR SE PLACER TOUT CONTRE L'ARBRE LE PLUS RAPPROCHÉ DU salon.

Cheminot triomphait:

—C'était moi! s'écria-t-il.

La bonne le regarda, et, sans trop de surprise:

—C'est bien possible, fit-elle.

—Qu'en savez-vous? interrogea M. Daubigeon.

—JE SAIS QUE CE DOIT ÊTRE UN HOMME QUI S'ÉTAIT INTRODUIT DANS LE JARDIN, QUI A FAIT TANT DE PEUR À MADEMOISELLE MARTHE, ET POURQUOI: MONSIEUR SEIGNEBOS, EN SE RETIRANT, A LAISSÉ TOMBER SA POCHÈSE, UNE PIÈCE DE CINQ FRANCS, QUI EST ALLÉE ROULER JUSTE AU PIED DE L'ARBRE LE PLUS PROXIME. MADEMOISELLE DIT AVOIR VU LA STATUE. LE VALET DE CHAMBRE QUI L'ACCOMPAGNAIT LE MÉDECIN L'A AIDÉ À RETROUVER SA PIÈCE ET L'ÉCLAIRANT, IL A TRÈS BIEN VU À TERRE DES EMPREINTES DE SOULIERS ferrés...

—LES EMPREINTES DE MES SOULIERS, INTERROMPIT CHEMINOT.

SASSEYANT ET LEVANT LES JAMBES.) REGARDEZ PLUTÔT MES SEMES...
monsieur le juge, disait-il, regardez si les clous y manquent...

Mais l'opinion du procureur de la République était faite.

—IL SUFFIT, DIT-IL AU VAGABOND, JE VOUS CROIS... (ET À LA FEMME
chambre:) Et vous, ma fille, savez-vous si, à la suite de ces scènes, il
n'y a pas eu d'explication entre monsieur et madame de Claudieuse?

—JE L'IGNORE. SEULEMENT MADAME ET MONSIEUR N'ÉTAIENT PLUS
tout ensemble comme avant.

ELLE NE SAVAIT RIEN DE PLUS. APRÈS LUI AVOIR FAIT SIGNER LE
VERBAL DE SON INTERROGATOIRE, M. DAUBIGEON LA CONGÉDIA. (SE
S'ADRESSANT À CHEMINOT:) ON VA VOUS CONDUIRE EN PRISON, LUI DI
MAIS VOUS ÊTES UN BRAVE GARÇON, ET VOUS POUVEZ ÊTRE SA
inquiétudes. Allez!

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET LE JUGE D'INSTRUCTION RESTÈRENT
seuls, puisqu'il est entendu que le greffier n'existe pas.

—Eh bien! commença M. Daubigeon, que dites-vous de cela?

M. Daveline était atterré.

—C'est à confondre l'esprit! murmura-t-il.

—COMMENCEZ-VOUS À CROIRE QUE MAÎTRE FOLGAT AVAIT RAISON
que l'affaire n'était pas aussi claire que vous le prétendiez!

—EH! QUI NE S'Y FÛT TROMPÉ COMME MOI! VOUS MÊME, À UN
MOMENT, N'AVEZ-VOUS PAS ÉTÉ DE MON AVIS... ET CEPENDANT,

JACQUES DE BOISCORAN ET MADAME DE CLAUDIEUSE SONT INNOCENTS, donc est coupable?...

—C'EST CE QUE NOUS SAURONS BIENTÔT, CAR JE SUIS FERMEMENT RÉ
À NE PAS GOÛTER UN INSTANT DE REPOS AVANT D'AVOIR FAIT ÉCLAI
VÉRITÉ! QUEL BONHEUR QUE DES VICES DE FORME FRAPPENT LE JUGEM
DE NULLITÉ... (IL ÉTAIT TELLEMENT ÉMU QU'IL OUBLIAIT SES I
CITATIONS. S'ADRESSANT AU GREFFIER;) MAIS IL N'Y A PAS UNE MIN
PERDRE, REPRIT-IL. PRENEZ VOS JAMBES À VOTRE COU, MON C
MÉCHINET, ET COUREZ PRIER MAÎTRE FOLGAT DE PASSER AU PARQUE
l'attends...

III

LORSQU'EN QUITTANT LA COMTESSE DE CLAUDIEUSE,^{lle} M^{ie} CHANDORÉ
rejoignit les parents et les amis de Jacques:

—MAINTENANT, OUI, LEUR DIT-ELLE, RAYONNANTE D'ESPOIR, MAI
nous l'emportons.

SON GRAND-PÈRE ET LE MARQUIS DE BOISCORAN LA PRESSAIEN
S'EXPLIQUER, ELLE REFUSA DE RIEN DIRE, ET CE N'EST QUE PLUS TARD, I
SOIRÉE, QU'ELLE AVOUA À MAÎTRE FOLGAT CE QU'ELLE AVAIT OBT
COMMENT IL ÉTAIT PLUS QUE PROBABLE QUE LE COMTE, AVANT DE MO
reviendrait sur sa déposition.

—Cela seul sauverait Jacques, déclara le jeune avocat.

MAIS CETTE ESPÉRANCE LUI ÉTAIT UN NOUVEL ENCOURAGEMENT REDOUBLER D'EFFORTS, ET, TOUT BRISÉ QU'IL FÛT DES ÉMOTIONS ET DE DE L'AUDIENCE, IL PASSA LA NUIT DANS LE CABINET DE GRAND CHANDORÉ À RÉDIGER, DE CONCERT AVEC MAÎTRE MAGLOIRE, LA REQUÊTE IL EXPOSAIT LES CAUSES DE NULLITÉ DU JUGEMENT. N'AYANT ACHÉVÉ LORSQU'IL FAISAIT DÉJÀ GRAND JOUR, IL NE VOULUT PAS SE COUCHER, ET SUR UN FAUTEUIL QU'IL S'ÉTABLIT, POUR PRENDRE QUELQUES HEURES DE IL N'Y AVAIT PAS UNE HEURE QU'IL DORMAIT LORSQU'IL FUT RÉVEILLÉ PAR ANTOINE, LEQUEL VENAIT LUI ANNONCER QU'IL Y AVAIT EN BAS UN D qui demandait instamment à lui parler.

TOUT EN SE FROTTANT LES YEUX, IL DESCENDIT ET, ARRIVÉ DANS LE C IL SE TROUVA EN FACE D'UN HOMME D'UNE CINQUANTAINE D'ANNÉES, MISE PASSABLEMENT SUSPECTE, PORTANT MOUSTACHE ET BARBICHE, ET de ce pantalon large et de cette redingote étroite qu'affectionnent les anciens militaires.

—Vous êtes maître Folgat? lui demanda cet individu.

—Oui.

—EH BIEN, MOI, JE SUIS L'AGENT QUE L'AMI GOUDAR AVAIT EXPÉDIÉ EN Angleterre...

Le jeune avocat tressauta.

—De quand, ici?

—DE CE MATIN, PAR L'EXPRESS. VINGT-QUATRE HEURES TROP TARD, SAIS, JE L'AI APPRIS PAR UN JOURNAL QUE J'AI ACHETÉ À LA GARE... MON DE BOISCORAN EST CONDAMNÉ. ET CEPENDANT, JE VOUS JURE QUE JE M

PAS PERDU UNE MINUTE ET QUE J'AI BIEN GAGNÉ LA PRIME QUI M'AVAIT promise en cas de succès...

—Vous avez donc réussi?

—NATURELLEMENT. NE VOUS DISAIS-JE PAS DANS MA LETTRE DE JE que j'étais sûr de mon fait?...

—Vous avez retrouvé Suky?

—VINGT-QUATRE HEURES APRÈS VOUS AVOIR ÉCRIT, DANS *public-house* de Bouly-Bay... Elle ne voulait pas venir, la mâtine!

—Vous l'avez amenée...

—PARBLEU! ELLE EST *Hôtel de France*, OÙ JE L'AI DÉPOSÉE AVANT de venir vous demander.

—Sait-elle quelque chose?

—Tout.

—Courez me la chercher...

DEPUIS LE TEMPS QU'IL ESPÉRAIT CE SUCCÈS, MAÎTRE FOLGAT S'ÉTAIT PRÉPARÉ À EN TIRER TOUT LE PARTI POSSIBLE. DANS UN ALBUM DE DENISE, IL AVAIT, AU MILIEU D'UNE TRENTAINE DE PHOTOGRAPHIES, LE PORTRAIT DE M^{ME} DE CLAUDIEUSE. IL ALLA CHERCHER CET ALBUM, ET VENAIT DE LE POSER SUR LA TABLE DU SALON QUAND L'AGENT REPARUT de sa capture.

SUKY AVAIT ÉTÉ FORT EXACTEMENT DÉPEINTE PAR LE GARÇON TRAITÉ

RUE DES VIGNES. C'ÉTAIT UNE GRANDE DIABLESSE D'UNE QUARANTAINE D'ANNÉES, AUX TRAITS DURS, AUX MANIÈRES HOMMASSES, HABILÉE À FAIRE CROIRE À CETTE PRÉTENTION SI COMIQUE DES ANGLAISES DES BASSES CLASSES QUI NE PEUVENT PAS SE PEUVENT DISPOSER DE QUELQUE ARGENT.

Interrogée par maître Folgat :

—JE SUIS RESTÉE QUATRE ANS RUE DES VIGNES, RÉPONDIT-ELLE EN UN FRANÇAIS TRÈS COMPRÉHENSIBLE, BIEN QU'AVEC UN DÉPLORABLE ACCENT. J'Y SÉRAIS ENCORE SANS LA GUERRE. DÈS LES PREMIERS JOURS QUE J'Y FUS PLACÉE, JE RECONNUS QUE J'ÉTAIS LA GARDIENNE D'UNE MAISON OÙ LES AMOUREUX SE DONNAIENT RENDEZ-VOUS. CELA NE ME CONVENAIT PAS TROP, PARCE QU'ON A SON AMOUR-PROPRE, N'EST-CE PAS; MAIS LA PLACE ÉTAIT BONNE, JE N'AVAIS RIEN À FAIRE; BREF, JE RESTAI. CEPENDANT LES PATRONS SE DÉFIAIENT DE MOI, JE LE VOYAIS BIEN... QUAND ILS DEVAIENT SE RENCONTRER, MONSIEUR M'ENVOYAIT EN COURSE À VERSAILLES, À SURENNE, À GERMAIN, À ORLÉANS MÊME... CELA ME BLESSAIT SI FORT QUE JE RÉUSSIS À DÉCOUVRIR CE QU'ON ME CACHAIT... JE N'Y EUS PAS BEAUCOUP DE PEINE, ET DÈS LA SEMAINE SUIVANTE JE SAVAIS QUE MONSIEUR N'AVAIT PAS S'APPELAIT PAS PLUS SIR BURNETT QUE MOI, ET QUE C'ÉTAIT LÀ UN NICKELIER EN GUERRE QU'IL AVAIT EMPRUNTÉ À UN DE SES AMIS.

—Comment vous y êtes-vous prise?

—OH! BIEN SIMPLEMENT. UN JOUR QUE MONSIEUR S'EN ALLAIT À PIERRE-LE-GRAND, JE LE SUIVIS ET JE LE VIS ENTRER DANS UN HÔTEL DE LA RUE DE L'UNIVERSITÉ, FACE, DES DOMESTIQUES CAUSAIENT SUR UNE PORTE; JE LEUR DEMANDAI QUI ÉTAIT CE MONSIEUR, ET ILS ME RÉPONDIRENT QUE C'ÉTAIT LE FILS DU MARQUIS de Boiscoran.

—VOILÀ POUR VOTRE PATRON. MAIS LA VISITEUSE... SUKY W
souriait.

—POUR LA DAME, RÉPONDIT-ELLE, JE FIS EXACTEMENT LA MÊME CH
IL ME FALLUT DU TEMPS, PAR EXEMPLE, ET DE LA PATIENCE, PARCE Q
PRENAIT DES PRÉCAUTIONS INCROYABLES, ET J'AI PERDU PLUS D'UN A
MIDI À LA GUETTER. MAIS PLUS ELLE SE CACHAIT, PLUS J'AVAIS ENV
SAVOIR, COMME DE JUSTE... ENFIN, UN SOIR QU'ELLE QUITTA LA MAISO
VOITURE, JE PRIS UN FIACRE, MOI AUSSI, ET JE LA SUIVIS.. C'EST RUE
FERME-DES-MATHURINS QU'ELLE SE FIT CONDUIRE. LE LENDEMAIN, JE
AUX INFORMATIONS CHEZ LES CONCIERGES, SOUS PRÉTEXTE DE DEMAN
UNE PLACE, ET J'APPRIIS QUE CETTE DAME ÉTAIT MARIÉE EN PROV
QU'ELLE VENAIT TOUS LES ANS PASSER UN MOIS CHEZ SES PARENTS, ET QU
s'appelait la comtesse de Claudieuse...

ET JACQUES QUI PRÉTENDAIT, QUI SOUTENAIT QUE SUKY NE DEVAIT
ne pouvait rien savoir!

—Mais l'avez-vous vue, cette dame? interrogea maître Folgat.

—Comme je vous vois.

—La reconnaîtriez-vous?

—Entre mille.

—Et si l'on vous montrait son portrait?

—Je ne m'y tromperais pas. Maître Folgat lui tendit l'album.

—Eh bien! cherchez, dit-il. Ce fut l'affaire d'une minute.

—LA VOILÀ! S'ÉCRIA SUKY EN METTANT LE DOIGT SUR LA PHOTOGRAPHIE
M^{me} de Claudieuse.

Il n'y avait plus à douter.

—SEULEMENT, REPRIT LE JEUNE AVOCAT, IL FAUDRAIT, MISS SUKY, REVENIR
devant la justice tout ce que vous venez de dire.

—Je le répéterai volontiers, puisque c'est la vérité.

—CELA ÉTANT, ON VA VOUS CHERCHER UN LOGEMENT, ET VOUS Y RESTEZ
À NOTRE DISPOSITION. SOYEZ SANS CRAINTE, VOUS NE MANQUEREZ DE
et l'on vous payera des gages comme si vous étiez en place.

MAÎTRE FOLGAT N'EUT PAS LE TEMPS D'EN DIRE D'AVANTAGE, LE DOCTEUR
Seignebos entra comme un coup de vent, en criant à pleine voix:

—Victoire! cette fois. Victoire complète!

MAIS IL NE POUVAIT PARLER DEVANT SUKY WOOD ET L'AGENT. LE
congéda sans plus de façon, et dès qu'ils furent dehors:

—JE SORS DE L'HÔPITAL, DIT-IL À MAÎTRE FOLGAT. J'AI VU GOUDAR
réussi, il a fait parler Cocoleu...

—Qu'a-t-il dit?

—CE QUE JE SAVAIS BIEN QU'IL DIRAIT, SI L'ON PARVENAIT À LUI DÉLIVRER
LANGUE... MAIS VOUS L'ENTENDREZ, CAR IL NE SUFFIT PAS QUE COC
AVOUE TOUT À GOUDAR, IL FAUT QU'IL SE TROUVE LÀ DES TÉMOINS
recueillir les aveux de ce misérable...

—Devant des témoins, il ne parlera pas...

—IL NE LES VERRA PAS, ILS RESTERONT CACHÉS, L'ENDROIT admirablement disposé pour une surprise.

—Et si, une fois les témoins cachés, Cocoleu s'obstine à se taire?

—POINT. GOUDAR A TROUVÉ LE SECRET DE LE FAIRE JASER QUAND I
AH! C'EST UN HABILE MÂTIN, ET QUI SAIT SON MÉTIER... AVEZ-
confiance en lui?

—Oh! complètement.

—EH BIEN, IL RÉPOND DU SUCCÈS. VENEZ AUJOURD'HUI MÊME, M'A-T
DIT, ENTRE UNE HEURE ET DEUX, AVEC MAÎTRE FOLGAT, LE PROCUREUR
République et monsieur Daveline, placez-vous à l'endroit que je vais
VOUS MONTRER, ET LAISSEZ-MOI FAIRE. ET LÀ-DESSUS, IL M'A FAIT V
NOUS METTRE ET M'A INDIQUÉ COMMENT JE LUI FERAIS CONNAÎTRE
présence.

Maître Folgat n'hésita pas.

—NOUS N'AVONS PAS UN MOMENT À PERDRE, DIT-IL, COURONS
parquet.

MAIS DANS LE CORRIDOR MÊME, LE DOCTEUR ET MAÎTRE FOLGAT
ARRÊTÉS PAR MÉCHINET, LEQUEL ARRIVAIT HORS D'HALEINE, ET À DEMI
joie.

—C'EST MONSIEUR DAUBIGEON QUI M'ENVOIE VOUS CHERCHER, LEUR I
il, écoutez ce qui arrive...

ET RAPIDEMENT IL LES MET AU FAIT DES ÉVÉNEMENTS DE LA MATINÉE. LE
RÉCIT DE CHEMINOT ET DE LA DÉPOSITION DE LA BONNE DE ^{ME} M^{ME}
Claudieuse.

—Ah! cette fois, c'est bien le salut! s'écria M. Seignebos.

Maître Folgat pâissait d'émotion.

—Avant de nous éloigner, proposa-t-il, apprenons ce qui se passe
au marquis de Boiscoran et à mademoiselle Denise...

—NON, INTERROMPIT LE MÉDECIN, ATTENDONS UNE CERTITUDE. EN
plutôt, en route!

ILS AVAIENT RAISON DE SE HÂTER. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
JUGE D'INSTRUCTION LES ATTENDAIENT AVEC UNE IMPATIENCE SANS NOUVEAU
dès qu'ils entrèrent dans la petite salle du greffe:

—Eh bien! s'écria M. Daubigeon, Méchinot vous a tout dit...

—OUI, RÉPONDIT MAÎTRE FOLGAT, MAIS NOUS SAVONS ENCORE AU
chose que vous ignorez.

Et il se mit à raconter l'arrivée de Suky Wood et sa déposition.

ÉCRASÉ SOUS TANT DE PREUVES DE SON ERREUR, M. GALPIN-DAVEAU
S'ÉTAIT AFFAÎSÉ SUR SA CHAISE, SANS MOUVEMENT, SANS VOIX. MAIS
Daubigeon était radieux.

—Décidément, s'écria-t-il, Jacques est innocent!

—IL L'EST SÛREMENT, PRONONÇA LE DOCTEUR SEIGNEBOS, ET LA PR

c'est que je connais le coupable...

—Oh!...

—ET VOUS LE CONNAÎTREZ COMME MOI, SI VOUS VOULEZ PRENDRE, A
que monsieur le juge d'instruction, la peine de me suivre à l'hôpital...

UNE HEURE VENAIT DE SONNER, ET AUCUN D'EUX N'AVAIT RIEN PRIS
journee. Mais c'était bien le moment de songer à déjeuner!

Sans l'ombre d'une hésitation:

—VENEZ-VOUS, DAVELINE? DIT SIMPLEMENT LE PROCUREUR DE
République.

MACHINALEMENT, AVEC DES MOUVEMENTS D'AUTOMATE, LE PAUVRE J
SE LEVA, ET ILS PARTIRENT, LAISSANT LE LONG DES RUES LES GE
Sauveterre stupéfaits de les voir ensemble.

C'est à M^{me} LA SUPÉRIEURE DE L'HÔPITAL QUE M. DAUBIGEON S'ADRES
D'ABORD, ET QUAND IL LUI EUT EXPLIQUÉ CE DONT IL S'AGISSAIT, LE
ciel des yeux résignés:

—FAITES, MESSIEURS, RÉPONDIT-ELLE, FAITES, ET PUISSIEZ-VOUS RÉU
CAR C'EST UNE LOURDE CROIX QUE CES PERPÉTUELLES DESCENTES DE JU
dans notre paisible maison.

—Suivez-moi donc au quartier des fous, messieurs, dit le docteur.

ON APPELLE LE QUARTIER DES FOUS, À L'HÔPITAL DE SAUVETERRE
PETITE CONSTRUCTION BASSE, DEVANT LAQUELLE EST UNE COUR S
ENTOURÉE D'UN MUR FORT ÉLEVÉ. CETTE BÂTISSE EST DIVISÉE E

CELLULES, AYANT CHACUNE DEUX PORTES, L'UNE QUI DONNE SUR LA COUR ET L'AUTRE S'OUVRANT À L'EXTÉRIEUR ET DESTINÉE AU SERVICE DE SERVICE.

C'EST UNE DE CES DERNIÈRES QU'OUVRIT LE DOCTEUR SEIGNEBOS. APRÈS AVOIR RECOMMANDÉ LE PLUS RELIGIEUX SILENCE, CAR LE MOINDRE BRUIT SUSPECT POUVAIT RÉVEILLER LES DÉFIANCES DE COCOLEU, IL FIT S'ASSOYER SES COMPAGNONS DANS UNE CELLULE DONT LA PORTE, DONNANT SUR LA COUR, ÉTAIT FERMÉE.

MAIS CETTE PORTE ÉTAIT PERCÉE D'UN LARGE JUDAS GRILLÉ D'OÙ, SANS ÊTRE VU, ON POUVAIT VOIR ET ENTENDRE CE QUI SE PASSAIT ET SE DISAIT DANS LA COUR.

À MOINS DE DEUX MÈTRES DU JUDAS, SUR UN BANC DE BOIS, ÉTAIENT ASSIS AU SOLEIL Goudar et Cocoleu.

À FORCE D'ÉTUDES ET DE VOLONTÉ, LE POLICIER AVAIT RÉUSSI À DONNER À SON VISAGE UNE AFFREUSE EXPRESSION D'HÉBÉTUDE. À CE POINT QUE LES GENS DE L'HÔPITAL L'ESTIMAIENT PLUS IDIOT QUE L'AUTRE. IL TENAIT SILENCE, QUI, SUR L'ORDRE DU DOCTEUR, LUI AVAIT ÉTÉ LAISSÉ, ET IL S'EN ACCOMPAGNAIT, TOUT EN RÉPÉTANT CETTE RONDE SAINTONGEOISE. IL CHANTAIT LE JOUR OÙ, SUR LE MARCHÉ-NEUF, IL AVAIT ACCOSTÉ FOLGAT.

*Quand l'ageasson y yut des ailes,
Y s'envolit sur les maisons,
La pibôle!
Y s'envolit sur les maisons,
Pibolon!...*

COCOLEU, UNE LARGE TARTINE D'UNE MAIN ET UN GROS COUTEAU DE L'AUTRE, ACHEVAIT SON REPAS. MAIS CETTE MUSIQUE RAVISSAIT SI FORT QU'IL EN OUBLIAIT DE MANGER ET, LA LÈVRE PENDANT À demi clos, il se dodelinait en mesure.

—Ils sont hideux! ne put s'empêcher de murmurer maître Folgat.

CEPENDANT GOUDAR, PRÉVENU PAR LE SIGNAL CONVENU, VENAIT DE SON COUPLET. IL SE PENCHA ET RETIRA DE DESSOUS LE BANC UNE ÉNORME BOUTEILLE, DONT IL PARUT AVALER UNE LARGE LAMPÉE. IL PASSA EN BOIRE BOUTEILLE À COCOLEU, LEQUEL À SON TOUR SE MIT À BOIRE, AVIDEMENT LONGTEMPS, ET AVEC UNE EXPRESSION DE BÉATITUDE IDIOTE. APRÈS QU'IL SE PASSANT LA MAIN SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC:

—C'est, c'est, c'est... bon! bégaya-t-il.

M. Daubigeon s'était penché à l'oreille du docteur Seignebos.

—AH! JE COMPRENDS, MAINTENANT, MURMURA-T-IL, ET AUX YEUX DE COCOLEU JE VOIS QU'IL Y A LONGTEMPS DÉJÀ QUE DURE CET EXERCICE DE LA BOUTEILLE... le misérable est ivre...

Ayant repris son violon, Goudar chantait:

*Et des maisons sur une église,
Qu'était l'église d'Avallon,
La pibôle!
Qu'était l'église d'Avallon,
Pibolon!*

—À boire!... interrompit Cocoleu.

APRÈS S'ÊTRE FAIT UN PEU PRIER, GOUDAR LUI TENDIT LA BOUTEILLE
tandis que, la tête renversée, il buvait à perdre la respiration:

—EH BIEN, LUI DIT-IL, TU N'AVAIS PAS DE BON VIN COMME CELA
Valpinson?

—Oh!... si! répondit Cocoleu.

—Mais pas tant que tu voulais?

—SI. TOUT MON SOÛL... (ET RIANTE D'UN RIRE ÉPAIS) J'EN... J'
J'ENTRAIS DANS LE CELLIER PAR UNE FENÊTRE, BÉGAYA-T-IL, ET JE...
buvais avec une paille...

—Tu dois regretter ce temps-là!

—Oh, oui!

—SEULEMENT, PUISQUE TU ÉTAIS SI BIEN AU VALPINSON, POURQUOI Y
tu mis le feu?

PRESSÉS AUTOUR DU GUICHET DE LA CELLULE, LES TÉMOINS DE CETTE
étrange retenaient leur respiration.

—JE... JE NE VOULAIS BRÛLER QUE LES FAGOTS, POUR FAIRE S
monsieur le comte, répondit Cocoleu. Ce n'est pas ma faute si le feu
a pris partout.

—Et pourquoi voulais-tu tuer le comte?

—Pour que la dame se marie avec monsieur de Boiscoran...

—C'est donc elle qui te l'avait commandé?

—OH, NON!... MAIS ELLE DISAIT EN PLEURANT QU'ELLE SERAIT HEUREUSE
SON MARI ÉTAIT MORT... ALORS, COMME ELLE ÉTAIT BONNE POUR CO
et le comte mauvais, j'ai tiré...

—BON! MAIS ALORS POURQUOI DIRE QUE C'ÉTAIT MONSIEUR
Boiscoran qui avait fait le coup.

—ON COMMENÇAIT À DIRE QUE C'ÉTAIT MOI. TANT PIS! J'AIME MIEUX
qu'on lui coupe le cou qu'à moi!

IL FRISSONNAIT EN DISANT CELA, TELLEMENT QUE GOUDAR, CRAIGNANT
allé un peu vite, reprit sa chanson:

*Le curé disait: dominus,
L'ageasson y dit vobiscum,
La pibôle!
L'ageasson y dit vobiscum,
Pibolon!*

PUIS, SANS CESSER DE RACLER UNE MÉLODIE VAGUE, ET APRÈS UNE
nouvelle caresse de Cocoléu à la bouteille:

—Où avais-tu pris le fusil? demanda le policier.

—Je... je... je l'avais pris au comte, pour tirer des oiseaux... et je...
je... je l'ai encore, caché dans le trou où Michel m'a retrouvé...

C'EST TOUT CE QU'EN PUT SUPPORTER LE BOUILLANT DOCTEUR SEIGNEUR
Ouvrant brusquement la porte, et s'élançant dans la cour:

—Bravo! Goudar! s'écria-t-il.

MAIS, AU BRUIT, COCOLEU S'ÉTAIT DRESSÉ. IL COMPRIT, CAR LA T
dissipa son ivresse et décomposa ses traits.

—Ah! brigand! hurla-t-il.

ET, SE JETANT SUR GOUDAR, IL LE FRAPPA DE DEUX COUPS DE COU
TROP RAPIDE ET TROP IMPRÉVU AVAIT ÉTÉ LE MOUVEMENT POUR QU
possible de s'y opposer.

REPOUSSANT VIOLEMMENT MAÎTRE FOLGAT QUI CHERCHAIT À LE DÉS
COCOLEU BONDIT JUSQU'À L'UN DES ANGLES DE LA COUR, ET LÀ, T
COMME LA BÊTE ACCULÉE, L'ŒIL INJECTÉ DE SANG, LA BOUCHE ÉCUMAN
MENAÇAIT DE SON REDOUTABLE COUTEAU QUICONQUE FAISAIT
d'approcher.

AUX CRIS DE M. DAUBIGEON ET DE M. DAVELINE, LES EMPLOYÉS
L'HÔPITAL S'ÉTAIENT HÂTÉS D'ACCOURIR, ET CEPENDANT LA LUTTE
SANGLANTE, PROBABLEMENT, SANS LA PRÉSENCE D'ESPRIT D'UN GARDIEN
SE HISSANT SUR LA CRÊTE DU MUR, RÉUSSIT À PRENDRE DANS UN M
coulant le bras du misérable.

En un instant il fut renversé, désarmé et mis hors d'état de nuire.

—On... on... on fera de... de moi ce qu'on voudra, dit-il alors, je...
je... je ne prononcerai plus une parole.

Pendant ce temps, l'involontaire et désolé auteur de la catastrophe,
LE DOCTEUR SEIGNEBOS, S'EMPRESSAIT PRÈS DE GOUDAR, LEQUEL G
INANIMÉ SUR LE SABLE DE LA COUR. LES DEUX BLESSURES DU MALHEU
POLICIER ÉTAIENT GRAVES, MAIS NON MORTELLES, NI MÊME
DANGEREUSES, LE COUTEAU AYANT GLISSÉ SUR LES CÔTES. TRANSPORTÉ

UNE DES CHAMBRES PARTICULIÈRES DE L'HÔPITAL, IL NE TARDA PAS À
REPRENDRE CONNAISSANCE. ET VOYANT PENCHÉS SUR SON LIT
Daubigeon et M. Daveline, le docteur et maître Folgat:

—EH BIEN, MURMURA-T-IL AVEC UN TRISTE SOURIRE, N'AVAIS-JE
raison de dire que mon métier est un fichu métier...

—MAIS RIEN NE VOUS EMPÊCHE DE L'ABANDONNER, RÉPONDIT MAÎTRE
FOLGAT, SI VÉRITABLEMENT CERTAINE MAISON QUE NOUS AVONS VISITÉE
ensemble suffit à votre ambition...

Le visage pâli du policier s'illumina.

—On me la donnerait? s'écria-t-il.

—N'avez-vous pas découvert et livré à la justice le vrai coupable?

—BÉNIS SOIENT, EN CE CAS, LES COUPS DE COUTEAU. JE SENS QU'AVANT
QUINZE JOURS JE SERAI SUR PIED! VITE UNE PLUME ET DE L'ENCRE,
J'ENVOIE MA DÉMISSION ET QUE J'ANNONCE À MA FEMME LA BONNE
nouvelle...

IL FUT INTERROMPU PAR L'ENTRÉE D'UN DES HUISSIERS DU TRI-
BUNAL. S'APPROCHANT DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:

—MONSIEUR, DIT RESPECTUEUSEMENT CET HOMME, MONSIEUR LE
de Bréchy vous attend au parquet.

—JE SUIS À LUI À L'INSTANT, RÉPONDIT M. DAUBIGEON. (ET S'ADRESSANT
à ses compagnons:) Venez, messieurs, dit-il, venez..

LE CURÉ DE BRÉCHY L'Y ATTENDAIT, EN EFFET, ET IL SE LEVA VIVEMENT.

FAUTEUIL OÙ IL ÉTAIT ASSIS LORSQU'IL VIT ENTRER LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE et M. Daveline, maître Folgat et le docteur Seignebos.

—PEUT-ÊTRE EST-CE À MOI SEUL QUE VOUS VOULEZ PARLER, MONSIEUR D'AVOUCAT?... demanda M. Daubigeon.

—NON, MONSIEUR, RÉPONDIT LE VIEUX PRÊTRE, NON... L'ŒUVRE DE RÉPARATION DONT JE SUIS CHARGÉ DOIT ÊTRE PUBLIQUE. (ET PRÉSENTA UN DOCUMENT EN double lettre.) Lisez, ajouta-t-il, lisez à haute voix...

ROMPANT D'UNE MAIN TREMBLANTE D'ÉMOTION LE CACHET ARMOIRIAL DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE lut:

—Au moment de mourir en chrétien, comme j'ai vécu, je me dois à moi-même, je dois à Dieu que j'ai offensé et aux hommes que j'ai trompés, de proclamer ce qui est la vérité:

Inspiré par la haine, je me suis rendu coupable d'un faux témoignage exécrationnable, en disant que l'homme qui a tiré sur moi est monsieur de Boiscoran et que je l'ai reconnu.

»Non seulement je ne l'ai pas reconnu, mais je sais qu'il est innocent, j'en suis sûr; je le jure par tout ce qu'il y a de sacré en ce monde que je vais quitter, et en l'autre, où m'attend le souverain juge.

»Puisse monsieur de Boiscoran me pardonner comme je pardonne moi-même!

»Trivulce de Claudieuse.

—MALHEUREUX HOMME! MURMURA MAÎTRE FOLGAT. MAIS DÉJÀ LE reprenait:

—VOUS LE VOYEZ, MESSIEURS, MONSIEUR DE CLAUDIEUSE NE MET À rétractation aucune condition. Il ne demande rien, sinon que la vérité ÉCLATE. ET CEPENDANT, JE SERAI L'INTERPRÈTE DES DERNIERS DÉSIR MOURANT, EN VOUS SUPPLIANT DE NE PAS PRONONCER, DANS LE NOUVEAU procès, le nom de la comtesse de Claudieuse.

Des larmes brillaient dans tous les yeux.

—SOYEZ SANS INQUIÉTUDE, MONSIEUR LE CURÉ, RÉPONDIT DAUBIGEON, LES DERNIERS VŒUX DE MONSIEUR DE CLAUDIEUSE SERONT EXAUCÉS. LE NOM DE LA COMTESSE NE SERA PAS PRONONCÉ, IL N'EN SERA PAS besoin. Le secret de sa faute sera religieusement gardé par ceux qui le connaissent.

Il était quatre heures à ce moment.

UNE HEURE PLUS TARD, ARRIVÈRENT AU TRIBUNAL UN GENDARME ET LE FILS DU MÉTAYER DE BOISCORAN, QUI AVAIENT ÉTÉ CHARGÉS DE vérifier les déclarations de Cocoleu.

ILS RAPPORTAIENT LE FUSIL DONT LE MISÉRABLE S'ÉTAIT SERVI, ET QUI ÉTAIT CACHÉ DANS UNE TANIÈRE QU'IL S'ÉTAIT CREUSÉE DANS LES BOIS DE ROCHEPOMMIER, ET OÙ MICHEL L'AVAIT DÉCOUVERT LE LENDEMAIN DU crime.

DÉSORMAIS L'INNOCENCE DE JACQUES ÉTAIT PLUS CLAIRE QUE LE JOUR. BIEN QU'IL DÛT RESTER SOUS LE COUP DE SA CONDAMNATION JUSQU'À LA RÉFORME DU JUGEMENT, IL FUT DÉCIDÉ, LE PRÉSIDENT DES ASSISES,

DOMINI, ET M. DU LOPT DE LA GRANSIÈRE S'EN MÉLANT, QU'IL SERA le soir même en liberté provisoire.

À MAÎTRE FOLGAT ET À MAÎTRE MAGLOIRE REVENAIT L'AGRÉABLE d'annoncer au prisonnier cette heureuse nouvelle.

ILS LE TROUVÈRENT MARCHANT COMME UN FOU DANS SA CELLULE, ET AUX PLUS INDICIBLES ANGOISSES, DEPUIS LES MOTS D'ESPOIR QUE LUI AVAIT DIT LE MATIN, ADRESSÉS M. DAUBIGEON. OUI, IL ESPÉRAIT... ET CEPENDANT QUAND IL SUT QU'IL ÉTAIT SAUVÉ, QU'IL ÉTAIT LIBRE, IL S'AFFAÏSSA COMME UNE MASSE SUR UNE CHAISE, MOINS FORT CONTRE LA JOIE QUE CONTRE LA DOULEUR. MAIS ON SE REMET VITE DE TELLES ÉMOTIONS. QUELQUES INSTANTS PLUS TARD, JACQUES DE BOISCORAN, DONNANT LE BRAS À SES DÉFENSEURS, SORTAIT DE CETTE PRISON OÙ IL AVAIT, PENDANT DES MOIS, ENDURÉ TOUT CE QUE PEUT SOUFFRIR UN HONNÊTE HOMME. EFFROYABLE EXPIATION DE CRIME pour tant de gens, est à peine une faute légère.

En arrivant rue de la Rampe:

—ON NE VOUS ATTEND CERTES PAS, DIT MAÎTRE FOLGAT À SON COLLÈGE, ralentissez le pas, tandis que je me présenterai le premier.

IL TROUVA LES PARENTS ET LES AMIS DE JACQUES RÉUNIS AU SALON, DÉVORÉS D'ANXIÉTÉ, CAR ILS IGNORAIENT ENCORE CE QU'IL POUVAIT Y AVOIR DE FONDÉ DANS LES BRUITS VAGUES ARRIVÉS JUSQU'À EUX. AVEC LES PRÉCAUTIONS SAVANTES PRÉCAUTIONS, LE JEUNE AVOCAT ENTREPRIT DE LES PRÉPARER À LA vérité; mais M^{lle} Denise l'interrompit:

—Où est Jacques?

JACQUES ÉTAIT À SES GENOUX, ÉPERDU DE RECONNAISSANCE

IV

LE LENDEMAIN EUT LIEU L'ENTERREMENT DU COMTE DE CLAUDIEUSE, LA PLUS JEUNE DE SES FILLES, ET LE SOIR MÊME, LA COMTESSE QU SAUVETERRE POUR S'ÉTABLIR CHEZ SON PÈRE, À PARIS, OÙ ELLE NE D pas tarder à grossir le *Clan des révoltées*.....

AINSI QUE CELA DEVAIT ÊTRE, LE JUGEMENT QUI FRAPPAIT JACQUES réformé, et Cocoleu, reconnu coupable du crime du Valpinson, était condamné aux travaux forcés à perpétuité.

UN MOIS PLUS TARD, JACQUES DE BOISCORAN ÉPOUSAIT, À L'ÉGLISE BRÉCHY, M^{lle} DENISE DE CHANDORÉ. LES TÉMOINS DU MARIÉ ÉTAIENT MAÎTRE MAGLOIRE ET LE DOCTEUR SEIGNEBOS, ET CEUX DE LA M maître Folgat et M. Daubigeon.

MÊME L'EXCELLENT PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE OUBLIA QUELQU ce jour-là, la gravité de ses fonctions. Il ne cessait de répéter:

«Nunc est bibendum, nunc pede libero,

Et il but, en effet, et il ouvrit le bal avec la mariée.

M. GALPIN-DAVELINE, ENVOYÉ EN AFRIQUE, N'ASSISTA PAS À CES NOCES, MAIS MÉCHINET Y BRILLA, DÉBARRASSÉ, GRÂCE À JACQUES, DE TOUS SOUCIS D'ARGENT.

ET, AUJOURD'HUI, LES ÉPOUX BLANGIN ONT PRESQUE TOUT DÉVORÉ LE PANTALON qu'ils avaient extorqué à M^{lle} Denise de Chandoré.

CHEMINOT, GARDE PARTICULIER DE BOISCORAN, EST LA TERREUR DES VAGABONDS.

ET GOUDAR, JARDINIER PÉPINIÉRISTE, VEND LES PLUS BELLES PÊCHES À PARIS.

FIN

NOTES:

[P](#)antalon.

[C](#)aprice, fantaisie.

[A](#)ncêtre des guides Michelin.

ChANTER FEMME SENSIBLE: SE DIT D'UNE DEMANDE QUI restera sans résultat.

AL'ÉPOQUE, LES CONSCRITS ÉTAIENT TIRÉS AU SORT. LES PREMIERS NUMÉROS, DANS LA LIMITE DU CONTINGENT PRÉVU devaient faire leur service militaire.

Che école: une faute de conduite, une sottise.

TOUTES LES HERBES DE LA SAINT-JEAN: TOUS LES MOYENS nécessaires.

End of the Project Gutenberg EBook of La corde au cou, by
Émile Gaboriau

*** END OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK LA CORDE AU COU

***** This file should be named 15107-h.htm or 15107-h.zip

This and all associated files of various formats will be
found in:

<http://www.gutenberg.org/1/5/1/0/15107/>

Produced by Ebooks libres et gratuits, and Chuck Greif

Updated editions will replace the previous one--the old editions will be renamed.

Creating the works from public domain print editions means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg-tm electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG-tm concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for the eBooks, unless you receive specific permission. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the rules is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. They may be modified and printed and given away--you may do practically ANYTHING with public domain eBooks. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

*** START: FULL LICENSE ***

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg-tm mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work

(or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg-tm License (available with this file or online at <http://gutenberg.org/license>).

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg-tm electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg-tm electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg-tm electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg-tm electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph

1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg-tm electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg-tm electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg-tm electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg-tm electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is in the public domain in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg-tm mission of promoting free access to

electronic works by
freely sharing Project Gutenberg-tm works in compliance
with the terms of
this agreement for keeping the Project Gutenberg-tm name
associated with
the work. You can easily comply with the terms of this
agreement by
keeping this work in the same format with its attached
full Project
Gutenberg-tm License when you share it without charge with
others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located
also govern
what you can do with this work. Copyright laws in most
countries are in
a constant state of change. If you are outside the United
States, check
the laws of your country in addition to the terms of this
agreement
before downloading, copying, displaying, performing,
distributing or
creating derivative works based on this work or any other
Project
Gutenberg-tm work. The Foundation makes no representations
concerning
the copyright status of any work in any country outside
the United
States.

1.E. Unless you have removed all references to Project
Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or
other immediate
access to, the full Project Gutenberg-tm License must
appear prominently
whenever any copy of a Project Gutenberg-tm work (any work
on which the

phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org

1.E.2. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is derived from the public domain (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg-tm trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and

any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg-tm License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg-tm License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg-tm.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg-tm License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg-tm work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg-tm web site (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a

copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg-tm License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg-tm works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg-tm electronic works provided that

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg-tm works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the

address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg-tm License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg-tm works.

- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg-tm works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg-tm electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from both the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and Michael Hart, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark. Contact the

Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread public domain works in creating the Project Gutenberg-tm collection. Despite these efforts, Project Gutenberg-tm electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg-tm electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE

PROVIDED IN PARAGRAPH F3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS' WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT

NOT LIMITED TO
WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages.

If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg-tm electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg-tm electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg-tm work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg-tm work, and (c) any Defect you cause.

Section 2 . Information about the Mission of Project Gutenberg-tm

Project Gutenberg-tm is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need, is critical to reaching Project Gutenberg-tm's goals and ensuring that the Project Gutenberg-tm collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg-tm and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation web page at <http://www.pgla.org>.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws

of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Its 501(c)(3) letter is posted at <http://pglaf.org/fundraising>. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's principal office is located at 4557 Melan Dr. S. Fairbanks, AK, 99712., but its volunteers and employees are scattered throughout numerous locations. Its business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887, email business@pglaf.org. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's web site and official page at <http://pglaf.org>

For additional contact information:
Dr. Gregory B. Newby
Chief Executive and Director
gbnewby@pglaf.org

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg-tm depends upon and cannot survive without wide spread public support and donations to carry out its

mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit <http://pglaf.org>

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from

outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg Web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations.

To donate, please visit: <http://pglaf.org/donate>

Section 5. General Information About Project Gutenberg-tm electronic works.

Professor Michael S. Hart is the originator of the Project Gutenberg-tm concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For thirty years, he produced and distributed Project Gutenberg-tm eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg-tm eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our Web site which has the main PG search facility:

<http://www.gutenberg.org>

This Web site includes information about Project Gutenberg-tm, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.